

L. Harvey.

LES JÉSUITES

DE LA

RUSSIE-BLANCHE

Imp. du Fort-Carré, 19, chaussée d'Antin, Paris. (A. Duroy, Dr) 74.7-6

LES JÉSUITES

DE LA

RUSSIE-BLANCHE

PAR LE

P. STANISLAS ZALENSKI

De la Compagnie de Jésus

OUVRAGE TRADUIT DU POLONAIS

PAR LE P. ALEXANDRE VIVIER

De la même Compagnie

TRADUCTION APPROUVÉE PAR L'AUTEUR

TOME DEUXIÈME

PARIS

LETOUZEY ET ANÉ, ÉDITEURS

17, Rue du Vieux-Colombier, 17.

LIVRE QUATRIÈME

CHAPITRE Ier

Les Sociétés secrètes au XVIIIe siècle

1. La suppression des Jésuites jugée par les catholiques et par les protestants.
2. Émancipation des états.
3. Réforme des religieux par le pouvoir civil.
4. Situation déplorable du clergé séculier.
5. La Maçonnerie illuminée.
6. Propagande illuministe en Allemagne par la librairie.
7. La Maçonnerie en France.
8. Jugement du cardinal Pacca, de Ranke, de Frédéric II, de Châteaubriand sur la destruction des Jésuites.
9. Retour des esprits en Europe, favorable à la Compagnie de Jésus.

1. Nous devons examiner maintenant l'état de l'Europe occidentale après la ruine de la Compagnie. Le bref de suppression, répétant trop crédulement les dires des ministres des cours, annonçait au monde une grande concorde, une grande harmonie entre les monarques et le Saint-Siège, une grande tranquillité, un grand bonheur pour les peuples chrétiens ; toutes ces félicités devaient suivre la destruction des Jésuites. Les protestants, qui voyaient plus clairement les choses, n'ajoutaient point foi à ces belles promesses ; tout au contraire, ils prédisaient aux rois que ce serait maintenant leur tour, que la conjuration organisée dans tout l'Occident contre les trônes, ne pouvait entreprendre de les renverser tant que ces trônes s'appuieraient sur la Chaire de Saint-

Pierre, sur l'Église, comme sur le roc. Il fallait donc séparer les trônes d'avec le Saint-Siège, les monarques d'avec le pape, l'Église d'avec l'État, afin qu'après avoir subjugué le pape et l'Église à l'aide des monarques et de l'État, le combat devînt plus court et plus facile contre les trônes isolés et affaiblis. Cette vérité fut péremptoirement démontrée entre autres par Stark, surintendant des églises protestantes, dans son ouvrage intitulé : *Triomphe de la philosophie*, ouvrage qu'il a terminé par ces mots de la Sainte Écriture : « *et nunc reges intelligite*, *et maintenant*, *ô Rois, comprenez* » (1).

2. Après la promulgation du bref de Clément XIV, comme à un mot d'ordre convenu, les monarques, les princes, les ministres, les littérateurs, se donnèrent la main, se mirent à travailler en commun au renversement de la société. Ce travail de destruction commença par une prétendue réforme de l'Église. Comme au XVI[e] siècle les hérésiarques scandalisés, disaient-ils, avaient voulu corriger les abus qui s'étaient glissés dans l'Église ; ainsi au XVIII[e], les monarques et les gouvernements entreprirent une réforme arbitraire : *Soustraire l'État à la tyrannie de l'Église*, tel fut le mot d'ordre de cette époque. On affaiblit, on rompit à peu près les liens de la hiérarchie ecclésiastique, ne laissant au pape qu'une ombre de suprématie sur les évêques ; chaque évêque devint comme un petit pape dans son diocèse, mais en réalité il était soumis pour tout au ministre des cultes. La France, sous le gouvernement dissolu de Philippe d'Orléans et de la Régence, étendit ses libertés gallicanes ; en Allemagne, Joseph II établit une Église nationale. Leur exemple fut suivi par Naples, par les Duchés, comme la Toscane, par les principautés de la République Allemande ; et même dans la Pologne, qui penchait vers sa ruine, on rêvait à de semblables innovations.

(1) Voyez document S.

3. L'Église catholique fut ainsi morcelée, c'est-à-dire que d'universelle elle fut rendue nationale ou Église d'État ; les évêques devinrent des fonctionnaires du gouvernement et, grâce à leur connivence, on entreprit la réforme des cloîtres et l'éducation du clergé. Cette réforme des religieux ressembla d'une manière étonnante à celle dont se vanta Luther au XVIe siècle. On détruisit complètement certains ordres, comme n'étant plus de ce temps : c'étaient les ordres contemplatifs et pénitents ; à d'autres, sans faire attention à leur but et à l'esprit de leur règle, on ordonna de s'occuper de l'éducation de la jeunesse, comme l'entendaient les philosophes, ou de remplir les fonctions paroissiales. Chez tous on supprima ce qui faisait leur point d'appui, ce qui était la condition essentielle de leur existence, c'est-à-dire la dépendance de leurs généraux réguliers ; on les fit passer sous la juridiction de l'évêque du lieu ou, pour parler plus exactement, sous l'autorité du ministre, qui souvent sceptique ou philosophe dans ses idées, dissolu dans sa vie privée, exerçait l'autorité du pape et l'infaillibilité pontificale.

Sous prétexte de combattre l'obscurantisme et le fanatisme des moines, on apprenait, surtout aux jeunes religieux, à mettre, dans leur estime, les études et une érudition encyclopédique au-dessus de la règle, au-dessus des pratiques de la vertu et de la piété. On sécularisa les ordres religieux et l'on vit les fils de S. François frisés à la mode et vêtus du frac ; ceux de S. Dominique ne portaient plus d'autre enseigne de leur religion qu'une chemisette blanche à boutons d'or ; au chœur on ne trouvait plus que les anciens religieux du vieux régime, peu estimés et souvent persécutés par les jeunes. Ces religieux du nouveau régime passaient leurs journées dans la fainéantise ou étaient censés s'occuper de travaux scientifiques ; et le soir ils se dispersaient en ville de tous côtés et ne rentraient souvent que tard dans la nuit ; leurs

chambres, où régnait le confortable, étaient décorées de tableaux profanes, et l'on y trouvait la bibliothèque des encyclopédistes. Il n'était question bien entendu, pour ces *jeunes* d'alors, ni de clôture, ni de pauvreté, ni de vie commune, ni de discipline religieuse ; qui donc se serait occupé de ces restes du fanatisme, au siècle des philosophes ? Les supérieurs fermaient les yeux sur ces relâchements, car ils ne valaient pas mieux que leurs inférieurs et devaient leur élection, soit au chapitre, soit à l'évêque, souvent sur la recommandation de femmes légères.

4. L'état du clergé séculier n'était point meilleur. En France, par suite de la corruption générale et de l'immoralité du gouvernement de la Régence, croissait chaque jour le nombre de ces abbés de salon, légers et volages, qui devaient leur faveur à telle ou telle dame de la cour : c'était le chemin le plus court pour arriver à des sinécures bien dotées et même à la mitre épiscopale.

En Allemagne, le gouvernement s'arrogea le monopole de l'éducation du clergé. On prépara les futurs pasteurs des âmes à la militaire, comme on aurait pu le faire dans les casernes ; Fébronius, qui abjura trop tard ses erreurs, était l'alpha et l'oméga de la formation ecclésiastique, dirigée non par les évêques, mais par le ministre des cultes, par les gouverneurs et par les chefs des cercles. Des *séminaires centraux* furent érigés à Vienne, à Pesth, à Pavie, à Louvain ; et des succursales à Gratz, à Olmutz, à Prague, à Inspruck, à Luxembourg. Les livres mis entre les mains des élèves, étaient entachés de fébronianisme, et la plus grande licence régnait parmi cette jeunesse ; quoi d'étonnant, quand on saura que, dans le séminaire central de Vienne, qui comptait 70 élèves, 80 jeunes filles étaient entretenues pour le service ?

Ces faits, et d'autres plus déplorables encore, sont racon-

tés dans l'*Histoire des Institutions d'Éducation Ecclésiastique*, par le P. Theiner, qui dit en propres termes : « Ces institutions furent une véritable insulte à la religion et une honte pour l'humanité (1). »

Le gouvernement eut pour auxiliaires, dans cette campagne contre l'Église, des libelles fameux et des feuilles volantes. Voici les titres de quelques unes de ces œuvres malsaines : *Lettres du noviciat*, en 2 volumes, 1780 ; — *Lettres sur le célibat*, 1781 ; — *La police de l'Église*, 1781 ; — *Histoire des couvents de femmes*, 1782. — *Qu'est-ce que les indulgences ?* — *Qu'est-ce qu'un évêque ?* — *Qu'est-ce qu'un curé ?* etc. — Dans ces pamphlets, tout ce qui est saint, tout ce qui est sacré, était ironiquement calomnié et persiflé (2).

5. Ainsi donc les princes eux-mêmes et les monarques, « Pasteurs des peuples », le sachant ou l'ignorant, rejetaient ou ruinaient l'autorité de l'Église, soutien de leurs trônes. Poussés par leurs ministres philosophes, ils insistèrent pour qu'on supprimât l'ordre des Jésuites, ordre connu, conservateur, dévoué au service de l'Église, sur laquelle doit s'appuyer toute puissance, si elle ne veut point tomber honteusement. Comme pour les châtier de cette injustice et de cet outrage, Dieu permit qu'ils fussent frappés d'un aveuglement surprenant, que sous leurs yeux, sous leur protection, avec leur participation, s'élevât, sur les ruines de la Compagnie de Jésus, une nouvelle secte dont le but direct et brutal était le renversement des trônes et la ruine de l'ordre social, la secte de l'Illuminisme bavarois, qui doit son origine à Weishaupt (1776), et qui, après avoir absorbé toutes les autres loges, tous les comités sectaires en Allemagne, se fondit (1784) en

(1) Tome II, p. 81.

(2) *Mélanges sur l'Autriche.* — *Arch. de M. Paul Popiel.*

une secte aux larges ramifications, sous le nom de Maçonnerie illuminée (1).

Elle reçut aussi un contingent considérable de l'école des théologiens protestants, à la tête desquels était Semler, professeur à Hall. Niant effrontément la divinité de N.-S. J.-C. et toute religion révélée, cette école devenait l'alliée naturelle de la secte : professeurs et élèves coururent en foule aux loges de l'Illuminisme.

6. La secte, ainsi renforcée, commença sérieusement sa

(1) Les détails sur l'origine de cette secte et sur son organisation intérieure, se trouvent dans l'ouvrage de l'ex-jésuite Barruel, intitulé *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, Tom. III.

Pour se rendre maîtres des loges maçonniques, les Illuminés se servirent d'un stratagème fort curieux. Dans les feuilles publiques et dans des brochures, ils publièrent que la Maçonnerie n'était qu'un aveugle instrument des Jésuites, que les Jésuites tenaient dans leurs mains les fils de toutes les loges du monde entier ; et pour le faire croire, les Illuminés donnèrent à l'ancienne loge allemande le nom de *Maçonnerie jésuitique*. L'addition maligne de ce mot *jésuitique* eut un succès complet. Le nom de Jésuite était vraiment terrible, surtout dans l'Allemagne protestante ; on avait honte et tout à la fois l'on s'irritait de voir que les Maçons, si sages, si éclairés, n'étaient que des marionnettes pour ces odieux Jésuites qui, détruits comme ordre religieux, intriguaient, chacun en son particulier mais d'accord avec tous ses frères, sur une vaste échelle.

Qui aurait cru que la fable de la *Maçonnerie jésuitique* pût être reçue comme une vérité ? Il en fut ainsi cependant. C'est ce que voulaient précisément les Illuminés. Les Maçons prirent leurs loges en dégoût, parce qu'ils les croyaient sous la direction des Jésuites ; ils étaient prêts en conséquence à les quitter à la première occasion, il fallait seulement trouver quelque chose pour les remplacer.

Alors parut un ouvrage en deux volumes, intitulé: *Les Jésuites chassés de la Maçonnerie et leurs poignards émoussés par les Maçons*. L'auteur affirmait dans la première partie, en s'appuyant sur des jeux de mots ridicules et sur une apparente ressemblance de l'institut de la Compagnie avec le code de la secte, qu'il existait réellement une Maçonnerie jésuitique. Dans la seconde partie, il enseignait que l'unique moyen de salut pour les vrais Maçons, s'ils ne voulaient pas être à la merci des Jésuites, c'était d'entrer dans les loges des Illuminés. Ce stratagème réussit. Le résultat fut l'union et la fusion entière de la Maçonnerie avec l'Illuminisme en Allemagne, sous le nom de *Maçonnerie illuminée.*

campagne contre l'Église, contre les trônes, contre la société. Avant tout, on résolut de diriger tout le mouvement littéraire en Allemagne. Un certain Nicolaï, libraire de Berlin, introduit dans la secte par Leuchsenring, précepteur des princes de Hesse-Darmstadt, conçut la folle pensée de créer une ligue de libraires et d'éditeurs qui n'admettrait dans le commerce ou ne se chargerait de publier aucun livre qui n'eût l'approbation de la secte. Auparavant déjà, aidé de quelques sophistes, il avait publié une revue hebdomadaire intitulée : *Bibliothèque allemande universelle.* Le juif Mendelsohn y publia des articles pleins de venin contre le Christianisme. Le conseiller Gedike et le bibliothécaire royal Biester y firent de ronflantes apologies des coryphées des sectes maçonniques et des doctrines anti-chrétiennes, à commencer par Luther et Calvin. A cette tourbe d'illuminés de Berlin se joignit le docteur Bahrdt, qui fonda la nouvelle loge de l'Union-allemande. L'Union se divisait en deux branches, « les lettrés et les libraires ». Les premiers devaient publier des écrits et des brochures pour tourner en ridicule, non seulement les prêtres et les moines, mais aussi tout homme croyant à la divinité de Notre Seigneur et à une religion révélée quelconque, tout homme qui en général admettait quelque maxime de morale supérieure ; ils stigmatisaient du nom de jésuites toutes leurs victimes. Le célèbre surintendant de Hanovre, Stark, dut se défendre, dans un écrit particulier, d'être et d'avoir jamais été jésuite, encore moins d'avoir fait les quatre vœux des profès de la Compagnie.

Alors apparurent les journaux suivants, rédigés par la secte : *Le journal de Berlin*, *La Gazette universelle de littérature*, *La Gazette de Weimar*, *d'Erfürht*, *etc.* Chaque petit état, presque chaque ville avait son journal, soit quotidien, soit hebdomadaire, soit à tout le moins mensuel, redigé dans l'esprit de la secte. Afin d'exciter le goût de la littérature, de soutenir les publications et les librairies

de l'Illuminisme, on fonda dans chaque ville et dans chaque bourg des réunions ou clubs littéraires (*Leseverein*). Chacune de ces réunions était en même temps un club de l'Union-allemande et avait son ministre, ses assistants, etc.

On traitait avec l'ostracisme le plus sévère tous les livres et publications conservatrices; aucun libraire n'osait les prendre dans le commerce; ou s'il les recevait, il les cachait et au bout d'un an les renvoyait à leur auteur, se faisait rembourser l'argent dépensé et versait la somme à la caisse de l'Union, grossie souvent même par l'argent des églises.

Ainsi la secte s'ouvrait en Allemagne un large chemin pour arriver aux cœurs qu'elle voulait empoisonner, aux esprits qu'elle voulait séduire. La ville catholique de Vienne elle-même et d'autres villes d'Autriche, eurent leurs clubs littéraires, dont le provincial était un certain Zonenfeld, résidant à Vienne.

7. Ce fut alors seulement qu'on jeta les yeux sur la France. Weishaupt, qui avait marqué le 14 juillet 1789 pour le jour de l'insurrection générale des peuples contre les rois, craignit le naturel vif des Français. Il avait peur que, dans leur exaltation, ils ne s'emportassent avant que tout fût préparé. Aussi ne fût-ce qu'après l'organisation de la secte en Allemagne, qu'il envoya en 1787 ses adeptes en France. Il trouva là aussi le terrain admirablement préparé pour lui. En effet, si la destruction des Jésuites a été dans quelque pays la cause principale, pour ne pas dire la cause unique de la révolution, c'est bien en France. Près de 60.000 jeunes gens étudiaient dans les collèges de la Compagnie; à la suppression, toute cette jeunesse passa entre les mains des philosophes et des francs-maçons et se forma de bonne heure sur les bancs de l'école aux clubs et aux conspirations, jouant dès lors aux loges et aux rites. Sortie du collège sans aucun principe reli-

gieux, cette jeunesse se jeta dans le tourbillon des plaisirs et de la débauche, auxquels ouvraient un large champ les loges maçonniques *adoptives*, c'est-à-dire celles dans lesquelles on recevait aussi les femmes. Là au milieu des orgies et de la débauche, les meneurs de la secte examinaient, choisissaient les meilleurs talents et les faisaient parvenir aux degrés plus élevés de cavalier Kadoch, de cavalier du Soleil, de la Rose, etc., grades dans lesquels on jurait haine aux rois et aux prêtres. C'était là précisément le but principal des loges adoptives.

Contre le déluge des écrits athées et anti-sociaux, le parti conservateur catholique ne pouvait opposer une publicité organisée aussi puissamment. Si l'ordre des Jésuites avait subsisté, il aurait pu opposer une digue au mal. Il avait déjà commencé à le faire par la publication du *Journal de Trévoux*, contre lequel les sophistes s'emportèrent jusqu'à la rage. Après la destruction de la Compagnie, il fallut se contenter de publications détachées, sans aucun plan ni système.

Au moment où Bode et le baron de Busche, délégués des Illuminés de Weishaupt, arrivèrent en France, la loge la plus importante était le Grand-Orient. C'était proprement le parlement maçonnique, dans lequel siégeaient les députés des loges régulières du royaume. Philippe, prince d'Orléans, était Grand-Maître de l'Orient, titre qui n'était point pour lui une formule purement honorifique comme pour tant d'autres; ce prince était assez corrompu pour avoir pénétré les mystères infâmes des arrière-loges. Débauché effréné, athée cynique, il était prêt à sacrifier la royauté et à jeter l'aristocratie en proie à la haine satanique de la secte.

Dans la seule ville de Paris on comptait 81 loges, en majeure partie adoptives; il y en avait 16 à Lyon, 7 à Bordeaux, 6 à Marseille, 10 à Toulouse; la France comptait 282 loges régulières. Mais du Grand-Orient de Paris relevaient

encore des loges en Piémont, en Suisse, en Belgique, à Cologne, à Liège, à Spa, même à Léopol, à Varsovie, à Pétersbourg, à Moscou, dans les terres de la Virginie et dans les colonies françaises. Toutes recevaient leurs ordres du comité secret des « 24 Amis-réunis ». Pendant que dans la salle basse du Grand-Orient on s'amusait au mieux et qu'on se livrait à la débauche, « les Amis-réunis » tenaient à l'étage supérieur leur séance à huis-clos. Dans l'escalier et à la porte montait la garde un frère armé, le *frère terrible*, interdisant l'entrée à tout venant. Ce comité ne pouvait être composé que des maîtres en tous les degrés philosophiques, c'est-à-dire de ceux qui avaient juré haine à tout culte de la Divinité, à la royauté, à la religion et aux trônes.

Quelle riche conquête pour l'illuminisme bavarois de s'emparer du Grand-Orient !

Mais ce n'est pas tout. La France avait encore son illuminisme de Swedenborg et de Saint-Martin. Cette secte repoussante, qui joignait le plus grossier sensualisme des Adamites à l'exaltation des Gnostiques poussée jusqu'aux visions et aux communications avec les esprits, se donna le nom de Chevaliers bienfaisants, de Philalèthes, etc. Elle avait sa loge adoptive principale dans le château d'Hermenonville, où Saint-Germain était grand-maître. Dans aucune loge adoptive la prostitution n'était aussi éhontée. Outre cette immoralité, les initiés aux grades les plus élevés, par exemple au grade du Phénix, juraient haine « aux devoirs de citoyen, de sujet, « de famille, de père, de mère, d'amis, d'enfants ». Cet illuminisme de Swedenborg pêcha comme il put dans la Maçonnerie (1).

(1) Parlant en général, à cette époque de sectaires, il n'était pas rare de trouver des Frères appartenant à la fois à différentes loges ; par exemple, Condorcet, Mirabeau, Savalette de la Lange, trésorier royal, siégeaient dans le comité des « Amis-réunis » du Grand-Orient, étaient maîtres de la loge des illuminés de Swedenborg à Paris, et entrèrent des premiers dans l'illuminisme bavarois. Il faut bien le dire aussi, toutes ces sectes étaient sœurs, ne diffé-

Il y avait encore à Paris trois autres loges. Dans les deux premières, « la loge des Neuf-Sœurs » et celle de la « Sincérité », se rassemblait l'écume des sophistes et de l'aristocratie corrompue : Condorcet, Bailly, Camille Desmoulins, Cerutti ancien jésuite, auteur de l'apologie de l'Institut, Danton, Lalande, Chénier, le prince de la Rochefoucauld, le marquis de Montesquieu, Lafayette, Sieyès, Noël, Pingré, Mulot, Péthion, etc..... Dans la dernière loge, appelée le « Contrat-Social », se trouvaient les Frères séduits et trop crédules, partisans de la monarchie constitutionnelle, appelés plus tard Girondins.

Il ne fut point difficile aux émissaires de Weishaupt d'attirer à leur secte le Grand-Orient, et peu après les autres loges de moindre importance. On leur laissa cependant les rites et le nom de loges maçonniques. La Maçonnerie illuminée était donc la fédération de deux sectes, elle avait pour chefs le duc d'Orléans, Mirabeau, Sieyès, Savalette, Condorcet. Il était évident que l'Illuminisme, secte plus radicale, devait absorber la maçonnerie française, qui ne tendait qu'à renverser la monarchie absolue et se contentait de la monarchie constitutionnelle. Composée surtout d'aristocratie et d'hommes distingués, la Maçonnerie inclinait vers la royauté, conformément au génie français et malgré les théories anarchiques dont on la repaissait.

Que fit donc Weishaupt pour tuer ces éléments conservateurs ? Il introduisit dans les loges des Illuminés, les artisans, les commerçants, les ouvriers, en un mot les prolétaires, anarchiques par leur nature et prêts à tout faire. Philippe d'Orléans ordonna aux légionnaires de la garde d'entrer dans les loges. Sur le modèle de l'Union-allemande, on créa, dans la capitale et dans les provinces, l'Union-française, avec des « clubs de régulateurs » et des « comités de politiques ». Les

raient guère entre elles, si l'on considère leurs tendances et leur dernière raison d'être.

décrets des clubs et des comités étaient envoyés fidèlement au comité secret des « Amis-réunis » du Grand-Orient. De ce dernier comité sortaient des ordonnances pour régulariser sur tous les points, quant à l'esprit et à la direction, les travaux des loges. Ainsi donc s'élevait un état dans l'état (1).

Les monarques de l'Occident, auxquels l'Institut d'un ordre religieux catholique avait paru dangereux, se taisaient maintenant ; bien plus ils approuvaient la forte organisation et l'autorité indépendante des loges, qui punissaient du poignard et du poison les membres désobéissants ou indiscrets.

Le 14 juillet 1789 fut choisi pour l'insurrection générale. En ce jour, non seulement dans la capitale, mais dans toute l'étendue du territoire français, s'élevèrent des cris de liberté et d'égalité. Les « Frères » se portèrent des loges à l'Assemblée nationale et à l'Hôtel-de-ville. La révolution française se signala dans les faits par le sang qu'elle répandit : commencée le 5 mai par la messe du Saint-Esprit et par un discours de l'évêque de Nancy qui, au nom du tiers état, implorait la faveur du monarque, elle se termina par le régicide et en décrétant qu'il n'y a point de Dieu.

8. Il fallait dévoiler ces ressorts cachés de la révolution, d'abord pour faire voir combien le décret qui supprimait la Compagnie de Jésus était fatal non seulement à l'Église, mais encore à la société ; ensuite parce que la révolution, conduisant aux abîmes, ouvrit les yeux des conservateurs et leur fit désirer le rétablissement d'un ordre religieux, du nom duquel on stigmatisait déjà tous ceux qui croyaient à une vérité révélée quelconque. Ce n'est point là seulement ma conviction personnelle. Le cardinal Pacca et le protestant Ranke, Châteaubriand et Frédéric II, s'accordent sur ce point d'une manière étonnante. Pacca, nonce à Cologne (1786), décrit le spectacle qu'il avait sous les yeux : « Peu à peu,

(1) Voyez Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, t. IV.

« dit-il, les bons Allemands perdirent le respect qu'ils avaient « pour le clergé, le Saint-Siège et la discipline de l'Église. « Tant que subsista la Société de Jésus, qui avait plusieurs « chaires dans les Universités, et en divers lieux des écoles « publiques, ces maximes erronées trouvèrent une forte « opposition et le mal ne fit pas de grands progrès ; mais la « suppression de cette Compagnie, qui avait si bien mérité « de la religion, jointe aux progrès des sociétés secrètes, « causa à la religion catholique des pertes immenses. *Alors* « *toutes les digues furent rompues* et un torrent de livres « pervers et irréligieux inonda l'Allemagne (1). »

Ce que dit Pacca des Allemands, Ranke le répète de l'univers catholique tout entier : « L'anéantissement de cette « Société d'un seul coup, sans préparation, raconte-t-il, de « cette Société qui fit sa principale arme de l'instruction de « la jeunesse, devait nécessairement ébranler le monde « catholique jusque dans ses profondeurs, jusque dans la « sphère où se forment les nouvelles générations (2). »

Quand la France enleva la première (dès 1762) l'éducation aux Jésuites, le pratique roi-philosophe Frédéric II prédit la chute des études dans ce royaume. Il écrivait à d'Alembert : « Vous vous ressentirez avec le temps en France de « l'expulsion de cet Ordre et l'éducation de la jeunesse en « souffrira les premières années (3). »

Cette prédiction ne se réalisa pas seulement en France, si nous en croyons Châteaubriand : « l'Europe savante, dit-il, a « fait une perte irréparable dans les Jésuites. L'éducation ne « s'est jamais bien relevée depuis leur chute » (4). Dans un autre ouvrage, le même écrivain s'exprime ainsi : « Les Jésui- « tes se soutinrent et se perfectionnèrent jusqu'à leur der-

(1) *Mémoires historiques* du cardinal Pacca, traduits par Sionnet p. 13
(2) *Histoire de la Papauté*, IV, 500.
(3) *Œuvres de d'Alembert*, tom. XVIII.
(4) *Génie du Christianisme*, tom. IV, p. 300.

« nier moment. La destruction de cet ordre a fait un mal
« irréparable à l'éducation et aux lettres. On en convient
« aujourd'hui » (1).

9. De fait, la Compagnie après sa suppression ressemblait à une armée en déroute ; les ex-Jésuites, soldats de cette armée dispersée, combattaient tantôt seuls, tantôt groupés en petits corps ; tantôt ils ripostaient à l'ennemi et tantôt l'attaquaient ; naturellement ils ne pouvaient le terrasser, car l'ennemi opérait par masses, marchait en bataillons serrés sous les ordres de ses chefs ; mais le monde catholique, voyant ces efforts et ces triomphes partiels des ex-Jésuites isolés, se demandait à bon droit ce que n'aurait point fait un ordre entier composé de pareils hommes (2). Le sentiment donc du besoin de son rétablissement se réveillait et croissait chaque jour; on commença à désirer et à rechercher ces Jésuites, que si peu de temps auparavant on avait condamnés à la destruction comme inutiles. Jamais l'inconséquence et la contradiction ne parurent plus frappantes qu'alors ; jamais non plus des fils ne donnèrent de témoignage plus beaux aux vertus et aux mérites de leur mère, enlevée par une mort prématurée ; jamais ils ne se montrèrent plus dignes d'elle. Dans le cœur des ex-Jésuites restait une certaine ambition religieuse. Libres et livrés à eux-mêmes, souvent dans l'abondance et au milieu d'un entourage corrompu, ils veillaient d'un œil attentif sur eux-mêmes, pour ne rien faire qui pût avilir leur qualité de « Jésuites ». Se montrer toujours dignes enfants de la Compagnie, *digni filii Societatis*, tel était leur point d'honneur. C'était en même temps le gage le plus assuré que cette Compagnie leur mère ressusciterait. L'amour de leur vocation n'avait fait que grandir à la chute de la Compagnie, on le sent presque à chaque ligne de leur correspondance intime.

(1) *Mélanges* du Vte de Chateaubriand.

(2) Voyez document T.

Dispersés aux extrémités du monde, ils s'excitaient mutuellement : « Conduisons-nous de telle sorte que chacun, voyant « nos actes, regrette et désire notre Mère la Compagnie. » C'est là une preuve éloquente que l'Ordre, au moment de sa destruction, n'était point dégénéré, n'avait point perdu l'esprit de sa règle, était resté fidèle à la discipline religieuse (1).

Cette réaction silencieuse et lente, intérieure et cachée en faveur d'un ordre qui venait d'être détruit, prend ses commencements à Rome au pied du trône de Pie VI. Il n'en pouvait être autrement ; les papes avaient l'œil ouvert sur les menées subversives des sectes. Ils avertirent de s'en défier les monarques et les peuples ; ils voulurent les effrayer en lançant contre la secte l'excommunication et les autres censures ecclésiastiques. Clément XII le fit en 1738, Benoît XIV en 1751. Après la grande révolution, Pie VII les condamna de nouveau en 1821, Léon XII en 1826. Pie IX rappela ces avertissements et ces châtiments dans le consistoire secret du 25 septembre 1865, et dans son encyclique aux évêques le 21 novembre 1873. On n'écouta point la voix des Pères de la chrétienté. On ne crut point à leurs avertissements, et aujourd'hui toute l'Europe est sur le volcan de la Révolution.

(1). Voyez document U.

CHAPITRE II

Démarches des cardinaux Antonelli et Calini près du St-Siège pour obtenir le rétablissement de la Compagnie de Jésus.

1. Mémoire du cardinal Antonelli.
2. Discours du cardinal Calini sur la béatification de Palafox.
3. Entretien du cardinal Calini avec Pie VI.
4. Dispositions favorables de Pie VI pour la Compagnie supprimée.

1. Clément XIV, par amour pour la paix de l'Église, sacrifia la Compagnie de Jésus. Le cardinal Braschi ne contribua en rien à cet acte, et loin de le louer, il se montra favorable aux Jésuites et leur ami. Les *Zelanti* ses collègues connaissaient les dispositions du nouveau Pontife. Aussitôt donc après son élection, l'une des premières affaires qu'ils mirent en avant fut la cause de l'Ordre supprimé. On en parlait beaucoup et avec ardeur, parce que la captivité et le procès du général, des assistants et autres Jésuites, qui entretenaient la capitale de la chrétienté dans une continuelle irritation, exigeaient une prompte solution de cette affaire. Pie VI demanda à quelques cardinaux leur avis par écrit. Entre autres le cardinal Antonelli donna le sien qui fut publié dans le *Journal* du protestant Christophe de Murr et dont une traduction polonaise du temps se conserve dans les archives de la Compagnie en Pologne.

« Bien que la Compagnie, dit le cardinal, ait été abolie et
« détruite *ipso facto* par le bref de Clément XIV, cependant

« la cause grave des Jésuites doit être examinée à nouveau « selon les règles par un autre Souverain Pontife et traitée « en jugement avec la solennité requise et les formalités du « droit. » Il en donne jusqu'à six raisons : et, en terminant, il demande l'approbation des Jésuites en Russie et la publique réhabilitation de la Compagnie par un nouveau bref pontifical (1).

Quelques mois plus tard, sur la demande de la cour de Madrid, on reprit pour la troisième fois l'affaire de la béatification de Palafox, évêque d'Osma. Comme l'ambassadeur d'Espagne, d'Azara, s'agitait beaucoup pour la faire avancer, le cardinal Calini prononça les paroles suivantes (28 janvier 1777) dans la congrégation générale des rites, présidée par Pie VI en personne (Cette congrégation avait à prononcer sur les vertus héroïques de Jean Palafox) : « Le temps est court, « St-Père, et ne me permet point d'expliquer mon avis ; je « toucherai cependant les raisons capitales, soit contraires, « soit favorables à la cause du Vén. Jean Palafox. »

Après avoir apporté les raisons *pour*, qu'il démontre être insuffisantes et d'une authenticité fort douteuse, il énumère sommairement et en courant les raisons *contre*, puis il ajoute : « Je n'apporte qu'un seul argument. Depuis le temps où a « commencé l'examen de cette affaire, un argument a toujours « été présenté comme un obstacle à la béatification de Pala- « fox ; toujours remis en discussion, cet argument n'a rien « perdu de sa force jusqu'à ce jour. Le voici : Dans sa lettre « à Innocent X, Palafox, entre autres attaques contre les « ordres religieux, vomit sa plus grande malice contre la « Compagnie de Jésus. Il discute et conclut que cette Compa- « gnie étant corrompue et nuisible à l'Église de Dieu, doit « être ou réformée ou totalement supprimée.

(1) Le P. Załęski donne en note l'abrégé du *vote* ou *suffrage* présenté à Pie VI par le cardinal Antonelli. Comme le *Journal* de Christophe de Murr est fort peu répandu aujourd'hui, je préfère donner en entier aux *documents* le texte latin du cardinal. — Voyez Document V.

« Un siècle s'est écoulé depuis que cette lettre a été écrite ; « cépendant ni l'Institut, ni les mœurs des Jésuites n'ont été « juridiquement réformés. Si donc on devait ajouter foi à « Palafox, la Compagnie de Jésus aurait été tellement dépra- « vée, qu'elle aurait déjà mérité sa destruction ; mais après « un laps de temps si long, des vices et des scandales qui « n'ont jamais été vengés, jamais reprimés, auraient dû « croître démesurément ; car le mal dans une société, si l'on « ne s'oppose pas à ses commencements, va toujours s'aggra- « vant ; de même qu'un incendie, une grande inondation « gagnent si on ne les arrête tout d'abord ; et leurs forces « croissant toujours, ces fléaux finissent par tout ravager.

« Aujourd'hui donc que la Compagnie de Jésus est détruite, « je demande quelle était à notre connaissance cette Compa- « gnie avant sa suppression (qu'on lise la bulle de Clé- « ment XIII confirmant la Compagnie). Je n'ai point ici besoin « du témoignage de ces hommes qui, enflammés par la « méchanceté ou ignorant l'état des choses, inventent dans « leur esprit différents crimes honteux qu'ils attribuent aux « Jésuites ; semblables à ceux qui, en proie à une fièvre mor- « telle, voient des monstres qui n'existent point dans la nature « et contemplent des spectacles horribles ; ou semblables à « ceux qui, regardant par des verres préparés, découvrent « diverses couleurs, divers objets qui en réalité n'existent « pas. Mais je veux interroger des hommes d'une conscience « droite, d'un jugement sain, auxquels la vertu apparaît « comme la vertu, le péché comme le péché, qui jugent des « choses selon Dieu et les lumières de la foi, qui discernent « le vrai du faux ; qui dans leurs jugements ne suivent point « la foule et ses fables, mais des arguments clairs et précis ; « qui ne se laissent tromper ni par des livres infectés de « mensonges et de venin, ni par des séductions habilement « ménagées, ni par les rumeurs du vulgaire.

« Voilà les hommes dont je recherche le témoignage et je

« leur dis : « Vous qui avez un cœur chrétien, un bon jugement, « avez-vous remarqué *dans toute la Société* (et non point dans « quelques particuliers, il n'est pas ici question des individus), « avez-vous remarqué dans toute la Société quelque chose « de mauvais ? quelques crimes ? N'avez-vous point vu au « contraire cette Compagnie l'emporter sur les autres en « vertu, en doctrine, en zèle des âmes ? Si vous ne confessez « point cela, au moins devez-vous reconnaître que la Compa- « gnie de Jésus a égalé les autres ordres en science, en vie « exemplaire, en doctrine et en sainteté. Cependant elle a été « supprimée et même sa suppression a précédé la discussion « de la cause de Palafox. Après un décret rigoureux, ont été « intentés des procès qui auraient dû le précéder ; on cherche « le crime après avoir jeté l'accusé dans les fers ; on supplicie « l'accusé, non qu'il ait été trouvé digne du châtiment, mais « pour que le monde, dans son impéritie, juge qu'il l'a par- « faitement mérité.

« Ces longs et très désagréables procès sont finis, et vous « les avez, Très Saint-Père, entre les mains. Jugez vous-même « si l'on peut y trouver, je ne dis pas la faute de tout un « ordre, mais une ombre même ou un prétexte de faute. « Tant d'esprits se sont fatigués pour le faire, on a déployé « tant d'art et de diligence ; on a employé tant de moyens ; « on a tenu tant de conférences pour sonder, chercher, trou- « ver, découvrir si l'on ne saisirait pas enfin quelque mal « intérieur ou quelque trace de mal qui pût être présentée « au monde entier, stupéfait d'une pareille suppression. Et « cependant, vous le savez, Très Saint-Père, et je l'atteste en « vertu de la connaissance que j'ai de cette affaire, rien, « absolument rien n'a été découvert.

« C'est donc une pure calomnie, une injustice suprême de « prétendre que ces procès ont prouvé jusqu'à l'évidence « l'existence de cette dépravation reprochée par l'évêque « d'Osma à toute la Compagnie de Jésus. Que dis-je ? Cette

« ruine, qui a frappé l'ordre tout entier, efface toutes les taches « dont les hommes pervers l'ont jamais souillé. Aujourd'hui « la vérité est reconnue et juridiquement séparée de la faus- « seté; toutes les objections ont été discutées et réduites à « néant.

« Daignez donc, Très Saint-Père, mettre en parallèle, d'un « côté la cause de la Compagnie, pesée dans la balance de la « justice la plus rigoureuse et soumise aux plus strictes « interprétations des lois ; de l'autre toutes les objections et « crimes imputés à cette même Compagnie par Palafox : il en « ressortira plus clair que la lumière du jour, non plus la « dignité et l'innocence de la Compagnie, chose dont il n'est « pas question actuellement, mais la malice effrénée de Pala- « fox à blesser la réputation du prochain, sa licence à men- « tir, sa facilité à injurier, son obstination dans l'iniquité, lui « qui n'a point rétabli les réputations lésées, qui n'a point « compensé le tort fait par ses calomnies, qui ne s'est point « repenti de ses actes et de ses écrits.

« Enfin, Très Saint-Père, jugez comme vicaire de Jésus- « Christ, si un tel homme mérite les honneurs des autels, « jugement pour lequel nous sommes ici réunis (1). »

3. Ce même cardinal Calini, ayant atteint sa quatre-vingt-quatrième année, voulut se retirer des affaires publiques et se rendre à Brescia sa patrie. Le 1er avril 1780, il fut admis à son audience de congé par le Saint-Père. Dans cet entretien, rapporte un auteur contemporain, le cardinal, après avoir demandé plusieurs grâces pour sa personne et pour son âme,

(1) *Discours curieux du Cardinal en présence de Pie VI dans la S. Congrégation des Rites, le 28 janvier 1777* (Imprimé contemporain, Arch. Jes. pol.)

Ce discours est rapporté par Christophe de Murr, *Journal*, Tome X, p. 203. — J'ai traduit sur son texte la dernière partie : « *Daignez donc, très Saint-Père, mettre en parallèle* etc. » Elle est réduite à deux lignes dans le P. Załęski. — (N. T.)

dit à Pie VI : « Très Saint-Père, ce matin au Saint Sacrifice,
« que j'ai offert malgré mon indignité, j'ài prié Dieu avec
« une ferveur toute particulière, et le Seigneur m'a inspiré de
« vous demander une chose que je me crois obligé de vous
« exposer, en ma qualité de cardinal et d'ancien cardinal. Je
« ne veux point comparaitre au jugement de Dieu, coupable
« de l'avoir omise ; et pour un vieillard de quatre-vingt-qua-
« tre ans, ce jugement ne peut être très éloigné.

« Très Saint-Père, je recommande à Votre Sainteté la
« Compagnie de Jésus, injustement supprimée par suite du
« complot de quatre ou cinq ministres sans religion, qui ont
« voulu renverser ceux qui mettaient tous leurs efforts à
« défendre l'Église. Dans leur haine contre le Saint-Siège,
« ces misérables se sont conjurés contre ceux qui, résistant
« à leurs attaques, ont toujours combattu ouvertement pour
« défendre la Chaire apostolique par leurs travaux et même
« par leur propre sang.

« Ce n'est pas moi, Très Saint-Père, qui vous parle ainsi,
« mais en moi parle Clément XIII, ce pontife à qui vous devez
« votre exaltation. Il y avait à attaquer cet Ordre, m'a dit
« plusieurs fois ce saint Pape, quatre ou cinq ministres.
« Trompant leurs monarques, à l'insu desquels se tramait
« cette conjuration, ces ministres s'étaient donné la mission
« de diriger les cabinets ; et complotant entre eux, ils se sont
« unis étroitement pour l'emporter sur les Jésuites et le
« Saint-Siège.

« Très Saint-Père, j'ai une longue expérience du monde,
« j'ai été évêque pendant vingt années et je ne me suis pas
« éloigné de mon diocèse. Le temps m'a donc suffi pour bien
« connaître les Jésuites. Je puis affirmer à Votre Sainteté
« qu'en général j'ai trouvé en eux une saine doctrine, des
« mœurs exemplaires, un infatigable amour du travail, qu'il
« s'agît d'entendre les confessions, de prêcher, de donner
« des missions, d'enseigner dans les classes, d'assister les

« mourants, de s'acquitter de toutes les fonctions apostoli-
« ques prescrites par leur saint fondateur et leur institut. Ce
« bien général que produit la Compagnie, j'en ai été moi-
« même le témoin et je l'ai, pour ainsi parler, touché de la
« main.

« Au contraire, souvent j'ai entendu dire, souvent aussi
« j'ai lu dans des livres, que la corruption des mœurs était
« générale chez les Jésuites, que la morale qu'ils enseignaient
« était relâchée, scandaleuse ; que leur conduite, que leur
« doctrine nuisait aux royaumes, aux peuples, aux monar-
« ques. Mais j'aurais bien peu de raison et d'intelligence, Très
« Saint-Père, si contrairement à mes propres convictions, je
« m'en rapportais plus à ceux qui écrivent ou qui parlent
« mal des Jésuites, qu'à mon expérience personnelle.

« Il y a plus, je me suis informé près de tous ceux que j'ai
« entendu mal parler des Jésuites, s'ils avaient été témoins
« oculaires de cette corruption générale ; je leur ai demandé
« quels motifs les faisaient parler ainsi. Et toujours ils m'ont
« répondu qu'ils avaient lu ou entendu ce qu'ils me disaient.
« J'insistais et je demandais encore à mes interlocuteurs si
« du moins ils n'avaient point vu eux-mêmes ou s'ils n'a-
« vaient pas entendu exposer par d'autres les avantages que
« procuraient les Jésuites à la cause catholique. Ils répon-
« daient qu'ils pourraient rendre témoignage des grands
« avantages procurés, des grands travaux accomplis par les
« Jésuites. Alors je leur répondais que pour moi j'ai l'habi-
« tude de m'en rapporter plus à mes yeux qu'aux paroles
« d'autrui, quand les discours que j'entends sont le contre-
« pied de ce que j'ai vu par moi-même.

« Votre Sainteté peut voir si, depuis la destruction des
« Jésuites, nous avons retiré les avantages que promettait
« Clément XIV. J'ai contribué moi-même par mon suffrage à
« l'élection de ce pape ; mais jamais je n'ai pu approuver cet
« acte par lequel il a fait tant de mal à la sainte Église.

« Cet exposé terminé, je prie Votre Sainteté de rétablir la « Compagnie de Jésus. Croyez-moi, Saint-Père, cet acte glo- « rifiera votre règne, et toute l'Église vous devra de la recon- « naissance.

« Je sais que les monarques rendent la chose difficile; « mais ils sont peu nombreux et ce n'est point par convic- « tion qu'ils agissent ainsi. Prévenus par leurs ministres, ils « imputent aux circonstances dans lesquelles ils s'imaginent « être, la nécessité et l'obligation de penser ainsi. Votre « Sainteté seule peut déchirer ce voile et faire arriver la « vérité dans toute sa clarté aux yeux des Souverains.

« J'entends aujourd'hui que plusieurs membres du corps « diplomatique résidant à Rome, insistent auprès de Votre « Sainteté pour que vous confirmiez par une bulle la destruc- « tion de la Compagnie, pour que vous déclariez schismati- « ques les Jésuites de la Russie-Blanche, qui persévèrent dans « leur ancienne profession, parce que le bref de suppression « ne leur a pas été officiellement promulgué. Très Saint- « Père, pendant que ces hypocrites montrent tant de zèle « pour ce bref, dont ils tiennent l'autorité pour incontestable « et qui à leurs yeux passe pour un cinquième évangile, ils « s'opposent avec la plus grande ardeur aux bulles dogma- « tiques et à la bulle *In Cœna Domini*, qui a été promulguée « solennellement dans Rome. Mais Votre Sainteté est trop « éclairée pour se laisser tromper.

« Dans toutes les autres cours catholiques, les brefs qui se « rapportent seulement à la discipline ecclésiastique, ne « sont point publiés sans l'*exequatur* royal. Dans tous les « pays la chose est passée en usage et jamais le Saint-Siège « n'a blâmé cette conduite des monarques catholiques. De « plus un bref ayant trait seulement à la discipline et utile « dans un pays, peut être nuisible dans un autre, à cause des « circonstances où se trouvent les sujets, circonstances con- « nues à celui qui gouverne dans ce pays. Aussi les meil-

« leurs auteurs catholiques eux-mêmes admettent-ils *le droit* « *de prière, jus precum*, ou *le droit de représenter au Pape*, « *jus repræsentandi*, le désordre qui résulterait si un tel bref « était reçu dans le royaume. En vertu de cette représentation, « l'effet du bref reste suspendu, puisque, par le fait même de « la représentation adressée à la Chaire Apostolique, l'affaire « n'est pas encore terminée.

« Ce que je dis est si vrai, que le pape, dont le devoir est « de gouverner l'Église avec prudence, se laisse fléchir par « cette prière ou représentation des Souverains, et lui-même « arrête l'exécution du bref ou précepte ecclésiastique. C'est « là une doctrine fondamentale et véritable, que les minis- « tres, il est vrai, interprètent mal, étendent trop loin, appli- « quent sans discrétion.

« Pour en revenir à l'affaire des Jésuites, le bref de Clément « XIV n'a pas été publié dans la Russie-Blanche, parce que « l'évêque, qui en vertu du bref devait le promulguer aux « Jésuites, n'a pu leur en donner officiellement connaissance « pour des raisons à lui connues. Donc les Jésuites de la « Russie-Blanche restent paisibles possesseurs des droits « qu'ils possèdent depuis deux cent quarante ans, en vertu « de tant de bulles et de brefs de dix-neuf papes ; donc ils « sont vraiment Jésuites.

« Où donc est leur hérésie ? Où donc est leur désobéissance ? « L'évêque ne leur publie point le bref, parce que la cour de « Pétersbourg menace de l'exil celui qui le promulguera. « Assurément les lois de l'Église n'obligent point à de si dures « conditions. De plus, les princes catholiques eux-mêmes « pouvaient, sans encourir aucun blâme, défendre la publica- « tion de ce bref ; car outre ce que j'ai déjà dit, le Pape lui- « même, qui détruisait la Compagnie, n'a point commandé, il « s'est contenté d'*exhorter* les princes, *Hortamur principes*.

« C'était donc la volonté du pape Clément XIV lui-même « que les princes ne fussent point obligés par un ordre exprès

« d'exécuter ce bref. Or, s'il en est ainsi comment les princes « qui ne sont point en union avec Rome, pourraient-ils y être « tenus ? »

Ici le cardinal cite des exemples tirés des annales de l'Église, celui des Bons-Frères et des Piaristes, de St-Joseph Calasanz et de Jean Peccador ; puis il termine ainsi : « Je « parle ainsi à Votre Sainteté, pour lui montrer combien cer« taines personnes s'écartent de la vérité lorsqu'il est ques« tion des Jésuites. Tous les droits sont foulés aux pieds, dès « qu'il s'agit de détruire la Compagnie. Il est certain que cet « ordre religieux a été supprimé sans avoir été jugé, sans « qu'il ait pu se défendre ; il est certain que la conduite du « cardinal Malvezzi à Bologne, d'autres cardinaux à Rome et « à Frascati, avant, pendant et après la destruction, est un « déshonneur pour le Saint-Siège, une honte pour l'humanité « elle-même.

« Votre Sainteté connaît bien elle-même l'innocence de la « Compagnie, de son chef et de son conseil. Vous avez eu « sous les yeux les procès faits pendant le règne rigoureux « de votre prédécesseur. Le général Ricci était un saint bien « connu de Votre Sainteté. Toutes ces remarques doivent exci« ter Votre Sainteté *à se servir de tous les moyens pour effa« cer cette tache et laver cette honte du Saint-Siège*, *en ren« dant à l'innocence l'honneur qui lui a été ravi, à la Sainte « Église et à l'éducation de la jeunesse un ordre religieux « qui leur est si nécessaire.* »

4. Tel fut en réalité, dit en terminant l'auteur dont nous reproduisons le récit, tel fut le discours du cardinal au Souverain Pontife. Calini ne le prononça point tout d'un trait, mais à différentes reprises, comme il arrive dans les conversations... Pie VI dans cet entretien montra un cœur ami de la vérité et de la justice. Il dit que la suppression de la Compagnie de Jésus était une œuvre d'impiété, qu'il connaissait la

blessure faite à la Sainte Église par la destruction des Jésuites ; que de son côté il était prêt à les rétablir ; que ce ne serait point chose impossible ; tout cependant dépendait de la vie d'une seule personne : « Il nous faut maintenant, disait-il, « agir avec circonspection et prudence. Les ministres des cours « me prennent pour un tertiàire des Jésuites ; je dois faire « semblant de ne point voir ce qui se passe, bien que les « Jésuites en souffrent ; de peur qu'une violence soupçonneuse « ne rende leur sort encore plus pénible. Prions le Seigneur « qu'il daigne nous frayer la route vers le terme auquel « nous aspirons. Le rétablissement de la Compagnie n'est « pas impossible, puisque sa destruction a été injuste et illé- « gitime (1). »

Calini ne fit aucun secret de cette audience. Son cœur était déchargé d'un fardeau qui lui pesait. Il ne pouvait savoir si Pie VI rétablirait la Compagnie, mais il pouvait être tranquille, parce qu'il avait obéi à sa conscience, parce qu'il avait déclaré au pape toute la vérité. Nous rappelons qu'à ce moment la diplomatie et tout le parti anti-jésuitique avaient un nouvel accès de fièvre chaude, à cause du décret de Siestrzencewicz qui permettait l'ouverture d'un noviciat. On disait tout haut que cet évêque était coupable d'un abus de pouvoir, que le Pape lancerait l'excommunication contre les « réfractaires. » On allait jusqu'à demander instamment une nouvelle confirmation du bref de suppression. En de pareilles circonstances, il importait beaucoup aux ex-jésuites italiens de vérifier et de rédiger authentiquement les nouvelles qui couraient sur l'audience de congé du cardinal Calini.

Ils se rendirent donc chez le cardinal, qui leur dicta la relation que nous venons de rapporter et la signa de sa propre main, comme un acte digne de foi. Cette relation courut de main en main à Rome. Le pape ne nia rien, ne fit aucune protestation, ce qui prouve hautement ses dispositions favo-

(1) Ms. in-4°, p. 8. (Arch. Jes. Pol).

rables pour la Compagnie supprimée. Calini de son côté, âgé de quatre-vingt quatre ans, un pied dans la tombe, n'avait nul besoin de parler contre la vérité, de semer des nouvelles capables d'alarmer la diplomatie.

Pie VI ne rétablit pas la Compagnie ainsi qu'il le désirait. « La vie d'une personne, » de Charles III d'Espagne, y mit obstacle jusqu'en 1789, année où ce monarque mourut. La révolution française, inaugurée par l'Assemblée nationale en 1789 et qui priva Pie VI des États de l'Église et de Rome et dans la suite de sa liberté personnelle, retarda l'affaire du rétablissement de la Compagnie jusqu'au siècle suivant.

CHAPITRE III

L'Europe, envahie par la Révolution, regrette et redemande les Jésuites.

1. La *Société du Sacré-Cœur de Jésus.*
2. La *Compagnie de la Foi de Jésus.*
3. Les deux Sociétés se réunissent.
4. Chute de Paccanari.
5. Les Jésuites de la Russie-Blanche n'étaient point *réfractaires.*
6. Retour des esprits en Portugal favorable à la Compagnie.
7. Même mouvement en Espagne et dans les autres pays de l'Europe.
8. Le duc de Parme écrit au P. Lenkiewicz.
9. Trois Pères de la Russie-Blanche se rendent en Italie.
10. Ils fondent trois collèges et ouvrent un noviciat.

1. Cependant, même au milieu de cette tourmente polititique et sociale, Pie VI ne cessa point de montrer sa bienveillance pour la Compagnie détruite et sa pensée de la rétablir aussitôt que la paix lui en fournirait une occasion favorable ; nous en trouvons des preuves dans la « *Société du Sacré-Cœur de Jésus* » et dans la « *Compagnie de la Foi de Jésus* », deux congrégations religieuses fondées à cette époque et qui, à la recommandation du Souverain Pontife, se réunirent et adoptèrent le titre de « *Compagnie de la foi de Jésus.* »

J'ai sous les yeux un mémoire écrit par l'un des premiers membres de la congrégation du Sacré-Cœur de Jésus. Le but de cette Société était de former des jeunes gens pour

que la Compagnie de Jésus, aussitôt après son rétablissement, trouvât des ouvriers tout préparés (1). La première pensée de cette congrégation remonte à la veille de la révolution, et appartient à des élèves du séminaire de Saint-Sulpice à Paris, que dirigeait admirablement M. Émery. Deux prêtres la fondèrent : le prince Charles de Broglie et M. de Tournély. Ils s'établirent d'abord chez le curé de Ostert (Luxembourg), puis à Louvain. Là résidait un saint et savant chanoine de Paris, M. Pey. Ils se mirent sous sa direction spirituelle. Tout d'abord ils voulurent prendre le nom pur et simple de Jésuites, mais par égard pour le Saint-Siège ils donnèrent à la future congrégation le nom de « *Société du Sacré-Cœur de Jésus.* » Le 8 mai 1794, les deux fondateurs se retirèrent, non loin de Louvain, dans une maison de campagne qu'un banquier leur avait prêtée sur la recommandation de M. Pey. Ils y furent bientôt rejoints par deux jeunes gens, François de Tournély, frère de M. de Tournély, et Jean Le Blanc ; et tous les quatre, rivalisant d'une sainte ardeur, ne s'occupaient que de la prière et de l'étude des constitutions de S. Ignace.

Bientôt l'invasion de l'armée française en Belgique sous la conduite du général Jourdan, les força de chercher à Augsbourg un abri que leur offrirent M. Beck vicaire-général de l'évêque, et deux banquiers, MM. Obwexer et Bacciochi. Le comte Fugger de Babenhausen, ayant appris leur existence, leur offrit d'établir un noviciat dans sa propriété de Lautershoffen. Ils y passèrent quelques mois ; leur nombre s'accrut jusqu'à neuf, et ils s'efforcèrent de se conformer dans la mesure du possible à la lettre des règles et de l'institut des Jésuites ; mais ne pouvant saisir l'esprit de la Compagnie, ils cherchaient à attirer chez eux quelqu'un des profès ex-jésuites.

(1) *Mémoire sur la Société du Sacré-Cœur et sur celle de la Foi.* (Ms. in-4°, *Arch. Jes. Pol.*)

Les anciens Jésuites cependant regardaient avec méfiance cette nouvelle congrégation. Interrogés, ils donnaient volontiers des conseils et des avis, mais aucun ne voulait s'y adjoindre. Ce fut peut-être une faute de leur part, mais telle était la foi de ces Pères à la très prochaine résurrection de la Compagnie, qu'ils regardaient toutes les sociétés semblables comme intempestives. Ce qui les arrêtait surtout, c'était la ferveur exagérée de ces jeunes candidats, qui ne se laissaient pas gouverner par les sages conseils des anciens Jésuites.

Cependant les « Frères du Cœur de Jésus » firent leurs vœux simples pour un temps limité, le 15 octobre 1794, dans l'église de St-Ulrich (1). Ils ajoutèrent pour quatrième vœu le pèlerinage de Rome dans l'espace de deux ans. Ils ne croyaient cependant pas beaucoup à leur avenir, puisqu'ils firent demander au P. vice-général de la Russie-Blanche, par le P. Rauscher, qui allait à Polotsk se réunir à ses anciens confrères, de vouloir bien les incorporer à la Compagnie de Jésus. « Le P. Lenkiewicz, alors vicaire-général, craignit que l'ad-« mission d'une vingtaine de français ne souffrît des difficultés « de la part du gouvernement, alors fort en garde contre tout « ce qui venait de France. D'ailleurs comment employer tant « d'étrangers qui ignoraient la langue du pays? Il chargea donc « le P. Rauscher de leur écrire qu'ils continuassent à se sanc-« tifier dans le genre de vie qu'ils avaient embrassé, que peut-« être des temps plus favorables présenteraient l'occasion « d'exécuter leur projet dans l'Allemagne même (2). »

Mais déjà au milieu du mois d'août 1785, les Frères du

(1) « Le 15 octobre, jour de Sainte Thérèse, l'une des patronnes de la nou-« velle Société, qui l'invoquait tous les jours pour obtenir le don d'oraison, les « neuf compagnons se rendirent à Augsbourg dans l'église de St-Ulrich, choisie « de préférence parce que le pape Pie VI y avait officié à son retour de Vienne. « Ce fut au pied de l'autel où il avait célébré la messe, que les vœux furent « prononcés, après que M. de Tournély (supérieur de la Société) y eut offert le « Saint-Sacrifice. » *(Mémoire sur la Société du Saré-Cœur de Jésus, ch. 4)*.

(2) *Ibid., ch. 8.*

Sacré-Cœur, fuyant devant l'armée française, durent abandonner leur retraite de Lautershoffen. Le pèlerinage de Rome n'aboutit pas non plus. Leurs deux députés, M. de Broglie et M. de Tournély, durent s'arrêter sur les frontières de Suisse. Il ne restait plus qu'à sortir du pays et à chercher un abri, *Tanais ad undas*, au bout du monde. Ils résolurent de s'établir en Crimée (*sic*), se promettant que le gouvernement moscovite, qui protégeait les Jésuites dans la Russie-Blanche, ne leur refuserait point une pareille protection dans une province nouvellement conquise. Sur les instances cependant de M. Émery, qui était sorti comme par miracle des prisons de la Conciergerie ; à la prière aussi de l'évêque-électeur de Trèves, de l'évêque de Nancy, le comte de Saurau, gouverneur de Vienne, permit aux fugitifs de se fixer dans la capitale de l'Autriche. Le cardinal-archevêque de Vienne, Mgr Migazzi, prit d'eux un soin paternel ; il obtint pour eux dix-sept chambres dans le cloître des chanoines de Saint-Augustin. Par un concours étonnant de circonstances, habitait dans la même ville, la fille de Louis de Bourbon prince de Condé. Cette princesse qui avait été deux ans religieuse au Carmel de Turin, conçut la pensée de fonder une nouvelle congrégation de femmes. Elle la recruta parmi les anciennes religieuses qui comme elle, fuyant devant l'armée de la révolution, avaient cherché un abri à l'étranger. L'archiduchesse Marie d'Autriche appuya ce projet. On voulait fonder une congrégation semblable à celle qui surgit quelques années plus tard sous le nom de *Dames du Sacré-Cœur*. Ce projet cependant fut rejeté par M. de Tournély. L'archiduchesse avec sa nouvelle congrégation eut le malheur trois ans plus tard de s'adresser pour le même objet à Paccanari, fondateur de la congrégation des Pères de la Foi, comme nous le dirons bientôt.

Cependant l'armée française s'avançait sous la conduite de Napoléon. Comme elle menaçait Vienne, les Frères du Sacré-Cœur se retirèrent en avril 1797 à Haguenau, village apparte-

nant à l'abbaye des chanoines de Saint-Augustin de Kloster-neubourg. Malgré sa vie errante, la Société se recrutait, redoublait de ferveur dans l'acquisition des sciences théologiques et de la sainteté. Après la mort prématurée de M. de Tournély (9 juillet 1797), le P. Varin fut élu supérieur général. Il ouvrit, sous la protection de l'archiduchesse Marie, une seconde maison à Prague, régularisa les études, mit la dernière main à l'édifice intérieur de la Société, qui comptait déjà 40 religieux. Outre l'archiduchesse, les confrères trouvèrent des protecteurs dans le préfet de police, le comte Pergen, le baron de Penkler, conseiller impérial, et d'autres dignitaires de la cour de Vienne. Surtout ils attirèrent les regards des évêques français, errants comme eux en Suisse et en Allemagne. Le cardinal Migazzi, se mettant à la tête de ces prélats, prépara au nom de tous une adresse au Saint-Père, pour lui demander l'approbation de cette Société nouvelle. Pie VI, alors prisonnier dans le cloître des Chartreux à Florence, pouvait cependant communiquer avec ses nonces et le monde catholique. A la fin de mars 1799, Sa Sainteté répondit, louant la règle, les mœurs et les coutumes de la nouvelle congrégation et la mettant sous la protection du cardinal Migazzi ; il exprimait cependant le désir que cette congrégation se fondît avec une autre dont l'esprit et le but étaient les mêmes, la « Compagnie de la Foi de Jésus », fondée à Rome par un certain Paccanari.

2. Quelle était l'origine de cette nouvelle Société ? Il existait à Rome un ancien oratoire du jésuite Caravita. Beaucoup d'ouvriers et de marchands s'y réunissaient ; et voyant les grands avantages de cette institution, par reconnaissance pour les Jésuites, auxquels elle devait ses commencements, ils résolurent de fonder une congrégation de catéchistes pour expliquer la doctrine chrétienne aux enfants et aux grandes personnes dans les campagnes et les petites villes. Une

pareille résolution ne manquait pas d'un certain danger. Ces hommes en effet, n'ayant pas assez d'instruction ni assez de prudence, pouvaient facilement tomber dans l'erreur ou dans une ferveur indiscrète. Ils le sentaient eux-mêmes et désiraient gagner à leur Compagnie quelques prêtres qui les dirigeraient et dans leurs missions administreraient les sacrements.

Parmi les autres, se distinguait Nicolas Paccanari, homme dépourvu de science, mais doué d'une rare puissance de parole et qui avait le don de la persuasion. C'était en réalité un charlatan, qui séduisit nombre de gens. Commis-voyageur, puis comédien ambulant, il avait perdu son petit avoir ; alors il se mit à faire le dévot, feignit d'avoir des visions et des extases. Rusé cependant comme il l'était, il tint compte de l'opinion, qui à ce moment était entièrement favorable aux Jésuites. Il publia donc qu'il voulait fonder une congrégation ayant pour but de préparer des hommes capables, pour la Compagnie de Jésus, quand elle serait rétablie (1).

(1) Le P. Załęski est peut-être un peu sévère pour Paccanari. Voici ce que dit des commencements de ce personnage l'auteur du *Mémoire sur la Société du Sacré-Cœur et sur celle de la Foi :*

— « Accoutumé à un genre de vie dissipé et peu sévère jusqu'au moment où « il s'unit aux confrères *Del Caravita*, novice encore dans le chemin de la « perfection, il n'avait pas eu le temps de s'exercer à réprimer ses passions, « surtout l'envie de se faire un nom, la vivacité, l'impatience et l'immortifi- « cation de l'esprit et des sens ; ces défauts paraissaient en lui réprimés par « les circonstances plutôt qu'entièrement éteints. Il avait puisé dans le com- « merce un esprit de ruse et de finesse bien éloigné de la candeur et de la « simplicité évangélique. Il niait même une vérité sans détour, étendant trop « loin ce qu'il avait entendu dire des restrictions mentales. Enfin il avait « retenu de son ancienne profession une sollicitude inquiète pour les moyens « d'existence temporelle ; et dans les peines qu'il se donnait pour procurer « des aumônes à sa Société, on voyait qu'il ne s'abandonnait pas assez à la « Providence.

« Tel était Nicolas Paccanari qui, par un esprit d'ambition, pour devenir « fondateur d'ordre, manqua le sublime de sa vocation et dérangea les vues « de Dieu sur lui et sur plusieurs de ses compagnons, qu'il sut fasciner jusqu'à « la fin. Mais dans le temps qu'il partit pour Lorette et depuis, pendant long-

Les ex-Jésuites ne se fiaient point à lui ; voyant cependant que beaucoup de dignitaires ecclésiastiques et de prêtres séculiers appuyaient avec zèle son entreprise et que Paccanari recrutait des adeptes à Venise, Ancône et autres villes de l'Italie, ils ne voulurent point s'opposer à ses efforts, pour n'être pas accusés de jalousie de couvent ou de haine contre lui.

Il nous suffit de dire qu'à la fin de 1798, Paccanari, qui n'était pas encore prêtre, fonda, avec douze compagnons, la « Compagnie de la Foi de Jésus ». A cette même époque, il conçut la pensée de fonder une pareille congrégation pour les femmes : « Tu es prédestiné à devenir fondateur d'ordre, » se disait-il à lui-même et il le répétait à ses compagnons avec beaucoup d'emphase. Il se rendit donc à Prague et gagna si bien la crédule archiduchesse Marie, qui habitait cette ville, depuis 1797, qu'elle se mit sous sa direction avec toutes les dames qui s'étaient données à Dieu dans sa congrégation.

Pendant ce temps, la congrégation des Pères de la Foi se développait, grâce aux industries qu'ils employaient pour se se préparer les voies. Ils portaient l'habit de la Compagnie, se

« temps encore, il n'avait que les intentions les plus pures » = (Chap. 24 et 25).

Paccanari avait voulu aller implorer à Lorette le secours de la T. S. Vierge pour la Société naissante.

Mais voici ce que le même auteur dit de Paccanari dans le temps que ce malheureux s'obstinait à ne pas vouloir réunir sa congrégation à la Compagnie de Jésus, déjà rétablie en Russie :

= « Il est un mystère que la discrétion m'a toujours empêché de vouloir pénétrer. Il me paraît pourtant que le P. Rozaven a été informé un des premiers « du désordre des mœurs du P. Paccanari, et que ce fut cette connaissance « qui l'engagea à faire à Rome un second voyage en 1803, six mois seulement « après être revenu de la Congrégation générale. Il eût été imprudent de « divulguer ce qu'il savait, le scandale aurait été horrible. Ainsi il se contenta « de s'ouvrir au St-Père, qu'il trouva déjà mieux informé qu'il ne l'était lui-même, et qui, par égard pour l'archiduchesse, qui ignorait les fautes de « Paccanari, voulait remédier au mal tout doucement et sans bruit. Quoi qu'il « en soit de mes conjectures, voici ce qui est certain : le St-Père, après avoir « écouté le P. Rozaven, lui dit : « Je vous approuve, vous avez bien fait d'être « venu ici pour cette affaire. » =(chap. 56) (N. T.)

donnaient partout pour de vrais Jésuites, se vantaient hautement d'avoir la règle de S. Ignace. Comme les membres les plus zélés du clergé appelaient de tous leurs vœux le retour des Jésuites, beaucoup de prêtres vertueux entrèrent dans cette congrégation. La plupart d'entre eux se rendirent quelques années plus tard dans la Russie-Blanche, où ils furent reçus, non comme corporation, mais individuellement, au noviciat de la Compagnie déjà rétablie. On se tromperait donc gravement si l'on croyait que le charlatanisme de Paccanari avait donné son cachet à cette jeune congrégation. Paccanari lui fit beaucoup de mal ; il la détourna de sa première direction et ruina sa réputation ; mais malgré cela les Pères de la Foi cherchaient sincèrement le bien de l'Église ; ils désiraient hâter et rendre plus profitable le retour de la Compagnie de Jésus.

Ils avaient déjà une maison à Spolète et Paccanari se rendit auprès de Pie VI, accompagné du P. della Védora. Ils furent présentés au Saint-Père par l'ex-jésuite Marotti, secrétaire des brefs apostoliques. Même à cette audience pontificale, ils se présentèrent en habit de Jésuites. Pie VI ne les reprit point de ce manque de tact ; il les reçut avec bonté, leur accorda des privilèges pour sept ans, approuva leur congrégation et leur commanda de prendre sous leur protection les élèves du collège de la Propagande, dispersé par les Français. Il est évident (et c'est chose facile à comprendre, dans la confusion générale qui régnait alors) que Pie VI dans sa captivité n'était exactement instruit ni du caractère de Paccanari ni des circonstances qui avaient accompagné la fondation de sa congrégation. Paccanari, après avoir passé quelques jours à Spolète, courut à Rome rassembler les élèves de la Propagande. Là il fut saisi par la police française et enfermé au château St-Ange. On fit venir aussi de Spolète ses compagnons et leur procès fut commencé. Bientôt cependant on se convainquit que, sous le voile de cette nouvelle congrégation, ne

se cachait aucun complot politique ; on les remit donc tous en liberté au commencement de 1799, leur ordonnant seulement de quitter le territoire de la « République Romaine. » Paccanari se mit avec les siens sous la protection du duc de Parme; les ex-jésuites de cette ville, qui n'avaient reçu aucune information de leurs Frères de Rome, accueillirent leurs futurs compagnons à bras ouverts. Dans une seconde audience de Pie VI, Paccanari obtint de nouveaux privilèges ; en même temps le Souverain Pontife lui dit de se rendre à Vienne et de mener à bonne fin la réunion de sa congrégation avec celle des Frères du Sacré-Cœur, qui l'emportaient sur les Paccanaristes en science, en nombre et en ancienneté.

3. Paccanari arriva à Vienne au mois d'avril 1799, et le 18 du même mois, il eut un entretien avec le P. Varin, qui avait succédé au P. de Tournély. Il fut résolu que le nom de Frères du Sacré-Cœur disparaîtrait, que les membres de cette congrégation passeraient dans la Compagnie de la Foi de Jésus, dont le nom resterait, et que le supérieur général de tous serait Paccanari. Dès lors il commença à s'appeler général d'un ordre qui, malgré cette réunion, ne comptait pas plus de 70 membres. A son retour, il alla à Prague, établit la congrégation de femmes projetée dix-huit mois auparavant et les appela « *Dilette di Gesù, les Bien-Aimées de Jésus.* »

Dans son administration générale, il est difficile d'apercevoir quelque idée-mère. Il relâcha la règle des Frères du Cœur de Jésus, qui lui parut trop monacale (1) ; il entreprit de régulariser les études, lui qui n'avait jamais étudié. Il lança à tout hasard les membres de la Société de côté et

(1) = « Il trouva les récréations d'Hagenbrunn monacales et beaucoup trop « graves, il les rendit bruyantes : il nous faisait jouer aux barres et à divers « autres jeux. Les paysans d'Hagenbrunn, surpris de ce changement subit, « dirent que nous étions devenus fous. » *(Mémoire, ch. 40).*

d'autre, n'ayant pas encore de missionnaires formés ; il reçut de Pie VI des missions sur la côte orientale de l'Afrique jusqu'à Madagascar et Suez ; il ouvrit une mission en Hollande et en Angleterre, une maison à Dilingen et quelques autres en France, des stations à Milan, à Pavie, à Padoue, à Vicence et à Crémone, où les Pères de la Foi s'occupaient au service des hôpitaux civils et militaires.

4. Mais l'heureuse étoile de Paccanari commença à pâlir. L'empereur François, qui voyait d'un œil défavorable l'archiduchesse Marie devenue le jouet de ces « nouveaux Jésuites » ou Paccanaristes, ferma les maisons des Pères de la Foi à Prague et Haguenau. Quand la princesse eut quitté Prague pour se rendre à Rome, le nonce de Vienne refusa à Paccanari d'ordonner ses prêtres, et le nouveau pape Pie VII, qui venait d'être élu à Venise, ne se montrait nullement favorable à la Société et à son fondateur. Paccanari méritait bien ce traitement à cause de sa conduite, qui n'était point religieuse, et de son insupportable arrogance. De commis-voyageur et de comédien, sans noviciat et sans études, devenu général d'un ordre religieux, son orgueil et sa vanité lui faisaient commettre de nouvelles fautes à chaque pas. Il rompit ses relations avec les ex-Jésuites, qui ne lui paraissaient déjà plus nécessaires ; et comptant sur la protection de l'archiduchesse Marie, il poussa son indiscrétion si loin, que deux cardinaux étant venus le voir, il les reçut au lit.

Pie VII, visitant en 1800 l'archiduchesse Marie à Padoue, accorda à sa prière une audience à Paccanari. Le général se présenta encore avec ses frères en habit de Jésuites. Le Pape sembla ne pas s'en apercevoir ; il refusa cependant énergiquement d'approuver la congrégation. On s'était déjà aperçu plus tôt que Paccanari était tombé dans les filets de la cour de Madrid ; l'ambassadeur d'Espagne à Vienne comblait de

faveurs ce malheureux fondateur d'ordre, tandis que la cour de Vienne ne l'épargnait plus que par égard pour l'archiduchesse.

L'archevêque de Crémone lui accorda enfin l'ordination de ses prêtres, et la maison-mère de la Société fut établie à Rome sous la protection et aux frais de l'archiduchesse. Les Pères de la Foi remplissaient toutes leurs fonctions, vêtus de l'habit de la Compagnie, au vu et au su du Pape et toujours avec la pensée de se réunir aux Jésuites ; nous verrons que cette réunion n'eut pas lieu.

5. Ici nous constatons seulement les faits suivants : les classes inférieures des artisans et des commerçants, aussi bien que l'épiscopat et le clergé séculier, sentaient le besoin du rétablissement de la Compagnie ; l'attente de ce rétablissement était générale, universelle, comme vingt ans auparavant tout respirait la guerre contre les Jésuites. Nous rappellerons aussi ce que nous avons dit dans le chapitre précédent des dispositions de Pie VI. La confirmation éloquente de notre opinion et de notre manière de voir, se trouve dans l'extraordinaire inclination et bienveillance de ce pape pour les deux Sociétés qui déclaraient ouvertement et bien haut qu'elles n'étaient qu'une préparation au rétablissement de la Compagnie de Jésus, qu'elles prenaient non seulement ses règles mais encore son habit, et qu'elles se réuniraient à elle aussitôt qu'elle ressusciterait.

Si le Pape avait tenu les Jésuites de la Russie-Blanche, ainsi que le publiait la diplomatie, pour des « réfractaires » et des rebelles, il n'aurait pu regarder d'un œil favorable et combler de privilèges des corporations qui déclaraient hautement avoir le même esprit que ces *réfractaires* et désiraient même se réunir à eux.

6. Parmi les royaumes catholiques, le Portugal, qui le

premier trente ans auparavant, avait ouvert la campagne contre les Jésuites, fut le premier aussi qui prit la défense de l'ordre détruit. La chute de Pombal (1778) et la réhabilitation des Jésuites sont deux faits inséparables. Le protestant Christophe de Murr a publié dans son *Journal* les condamnations qui frappèrent à son tour le ministre coupable (1).

A la même époque fut publiée, dans ce même *Journal*, une histoire très détaillée de la *persécution des Jésuites en Portugal*. Lue par les protestants aussi bien que par les catholiques, elle gagna les esprits et influa sur l'opinion en faveur de la Compagnie. Par l'ordre de la reine, un tribunal particulier, sous la présidence de Gonzalve de Silveira s'occupa de la revendication des biens des Jésuites. On fit sortir les Pères des cachots où les avait jetés Pombal. « Les Jésuites « qui sont sortis des prisons, écrit un auteur contemporain, « entendent les confessions, prêchent aux grands applau« dissements des fidèles. Le peuple dit que, pour avoir « changé l'habit religieux contre celui des prêtres séculiers, « ils n'ont changé ni de vie ni de doctrine. Avec la permis« sion de la reine, le P. Pirès originaire de Bahia, est revenu « de Rome. Les religieux de la Compagnie de Jésus brillent « dans ce royaume aux yeux du prochain par l'exemple « admirable de leurs vertus. Le P. Borgès a un don particu« lier pour assister les mourants ; on se le dispute de tous « côtés, même dans les maisons des grands (2). »

Aussitôt que le marquis Menezès, nouvel ambassadeur de Portugal, arriva à Rome le 5 janvier 1779, le P. Manzo se présenta devant lui, au nom des Jésuites portugais, et le pria d'augmenter leur pension. Le marquis répondit qu'il était toujours disposé à écouter les ex-Jésuites ; quant à la pension, il leur recommanda de rédiger une supplique. On

(1) Christophe de Murr, *Journal, tom. VIII, p. 59, 63, 76, 79 ; tom. X, p. 149.*

(2) *Ibid., tom. VIII, p. 64. 66.*

permit à six ex-jésuites d'habiter dans l'abbaye de Notre-Dame de Belem près de Lisbonne. La reine les reçut avec une grande bienveillance. Son mari, don Pedro, régent du royaume, montra pour eux une bonté égale ; il appelait en riant sa robe de chambre Roupetta, c'est-à-dire habit de Jésuite. Si quelqu'un de ses chambellans lui demandait : « Votre majesté se rappelle-t-elle encore les Jésuites? » — « Pourquoi pas? répondait don Pedro. Mon père Jean V était « content de ces religieux, ils lui ont rendu des services « signalés ; et moi je n'ai pas oublié la doctrine salutaire « qu'ils m'ont enseignée. »

Une autre fois, en 1782, lorsqu'on introduisit à la cour la fille du marquis de Penalva comme dame d'honneur, comme tous admiraient son érudition et son habileté dans la langue latine, Don Pedro demanda aux courtisans quel avait été le professeur d'une personne aussi distinguée. On lui répondit que c'était le jésuite François Duarte : « Voilà des hommes « créés pour l'éducation, s'écria le régent ; nous sentons « vivement la privation des Jésuites. Fasse le Ciel que je « puisse les faire revenir dans mon royaume avant ma « mort ! ». — « C'est vrai, dit la reine, en les perdant nous « avons beaucoup perdu (1). »

Témoin d'un tel changement dans les esprits, l'ancien confesseur de la reine, l'ex-jésuite Oliveira, avait remis dès 1780, au nom des ex-jésuites portugais, deux mémoires, l'un à Pierre III, l'autre à la reine Marie. A la reine, il demande une déclaration officielle de l'innocence des Jésuites en Portugal, et dans ce but il ramène à treize chefs les accusations dont Pombal devait se justifier (2). La reine permit les poursuites contre Pombal ; cependant l'affaire marcha fort lentement, parce que

(1) *Ibid., Tom. X, p. 141 ; Tom. XI, p. 223 ; Tom. XII, p. 279.*

(2) *Ibid., Tom. X, p. 148-162.* Christophe de Murr donne *in-extenso* le texte original latin du mémoire.

d'abord il fallait achever la réhabilitation de la noblesse et des victimes de la conjuration inventée par Pombal en 1758.

Les ex-Jésuites remirent, le 17 octobre 1780, un second mémoire à Pierre III, priant ce prince d'intercéder auprès de la reine pour accélérer l'affaire. Pierre intercéda en effet, apportant jusqu'à dix-neuf motifs présentés par les ex-Jésuites, pour lesquels il fallait absolument réviser les décrets de Pombal contre eux. Enfin un rescrit de la reine (23 août 1781) déclara que Pombal avait mérité la peine de mort, que cette peine était commuée par la reine en exil dans sa propriété, que Pombal devait réparer les outrages et les torts causés par lui à la noblesse et aux personnes privées (1). En conséquence, dès le commencement de 1782, un certain nombre d'ex-Jésuites portugais revinrent d'Italie ; et bien que le décret de banissement porté contre les Jésuites n'ait été abrogé qu'en 1818, cependant les esprits étaient préparés en Portugal, dès avant l'explosion de la révolution française, à recevoir le rétablissement de la Compagnie.

7. En Espagne, malgré l'acharnement de Charles III, l'opinion publique inclinait en faveur de la Compagnie détruite. Ce monarque était la « seule personne » dont la vie empêchait le rétablissement de la Compagnie. Pie VI comptait peut-être trop scrupuleusement avec le fanatisme anti-jésuitique de la cour d'Espagne. Christophe de Murr raconte dans son *Journal* que le roi d'Espagne jugeait autrement de la lettre trouvée dans la chambre du recteur de Madrid (2). Malgré cela cependant, il s'obstinait à empêcher le rétablissemeut de la Compagnie. Rien d'étonnant dans cette obstination. Il était difficile de demander à un monarque si jaloux de son autorité suprême et de son infaillibilité, de reconnaitre publiquement sa faute, en autorisant le rétablissement des Jésuites. Il per-

(1) *Ibid., Tom. X, p. 167-184.*
(2) *Ibid, p. 144.*

sévérait donc dans son opposition, mais il avait beaucoup relâché de sa rigueur à l'égard de ses victimes. Il ouvrit les frontières de ses états aux exilés; il s'efforça même par voie diplomatique d'en faire revenir quelques-uns dans le pays, entre autres le P. Pignatelli. En Espagne comme ailleurs, ces Jésuites, immoraux et si dangereux peu de temps auparavant encore, furent chargés d'administrer des paroisses, d'enseigner dans les collèges, et l'on augmenta la pension de ceux qui restaient en exil. Dans ce pays foncièrement catholique, la fureur anti-jésuitique se concentra à la cour du roi et dans la noblesse qui approchait de plus près Sa Majesté. La masse du peuple n'eut pas même le temps de se pénétrer de cette haine, si prompte et si imprévue avait été l'expulsion des Jésuites ; elle avait été de plus exécutée avec une barbarie et une violence qui pouvaient peut-être imposer silence aux masses, mais non leur inspirer la haine pour les victimes d'un pareil traitement. La révolution française et en général les troubles de l'Occident furent la cause pour laquelle le petit-fils de Charles III rétablit la Compagnie, et cette réhabilitation fut d'autant plus magnifique qu'elle avait été plus tardive.

Après ce que j'ai dit plus haut sur les dispositions du parti catholique et conservateur à l'égard des Jésuites en France et en Allemagne, je n'ai rien à ajouter ici. Une chose plus frappante, c'est que la destruction de la Compagnie n'arrêtait pas la polémique à son sujet. On aurait dit que sur son tombeau, son esprit veillait encore pour la défendre ; il n'y avait plus de Jésuites, et le fantôme du jésuitisme poursuivait encore les ennemis de la Compagnie et ceux de l'Église. Il est difficile d'énumérer les ouvrages de toute sorte publiés alors pour ou contre les Jésuites. La crainte fièvreuse de voir la Compagnie se relever, était visible chez ceux qui trouvaient leur profit dans sa ruine. Les Allemands protestants renouvelèrent leurs anciennes haines contre l'ordre. Pierre-Philippe

Wolf, professeur à Augsbourg, publia en quatre volumes une *Histoire universelle des Jésuites* dans laquelle il ramassa tout ce qui avait été jamais écrit ou dit contre eux. Il se rencontra un apologiste anonyme de la Compagnie qui écrivit en quatre petits volumes des *Remarques générales sur l'Histoire universelle des Jésuites*. Dans sa préface, le défenseur des Jésuites rappelait à Wolf ces mots de Bayle : « S'il est vrai que les « Jésuites achètent leurs calomniateurs, ils ont en réalité « placé leurs capitaux à bon intérêt. » Wolf mentait si effrontément, que son corréligionnaire Christophe de Murr en fut révolté et écrivit une apologie courte mais vigoureuse des Jésuites.

8. Cependant la tempête de la révolution française grondait toujours plus furieuse. Les monarques qui s'étaient conjurés pour affliger le Pape, voyant ce qui se passait en France, commencèrent à trembler pour leur trônes et rabattirent beaucoup de leurs desseins usurpateurs. Naples fit la paix avec le Saint-Siège. Ferdinand IV appela même l'ex-jésuite Pignatelli près de lui pour le consulter sur le rétablissement de la Compagnie. Il posa cependant des conditions qui changeaient la nature de l'ordre et en faisaient plutôt un corps enseignant qui dépendrait du gouvernement (1). Léopold supprima nombre de dispositions hostiles à l'Église dans la Toscane et en Allemagne. En Belgique, où les esprits s'étaient révoltés à cause des réformes joséphistes, l'Église était en paix.

La révolution, semblable à un orage qui purifie l'atmosphère, ramena à de saines idées beaucoup d'esprits égarés ; ceux qui l'avaient prévue, et qui avant qu'elle éclatât, étaient fidèles à l'Église et à la foi, s'affermirent dans leurs principes et leurs convictions. Les monarques surtout, sages enfin après le danger, ramenaient avec eux les Jésuites, à mesure qu'ils remontaient sur leurs trônes.

(1) Bouffier, *Vie du P. Joseph Pignatelli*, p. 215.

Dans une tempête, ce sont les embarcations légères qui sont les plus agitées ; aussi les ébranlements de la révolution se firent-ils sentir tout d'abord et le plus fortement dans les Principautés d'Italie. Le moment prédit par Catherine II arrivait : « Il viendra un temps, disait-elle, où les « monarques de l'Occident me demanderont de leur envoyer « des Jésuites ». Sa prédiction se réalisa ; le 1er décembre 1793, un courrier de Pétersbourg apportait un paquet de lettres au vice-général Lenkiewicz. Les Pères, quelque peu inquiets de ce nouveau courrier, décachetèrent le paquet et trouvèrent une lettre de l'Infant d'Espagne, prince de Parme et de Plaisance, adressée au P. vice-général. Ce prince déclare qu'il a déjà tout préparé dans ses états pour le rétablissement de la Compagnie et demande qu'on lui envoie pour commencer trois Pères avec pleins pouvoirs (1).

Le paquet renfermait une seconde lettre écrite par l'ex-jésuite Borgo, très célèbre en Italie pour son érudition, sa prudence et les œuvres qu'il avait accomplies avant la suppression. Il s'étendait longuement sur les desseins du prince, rapportait que déjà beaucoup d'ex-jésuites étaient logés dans les trois anciens collèges du duché de Parme, où on les avait introduits avec une pompe vraiment royale et comme en triomphe ; qu'on leur avait rendu leurs biens d'autrefois, que le bâtiment des classes était trop petit pour la jeunesse qui se présentait, que la vaste chapelle ne pouvait contenir le peuple qui se pressait aux cérémonies religieuses. Il ajoutait que sans aucun doute les ducs de Modène et d'Etrurie suivraient l'exemple du duc de Parme et qu'il fallait en conséquence envoyer au plus tôt des Pères de la Russie-Blanche (2).

Après la lecture de cette lettre, *sustulerunt Nostri manus in cœlum*, nos Pères levèrent les mains au ciel et glorifièrent la Providence divine, car elle se servait, pour rétablir la Com-

(1) Voyez Document X.

(2) *Hist. Albo-Russæ Soc., Pars II, Cap 42.*

pagnie, de cette maison même de Bourbon, qui avait si puissamment contribué à notre ruine. De fait il est difficile de ne point incliner le front devant les décrets insondables de Dieu. Charles III d'Espagne avait pendant tout son règne poursuivi d'une haine implacable la Compagnie de Jésus dans tous les pays et jusqu'aux extrémités du monde ; et c'est son petit-fils qui le premier appelle les Jésuites dans cette même ville de Parme, où s'étaient concentrés les efforts réunis de la maison de Bourbon pour la destruction de l'ordre ; c'est de cette ville que vingt ans plus tôt l'on avait enlevé les Jésuites pendant la nuit et qu'on les avait conduits sous bonne garde, comme les derniers déserteurs et sans leur fournir aucun secours, hors des frontières du duché. C'était donc bien avec justesse que le P. vice-général répondait au duc de Parme : « Il faut remercier le Seigneur et baiser avec un amour filial « cette main de notre Père céleste, qui tantôt nous comble de « bienfaits, tantôt nous éprouve et nous châtie, sans jamais « cesser d'être la main d'un Père. »

9. Il n'y avait pas de temps à perdre. De Pétersbourg aussi arrivèrent des lettres, des passeports pour les Pères et l'ordre de partir au plus tôt. Le vice-général nomma le P. Antoine Messarati, originaire d'une grande famille de Milan, pour organiser la Province avec pleins pouvoirs ; on lui donna pour compagnon le P. Panizzoni, instructeur des Pères de troisième probation à Dunabourg, et le P. Scordialo, professeur de théologie. L'instruction donnée aux Pères renfermait six points et témoigne de la haute raison du P. Lenkiewicz et de son conseil (1). Une copie en fut envoyée à la cour de Pétersbourg.

(1) Les deux premiers points recommandent une soumission parfaite et tous les égards pour le duc et l'archevêque de Parme ; le troisième et le quatrième, d'ouvrir le plus promptement possible le noviciat, avec la permission de l'autorité spirituelle. Il faut être très prudent dans le choix des candidats, surtout

Dès la fin de décembre 1793, les Pères se rendirent en Italie, portant au duc avec eux les lettres du vice-général. Le P. Lenkiewicz y remercie Son Altesse d'une si grande bonté et lui déclare qu'il reçoit les ex-Jésuites qui sont dans le duché de Parme et les incorpore à la Compagnie de Jésus de la Russie-Blanche. Dès les premiers jours de février 1794, les trois Pères étaient à Parme. La famille ducale, la cour et la population les reçurent avec enthousiasme ; mais on s'aperçut bientôt que le duc n'avait pas préparé tout ce qu'il fallait pour mener l'œuvre à bonne fin. Il comptait sans aucun doute beaucoup trop sur les sympathies de Pie VI pour lui et pour la Compagnie. Ce ne fut qu'après l'arrivée des Pères qu'il demanda au Pape, dans une humble supplique, de vouloir bien rétablir dans son duché la Compagnie de Jésus avec tous ses anciens privilèges, et de l'autoriser à ouvrir un noviciat. Sans nul doute, c'est le P. Borgo qui avait porté le prince à retarder cette démarche, la plus importante dans toute cette affaire ; il comprenait que le Souverain Pontife ne voudrait point compromettre le duc par un refus, après que celui-ci se serait donné tant de peine pour négocier avec la cour de Pétersbourg et pour faire venir les Pères. Ses calculs furent déjoués. Le Pape répondit qu'il louait le zèle du prince pour le bien de ses sujets, que lui-même se serait employé sans qu'on l'en priât au rétablissement de la Compagnie ; mais il devait faire attention à la cour d'Espagne, toujours défavorable aux Jésuites, afin de ne point donner par là de prétexte à l'invasion des États pontificaux et à des complications encore plus difficiles.

des plus âgés, qui ne doivent en aucune façon s'être mêlés de *questions politiques*. Il ne faut même recevoir les anciens ex-jésuites qu'avec prudence et après les avoir éprouvés. Les deux derniers points regardent les écoles, où l'on doit élever la jeunesse en la rendant fidèle et soumise à ses rois, utile à la patrie, obligeante et charitable pour ses concitoyens. Il faut surtout la préserver de lire sans choix les livres et les écrits révolutionnaires des sectaires. (*Hist. Albo-Russæ Soc., Pars II, Cap. 44.*)

Nous n'avons point la pensée de condamner la prudence de Pie VI ; elle ne lui servit cependant de rien. Trois ans ne s'étaient pas écoulés, que Charles IV, malgré le refus donné par le Pape à l'affaire des Jésuites, s'entendit secrètement avec la République Française et Napoléon pour le partage des États de l'Église.

La meilleure preuve que la cause du refus était bien uniquement la crainte de la cour d'Espagne et non l'aversion de Pie VI, c'est que ce même Pape, dans une lettre confidentielle, permit l'établissement des Jésuites à Parme, avec la seule restriction qu'ils ne prendraient ni le nom ni le chiffre de la Compagnie, qu'ils porteraient l'habit des prêtres séculiers et rempliraient à petit bruit les obligations de leur vocation.

10. Les Jésuites étaient donc en réalité rétablis dans les états de l'Infant Ferdinand ; ils avaient trois collèges : à Parme, à Plaisance et à Saint-Domnin, où ils enseignaient, en menant la vie religieuse. Le P. Messarati, que le vice-général avait nommé provincial, étant mort peu de temps après son arrivée à Parme, le P. Panizzoni le remplaça. Il reçut dans la Compagnie les ex-Jésuites qui demandaient à rentrer et leur permit de renouveler leur profession publiquement dans l'église ; ainsi le fit par exemple le P. Pignatelli, dans l'église de Saint-Roch à Parme, le 6 juin 1797 ; les Pères de Parme reparurent au confessionnal, en chaire, dans les missions et dans les classes ; en un mot, ils se livrèrent à tous les genres de travaux et d'occupations en rapport avec leur institut.

Au bout de cinq ans, on ouvrit un noviciat à Colorno. La cause de ce retard fut que Pie VI ne permit point aux novices de faire les vœux simples, mais ordonna de les envoyer dans la Russie-Blanche à cet effet et pour y terminer leurs études ; la condition, comme chacun le voit, était trop dure et cependant nécessaire si l'on voulait éviter toute rumeur. Le premier

maître des novices fut le P. Joseph Pignatelli, homme d'une grande vertu, d'une éminente sainteté.

Sous sa direction spirituelle, six jeunes gens commencèrent leur noviciat, le 6 décembre 1799, dans la maison de Saint-Etienne à Colorno ; et la peste, qui bientôt ravagea cette ville, leur fournit une admirable occasion de pratiquer dans les hôpitaux les vertus d'humilité et de charité.

Pour ne point devancer dans notre récit le cours des événements, revenons aux Jésuites de la Russie-Blanche, grandement affligés par la mort de Catherine II, au mois de novembre 1796 (1).

(1) Les détails sur la mort de Catherine et les premiers moments du règne de Paul Ier, sont racontés d'une manière très intéressante par le comte de Ségur, dans l'ouvrage intitulé : *Vie du comte Rostopchine*, p. 27-45.

Lorsque le comte Markow déclara à Catherine que le roi de Suède rompait ses fiançailles avec la grande duchesse Alexandra, la tsarine fut frappée d'apoplexie ; aussitôt cependant elle revint à elle-même. Elle ne fut emportée d'une seconde attaque du même mal que six mois plus tard, le 18 novembre, dans les cabinets où par mépris elle avait relégué le trône du roi Stanislas. L'une de ses femmes, au bout d'une demi-heure, inquiète de ne pas la voir revenir, courut à sa recherche et trouva la tsarine étendue par terre, sans connaissance, le visage extrêmement rouge, l'écume à la bouche; un râle désagréable sortait de sa poitrine. On la transporta dans sa chambre à coucher, elle ne recouvra plus sa connaissance. L'écume et des caillots de sang lui sortaient de la bouche, le râle était intolérable à entendre, l'agonie dura 36 heures. Le 20 novembre à 9 h. 1/4 du soir, « la grande Catherine » cessa de vivre, portant au tribunal de Dieu son âme chargée de toute une longue série de crimes et d'excès. L'héritier du trône, Paul Ier, fit preuve dans ces heures de deuil d'un cœur de fils sensible et bon ; il pleurait, il était inconsolable, au point que Rostopchine dut l'avertir qu'une telle prostration d'esprit avilissait la majesté d'un souverain.

CHAPITRE IV

Depuis l'avènement de Paul Ier jusqu'à la mort du P. Lenkiewicz

1. Incertitude des Pères à l'avènement de Paul Ier.
2. Tout semble se tourner contre les Jésuites.
3. Jeunesse de Paul Ier.
4. Causes qui modifièrent sa nature.
5. Le légat Litta chez les jésuites d'Orcha.
6. Siestrzencewicz indispose le légat contre les Pères.
7. Lettre de Mgr Litta au Père Wichert.
8. Paul Ier visite le collège des Jésuites à Orcha.
9. « Règlement » envoyé par l'archevêque à la mort du P. Lenkiewicz.
10. Siestrzencewicz victime de ses intrigues et de sa duplicité.

1. Le nouveau tsar Paul 1er, en montant sur le trône, regarda comme son premier devoir d'écarter les favoris et les dignitaires influents sous le gouvernement de sa mère et de les remplacer par ceux qu'il avait connus de plus près et aimés dans sa solitude de Gatchine, en particulier le comte Rostopchine.

Quelles étaient ses dispositions à l'égard de la Compagnie? Il était difficile de le deviner. Les Jésuites eux aussi avaient été favorisés par sa mère, mais ils ne s'étaient mêlés en rien du gouvernement, de la politique et des intrigues de la cour ; il est vrai qu'en s'appuyant sur la visite faite par le prince à Polotsk quinze ans auparavant, on pouvait concevoir des espérances flatteuses, mais les dispositions et les

convictions de cette nature si capricieuse n'avaient-elles pas changé depuis un temps si long? Son voyage de quatorze mois dans l'occident, pendant lequel il avait pu entendre beaucoup, lire encore davantage contre les Jésuites, ne l'avait-il pas prévenu contre la Compagnie? Paul était resté quelques semaines à Rome et avait été reçu avec la plus grande bonté par Pie VI. Il avait passé de longues heures à converser amicalement avec le Saint-Père, qu'il aimait sincèrement; il avait été témoin de l'enthousiasme du peuple romain, lorsque le Pape se mit en route pour Vienne. Peut-être, voyant l'insistance des cours de Bourbon auprès du Pape et les embarras dans lesquels ces quelques Jésuites de la Russie-Blanche jetaient le Souverain-Pontife, peut-être avait-il pris la résolution, aussitôt maître du pouvoir, de supprimer la Compagnie, cause de tant d'amertumes pour le Chef de l'Église?

Ces craintes et cette incertitude sur l'avenir affligeaient les Pères de la Russie-Blanche plus qu'on ne saurait dire : « Lors « de ce nouveau changement de gouvernement, écrit l'histo- « riographe de l'ordre, nous nous sommes trouvés dans une « complète ignorance de ce que nous avions à craindre et à « espérer. Toute notre attente était dans la Providence de « Dieu, qui ne nous a jamais fait défaut, même dans les cas « les plus difficiles » (1).

2. Siestrzencewicz profita de cette incertitude et voulut persuader aux Pères de demander eux-mêmes leur sécularisation, afin de prévenir leur suppression, qui ne pouvait manquer d'arriver : « Restez, leur dit-il, restez dans vos col- « lèges, dans vos classes, dans vos offices et vos propriétés, « mais comme prêtres séculiers; alors ce sera mon affaire « d'obtenir la permission du tsar à cet effet. » Les Pères n'écou-

(1) *Hist. Albo-Russæ Soc., Part.* II, *parrag.* 105.

tèrent point ces suggestions ; ils envoyèrent au nouveau tsar un grand album de poésies faisant son éloge en différentes langues et demandèrent en même temps que le vice-général pût se rendre en personne à Pétersbourg ou à Moscou, afin de présenter ses hommages au monarque. Mais précisément cette circonstance devint la cause de nouvelles alarmes ; car on ne donna point de Pétersbourg le moindre signe qui pût faire connaître si l'album avait été reçu ou non, bien qu'il eût été envoyé par une voie très sûre. Le ministre répondit « que les Jésuites n'avaient point à se fatiguer par ce voyage « et qu'ils ne devaient point se déranger. »

On imagina aussi d'envoyer un présent à la nouvelle impératrice. Le P. Gruber, sachant qu'elle connaissait et aimait la peinture, lui offrit un tableau magnifique ; mais cette fois encore les remerciements ne vinrent pas. Pour comble de malheur, le bruit se répandit que le nouveau légat pontifical, le comte Litta, devait arriver à Pétersbourg. Les Pères se rappelaient les démarches secrètes d'Archetti pour détruire les Jésuites, démarches rendues inutiles par le tout puissant Potemkine, protecteur des Pères ; mais aujourd'hui Potemkine n'était plus là et les Pères n'avaient à Pétersbourg aucun ami ; ils ne connaissaient personne, pas même de visage, à la cour ou dans le ministère (1). Il fallait donc s'armer d'une confiance et d'une foi à toute épreuve dans la Providence de Dieu.

3. Le tsar Paul, détesté de sa mère Catherine et pour cela éloigné avec soin de la cour, avait mené une vie retirée et presque solitaire, dont la monotonie n'avait été interrompue que par son voyage de quatorze mois dans l'occident. Le prince avait conservé toute l'énergie de son âme et un cœur pur, droit et noble, sentant une répugnance inexprimable pour tous les crimes qui se commettaient en si grand nom-

(1) *Ibid.*

bre, ouvertement et en secret, à la cour de sa mère. Les premières années de sa vie avaient été pleines d'amertume ; il avait été humilié en ce qu'il y a de plus délicat, puisque Pierre III le reniait pour son fils ; longtemps il fut à l'école de la souffrance.

Marié à l'âge de vingt ans avec la fille du landgrave de Hesse-Darmstadt, il vit sa femme succomber à une mort prématurée et violente. Nathalie avait le malheur de déplaire à la tsarine ; le servile et cruel Orlof s'efforça de mettre fin aux jours de la princesse, lors de ses premières couches. Cette cruauté de sa mère, jointe à l'immoralité avec laquelle la tsarine changeait d'amants presque chaque année, remplit l'âme de Paul de dégoût et de défiance pour l'humanité. Le second mariage de Paul Ier avec la fille du duc de Wurtemberg fut pour lui d'autant plus heureux, que cette seconde femme sut déjouer par sa patience les soupçons et la haine de la tsarine. Son voyage à travers l'Europe, alors sur le volcan de la révolution, persuada le tsar qu'il n'y avait de remède que dans le gouvernement absolu, non entaché toutefois d'abus de pouvoir. La solitude et la souffrance lui firent chercher des consolations et des soulagements dans la lecture. Il lut avec attention les auteurs royalistes français, surtout l'ouvrage du comte de Maistre : *Considérations sur la révolution en France.* A la même époque, il offrit l'hospitalité aux Bourbons de France malheureux : le comte de Provence, plus tard Louis XVIII, se réfugia à Mitaw ; le comte d'Artois, plus tard Charles X, à Pétersbourg ; le prince de Condé et une nombreuse noblesse émigrée vinrent habiter la Wolhynie ; la princesse de Bourbon s'établit dans deux monastères à Orcha avec toute la congrégation des Trappistes et des Trappistines.

Ces jeux du sort renouvelèrent dans l'âme de Paul les impressions religieuses qu'il avait rapportées de Rome. Il y avait assisté avec une grande attention et un profond recueil-

lement aux solennités et aux cérémonies de l'Église, ne pouvant assez admirer la magnificence des rites catholiques. Le terrorisme et les monstruosités de la révolution française, la mort de Louis XVI sur l'échafaud, qui lui rappelait la fin violente de son propre père en prison, l'effroyable renversement de l'ordre social et moral dans l'occident : tout cela remua Paul dans tout son être. Pendant que sa mère et les monarques ne pensaient qu'à profiter des troubles pour agrandir et arrondir leurs états, Paul résolut, aussitôt qu'il arriverait au pouvoir, de s'ingérer dans les affaires de l'occident, uniquement pour faire refleurir la religion et les traditions du pouvoir ; et dans ce but il envoya le plus grand des généraux que possédait alors la Russie, Souwarof, reconduire Pie VII à Rome. Mais ses intentions sincères et nobles furent traversées par la déloyauté et la duplicité des rois et de leurs ministres. Ce fait acheva de l'exaspérer contre les hommes.

4. Grâce au concours de tant de circonstances, il s'opéra en lui une étrange et subite métamorphose de caractère. L'idée de la puissance monarchique, inspirée à Paul Ier par l'école des légitimistes et fortifiée en lui par la vue de l'anarchie en occident, le poussa à des mesures violentes contre ceux qui paraissaient s'opposer au pouvoir absolu. Il publia donc oukase après oukase, sur le respect extérieur dû au tsar, honneur exagéré et inintelligent ; il changea et réforma tout sur le modèle de la Prusse, sans avoir égard ni aux sentiments nationaux, ni aux besoins du pays. Violent par nature, ne se confiant pas aux hommes et craignant toujours pour sa vie, il oublia sa philosophie, devint cruel par moments, terrible pour tous, mais surtout pour son entourage. Cependant au fond de ces caprices indomptés, se cachait un sentiment de justice, une religion profonde et le respect pour le clergé, surtout pour les prêtres catholiques. Les partisans des conspirateurs et des théories sur la liberté des peuples,

sur le libéralisme et le progrès, dont on a tant usé et abusé de nos jours, peuvent haïr Paul Ier ; les Moscovites ont pu le détester et préparer sa mort ; car aucun empereur de Russie ne fut aussi étranger que Paul à l'esprit et à la politique du pays. Mais l'histoire, en stigmatisant la violence, l'exagération et l'imprudence, défauts de caractère hideux dans un monarque, doit de justes louanges aux nobles efforts de ce tsar, qui désira sincèrement réparer les fautes de sa mère en rétablissant la Pologne, et travailla sérieusement à opposer une digue à la révolution, qui minait les états et la société.

5. Le couronnement de Paul Ier se fit à Moscou en avril 1797 ; tous les dignitaires de l'empire et les représentants des puissances étrangères y assistèrent. Pie VI envoya aussi son légat, le comte Litta, dernier nonce à la cour de Pologne. C'était un personnage agréable au nouveau tsar, car son frère remplissait la charge d'amiral de la flotte russe, à la grande satisfaction de la cour.

Cependant les Pères ignoraient complètement quelles étaient les dispositions de ce nouveau légat pour la Compagnie ; mais à Orcha, ils furent convaincus au delà de leurs désirs que le légat ne partageait point les préventions de son prédécesseur. On peut conclure de sa manière d'agir, qu'il ignorait entièrement, et les menées de la diplomatie sous la conduite d'Archetti dans l'affaire des Jésuites, et les dispositions de Siestrzencewicz à l'égard de la Compagnie, et généralement l'état de l'Église catholique en Russie.

Il donna tant de preuves de sa bienveillance aux Pères d'Orcha, qu'il dut ensuite changer de conduite, pour ne pas compromettre le Souverain Pontife. En effet, tandis que les Jésuites n'osaient pas même aller à sa rencontre pour le recevoir, il se fit conduire droit au collège d'Orcha (15 mars 1797) et y prit son logement. Salué en peu de mots par le P. Wichert, recteur du collège et en même temps provincial, il

entretint les Pères avec la plus grande bienveillance ; puis il leur demanda l'hospitalité pour la nuit.

Le lendemain (quatrième dimanche de carême), il descendit dès l'aurore à la chapelle domestique ; et avant de célébrer la sainte messe, il se confessa à l'un des Pères, spectacle qui surprit étonnamment les religieux des autres ordres, réunis en grand nombre. Pendant sa messe, il communia les scolastiques et les frères coadjuteurs et s'invita lui-même à dîner, non à part mais au réfectoire avec toute la communauté. Pendant le repas et la récréation qui suivit, il parla beaucoup de la corruption croissante des mœurs, surtout parmi la jeunesse, ajoutant que ce malheur ne serait jamais arrivé si la Compagnie n'avait pas été supprimée. Il affirma que le Saint-Père était dans les meilleures dispositions à l'égard des Jésuites ; pour lui, bien qu'il n'eût reçu aucune instruction, soit en faveur de la Compagnie, soit contre elle, il saisirait la première occasion et parlerait au tsar de leur affaire.

A son départ, il demanda que le provincial lui écrivît souvent et lui envoyât à Moscou un rapport exact sur l'état des collèges et des écoles et sur les travaux apostoliques de la Compagnie.

6. Ces dispositions du légat dépassaient toute attente. Il n'y avait plus que les hommes les plus pervers à pouvoir affirmer que la Cour Romaine tenait les Jésuites pour des *réfractaires*. Mais arrivé à Moscou, le légat n'eut pas l'occasion de parler en particulier avec le tsar ; et dans l'audience publique à laquelle il fut admis avant tous les autres diplomates, il ne put aborder cette question. En revanche, il tomba dans les pièges du rusé Siestrzencewicz, qui, ne pouvant s'entretenir avec le tsar ni lui suggérer son plan de sécularisation des Jésuites, n'en déploya que plus d'activité pour agir sur le légat. Il lui reprocha l'inconvenance de sa conduite avec les Jésuites : « le légat, disait-il, avait par là compromis la cour

« romaine, qui jusqu'à ce moment considérait les Jésuites « comme des prêtres séculiers. » Suivait le tableau des difficultés qui pourraient surgir dans la suite pour le Saint-Siège, si les diplomates voulaient profiter de cette démarche. Puis arriva le conseil de ne point épargner ces Pères, qui jusque-là étaient regardés comme des prêtres séculiers et qui « *voyant* « *le nonce bien disposé pour eux, venaient de prendre le nom* « *de Jésuites.* »

7. La simplicité du légat le fit tomber dans cette intrigue. Quand donc le provincial écrivit au cardinal Litta conformément à ses désirs, le légat pria les Jésuites, par quelqu'un de ses familiers, de s'abstenir de tout rapport avec lui. A la lettre italienne du vice-général, dans laquelle le P. Lenkiewicz le remerciait de tant de bontés témoignées par Son Excellence à la Compagnie à Orcha et lui demandait sa protection, moins à la cour de Russie qu'auprès du Saint-Siège, le légat répondit par une lettre très curieuse, adressée non pas au vice-général, mais au provincial :

« Dieu, qui sonde les cœurs et les desseins de l'homme, « mettra à découvert les pensées secrètes : je ne veux con- « damner personne avant d'avoir examiné à fond son affaire. « Il me semble avoir suffisamment montré quels sont mes « sentiments pour cette communauté d'Orcha, au milieu de « laquelle j'ai reçu avec joie l'hospitalité pendant quelques « jours. Assurément mon intention n'a jamais été de recon- « naître comme existante la Compagnie de Jésus supprimée, « il y a longtemps déjà, par le bref de Clément XIV ; aussi « bien n'est-il pas en mon pouvoir de changer en quoi que ce « soit ce qui a été établi par le Saint-Siège. Il m'est cependant « toujours permis d'attendre une meilleure conduite de vous « et des ouvriers que vous dirigez dans la vigne du Seigneur. « Non seulement la charité chrétienne me le fait espérer, « mais aussi cette admirable soumission, ce respect profond

« pour le Saint-Siège, vertus auxquelles vous avez été formés « dès le commmencement. Plût au ciel que, non contents de « garder ces sentiments au fond de vos cœurs, vous les eus- « siez manifestés plus parfaitement même dans la pratique. « Je ne veux point mettre à votre charge ce que vous affirmez « n'avoir en rien recherché ; s'il en est ainsi, il ne convient « donc pas, Monsieur, que vous renouvelliez avec moi les an- « ciennes disputes (sur la légalité de l'existence de la Compa- « gnie dans la Russie-Blanche), disputes qui me déplaisent et « qui vous sont pénibles. Que votre grande consolation, pour « vous comme pour vos anciens Pères, soit de pouvoir tra- « vailler à la gloire de Dieu et au salut du prochain, surtout « en élevant la jeunesse dans les sciences et les bonnes « mœurs.

« En même temps que votre lettre et le catalogue, j'ai reçu « aussi une lettre en italien à laquelle je réponds dans celle-ci, « et je prie celui qui l'a écrite de recevoir de ma part mes « remerciements pour l'amour et le respect qu'il me « porte (1). »

Exhorruerunt Nostri, nos Pères furent effrayés à la lecture de cette lettre. Ils s'étaient abandonnés évidemment à des espérances trop flatteuses en voyant Mgr Litta si bien disposé pour eux. Ce qui provenait de l'ignorance où était le légat de la situation, les Pères l'attribuaient à ses convictions et à son bon cœur ; et peut-être triomphaient-ils trop haut de leur victoire. Quoi qu'il en soit, ils tombèrent dans un chagrin d'autant plus profond, lorsqu'ils virent le légat enveloppé dans le filet des intrigues de l'archevêque ; ils craignaient que, poussé par Siestrzencewicz, il ne demandât au nouveau tsar la sécularisation de la Compagnie.

Ce fut donc avec une véritable terreur qu'ils attendirent l'arrivée de Paul Ier à Orcha, ville par laquelle l'empereur

1 *Hist. Albo-Russæ Soc., Part. II, paragr. 112.* Voyez, document Y, le texte latin de cette lettre.

devait passer pour aller visiter les provinces de Lithuanie. Le gouverneur interdit à tous les habitants d'aller à la rencontre du monarque ; mais le vice-général, sous prétexte de faire la visite du collège, prit le P. Gruber avec lui et se rendit en toute hâte à Orcha.

Le tsar Paul, en compagnie de l'impératrice et de ses fils Alexandre et Constantin, arriva dans cette ville le 7 mài 1797 et descendit chez le président du tribunal. La suite nombreuse de la cour prit ses logements dans les maisons privées et dans les communautés. Au collège des Jésuites descendirent trois sénateurs ; le fourbe Siestrzencewicz s'y trouvait déjà depuis trois jours. Comme au dire des trois sénateurs, on ne pouvait compter sur une audience de Sa Majesté, les Pères n'en eurent que plus de recours au Ciel. Le vice-général ordonna pour le 8 mai des messes et des prières, afin que Dieu éloignât de la Compagnie les dangers qui la menaçaient. On pria sans doute avec une grande ferveur, car l'Empereur s'étant levé à 6 heures du matin, ordonna au maître de la maison où il avait passé la nuit, de le conduire chez les Jésuites. On se hâta d'avertir les Pères, et quelques minutes après Paul se présenta à pied à la porte du collège avec les princes ses fils et toute la Cour. La communauté le reçut à l'entrée de la maison. L'empereur ayant aperçu le P. Lenkiewicz, qu'il n'avait point oublié depuis sa première visite à Polotsk, alla droit à lui, le salua amicalement en français, lui rappelant qu'il le connaissait depuis longtemps ; et comme le P. vice-général s'approchait gravement pour baiser la main de Sa Majesté, Paul le baisa au front. Tous se rendirent par les corridors à l'église, remplie déjà d'une foule de religieux et de peuple de tout rang et de tout âge. Pendant qu'il visitait l'église et le collège, le tsar s'entretenait avec le vice-général et le P. Gruber, tandis que les deux princes s'amusaient avec les autres Pères, les interrogeant avec curiosité sur tout ce qu'ils voyaient, louant l'ordre, la propreté et la

disposition de la maison. De nouveau, les Pères offrirent au tsar et aux princes ses fils cette même pièce de vers envoyée l'année précédente à Pétersbourg. Le tsar la lut avec attention ; évidemment on ne la lui avait pas remise auparavant. Ensuite il demanda au P. Gruber s'il avait reçu une lettre de l'Empereur et une montre enrichie de pierres précieuses, en retour du tableau envoyé à la tsarine. Le P. Gruber répondit que non. Paul surpris ordonna aussitôt de s'enquérir de ces objets. On apprit ensuite que, pendant le voyage du P. Gruber à Orcha, la lettre et le cadeau impérial avaient été apportés à Polotsk par le courrier de Pétersbourg.

L'empereur resta une heure entière au collège d'Orcha ; à son départ il dit en élevant un peu la voix : « Ayez bon courage ; » et en partant, il répéta en français, en russe et en allemand : « Toujours j'ai beaucoup estimé votre Compagnie « et je l'estime encore beaucoup. » Ce même jour il partit d'Orcha ; et quand il congédia le préfet de la ville, qui l'avait accompagné à cheval en dehors des murs, il lui recommanda de remercier en son nom les Pères du bon accueil qu'il avait reçu dans leur collège.

Siestrzencewicz était présent à cette visite impériale et obtint lui-même l'honneur qu'il avait en vain brigué à Moscou, de s'entretenir avec le tsar. Paul l'invita encore avec bonté à venir à Pétersbourg pour s'entendre avec lui sur les affaires ecclésiastiques. Rusé comme un serpent, l'archevêque se répandit alors en félicitations envers les Pères, auxquels il prodigua les marques de sa bienveillance ; et pour les payer de l'hospitalité qu'ils venaient de lui donner à Orcha, il invita le vice-général à passer quelques jours dans son palais à Mohilew ; le Jésuite accepta (1).

(1) Le général-gouverneur Passek était resté à Mohilew sous une garde d'honneur, seul, abandonné de tous. Le P. vice-général alla voir le vieillard humilié. Cette visite inattendue tira les larmes à l'ancien dignitaire de l'empire ; « C'est maintenant seulement, s'écria-t-il, que je reconnais ceux qui

Cependant les Jésuites de la Russie-Blanche étaient menacés par Siestrzencewicz de nouvelles machinations qui se produisirent à la mort du vice-général Lenkiewicz (10 juillet 1798), lorsqu'il fallut procéder à une élection nouvelle.

Le P. Lenkiewicz commençait sa 78e année lorsqu'il revint de Mohilew à Polotsk : « Deux marteaux ! » répétait le vieillard, faisant allusion aux deux 7 qui marquaient son âge ; je succomberai sous leur poids ». De fait ses forces diminuaient chaque jour et l'imprudence d'un de ses inférieurs hâta sa fin (1). Il mourut d'épuisement, après avoir désigné par un billet secret pour vicaire-général le P. Kareu, recteur de Polotsk.

« étaient mes véritables amis et non les amis de ma dignité. » Il demanda pardon pour ses fautes récentes ; il promit de payer généreusement de retour la Compagnie s'il recouvrait ses honneurs d'autrefois. Il tint parole autant qu'il le put ; car appelé à la cour quelques années plus tard, sans toutefois rentrer en charge, il profita de toutes les occasions pour faire l'éloge des Jésuites. S'il ne fut point possible à Passek de témoigner aux Jésuites sa reconnaissance autrement que par de bonnes paroles, la démarche du vice-général n'en montre pas moins à merveille l'esprit de la Compagnie.

(1) Il y avait au collège de Mohilew un Père mélancolique et dont le cerveau quelque peu malade le rendait à charge à lui-même et aux autres, surtout aux supérieurs. Il eut un jour la folle idée d'envoyer une lettre au tsar, sans avertir personne. Le P. Lustyg, recteur de la maison, en fut informé par le directeur de la poste. En vain demanda-t-on à l'auteur le contenu de sa lettre ; à toutes les questions, à toutes les prières, il opposa un silence obstiné. Connaissant le caractère violent de l'empereur, on pouvait craindre pour la Compagnie un orage terrible. A ce moment habitait à Pétersbourg Siestrzencewicz, appelé, comme nous l'avons dit, pour régler les affaires de l'Église catholique. Le P. vice-général le pria de détourner le coup qui menaçait la Compagnie et de faire connaître à Sa Majesté l'état mental de l'auteur de cette malheureuse lettre. C'est ce qui arriva. Paul demanda à l'archevêque s'il connaissait tel Jésuite : « Je le connais, Sire, répondit Siestrzencewicz, c'est « une tête malade. » — « Malade en effet, répliqua l'empereur, le contenu de « cette lettre le prouve bien. » Puis il ordonna de renvoyer la lettre au vice-général. Le P. Lenkiewicz, à son grand étonnement, y lut des plaintes amères, contre qui ?... contre la poste russe, qui ne remettait pas à ce Père certaines lettres qu'il croyait lui avoir été adressées, lettres qui certainement n'avaient jamais existé que dans son imagination. On eut pitié de cet atrabitraire ; mais à la suite d'une ou deux nouvelles démarches de sa part auprès

Conformément à l'oukase de Catherine du 4 juin 1782, les Pères ne pouvaient procéder à une nouvelle élection sans la permission préalable du gouvernement, et ils devaient la demander par l'entremise de l'archevêque. Le P. Kareu adressa donc au prélat une lettre dans laquelle il lui apprenait la mort du P. Lenkiewicz et le priait d'employer son influence auprès du tsar pour obtenir la permission nécessaire.

Le P. Gruber cependant, qui se défiait de la duplicité de Siestrzencewicz, écrivit une lettre très humble au tsar lui-même pour obtenir l'autorisation voulue. Cette prudence fut le salut des Pères. En effet Siestrzencewicz répondit laconiquement au P. Kareu : « J'ai reçu la lettre de Votre « Révérence ; pour réponse, je vous fais part d'une mesure « nouvellement prise par Sa Majesté l'Empereur ; » c'était un *Règlement* nouvellement forgé par l'archevêque pour les églises et les monastères du rite catholique romain dans l'empire de Russie.

Ce décret était un nouvel assaut donné à l'autonomie des ordres religieux, qu'il renversait de fond en comble. Il était divisé en vingt-huit articles (1). Ce décret était signé par l'empereur, et Siestrzencewicz ordonnait de le publier dans tout l'empire. Impossible donc de n'en pas tenir compte ; d'autre part les supérieurs craignaient que sa publication ne produisît quelques troubles, surtout parmi les jeunes religieux. On choisit donc un moyen terme : Le secrétaire de la Compagnie lut ce règlement pendant la récréation qui suivait le dîner, non comme un document officiel, mais comme une

de l'empereur en pareille matière, voyant ses supérieurs attentifs pour l'empêcher de retomber dans sa première faute, il demanda sa démission, et ses instances continuelles obligèrent enfin d'accéder à sa demande. Peu d'années après, il mourut dans une grande misère. Toute cette pénible affaire acheva de ruiner la santé déjà si chancelante du P. vice-général (*Hist. Albo-Russæ Soc., Part. II, paragr.* 136).

(1) *Hist. Albo-Russæ Soc., Part. II, cap.* 142, 143. Voyez Document Z, le résumé de ce règlement draconien.

nouvelle de journal. A de très rares exceptions près, tous furent attristés ; la douleur fut si générale et si profonde, que le vice-général se crut obligé de consoler ses frères par une lettre circulaire en date du 18 novembre 1798 (1).

10. De son côté, Siestrzencewicz était tellement assuré de sa victoire, qu'il écrivit à Sierakowski, évêque de Kamieniec : « Je tiens les Jésuites dans ma main ; je les disperserai à mon « aise quand bon me semblera. » Il croyait Sierakowski animé des mêmes sentiments que lui à l'égard des Pères. Mais l'évêque de Kamieniec, qui était l'un des prélats les plus dévoués à la Compagnie, fut profondément attristé de cette nouvelle et alla demander secours au comte Michelson, alors général des troupes en Podolie. Le général écrivit de sa main une lettre au P. Gruber son ami, le priant de le mettre au courant de cette affaire et l'assurant de son appui auprès de l'empereur. Le secours promis par Michelson ne fut pas nécessaire ; la lettre du P. Gruber à l'empereur avait renversé les plans de Siestrzencewicz.

Dès le commencement de décembre, répondant à la lettre du vice-général, l'archevêque écrivait : « Je voulais, confor« mément à mon affection pour vous et au désir de Votre « Révérence, régler pour le mieux votre affaire ; mais l'écrit « du P. Gruber à l'empereur m'a lié les mains. Je ne puis « plus maintenant qu'exécuter les ordres du gouvernement « La feuille ci-jointe vous apprendra quel avait été mon « plan. »

Sur cette feuille on lisait : « Puisqu'en vertu de la loi sur « les monastères, signée par le tsar, il n'est pas permis « aux religieux d'avoir d'autres supérieurs majeurs que les « provinciaux, je prie Votre Majesté de permettre au provin« cial des Jésuites de remplir la charge de vice-général. »

Le P. Kareu répondit que tout autres sont les attributions

(1) *Hist. Albo-Russæ Soc., Part. II, paragr.* 144, 145.

du général et tout autres celles du provincial, et que ces deux fonctions ne peuvent être exercées par la même personne.

Pendant ce temps, un ami des Pères leur rapporta en grand secret que Siestrzencewicz, dans une lettre à l'un de ses nombreux cousins dans la Russie-Blanche, se plaignait sans mesure des Jésuites : « Je suis très mortifié, je l'avoue, écri-
« vait-il ; qui l'aurait cru ? Ces Jésuites, rebut du monde entier,
« ont réduit à néant tous mes plans ! En deux mots :
« ils ont obtenu du tsar la permission d'élire un nouveau
« vice-général. »

En effet quelques jours après arriva une lettre de l'évêque Odyniec, ex-jésuite, membre du Collège de Justice. Elle était adressée au P. Kareu et disait que l'oukase impérial avait déjà paru et permettait l'élection du vice-général selon les règles de la Compagnie. Le décret était déjà remis au sénat impérial pour être enregistré ; l'archevêque en avait été informé par une lettre autographe de l'empereur en date du 7 décembre.

Aussitôt le P. Kareu fit part de cette joyeuse nouvelle, dans une lettre circulaire à ses frères, dont la joie n'était pas encore complète, parce qu'ils craignaient que cette affaire ne traînât en longueur au sénat.

A la fin de décembre arriva enfin l'oukase impérial si désiré ; mais Siestrzencewicz avait eu la perversité d'y ajouter une clause capable d'en annuler toute la force, si les Jésuites avaient été moins prudents. Le Collège de Justice en effet avait ajouté que la nomination des provinciaux et des recteurs ne dépendait point du vice-général mais de l'archevêque. Admirables sont les voies de la Providence divine ! Ce que Siestrzencewicz avait échafaudé pour perdre la Compagnie, se tourna contre lui et causa sa chute ; et il lui fallut plusieurs années pour se relever, comme nous le dirons bientôt.

A la réception du décret ainsi modifié, les Pères résolurent tout d'abord de ne rien entreprendre pour faire retirer la clause. Le P. Kareu fixa la congrégation au 27 janvier 1799 ; elle dura jusqu'au 5 février, les séances furent au nombre de sept. A la quatrième, le 1er février, le P. François Kareu fut nommé vice-général, presque à l'unanimité des suffrages (1).

(1) Acta Congreg. gener. XXII, Polocencis III (*Ms. in-f°.*) Voyez, Institutum Soc. Jesu, Romæ 1866, Tom. I, p. 424.

CHAPITRE V

Négociations entamées à Rome pour le rétablissement de la Compagnie.

1. Le P. Gruber est envoyé à Pétersbourg pour traiter l'affaire du *Règlement*.
2. Eloge de la Compagnie par le nonce Litta.
3. Epreuves du P. Gruber à Pétersbourg.
4. Il obtient une audience de Paul Ier.
5. Lettres adressées à Paul Ier par les jésuites de Polotsk et par les princes d'Italie.
6. Pie VII succède à Pie VI.
7. Paul Ier demande au Pape le rétablissement de la Compagnie.

1. Les trois ans et demi que dura à peine le gouvernement du P. Kareu furent riches en événements importants pour la Compagnie et pour l'Église.

Le commencement de 1799 était le point culminant de l'époque révolutionnaire : Pie VI était captif à Florence dans le cloître des Chartreux ; la révolution, chassée de cette ville par l'armée des Russes et des Autrichiens, traînait après elle, d'abord à Briançon, puis à Valence, le vieux Pontife paralysé. La presqu'île italienne était toute en proie à l'incendie de la révolution ; les princes de Parme, de Naples, d'Étrurie, favorables aux Jésuites, furent précipités de leurs trônes.

En de pareilles circonstances, il ne fallait plus penser à rétablir la Compagnie, mais à la conserver dans l'état où elle se trouvait alors. Avant tout il fallait s'affranchir de la protec-

tion onéreuse du Collège de Justice et de l'archevêque. On résolut, dans la dernière séance de la congrégation, d'envoyer à cet effet à Pétersbourg les PP. Gruber et Joseph Kamieński. Siestrzencewicz, voulant rendre impossible ce voyage qu'il craignait comme d'instinct, demanda au gouverneur de ne délivrer de passe-port à aucun religieux sans son autorisation. Heureusement le gouverneur de Mohilew n'était point chez lui quand arriva la lettre de l'archevêque ; et pendant qu'elle attendait son retour, le vice-gouverneur délivra un passe-port aux deux jésuites.

Le 9 février, ils se mirent en route, pendant que leurs frères priaient avec ferveur, car le sort de la Compagnie allait se décider dans ce voyage. Arrivés à la capitale, leur première visite fut pour l'archevêque. A la vue de ces hôtes inattendus, Siestrzencewicz se trouble ; mais souple comme il l'est, il veut expliquer sa conduite : il a été forcé d'adopter le règlement dressé par le sénat ; il ne pense pas à changer quoi que ce soit dans l'Institut de la Compagnie, dont il est très content ; de son côté il n'a point omis d'assurer le tsar que dans tout l'Empire il n'y a point d'hommes plus utiles que les Jésuites pour le bien du pays, etc. Mais le P. Gruber ne se laissa point charmer par de belles paroles et chercha ailleurs des protecteurs.

2. Il rendit visite à tous les hauts dignitaires, spécialement à Narychkine, maréchal de la cour. Hélas ! il se convainquit bientôt qu'ils tenaient tous avec le métropolitain. Le nonce Litta était encore à Pétersbourg ; ce fut le seul à qui le P. Gruber put ouvrir son âme ; mais la position du nonce lui-même était devenue très critique ; grâce aux intrigues du Collège de Justice, dirigée par le métropolitain, l'importance du nonce et son influence sur le tsar étaient sapées par la base. On le soupçonnait de n'être pas favorable à la personne même de Paul Ier, parce qu'il s'était montré trop négligent à

reconnaître son titre de Grand-Maître des chevaliers de Malte, titre que les chevaliers, après la prise de cette île par les Anglais, avaient offert à Paul en se mettant sous sa protection. De plus on parlait de son zèle excessif à étendre en Russie la puissance étrangère du pape. On ajouta à la correspondance venant de Rome des feuilles soi-disant interceptées et qui renfermaient pour le nonce des instructions secrètes, évidemment contraires aux intérêts de la Russie. En un mot, on fit tant, que le tsar, profitant de la captivité de Pie VI en France et comme poussé par des motifs politiques, ordonna au nonce Litta de quitter Pétersbourg le jour même.

Cependant jusqu'à cet événement (fin de mars 1799), le P. Gruber eut de fréquentes conférences avec le nonce, et apprit nombre de choses tout à fait nouvelles et consolantes. Le nonce lui montra sa correspondance avec le Souverain Pontife, dans le but de rétablir la Compagnie ; et le prélat Badossi, qui demeurait à la cour du nonce, appuyait la même affaire auprès du secrétaire pontifical, l'ex-jésuite Marotti. Le nonce et Badossi écrivirent tous les deux à Rome que « si la foi « catholique ne fleurissait pas en Russie comme elle l'aurait « dû, il n'en fallait point rejeter la faute sur le Souverain, « qui était au mieux disposé pour le catholicisme, mais l'at- « tribuer au manque d'un clergé actif. Considérant les cho- « ses de près pendant longtemps, ils en étaient arrivés à se « convaincre que les Jésuites étaient à peu près les seuls à « entretenir l'esprit catholique dans ces contrées, soit par l'é- « ducation religieuse donnée à la jeunesse, soit par leurs « travaux infatigables auprès de la population. Mais leur « nombre était beaucoup trop restreint, leur existence plutôt « mendiée que solidement établie. Il serait donc grand temps « que le Saint-Père par un bref spécial rétablît la Compagnie « en Russie ; un grand nombre d'ex-jésuites dispersés dans les « terres de Pologne et ailleurs, s'empresseraient aussitôt de « rentrer dans l'ordre. On ne manquerait pas non plus de

« candidats capables, ne fût-ce que parmi la jeunesse des « collèges tenus par les Pères. Le tsar Paul méritait cette « faveur du Saint-Siège, auquel il avait résolu de faire recou- « vrer les États de l'Église et de rendre son autorité. » (1)

Ces louanges n'étaient aucunement exagérées. A côté de cette disposition luthérienne du métropolitain, qui, après l'expulsion du nonce, méditait un schisme formel et dans cet esprit écrivait des lettres à ses suffragants, on peut regarder comme un bonheur véritable pour l'Église catholique en Russie, que le clergé inférieur eût dans les Pères de la Compagnie un exemple de ferveur, que beaucoup d'évêques et de coadjuteurs fussent des ex-jésuites : Dederko était à Mińsk, Pilchowski était évêque-administrateur de Vilna, Benislawski coadjuteur de Mohilew, Odyniec suffragant de Mohilew (2).

Les lettres du nonce Litta et du prélat Badossi trouvèrent Pie VI malade et alité. Le Pape comprenait alors plus que jamais que le commencement des malheurs de l'Église avait été la suppression des Jésuites. Depuis longtemps déjà, il les eût rétablis sans en être prié, comme il l'avoue dans une lettre confidentelle au duc de Parme, s'il n'avait dû avoir égard au roi d'Espagne, qui au milieu de la tourmente révolutionnaire, possédait encore son autorité royale bien que pour peu de temps. Aussitôt que le Souverain Pontife, âgé de quatre-vingts ans, reprit un peu ses forces, le secrétaire

(1) *Hist. Albo-Russæ Soc., Part. III, cap. 1.*

(2) Siestrzencewicz ayant demandé insidieusement à ses suffragants s'il pouvait, pendant la captivité de Pie VI, exercer en Russie les pouvoirs réservés au Souverain Pontife, ces évêques répondirent à l'unanimité : ce n'est pas la première fois que Pierre est aux liens ; les canons de l'Église et les décrets des conciles, spécialement du concile de Trente, dans la prévision d'un pareil événement, ont clairement limité la puissance des évêques et des métropolitains ; le métropolitain de Mohilew doit donc s'y conformer et ne point augmenter les malheurs de l'Église, par la division et par un schisme formel. — Déjà en 1797, lorsque le métropolitain, sans attendre sa préconisation par le Pape, voulait consacrer Odyniec pour en faire son suffragant, ce prélat lui avait répondu : « *Nolo esse spurius episcopus.* » (Szantyr, Tom I.)

Marotti lui présenta la requête du nonce de Pétersbourg. J'ai entre les mains une copie fidèle de quatre lettres écrites par Marotti au nonce Litta et datées de Florence : la première du 2 février ; la seconde du 23, les deux autres du 2 mars 1799. Ce sont les réponses aux lettres du nonce. Elles nous apprennent que le concours de circonstances fâcheuses avait seul fait différer à Pie VI le rétablissement et que le Saint-Père désirait, pour terminer cette affaire, que le tsar Paul et l'épiscopat polonais le priassent officiellement de reconnaître l'existence légale des Jésuites dans la Russie-Blanche (1).

3. L'affaire du rétablissement des Jésuites en était là, lorsque le nonce fut éloigné de Pétersbourg par suite des intrigues de Siestrzencewicz. Le P. Gruber avait alors deux choses importantes à mener à terme : délivrer la Compagnie du *Règlement* de l'archevêque, obtenir une lettre autographe du tsar pour le Pape : double tâche difficile, surtout en présence d'une conjuration formelle ourdie par le métropolitain pour empêcher le P. Gruber d'obtenir une audience de l'empereur. Le Père, trompé trop longtemps par les promesses polies de Narychkine, se rendit près du comte de Pahlen, gouverneur de la ville, qu'il connaissait déjà depuis longtemps, et lui exposa franchement ses difficultés. Pahlen s'excusa, disant qu'il n'était pas en son pouvoir d'introduire quelqu'un dans les appartements de Sa Majesté. Alors le P. Gruber fit mention d'une nouvelle machine à tondre le drap, inventée par le F. Schœpfer jésuite. Le Père avait apporté avec lui cette machine et pria Pahlen d'en donner connaissance au tsar, quand il verrait Sa Majesté. Pahlen s'acquitta du message. Paul Ier ordonna de faire l'épreuve de cette machine dans la manufacture impériale et de la lui montrer ensuite ; mais on retarda à dessein la seconde partie du commandement impérial. En vain le P. Gruber se rendit chez le président du sénat Lopoutchine et

(1) Voyez Document AA.

chez le premier chambellan Cheremetof; tous les deux lui dirent franchement que, sans la permission du métropolitain, il n'obtiendrait point d'audience du tsar. Que faire ? Les ressources du Père s'épuisaient et pourtant il lui en coûtait de rentrer à Polotsk sans avoir rien fait. Il écrivit une lettre à Paul Ier, lui représentant humblement sa prière. Quelques jours plus tard, il apprit à sa grande douleur, du secrétaire du tsar, que cette lettre ne pouvait être remise à Sa Majesté, parce que l'empereur n'avait point coutume de donner audience pour recevoir des remerciements ; mais que si le Père voulait traiter des affaires ecclésiastiques, il eût à les présenter à Sa Majesté par le métropolitain. Les embarras du P. Gruber s'accrurent encore, car il se convainquit que sa correspondance avec ses supérieurs était interceptée à la poste ; il ne pouvait donc pas même chercher conseil auprès de ses Frères. Il résolut d'attendre le départ de la cour pour la résidence d'été à Pawłowsk.

4. Le jour du départ, il envoya d'abord à la tsarine une lettre très polie avec quelques instruments de dessein, art que la tsarine aimait beaucoup. Le lendemain, il chercha à rencontrer la princesse dans le jardin. L'impératrice le salua avec bienveillance. Après avoir échangé quelquès compliments insignifiants, le P. Gruber s'enhardit à lui demander si elle avait reçu sa lettre et les instruments. Cette demande étonna la princesse, car elle n'avait rien reçu. Leur conversation durait encore dans le jardin, que déjà on apportait la lettre et les instruments. Le P. Gruber insinua délicatement qu'il attendait déjà depuis quatre mois et demandait en vain une audience du tsar, auquel il avait à dire des choses importantes : « Venez ce soir dans le jardin, répondit l'impératrice, vous me trouverez certainement avec mon mari. » Le soir en effet Paul se promenait au jardin avec toute sa suite. Ayant aperçu le Père, il fit quelques pas vers lui : « Il

« y a longtemps déjà, lui dit-il, que je désirais parler avec vous et voir votre machine. » Le P. Gruber remercia l'empereur de toutes ses bontés pour la Compagnie et lui demanda encore une grâce, celle de pouvoir traiter librement avec Sa Majesté d'affaires importantes : « Nous reparlerons de cela, dit le tsar; maintenant je veux voir votre machine. » On la fit venir de Pétersbourg; le P. Gruber montra son utilité, puis il demanda au tsar de conserver à la Compagnie son ancien institut que renversaient entièrement les quatre points du *Règlement* qui concernaient les monastères : « Votre institut, répondit Paul, doit rester « intact ; je ne permets d'y faire aucun changement ; car si « l'on y modifie quelque chose, il ne sera plus aussi bon qu'au- « paravant. On sait le grand bien qu'à fait votre Ordre « dans le monde entier, mais on ne sait ce qu'il deviendrait « si l'on y faisait des changements. Personne donc ne doit se « mêler et ne se mêlera du gouvernement de votre Compa- « gnie. Vous avez un général élu librement par vos suffra- « ges ; seul il est votre supérieur et rendra compte pour les « autres ». Ce sont les propres termes du tsar, ajoute l'historiographe de la Russie-Blanche (1).

Le P. Gruber, voyant le tsar si favorable, proposa aussi la seconde question touchant la lettre à écrire à Pie VI. Le tsar accueillit volontiers cette demande ; « mais, ajouta-t-il, on « sait pas même si le Pape est en vie ; et quand même il « vivrait, comment traiter avec lui, puisqu'il est captif chez « les Français, avec lesquels je suis en guerre ? Aussitôt « donc que Pie VI sera guéri, je lui écrirai ; ou après la mort « de ce vieillard, j'écrirai à son successeur à votre sujet. « Pour vous, aussitôt que vous rentrerez à Polotsk, rédigez « avec vos supérieurs un mémoire sur cette affaire et envo- « yez-le-moi par mon secrétaire Néplouyef. »

Non content de ces bontés, Paul envoya le lendemain le

(1) *Part. III, Cap. I.*

maréchal Narychkine demander au P. Gruber s'il n'avait point apporté avec lui quelques tableaux de sa façon ? Le jésuite avait une très belle miniature de Notre-Dame ; il l'envoya à Sa Majesté, qui en échange lui fit présent d'une bague de grand prix et lui en envoya une seconde plus petite au nom de la tsarine.

Déjà toute la pléiade des dignitaires de la capitale, le métropolitain en tête, regardait le jésuite d'un tout autre œil ; mais le P. Gruber connaissait les intrigues de la cour et combien la faveur y est inconstante ; après donc avoir payé les compliments par des politesses, il se hâta de partir pour Polotsk.

5. Dans le conseil du vice-général, toutes les démarches du P. Gruber furent approuvées ; on regretta seulement qu'il n'eût point demandé par écrit au tsar ce que Sa Majesté lui avait dit verbalement au sujet de la Compagnie. On envoya à Néplouyef le mémoire demandé (1) ; et le P. Kareu, sans plus

(1) Le mémoire renfermait cinq articles : 1° Il prouve que la Compagnie existe en Russie légalement, d'abord parce que le bref de Clément XIV n'a pas été reçu par la cour de Pétersbourg, ensuite parce que Pie VI, par l'entremise de l'évêque Benislawski, a approuvé la Compagnie *vivæ vocis oraculo*.

2° Cependant cela ne suffit pas pour les autres provinces, desquelles beaucoup d'anciens Jésuites seraient rentrés dans la Compagnie, si cet ordre eût été rétabli par un bref pontifical.

3° Catherine II a demandé ce bref de rétablissement, lorsqu'elle eut l'intention d'envoyer des Jésuites en Chine. D'autres princes, surtout le duc de Parme, ont fait la même demande.

4° Au commencement de cette année (1799), le nonce Litta et le prélat Badossi ont écrit pour demander la même faveur à Pie VI. Le Pape a répondu par son secrétaire que si la cour de Pétersbourg fait cette demande, il est prêt à publier le bref en question.

5° Il n'y a plus maintenant aucune difficulté à ce que l'empereur Paul demande ce bref, après tant de services rendus par Sa Majesté au St-Siège.

A la fin, le mémoire fait un tableau de la gloire qui, aux yeux du monde catholique, rejaillira sur le tsar pour avoir été le restaurateur de la Compagnie. (*Hist. Albo-Russæ Soc., Part. III, Paragr. I.*)

faire attention à aucun article du *Règlement*, nomma un nouveau provincial, le P. Estka; deux nouveaux recteurs, le P. Wichert à Polotsk, le P. Ostrowski à Dunabourg; il laissa les autres supérieurs dans leurs anciennes fonctions. Il envoya à tous ses Frères une lettre circulaire commençant par ces mots du Psalmiste : *Les justes ont crié au Seigneur, et le Seigneur les a exaucés et les a délivrés de toutes leurs tribulations* (1).

Il invitait ses Frères à rendre grâces au Ciel, à aimer leur vocation, à observer les règles, signalant en particulier celles qui paraissent moins importantes, comme les règles de la modestie et du silence. Il terminait en les excitant à la charité fraternelle, conformément aux paroles de Saint François-Xavier, qui appelait la Compagnie une *Société d'amour*, *Societas amoris* (2).

En même temps que le mémoire des Jésuites, arriva à Pétersbourg une lettre du duc de Parme, invitant l'empereur à s'unir aux princes d'Italie pour le rétablissement des Jésuites, parce que c'était l'unique moyen d'arrêter l'impiété. Cette affaire était appuyée par le neveu de Clément XIII, qui nous est déjà connu, le cardinal Rezzonico. Il était envoyé à la cour du tsar par le Collège des cardinaux en septembre 1799, afin d'obtenir la protection du puissant monarque du nord pour l'Église catholique après la mort de Pie VI. Paul promit son secours et demanda un nouveau nonce, expliquant que l'éloignement de Litta n'avait qu'un caractère personnel, et que par là la cour de Pétersbourg ne voulait point du tout rompre ses bonnes relations avec le Saint-Siège.

(1) *Clamaverunt justi, et Dominus exaudivit eos, et ex omnibus tribulationibus eorum liberavit eos* (Ps. XXXIII, 18).

(2) Le texte de cette belle lettre se trouve dans l'*Histoire des Jésuites de la Russie-Blanche* (Tom III, ch. I). Les lettres des vice-généraux de Polotsk ont une magnificence et une majesté, une solidité de pensées et une gravité de style qui rappellent les discours des Pères de l'Église. Il est visible que ces Pères généraux sentaient profondément ce qu'ils écrivaient.

Les choses en Italie prenaient aussi déjà une nouvelle face. Grâce aux victoires de Souvarof sur la Trébie et à Nova, les princes d'Italie se raffermissaient sur leurs trônes. Malheureusement ils souillèrent leur victoire par de sanglantes représailles (1).

Chacun d'eux désirait ramener avec lui les Jésuites pour élever la jeunesse dans la piété et l'obéissance aux princes. Cette circonstance nous explique pourquoi, à ce moment, les écoles démocratiques de toutes nuances et de tous degrés commencèrent à accuser la Compagnie de favoriser le despotisme et la tyrannie, tandis que trente ans à peine auparavant, on l'avait détruite comme dangereuse pour les monarques.

Une seule chose étonne, c'est que la maison de Raguse, qui, à ses anciennes possessions en Italie, joignait les Républiques de Venise et de Gènes trahies par Napoléon, se montra difficile à recevoir les Jésuites. Cette répugnance avait sa cause en Paccanari, le malheureux fondateur des Pères de la Foi, qui passaient pour de nouveaux Jésuites. Ajoutons aussi que le Joséphisme s'acclimatait tout de bon en Autriche. Le P. Wagner, ex-jésuite, prédicateur de l'église St-Etienne, avertit d'avance les Jésuites de Russie de n'entrer en aucun accord avec le cabinet de Vienne au sujet de leur retour, avant d'avoir pris leurs mesures contre le Joséphisme ; car,

(1) On sait qu'après l'expulsion des Français de Naples (1799) par le cardinal Ruffo, la junte suprême, de juin à décembre, condamna à mort plus de 700 personnes, parmi lesquelles beaucoup de princes, de femmes, d'enfants et même Mgr. Natali, évêque de Vico. On n'omit point d'en profiter pour humilier les catholiques et Pie VII. Cependant le Souverain Pontife, dans une lettre écrite de sa main, blâma le roi d'une telle cruauté et lança l'excommunication sur les deux évêques de Capoue et de Torrusium, qui siégeaient dans la junte. Le cardinal Ruffo, qui ne laissa point d'être cruel dans sa victoire, ne prit cependant point part aux jugements de la junte, puisque le roi, pour le punir d'avoir exempté les Napolitains des conditions de la capitulation, lui enleva la dignité de vice-roi. — (FELLER, Tom XVI, p. 246 ; tom VIII, p. 129.)

disait-il, « l'institut des Jésuites et le Joséphisme sont *incompatibles.* »

6. Cependant Pie VI termina, le 27 août 1799, dans la prison de Valence, un pontificat rempli des contradictions et de douleurs, qui avait duré vingt-quatre ans et neuf mois. Sous la protection de l'empereur François et de Paul 1er, les cardinaux se réunirent à Venise. Le conclave dura trois mois et demi et nomma pape le cardinal Chiaramonti, qui prit le nom de Pie VII. Dans ce conclave, on parla beaucoup du retour des Jésuites. Presque tous les cardinaux l'appuyèrent avec chaleur. Comme les Paccanaristes étaient déjà tombés dans le discrédit, le vieux cardinal Albani écrivit au P. Panizzoni provincial résidant à Parme, de tenir prêt un mémoire pour demander au futur pape le rétablissement de la Compagnie. Le cardinal, après avoir pris connaissance du mémoire, devait en son nom et en celui de ses collègues, le présenter au Souverain Pontife (1).

Pendant le conclave, on jugea bon à Polotsk d'envoyer une seconde fois le P. Gruber à Pétersbourg, afin de profiter des circonstances favorables. Il avait pour mission de rappe-

(1) Feller parle, dans son *Dictionnaire historique*, d'une brochure qui parut en ce temps à Venise. L'auteur, après avoir montré le caractère destructeur des doctrines révolutionnaires, prie le pape de rétablir l'ordre des Jésuites, « car, dit-il, leur suppression a été l'une des causes principales « de la Révolution française, qui n'aurait jamais éclaté si cet ordre eût été « conservé. » (FELLER, XVI, 245).

On peut ajouter ici ce que dit le grave Joseph de Maistre, dans sa quatrième lettre au comte Rasumowski : « Tous les observateurs demeurent d'accord « que la révolution d'Europe, qu'on appelle encore *révolution française*, « était impossible sans la destruction préliminaire des Jésuites.

« Cet éloge est grand sans doute ; et cependant on peut y ajouter encore, « puisque l'auteur protestant d'une histoire ecclésiastique écrite de nos « jours avec tous les préjugés de sa secte, Henke, avoue expressément, que « si les Jésuites avaient existé avant l'époque de la Réforme, jamais le Protes- « tantisme n'aurait pu s'établir; et que, s'ils n'avaient paru, cette révolution « serait devenue universelle. » (N. T.)

ler au tsar la promesse donnée et d'obtenir un rescrit permettant aux Jésuites de conserver leur institut. Mais le P. Gruber trouva la position très difficile pour lui : la secte de l'Illuminisme, qui déjà avait multiplié ses loges même dans la capitale, prévoyant que l'alliance du tsar avec les Jésuites amènerait la ruine inévitable de ce qu'elle appelait la *liberté des peuples*, travailla à ne point laisser pénétrer le P. Gruber jusqu'au tsar. Les choses en vinrent au point que le P. Grube n'était pas même en sûreté pour sa personne. Il ne sortait qu'en plein jour, jamais seul, et ne suivait que les rues les plus fréquentées. A toutes les portes des dignitaires et des puissants où il frappait pour obtenir l'entrée chez l'empereur, on lui répondait laconiquement : « Le tsar a un accès « de mélancolie, il est très irrité contre les Jésuites de la « Russie-Blanche (1). »

Craignant donc quelque chose de pire, le P. Gruber jugea convenable d'abandonner pour le moment l'accomplissement de sa mission proprement dite, et cependant de ne pas quitter Pétersbourg.

(1) Ce n'était pas tout à fait sans raison que ces nouvelles sur la disgrâce des Jésuites se colportaient. On formula jusqu'à trois accusations contre eux. Les deux premières, peu importantes du reste, n'étaient pas fondées et tombèrent d'elles-mêmes ; mais, en revanche on s'efforça d'élever la troisième jusqu'à la hauteur d'un crime d'état. Les Jésuites avaient imprimé, dans leur établissement de Polotsk, un calendrier pour l'année 1800 ; et ne sachant pas que l'alliance de l'Angleterre avec le tsar menaçait de se rompre, ils avaient inséré à la fin un article traduit de l'allemand sur la puissance de l'Angleterre. On attribua à leur mauvais vouloir pour le tsar, ce qui n'était chez eux qu'ignorance des affaires politiques. Ordre fut donc expédié de Pétersbourg au gouverneur de Polotsk de confisquer tous les imprimés qui se trouvaient dans leur établissement, de les envoyer à la censure de Vilna et de mettre les scellés sur l'imprimerie elle-même. Sans parler des frais qu'exigeait un si long transport et que durent payer les Jésuites, le procédé était fort blessant pour les Pères ; car c'était la première fois que le gouvernement agissait avec aussi peu d'égards contre eux, et les censeurs n'étaient autres que les académiciens de Vilna, hommes appartenant à l'école philosophique et mal disposés pour la Compagnie.

Enfin arriva de Venise la nouvelle si désirée de l'élection de Pie VII, et peu après vinrent des lettres de Polotsk apportant de bonnes nouvelles. Le P. Panizzoni avait été admis à une audience confidentielle et comme en secret par le Souverain Pontife. Il avait remis à Sa Sainteté un mémoire préparé au nom des Jésuites de la Russie-Blanche, qui demandaient l'approbation du pape par un bref spécial. Le Saint-Père s'était déclaré prêt à rétablir la Compagnie, non seulement en Russie, mais encore en tout autre pays, pourvu seulement que le pouvoir civil en fît la demande ; après son retour à Rome, le Pontife s'occuperait du rétablissement général de la Compagnie dans le monde entier, il fallait jusque-là garder le secret. Pie VII envoyait aux Pères de la Russie-Blanche sa bénédiction apostolique, et au vice-général des reliques de la vraie croix enchassées dans un reliquaire d'argent.

La même lettre contenait encore une relation sur la cérémonie très solennelle que les Pères avaient célébrée à Polotsk pour l'élection de Pie VII ; l'évêque Odyniec avait pontifié. Enfin on parlait des messes et des prières que le P. vice-général avait ordonnées pour rendre grâces au Ciel.

Ces nouvelles ranimèrent le courage du P. Gruber, accablé de soucis ; il se remit à l'œuvre avec une nouvelle énergie. Ce qui l'excitait encore plus, c'est que les Illuminés, lui disait-on, faisant cause commune avec le métropolitain, travaillaient à dépouiller la Compagnie de ses biens, afin que sa pauvreté la rendît impuissante. Le P. Gruber alla donc encore une fois chez Narychkine et lui exposa ses peines avec franchise. Narychkine le tranquillisa : « Les pensées du tsar, « lui dit-il, sont changées ; maintenant il est bien disposé « comme autrefois pour la Compagnie. Les paroles du sou- « verain n'ont pas besoin d'être écrites, elles ont leur force « par elles-mêmes ; l'institut de la Compagnie ne sera point « modifié. Quant au nouveau Pape, le tsar ne le reconnaît

« point, comme il ne reconnaît aucun autre monarque, car « lui-même est un monarque qui tient sa puissance directe- « ment du ciel. »

Ce que disait ce dignitaire, était-ce la vérité ou seulement un stratagème pour se délivrer d'un hôte importun qu'il voulait éloigner de la capitale? Paul pouvait être quelque peu irrité contre Pie VII, parce que le pape avait d'abord donné connaissance de son élévation au comte de Provence, qui demeurait à Mittaw, dans les terres de Russie, grâce à la faveur de Paul Ier. L'Empereur n'avait été que plus tard informé de l'élection ; encore le Pape avait-il omis dans sa lettre le titre de Grand-Maître des chevaliers de Malte. Dans le paroxysme de son orgueil impérial, Paul pouvait bien ne pas reconnaître les autres monarques ; il paraît cependant que le dignitaire moscovite avait ajouté quelque chose de son propre chef pour endormir la vigilance et l'activité du P. jésuite ; car l'événement montra que Paul ne reçut point mal la lettre dans laquelle Pie VII s'excusait de ne pouvoir lui donner le titre de Grand-Maître, s'appuyant sur la résistance des cours catholiques, surtout des cours d'Espagne et d'Autriche.

Quoi qu'il en soit, le P. Gruber, s'en tenant pour le moment à cette réponse, résolut de retourner pour quelques jours à Polotsk, partie pour renouveler son numéraire, partie pour prendre conseil de ses supérieurs. Dans ce but, il se munit secrètement d'un passe-port aller et retour, craignant la vigilance jalouse du métropolitain et des gouverneurs apostés par ce prélat.

Presque en même temps que le P. Gruber, arriva (mai 1800) à Polotsk une lettre de Siestrzencewicz, dans laquelle l'artificieux archevêque demandait au vice-général de désigner, pour la visite des monastères, deux jésuites qui, dans l'esprit du *Règlement* et avec le titre de visiteurs métropolitains, relèveraient la discipline dans les communautés et

introduiraient la réforme projetée dans ce règlement. Cette mesure avait pour but de rendre odieux les Jésuites et de les disposer dans la suite à une semblable visite, que d'autres religieux feraient dans leurs maisons ; d'un autre côté, il n'était point possible de refuser catégoriquement une demande si courtoise et si précise. Le vice-général répondit donc qu'il avait à la vérité nommé les deux Pères mais qu'il ne les enverrait faire la visite demandée que lorsque le métropolitain leur aurait expédié les pièces officielles. Avant l'arrivée de ces papiers, eurent lieu d'importants changements pour l'Église, pour les Jésuites et pour le métropolitain.

7. Je ne sais si ce fut un service rendu par le P. Gruber ou si l'on en est redevable à quelqu'un des émigrés français ; toujours est-il que, aussitôt après le départ du P. Gruber, tomba entre les mains de l'empereur un livre qui traitait de l'Illuminisme et qui montrait clair comme le jour les tendances anti-monarchiques et anti-sociales de la secte. Comme antidote contre ces sectes perverses et leurs doctrines, l'auteur indiquait les Jésuites, auxquels il n'épargnait point les louanges dues à leur activité, surtout en ce qui regarde l'éducation publique. Paul s'assimila les idées et les vérités de ce livre. Il conçut pour les Jésuites une révérence, un respect presque religieux ; et comme son impétuosité ne connaissait de mesures, ni dans la colère, ni dans la bienveillance, il aurait voulu voir en un clin d'œil toute sa Russie parsemée de collèges de Jésuites. Il fut calmé par le P. Gruber, qui, dès le mois de juillet 1800, revenant de Polotsk à Pétersbourg, alla voir Sa Majesté à Pawłowsk, sa résidence d'été. Le tsar en le saluant lui fit des reproches et lui demanda comment il se pouvait faire que, restant quatre mois à Pétersbourg, il ne lui avait pas fait une seule visite. Il était difficile de dire la vérité. Le P. Gruber s'excusa disant qu'il ne voulait point être importun au tsar, accablé de tant d'occupations : « J'ai tou-

« jours le temps, répondit vivement Paul, de m'entretenir « avec mes amis, et maintenant surtout j'ai beaucoup à vous « dire. » De ce jour, le P. Gruber eut ses entrées libres dans le cabinet de l'empereur. Paul lui dit qu'il méditait de confier aux Jésuites l'éducation de la jeunesse en Lithuanie, en Podolie, en Wolhynie; car c'était le seul moyen de mettre ces provinces à l'abri des complots révolutionnaires: « C'est « pourquoi, ajouta-t-il, vos supérieurs doivent préparer le « plus grand nombre possible de professeurs capables; qu'ils « les fassent venir d'où ils voudront. Avant tout, je désire « que vous preniez en main au plus tôt l'académie de Vilna « et que vous la fournissiez d'hommes de votre Compagnie « ou de maîtres qui ne dépendent que de vous. Dans ce but, « vos biens de Vilna vous seront rendus et un impôt sera mis « sur ceux qui tiennent à ferme d'autres biens de l'ancienne « Compagnie en Lithuanie. »

Une telle proposition frappa de stupeur le P. Gruber. Il remercia le tsar pour tant de marques de confiance et, au nom de ses Frères, témoigna de leur empressement à accomplir les volontés de Sa Majesté. Il ajouta cependant que cela ne pourrait avoir lieu qu'après le rétablissement solennel de la Compagnie par un bref du pape; et alors il rappela à l'empereur sa promesse donnée l'année précédente. Paul se montra tout prêt à tenir sa parole et voulait envoyer sa lettre par l'ambassadeur de Naples. Le P. Gruber fut d'un avis contraire et conseilla à Sa Majesté de se servir pour ce message du prélat Badossi: évidemment il ne savait pas que ce prélat s'était vendu à la cour d'Espagne et nourrissait pour les Jésuites des sentiments tout autres que par le passé. Quelques jours plus tard la lettre de l'empereur au souverain pontife était déjà préparée; en voici la teneur:

= « Très Saint Père,

« Le P. Gruber, de la Compagnie de Jésus, m'ayant fait « connaître que les membres de cette Compagnie désiraient

« d'être reconnus de Votre Sainteté, j'ai cru devoir demander « en faveur de cet ordre, pour lequel j'ai un attachement par- « ticulier, une approbation formelle de Votre Sainteté ; et « j'espère que ma recommandation ne lui sera pas inutile.

« Je suis avec respect de Votre Sainteté le très affectionné « ami :

« Paul. — 11 août. — Gatchyne (1). »

Cette lettre fut remise en même temps qu'un passe-port au prélat Badossi. On lui donna aussi, de la part des Jésuites de la Russie-Blanche, une supplique, *supplicem libellum*, pour le même objet (2).

Badossi commença par représenter que l'argent lui manquait pour ce voyage. Le P. Gruber contracta des dettes, aux dépens du collège de Polotsk, chez un des banquiers de Pétersbourg, et remit à Badossi l'argent qu'il lui fallait. Enfin dans les derniers jours du mois d'août, Badossi se mit en route, se rendit à Moscou, où il devait recevoir du comte de Provence et des autres princes français pour le pape des lettres semblables à celles de l'empereur. Mais dans la suite de son voyage, il s'arrêtait inutilement dans chaque ville ; il passa deux mois entiers à Vienne. Évidemment il retardait son arrivée à Rome, afin de laisser à la cour de Madrid assez de temps pour faire d'énergiques protestations. Ce qu'il y eut de pis, c'est que, contrairement aux recommandations qu'il avait reçues de garder le plus grand secret, il publia de tous côtés le but de sa mission, tellement que bien des semaines avant son arrivée, le pape et les cardinaux avaient eu connaissance de la lettre impériale. Il est facile de comprendre combien cette indiscrétion (s'il ne faut pas dire perversité) devint fatale pour le pape et pour les Jésuites ; car les sectes ennemies du Saint-Siège et de la Compagnie, s'unissant aux

(1) *Hist. Albo-Russæ Soc., Part. III, Cap.* 2.

(2) Voyez document A B.

ministres d'Espagne, remuèrent ciel et terre pour annuler les efforts de Paul et d'un si grand nombre de princes de l'Europe. Pendant quelque temps même, on ne sut où était passé Badossi, et ce ne fut qu'en janvier 1801 qu'il « émergea » et se montra à Rome.

CHAPITRE VI

Rétablissement de la Compagnie dans l'empire des Tsars.

1. Paul I[er] veut rendre aux Jésuites l'université de Vilna et leurs anciens collèges.
2. Disgrâce de Siestrzencewicz.
3. Projet de missions en Orient et en Suède.
4. Les Jésuites sont demandés en Russie et dans l'Archipel.
5. Les Pères se préparent à prendre l'université de Vilna.
6. Ouverture du collège de Pétersbourg.
7. Bref *Catholicæ fidei.*

1. Avant que la réponse du Pape à la lettre de l'Empereur arrivât de Rome, Paul recommanda au P. Gruber de se rendre en toute hâte à Vilna et de s'entendre, dans le plus grand secret, avec le général-gouverneur Koutouzof et quelques autres fonctionnaires en très petit nombre, pour connaître quels étaient les biens de l'académie, quelles possessions des anciens Jésuites avaient été données à ferme perpétuelle, quels biens de la Compagnie restaient encore, etc.

Au bout d'une quinzaine de jours, le P. Gruber était déjà revenu à Gatchine, où l'empereur avait transporté sa résidence d'été. Le jésuite avait dû bien s'acquitter de sa mission, car le tsar lui fit présent d'une montre en or richement travaillée. Ce ne fut pas tout : lorsque le jésuite se disposa à retourner à Polotsk, Paul le retint à Pétersbourg en le défrayant sur sa cassette particulière pour le logement, la

nourriture et le service, et lui demandant de s'occuper à mettre en ordre le cabinet impérial de minéralogie et de botanique.

Quelques jours plus tard, le P. Gruber fut appelé une seconde fois auprès de Sa Majesté ; l'Empereur voulait que les Jésuites prissent l'administration et les biens de l'église catholique de Sainte-Catherine à Pétersbourg. Comme le jésuite un peu troublé tardait à répondre : « Ce n'est point « maintenant le temps de penser et de tergiverser, fit Paul, « car les ordres nécessaires sont déjà donnés. »

Le P. Gruber s'en convainquit bientôt ; il trouva en effet à Pétersbourg l'oukase adressé au métropolitain et daté du 10 octobre 1800, dans lequel il était recommandé à Siestrzencewicz de remettre l'église et la maison adjacente entre les mains des Jésuites et de donner des bénéfices, dans son diocèse et dans les autres, aux prêtres qui jusque-là avaient administré l'église de Sainte-Catherine. L'oukase ordonnait ensuite au métropolitain de quitter la maison dans laquelle il avait habité jusqu'alors avec ses assesseurs et de la remettre aux Jésuites pour qu'ils y établissent un collège ; à lui de se pourvoir d'une autre habitation.

De pareils oukases furent expédiés non seulement à Vilna, mais encore dans les autres gouvernements et à tous les consistoires. En voici le contenu :

1° Toutes les chaires dans l'académie de Vilna et les classes inférieures seront occupées par les Jésuites. La faculté seule de médecine doit avoir des professeurs séculiers ; mais ces professeurs, aussi bien que les élèves de médecine, seront soumis au recteur de l'académie, qui sera un jésuite.

2° L'entretien de ces nouveaux professeurs doit être pris sur les anciennes possessions des Jésuites et sur les revenus des possessions et biens qui ont été affermés ou hypothéqués.

3° A mesure que s'accroîtra le nombre des Jésuites (un

oukase spécial autorisait le développement du noviciat de Polotsk), tous leurs anciens collèges et écoles de Lithuanie, de Podolie, de Wolhynie, rentreront sous leur administration, et en même temps leurs biens et propriétés d'autrefois leur seront rendus.

4° Pour que cette volonté du monarque s'exécute promptement, il suffit que les Jésuites, aussitôt qu'ils auront un personnel suffisant, fassent connaître au gouvernement et au consistoire qu'ils désirent revenir en tel ou tel lieu dans leur ancien collège ; et ces deux administrations sont obligées de leur remettre ce collège dans le plus bref délai.

On peut facilement se représenter comment furent reçus de tels oukases, je ne dis pas seulement par les *amis de la liberté des peuples* et en particulier par les professeurs de l'académie et des écoles intéressées dans cette affaire, mais encore par la noblesse, qui depuis tant d'années jouissait paisiblement des biens des Jésuites. Ces oukases avaient en eux-mêmes quelque chose de véritablement despotique, de moscovite. Les Jésuites durent même contenir l'impétuosité de la faveur impériale, en priant le tsar de remettre jusqu'au mois de mai 1801 l'affaire de Vilna ; ils promirent en échange d'ouvrir cette année-là même des écoles à Pétersbourg.

Des cris s'élevèrent contre les Jésuites ; on murmura secrètement contre le tsar. Mais l'empereur, qui ne voulait remettre l'éducation de la jeunesse aux mains des Jésuites que pour opposer une digue aux idées révolutionnaires dans ses états, principalement dans les provinces nouvellement enlevées à la Pologne ; l'empereur, qui avait dit publiquement : « Je me convaincs chaque jour de plus en plus que, depuis la « destruction des Jésuites, l'irréligion, l'immoralité, une « fausse liberté et la haine de l'autorité, ont miné tous les « états et tout renversé ; » l'empereur, dis-je, ne souffrait point que quelqu'un osât s'opposer aux actes de sa volonté souveraine ou les critiquer, et il punissait cruellement ceux

qui avaient le malheur de l'offenser, ne fût-ce que par un mot imprudent. Un exemple : le recteur de Vilna, le grave et savant Poczobut, passa tout un mois en prison au pain et à l'eau ; d'autres se virent retirer leur traitement et quelquefois les hautes charges qu'ils remplissaient. Le châtiment que Paul affectionnait par-dessus tout, c'était une flagellation administrée dans une maisonnette écartée. Une machine y était toute prête et tellement disposée, que l'exécuteur ne voyait point à quel dignitaire il donnait la correction.

Les Jésuites voyaient avec peine ces violences du tsar, non seulement par compassion et sentiment d'humanité, mais parce qu'elles nuisaient beaucoup à leurs affaires ; on rejetait sur eux les cruautés de Paul Ier, les regardant comme l'effet de leurs rapports et de leurs accusations.

2. L'amitié et la familiarité du P. Gruber avec le tsar ne profitèrent pas seulement aux Jésuites. L'Église catholique, spécialement les ordres religieux, en retirèrent de grands avantages. Nous connaissons déjà Siestrzencewicz, dont la conscience n'avait guère d'autres règles que la faveur des grands et son propre intérêt. Son caractère se révéla encore dans les circonstances présentes ; car de même qu'il avait jusque-là vu avec indifférence les mœurs scandaleuses des prétendus curateurs de l'église Ste-Catherine, qui pour l'ordinaire étaient des moines en frac échappés de Pologne ; de même, voyant maintenant le grand crédit du P. Gruber et des Jésuites auprès du tsar, il leur donna avec une politesse affectée et obséquieuse l'église susdite, ainsi que la maison adjacente, et même il ne montra pas le moindre mécontentement à quitter sa résidence. A l'en croire, tout cela s'était fait grâce à son initiative.

Dès le premier novembre, arrivèrent de Polotsk quatre prédicateurs jésuites : le P. Cajétan Angiolini pour les Italiens, le P. Richardot pour les Français, le P. Rottensteiner pour les

Allemands, le P. Hattowski pour les Polonais. Ce dernier fut bientôt remplacé par le P. Lubsiewicz. Ils apportèrent avec eux une lettre du P. vice-général. Le P. Kareu témoignait à l'empereur les sentiments d'une sincère reconnaissance pour ses bontés et assurait Sa Majesté que la Compagnie était disposée à se conformer en tout à sa volonté, quand bien même il se présenterait quelques difficultés dans l'accomplissement de ses ordres (1).

Les Pères avaient aussi avec eux une lettre de recommandation pour le métropolitain ; mais Siestrzencewicz était alors tombé en disgrâce, au grand profit de l'Église catholique et grâce aux services précieux du P. Gruber.

Voici comment la chose arriva. De temps en temps des plaintes étaient formulées sur l'administration du Collège de Justice, que présidait nominalement le métropolitain, mais que dirigeaient par le fait deux misérables : Sierpiński, juif converti de Brody, et Stankiewicz, moine défroqué échappé de Pologne. Mais l'affaire de Wankowicz, archidiacre de la Russie-Blanche, auquel Stankiewicz s'efforça d'enlever un bénéfice offert par l'évêque-coadjuteur et confirmé par un bref pontifical, causa un soulèvement général et des murmures. A ce moment se trouvait à Pétersbourg le sénateur Iliński, grand favori du tsar, et l'on sait pourquoi. Le métropolitain, profitant de la faveur d'Iliński à la cour, se servit de lui pour faire approuver par l'empereur son règlement de 1798 au sujet des églises et des monastères. Le sénateur s'employa de bonne foi à porter ce coup à l'Église ; mais s'étant lié d'amitié avec le P. Gruber, quand il eut appris de lui à connaître sa faute, il donna sa parole au jésuite qu'il profiterait de la première occasion pour réparer le mal commis. Ayant donc entendu les plaintes si vives qu'on formulait contre le métropolitain et le Collège de Justice, que présidaient des assesseurs schismatiques et des hommes de la pire réputa-

(1) Voyez document AC.

tion, il représenta à Paul combien cette institution, contrairement à la volonté du tsar, non seulement ne profitait pas au catholicisme, mais lui était nuisible et causait de grands scandales. Paul fit venir le P. Gruber et lui demanda si ce qu'on lui avait dit sur le métropolitain et le Collège de Justice était la vérité. Le jésuite ne pouvait pas dire non ; il pria cependant le tsar de traiter l'affaire par voie juridique. Les formalités ne furent pas longues : le métropolitain reçut défense de se présenter à la cour, se vit enlever le titre d'aumônier de Malte ; enfin ordre lui fut donné de demander sa démission ; on l'interna dans ses biens de Milatycze et en même temps il fut mis sous la surveillance de la police.

Bientôt furent déportés à Wołogda l'évêque Odyniec, très innocent peut-être et qui n'avait péché que par son silence, Stankiewicz à Parma, Sierpiński à Kałmohor. Pour remplacer le métropolitain, on appela par un courrier son coadjuteur Benislawski, qui menait presque la vie d'un religieux dans sa cellule à Polotsk. Dès la première audience, le tsar lui dit d'écrire au métropolitain afin d'en recevoir la juridiction nécessaire ; Sa Majesté lui confia ensuite la présidence du Collège de Justice ; on nomma vice-président le prélat Byszewski ; et à la place des assesseurs furent choisis des délégués de chaque chapitre. Le Collège de Justice ainsi modifié dut rédiger une addition au règlement de 1798, corrigeant ce qu'il y avait dans cette pièce de contraire à l'esprit de l'Église et au droit canonique (1). Benisławski s'appliqua ensuite à chasser du chapitre de Mohilew les membres indignes ou incapables, et à mettre l'ordre dans le diocèse : « Quant aux « autres diocèses, dit Szantyr, chaque évêque administrait le « sien indépendamment, sans aucune pression de la part de

(1) A cette occasion, Benisławski écrivit à son clergé une lettre circulaire dans laquelle, selon Szantyr, il exagéra un peu les blâmes infligés à quelques-uns et les louanges données aux Jésuites. Cette lettre fut mal reçue par le clergé et regardée comme une œuvre des Jésuites.

« Benislawski... ; partout donc les règles canoniques étaient
« en vigueur et les évêques paissaient le troupeau que Dieu
« leur avait donné et dont il leur avait confié le soin, comme
« il convenait aux Pasteurs de l'Église (1). »

3. L'empereur, qui aimait l'Église par conviction et du fond du cœur, heureux de cet état des affaires ecclésiastiques, accueillit la pensée, digne d'un monarque chrétien, de ressusciter en orient les missions que la France, en proie à la révolution, avait cessé de protéger. Dans ce but, on donna des instructions à Tamara, plénipotentiaire de la Russie à Constantinople (2). Outre la protection accordée au catholicisme et aux Jésuites, la politique jouait aussi son rôle dans cette mesure : le tsar désirait acquérir en orient cette influence morale dont s'était privée à la légère la République française.

Plus intéressé peut-être était l'empereur dans ses relations avec le roi de Suède, Gustave-Adolphe IV, qui vint à Pétersbourg à la fin de l'automne. Paul chercha à lui persuader d'introduire les Jésuites en Suède, s'il voulait préserver son royaume de la révolution et arrêter la propagande des Jacobins. Les lois de bannissement contre les Jésuites, rédigées en Suède dès la fin du XVIe siècle, s'opposaient à cette mesure, non moins que les traditions et les préjugés contre la Compagnie, enracinés depuis environ deux siècles. Les arguments du tsar durent être énergiques, puisque Gustave se décida à rendre aux Jésuites leur église et leur maison à Stockholm et

(1) *Nouvelles pour les Annales de l'Église catholique en Russie, Tom.* I, *p. 175* (*t. p.*)

(2) « Comme je désire (ce sont les termes de l'instruction du tsar) que la
« Turquie elle aussi participe aux bienfaits de la Compagnie de Jésus, je
« vous ordonne de l'aider sous ce rapport. Vous demanderez, Monsieur, au
« ministre de Turquie que cet ordre religieux rentre en possession des privi-
« lèges qu'il possédait au temps de la monarchie française ; et dans ce but je
« vous envoie une relation exacte qui vous mettra au courant de tout. »
(*Hist.-Albo-Russæ Soc.*, *Part. III, Cap.* 2.)

eut dans ce but plusieurs conférences avec le P. Gruber. On avait déjà désigné, pour la maison de Stockholm, un jésuite suédois qui résidait en Italie, mais la lettre du P. Gruber à ce jésuite, imprudemment publiée dans les journaux, fit un grand bruit et découragea le roi de Suède. Bientôt la mort violente du tsar anéantit toute espérance.

4. Les évêques et beaucoup de seigneurs polonais, voyant la grande faveur dont jouissaient les Pères auprès du tsar, se montrèrent à l'envi disposés à recevoir les Jésuites. Entre autres, l'évêque de Kamieniec, Romain Sierakowski, les demanda pour leurs anciens collèges de Kamieniec et de Vinnica; l'évêque de Mińsk, Dederko, disposait déjà pour eux un collège à Jurewicz, pendant que le gouverneur-général de Vilna, Koutousof, préparait tout pour que les Jésuites pussent prendre en main, le 1er mai 1801, l'académie de Vilna. Même l'archevêque de Kiew, en sa qualité de chancelier de l'académie schismatique dans cette ville, pria le prélat Stecki, qui passait par Polotsk, d'envoyer deux jésuites pour les chaires de mathématiques et d'astronomie, leur promettant la pension annuelle qu'ils demanderaient. On lui répondit que l'institut de la Compagnie ne permettait point de donner des professeurs pour de l'argent, qu'on les lui enverrait sans aucune rénumération si l'on avait un personnel suffisant, mais que l'académie de Vilna absorbait beaucoup de monde.

Le patriarche de Constantinople lui-même demanda et conjura, par tout ce qu'il y a de plus sacré, d'envoyer des missionnaires dans les îles de l'Archipel. A sa requête était jointe une lettre brûlante de zèle du vieux P. Mortellaro, ancien jésuite et dernier missionnaire dans ces îles (1).

5. Au milieu de ce concert général rappelant la Compagnie dans ses anciennes demeures, une seule voix s'éleva pour

(1) Voyez Document AD.

mettre le désaccord, celle du recteur de l'académie de Vilna, l'ex-jésuite Poczobut, que nous connaissons déjà. Il était astronome du roi et si dévoué à la Compagnie, qu'il revint à elle dans son extrême vieillesse et mourut jésuite à Dunabourg en 1808 (1). Il détournait pourtant ses anciens Frères de prendre l'université de Vilna : « Les professeurs actuels, « disait-il, sont très versés dans la physique expérimentale, « l'histoire naturelle, les mathématiques et surtout l'astrono- « mie. Il y a donc à craindre que les Jésuites ne leur soient « inférieurs pour la science et que la réputation de la Com- « pagnie n'en souffre. »

Au contraire, l'évêque Pilchowski, lui aussi ex-jésuite, qui avait été recteur de l'académie avant Poczobut et pendant de longues années professeur de théologie, assurait le vice-général que les professeurs qu'il enverrait, quels qu'ils fussent, en sauraient plus que ceux de Vilna : « car, disait-il, ces « derniers suppléaient à la profondeur de la science qui leur « manquait, par les dehors trompeurs d'une érudition qui en « imposait. »

On faisait peu attention à Polotsk à ces jugements et à ces avis, qui du reste partaient d'un point de vue opposé. La théologie et la philosophie avaient été mises de côté à Vilna, et pour ces facultés l'évêque Pilchowski avait raison. Dans les sciences mathématiques et naturelles au contraire, les académiciens de Vilna pouvaient être supérieurs aux Jésuites, et à ce point de vue les craintes du P. Poczobut n'étaient point sans fondement.

Quoi qu'il en soit, le vice-général, malgré les vives douleurs

(1) Adam Mickiewicz n'a pas cru déroger à la solennité de son poème national *Pan Tadeusz*, en y mentionnant (chant VIII) cet acte de vertu du R. P. Poczobut : « Le célèbre abbé Poczobut, dit-il, était alors chargé de faire les « observations astronomiques à Vilna ; il était en même temps recteur de « l'Université. Et pourtant, laissant sa chaire et ses télescopes, il est retourné « dans son couvent ; et rentré dans sa paisible cellule, il y a fait une mort « exemplaire. » (N. T.)

d'un asthme qui le tourmentait, avait de fréquentes conférences avec les Pères assistants et le P. provincial. On choisit dans les différents collèges les Jésuites les plus capables, afin d'avoir au 1er mai un nombre suffisant de professeurs pour les chaires de sciences ; on n'oublia point de désigner aussi d'éloquents prédicateurs, car l'incurie de Massalski avait laissé le diocèse, et principalement Vilna la capitale, en proie à l'immoralité et à l'incrédulité.

6. Cependant les Jésuites commencèrent à Pétersbourg leurs travaux apostoliques. L'ordre et la solennité des cérémonies, la propreté des ornements et le bon goût des décorations, les sermons du matin en quatre langues et les catéchismes du soir, par-dessus tout le désintéressement des Pères dans l'accomplissement de leurs fonctions, leur empressement admirable à rendre tous les services spirituels et la rigueur vraiment religieuse de leurs mœurs : tout cet ensemble gagna en peu de temps aux Pères nouveaux-venus les cœurs de la population catholique, qui montait à 10.000 âmes.

Non seulement les catholiques des classes supérieures, mais aussi les dignitaires moscovites et beaucoup de bourgeois russes assistaient aux cérémonies dans l'église des Jésuites, spécialement au catéchisme de l'après-midi ; on avait hâte que les Pères ouvrissent leur collège. Aussi, quand, au commencement de janvier 1801, ils ouvrirent trois classes inférieures, il y eut une telle affluence d'élèves catholiques et schismatiques, que l'on dut enlever les cloisons et employer aux classes inférieures les salles réservées pour les classes supérieures. Quelques semaines ne s'étaient pas encore écoulées, que déjà les députés de l'aristocratie moscovite se présentaient devant le P. Gruber, le suppliant d'ouvrir un pensionnat pour la jeunesse noble. Le Père répondit qu'il consulterait ses supérieurs et congédia les députés en leur donnant les meilleures

espérances. L'année suivante, on ouvrit le pensionnat, dont le premier préfet fut le P. Czyż (1).

7. A Rome aussi, les affaires de la Compagnie avançaient, bien que la fourberie du prélat Badossi les eût empêchées de réussir comme on l'avait espéré. On attendait le rétablissement de la Compagnie dans le monde entier, car les princes d'Italie le demandaient, ainsi que beaucoup de princes d'Allemagne ; et même l'empereur François paraissait favorable au rétablissement général. Du moins il en parla dans ce sens devant quelques ex-jésuites professeurs au *Theresianum*, et il défendit de continuer leur voyage à quatre Pères italiens qui se préparaient à partir pour la Russie-Blanche. Bien plus, quand il envoya à Pétersbourg le comte Saurau pour des affaires politiques, il lui recommanda de s'informer exactement de l'état réel des Jésuites en Russie. Le P. Gruber apprit de ce ministre que l'empereur pensait tout de bon à rappeler la Compagnie dans ses états, parce que le clergé y faisait défaut (2).

Tout faisait donc espérer un rétablissement complet, surtout à cause des dispositions bien connues de Pie VII et de son secrétaire d'état, le cardinal Consalvi, pour la Compagnie enfin l'ancien secrétaire de Pie VI, l'ex-jésuite Marotti, habitait aussi à la cour pontificale.

Cependant, avant même que Badossi arrivât à Rome, l'ambassadeur espagnol protesta au nom de son roi contre la promulgation du bref désiré. Le Pape fit de vifs reproches à Badossi, qui avait trompé la confiance de Paul I[er] et des Jésuites pour comploter avec la cour de Madrid ; et bientôt il l'éloigna de son palais. Le cardinal Consalvi avertit par une lettre spéciale le P. Gruber de ne plus confier aucune affaire à

(1) Voyez document AE.

(2) Lettre du P. Gruber au P. Kareu, général de la Compagnie, 12 décembre 1801. (*Arch. Jes. Pol.*).

Badossi, qui se rendait de nouveau à Pétersbourg pour chercher une carrière (1).

Que faire ? Pie VII assembla les cardinaux, interrogea ceux dont les sympathies pour la cour d'Espagne étaient connues. On résolut d'un côté de ne pas repousser la demande de l'empereur de Russie, qui avait rendu de si grands services au Saint-Siège ; de l'autre, on se détermina à limiter le plus possible le bref pontifical.

Donc, 1° il ne devait s'étendre qu'à la Russie ; 2° on s'y abstiendrait de toute louange et de toute justification de la Compagnie, soit des motifs pour lesquels elle avait subsisté dans la Russie-Blanche, soit de la manière dont elle s'y était conservée ; 3° on donnerait à ce bref la teneur dont s'était servi Paul III pour confirmer la Compagnie naissante (1540), afin d'exclure par ce moyen tous les privilèges accordés par les Papes suivants (2).

(1) *Ibid.*, Lettre du 25 mai.

(2) Quelques auteurs ont prétendu que la Compagnie de Jésus n'a été rétablie par Pie VII que comme *Congrégation* et non pas comme *Ordre* religieux proprement dit ; c'est une erreur. Jamais Pie VII n'a songé, soit dans le bref *Catholicæ fidei* (7 mars 1801), qui rétablit la Compagnie en Russie ; soit dans le bref *Per alias* (30 juillet 1804), qui la rétablit dans le royaume des Deux-Siciles ; soit enfin dans sa bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum* (7 août 1814), qui la rétablit dans le monde entier ; jamais, dis-je, Pie VII n'a songé à fonder une simple *Congrégation ;* mais il a voulu rappeler à la vie la Compagnie de Jésus, telle qu'elle existait avant la destruction. Inutile de refaire ici un travail déjà fait par le R. P. Sanguinetti, dans son livre intitulé : « *la Compagnie de Jésus et son existence canonique dans l'Église.* » (Traduit de l'italien par le P. Jean Noury, s. j. — Paris, Bray et Retaux.) Le lecteur y trouvera abondamment prouvée la thèse en question (chap. X, p. 170 et suiv. ; ch. XIV, p. 229 et suiv.)

Du reste les Pères de la Russie-Blanche ne pensaient pas autrement que le P. Sanguinetti. Que l'on en juge par le texte suivant, tiré d'un *Précis de l'histoire de la Compagnie, depuis la mort du P. Lenkiewicz jusqu'à l'élection du P. Brzozowski au généralat (Arch. Jes. Pol)* :

— « Pie VII, alors pape, était disposé à tout accorder (à l'empereur de Russie), « quand il reçut une note menaçante d'une cour respectable, qui s'opposait à « ce qu'il accordât ce qu'on lui demandait. Cela l'arrêta un peu ; mais la « demande de Paul était si juste, qu'il fut décidé d'accorder l'approbation

Pendant que le parti espagnol travaillait ainsi à restreindre le bref de rétablissement, Pie VII ayant lu la lettre de Paul Ier et appris de Badossi de quelle faveur jouissait près du tsar le P. Gruber, recommanda au secrétaire d'état Consalvi d'adresser une lettre à ce jésuite et de le prier, au nom du Souverain Pontife, de se faire l'intermédiaire entre Rome et Pétersbourg, d'établir entre ces deux cours une liaison étroite et d'assurer à l'Église l'appui de l'empereur, l'assurant en même temps que le Souverain Pontife voulait sincèrement satisfaire Paul Ier dans la question des Jésuites (1).

« aux Jésuites ; mais pour ne pas irriter les cours ennemies de ce malheu-« reux corps, on y mit toutes les restrictions possibles, on les limita avec « raffinement ; on créa une congrégation de quatre cardinaux, qui passaient « pour ennemis déclarés des Jésuites et versés dans les chicanes du droit, « afin de mettre à cette affaire tous les tempéraments imaginables.

« Une subtilité qui semble un chef-d'œuvre de raffinement, fut que l'appro-« bation devait se réduire aux termes dans lesquels Paul III avait approuvé « la Compagnie naissante, afin d'exclure toutes les grâces postérieures « qu'elle avait reçues des successeurs de ce Souverain Pontife. Mais cette « restriction est inutile : 1° parce que le Pape n'ayant pas déclaré et ne pou-« vant pas même déclarer illégale l'existence des Jésuites en Russie, ces reli-« gieux restent en possession de tous les privilèges et de tous les droits qu'ils « n'ont jamais perdus ; et le bref ne sert qu'à constater solennellement et en « présence de l'Église universelle leur existence. — 2° Suarez, sans prévoir le « cas présent, a démontré que les grâces les plus importantes de Grégoire « XIII ne sont que les déclarations de ce qui avait été accordé par Paul III, et « l'on pourrait prouver la même chose de presque toutes les grâces accordées « par les autres Souverains Pontifes.

« Quoi qu'il en soit, le bref crée le P. Kareu général immédiatement sou-« mis au seul Souverain Pontife... »

(1) J'ai entre les mains l'original de cette lettre, datée du 14 janvier 1801 ; voici entre autres ce que j'y trouve : « De son côté, le Saint-Père nourrit les « mêmes sentiments que son très illustre prédécesseur à l'égard d'un monar-« que si distingué ; et moi (le cardinal Consalvi), qui suis toujours auprès du « Souverain-Pontife depuis le moment de son élection, je puis assurer Votre « Révérence des dispositions et de la constante volonté de Sa Sainteté. Autant « qu'il est en son pouvoir, il veut donner les preuves les plus excellentes « du désir qu'il a de servir Sa Majesté et de lui témoigner son respect, son « attachement particulier et son bon vouloir en toutes les circonstances qui « se pourront présenter ; et il ne désire rien tant que de se rapprocher de Sa

Les vacances de Noël, puis les débats avec le parti espagnol, renvoyèrent la signature du bref *Catholicæ fidei* jusqu'au 7 mars 1801, dans la forme que nous venons de dire. Le bref était adressé « au *P. Kareu, prêtre et supérieur de la congrégation de la Compagnie de Jésus dans l'empire russe* » (1). Il loue la bienveillance de Paul Ier pour les catho-

« Majesté et de s'unir à elle par les liens les plus étroits. Comme le Saint-« Père attend de là de grands avantages pour la sainte Religion et pour le « Siège apostolique, son désir est que Votre Révérence emploie dans ce « but tous les moyens que peut lui fournir sa position. Sa Sainteté « m'a recommandé de dire expressément en son nom à Votre Révérence « qu'elle compte sur votre empressement à lui rendre ce service. Le Saint-Père « est en même temps persuadé que les principes que vous professez, c'est-à-« dire votre attachement particulier au Pontife Romain, ainsi que votre piété « distinguée et votre vertu, n'ont pas besoin de stimulants pour que vous « vous chargiez de cette affaire. La reconnaissance de Sa Sainteté pour un tel « service vous est assurée. Que Votre Révérence entretienne autant que pos-« sible les bonnes dispositions de Sa Majesté et qu'elle emploie tous ses efforts « pour obtenir de l'empereur une protection particulière en faveur du Saint-« Siège.

« Sa Sainteté m'a recommandé spécialement d'informer Votre Révérence « que l'objet de la supplique remise entre ses mains par Mgr Badossi, objet « auquel Sa Majesté Imperiale attribue une grande importance, intéresse « beaucoup Sa Sainteté, et que le Saint-Père y consacre toute l'attention et « tous les soins qui sont en son pouvoir.

« Mais outre que Mgr Badossi est à Rome depuis peu de temps, deux nou-« velles circonstances sont venues s'ajouter : l'une est la solennité des fêtes « de Noël, temps auquel, Votre Révérence le sait, tous les instants du Souve-« rain Pontife sont pris par les cérémonies religieuses et tous les bureaux « sont fermés. La seconde, c'est que la guerre sévit dans le voisinage des « États de l'Église ; le trouble, la frayeur est partout à cause de la répression « des complots italiens. Votre Révérence voit combien de sollicitudes et d'em-« barras incombent en de pareilles circonstances à ceux qui gouvernent.

« Telles ont été les raisons pour lesquelles le Saint-Père n'a point pu, dans « ces jours, s'occuper de la supplique avec la rapidité qu'aurait désirée Votre « Révérence.

« Je suis cependant chargé de vous informer que dans très peu de temps je « pourrai vous faire connaître avec exactitude la décision du Saint-Père ; dès « aujourd'hui je puis vous assurer de la sollicitude du Souverain-Pontife pour « votre affaire. »

(1) *Dilecto Filio Francisco Kareu, presbytero ac superiori Congregationis Societatis Jesu in imperio rossiaco.*

liques, énumère ses bienfaits pour les Jésuites ; puis il établit le P. Kareu général de la congrégation, le déclare dépendant seulement du Saint-Siège et lui donne, selon les constitutions de l'ordre confirmé par Paul III, le pouvoir d'administrer la Compagnie, qui peut s'appliquer à ses occupations et à ses travaux d'autrefois. A la fin, le Pape ajoute que ce bref a force de loi, malgré le bref de Clément XIV *Dominus ac Redemptor*, mais seulement dans les limites de la Russie (1).

Il y avait aussi une lettre pour Paul Ier, dans laquelle le Souverain Pontife témoignait de sa gratitude et de sa bienveillance pour l'Empereur, louait la pureté et la noblesse de ses intentions, rappelait ses bonnes relations avec Pie VI et terminait en exprimant l'espoir que l'Église ne sera plus jamais privée d'un secours aussi puissant (2).

On attendait ce document pontifical avec une grande impatience à Polotsk et à Pétersbourg, lorsque le bruit se répandit que l'empereur Paul Ier était mort dans la nuit du 24 au 25 mars ; on sait qu'il fut étouffé (3). Il n'y avait que trop de causes à ce meurtre. Il nous semble cependant que la raison principale ne fut ni le despotisme ni la violence du tsar, car Ivan le Terrible et Pierre Ier avaient été beaucoup plus cruels, et pourtant aucun des fils de la Sainte Russie n'avait osé attenter à leurs jours. La raison principale, ce ne furent pas tant encore les sympathies de Paul pour les catholiques, que la guerre ouvertement déclarée et poussée en conséquence sur tous les points contre l'Illuminisme, qui devait bientôt en venir aux actes sous le nom de Carbonarisme.

(1) *Pro dominio imperii rossiaci tantum.* Le Pape, à qui l'archiduchesse Marianne d'Autriche demanda s'il avait été forcé dans la concession accordée aux Jésuites de Russie, lui répondit que « *le jour de leur rétablissement avait été le plus beau jour de sa vie.* » (*Mémoire sur la Société du Sacré-Cœur, chap. 50, Arch. Jes. Pol.*)

(2) Voyez Document A G.

(3) Voyez les détails sur la mort du tsar Paul Ier, dans la *Vie du comte Rostopchine, par le comte A. de Ségur*, p. 77-86.

Les Moscovites donnèrent les mains aux sectaires. On ne peut douter un seul moment que le principal auteur du meurtre, le comte Pahlen, gouverneur de Pétersbourg, n'appartînt à la secte et que la sentence de mort n'eût été décrétée dans une séance de la grande loge de Paris. Évidemment l'histoire ne trouvera point les preuves de cette conjuration, car le secret des loges empêche de publier les documents ; mais ce sang-froid du comte Pahlen et toute la part qu'il prit au complot dirigé contre la vie de l'empereur, portent en eux-mêmes le cachet évident de la secte (1).

(1) Il faut lire avec attention l'histoire de ce complot. Paul était violent ; il avait des accès de fureur, devenait alors cruel, dangereux pour tous, même pour sa femme et ses enfants. Pahlen résolut de le faire disparaître, mais entraîna dans le complot le grand-duc Alexandre. Il lui représenta que, pour la sûreté de sa propre personne, pour le bien et pour l'honneur de la Russie, il fallait priver l'empereur, non de la vie, mais du trône. Le prince se laissa imprudemment entraîner dans la conspiration, consentit au détrônement de son père (car il n'était question que de cela et non de la mort) et il promit l'impunité aux conjurés. Après s'être assuré d'Alexandre, Pahlen fit entrer dans la conspiration Beningen et les deux Zubof ; mais à eux aussi il ne parla que de détrôner l'empereur. Même au moment où les conjurés se jetèrent sur Paul dans sa chambre à coucher, on cria au détrônement, et non à la mort ; tout à coup la lampe s'éteignit et dans les ténèbres s'accomplit le meurtre.

CHAPITRE VII

Consolations et épreuves à la suite du bref

« CATHOLICÆ FIDEI »

1. Avènement du nouveau tsar Alexandre.
2. Difficultés dans l'ouest de l'Europe.
3. Siestrzencewicz revient de son exil.
4. Mort du P. Kareu.

1. La mort imprévue de l'empereur, on le conçoit facilement, alarma les Jésuites, en particulier le P. Gruber. Nature douce et amie du silence et de la paix, il ne formula jamais auprès de Paul Ier un seul mot de plainte contre les attaques auxquelles souvent il fut en butte, soit en paroles, soit dans des pamphlets ; plus d'une fois même il modéra les emportements de la violence du tsar (1).

(1) Voici deux traits de la vertu du P. Gruber que je trouve dans le *Précis de l'Histoire de la Compagnie, depuis la mort du P. Lenkiewicz jusqu'à l'élection du P. Brzozowski au généralat* : (*Arch. Jes. Pol.*)

= « Un Père, qu'on avait calomnié, vint à lui pour se consoler. Le P. Gruber « lui répondit : « Vous êtes encore bien neuf ; ne savez-vous pas combien de « choses plus horribles on a dites de moi ? Continuez à faire votre devoir et « laissez à Dieu le soin de votre honneur. »

« Un homme qui n'était connu du P. Gruber que pour avoir voulu nuire à « la Compagnie, s'adressa à lui dans un moment de détresse. Le P. Gruber le « satisfit beaucoup au delà de ses espérances. Quelqu'un s'en étonnait : « Il « est vrai, dit le P. Gruber, il a voulu nous faire du mal ; mais je suppose « que c'est sans mauvaise intention ; quoi qu'il en soit, nous devons lui faire « tout le bien qui dépend de nous. » = (N. T.)

A la mort de l'empereur, il devint l'objet de calomnies méchantes et de mordantes satires. On ne pouvait lui pardonner d'avoir eu ses entrées libres chez le tsar, d'avoir reçu dans sa cellule les visites du roi de Suède et du prince de Glocester, sans parler des magnats qui venaient apporter l'hommage de leurs respects à ce jésuite.

Les restes de Paul Ier ne reposaient pas encore dans le tombeau, que déjà se tramait un complot dans le but de renverser ce que Paul Ier avait fait pour la Compagnie. D'abord on résolut d'enlever aux Jésuites l'église Sainte-Catherine ; et dans ce but on présenta au tsar Alexandre une adresse couverte de seize cents signatures dans laquelle on demandait avec instances que les Jésuites fussent chassés de Pétersbourg. Celui qui s'agitait le plus en cette affaire, était le moine défroqué Stankiewicz ; mais le parti favorable aux Jésuites, formé principalement de la haute société, à la tête duquel se trouvaient le comte d'Everlange Vitry (plus tard jésuite et missionnaire à Odessa) et le riche négociant Pierling, prépara une adresse énergique au tsar, demandant avec force que l'on conservât les Jésuites dans leurs maisons et dans leurs collèges ; les arguments solides ne manquaient pas à cette adresse.

Il n'y eut pas jusqu'aux académiciens de Vilna qui ne travaillassent en secret pour arracher leur institut des mains de la Compagnie. Pendant que Stankiewicz recueillait des signatures dans les tavernes et les cafés parmi les prolétaires, les académiciens frappaient aux portes des magnats moscovites et des favoris du nouveau tsar.

Formé à l'école du philosophe Frédéric La Harpe (qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre critique français La Harpe), partisan plus tard des hallucinations de Mme Krüdner (1), et

(1) Mme Valérie Krüdner, fille du comte Vittinghoff, gouverneur de Riga, était douée dans sa jeunesse d'une admirable beauté et de beaucoup d'esprit. A quinze ans, elle épousa le baron Krüdner, diplomate. C'était une personne

de la secte des Martinistes, qui avaient leur loge, moitié chrétienne moitié maçonnique, à Pétersbourg : Alexandre apportait avec lui sur le trône la douceur de caractère des Slaves et toute la provision des idées libérales et des programmes constitutionnels. Les Jésuites n'avaient donc pas raison de le craindre. Toute violence était contraire à sa nature et à ses nobles intentions de faire le bonheur de son peuple. Mais aussi, par cela même qu'il était libéral, Alexandre ne pensait pas à porter aussi loin que l'avait fait son père, sa protection à l'égard des Jésuites.

Le 14 mai parut un oukase qui accordait aux Jésuites l'église Sainte-Catherine, mais la communauté catholique devait chaque année recevoir, par ses syndics, les comptes de l'administration de cet immeuble. Par ce même oukase, on assurait aux Jésuites la possession des maisons et des collèges qu'ils avaient jusque-là, mais on leur défendait d'en ouvrir de nouveaux sans une permission du gouvernement renouvelée chaque fois. Cette clause était évidemment due aux intrigues de l'académie de Vilna (1).

La création d'un curateur à Vilna en 1804 par Alexandre et

mondaine dans toute l'étendue du terme, mais de mœurs pures. L'exaltation et la vanité féminines portées au plus haut degré, tels sont les traits de son caractère. Veuve à l'âge de trente-sept ans, elle se mit à voyager à travers l'Europe. A Paris, elle publia sa propre vie dans un roman intitulé *Valérie*. Le tsar Alexandre la connut à Heilbron (1813), quand, après la bataille de Leipsik, il se rendait au congrès de Vienne. Mme Krüdner le suivit et exerça sur lui une grande influence. Mais dès 1815, Alexandre se délivra de cette « inspirée » qui en 1816 fit un *voyage apostolique* à travers l'Allemagne, la Suisse, la France, réunissant autour d'elle des pauvres et des curieux. Cette conduite inquiéta tous les gouvernements, et la baronne fut chassée successivement de Baden, des cantons Suisses, en dernier lieu de Colmar. Elle revint donc en Russie, mais là aussi elle fut persécutée ; on la relégua en Crimée, où elle mourut le 25 décembre 1824. Les prédictions de Mme Krüdner ne peuvent se ramener à aucun système, à aucune théorie. Elle donnait de larges aumônes et enseignait à prier Dieu ; elle lançait des malédictions contre ceux qui la persécutaient (Voyez FELLER, Tom. XII, p. 205 et 125).

(1) SZANTYR, Tom. I, p. 183.

Czartoryski, mit un grand obstacle à l'établissement des Jésuites en Lithuanie ; car ils ne voulaient point soumettre leurs écoles au contrôle et à l'autorité suprême de ce dignitaire.

2. A la même époque on apprit que le bref de restitution avait été déjà remis entre les mains du tsar. Le cardinal Consalvi, dans une lettre au P. Gruber en date du 20 mars 1801, excusait en quelque sorte Pie VII d'avoir publié un bref aussi limité ; il assurait le jésuite des meilleures intentions qu'avait le Pape de rétablir la Compagnie, mais il n'était pas possible de vaincre tout d'un coup les difficultés faites par la cour d'Espagne. Quand le nonce avait parlé à Charles VI de la promulgation du bref, le prince s'était détourné d'un air mécontent et avait dit : « Rien ne pourra changer la décision que mon père a prise dans cette affaire » ; et immédiatement il avait donné l'ordre de chasser les deux à trois cents jésuites qui étaient rentrés dans le pays, parce qu'il « voulait se conformer à la volonte de son père. » Ces nouveaux exilés étaient venus s'établir en Italie (1).

Ces mêmes raisons portèrent Pie VII à refuser aux rois de Sardaigne et de Naples le bref qu'ils désiraient, afin de rétablir la Compagnie dans leurs états ; il consentit cependant de vive voix, comme Pie VI l'avait accordé au prince de Parme, à ce que les Jésuites s'établissent dans ces pays, sans bruit, c'est-à-dire sans prendre le nom, l'habit et le chiffre de la Compagnie, et il ordonna au cardinal Consalvi, secrétaire d'état, de préparer une lettre pour le P. Gruber (j'en ai l'original entre les mains). Datée du 8 mai 1801, elle assure ce jésuite que le Saint-Père a la volonté sincère et ardente de rétablir complètement la Compagnie ; elle l'invite de nouveau à user de son influence sur le nouveau tsar et ses ministres éclairés,

(1) P. ROZAVEN, *Histoire de Compagnie de la Jésus conservée dans la Russie*, p. 122.

pour obtenir leur appui en faveur du Saint-Siège dans la revendication des Trois Légations, enlevées aux États de l'Église et réunies à la République italienne (1).

La tempête révolutionnaire grondait toujours sur l'Europe. Pie VII, sentant bien qu'elle ne s'apaiserait pas de sitôt, remettait à des temps plus tranquilles l'affaire du rétablissement complet de la Compagnie. Il était tellement sûr que ce moment arriverait, que, forcé pour sauver le trésor pontifical, de vendre quelques biens de la Chambre apostolique, parmi lesquels se trouvaient ceux des Jésuites, il ne permit point de toucher à ces derniers, disant qu'un jour ils reviendraient à leurs anciens maîtres.

Moins patients furent les ex-jésuites de Venise. Ayant appris de leurs confrères de Vienne que l'empereur François avait parlé de tenter le rétablissement de la Compagnie dans ses possessions italiennes, ils remirent à ce monarque un mémoire qui resta sans effet, comme il était facile de le prévoir.

Ainsi donc, en 1801, dans tout l'ouest de l'Europe, au milieu de la fermentation universelle dans l'ordre politique et social, les espérances des Jésuites se relevaient et retombaient comme les vagues d'une mer agitée.

3. Même en Russie, la Compagnie était exposée à la contradiction et à des épreuves, que le P. Gruber, placé comme en sentinelle dans la capitale des tsars, ne parvenait à dominer qu'au prix des plus grands efforts (2).

Une nouvelle source de troubles et de difficultés fut le retour de Siestrzencewicz à ses anciens honneurs. Le tsar Alexandre, qui avait fait sortir des prisons beaucoup des victimes de la violence et des caprices de son père, fit mettre de même en liberté l'évêque Odyniec, détenu dans la forteresse de Pétersbourg, où l'empereur Paul l'avait fait enfermer

(1) *Arch. Jes. Pol.*
(2) Voyez Document AH.

après l'avoir rappelé de Wologda. Odyniec présenta au tsar une supplique pour le retour de l'archevêque ; aussitôt le gouverneur de Mohilew reçut l'ordre de rendre à la liberté complète Siestrzencewicz, interné à Milatycze ; et à Pétersbourg on établit une commission, dans laquelle siégeaient Potocki et Wielhorski, pour connaître de l'affaire du métropolitain. Siestrzencewicz se montra lui-même dans la capitale, eut des conférences avec Benislawski et le P. Gruber, et se gagna tellement Benislawski, que celui-ci résolut de s'interposer pour lui auprès du tsar. Vainement l'évêque Gedroic représenta qu'autant il fallait rendre le métropolitain à l'administration de son diocèse, autant il importait de ne point le remettre à la tête du Collège de Justice. Aussitôt donc que Benislawski eut fini la visite de son diocèse, le tsar le fit venir à la cour et lui demanda si, en qualité de coadjuteur de Mohilew, il persistait dans son droit à la dignité de métropolitain et à la présidence du Collège de Justice. L'évêque répondit : « Je « veux la paix, Sire ; je veux retourner à ma solitude, dans « laquelle je servirai Votre Majesté Impériale ; je dépose donc « aux pieds de Votre Majesté Impériale tous mes droits » (1).

Était-ce là un acte d'humilité ou de faiblesse ? Il serait difficile de le dire ; il est certain que les évêques et toute la partie la plus zélée du clergé, surtout les Jésuites, voyaient avec crainte le métropolitain reprendre son administration souveraine (2). Ces craintes avaient leur fondement. Bientôt les deux mauvais génies du métropolitain, Sierpiński et Stańkiewicz s'insinuèrent dans les bonnes grâces de l'archevêque, qui peu

(1) Szantyr, Tom I, p. 183.

(2) Cette même commission, qui examina l'affaire du métropolitain, prépara un nouveau décret pour les catholiques : *Déclaration de Sa Majesté l'Empereur Alexandre Ier pour les Églises catholiques romaines des deux rites.*

Le décret porte la date du 13 novembre 1801 et renferme cinq paragraphes :

I. — L'autorité spirituelle est rendue aux consistoires et au consistoire principal à Pétersbourg, c'est-à-dire au Collège catholique romain.

II. — Le Collège est présidé par le métropolitain ; avec lui siègent un évêque et un prélat nommés par le gouvernement, six délégués choisis tous les trois ans par les chapitres des six diocèses (de l'empire).

d'années après retourna à ses dispositions luthériennes et schismatiques, comme nous le dirons plus loin.

4. Parmi tant d'incertitudes et d'amertumes, les Pères jouirent de quelques moments de bonheur. Au milieu de l'année 1802, Alexandre, selon la coutume des tsars, entreprit la visite de ses provinces. Le 11 juin il arrivait à Polotsk. C'était le soir; une pluie diluvienne tombait; on reçut cependant le monarque avec le cérémonial accoutumé. Bien que l'église des Jésuites donnât sur la place publique, les Pères n'espéraient point que le tsar voulût la visiter. Déjà même les chevaux étaient dételés et toute la foule s'était dispersée. Tout à coup un cri se fit entendre : Le tsar va aux Jésuites ! A peine quelques Pères se trouvèrent-ils à la porte d'entrée pour le recevoir. Alexandre demanda si, outre l'église, il n'y avait rien à visiter. On lui montra la bibliothèque, les cabinets de physique et d'histoire naturelle, les musées, la fabrique de drap, etc. Alexandre témoigna son admiration; car bien qu'il eût entendu parler beaucoup de Polotsk, il ne s'imaginait point cependant qu'une ville de province pût s'honorer de pareilles collections scientifiques.

Le P. Lustyg, provincial, rendit ses hommages au tsar, au nom du P. général, que son asthme faisait souffrir. L'empereur se fit conduire à la chambre du P. Kareu. C'était une preuve de la bienveillance du monarque, mais aussi des sentiments d'humanité naturels à Alexandre. Il s'entretint amicalement avec le malade, l'interrogea sur le genre de ses

III. — Ils doivent exercer leur autorité selon les lois de l'Église catholique en se conformant cependant aux lois de l'État.

IV. — L'empereur permet aux ordres religieux de vivre et de se gouverner selon leurs règles; il ne leur est cependant pas permis de communiquer avec leurs généraux ou supérieurs, en dehors des limites de l'empire. Ils ne doivent informer les évêques que de ce qui s'est passé dans le territoire soumis à leur juridiction.

V. — La distribution des bénéfices revient aux évêques et aux collateurs. (*Ms. Arch. Jes. Pol.*)

souffrances, et le soir même il lui envoya son propre médecin, ce qu'il fit encore deux autres fois (1). Une telle bonté du tsar étouffa pour un moment les rancunes et les violences des ennemis de la Compagnie et consola beaucoup les Pères. Ils rendirent grâces à Dieu de ce secours inattendu, dont ils allaient bientôt avoir un si grand besoin.

Le médecin de l'empereur en effet ne triompha point de la maladie du P. général ; elle était trop avancée pour céder aux remèdes. Le 30 juillet 1802, veille de la fête de St Ignace, le P. Kareu, premier général de la Compagnie depuis le P. Ricci, mourut après avoir nommé le P. Wichert vicaire-général.

Ce dernier, pour se conformer aux anciens oukases de Catherine, écrivit au Collège de Justice et au sénat, demandant la permission d'élire un nouveau général ; mais soit hasard, soit intrigue du parti hostile à la Compagnie, ces lettres mirent très longtemps pour arriver à Pétersbourg. Après de pareilles preuves cependant de la bienveillance d'Alexandre pour le général défunt et pour la Compagnie, le P. Gruber, en sa qualité d'assistant, prit la liberté d'écrire une seconde lettre au tsar lui-même et la lui remit par le comte Kotchoubey, ministre avec lequel il vivait presque sur le pied de l'amitié. Du même coup, il fit demander par ce ministre la permission de publier le bref de rétablissement. Le tsar, dont la bonté était connue, accorda les deux demandes ; et dès le 7 septembre 1802, les rescrits nécessaires furent délivrés par la chancellerie du ministre. Le Collège de Justice ne pouvait plus faire d'opposition ; il hésitait cependant à se servir dans le document officiel des mots *général de l'ordre*, parce que le bref de restitution n'était pas encore publié ; mais ayant remarqué que le rescrit du ministre parlait du *général de l'ordre*, les honorables membres du Collège passèrent par-dessus leurs scrupules.

(1) ROZAVEN, *Hist. de la Compagnie de Jésus conservée en Russie* (Ms. in-fol. p. 128).

Muni de ces documents, le P. Gruber courut à Polotsk accompagné du P. Angiolini. Le vicaire-général fixa la congrégation au 4 octobre 1802 ; ce jour-là même eurent lieu deux séances. On donna lecture du bref pontifical *Apostolicæ fidei* et de la lettre adressée par Kotchoubey au P. Gruber, dans laquelle ce ministre recommandait et ordonnait au nom de l'empereur d'introduire l'enseignement de la langue russe dans les classes.

L'élection eut lieu le 10 octobre et le P. Gruber fut nommé général à une grande majorité. Le P. Thaddée Brzozowski, secrétaire, prépara immédiatement l'acte authentique de l'élection et les Pères vinrent baiser la main du nouveau général (1).

Dans les deux dernières séances, la sixième et la septième, on recommanda au P. général de préparer un plan d'enseignement pour la langue russe et l'on vota une réforme générale des études classiques. On lut à la fin la lettre du nouveau général au Saint-Père. Il y était question de la publication du bref par le gouvernement, ainsi que de la nouvelle élection. Le P. Gruber y remerciait aussi le Souverain Pontife pour le bienfait signalé du bref de rétablissement.

Le 14 octobre la congrégation se sépara (1).

(1) Parmi les vingt-quatre articles (*detrimenta*) présentés à la congrégation, le huitième mérite attention. Il demande que les assistants et les provinciaux n'exercent point la charge de recteurs dans les maisons, parce que ce cumul rend difficile aux inférieurs le recours aux supérieurs majeurs. Ce fait prouve une fois de plus combien est dépourvu de fondement le reproche de despotisme fait au gouvernement de la Compagnie.

Les articles 16, 17 et 18 recommandent d'étudier plus assiduement les classiques, de proportionner l'étude des sciences physiques aux exigences du siècle et de fournir les bibliothèques des publications nouvelles et des ouvrages scientifiques, nouvelle preuve encore que la Compagnie n'aimait point l'obscurantisme.

(1) *Acta Congregationis Generalis* XXIIIe, *polocensis IIIe. (Mns. in-fol. p. 11, arch. Jes. pol. — Institutum Soc. Jesu, Romæ* 1869. — Tom. I, p. 427.)

LIVRE CINQUIÈME

CHAPITRE Ier

Missions des Jésuites en Russie et rétablissement de la Compagnie à Naples.

1. Ouverture du pensionnat des nobles à Pétersbourg.
2. Missions sur les bords du Volga.
3. Mission d'Astrakhan.
4. Mission d'Odessa.
5. Translation du noviciat de Polotsk à Dunabourg.
6. Mission de Riga.
7. Le P. Cajétan Angiolini est envoyé à Rome par le P. Gruber.
8. La Compagnie rétablie dans le royaume de Naples.

1. La congrégation finie, le P. Gruber se rendit en toute hâte à Pétersbourg. Il établit sa résidence habituelle dans cette ville et nomma vice-recteur du collège de Pétersbourg le P. Hochbichler, ancien jésuite qui arrivait de l'Allemagne, homme d'une science profonde et d'une grande sainteté.

La présence du P. Gruber était nécessaire à la capitale. La grande autorité dont il avait joui sous Paul I[er], ne diminua point sous Alexandre. Cet empereur, qui n'avait rien de mongol dans le caractère, savait estimer la science jointe à la vertu ; étranger au fanatisme religieux, il ne s'offensait point du caractère catholique du P. Gruber et de ses compagnons. Le P. général avait ses entrées libres chez le tsar ; et la bienveillance de l'empereur alla si loin que, lors de la fête du P. recteur, comme les élèves du pensionnat jouaient une pièce,

française, l'empereur offrit sa musique et ses serviteurs, et lui-même assista à la représentation avec sa famille et la cour. Les magnats et les dignitaires de l'état suivirent l'exemple de leur maître ; leurs salons furent ouverts aux Pères de Pétersbourg et ils leur confièrent ce qu'ils avaient de plus cher, l'éducation de leurs fils.

Au commencement de 1803, on ouvrit le pensionnat des nobles, réalisant par là le désir qu'avaient témoigné depuis deux ans les seigneurs moscovites. Les deux côtés est et sud du collège, qui avait la forme d'un carré, furent appliqués à ce pensionnat et disposés pour recevoir 70 élèves (1).

2. Bientôt se présenta pour l'empereur une nouvelle occasion de témoigner sa bienveillance à la Compagnie. Le long des rives du Volga s'étaient établies cent une colonies allemandes, que Catherine avait fait venir dans le but de relever l'agriculture. Trente et une de ces colonies étaient catholiques. Des Pères capucins, venus avec les colons, pourvurent d'abord à leurs besoins spirituels. Quand ces religieux furent morts, Siestrzencewicz envoya des « curateurs », moines défroqués et échappés de leurs pays, ou prêtres séculiers, qui s'occupaient moins à paître les brebis qu'à les tondre, c'est-à-dire dont l'affaire capitale était de s'enrichir. Ces exactions, jointes à la vie très peu édifiante des curateurs, provoquèrent dans les colonies des plaintes retentissantes. On envoya une députation au tsar pour lui demander d'autres prêtres. Alexandre ordonna au P. Gruber, dans un billet écrit de sa main, d'envoyer dans ces contrées dix prêtres et quelques frères entendus dans la culture. Saratow, autrefois capitale des

(1) Pour éloigner tout soupçon de propagande catholique, les Pères permirent, non sans une grande répugnance, qu'un pope schismatique expliquât deux fois la semaine le catéchisme dans le pensionnat. Les popes remplissaient cette fonction machinalement, pour la forme, comme nous le dirons plus bas.

Tarares Baskirs, devait être la résidence du P. Landes, supérieur de la mission. C'était une véritable Amérique, au point de vue des fatigues apostoliques. Le voisinage des Kirghiz encore païens, les rapports fréquents et les mariages avec les luthériens, calvinistes et schismatiques des environs, la coupable négligence des curateurs : toutes ces causes réunies avaient eu la plus mauvaise influence sur les 10.052 colons catholiques. On organisa trois missions sur la rive gauche du Volga : Kamionka, Gresnovacka, Semenówka, où travaillèrent les P. Postol, Zubowicz et Mayr ; sur la rive droite on en établit à Tonkozsczówka, Rozkata, Kasieków-ka, Krasnopol, Paninkówka et Katarinstadt, où furent employés les Pères Moritz, Zaharewicz, Hattowski, Lœfler, Maistre et Richard.

Le 5 février 1803, les missionnaires partirent de Polotsk ; le 5 mars, ils arrivèrent à Saratow, où le gouverneur Łańskoj leur donna une large hospitalité. Le procureur du tribunal les invita à sa table avec une pareille générosité et se chargea de leur fournir un logement provisoire jusqu'à leur départ. Sur les traces de ces magistrats marchèrent le chef des colonies et le capitaine de la garnison de Saratow. Ces troupes se réduisaient à quelques centaines de cavaliers cosaques et à quelques bataillons d'infanterie, dans lesquels servaient beaucoup de Polonais.

C'était là cependant une politesse de commande ; les Jésuites trouvèrent une amitié véritable chez M. Zacharski, polonais qui voulut loger chez lui le P. Landes, supérieur de la mission, avec le frère qui l'accompagnait ; il offrit deux salons pour la chapelle catholique, afin qu'en hiver le Père ne fût point forcé de célébrer dans le temple commun aux luthériens, aux calvinistes et aux catholiques. Pour l'été il y avait une vaste église en pierre. La mère de M. Zacharski, née Kossakowska, offrit cent roubles pour bâtir une chapelle d'hiver aux catholiques et se montra toujours bienveillante

pour la Compagnie. Cependant le nombre des Polonais devait être très restreint dans le gouvernement de Saratow ; car pour cette ville elle-même, qui avait une mission polonaise, on lit souvent, dans le journal du supérieur, ces paroles : « aujourd'hui faute d'auditeurs, il n'y a pas eu de sermon « polonais. » Les soldats polonais, qui depuis neuf ans et plus n'avaient point eu de prêtres de leur nationalité, étaient les seuls à se presser à la confession pascale.

C'était le désir général des habitants de Saratow, sans distinction de croyance, que les Jésuites ouvrissent des écoles ; mais pour cela il fallait une autorisation spéciale du tsar et l'on aurait dû faire venir des professeurs. Remettant donc cette affaire à des temps meilleurs, on se contenta d'organiser une école primaire dans chaque station de mission. Le Journal des missions montre que les pasteurs non catholiques voyaient assez volontiers des Jésuites au milieu d'eux, qu'ils vivaient avec eux sur le pied de l'amitié et que souvent ils envoyaient aux Pères leurs coreligionnaires pour la solution de leurs difficultés de conscience. Le P. Hattowski, qui connaissait un peu de médecine, attira par ce moyen à lui-même et à ses Frères une grande considération ; mais ce fut bien autre chose, quand on vit que ces religieux ne recevaient aucune récompense en argent ni aucune rétribution pour les baptêmes, les enterrements, les mariages, la sainte messe, ni pour les remèdes. Les populations en conçurent une grande confiance pour leurs nouveaux prêtres : non seulement ils venaient entendre les sermons et les instructions, non seulement ils recevaient les avis et les admonitions ; mais ce qu'il y a de plus important, à la prière des Pères, on laissa tomber les désordres des Kermesses, qui depuis de longues années étaient devenues pour ainsi dire un usage du pays ; et l'on sait combien il est difficile d'extirper de pareilles coutumes.

Le soin principal des missionnaires fut l'enseignement de la doctrine chrétienne. Non seulement dans les églises, mais

aussi dans les maisons se faisaient des catéchismes ; et dans ce but on distribua dès la première année deux mille exemplaires du catéchisme, venus de Polotsk. Une année ne s'était pas écoulée, que déjà les colonies de Saratow avaient changé de face : les danses avaient cessé, ainsi que l'ivrognerie. « Les cabaretiers et les musiciens se plaignent beaucoup de nous », écrit l'un des missionnaires, le P. Grivel. Il n'y eut plus surtout de querelles et de malédictions, choses très communes jusque-là ; partout régna une douce paix, la concorde, la tempérance et l'amour du travail. La coutume s'introduisit de s'approcher souvent des sacrements, ainsi que les dévotions du rosaire, du chapelet et autres pratiques religieuses qui entretiennent la vie catholique (1).

3. Au mois de juin 1803 passèrent par Saratow beaucoup de marchands arméniens d'Astrakhan, qui se rendaient à la foire de Makran en Perse. Un grand nombre d'entre eux demandèrent au P. Landes de les confesser et de leur donner les consolations de la religion. Instruits par les colons des travaux et des succès des missionnaires, ils demandèrent des Jésuites à leur retour chez eux. La mission d'Astrakhan cependant ne s'ouvrit que deux années plus tard.

Au mois de mars 1805 seulement, sur les prières renouvelées des Arméniens d'Astrakhan, on envoya chez eux le P. Wojszwiłło pour les Polonais et les Russes, et le P. Malevé, Français jeune et ardent, qui, dans l'espace de quelques semaines, apprit assez d'arménien pour confesser et catéchiser dans cette langue. Ce n'était pas là une petite difficulté à vaincre ; car les Arméniens d'Astrakhan, mélangés avec les

(1) *Diarium P. superioris missionum Saratoviensium S. J., quod incipit ad. 5 Martii 1803. (Ms. Archiv. Jes. pol).*

Description des neuf missions de Saratow. (Du retour des Jésuites, t. II, p. 225.) (*t. p*):

P. Carayon, *Documents inédits*, Document T, tom. 20, *Missions des Jésuites en Russie.* — Poitiers, 1869.

Moscovites, les Kalmouks, les Tartares, les Indiens, les Turcs et les Persans, avaient tellement gâté et corrompu leur langue, qu'il était difficile de trouver quelqu'un parmi eux qui la parlât avec pureté ; les grammaires et les livres écrits dans cette langue, n'étaient donc pas d'une grande utilité. On adjoignit aux Pères pour les servir le F. Rodzewicz.

Le P. Wojszwiśo étant bientôt tombé malade, le P. Malevé apprit un peu de polonais et remplaça ce missionnaire jusqu'à l'arrivée du P. Suryn, originaire de Lithuanie.

La mission d'Astrakhan, composée de cinq Pères, sous la conduite du P. Suryn, était un point central pour les missions dans l'intérieur du pays des Kalmouks et des Tartares ; de même qu'en 1807, la mission nouvelle ouverte à Mozdok, sur la rivière de Terek, dans la région du Caucase, et dont furent chargés les PP. Wojszwiłło et Henry, devint le point central des missions échelonnées sur la ligne du Caucase. Nous y reviendrons bientôt.

4. Près de deux ans avant la mission d'Astrakhan fut, ouverte en 1804 la mission de Kleinliebenthal, auprès d'Odessa, pour les colons allemands qui venaient d'y arriver. Le P. Lœfler s'y rendit ; il y rencontra beaucoup de difficultés ; car la colonie elle-même n'était pas encore établie, à tel point que pendant l'hiver il fallut faire les offices de l'église dans une caverne creusée à dix pieds de profondeur, dans la neige et dans la terre ; et quand lui-même était réduit à la dernière pauvreté, il dut entretenir trois jésuites désignés pour les terres que possédait à Odessa le duc de Richelieu.

Ce prince, soit caprice de grand seigneur, soit qu'il ne se fût pas bien entendu avec le P. général pour l'époque où l'on devait envoyer les missionnaires, n'avait point donné à son intendant les ordres voulus ; et ces deux missionnaires, l'un pour les Polonais, l'autre pour les Italiens, ainsi que le frère qui les accompagnait, se virent à la fin de l'automne

sans abri et sans occupation. Les missions de Saratow trouvèrent bon accueil dans la presse européenne ; on vantait l'humanité d'Alexandre ; on louait, bien que ce ne fût pas toujours avec sincérité, le dévouement des Jésuites, qui, dans la prévision que bientôt allait s'ouvrir en orient un champ beaucoup plus vaste à leur activité, apprenaient à l'envi, non seulement le français, l'allemand et l'anglais, comme on le voit dans leurs catalogues, mais s'appliquaient à l'étude de l'arménien et du tartare.

9. Le P. général Gruber savait animer de son grand esprit et vivifier toute la Compagnie. Déjà le collège de Pétersbourg comptait 28 religieux ; et le pensionnat et les six classes du collège renfermaient 100 élèves de différentes religions. Le respect pour les prêtres catholiques et les honneurs qu'on leur rendait, produisirent le respect pour la religion catholique et la firent honorer. L'arrivée du comte de Maistre, qui venait, à la fin de 1803, revêtu du caractère d'ambassadeur de Sardaigne, aida beaucoup à ce changement religieux des esprits dans la capitale. L'amitié la plus étroite unit bientôt M. de Maistre avec le général de la Compagnie et les Pères, surtout avec les Pères Pietroboni et Rozaven.

Quand tout fut bien disposé à Pétersbourg, le P. Gruber se rendit à Polotsk, où l'organisation du noviciat réclamait sa présence. En effet, à peine eut-on appris en Europe la nouvelle du bref *Apostolicæ fidei*, que, regardant ce fait comme le gage du complet rétablissement de la Compagnie, les candidats se présentèrent en grand nombre, de France, d'Allemagne, de Hollande, d'Angleterre, de Pologne. Les Paccanaristes eux aussi, convaincus déjà de la fourberie de leur fondateur et ne pouvant entrer en corps dans la Compagnie de Jésus, se présentèrent individuellement, mais en grand nombre. On a toujours regardé dans la Compagnie une pareille affluence de novices comme le gage le plus sûr que bientôt doit s'ouvrir

devant elle un vaste champ à son activité apostolique. Le P. Gruber s'appliqua donc à développer le noviciat de Polotsk et il en transporta une partie dans la nouvelle résidence de Dunabourg. Le premier recteur de ce collège fut le P. Rogaliński (15 juillet 1803) ; il était en même temps maître des novices. Dix-sept jeunes gens commencèrent leur noviciat, parmi eux le futur général Jean Roothaan, ainsi que le futur assistant des provinces d'Allemagne et de Pologne, Jacques Pierling. Une autre circonstance aussi contribua au développement de la Compagnie.

6. La ville lutérienne de Riga, qui avait dépendu de la Suède jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, était tellement entichée de son fanatisme anti-catholique, que jusqu'en 1765 (en Suède il en fut ainsi jusqu'en 1868) les catholiques furent privés des droits de citoyen. Il leur était défendu d'exercer publiquement leur culte ; tout séjour était interdit dans le pays aux prêtres catholiques, à tel point que le gouverneur feld-maréchal de Brown fut contraint de renvoyer son chapelain Wessinger. Les lettres patentes de Catherine, assurant la liberté aux différentes confessions, permirent aux catholiques de transformer en église une sorte de masure située en dehors de la ville. Lorsque l'empereur Joseph se rendit à Pétersbourg en 1780 et assista à l'office catholique à Riga, il fut scandalisé de voir sa religion si avilie et promit qu'aussitôt arrivé à Pétersbourg, il tenterait d'obtenir la liberté religieuse pour tous les catholiques.

Il tint parole. En 1782, la communauté catholique obtint de la tsarine la permission d'acheter un emplacement pour l'église ; mais comme personne ne voulait vendre le terrain nécessaire, les catholiques furent obligés de se contenter d'une chapelle située auprès de la citadelle, sur la place du tribunal.

Trois Pères capucins desservirent cette église jusqu'en

1801. Après la mort du P. Gindel leur supérieur, Siestrzencewicz envoya un certain chanoine Schonaict, vaurien perdu de mœurs qui, par sa mauvaise conduite, causa la mort du nouveau gardien le P. Kossina. Alors les catholiques s'ameutèrent, entourèrent l'église, où se trouvait l'intrus ; et si le gouverneur, aidé de cent cosaques, n'avait point conduit ce misérable en lieu sûr, il eût certainement payé de sa tête ses débauches.

Les principaux catholiques de la ville adressèrent une requête au tsar pour qu'il leur envoyât des prêtres honorables. Alexandre fit venir le P. Gruber, et par un oukase (2 décembre 1802) il donna aux Pères cette mission. Mais Siestrzencewicz, fort mal disposé à l'égard de la Compagnie et pour se venger de sa disgrâce sous Paul Ier, mit le décret impérial au rebut. Les catholiques de Riga attendirent une année entière l'oukase de décembre, dont ils connaissaient confidentiellement la teneur. Ennuyés de ces retards, ils s'adressèrent au ministère ; on leur répondit que l'oukase était envoyé depuis deux ans déjà au Collège de justice. Siestrzencewicz, que la plainte des catholiques de Riga embarrassait, feignit de s'étonner que les Jésuites n'eussent pas encore pris possession de cette mission, et expédia au plus tôt les papiers officiels au P. Gruber. Alors on envoya les PP. Kamieński et Marcinkiewicz pour les Polonais, le P. Prœll pour les Allemands. Le P. Lustyg, provincial, conduisit les nouveaux missionnaires.

Il y avait à Riga et dans les environs 9,000 catholiques, allemands, polonais et lettois, plongés, on le comprend facilement, dans l'ignorance la plus grossière et de mœurs corrompues.

Le magistrat luthérien vendait à prix élevé les publications de mariages, dispensait en revanche avec facilité des empêchements dirimants, accordait le divorce tant à ceux de sa religion qu'aux catholiques ; ces derniers oublièrent tellement la

morale chrétienne, qu'ils entretenaient des maisons publiques, pour lesquelles les mères vendaient leurs propres filles.

Nous pouvons nous figurer dans quelles dispositions furent reçus les Jésuites. A l'exception du gouverneur, du prince de Wurtemberg et de quelques principales familles qui soutenaient le catholicisme dans le pays, on regardait les Pères de mauvais œil ; et le magistrat de Riga, ne pouvant étouffer les haines traditionnelles accumulées pendant deux siècles contre la Compagnie, reçut les missionnaires avec grossièreté. Aussi consumèrent-ils les trois premières années en efforts presque inutiles, et il fallut mettre en mouvement l'autorité politique et la police pour opposer une digue à l'impiété et aux scandales publics (1).

7. Cependant ces efforts et ces fatigues apostoliques en Russie, ne suffisaient pas à rassasier le zèle des Jésuites. Ils adressaient au Ciel des prières ferventes et fondèrent une pieuse association, *pium fœdus*, pour obtenir le complet rétablissement de la Compagnie. La prière pénètre les cieux, fait naître la confiance en Dieu et aussi la confiance bien entendue en soi-même, ainsi qu'en ses propres efforts et ses propres démarches. Les Jésuites ne négligèrent ni l'un ni l'autre de ces moyens.

Un évêque italien, autrefois jésuite, avait légué par testament sa riche bibliothèque aux Pères de la Russie-Blanche. Il était difficile par lettres de faire exécuter cette clause. Le P. Gruber profita de cette circonstance, et, après s'être entendu avec la cour de Russie, envoya le P. Cajétan Angiolini, en apparence pour se mettre en possession de ces livres, en réalité pour appuyer auprès du Saint-Siège le rétablissement de la

(1) *Notes historiques sur l'établissement des Jésuites à Riga*, par le P. Zacharie Ledergew (P. Carayon, *Documents inédits, document T, tome 20, Missions des Jésuites en Russie,* p. 185-230).

Compagnie ; et dans ce but il lui conféra l'autorité de procureur général.

Le P. Angiolini voyagea en habit de jésuite ; il devait cependant conserver l'incognito, et pour cela aller droit à Rome, sans s'arrêter nulle part. Il dut pourtant rester à Vienne, autant du moins qu'il le fallait pour rendre visite à l'ambassadeur de Russie, le comte Razumowski.

Cependant l'empereur François et les deux princes Ferdinand, le frère et l'oncle, ayant appris l'arrivée d'un jésuite, désirèrent le voir à la cour. Tout refus était impossible. Dans l'antichambre où il attendait son audience, le P. Angiolini rencontra nombre de célébrités du monde diplomatique et de l'aristocratie. On le salua, on lui fit des invitations ; il dut rester quinze jours à Vienne. Mais de leur côté les ennemis de la Compagnie ne dormaient pas. Un des prélats romains du parti espagnol avertit le P. Angiolini de ne pas oser se montrer à Rome, du moins en habit de jésuite ; car cette manière de faire l'exposerait, ainsi que le Saint-Père, à beaucoup de désagréments.

Le P. Angiolini ne tint point compte de ces représentations. Arrivé à Rome le 4 juillet 1803, il se mit sous la protection de l'ambassadeur russe. Celui-ci fit préparer dans son hôtel un logement pour le jésuite, qu'il présenta au Saint-Père. Pie VII reçut le P. Angiolini avec une bienveillance marquée et lui dit que tous les dimanches il lui donnerait audience à 10 heures.

Le P. Angiolini profita de cette bonté du Saint-Père ; et dans l'espace de huit mois que dura son séjour à Rome, il n'omit aucune audience pour traiter avec le Souverain-Pontife des affaires de la Compagnie. Ces attentions de Pie VII et la protection du puissant ambassadeur, attirèrent sur le jésuite les yeux de la ville de Rome.

Le P. Angiolini écrivait au P. Gruber : « Les cardinaux et « les princes, les grands seigneurs, tous veulent m'avoir chez

« eux, je subis un véritable siège dont je ne puis me délivrer. « Avant mon lever, beaucoup attendent dans mon antichambre, parce que, disent-ils, il est impossible de me trouver « dans le jour ; et le soir, dès que je rentre chez moi, ma « chambre se remplit encore de visiteurs. Je ne parle pas des « cartes de visite. Dans les rues on m'arrête, on baise « mon habit, on me montre du doigt, comme si je venais de « l'autre monde » (1). Il fallait avoir beaucoup d'humilité pour ne point être pris de vertige au milieu de tant d'ovations.

De même que la Révolution s'était annoncée par la destruction de la Compagnie et par ce fanatisme anti-jésuitique, qui s'était emparé des têtes couronnées et en partie du peuple, de même le retour à l'autorité légitime se signala par l'exaltation des Jésuites. Ce fut une mode de parler d'eux, de les vanter. Dans les États de l'Église même, deux cardinaux et deux évêques, munis d'une permission secrète du Pape, confièrent la direction de leurs quatre séminaires ecclésiastiques à des Jésuites, qui furent installés par le P. Angiolini. Il y eut plus : profitant de la bienveillance de la population, ce jésuite conçut l'idée de remplacer dans l'église de Gesù la statue en argent massif de St Ignace, que les Français avaient enlevée, par une statue semblable en cuivre doré. Malgré le mauvais état des finances à Rome, les offrandes arrivèrent si nombreuses, qu'en peu de temps cette statue, plus belle que la première, bien que moins coûteuse, fut érigée dans l'église du Gesù.

8. Cependant l'affaire du rétablissement général de la Compagnie avançait lentement. L'Italie gémissait sous le joug de Napoléon, qui, malgré le Concordat, rendait de plus en plus dure la position du Souverain Pontife. L'état politique de l'Occident était encore peu sûr et mal affermi ; du reste Pie VII voulait que les monarques eux-mêmes demandassent le réta-

(1) P. Rozaven, page 138.

blissement de la Compagnie, comme ils avaient exigé sa destruction. A la mort de Ferdinand, duc de Parme et de Plaisance (1802), ces principautés avaient été incorporées à l'empire français ; cependant le nouveau gouvernement laissa les Jésuites en paix. Maintenant c'était le tour du royaume de Naples, où, dès 1799, on avait pris des arrangements avec le P. Pignatelli pour le retour de la Compagnie. Ferdinand IV, fils de Charles III, était un monarque bon, bienveillant, mais faible ; comme autrefois il avait mis le gouvernement entre les mains de sa femme Marie-Caroline et du ministre Tanucci, avait sous leur influence chassé brutalement les Jésuites en 1770 et pendant près de 30 ans outragé de mille manières la Sainte Église, détruisant les Ordres religieux et les soustrayant à l'autorité de leurs généraux, vexant les évêques, entravant la liberté des tribunaux ecclésiastiques, mettant sous le séquestre les biens de l'Église ; de même aujourd'hui, cédant encore à l'influence de Marie-Caroline, qui, instruite par la Révolution, commençait à se tourner vers Dieu et le Saint-Siège et prenait la résolution d'expier ses anciennes fautes politiques, il se montra disposé à recevoir les Jésuites dans ses états. De plus, il rendit aux Bénédictins les biens qu'il leur avait enlevés et fit preuve d'une égale bienveillance à l'égard des autres ordres religieux.

Ces dispositions n'échappèrent point au P. Angiolini. Il résolut (janvier 1804) d'aller à Naples, afin de mettre à profit ces circonstances favorables.

A son audience de congé, le Pape lui dit avec bonté : « Si Sa « Majesté désire avoir la Compagnie, elle n'a qu'à m'en faire « la demande dans les formes ordinaires, je la lui accorde- « rai. »

Le P. Pignatelli, provincial de Parme, vint lui aussi à Naples et les négociations commencèrent au mois de février 1804. Les ministres demandaient, conformément à la méthode reçue généralement en ce temps-là, que les Jésuites de Naples, aussi

bien que les autres religieux, formassent une corporation à part, qui ne dépendît point d'un général résidant hors du royaume. Le P. Pignatelli s'opposa avec fermeté et constance, affirmant qu'à cette condition il ne resterait pas un jésuite à Naples et que lui tout le premier partirait. On retira donc la clause et dès le commencement de mars 1804 on envoya au Saint-Père la supplique demandée. Mais les ministres des cours, surtout celui d'Espagne, mirent en mouvement tout ce qui appartenait encore au parti anti-jésuitique. On objectait un défaut de forme dans la supplique, toujours on inventait de nouvelles difficultés ; enfin l'ambassadeur espagnol adressa à Pie VII deux notes dans lesquelles il protestait contre le retour des Jésuites à Naples. Alors le roi Ferdinand et la reine Marie-Caroline écrivirent directement au roi d'Espagne, lui demandant quel était sur ce point son avis et ses désirs.

Charles IV répondit qu'il n'avait rien à voir à ce que faisaient chez eux les autres rois, et en conséquence il ordonna à son ambassadeur à Rome de retirer ses protestations (1).

Enfin, le 30 juillet, Pie VII publia donc le bref *Per alias*, adressé « au P. Gruber, supérieur et proposé général de la « Congrégation de la Compagnie de Jésus dans l'empire de « Russie » (2). Après avoir rappelé le bref du 7 mars 1801, qui rétablit la Compagnie en Russie, Pie VII ajoute : « Notre très « cher fils en Jésus-Christ, Ferdinand, roi des Deux-Siciles, « nous a fait exposer en dernier lieu qu'il lui paraissait très « utile, pour la bonne éducation de la jeunesse de son royaume « et pour le bien temporel et spirituel de ses sujets, surtout « dans les circonstances actuelles, d'établir dans ses états la « Compagnie de Jésus, telle qu'elle existe dans l'empire de « Russie, soumise à la règle de S. Ignace confirmée par Paul III. »

(1) P. Rozaven, *p.* 151.

(2) *Dilecto filio Gabrieli Gruber, presbytero, superiori ac præsidi generali congregationis Societatis Jesu in imperio Russiaco.*

Cédant donc à cette demande, le pape étend au royaume de Naples le bref donné pour la Russie (1).

Il est difficile de croire avec quelle joie la cour, la population de la ville, et surtout les anciens Jésuites reçurent ce document pontifical. Trente et un ans auparavant, les Jésuites de Naples avaient été chassés de nuit et conduits à la frontière sous escorte comme des transfuges ; aujourd'hui on les recevait en triomphe. Comme le sénat hésitait à enregistrer le bref pontifical, s'appuyant sur le vieil édit royal *de expulsis Jesuitis,* le bon roi leur dit : « Enregistrez le nouvel édit *de resti-* « *tuendis Jesuitis,* je ne sortirai point de cette chambre que « vous n'ayez reçu le bref et enregistré cet édit » ; et de plus il exempta les Jésuites pour vingt ans de la loi qui défendait aux ordres religieux d'acquérir des biens (2).

Le 15 août, les Pères prirent possession de trois de leurs anciennes maisons, qui, avant la destruction, avaient été au nombre de sept dans la ville de Naples ; ils occupèrent le Grand Collège, la maison professe et le pensionnat (3).

Ce ne fut pas seulement à Naples, mais dans vingt-deux villes et bourgs que l'on demanda au roi au moins quelques Jésuites. Entre les autres villes se signala Messine, vieille

(1) *Sanctissimi in Christo Patris et Domini nostri Pii Papæ VII Litteræ Apostolicæ, quibus Societas Jesu in Regno Utriusque Siciliæ approbatur et confirmatur.* (*Exemplaire du temps, Arch. Jes. pol.*)

(2) Voyez document AI.

(3) L'installation solennelle des Pères fut cependant retardée jusqu'au 3 décembre, fête de S. François-Xavier. A cette époque, il y avait déjà plus de 80 Jésuitesdans la capitale. Pendant neuf jours, on prépara le peuple, matin et soir par des instructions à cette solennité religieuse. « = Le résultat fut nombre « de conversions. Le jour de la fête, des milliers de fidèles communièrent. « Le concours des prêtres pour dire la sainte messe fut extraordinaire ; les « trois cardinaux qui étaient à Naples, voulurent y venir aussi et y pontifier « Le célébre Paesiello avait voulu composer la musique pour la messe, elle « fut exécutée par 25 voix et 50 instruments. Le panégyrique, prononcé par « un jésuite, tira les larmes des yeux des auditeurs ; le Sénat voulut intervenir à la cérémonie.

« L'après-midi, la cour, précédée d'un corps de troupes, se rendit en voiture

capitale de la Sicile (1). La reine surtout, comme pour expier son ancienne faute d'avoir décidé la réception du bref de destruction, se montrait maintenant une véritable mère pour la Compagnie. Elle visitait les cellules des religieux, l'office, la lingerie, notant partout ce qui manquait et le fournissant de ses propres deniers. Elle dépensa plus de 10,000 écus à la réparation et à la transformation des maisons.

On fixa au 7 janvier 1805 l'ouverture des classes. Le premier jour, on ne put examiner que 300 enfants. Dès le troisième jour, il y en eut 800 d'admis, et le nombre bientôt s'en porta à 1500, et plus de 150 furent exclus, faute de place.

Dans le royaume de Naples, il y avait 168 ex-Jésuites, presque tous âgés de plus de 60 ans. Le P. Angiolini leur demanda si, après la publication du bref de rétablissement, ils étaient prêts à rentrer dans la Compagnie. Trois seulement refusèrent à cause de leur âge trop avancé et de leurs infirmités ; mais en revanche les ex-Jésuites accoururent en masse de toute l'Italie. Leur nombre alla jusqu'à 300, parmi lesquels trois évêques. C'est pourquoi le marquis Tanucci, fils du ministre disait : « Rien d'étonnant que beaucoup d'hommes se fassent religieux pour devenir ensuite évêques, mais il est « tout-à-fait inouï que des évêques abandonnent leurs évê- « chés pour devenir Jésuites (2). »

« à l'église et y fut reçue par 80 Jésuites rangés en haie. Le *Te Deum* fut « chanté au milieu de tous les signes d'allégresse, la joie était surtout peinte « sur les visages de toutes les personnes de la famille royale.

« Le peuple, au sortir de la cérémonie, demanda à haute voix, lorsque le « roi fut monté en carosse, qu'on donnât aux Jésuites le *Gesù Nuovo*, parce « que l'église trop petite n'avait pu contenir tout le monde. Le chef des *Lazzaroni*, à qui appartenait le *Gesù Nuovo*, accompagné de plusieurs milliers « des siens, alla sur la place même du *Gesù Nuovo*, où devait passer le roi, et « pria le prince d'ajouter au *Gesù Nuovo* le *Carminiello*, autre église bâtie « pour les *Lazzaroni*. Tous ces témoignages étaient sans doute bien flatteurs « pour les Jésuites. » = *(Précis de l'histoire de la Compagnie)*.

(1) P. Rosaven, *p. 156 et 157*.

(2) Il m'est impossible de ne point donner ici un extrait des lettres de deux ex-jésuites demandant à rentrer dans la Compagnie. Elles sont adressées au

De ces trois évêques, un seul, Mgr Avogadro, parvint au terme de ses désirs ; mais il lui fallut remuer ciel et terre et recourir à la puissante protection du roi de Naples, pour obtenir la permission du pape et de l'empereur François, de qui dépendait Vérone.

C'était véritablement un spectacle édifiant et émouvant de voir des vieillards sexagénaires, qui pendant trente ans avaient été accoutumés à toutes leurs aises et qui souvent avaient exercé de hautes dignités dans l'Église, prendre le joug de la règle et passer cinq et six heures chaque jour à l'enseignement pénible et fastidieux des éléments du latin. La prudence cependant commandait de leur donner des aides jeunes et vigoureux. Dans ce but, on transféra le noviciat de Colorno à

P. Angiolini, la première par Mgr Avogadro, évêque de Vérone, l'autre par Mgr Pellegrino, évêque de Montepolitiano. Toutes les deux elles prouvent combien profondément était enraciné, dans le cœur des ex-Jésuites, l'amour de leur vocation ; elles sont aussi la preuve la plus certaine que la Compagnie, au moment de sa suppression, n'était point corrompue.

Mgr Avogadro écrit : « Je reviendrai à la Compagnie ma mère, avec autant « et même plus d'empressement que j'y suis venu la première fois. Il me « sera plus doux de porter le balai et le *rond* (pour servir au réfectoire) que « le bâton pastoral. Je serai tout heureux de mendier. Ne me refusez pas, « mon Révérend Père, un petit coin dans la Compagnie... Je ne me laisserai « point séduire par la pensée que je pourrais être plus utile à la Compagnie « dans l'épiscopat, je préfère le mépris dans la maison de mon Dieu. »

Mgr Pellegrino écrit : « Mon désir d'être Jésuite a commencé dès ma plus « tendre enfance ; il a duré 43 années entières de ma vie et ne m'a point « quitté, même pendant la cérémonie de ma consécration épiscopale. Je dirai « plus : cette dignité a fortifié ce désir en moi, car chaque jour je me con- « vaincs d'avantage à combien de dangers est exposée mon âme par cette « lourde charge. Coûte que coûte, j'ai résolu de suivre l'inspiration de ma « jeunesse et de finir mes jours dans la Compagnie de Jésus. Je vous serai « bien peu utile, mais dans la maison de S. Ignace il y a beaucoup de demeu- « res... » (*Arch. Jes. Pol.*)

Qu'il me soit permis d'ajouter le témoignage du dernier survivant des Pères de la Russie. Blanche, le R. P. Ignace Poczobut : « J'ai vu, me disait-il « les larmes aux yeux et tremblant d'émotion, j'ai vu des prélats et d'illustres « personnages venir en Russie, déposer joyeusement les insignes de leurs « grandeurs et de leurs dignités et nous dire que tous ces ornements ne « valaient pas à leurs yeux l'humble habit de la Compagnie. » (N. T.)

Naples, on organisa les études, et bientôt le nombre des jeunes religieux monta à 40. La raison principale de cette augmentation fut que beaucoup de prêtres séculiers et quelques paccanaristes demandèrent à être reçus dans la Compagnie.

On prit donc aussitôt possession du collège et des classes à Palerme (1) ; quelques Pères furent envoyés dans les résidences de Messine et d'autres villes, conformément aux lettres du roi. En même temps les Pères se consacrèrent au service des hôpitaux et des prisons, selon l'ancien usage de la Compagnie. Beaucoup de personnes vivaient encore, qui se rappelaient et louaient le dévouement semblable des anciens Jésuites. On commença des missions à Caserto, à Averso, à Salerno ; on donna les exercices spirituels aux différentes classes de la population ; en un mot, dans le cours d'une seule année, la Compagnie, qui venait de ressusciter, déploya son ancienne activité sur tous les points du royaume de Naples.

Je n'ai pas besoin de rappeler que, pour le parti de la Révolution attaché aux doctrines voltairiennes et aux loges maçonniques, les Jésuites étaient les alliés de la tyrannie, les ennemis de la liberté ; et comme à peu d'exceptions près, on s'occupait en Pologne et dans les autres pays à examiner et à écrire l'histoire dans cette tendance et cet esprit révolutionnaire, il n'est pas étonnant que ce fût une sorte de dogme universel de tenir la Compagnie pour l'alliée naturelle du despotisme et de la réaction. Aujourd'hui (1874) que nous voyons ces théories spécieuses poussées à l'absurde ; aujourd'hui qu'en leur nom la Commune a brûlé Paris, que Bismark oppresse 13,000,000 de catholiques, que la Suisse chasse les évêques et les prêtres, qu'en Autriche on édicte des lois con-

(1) Les trente-quatre Jésuites qui arrivèrent sur la frégate royale, furent reçus par le même vice-roi qui, 38 ans auparavant, comme capitaine de navire, avait déporté les Pères de Sicile sur les rivages des États Pontificaux. Après avoir préparé la population pendant huit jours par des instructions, les Pères prirent possession de leur grande église le jour de S. François-Xavier, avec la même solennité que leurs frères de Naples. (P. ROZAVEN, p. 169).

tre les personnes et les biens ecclésiastiques : il faudrait enfin ouvrir les yeux et voir que les Jésuites, en prenant la défense du respect dû au pouvoir, la défense de l'ordre et de la morale, n'étaient point les ennemis des peuples et des nations, surtout quand l'histoire nous apprend qu'il n'y eut pas que les rois et les villes dépendantes de ces rois, à faire rentrer les Jésuites dans leurs anciennes demeures; mais que d'autres villes, qui se gouvernaient par elles-mêmes, par exemple les villes de Toscane et des Romagnes, et quelques cantons indépendants en Suisse, s'adressaient au Procureur Général de la Compagnie et se montraient disposées à recevoir les fils de Loyola dans leurs murs.

CHAPITRE II

Les Jésuites en Italie et dans la Russie-Blanche pendant les guerres de Napoléon

1. Le P. Gruber se dispose à partir pour l'Italie.
2. Projet de mission en Chine.
3. Mort du P. Gruber.
4. Élection du P. Thaddée Brzozowski.
5. Gouvernement du P. Brzozowski.
6. Napoléon et les Jésuites d'Italie.
7. Napoléon et les Jésuites de Russie avant 1812.
8. Prudence des Jésuites placés entre les deux partis.
9. Campagne de 1812.
10. Suites désastreuses de la guerre pour la Compagnie.

1. Le P. Gruber, instruit de tous les details d'un retour si heureux des esprits en Occident, résolut de visiter, dans l'été de 1805, les maisons de la Compagnie nouvellement fondées, de réjouir ses Frères par sa présence, de fortifier et d'affermir ceux qui en avaient besoin, de remercier en personne le Saint-Père pour tant de preuves de bienveillance, de demander enfin le rétablissement complet de la Compagnie. On avait déjà écrit de la Russie-Blanche des lettres au sujet de ce voyage du P. général ; déjà en Italie cette bonne nouvelle courait de bouche en bouche, lorsque tout à coup et à l'improviste se répandit le bruit que, dans la nuit du 25 au 26 mars 1805, le général de la Compagnie était mort à Pétersbourg. Hélas ! cette nouvelle n'était que trop vraie !

2. Dans les premiers jours de mars, Alexandre avait recommandé au P. Gruber d'envoyer au plus tôt en Chine, aux frais de l'empereur, trois jésuites: un polonais, un allemand et un italien. Ils y étaient appelés par un des derniers ex-Jésuites de Pékin, le P. Louis Poirot, dans une lettre écrite dès le mois de septembre 1802. Moins peut être pour des motifs religieux que pour les mêmes raisons politiques que son aïeule Catherine, Alexandre appuyait les efforts apostoliques des Jésuites de Chine et reprit l'idée, un moment abandonnée, d'une mission en ce pays. Le P. Gruber désigna les PP. Korsak et Grassi, versés dans les mathématiques, et leur donna pour compagnon le F. Sturmer; ils se rendirent en Portugal par le Danemark et séjournèrent quelque temps à Coïmbre. Là ils reçurent l'ordre de passer en Angleterre. Le P. Korsak resta à Londres, le P. Grassi s'embarqua pour l'Amérique du Nord, le F. Sturmer revint à Pétersbourg et sortit bientôt de la Compagnie.

3. L'envoi des missionnaires en Chine fut la dernière œuvre du P. Gruber. Il était affligé déjà depuis un an d'un asthme, comme son prédécesseur le P. Kareu; la circonstance suivante hâta sa mort. Le soir du 25 mars, il était à peine endormi, que la fumée et une odeur insupportable le suffoquèrent et en le réveillant le remplirent en même temps de frayeur. Le P. Gruber, en effet, indifférent à toute perturbation des éléments et qui gardait son sang-froid même au milieu des plus grands dangers, avait une frayeur instinctive de l'incendie. Il se lève, s'habille et court à son antichambre, où dormait le domestique attaché à son service. Ce jeune homme avait eu l'imprudence de laisser allumée sur une chaise près de son lit une bougie, qui, tombant à terre par un mouvement qu'il fit en dormant, mit le feu au plancher. Vite le P. Gruber réveille l'imprudent serviteur, appelle au secours et, craintif

comme il l'est sur ce point, il veut, malgré les prières des Pères, être présent jusqu'à ce qu'on ait complètement éteint l'incendie, travail qui se prolongea jusqu'à une heure du matin.

Le P. Gruber rentra dans sa chambre, mais déjà si affaibli par cette commotion de la frayeur et respirant avec une telle difficulté, que son secrétaire, le P. Thaddée Brzozowski, voyant sur sa figure la pâleur de la mort, envoya immédiatement chercher le médecin. Avant l'arrivée de ce dernier, le général dit à son secrétaire d'une voix presque éteinte : « Donnez-moi la dernière absolution, je me meurs ! » et aussitôt, conservant jusqu'au dernier instant toute sa présence d'esprit, il rendit son âme à Dieu, en prononçant les noms sacrés de Jésus et de Marie (1).

La cloche qui donna aux religieux le signal de la méditation, leur apprit en même temps la mort du P. Général. Il est difficile de décrire la consternation des Pères de Pétersbourg, la douleur de toute la ville, à mesure que cette triste nouvelle se répandait ; car malgré ses douleurs de poitrine et ses soixante-cinq ans, le P. Gruber, soutenant par l'énergie de son âme les forces chancelantes de son corps, promettait encore une longue vie. « Si ses Frères affligés, dit un témoin oculaire de « l'événement, trouvèrent quelque consolation humaine « dans leur deuil, ce fut de voir presque toute la ville de « Pétersbourg partager leur douleur, du moins la classe « la plus distinguée de la population. Ce fut seulement alors « que l'on comprit le nombre et la qualité des amis du géné- « ral défunt. L'un des riches négociants de Pétersbourg « (M Pierling) voulut lui faire un cercueil d'un très grand

(1) = « La mort ne surprit point le P. Gruber, dit l'auteur du *Précis* déjà plu- « sieurs fois cité ; il avait un asthme qui le tourmentait et il s'attendait à finir « d'une manière semblable. » = Né le 6 mai 1740, le P. Gruber avait fait profession le 15 août 1773, la veille du jour où le bref de suppression fut intimé à Rome. (N. T.)

« prix, prenant en cela conseil de son affection plus que de la « pauvreté religieuse. Pendant le service funèbre, l'affluence « de l'aristocratie fut si considérable à l'église catholique, « que les prêtres purent à grand'peine se frayer un passage « pour se rendre à l'autel, et l'on dut fermer les portes pour « empêcher les étudiants d'entrer (1). »

Le corps fut embaumé et, avec la permission du tsar, transporté à Polotsk. Le P. Lustyg, nommé vicaire-général par le P. Gruber, cédant aux prières de ses frères et de la noblesse des environs, célébra une seconde fois les funérailles. Le corps fut reçu à deux kilomètres de la ville par l'évêque Odyniec avec tout son clergé et une foule innombrable de peuple ; les Juifs eux-mêmes se mêlèrent au cortège funèbre.

La Compagnie perdait dans la personne du P. Gruber non seulement un Père tendre, mais encore un chef prudent. Je trouve dans les lettres de son ami de cœur, le comte Joseph de Maistre, que les Jésuites n'auraient jamais été expulsés de l'empire, si le gouvernement de la Compagnie eût été entre les mains d'un « homme de tête comme Gruber ou Aquaviva (2). »

4. Il fallait réunir une nouvelle congrégation. Le P. Lustyg se rendit à Pétersbourg pour obtenir la permission du gouvernement. Une nouvelle difficulté très grande vint encore s'ajouter aux autres : la Compagnie existant déjà en dehors de la Russie, les profès de l'ordre entier devaient prendre part à l'élection du général par leurs députés. Mais sans parler de

(1) P. Rozaven, p. 164.

(2) = « Le R. P. général (Brzozowski), que je connais et vénère beaucoup, « excellent sous le rapport de la sainteté, se trouvait cependant sous le rap- « port de la politique, de la pénétration et de la force d'esprit, au-dessous des « circonstances, qui demandaient la tête d'un Gruber ou d'un Aquaviva. = » (Lettre du Cte Joseph de Maistre à l'Archevêque de Raguse. Pétersbourg, juin 1816).

l'éloignement des lieux, de la difficulté des routes, comment arracher les Jésuites d'Italie, pendant deux mois, à leurs travaux et à leurs occupations ? Par qui les remplacer ? Enfin les gouvernements ne se montreraient-ils pas difficiles pour accorder des passe-ports ? Après réflexion, le P. Lustyg proposa à ses Frères d'Italie de déléguer en leur nom trois des Jésuites italiens qui habitaient la Russie-Blanche. Ces Pères, au courant des coutumes et des besoins de la province d'Italie, pourraient excellemment remplacer les profès italiens à la congrégation.

Ce ne fut qu'au mois de mai que l'on put examiner ce projet à Naples et à Palerme ; les délibérations se prolongèrent et la réponse n'arriva à Polotsk qu'au mois d'août : le P. Joseph Angiolini était nommé délégué des Jésuites italiens.

Cependant le P. Lustyg travaillait dans la capitale des tsars à obtenir l'oukase qui devait permettre l'ouverture de la congrégation. Le rétablissement des Jésuites à Naples avait changé un peu l'état de la Compagnie dans la Russie-Blanche. Siestrzencewicz, toujours mal disposé pour elle, entreprit de prouver que les rapports des Jésuites de la Russie avec les étrangers, pourraient devenir dangereux pour la Russie. Le Collège de justice, qu'agitaient de nouveau les deux misérables Sierpiński et Stańkiewicz (1), souleva tant de difficultés, que

(1) Pie VII envoya à Pétersbourg, au printemps de 1804, le légat Areza, archevêque de Séleucie, dans le but de conclure un concordat. Cette légation contrariait l'ambitieux Siestrzencewicz, qui voulait être le pape de la Russie. Profitant donc des difficultés que le gouvernement du tsar faisait au légat, démontrant en même temps qu'il ne convenait point à l'empereur de Russie de traiter avec le pape, dont les États gémissaient sous le despotisme de la France, il fit tant, que Areza quitta Pétersbourg au bout de trois mois et que la chancellerie impériale lança un oukase interdisant toute communication avec Rome et soumettant les affaires de l'Église au métropolitain. Ce n'est pas tout : le ministre des affaires étrangères, le prince Czartoryski, par une lettre particulière, recommanda au métropolitain de se servir des privilèges que lui avait accordés Pie VI. Dans un pareil état de choses, l'archevêque était *formidable* pour la Compagnie, et le Collège de justice était soumis à son arbitraire et à sa tyrannie. (Szantyr, I, 232-239.)

le P. Lustyg dut, pour obtenir l'oukase nécessaire, courir pendant trois mois entiers dans les chancelleries et les bureaux du ministre Lopoutchine et de Galitzine, ministre des cultes étrangers, frapper aussi aux portes des sénateurs favorables à la Compagnie, tels que le comte Iliński. Alexandre nomma trois commissaires pour examiner la question. Enfin le 13 juin, le président de la commission, Lopoutchine, présenta au tsar trois formules rédigées par les commissaires. Alexandre lut à plusieurs reprises la demande des Jésuites, puis les formules de la commission. Il hésita un moment. Alors Lopoutchine, qui se rappelait sans doute son amitié et son intimité avec le P. Gruber, fit remarquer au tsar qu'il ne convenait point de refuser une permission donnée déjà quatre fois et à laquelle les Jésuites avaient droit en vertu du bref pontifical, reçu par Alexandre lui-même. L'argument eut son effet. L'empereur, prenant la troisième formule, y effaça de sa main l'expression « vice-général », y traça les mots « général de la Compagnie, avec toute l'autorité que lui donne ce « titre » ; et cette correction faite, il souscrivit l'oukase (1).

Le vicaire-général tout heureux revint à Polotsk ; et quand la réponse d'Italie arriva, il convoqua pour le 27 août 1805 la congrégation générale, qui fut la cinquième de Polotsk et la vingt-quatrième de le Compagnie.

Après avoir célébré un service pour l'âme du général défunt, on procéda à l'acte d'élection le 2 septembre. Ce fut seulement au troisième tour de scrutin que le choix tomba sur le P. Thaddée Brzozowski. Aussitôt le P. Lustyg dressa

(1) Après en avoir fini avec cette difficulté, comme la réponse d'Italie n'arrivait pas encore, le P. Lustyg s'occupa de l'organisation des missions à Tine et à Syra dans l'Archipel. Les anciens ex-Jésuites s'étaient usés dans ce travail et tendaient leurs bras affaiblis vers leurs Frères de Russie. Le vice-général envoya deux missionnaires jésuites : le P. Venturi, italien, et le P. Malevé, flamand, qui arrivèrent à Constantinople dès le mois de juillet 1805. (Voyez, page 93, ce qui a été dit déjà de cette mission.)

l'acte d'élection, les Pères baisèrent la main du nouveau général et on chanta le *Te Deum* (1).

5. Le P. Thaddée Brzozowski avait toutes les qualités et tous les défauts du caractère polonais. Noble, accessible à chacun, équitable, indulgent, il savait dans sa conduite unir la simplicité et la bonté à la dignité et à une certaine magni-

(1) Il y eut encore cinq séances dans lesquelles on élut pour assistants de la Compagnie les PP. Lustyg, Desperanus, Wichert et Hochbichler. Le P. général choisit pour secrétaire de la Compagnie le P. Joseph Korycki ; on lut les lettres adressées au Sénat, au Collège de la justice, ensuite les lettres du nouveau général à Pie VII, au roi et à la reine des Deux-Siciles. Le P. Brzozowski offrait à ces insignes bienfaiteurs les suffrages de la Compagnie, c'est-à-dire deux mille messes et autant de communions et de chapelets.

Le 7 septembre se termina la congrégation, qui promulgua cinq décrets d'importance secondaire. Entre autres, le 3e et le 4e recommandent d'introduire dans les Litanies des Saints les noms des trois martyrs japonais, ainsi que les invocations à S. Joachim et à Ste Anne, patrons de la Province (il n'est donc question ici que de la Pologne et de la Russie). On recommande que, la veille des fêtes de la sainte Vierge, on récite, avant les Litanies des Saints, les Litanies de Notre-Dame de Lorette.

Plus importants sont pour l'histoire ce que l'on est convenu d'appeler les *Detrimenta*, au nombre de 42. Il ressort de là que la surabondance des occupations et le grand nombre de missions ouvertes en si peu de temps, avaient empêché d'exécuter les recommandations faites par la congrégation précédente ; en particulier on n'avait encore ni séparé les fonctions d'assistant de celles de recteur, ni accompli la réforme de l'enseignement, ni fait droit aux justes plaintes sur le système insuffisant des études et sur le manque de professeurs capables. Les articles 20 et 21 recommandent d'étendre à trois ans le cours de philosophie et de mathématiques et de s'occuper avec plus de soin à l'étude de l'éloquence. L'article 5 invite les supérieurs à chercher les moyens de former de bons prédicateurs.

En un mot, la congrégation ne se dissimula point ce qui manquait, ce qui était insuffisant : nous verrons comment le P. Brzozowski vint à bout d'y remédier.

L'article 33 est curieux : il recommande qu'à l'avenir, aux funérailles du général, on évite un déploiement de pompe séculière, « *splendor et sæcularis quædam pompa.* » — (*Acta congregationis XXIV, polocensis V. — Acta particularia ejusdem congregationis. — Arch. jes. pol.; ms. in-f°, p.* 14. — *Institutum Soc. jesu, Romæ,* 1869, *tom. I, p.* 431).

ficence. Religieux d'une piété sincère, il travaillait avec une ardeur infatigable à remédier au moindre relâchement dans l'observation des règles ; chaque manquement le faisait souffrir. Dans ses lettres, qu'il écrivait toujours lui-même (j'en ai sous la main près de trois cents), excitait, par ses avertissements et ses prières, les supérieurs des provinces et des maisons à veiller surtout à la conservation de l'esprit religieux ; dans chaque affaire plus importante il répondait toujours par cette formule : « Il faut tout arranger comme le « demandent la raison, l'institut, le bien de la Compagnie et « la gloire de Dieu. »

Lorsque le P. Landes, provincial, l'informa de l'insubordination de quelques jeunes religieux au collège d'Orcha, le général lui répondit : « La lettre de Votre Révérence du 24 octobre « m'a consterné (1). Mon cher Père, mon cœur souffre tellement de voir se produire de pareils faits dans la maison « de Dieu, que je ne suis pas en état d'écrire cette lettre. Je « suis tout à votre service, prêt à tout ; servez-vous de moi « comme vous voulez, je serai comme un mur pour la maison d'Israël (la Compagnie). Soyons moins nombreux, mais « soyons meilleurs, selon la loi de Dieu et le cœur de « Jésus » (2). Impossible de lire ces lettres sans émotion et sans un respect religieux pour leur auteur.

Le P. Brzozowski mit un soin égal à relever les études ; il plaça les jeunes religieux selon leurs aptitudes. Il établit un cours de mathématiques supérieures, demanda au provincial et aux recteurs de lui désigner les meilleurs talents, capables de suivre ce cours ; insista pour que l'on formât des professeurs d'éloquence ; que l'on cultivât les études classiques, et que l'on rétablît les anciennes disputes ou exercices théologiques. Quand il apprenait que des professeurs ou des élèves s'étaient distingués par leur application, il les en remerciait et les

(1) *Exanimatus sum litteris R. Væ ex die 24 octobris.*
(2) Lettre du 5 novembre 1809.

félicitait du succès de leurs examens. Je trouve souvent dans ses lettres ces mots : « N. N. a du talent pour l'éloquence, « pour la physique, etc., etc. ; donnez-lui donc du temps pour « travailler cette matière. » Deux ans à l'avance il désignait pour le professorat les hommes capables, il les en avertissait et les conjurait de se bien préparer. Il était aussi soigneux de former des prédicateurs éloquents et d'excellents missionnaires. Dans ces lettres du Général est répandue une affection et une charité plutôt maternelle que paternelle.

Avec de telles qualités, le P. Général pouvait diriger sûrement la Compagnie, mais dans un milieu plustranquille que n'était la capitale de l'empire, surtout après 1814. Deux qualités que le P. Gruber possédait à un éminent degré, manquaient entièrement au P. Brzozowski : Le P. Gruber imposait à la société de Pétersbourg par l'étendue de son érudition et par la profondeur de ses études mathématiques et physiques, connaissances qui à ce moment étaient fort appréciées partout et spécialement en Russie. Il se fit connaître sous ce rapport à la capitale dès 1798, et cette renommée de savant lui resta toujours et lui donna une influence et une puissance qu'il ne perdit jamais. Ce brillant, cet éclat de la science, manquait au P. Brzozowski. De plus, le P. Gruber savait excellemment joindre la simplicité de la colombe à la prudence du serpent. Rempli de pénétration et de prévoyance, il savait deviner de quel côté menaçait le danger et choisir immédiatement des moyens toujours sûrs pour détourner le mal. Dieu a refusé ce don à la nature polonaise, magnifiquement douée par ailleurs.

Aussi longtemps donc que l'attention des ennemis de la Compagnie fut tournée vers les combats qui, agitant l'Europe, ne donnaient ni le temps ni le champ aux intrigues et aux machinations contre les Jésuites, le Gouvernement du P. Brzozowski fut heureux pour la Compagnie ; il sut se tenir à la hauteur de la position où le P. Gruber avait placé les

généraux de l'Ordre devant la cour du tsar et l'aristocratie moscovite. Mais lorsque le Congrès de Vienne et la chute de Napoléon eurent mis fin aux guerres de l'Empire; lorsque les ennemis des Jésuites, alarmés par la bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum*, qui rétablissait l'Ordre dans le monde entier, se concertèrent pour agir en secret et ouvertement contre la Compagnie de Jésus : alors le talent du P. Brzozowski se montra insuffisant.

L'année 1814 fait époque dans son généralat : c'est le point culminant de la prospérité de la Compagnie ; c'est le moment que, depuis quarante ans, les Jésuites et le monde catholique appelaient de leurs vœux ardents ; mais en même temps, c'est le point de départ de la ruine de l'Ordre en Russie.

D'un autre côté, il est difficile de ne pas voir ici le doigt de la Providence de Dieu. Qui pourrait affirmer que la prudence de serpent du P. Gruber aurait détourné les coups dirigés contre la Compagnie en 1816 et 1820 ? Les Pères de la Russie-Blanche après l'expulsion répétaient : « La Russie a été pour « nous l'arche de Noë pendant le déluge universel de la sup- « pression ; quand les eaux ont baissé et que la Compagnie « a pu se répandre dans le monde entier, Dieu nous a fait « quitter l'arche, la Compagnie a été chassée de Russie et « cette expulsion a fait disparaître l'inconvenance que beau- « coup trouvaient dans la protection d'un ordre religieux « catholique par une puissance schismatique. »

L'histoire ne peut refuser la justesse à ces remarques un peu ascétiques, car elle doit reconnaître que le monde est dirigé par une puissance plus forte que les canons, les baïonnettes et les calculs humains.

6. Venons maintenant au récit des annales de la Compagnie sous le généralat du P. Brzozowski. Elles sont étroitement unies avec les évènements politiques de l'Europe et

comme liées à la personne de Napoléon. En prenant le titre d'empereur des Français et en se faisant couronner roi d'Italie à Milan (mai 1804), Napoléon remplit la mesure de son ambition et arriva au sommet d'une puissance redoutable pour le reste des États de l'Europe. Aussitôt se forma contre lui, entre l'Angleterre, la Russie et l'Allemagne une nouvelle coalition dirigée par le tsar Alexandre. Cinq mois à peine plus tard fut conclue l'alliance perpétuelle du tsar avec le roi de Prusse, stipulée à Potsdam sur le tombeau de Frédéric le Grand. Comme malgré la neutralité promise, le roi de Naples entra dans cette nouvelle coalition, c'est lui que l'Empereur atteignit le premier de sa vengeance. Déposé de son trône, sur lequel monta le frère de Napoléon, Joseph Bonaparte, il dut fuir avec sa famille à Palerme et ne recouvra sa couronne que six ans plus tard. Le gouvernement français dispersa les maisons des Jésuites napolitains, sur l'ordre exprès de Napoléon. L'empereur ne voulait pas, dans le royaume de son frère, un Ordre religieux qui n'existait qu'en Russie et en Sicile, deux pays alors en guerre avec son gouvernement.

Les ordres étaient péremptoires, on devait les exécuter dans les vingt-quatre heures. Le P. Pignatelli, provincial, se rendit chez le ministre Salicetti, lui demandant le motif d'une exécution aussi sommaire. Le ministre surpris assura le Provincial que ces ordres étaient venus de Paris, que ni lui ni le gouvernement de Naples n'avaient trouvé aucun reproche à faire aux Jésuites ; et pour lui donner une preuve de la véracité de ses paroles, il leur accorda quatre jours pour mettre ordre à leurs affaires et pria le P. Pignatelli de rester dans le pays: « Dès que nous quittons, repartit le Père, sans « qu'aucune accusation pèse sur nous, la sentence d'exil ne « nous est ni dure ni amère : les ordres de l'Empereur seront « exécutés et je serai le premier à donner l'exemple. »

Pie VII reçut les exilés dans les États de l'Eglise, qui bientôt allaient être donnés en proie aux Français. Près de 70

Jésuites s'établirent au Collège romain, portant l'habit des prêtres séculiers et gardant le plus profond incognito. Mais il était impossible de se cacher, et le Pape n'avait aucune envie de nier la protection qu'il accordait aux exilés. Les ministres des cours, principalement celui d'Espagne, donnèrent l'alarme. Comme les notes remises au cardinal Consalvi n'avaient point d'effet, les ministres se présentèrent en corps devant le Pape. Pie VII montra combien l'étonnait la conduite des diplomates, si contraire aux sentiments de la justice, et qui outrageait sa dignité :

— « On les bannit, dit-il, et on leur donne des passe-ports pour « nos États ; et quand ils viennent munis de ces pièces signées « par les autorités qui les exilent, on voudrait encore que « nous leur fermassions les portes de notre territoire ! N'est-ce « pas une contradiction manifeste et une véritable moquerie, « qui blesse non seulement la dignité de ces religieux, mais « aussi la nôtre ?.... Ils ne viennent pas nous demander des « charges et des faveurs, mais simplement un lieu pour vivre « en paix : pourrions-nous refuser à des chrétiens, à des mi- « nistres de Dieu, ce que nous ne refuserions pas à des étran- « gers et à des barbares ? Non, cela ne peut pas être, nous ex- « erçons envers eux la charité et la justice qui sont dans les « traditions de ce Siège. En tout temps les enfants affligés de « l'Église ont eu recours à Rome, et ils ont toujours trouvé « auprès des pontifes romains appui et protection. Clé- « ment XIII accueillit lui aussi et reçut dans ses États les Jésui- « tes exilés de Portugal et d'Espagne. Ce sont les exemples de « nos prédécesseurs que nous voulons imiter, parce que « nous voulons être non-seulement l'héritier de leur siège « mais aussi de leurs vertus (1). »

Aussitôt Mgr Lambruschini, autrefois élève des Jésuites, appela les Pères dans sa ville d'Orvieto et leur donna ses

(1) *Vie du vén. serviteur de Dieu le Père Joseph Pignatelli*, par le P. Bouffier, p. 331.

écoles et son séminaire ; les évêques de la Romagne suivirent son exemple. Dans l'espace de quatre mois, les Jésuites napolitains se constituèrent en une province particulière, ouvrirent des collèges et des écoles à Tivoli, Amélia, Séré, Agnani ; des résidences à Marino et Palestrina. Dans la ville même de Rome, pour ne point irriter les diplomates, il resta à peine quelques vieux Pères ; encore se transportèrent-ils du collège romain à l'hôpital de St-Pantaléon, situé sur le mont Esquilin ; là ils prirent possession de la petite église de Notre-Dame du Bon-Conseil et firent des excursions apostoliques dans Rome et dans les petites villes environnantes.

Le général Brzozowski sépara de la province de Naples les Jésuites de Sicile (1807), qui restaient sous la protection de Ferdinand, exilé de Naples, et en forma une province à part. Lorsque, en 1809, Napoléon, pour se venger de ce que le St-Siège n'avait point voulu embrasser sa politique, ordonna d'occuper les États de l'Église, les Jésuites, grâce à l'industrie du P. Pignatelli, purent rester dans leurs collèges. Ils ne quittèrent même point Rome, bien que le Pape fût captif, les cardinaux et les religieux chassés. Seuls quelques jeunes Jésuites d'Espagne et de Naples durent se réfugier dans leurs familles.

A la mort du P. Pignatelli (1811), le P. Panizzoni fut nommé provincial d'Italie.

En Sicile, sous la protection de Ferdinand, les Jésuites se multiplièrent; mais cette île restait sous l'influence anglaise. La reine Marie-Caroline, qui voulait gouverner le pays comme autrefois, se brouilla avec les Anglais. Ce fut en vain que le vieux Ferdinand abdiqua en faveur de son fils, car celui-ci se laissa conduire en tout par les conseils de sa mère ; et lorsque le ministre Acton, autrefois fidèle, passa lui aussi du côté des Anglais, la reine dut quitter la Sicile avec son fils et se mit en route pour l'Orient. En 1813, je la trouve à Odessa, recevant chez elle les PP. d'Everlange, Vitry et Molinari, aux-

quels elle laissa en partant une aumône de 200 ducats (1).

7. Telle était la situation de la Compagnie en Italie. Dans la Russie-Blanche, les Pères ne furent obligés ni de fuir ni de se disperser lors de la campagne de 1812 ; ils eurent cependant à souffrir de cette expédition dans leurs personnes et dans leurs biens, comme nous le dirons tout à l'heure. Reprenons les choses de plus haut.

Après la bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805), dans laquelle la Russie seule perdit 40,000 hommes ; après la création par la paix de Presbourg de la confédération du Rhin (12 juin 1806), Napoléon se tourna contre la Prusse et la Russie ; il renversa la monarchie prussienne en quatorze jours et reçut à Berlin, à la fin de novembre 1806, la députation de Działyński, envoyé par les habitants de la Grande-Pologne, pendant que le général Murat occupait Varsovie. Toute la Grande-Pologne était sous les armes. Ce mouvement chevaleresque et patriotique pouvait se communiquer facilement aux provinces polonaises voisines, qui gémissaient sous le sceptre de la Russie. Lorsque par surcroît, les Russes furent battus à Pułtusk et à Gołymin (26 décembre 1806) et que les Français se préparaient à prendre leurs quartiers d'hiver à Varsovie, le tsar Alexandre put craindre à bon droit pour la tranquillité et la fidélité de ses sujets. Contrairement à son libéralisme, il publia (janvier 1807) les ordres les plus sévères pour que tous les étrangers résidant en Russie jurassent au tsar, non seulement de ne pas aider les Français en cas d'invasion, mais encore de s'abstenir de toute correspondance, pendant tout le temps de la guerre, avec les pays occupés par l'ennemi. Au collège de Polotsk, où l'on comptait le plus d'étrangers, le serment fut prêté le 7 janvier ;

(1) Lettre du P. Vitry, supérieur de la mission d'Odessa, au provincial de la Russie-Blanche, 13 décembre 1813. (*Archiv. Jes. Pol.*)

même les missionnaires de Saratow, d'Odessa et de Mozdok durent accomplir cette formalité.

Cependant Napoléon commença les hostilités dès le mois de février 1807. Après la bataille décisive de Friedland (14 juin) et des rencontres moins importantes, dans lesquelles le général russe Beningsen perdit 60,000 hommes et 120 canons, suivit un armistice et le traité de Tilsitt (7 et 8 juillet), par lequel était créé le Grand-Duché de Varsovie. L'année suivante, eut lieu l'entrevue d'Erfurth (27 septembre — 14 octobre 1808), qui confirma l'alliance des deux empereurs. Dans la prévision sans doute que la paix ne serait point durable, on concentra de grandes forces au camp de Polotsk. Le tsar Alexandre vint passer en revue ces troupes le 3 octobre. Le général Gortschakoff le précéda de quelques jours et visita en grande tenue, la poitrine couverte des décorations de dix ordres de chevalerie, le collège de Polotsk, où il commanda le dîner de l'Empereur, pour le temps de son séjour au camp.

Le tsar resta 30 heures à peine à Polotsk, visita deux fois l'église et le collège, fit apporter son dîner et celui des généraux au palais du gouverneur où il était descendu, et ne prit chez le P. recteur du collège que son second déjeuner (1).

Suivirent quatre années de paix, pendant lesquelles Napoléon, qui avait soumis l'ouest et le centre de l'Europe, se prépara à la conquête de l'empire des tsars.

8. Le résultat de cette expédition devait décider de l'avenir de la Pologne. Il est évident pour tous aujourd'hui que Napoléon n'agissait point sincèrement avec elle, que dans le moment où le patriotisme était chez nous le plus excité, il nous jeta des promesses incertaines et même des paroles de mépris, qu'il créa le Grand-Duché de Varsovie pour lui-même, comme un oasis au milieu de l'Europe, dans laquelle il ne trouvait point d'allié sincère, comme un point d'appui

(1) *Hist. colleg. Poloc., 1807. (Ms. in-fol. arch, Jes. pol.)*

dans sa prochaine guerre de Russie ; enfin que cette duplicité à l'égard des Polonais fut une des causes de sa ruine.

Déjà, depuis 1807 jusqu'à 1810, on gémissait de la licence et du manque d'égards avec lesquels agissait en son nom le commandant français Saurer, qui empêchait le peuple de faire des « *rêves dangereux* » ; et il n'y eut que l'espoir d'acheter à un prix si élevé la liberté de la patrie, qui put contenir les murmures et les plaintes publiques. On avait donc perdu confiance dans la bonne foi de Napoléon. Quand il se mit en route pour la Russie, la diète extraordinaire nomma un conseil général dans le but d' « *activer la fièvre* », car il n'y avait déjà plus d'enthousiasme.

En récompense des sacrifices que fit la Pologne pendant près de quinze ans pour la France, sacrifices du sang de ses fils les plus vaillants, de sa fortune, de sa noblesse et de son peuple : la nation entendit, de la bouche de Wybicki, cette réponse raide et blessante de Napoléon : « Je verrai si les « Polonais sont dignes d'être un peuple ; soulevez la Lithuanie « et les provinces prises par la Russie, et puis nous verrons. »

Bien que l'on comptât 50.000 Polonais, dispersés dans les corps d'armée des maréchaux français, qu'y a-t-il d'étonnant qu'il ne se produisît ni en Lithuanie, ni dans les provinces confisquées, aucune diversion au profit de Bonaparte ?

Dans les archives de la Compagnie, je ne trouve rien sur la disposition des Jésuites par rapport à l'heureux conquérant. On se gardait en général, dans les chroniques, les lettres et même la conversation, de faire de la politique, mesure qu'avait recommandée le P. Brzozowski (1).

La prudence était nécessaire partout, principalement dans la despotique Russie. Je tiens cependant de la bouche des Pères de la Russie-Blanche qui, au moment de l'expédition de

(1) *Hoc turbato tempore, ut nostri sint cauti in loquendo, utpote semper grati et fideles gubernio conservatori et protectori.* (Lettre au P. Provincial, 20 avril 1812.)

Napoléon, étaient déjà depuis quelques années dans la Compagnie, que la noblesse du pays venait demander aux recteurs des Jésuites s'il ne convenait point, sans attendre l'arrivée de Napoléon, de faire un soulèvement en faveur de la France. Les avis de la noblesse, comme nous le savons, étaient partagés en Lithuanie. La plupart des Lithuaniens regardaient, sans croire à de bons résultats, les efforts que l'on faisait soi-disant pour reconstituer la Pologne ; leurs défiances croissaient encore, lorsque comparant l'état de la Lithuanie avec celui du Grand-Duché de Varsovie, qui devait être le noyau de la future Pologne, ils voyaient que, sans parler du bien-être qui était chez eux sans contredit plus considérable, ils jouissaient d'une liberté incomparablement plus grande et que les lois polonaises étaient beaucoup plus en honneur chez eux que dans le Grand-Duché. Ils étaient froissés de l'orgueil de Napoléon et de ses promesses qui ne disaient rien, ils étaient froissés de l'athéisme des armées françaises et du pillage exercé par elles, quand déjà elles étaient entrées dans le Grand-Duché de Varsovie.

D'un autre côté, le tsar Alexandre, déjà depuis 1810, cherchait à gagner les Lithuaniens. Lorsque le prince Czartoryski, invité à faire cette propagande par une lettre autographe du tsar, refusa son secours, le prince Michel Ogiński, « qui « voyait les trahisons de Napoléon et fermait les yeux sur cel« les des Russes », s'occupa sur l'ordre d'Alexandre à former huit gouvernements polonais, indépendants de l'empire de Russie. A Pétersbourg on travaillait à une constitution pour le grand-duché de Lithuanie ; une autre commission préparait une armée lithuanienne de 100.000 hommes. Les chefs du parti russe, parmi lesquels se trouvait Czacki, tinrent des conférences à Minsk et le comte de Maistre fut invité par le tsar à rédiger un manifeste annonçant le rétablissement de la Pologne.

Au mois d'avril 1812, Alexandre, que Napoléon appelait

« le plus rusé des Grecs », vint à Vilna, précédé de la renommée de ses grands desseins sur la nation... Il y eut, parmi les Polonais, des hommes qui organisèrent des complots au profit d'Alexandre, et ce fut un des calculs de cette tactique de séduction, d'inaugurer solennellement à Polotsk l'académie des Jésuites, qui devait être pour la Russie-Blanche la première des écoles polonaises et catholiques (1).

En de pareilles circonstances, rien d'étonnant que les Jésuites consultés calmassent l'ardeur excessive des nobles de la Russie-Blanche et entretinssent dans leurs défiances ceux qui regardaient les affaires avec plus de sang-froid. Quant aux Jésuites eux-mêmes, la captivité du Pape, la persécution de l'Église et l'excommunication lancée contre Bonaparte par Pie VII, étaient pour eux des gages très certains que l'expédition de Russie ne réussirait point. Ils en parlaient entre eux dans les collèges et les maisons comme d'une affaire certaine et jugée d'avance ; ils se gardaient cependant de communiquer leur manière de voir à leurs concitoyens et même à leurs amis.

Ne condamnons point absolument ceux qui croyaient à la sincérité des promesses d'Alexandre, puisque la minorité considérable qui, en Lithuanie et dans la Russie-Blanche, se confiait aveuglément en Napoléon, n'était point non plus à l'abri des fautes et des erreurs. Les deux potentats, l'empereur des Français et le tsar de Moscovie, faisaient de belles promesses à la Pologne. Alexandre était plus habile, parce qu'il était moins altier ; aussi prit-il plus de Polonais à la glu de ses « promesses magnifiques ; » mais ni du côté de ceux qui tenaient pour le tsar, ni du côté de ceux qui tenaient pour Napoléon, il n'y eut trahison ou manque de patriotisme. Chacune de ces fractions fut séduite, mais à vrai dire par son ardeur patriotique, qui ne lui permettait point de voir la trame des intrigues ourdies par les deux monarques.

(1) Morawski, *Annales du peuple polonais*, tome VI, p. 131-133.

9. Je suis donc étonné de voir avec quel front quelques-uns de nos littérateurs osent condamner les Pères de la Russie-Blanche et les appeler des traîtres dévoués à la Russie, parce qu'ils avaient conseillé d'attendre les événements et de ne point faire de soulèvement prématuré. La suite prouva que ce conseil était très salutaire pour la Russie-Blanche. D'ailleurs il ne nuisit en rien au gros de l'armée de Napoléon, dont le quatrième corps (ce corps ne comptait aucun régiment polonais), sous la conduite du maréchal Oudinot, se rendait par Polotsk à Moscou. Aucun soulèvement ne pouvait sauver Napoléon, quand bien même toute l'ancienne Pologne d'avant les partages aurait pris fait et cause pour lui. Son orgueil le conduisait à une perte certaine. Il s'était attardé à Wołkowyski, jusqu'au 22 juin, après sa déclaration formelle de guerre, toujours dans l'espoir que le tsar s'humilierait et demanderait la paix. Ces retards lui firent perdre une grande partie de la saison favorable pour la campagne. Sa tactique le conduisait à une perte certaine : il avait compté sur deux ou trois grandes batailles, tandis que le tsar avait résolu de les éviter avec soin et avait donné l'ordre à ses armées de se retirer dans le fond de la Russie et de ne livrer la première bataille importante qu'au mois de septembre, sur la rivière de la Moskowa, près de Borodino.

De leur côté les Jésuites et les Polonais de la Russie-Blanche, aussi bien que ceux de Lithuanie et des provinces russifiées. ne regardaient point les Français comme des ennemis. Sur l'ordre de Siestrzencewicz, il est vrai, ils firent (23 juin) pendant une semaine des prières publiques pour implorer la bénédiction de Dieu sur les armées du tsar (1), et le 10 novembre ils chantèrent un *Te Deum* d'actions de grâces ; mais dans leur collège de Polotsk, ils reçurent avec une égale politesse le maréchal Oudinot, le roi de Naples, Murat, le général Gou-

(1) *Liber suffragiorum sub anno 1812*, (Ms. arch. Jes. pol.)

vion Saint-Cyr, qui plus tard devint maréchal, et les officiers français ; ils leur donnèrent leurs chambres, leur cuisine, leur office et leur cave pendant près de deux mois (14 août-8 octobre), comme ils avaient reçu au mois de juillet les généraux russes Beningsen et le prince de Wittemberg, qui se retiraient devant les Français, et plus tard le général vainqueur Wittgenstein et le tsar Alexandre, quand il se rendit à Vilna au mois de décembre (1).

On agit de même dans les autres collèges, par exemple à Dunabourg, à Witepsk, par où passa le corps d'armée du maréchal Ney, à Riga, que traversa Macdonald se rendant à Pétersbourg avec l'aile gauche de l'armée.

10. Je n'ai pas besoin de dire que ces religieux, pour faire de la place aux Français, durent sortir de leur collèges et se réfugier dans leurs fermes ; que ces fermes, spécialement celles situées sur la Duna, près de Polotsk, récemment construites et bien montées, furent brûlées et détruites ; que l'église de Spas fut changée en écurie, et que les corps des Pères généraux de l'Ordre, déposés dans les caveaux de cette église, furent souillés et endommagés, spécialement celui du P. Gruber.

Le soldat n'épargna pas même les cabinets de physique et de zoologie ; le pillage alla si loin, qu'il fallut l'intervention de quelques officiers français supérieurs pour faire restituer en partie les coquillages et les instruments qui avaient disparu. Inutile d'ajouter qu'à la suite des fréquentes rencontres auprès de Polotsk, les fenêtres furent brisées et les toitures de l'église et du collège trouées par les boulets ; en un mot que toute la fortune des Jésuites fut ruinée ; et c'eût été pis encore, si le capitaine Defrey, commandant de la ville, n'eût placé au collège une garde nombreuse pour le défendre du pillage (2).

(1) *Hist. coll. Poloc. sub anno 1812* (Ms. in f° archiv. Jes. pol.)

(2) *Ibid.* Les Jésuites du collège de Polotsk se retirèrent à la campagne

Sans aucun doute, le même sort fut partagé par tous les habitants des villages et des villes que traversa l'armée; mais les Jésuites supportèrent sans se plaindre ces sacrifices, et dans leurs chroniques je ne rencontre pas un seul mot contre les Français, pas un signe de joie après leurs désastres. Je serais curieux de voir la conduite qu'en pareil cas auraient tenue ces littérateurs, censeurs sévères du patriotisme des Jésuites de la Russie-Blanche.

Cependant une plus grande épreuve que toutes les précédentes pour la Compagnie, fut la peste causée par le grand nombre des corps qui gisaient sans sépulture. Le collège de Polotsk fut converti en hôpital. Toutes les prières et toutes les démarches du P. Brzozowski auprès de Gortschakof, ministre de la guerre, et du général Wittgenstein, eurent peu d'effet; au mois de décembre seulement, le ministre de la guerre envoya un délégué chargé de faire brûler les cadavres. Le collège fut rendu aux Pères, mais dans quel état! Il fallut toute une semaine de fumigations dans les corridors pour purifier l'air. Cette perte, jointe aux fatigues subies par les Pères et aux courses qu'il durent faire, porta dans les années 1812 et 1813 le nombre des morts à 33 dans la Russie-Blanche : perte irréparable ; car parmi ces morts il y avait des hommes tels que le P. Desperamus, assistant du général; le P. Rogaliński, recteur et maître des novices à Pusza, le P. Rzewuski, procureur de la province, le P. Kamieński, supérieur à Riga ; le jeune Soranzo qui venait de terminer ses études et qui donnait de grandes espérances, etc. (1). La privation de pareils hommes se fit vivement sentir au moment de la création de l'Académie de Polotsk.

dans les biens du collège. Il ne resta que le recteur. le P. Lustyg, avec les Pères Richardot et Czarnyszewicz. Pour échapper à la brutalité des soldats, les femmes passèrent toute une semaine les nuits dans l'église, et le Saint-Sacrement fut transporté dans la sacristie. Le général Oudinot occupait l'appartement du P. Brzozowski.

(1) *Catalogus soc. et offic. ex anno* 1813-1814, p. 26.

CHAPITRE III

L'académie des Jésuites à Polotsk

1. Influence des Jésuites à Pétersbourg.
2. Lettres du P. Brzozowski au comte Razumowski, ministre de l'instruction publique.
3. Réforme des études à Polotsk et projet d'une académie.
4. Lettres de Joseph de Maistre sur l'éducation.
5. Le prince Galitzine ami des Jésuites.
6. La noblesse de la Russie-Blanche demande une académie à Polotsk.
7. Ouverture de l'académie.
8. Attaques des autres académies.

1. Au milieu des bouleversements politiques qu'entraînait la guerre après elle, la Compagnie de Jésus continuait ses travaux dans l'enseignement et les fonctions du saint ministère.

On résolut tout d'abord de se soustraire au contrôle forcé de l'université de Vilna (1). A Pétersbourg, grâce à la mémoire du P. Gruber, dont l'influence se faisait encore sentir ; grâce à la science des PP. Richardot, Czyż et Pietroboni, aux vertus religieuses et au zèle de tous les Pères à remplir leurs fonc-

(1) L'académie de Vilna devenait de plus en plus matérialiste. Dès le temps où l'on délibérait sur sa réforme, en 1803, le vénérable P. Poczobut présenta au comité législatif un mémoire énergique. Il demandait entre autres avec instances, que l'on ajoutât comme condition nécessaire que le recteur de l'académie ne pût être aucun autre qu'un catholique : « Cette exclusion, écrivait- « il, n'est point un tort fait à ceux qui ne sont point catholiques, c'est une « prérogative de la profession de la foi catholique dans un pays catholique. » (*Ms. Arch. jes. pol.*).

tions, soit dans le saint ministère soit dans les classes : la Compagnie acquérait une influence incontestable sur tous les esprits les plus élevés de l'aristocratie, comme nous l'assure le comte Rostopchine dans ses *Mémoires* : « Les Jésuites, dit-« il, qui, chassés de toute l'Europe, trouvèrent près de Cathe-« rine un accueil hospitalier et des preuves de bienveillance « encore plus évidentes près du tsar Paul Ier, étonnaient alors « (1806-1816) toute la haute société russe par leur érudition « et leurs vertus ; la comtesse Rostopchine et ses sœurs ne « pouvaient échapper à cette influence salutaire », etc. (1). De fait, ces grandes dames devinrent catholiques, et leur conversion, nous le verrons plus loin, fut une des causes de la ruine de la Compagnie en Russie.

2. Cette haute position morale que conquirent les Jésuites dans la société russe, leur fit trouver parmi les schismatiques de zélés protecteurs ; ils purent compter aussi beaucoup sur le secours du comte de Maistre et du sénateur Iliński, leurs amis de cœur. Une correspondance très curieuse et instructive s'ouvrit donc entre le général Brzozowski et le ministre de l'instruction publique Razumowski. Crétineau-Joly l'a eue entre les mains (2) et dit qu'elle forme une véritable théorie de l'éducation. Lorsque le tsar Alexandre, frappé des remarques du P. Général, fut gagné à l'affaire, le P. Brzozowski prépara en français un mémoire détaillé adressé au ministre de l'instruction. Il rappelle d'abord que tous les monarques de l'Europe ont apprécié et estimé le système d'enseignement des Jésuites ; et pour cette raison, comme aussi pour entretenir l'émulation avec les autres corps enseignants, ils ne les ont soumis à la surveillance d'aucune académie. Ensuite il réfute point par point *six postulata* de l'académie de Vilna,

(1) *Vie du comte Rostopchine, par le comte A. de Ségur, p.* 160.

(2) *Tome* VI, *chapitre* 1er.

en démontrant leur injustice (1). Il termina ainsi sa démonstration convaincante : « En prenant de cette façon la défense « de mon Ordre, de ses collèges et de la méthode d'ensei- « gnement que nous y suivons, ma pensée n'est point de « me soustraire à la surveillance et à l'inspection du gouver- « nement ; bien plus je déclare que nous tiendrons à honneur « et à gloire d'envoyer à son Excellence M. le Ministre de « l'instruction, le comte Razumowski, quand il le voudra, des « rapports, tant sur le nombre des élèves, leur progrès dans « les études et leurs bonnes mœurs, que sur le nombre des « professeurs et leur application à bien enseigner (2). »

3. A la même époque on travaillait à Polotsk à la réforme des études, selon la recommandation faite par la congrégation générale en 1802. Je ne trouve nulle part de document sur la composition de cette commission religieuse chargée de la réforme et dont les travaux consistèrent principalement a diviser en trois catégories les cours préparatoires à l'Académie (3).

(1) « Réflexions sur les inconvénients et les torts qui résulteraient pour l'Ordre des Jésuites si l'on assujettissait leurs écoles aux règlements des universités. » (Ms. in-fol. de 4 pages)

Les Académiciens demandaient :

1° — Que les Jésuites eussent des professeurs stables.

2° — Que les professeurs passassent d'une classe à l'autre.

3° — Que chaque matière eût un professeur particulier.

4° — Que l'on augmentât le nombre des matières de classe.

5° — Que les écoles des Jésuites fussent soumises à un inspecteur séculier, à un directeur, à un visiteur, à un recteur de l'Université.

6° — Que les professeurs et les prédicateurs de la Compagnie ou bien se formassent dans l'université de Vilna, ou y subissent leurs examens.

Ces Messieurs les académiciens de Vilna tombaient dans le défaut qu'ils reprochaient aux Jésuites : ils voulaient accaparer toute l'éducation entre leurs mains. Il est clair que les Jésuites, plus anciens qu'eux, ne leur permirent point de les prendre en tutelle.

(2) *Mns. arch. jes. pol.*

(3) Voyez Doc. A J.

Le cadre des études fut plus ou moins le même que celui reçu à Vilna et à Krzemieniec, celui des gymnases d'aujourd'hui en Prusse et en Autriche. Avant cependant de le mettre en pratique, il fallait préparer des manuels scolaires ; on retarda donc l'exécution du programme jusqu'à l'ouverture d'une académie.

L'unique moyen de se soustraire au contrôle de l'académie de Vilna, c'était d'avoir une académie à soi. Dès le mois d'août 1810, le P. Brzozowski écrivait au P. Landes, provincial : « Je travaille ici à vous procurer une académie à Polotsk. Le « P. Cytowicz m'assure qu'un plan a déjà été fait sous le « P. Gruber. Il faut garder le secret sur ce projet, car je ne sais « s'il réussira ; mais il est facile de voir combien il est nécessaire que nos jeunes gens s'appliquent avec soin aux études (1). »

Dans sa correspondance avec le ministre de l'instruction, le P. Général préparait les voies à cette académie. Le pensionnat de Pétersbourg tenait lui aussi une haute place dans l'opinion de ce même ministre de l'instruction, qui tous les ans assistait, avec beaucoup de dignitaires de l'état et nombre de dames de la haute société, aux examens et aux séances des pensionnaires.

4. Le reste fut l'œuvre du comte de Maistre. Cet ambassadeur de Sardaigne, penseur profond et philosophe plutôt que diplomate, conquit par la puissance de son esprit une grande influence dans la capitale. Catholique zélé, il prit à cœur l'affaire de l'académie de Polotsk. Il adressa au comte Razumowski cinq lettres dans lesquelles il démontre, avec toute la rigueur du raisonnement et une diction puissante, le danger dont les sectes illuminées menaçaient la Russie ; il renverse victorieusement la crainte que l'on a des Jésuites et les reproches

(1) Lettres du P. Brzozowski (*Archiv. Jes. pol.*).

qu'on leur adresse et montre que leur éducation est la seule digue à opposer au débordement du mal (1).

5. Avec le comte de Maistre et le sénateur Iliński, le principal protecteur de l'Ordre fut le prince Galitzine, qui venait d'être nommé (1810) par l'empereur administrateur suprême des intérêts relatifs aux confessions de foi étrangères dans la Russie, et auquel le tsar avait recommandé l'affaire des Jésuites de la Russie-Blanche touchant l'enseignement. Ce prince se lia d'amitié avec le P. Brzozowski ; les académiciens, malgré leurs intrigues, ne purent garder plus longtemps leur suprématie sur les Jésuites, car d'autres ministres, tels que Kotchoubey, Lopoutchine, Tamara, se rangeaient au nombre des amis de la Compagnie. Les considérations politiques cependant, plus que l'intercession des sénateurs, portèrent Alexandre à satisfaire honorablement au désir des Jésuites.

6. Nous avons dit plus haut que l'année 1810 fut l'époque où les deux potentats de l'Europe se prirent d'affection pour la Pologne. Les provinces de la Russie-Blanche, dans lesquelles plus de dix générations avaient été élevées par les Jésuites, regardaient avec défiance la nouvelle réforme de l'enseignement à Vilna. Cette réforme leur paraissait trop libérale, et en cela ils avaient raison. Ajoutons qu'une province accepte difficilement le contrôle de la capitale des provinces voisines ; que l'attachement des populations pour les Jésuites existait toujours ; que l'indépendance et les privilèges dont ces religieux étaient en possession depuis deux siècles et demi, se

(1) Le P. Załęski cite en note des extraits de ces lettres. Il les tire des manuscrits conservés aux archives des Jésuites de Pologne. Le lecteur trouvera le texte complet de ces cinq lettres dans l'ouvrage intitulé : *Lettres et opuscules inédits du comte Joseph de Maistre*. Paris, Vaton, 1853, 2 vol. in-8° ou deux volumes in-12°, page 281-340.

Voyez document A K, la traduction de la note du P. Załęski. (N. T).

trouvaient ébranlés par cette affaire : et nous comprendrons facilement qu'il n'était point possible de s'attacher davantage la noblesse de la Russie-Blanche, qu'en élevant le collège des Jésuites de Polotsk à la dignité d'académie, avec les mêmes droits que possédait l'université de Vilna. La noblesse de la Russie-Blanche, s'étant donc assurée que ses demandes auraient un heureux résultat, prépara une supplique au tsar, le conjurant d'ouvrir une université dans leur province. La pétition fut énergiquement appuyée par le prince de Wittemberg, général-gouverneur de la Russie-Blanche, qui, pour le dire en passant, était quelquefois reçu à Polotsk avec toute sa suite civile et militaire et ne pouvait assez louer les cabinets scientifiques et les musées qu'il voyait dans ce collège.

Déjà donc au milieu de l'année 1811, le P. général écrivait au provincial « que la grande affaire de l'académie de Polotsk « avançait heureusement, que dans le conseil des ministres « elle avait été décrétée à l'unanimité, qu'un seul membre s'y « était un peu opposé, mais qu'il avait lui aussi donné sa « voix » (1).

7. Enfin le 22 décembre Alexandre accorda sa permission et le 12 janvier 1812 parut l'oukase impérial adressé au sénat (2). Quelques semaines plus tard, le 1[er] mars, fut publié par la chancellerie du ministre de l'instruction le privilège de l'empereur et autocrate de toutes les Russies, permettant aux Jésuites d'ouvrir une académie à Polotsk (3).

La campagne de Napoléon retarda de six mois l'ouverture des classes de l'académie, qui ne commencèrent que le 8 janvier 1813 ; la première promotion aux grades académiques, dont je trouve mention, n'est que du 7 septembre 1814. Les degrés académiques étaient recherchés par les ecclésiastiques,

(1) *Lettres du P. Brzozowski.* (Mns. arch. Jes. pol.)
(2) Voyez Document AL.
(3) Voyez Document AM.

surtout par ceux qui dirigeaient des séminaires et autres maisons d'enseignement; car, selon le règlement scolaire en vigueur dans toute la Russie, les directeurs et supérieurs d'établissements étaient obligés de se pourvoir du diplôme d'une des académies de l'état.

Le peu de temps que dura l'académie ne lui permit pas de se développer convenablement. En 1815 on y comptait seulement 109 élèves parmi lesquels 45 Jésuites. L'ensemble de la jeunesse instruite dans les six collèges des Jésuites atteignit le chiffre de 1,490 élèves. L'académie de Polotsk n'avait donc point une grande importance relativement à l'instruction publique en général. Malgré cela elle excita l'antagonisme des universités voisines. Il en devait être ainsi. L'académie de Dorpath, dans laquelle le protestantisme et le philosophisme répandaient des théories si dangereuses que le gouverneur de Livonie, Pauluzzi, se vit forcé de la fermer en 1814 ; l'académie de Vilna, qui peut être regardée comme le foyer du patriotisme polonais, mais qui était fondée sur les principes révolutionnaires, devaient être par la nature des choses contraires à l'académie de Polotsk, qui développait le catholicisme en Russie.

8. On attaqua tout d'abord l'ignorance des Jésuites. Les philologues de Dorpath se raillèrent des vers latins écrits à l'occasion de l'ouverture de l'académie de Polotsk ; le recteur de Vilna répétait sur le ton du persiflage les avertissements qu'avait donnés à ses Frères le P. Poczobut, de ne point se charger d'une académie, parce qu'ils manquaient d'hommes. Les littérateurs de Krzemieniec et de Cracovie dénigraient les Jésuites comme ils pouvaient; Bentkowski, dans son *Histoire de la Littérature*, employa tout un chapitre à prouver qu'ils étaient un obstacle au développement de la littérature nationale. Il était visible que les savants voltairiens et révolutionnaires avaient peur de la Compagnie de Jésus renais-

sant de ses cendres, et que dans leur frayeur ils faisaient tous leurs efforts pour la déprécier. L'académie de Moscou fut la seule qui se contint, parce que Koutousof, son curateur, était l'ami des Pères. L'importance de l'académie de Polotsk, au point de vue des intérêts de la Compagnie, consola les Jésuites de toutes ces attaques. Cette institution était en effet une garantie pour leurs privilèges, elle était une victoire sur l'université de Vilna.

Ne prévoyant point leur expulsion de Russie, ils continuaient à enrichir leurs cabinets et leurs bibliothèques ; chaque année ils y employaient des sommes importantes. En particulier la bibliothèque de Polotsk, qui déjà en 1787 comptait 5,576 ouvrages formant près de 16,000 volumes, possédait 35,000 ouvrages en 1812. Les Jésuites déployaient aussi une grande sollicitude à préparer de bons professeurs, et la mort des 33 membres de la Compagnie dont nous avons déjà parlé plus haut, les fit redoubler d'ardeur.

Déjà un an avant l'ouverture de l'académie, le P. Brzozowski s'entendit avec le provincial au sujet des professeurs, désignant pour chaque matière deux candidats et même davantage. Cette sollicitude nous prouve avec quelle conscience on se mettait à l'œuvre. A la mort de Czacki, le sénateur Iliński suggéra la pensée de donner aux Jésuites le collège de Krzemieniec. Le comte Razumowski, ministre de l'instruction publique, adopta ce projet ; mais le P. Brzozowski répondit catégoriquement : « Nous manquons d'hommes, et pour « Krzemieniec il faudrait au moins dix professeurs excel- « lents » (1). Et pourtant rien ne pouvait être plus glorieux pour la Compagnie que de prendre la direction de ce collège célèbre : nouvelle preuve que les Jésuites ne se mettaient point au travail avant d'avoir calculé leurs forces. Pour la même raison, on refusa des maisons de mission à M. Prozór, à la comtesse Plater, au comte Dunin, au chanoine Sulistrowski.

(1) *Lettres du P. Brzozowski au provincial, 5 août 1813.*

Du moment donc que les Jésuites acceptaient l'académie de Polotsk, on peut conclure logiquement qu'ils avaient des hommes pour y faire honneur.

Un grand nombre de ces professeurs de Polotsk vinrent en Galicie après 1820 et se firent remarquer par leur doctrine et leur éloquence au collège de Tarnopol. Le cours de philosophie du P. Buczyński, les connaissances mathématiques et les expériences physiques du P. Cytowicz restent encore aujourd'hui dans le souvenir des élèves de Tarnopol (1823-1834.) Les savants des universités devaient leur gloire et leur renom, d'abord à ce qu'ils parlaient beaucoup d'eux-mêmes, ensuite à ce qu'ils suivaient le torrent du siècle, relevaient les sciences naturelles aux dépens des sciences strictement philosophiques, qu'ils expliquaient maigrement et à la manière de Kant. Les savants des Jésuites au contraire, livrés à un travail silencieux, disparaissaient au milieu de leurs Frères qui en vertu de leur règle s'occupaient de l'enseignement.

CHAPITRE IV

La mission de Riga

1. Réforme des mœurs.
2. Fondation d'écoles catholiques.
3. Le Père Coince supérieur.
4. Oppression des Lettois catholiques par les Luthériens.
5. Triomphe habile et modeste du P. Coince.
6. Le P. Coince bâtit un hôpital à Riga.
7. *Tout Riga tremble devant le P. Coince.*

1. La Compagnie recueillait dans le ministère apostolique des fruits incomparablement plus magnifiques de ses travaux. Nous avons parlé des missions sur les bords du Volga et dans le Caucase, ainsi que de celle de Riga qui venait de s'ouvrir avec de grandes difficultés. Cette dernière donna les résultats les plus consolants.

Avant tout il fallait pourvoir au manque absolu des livres de piété et de religion. Dans ce but, le P. Kamieński, supérieur de la mission, recueillit la somme de 10.000 roubles parmi la noblesse et les riches bourgeois de Riga, dont lui et son compagnon, le P. Coince, surent gagner la confiance (1).

(1) Le P. Gagarine écrit dans la vie du P. Follope : « Parmi les prêtres fran- « çais que la révolution avait contraints de se réfugier dans le pays de Muns- « ter, il y en avait un du pays de Metz., l'abbé Coince » (p. 22).

Voici ce que j'ai trouvé dans un manuscrit de la Russie-Blanche sur la mission du P. Coince à Riga. « P. Josephus Coince mittitur Rigam loco Pis Joannis Marcinkiewicz, ut esset ibi operarius tam pro Germanis quam pro Gallis. Et quoniam

La duchesse de Wurtemberg, la duchesse d'Angoulême, le lieutenant-général comte d'Empt et sa mère la feld-maréchale, le ministre comte de Reichenberg, le major de Giberville, Madame Chrapowicka, plusieurs généraux et quelques riches négociants : tel était le petit comité des amis de la Compagnie à Riga.

On fit donc venir de Pologne et d'Allemagne une bonne quantité de livres de religion et on les répandit dans les classes moyennes et dans le peuple. En même temps on commença à faire le catéchisme deux fois par semaine. Dès 1807 on comptait aux instructions une centaine d'enfants de chaque nation, polonaise et allemande. Trois ans plus tard le nombre de ceux qui s'approchaient des sacrements montait déjà à 21,000.

Cependant les scandales publics et la corruption des mœurs ne cessaient pas encore. Malgré trois ans d'un travail ingrat, les maisons publiques ne se fermaient pas et beaucoup d'habitants de Riga vivaient en concubinage. Le P. Kamieński obtint du métropolitain la communication des lois impériales qui prohibaient ces désordres sous les peines les plus graves. Les PP. Coince et Kuczyński, à l'aide des offrandes que leur donnaient les dames de la ville, parvinrent à retirer de leurs maisons de débauche plus de 500 pécheresses publiques et à leur assurer une vie honorable et chrétienne.

2. Après avoir écarté l'obstacle le plus difficile à l'accroissement de la mission, on s'attaqua à un mal non moins grand. Dans tout Riga, il n'y avait pas une seule école primaire catholique. Les catholiques envoyaient leurs enfants dans les écoles luthériennes, au grand détriment de leur vertu et de leur foi ;

« non ignarus medicinæ, ut esset adjumento ægrotantibus tum nostris tum « catholicis præcipue pauperibus. »

Cet homme de Dieu revint en France après 1820 et mourut saintement à Laval le 10 mai 1833. Son tombeau est encore en grande vénération parmi le peuple de la contrée. (N. T.)

là, outre les blasphèmes publics contre les sacrements et les cérémonies catholiques, on enseignait ouvertement que Jésus-Christ n'est point Dieu (1). Les missionnaires ne pouvaient assister plus longtemps à ce meurtre des âmes innocentes. Ayant obtenu la permission de Repiew, gouverneur civil, ils ouvrirent provisoirement une école élémentaire, en attendant que l'université de Dorpath leur en donnât l'autorisation, grâce à l'intermédiaire de MM. Duhamel et Alban, hauts fonctionnaires de Livonie. Au commencement donc de février 1810, on publia l'ouverture de l'école catholique à Riga pour les enfants des deux sexes. Chaque école se divisait en quatre classes, dans lesquelles on enseignait à lire et à écrire, en polonais, en allemand, en russe et en lettois, et l'on expliquait les commencements de l'arithmétique. On insistait surtout cependant sur l'enseignement de la religion. Les petites filles apprenaient à coudre, à tricoter, etc. Les luthériens de Riga contribuèrent en grande partie à payer la location des bâtiments, à acheter les meubles, car ils ne pouvaient assez se plaindre de la corruption qui régnait dans leurs écoles. Les PP. Krukowski, Laskowski, Ledergew et les scolastiques Suszewski et Krupski, envoyés en 1810 par le P. Landes provincial, s'occupèrent des classes des garçons ; mais grand fut l'embarras pour trouver des maîtresses pour les filles. Alors le P. Coince fit appel aux sentiments et au cœur généreux des dames qui déjà plusieurs fois avaient appuyé l'œuvre de la mission. La comtesse de Cossé-Brissac prit en main la direction de l'école des filles ; ses deux filles Adèle et Camille, ainsi que Mlle Bergyrum, la baronne de Kolk, Mlle Kastów et Mme Sanczewicz remplirent les fonctions de maîtresses et enseignèrent les langues, la musique et les travaux d'aiguille. De plus, offrant leur fortune avec leurs personnes, ces dames fondèrent un pensionnat pour cinquante filles pauvres

(1) On peut le voir dans le catéchisme des écoles écrit par le pasteur Millik de Mittau, p. 222.

de naissance noble. Cette œuvre de piété fut appuyée par les dames de Pétersbourg, la tsarine en tête, que le P. Brzozowski fit remercier par une dame de la cour, la comtesse Tolstoj. Dans les lettres du général, je trouve aussi mention de Mlle Razumowska, qui lors de son mariage « attira la « bénédiction de Dieu sur elle par cette offrande de miséri- « corde » (1).

Il est facile de comprendre qu'une pareille composition de maîtresses fit fleurir l'école des filles; bientôt on en ouvrit une autre pour l'enseignement supérieur. Voulant garder la place, les Pères, outre le cours supérieur, ouvrirent une école pour cent enfants pauvres qu'ils mirent sous la direction de deux maîtres séculiers, MM. Zabłocki et Johanzen.

3. En 1813 mourut épuisé de forces et à peine âgé de cinquante un ans, le P. Joseph Kamieński, supérieur de la mission. Il succomba aux ardeurs d'une fièvre dévorante. Le P. général nomma pour le remplacer le P. Coince. Le nouveau supérieur entreprit de mettre l'ordre dans son église et de la restaurer. Pour remédier aux excès dont se rendaient coupables les officiers russes et les luthériens, il établit un suisse qui, en vertu d'un rescrit du gouverneur, avait le droit de chasser ceux dont la tenue ou la conduite étaient répréhensibles et même d'appeler la police à son secours.

4. Il fut incomparablement plus difficile d'arranger les affaires des Lettois, qui gémissaient sous la servitude des luthériens, pire que celle des Sarrasins. Cette population pauvre, qui se soutenait par son travail au service des luthériens, avait oublié sa langue et sa foi. Les pasteurs baptisaient les enfants lettois, donnaient des dispenses, bénissaient les mariages, autorisaient les divorces, forçaient à recevoir la confirmation de leurs mains. Le P. Coince fit des efforts auprès du

(1) Lettres du P. général, 2 et 7 septembre 1810 (*Archiv. Jes. pol*).

prince Galitzine, ministre des cultes étrangers, pour qu'il fût permis à cette population de 2,000 âmes d'avoir des sermons et des instructions en langue lettoise, que possédait excellemment le P. Krukowski. On attendit la réponse six mois entiers ; cependant on organisa en silence des catéchismes, et après avoir obtenu la permission, on annonça une instruction publique en langue lettoise. Elle devait avoir lieu, autant que j'en puis juger par la relation peu précise du chroniqueur, dans l'église lettoise desservie par le pasteur. Les luthériens poussèrent les hauts cris et allèrent se plaindre au marquis de Pauluzzi, général-gouverneur catholique et ami des Jésuites, mais fonctionnaire timide. Pauluzzi interdit les instructions catholiques pour les Lettois et fit publier officiellement sa défense par le magistrat de la ville ; puis il manda le P. Coince et lui communiqua sa décision. Le P. déclara catégoriquement au marquis que le général-gouverneur n'avait point le droit de casser les dispositions ministérielles, encore moins pouvait-il, lui catholique, se mêler des affaires spirituelles, contrairement aux décrets du concile de Trente : « Mais j'ai déjà donné des ordres », répondit le gouverneur embarrassé : « Que Votre Excellence les retire », ajouta le jésuite. Les instructions et les catéchismes en lettois continuèrent donc comme auparavant.

Il fallait cependant une fois pour toutes mettre fin à l'oppression luthérienne, qui en était arrivée au point que les catholiques ne pouvaient plus même avoir un corbillard à eux ; ils étaient forcés de louer très cher celui des Luthériens. Le P. Coince s'entendit avec les catholiques les plus influents, fit présenter une requête au magistrat pour remettre les catholiques sur le pied de l'égalité avec les autres citoyens ; formant presque le tiers de la population de la ville, ils devaient avoir le droit de propriété, le droit de siéger dans le conseil municipal et d'exercer les autres fonctions. Par-dessus tout il fallait assurer la liberté entière de religion, et le magistrat

devait cesser enfin de se mêler des mariages. Comme on ne donnait à cette pétition plusieurs fois répétée qu'une réponse verbale et négative, on porta cette même supplique au marquis de Pauluzzi. Le général-gouverneur rassembla le conseil municipal et lui demanda s'il était permis au tsar d'acheter à Riga une maison ou une propriété. Le conseil répondit que le tsar était le maître dans ses états. Il demanda encore si les sujets du tsar, munis de ses oukases, pouvaient s'établir à Riga, exercer un métier ou un commerce, ou gérer des emplois dans cette ville. Le conseil répondit que non, parce que le tsar, en prenant possession de la Livonie, avait confirmé à la ville de Riga ses privilèges : « Dans notre siècle de lumières, « repartit vivement le gouverneur, refuser à quelqu'un le droit « de propriété et les autres droits de citoyen par cela seul « qu'il est d'une autre religion, ce n'est pas un privilège, mais « une tyrannie que Sa Majesté le tsar Alexandre ne souffrira « point, lui qui accorde la liberté religieuse à toutes les con- « fessions. Je vous déclare donc que sa volonté suprême est « que tous ses sujets soient admis aux droits de citoyen ; si « vous résistez, je saurai vous faire respecter les droits de « mon souverain. »

Tous les citoyens furent convoqués, l'assemblée devint très orageuse ; après avoir maudit les catholiques, on finit par délibérer et arrêter, devant la statue colossale de la sainte Vierge, placée depuis plus de cinq siècles dans la salle d'assemblée par les Chevaliers du Glaive, que les catholiques jouiraient de tous les droits et de toutes les libertés ; et aussitôt sept d'entre eux furent admis au conseil municipal.

5. En conséquence de ce décret, le P. Coince ne s'occupant plus du magistrat, donna en vertu du pouvoir que lui avait délégué le métropolitain, des dispenses de publication de bans, et régla seul toutes les questions de fiançailles et de mariages. Le magistrat en appela aux anciennes lois de la

Suède et demanda que l'acte civil précédât le mariage religieux. Un jour un certain Czajtaj et un Italien vinrent se plaindre, le premier que le P. Jésuite avait déclaré nul son mariage avec une luthérienne divorcée ; le second que le P. Coince ne voulait point bénir son mariage avec sa belle-fille. Le conseil municipal prépara un long mémoire adressé au général-gouverneur, pour demander qu'on chassât de Riga les Jésuites, qui troublaient la paix publique et formaient un état dans l'état.

Les autres autorités du gouvernement et de la ville partageaient ces dispositions du conseil municipal ; l'affaire s'envenimait et même Pauluzzi déclara qu'il n'avait point le courage de soutenir les Pères. Mais le P. Coince imagina un moyen plus efficace de se défendre. Ayant entre les mains des documents qui prouvaient jusqu'à quel point le magistrat luthérien s'ingérait dans les affaires des mariages catholiques, il les envoya tous, avec un mémoire sur l'état réel des choses, au P. Brzozowski, lequel à son tour porta toute l'affaire au tribunal du prince Galitzine. Six mois se passèrent, pendant lesquels le bourgmestre de Riga, voyant le silence et comme la peur du P. Coince, en vint à ce degré d'audace qu'il pria le surintendant luthérien de frapper le Jésuite d'interdit, et enfin il menaça le P. Coince de peines encore plus graves s'il ne se présentait point devant le tribunal du magistrat pour se purger des accusations portées contre lui.

Le Jésuite supporta tout avec patience ; quand il reçut la lettre de son général qui lui annonçait la victoire, il répondit laconiquement que si le magistrat avait à se plaindre de lui, il formulât ses accusations devant l'archevêque et le Collège de justice catholique de Pétersbourg, puisque c'était la seule puissance compétente en de semblables affaires.

Ensuite il se rendit chez le général-gouverneur et le prévint que Son Excellence recevrait sous peu un rescrit du ministre Galitzine terminant toute cette longue affaire. De fait arriva

l'oukase du tsar, qui défendait non seulement au magistrat, mais à toutes les autorités et à tous les fonctionnaires civils, de se mêler des affaires ecclésiastiques, d'accorder des dispenses quelconques ou le divorce dans les mariages catholiques et mixtes ; car ces affaires dépendaient de l'autorité ecclésiastique, au nom de laquelle, sur un ordre exprès du monarque, les Jésuites étaient venus à Riga, y agissaient légalement et de plus possédaient la liberté entière d'instruire les catholiques, de quelque nationalité qu'ils fussent. Pauluzzi, content au fond du cœur de ce changement des affaires, convoqua le conseil municipal pour qu'il se réconciliât avec les Jésuites ; il appela aussi le P. Coince, pour que le conseil municipal lui demandât pardon ; en cas de résistance, un procès serait intenté au conseil pour avoir blessé l'honneur du P. Coince. Le Jésuite reçut la visite du surintendant et lui fit de légers reproches ; mais voulant épargner une humiliation au bourgmestre et aux délégués du conseil municipal, il s'absenta au moment de leur visite.

6. La classe ouvrière et laborieuse des catholiques fut aussi l'objet des efforts et des démarches du Jésuite. A la vue de tels résultats, il faut avouer que les supérieurs de la Compagnie savaient choisir leurs hommes pour les lieux et les circonstances. Le P. Coince, sous lequel s'était développée la mission de Riga, avait pourvu au bien spirituel de ceux qui étaient en santé ; il pensa alors aux malades. Ce n'est pas qu'on manquât d'hôpitaux à Riga et d'asiles pour les pauvres ; mais les directeurs de ces établissements n'y admettaient point les malades catholiques, tellement que ces malheureux, souvent chassés de la maison d'un maître luthérien qu'ils ne pouvaient plus servir, mouraient dans la rue et presque toujours privés des derniers sacrements. Le P. Coince traça le plan d'un hôpital pour 150 personnes. Les bâtiments devaient être la propriété de seize dames de la Miséricorde qui, sans

être liées par des vœux, menaient cependant la vie religieuse ; connaissant la médecine et la chirurgie, elles se partageraient l'administration et le service de l'hôpital. Le général-gouverneur Pauluzzi mit cette unique réserve, que ces dames n'appartiendraient à aucune congrégation religieuse, et approuva le plan dans son entier. Le 16 juillet 1814 on posa la première pierre, et dans l'espace d'un an s'éleva un édifice pouvant contenir près de 200 malades, ainsi qu'une école pour cent enfants pauvres. Le 1er janvier 1816, on reçut les premiers malades. L'ordre exemplaire qui régnait dans l'hôpital, l'habileté en médecine des dames de la Miséricorde, pour l'instruction desquelles le P. Coince, pendant la construction de l'hôpital, avait fait venir quelques médecins habiles, attirèrent chaque année jusqu'à 500 malades, non seulement parmi les catholiques de la ville, mais parmi les luthériens et les juifs. On y venait de vingt-cinq lieues et même davantage. Plusieurs médecins distingués, entendant vanter cet hôpital, vinrent à Riga pour se convaincre de la vérité par leurs propres yeux. Ils s'en convainquirent et déclarèrent unanimement que l'arrangement de l'hôpital était parfait sous tous les rapports.

Le P. Coince obtint en 1819, au profit des dames de la Miséricorde, un privilège du tsar, lui assurant le monopole pour douze ans des bains de vapeur sèche qu'il avait inventés et pour lesquels la faculté de médecine de Dorpath lui envoya des félicitations.

Pour rendre son institution durable, le P. Coince s'efforça de faire mettre son hôpital catholique au nombre des établissements publics qui étaient sous la protection de l'état ; et sur l'établissement les dames de la Miséricorde eurent une hypothèque de 50,000 roubles. La construction avait coûté plus de 100,000 roubles d'aumônes.

7. Ce fut là le dernier ouvrage de ce jésuite, auquel l'évê-

que luthérien, pendant un dîner chez le général-gouverneur, confessa ouvertement que *tout Riga tremblait devant lui* et que les pasteurs devaient craindre d'être expulsés sous peu avec leur surintendant. Il y avait dans ces paroles une exagération maligne, mais elle renfermait aussi beaucoup de vrai. Le P. Coince, qui avait résolu de délivrer la communauté des catholiques de Riga du joug luthérien, tendit à son but par le chemin le plus court, d'un pas ferme, sans regarder ni le nombre, ni la puissance de ses ennemis. Après avoir triomphé deux fois dans sa lutte contre le magistrat de Riga, il put bien réellement devenir la terreur des prédicants luthériens ; mais les partisans de la liberté et de la bienfaisance, fût-elle maçonnique, doivent reconnaître et honorer sa raison, son dévouement et ses services (1).

(1) P. Carayon, *Documents inédits, document T, p. 185 : Notes historiques sur l'établissement des Jésuites à Riga et leur expulsion de cette ville, rédigées par le P. Zacharie Ledergew.*

CHAPITRE V

Missions d'Odessa, du Caucase et de Sibérie

1. Mission de Saratow.
2. Mission d'Odessa.
3. Mission d'Astrakhan.
4. Les Pères Wojszwiłło et Henry au Caucase.
5. Leur apostolat près des Polonais prisonniers.
6. Zèle admirable du P. Henry.
7. Zèle admirable du P. Wojszwiłło.
8. Mission de Sibérie.

1. Nous avons peu à dire sur la mission de Saratow. Elle formait comme neuf paroisses distinctes, et chaque année on envoyait de la Russie-Blanche quelques nouveaux missionnaires à la place des anciens, appelés à remplir des charges ou d'autres fonctions dans la province, selon la coutume de la Compagnie.

2. En revanche, la mission d'Odessa ou de Crimée se développa considérablement.

Nous avons dit que, dès 1804, le duc de Richelieu avait demandé des Jésuites pour sa colonie allemande de Kleinliebenthal.

Jusqu'en 1808, il n'y eut là que deux Pères. La parcimonie de l'intendant du duc de Richelieu, le baron de Rozemkampf, fit abandonner cette mission.

De 1808 à 1811, je n'en trouve aucune mention dans les cata-

logues, et il ressort de l'histoire de la Compagnie dans la Russie-Blanche et des lettres écrites par les missionnaires au P. Brzozowski et au P. Landes, que le duc négligea dans la suite complètement cette œuvre, pour laquelle il avait montré tout d'abord tant de zèle. Il ne voulait point supporter les frais qu'elle entraînait nécessairement. Il eut dessein de faire venir du Tyrol des Pères capucins, mais il n'en put obtenir.

Enfin, en 1811, on ouvrit la mission d'Odessa sur une plus vaste échelle. Voici ce qu'écrivait le P. Brzozowski au P. Landes, le 16 août 1810 : « M. Nicolle, vicaire de l'archevêque à Sé-« bastopol, m'a raconté dans quel état misérable sont les « colonies d'Odessa. Le duc voit autrement les choses main-« tenant, instruit qu'il est par les suites déplorables du man-« que de prêtres. Il y a là quatre colonies : Kleinliebenthal, « Josephthal, Marienthal, Alsacethal : en tout de six à sept « mille âmes sans aucun prêtre. Le duc promet de donner « 1,000 roubles de pension pour deux missionnaires, il tiendra « parole, m'affirme M. Nicolle. Longtemps j'ai résisté (faute « de personnel ; pour le cas dont il est ici question, on avait « hâté le dernier examen des théologiens de 4e année) ; à la « fin je me suis laissé apitoyer sur le salut de tant d'âmes » (1).

Dès le mois de janvier 1811, fut envoyé le P. d'Everlange-Vitry, qui fut jusqu'à la fin supérieur de la mission ; on lui adjoignit un second Père et un Frère. Au mois de mai de la même année, trois nouveaux missionnaires vinrent aider les premiers, et depuis 1814 je trouve dix prêtres dans la mission d'Odessa. Quatre d'entre eux habitaient Odessa, pour les Allemands, les Français, les Italiens (le P. Molinari), les Polonais et les Arméniens ; les autres Pères résidaient dans les colonies allemandes : Selz, Landau, Rasztad et Josephthal. On leur donna quatre Frères pour les offices domestiques. En 1814 deux nouvelles stations se fondèrent encore à Manheim et à Cherson ; on ne put s'entendre pour la mission de Sébastopol.

(1) Lettres du P. général Brzozowski, lettre du 16 août 1810.

Cet état de choses dura jusqu'en 1820. La Compagnie n'y eut qu'une petite école populaire, dans laquelle enseignaient deux séculiers et un Frère coadjuteur. Pour montrer combien le gouvernement appuyait ces missions, il suffit de dire que le jour de la Fête-Dieu à Cherson, où il y avait à peine 120 catholiques, le gouverneur M. de Saint-Priest et plusieurs magnats assistaient à la procession un cierge à la main ; la troupe était sous les armes et maintenait l'ordre, et des salves d'artillerie répondirent à chaque bénédiction du Saint-Sacrement.

3. La mission d'Astrakhan n'eut point d'aussi heureux développements. Dès 1807 il est vrai, sous la direction du P. Suryn, des deux Pères français Fournier et Malevé, et d'un allemand, le P. Brückner, la Compagnie ouvrit un pensionnat où, comme le rapporte le russe Koustodief, on enseignait le latin, le français et l'allemand. Ce pensionnat était très fréquenté, et même les séminaristes schismatiques y venaient pour les leçons et ne pouvaient assez se louer de la courtoisie avec laquelle les Pères les recevaient.

Les Jésuites d'Astrakhan se gagnèrent bientôt le respect et l'amour non seulement des catholiques, mais encore des Russes. Comme ils étaient dans les meilleurs rapports avec les autorités civiles et ecclésiastiques, ils ouvrirent une mission pour les Kalmouks (1). Depuis 1814 cependant je trouve que tout le poids de cette mission porte seulement sur les deux PP. Suryn et Fournier ; d'où il faut conclure que le pensionnat dut se borner à un petit nombre d'élèves, et les classes à l'enseignement élémentaire de la lecture et de l'écriture. Non seulement le manque d'hommes, dont se plaint perpétuellement le P. Brzozowski dans ses lettres, mais l'avarice du gouvernement, qui ne voulait point prendre sur lui les frais

(1) P. Carayon, Documents inédits, Document T ; Missions des Jésuites en Russie, p. 13, note.

de voyage et qui n'assignait aux missionnaires que 300 roubles d'argent de pension annuelle, contribua beaucoup au peu de développement de cette mission.

4. Nous, Polonais, nous trouvons plus d'intérêt dans les travaux des missionnaires de la Compagnie au Caucase et en Sibérie. La mission du Caucase fut desservie, du commencement à la fin, par les deux PP. Wojszwiłło et Henry, au secours desquels vint très souvent le P. Suryn, supérieur de la mission d'Astrakhan. Ces deux Pères résidaient à Mozdok, mais toute leur année s'écoulait à peu près en courses entre Kizlar et Tiflis. Le but de la mission était de fournir des secours spirituels aux catholiques disséminés sur un immense espace d'environ 400 lieues carrées,et appartenant à différentes nationalités. A Mozdok même, ville bâtie seulement depuis 1770, habitaient des Russes, des Géorgiens, des Arméniens, des Tartares, etc.

Les catholiques de Mozdok au nombre de quinze familles, avaient fui, depuis près de cinq siècles, devant la persécution des Turcs et venaient de Crimée, de Turquie, de Géorgie, de Perse et d'Arabie ; chacun parlait une autre langue, avait d'autres coutumes, un autre caractère. De là d'incroyables difficultés pour le missionnaire (1).

Les Pères ne rencontrèrent au commencement que de l'opposition. Les femmes elles-mêmes ne voulaient point venir à l'église ni fréquenter les sacrements, sans doute par crainte de leurs maris, chez lesquels, malgré leur mariage catholique, elles languissaient dans une captivité digne des Turcs. On poussa l'audace jusqu'à ruiner la petite école, seule espérance de la régénération de cette race indisciplinable et remplie de préjugés (2).

Le gouverneur du Caucase, le général del Pozzo, et le

(1) Voyez document AN.
(2) Voyez document AO.

doyen de Mozdok, M. l'abbé Tantissow, vinrent comme ils purent au secours des missionnaires, pourvurent à leurs besoins, sauvèrent en particulier la vie au P. Henry, dont le courage trahissait souvent les forces. Cependant les fruits de la mission étaient peu abondants, mais en 1809 Dieu appesantit sa main sur ce pays : la stérilité, la mortalité, surtout parmi les enfants, la peste, firent changer les esprits ; on revint aux pratiques de la foi.

Depuis ce temps-là, l'église de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge, nouvellement bâtie par les soins du général del Pozzo, fut littéralement remplie de fidèles, et le P. Henry devait rester sept et huit heures au confessionnal (1). Les mœurs changèrent : les femmes, morales d'ailleurs et vertueuses, renoncèrent à leur paresse traditionnelle, adoucirent leurs maris, apaisèrent les rixes et les querelles de cabaret, qui se renouvelaient presque chaque dimanche ; si bien que le général del Pozzo répétait à ses officiers : « Douze Jésuites « feront plus pour la pacification du Caucase que 12,000 « soldats. »

5. Le Caucase, on le sait, était une des stations où l'on

(1) Voici le passage de la lettre du P. Henry : = « Ma grande occupation « était de visiter les écoles, de faire le catéchisme aux petits garçons et aux « petites filles en différents lieux, d'entendre les confessions tous les mois et « à l'approche des fêtes plus solennelles. Non seulement les femmes et les « enfants, mais les hommes eux-mêmes en grand nombre ont l'habitude de « s'approcher alors du sacrement de pénitence. Encore que la population ne « soit pas nombreuse, ce ministère ne laisse pas d'être pour moi l'occasion « d'une grande fatigue. On ne vient me trouver que le soir, vers quatre « heures, et je dois ensuite confesser pendant six ou sept heures sans interruption. Je suis assis de la manière la plus gênante, le corps courbé presque « jusqu'à terre ; car les femmes par un sentiment de pudeur s'inclinent profondément et parlent d'un ton de voix très bas ; ajoutez à cela que chacune « d'elles pour ainsi dire s'exprime dans une langue différente. Aussi ai-je dû « me résigner à quelques jours de maladie à la suite de presque toutes les « fêtes solennelles. Heureusement le digne général del Pozzo s'occupe de « parer à cet inconvénient en faisant faire deux confessionnaux. » = (P. CARAYON, *Missions des Jésuites en Russie*, p. 68). (N. T.)

envoyait les déportés politiques. Sur la ligne entre Mozdok, la mer Caspienne et la mer Noire, étaient disséminés des postes militaires composés surtout de Polonais. Déjà en 1809, le P. Henry prépara à la mort dans l'hôpital de Mozdok trois soldats polonais qui se confessèrent par interprète. Le P. Wojszwiłło avait dans sa résidence de Mozdok deux officiers polonais. Malgré les égards que leur témoignait le général del Pozzo, toujours favorable aux Polonais, l'un d'entre eux l'outragea publiquement. Pour le punir, on lui interdit de s'approcher de la communion le jour de Pâques, et cela suffit pour réparer le scandale et adoucir le gouverneur.

Bientôt (1813) on envoya au Caucase 12.000 Polonais (1), saisis, soit au passage de la Bérésina, soit pendant la retraite de la grande armée. Parmi eux était le comte Adam Potocki, fils du comte Théodore Potocki, starostat de Olsztyń. Voici ce qu'en rapporte le P. Henry, qui, avec les PP. Wojszwiłło et Suryn, s'occupait des condamnés polonais : = « Après l'invasion « des Français en Russie, pas un de nous n'eut un moment « de repos. Douze mille Polonais prisonniers furent dirigés « de notre côté ; presque tous ces malheureux avaient perdu « la foi dans leur contact avec les Français, et leurs mœurs « étaient déplorables. La plupart de ces soldats tombèrent « malades en arrivant dans ces contrées insalubres. Nous « nous empressâmes de les consoler, de les instruire, et par « les œuvres de miséricorde nous eûmes la consolation de « ramener à Dieu le plus grand nombre de ces malheu- « reux (2). » =

Il écrit le 29 juin 1814 : = « Tous les Polonais, soit officiers, « soit soldats, sont venus ici avec les plus mauvaises dispo- « sitions et ils partent tous en nous bénissant ; aucun d'eux

(1) Après la promulgation de l'amnistie en 1815, il ne revint que 8.000 de ces Polonais dans leur pays, 500 s'établirent dans le Caucase et il en mourut jusqu'à 3.500, par suite des maladies et des privations de l'exil.

(2) P. Carayon, *Missions des Jésuites en Russie*, p. 154.

« ne nous oubliera, pas un ne se plaint de nous et l'un d'eux,
« qui a vécu très pauvrement avec moi pendant dix mois, me
« disait en pleurant, à son départ, que c'était la première
« année qu'il avait vécu heureux. Il ne s'en trouve aucun
« qui ne soit habillé ; tous avaient été nourris par nos soins,
« tous sont devenus généralement l'exemple de Mozdok. Ils
« font bénir notre sainte religion ; et ceux-mêmes qui lui
« étaient les plus contraires, disent hautement que la religion
« catholique est la seule vraie. On a été témoin de leur
« patience angélique dans les maladies et de leur résignation
« à la mort. » (1) =

6. Cette mort frappait souvent à la porte des Polonais. Voici ce qu'écrit le missionnaire dans une autre lettre du 10 août ;
= « Nous sommes harassés de travaux. Il y a ici une mortalité
« épouvantable. La maison même de M. le commandant est
« infectée, ainsi que toute la ville ; mais le mal règne surtout
« parmi nos Polonais. Depuis quatre mois, nous n'avons pas
« eu de pluie, on ne trouverait pas un brin d'herbe aux
« environs de Mozdok. Une multitude de sauterelles de la
« longueur de ma main ont dévoré en un jour, foin, fro-
« ment, roseaux, etc. Elles ont paru au-dessus de Mozdok et
« tellement offusqué le soleil, qu'on eût dit une éclipse. J'ai
« fait réciter les litanies de tous les saints et répandre de tous
« côtés de l'eau bénite, et elles ont de suite disparu. Mais l'air
« en est, je crois, infecté. Tous nos Polonais sont malades ;
« chaque jour nous en enterrons. Comme les hôpitaux étaient
« bien loin de suffire, M. le général, par mon conseil, a fait
« évacuer des maisons de particuliers et y a mis des malades.
« Nous restions deux pour soigner cette multitude, le chirur-
« gien mon bon ami, et moi. Nous remplissions les fonctions
« de médecin, cuisinier, chirurgien, etc. Mes trois voitures et
« mes chevaux menaient aux hôpitaux les malades couchés

(1) *Ibid.*, p. 133.

« dans les rues et dans les campagnes ; ma cour, ma cuisine, « mes conservatoires étaient pleins. J'ai employé mes eaux de « menthe, de millefeuille, de mélisse et autres que j'avais « distillées. Six Polonais qu'on m'avait donnés, étaient nos « coopérateurs. Enfin le chirurgien et moi et tous nos domes- « tiques et ouvriers, avons succombé, à l'exception d'un seul. « Mes chevaux sont tombés malades, mes voitures se sont « brisées, l'argent et le pain nous ont manqué. » (1) =

La maladie du P.Henry était dangereuse; déjà il avait sous les aisselles deux bubons qui annonçaient la peste, et le 30 juillet 1813 il fut neuf heures sans connaissance. Il revint cependant à la santé, grâce aux soins du médecin Szerimen, qui, étant en même temps conseiller à la cour, protégeait doublement les missionnaires. En reconnaissance, il fut admis à la participation des mérites de la Compagnie, comme l'atteste une lettre du P. Brzozowski au P. Landes, provincial.

= « Mon retour à l'hôpital, continue le P. Henry, a été un « triomphe. Tous, Luthériens, Raskolniks, Mahométans, Rus- « ses, Polonais, Hongrois, Bohémiens, m'ont reçu avec la « même joie. Deux Luthériens se sont convertis, l'un d'eux « fait l'office d'apôtre, il préside au rosaire et prépare les « malades à la communion. » (2) =

Les soldats russes qui demandaient à la mort d'être assistés par le P. Henry, n'étaient pas un petit embarras pour le missionnaire. Comme il faisait des difficultés à cause des lois de l'état, on eut recours aux expédients. On acheta le surveillant de l'hôpital, qui protesta devant le P. Jésuite que ces malades étaient des Polonais. Le P. Henry, ayant reconnu la ruse, s'inquiéta et découvrit toute l'affaire au commandant. Celui-ci ne fit qu'en rire, et depuis ce temps beaucoup de soldats russes moururent catholiques.

Il restait encore une autre difficulté à vaincre : = « Comme

(1) *Ibid.*, p. 137.
(2) *Ibid.*, p. 139.

« tous étaient malades, écrit le P. Henry, on envoyait les « infirmes aux travaux publics ; leurs larmes m'ont attendri. « Je courus chez le chef de la garnison. Ne le trouvant pas, « je dis tout en feu à son épouse : Madame, voulez-vous « avancer la mort de ces chrétiens ? Dites à votre époux que « le sang de ces malheureux crie vengeance au ciel contre « son sang, et que s'il ne met ordre à ces cruautés, pas un « de ses enfants ne restera en vie. Depuis ce temps on laisse « les infirmes à ma disposition. Les officiers subalternes ont « voulu commencer à les molester. Ils avaient dépouillé le « fils de M. le comte Potocki, qui repassait par Mozdok ; je « l'ai habillé et quelques heures après un d'eux est encore « revenu tourmenter quelqu'un dans ma cour ; j'ai perdu « patience et ordonné de le châtier. Les chefs sont venus me « remercier, et depuis cette époque personne n'ose toucher « mes malades (1). » =

Il dit plus loin : = « Une grâce particulière que le Seigneur « accorde aux Polonais, à cause de la mortalité actuelle, c'est « que ceux qui ont résisté au zèle des RR. PP. Supérieurs « Suryn et Wojszwiłło et passent à Mozdok, y tombent mala- « des. Entrant à l'hôpital, ils y trouvent des morts ou des « moribonds et rencontrent des apôtres dans les autres « malades, et ainsi ils se rendent à moi. De tels sujets, étant « pour la plupart éclairés, une fois convertis, deviennent « eux-mêmes apôtres. J'obtiens des médecins qu'on les « retienne plus longtemps à l'hôpital. Quand ils en sortent, « les chefs leur assignent ma maison pour quartier ; par mes « soins et ma conversation, ils s'enflamment, et il est rare « qu'en moins de huit jours ils ne m'amènent une vingtaine « de pécheurs endurcis. Les bons livres, les chapelets, les « croix (2) : tout opère des effets merveilleux. N'est-ce pas

(1) *Ibid.*, p. 140.

(2) Le P. Général lui en avait expédié de Pétersbourg, comme on le voit dans une lettre du R. P. Brzozowski au P. Provincial (20 mars 1814).

« vraiment une chose digne d'admiration, que des hommes « qui ont parcouru toute l'Europe, en ont rapporté la quintes- « sence de toutes les erreurs, en ont imité tous les travers, « ont donné dans tous les vices ; que des hommes qui ont « profané et volé les églises, arrêté les prêtres, violé les « vierges, blasphémé en prose et chansons, qui ont vu tant « d'églises célèbres, rencontré tant de prêtres zélés et sachant « leur langue, sans se convertir, étant arrivés à Mozdok « comme des furieux, après avoir scandalisé dans nos églises « le pauvre peuple, après nous avoir craché au visage en « pleine rue et nous avoir comparés à des prêtres apostats et « mariés sacrilègement, soient enfin tombés aux genoux d'un « prêtre ignorant leur langue et si pauvre que tout son ves- « tiaire ne monte pas à 20 roubles, et cela pour changer de vie ? « Vraiment, le doigt de Dieu est ici. » (1) =

(1) P. CARAYON, *Missions des Jésuites en Russie*, p. 142. Oui sans doute le doigt de Dieu était là. Mais comment Dieu aurait-il refusé la conversion des âmes à un missionnaire comme le P. Henry ? Je prends un trait entre beaucoup d'autres dans ses lettres : = « En 1808, je me trouvais en Géorgie, dit-il, « et je logeais chez un catholique. Depuis dix-neuf ans cet homme n'avait pas « purifié sa conscience ; je crus bon de le rappeler à son devoir. Il me reçut « assez mal tout d'abord et accompagna même son refus de rires et de plai- « santeries. Je ne renonçai pas pour cela à mon dessein ; mais pour attirer « les miséricordes de Dieu sur ce pauvre pécheur et sur moi-même, je pris « la résolution de passer les jours en prières. Dans ce but je me cachai entre « deux tonneaux qui étaient devant la maison et j'attendis l'occasion favora- « ble. Au bout de deux semaines, j'allai trouver mon homme en me recom- « mandant à la sainte Vierge, pour laquelle, je le savais, il avait toujours « conservé de la dévotion, et je lui protestai que je ne quitterais pas la mai- « son avant d'avoir entendu l'aveu de ses fautes. Chose merveilleuse, il est « subitement changé, il demande pardon, il me prie de le préparer à sa con- « fession. Mais la chose ne fut pas sitôt faite ; un si grand nombre d'années « passées dans l'éloignement de la pénitence avaient presque endurci son « cœur ; de plus la recherche de ses fautes, faite avec trop de contention, « découragea son esprit, et leur multitude le jeta dans une sorte de désespoir. « Il avait donc grand besoin de mon aide, lorsque je fus pris tout à coup d'une « fièvre qui m'enlevait tout moyen de lui rendre service. Mais Dieu, l'unique « auteur de toute vraie conversion, me suggéra un moyen de l'aider sans « danger pour moi : ce fut de profiter du temps de la nuit, où il était moins

Le doigt de Dieu était visible encore en ce que le P. Henry, dans le manque absolu de tout, trouvait toujours le moyen de secourir les malades : = « Il me reste à demander pardon « des dépenses que j'ai faites, écrit-il à son provincial ; mais « aussi quelle règle observer quand un malade meurt faute « de pain, sort de l'hôpital sans chemise ? Qu'eussiez-vous « fait si vous aviez rencontré le fils du comte Potocki sans « bas, sans souliers, sans bottes, sans chemise ? Pourrait-on « me reprocher d'avoir demandé son mouchoir à la première « dame que je rencontrai, ses bottes à un cosaque, sa che- « mise à un autre ? Mille cas semblables se présentent. Depuis « Pâques je suis sans argent et je dépense par mois trois « cents roubles. Grâce à la divine Providence, je n'ai pas de « dettes. Personne ne serait resté en vie pour porter nos « nouvelles en Pologne, si je n'avais fait instance auprès du « général ; et quoiqu'il n'y ait ici aucune troupe pour les rem- « placer, il vient d'envoyer par une estafette ordre de faire « partir de suite tous les Polonais de Mozdok, les malades « même sur des voitures (1). » =

L'oukase d'Alexandre accordant leur grâce aux prisonniers, mit fin à leurs douleurs ; ils rentrèrent dans leur patrie bien aimée, mais la maladie et la misère les avaient décimés.

7. Dans le même temps, le P. Wojszwiłło travaillait auprès des Polonais condamnés aux mines à Dubowskaja, à Karga-

« distrait et où la fièvre me donnait à moi-même quelque relâche, pour faire « son examen de conscience avec lui et pour l'exciter à la contrition. La « fièvre revenant, je chantais des cantiques géorgiens, ce qu'il aimait extraor- « dinairement ; et de cette manière il me fut permis de le conserver dans de « bonnes dispositions et de me ménager à moi-même le repos nécessaire. Après « huit jours de semblable préparation, il reçut avec piété les sacrements de « pénitence et d'eucharistie et me pria d'écrire en son nom au R. P. Supé- « rieur pour lui demander pardon de s'être éloigné si longtemps de la pratique « des sacrements. » = (*Ibid.*, p. 65) (N.T.)

(1) *Ibid*, p. 143.

lińska, à Kurdzińskaja et à Kizlar. A Dubowskaja, il habitait avec les prisonniers au nombre de cinq cents, dormait avec eux, partageait leur maigre repas, afin de gagner du temps dans l'intérêt de leurs âmes.

A l'hôpital de Kizlar, il mourait chaque jour six ou sept Polonais, assistés alternativement par les PP. Suryn et Wojszwiłło. A Kurdzińskaja, le P. Wojszwiłło n'entendit que 80 confessions dans une semaine: « Mais cependant, dit-il, ce n'est « pas un médiocre travail pour moi, puisque souvent un très « petit nombre de pénitents me tient depuis le grand matin « jusqu'à dix ou onze heures du soir. Un bon nombre de « ces malheureux, qui ont été en Espagne, ont besoin d'être « instruits, après tant d'années passées sans sacrements » (1).

Ce travail apostolique auprès des Polonais envoyés sur la ligne du Caucase, ne se termina point lors de la délivrance des prisonniers (1814). Il se continua jusqu'en 1826, année où les PP. Henry et Wojszwiłło abandonnèrent leur station. Le 16 septembre 1821, le P. Henry écrivait : = « Le R. P. su-« périeur (Wojszwiłło) est presque toujours absent, à la re-« cherche et pour la consolation des Polonais, qui sont répartis « en divers postes militaires, afin de leur administrer les « sacrements. (2) » =

On avait aussi le projet de créer une mission dans la ville forte de Vladikaukaz, mais le gouvernement recula devant les frais, et le P. général, qui manquait d'hommes, n'insista point pour l'établissement de cette station.

Un fait à noter. Bien qu'il fût défendu aux Jésuites d'instruire en aucune manière les schismatiques, il se convertit au catholicisme, dans l'espace d'une vingtaine d'années, près de deux cents cosaques. Il n'en faut point chercher la cause dans la violation de la défense portée par le gouvernement ; mais les cosaques, comme en général la population schisma-

(1) *Ibid.*, p. 147.

(2) *Ibid.*, p. 158.

tique de ces contrées, étaient adonnés à la magie, aux sortilèges et à toutes sortes de superstitions. Or quand arrivait le missionnaire ; il se présentait souvent devant lui jusqu'à cinquante individus de tout rang, victimes de la magie et des sortilèges, et selon eux possédés du démon. Tous ces schismatiques, une fois délivrés, passaient à la religion catholique (1).

8. De même que les missions dans le Caucase avaient pour but principal les négociants arméniens et les Polonais enrégimentés dans l'armée ou condamnés aux mines, ainsi organisa-t-on deux missions pour les Polonais dans les gouvernements de Sibérie, à Irkoutsk et à Tomsk. Qui donna la première idée de ces expéditions apostoliques ? Je n'ai pu le découvrir, ni dans les chroniques, ni dans les lettres du P. Brzozowski. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces missions devaient frayer la route à celle de Chine ; et le général-gouverneur de la Sibérie, M. Pestel, bien que protestant, les appuyait de toutes ses forces. Dès le mois de septembre 1809, on avait préparé le projet de ces missions dans la chancellerie du général-gouverneur. L'affaire traîna en longueur, à cause du voyage du tsar en Lithuanie ; pendant ce temps le P. Brzozowski conféra par lettres avec le P. Landes, provincial, sur le choix des personnes. A Irkoutsk, plus rapproché de la Chine, le P. Général demandait de savants mathématiciens ; il les priait tous et les conjurait de s'abstenir de prosélytisme et

(1) Le P. Korycki, secrétaire de la Compagnie, écrivait au P. Landes, provincial, le 30 juillet 1815, en posts-criptum à une lettre du P. Général : « Le « P. Wojszwiłło, visitant les prisonniers sur la ligne du Caucase, a fait des « merveilles. On lui amenait de 60, 80,100 verstes des possédés en nombre « considérable. Il continuait les exorcismes sur plusieurs pendant quelques « jours ou quelques semaines et ne les renvoyait chez eux, à la gloire de « Dieu et de la sainte foi catholique, que délivrés du malin esprit. Tous ces « malheureux, excepté un soldat catholique, étaient schismatiques. »

Le fait n'était point particulier au P. Wojszwiłło. Je trouve de très curieux détails à ce sujet dans les lettres des missionnaires du Caucase. Voyez le document T du P. Carayon, *Missions des Jésuites en Russie,* passim.

d'intolérance; « car, écrivait-il, je dois perpétuellement combattre ici contre ce double reproche (1). »

A la fin de 1811, on envoya à Irkoutsk trois Pères : le P. Szpak, le P. Marcel Kamieński et le P. Okuszko, avec le F. Drozdowicz. Le P. Szpak mourut en route et fut remplacé par le P. Laszkiewicz ; à la place du P. Okuszko, on envoya le P. Maszewski. L'archevêque-uni de Polotsk, Mgr Krassowski, par un rescrit spécial (25 décembre 1811) dont j'ai l'original entre les mains, autorisait les Pères à administrer les sacrements aux Uniates qui se trouvaient dans ces contrées, à la condition toutefois que ces Uniates, « à leur retour dans leur « pays, seraient obligés de reprendre le rite grec. »

Les excursions des missionnaires à travers la Sibérie se faisaient comme dans le Caucase. Une imprudence du supérieur de la mission, le P. Laszkiewicz, qui (1813) refusa d'enseigner le latin au fils du général-gouverneur, refroidit momentanément ce dernier pour les missionnaires ; mais dès l'année suivante (1814), on ouvrit à Tomsk (2) une nouvelle station de mission, dans laquelle travaillèrent le P. Marcel Kamieński, qu'on avait fait venir d'Irkoutsk, et le P. Walużynicz. On leur adjoignit le Fr. Kozakiewicz.

Cet état des missions de Sibérie dura jusqu'à l'expulsion de Russie en 1820. Je n'ai pu trouver d'autres détails dans les archives de la province.

(1) Lettres du P. Brzozowski au P. Provincial, 24 octobre 1813.

(2) Il ne s'y trouvait que 53 catholiques.

CHAPITRE VI

Diverses fondations et rétablissement de la Compagnie dans l'univers

1. Projet de collège à Moscou.
2. Collège de Romanow.
3. Collège d'Uszwald et projets d'autres fondations.
4. La Révolution et Napoléon.
5. Pie VII se détermine à rétablir la Compagnie de Jésus dans le monde entier.
6. Rétablissement partiel des Jésuites en divers pays (1813).
7. Les Jésuites en France.
8. Bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum.*
9. Pie VII remet la bulle au P. Panizzoni dans l'église du Gesù.
10. Les amis et les ennemis des Jésuites.

1\. Les lettres du P. Brzozowski au P. Landes nous apprennent que le gouverneur de Moscou, Rostopchine, ayant connu de plus près les Jésuites quand ils passèrent dans cette ville pour se rendre à Irkoutsk, demanda au commencement de 1813 au P. général d'ouvrir à Moscou un pensionnat de nobles comme celui de Pétersbourg. Déjà du temps de Pierre le Grand, les Jésuites de la province de Bohême avaient possédé dans cette ville un pensionnat de cinquante élèves. Ouvert sous la protection du baron Blumberg, ambassadeur de l'empereur, ce pensionnat fut fermé en 1719 et les Pères reçurent l'ordre de quitter Moscou et la Russie.

L'idée de Rostopchine sourit au P. Brzozowski; mais il

était fort embarrassé, car il manquait de professeurs capables d'enseigner le français. A la même époque les deux communautés catholiques de Moscou, la française et l'allemande, prièrent Siestrzencewicz de leur donner pour curateurs des prêtres de la Compagnie de Jésus. Le métropolitain, qui à ce moment avait déjà accaparé toute l'autorité du Collège de justice et n'écoutait que les conseils de l'indigne Sierpiński, fit attendre sa réponse et appuya mollement cette affaire auprès du ministre des cultes. Le P. général, qui manquait de prédicateurs français, ne pressa point le métropolitain; au contraire, sa maxime dans des affaires aussi délicates que la mission de Moscou, était de « ne pas prier, mais « de se faire prier. »

Enfin on lui demanda, de la part du gouvernement, d'envoyer cinq missionnaires à Moscou aux frais de la Compagnie et de les y entretenir à leurs propres frais. Le général démontra l'injustice de la première partie de la demande et ajouta expressément que les deux communautés catholiques de Moscou possédaient des fonds plus que suffisants pour nourrir les prêtres catholiques. Par suite de ces difficultés, au commencement du mois d'août 1813, un vieillard de 74 ans, M. l'abbé Malherbe, obtint du métropolitain ses lettres de curateur de Moscou ; on lui donna pour l'aider un dominicain et deux prêtres séculiers. En vain les catholiques de Moscou adressèrent-ils une seconde prière au ministre et au métropolitain pour obtenir des Jésuites : on leur répondit que pour le moment il avait été pourvu suffisamment à leurs besoins spirituels, et l'affaire de la mission de Moscou n'eut pas de suites.

2. C'est ici le lieu de parler de la fondation de deux nouveaux collèges, l'un à Romanow, l'autre à Uszwałd. Le sénateur Iliński voulait donner une preuve efficace de son attachement à la Compagnie. « Il avait, selon les paroles du P.

« Brzozowski, une grande affection pour de bons prêtres « qui pussent lui faire honneur devant le public, et sous ce « rapport il était très difficile à contenter. » Mais selon la coutume des magnats polonais, malgré son immense fortune, il était toujours plongé dans les dettes : « Ses affaires sont en « mauvais état », répète souvent le P. général dans ses lettres. Tout d'abord la fondation fit grand bruit, car immédiatement (1810) devaient partir pour Romanow quatre Pères et un Frère, leur entretien devait être aux frais du comte ; et quand le collège et le pensionnat, dont la construction commencerait immédiatement aussi, seraient achevés, quatorze Jésuites devaient s'y rendre. Cependant de 1811 à 1813 la mission de Romanow n'eut que trois Pères ; en 1814 on ouvrit le pensionnat et les classes inférieures ; enfin en 1817 la résidence de Romanow devint collège. Le premier et dernier recteur fut le P. Raciborski. Le personnel entier se montait à douze religieux. La fondation de ce collège était trop exiguë, à peine s'élevait-elle à 200.000 fl. pol.; « Elle est donc très « insuffisante », écrivait au provincial le P. Korycki secrétaire de la Compagnie. Cet établissement ne dura que cinq ans, c'était trop peu pour obtenir des développements convenables. Iliński ne renonçait pas à son premier plan de pensionnat pour cent élèves au moins et à l'organisation des classes sur le plan du lycée de Krzemieniec, mais une pareille entreprise demandait de grandes dépenses et surtout du temps.

Au moment de l'expulsion des Jésuites de Romanow en 1820, le pensionnat comptait 24 élèves et 17 religieux. Les classes, y compris le cours de philosophie et de mathématiques, ne renfermaient pas plus de 200 élèves.

Malgré les minimes proportions de cet établissement, je ne sais si les Pères trouvèrent ailleurs qu'à Romanow un accueil aussi bienveillant, une hospitalité aussi cordiale et qui rappelât mieux la Pologne d'autrefois. On n'y avait pas encore

oublié les anciens Jésuites, qui à Łuck, à Żytomierz et ailleurs, avaient élevé plusieurs générations.

Dans les archives j'ai trouvé plusieurs douzaines de lettres de félicitations. On y lit la joie sincère causée par le retour de la Compagnie sur la terre polonaise, la reconnaissance pour le comte Iliński, qui a ouvert un asile aux Jésuites dans sa « nouvelle Rome » (Roma nova). Ces lettres sont signées par l'évêque de Cracovie Woronicz, par celui de Łuck, Gaspard Cieciszowski, par le comte Rzewuski de Cudnow, par le prince Sanguszko, par Ledóchowski, etc.

Ces trois derniers, et à leur exemple le comte Tyszkiewicz, le prince Czetwertyński Olizar castellan de Czarnek, et d'autres placèrent leurs enfants au pensionnat de Romanow (1). La noblesse des campagnes se recommanda à l'évêque Cieciszowski, qui obtempéra très volontiers à ses justes désirs. D'autres, comme Denis Korzeniowski de Bochonniki, se rappelèrent les années passées sous les yeux des révérends et bons Pères dans les collèges de la Compagnie, et donnèrent leurs enfants avec une entière confiance : « J'ai commencé mes études sous « les professeurs distingués de votre Compagnie, écrivait l'un « d'eux, M. Denis Korzeniowski de Bochonniki ; je les ai ter- « minées sous les Pères de ce même Ordre ; je serais heureux « que vous reçussiez mon fils pour veiller sur lui, pour le « protéger, pour l'instruire... Aussitôt que mon fils mettra « le pied sur le seuil de votre établissement, je cesserai d'être « son père ; les supérieurs du collège seront son père, sa mère, « ses amis. »

3. L'exemple du sénateur Iliński fut suivi par les princes Czetwertyński, surtout par le prince Joseph Kalasanz. Ils voulurent bâtir aux environs de Komajgród un collège et un pensionnat pour la Compagnie. Marguerite Czetwertyńska écrivit le 1er septembre 1815 au P. Gentil, préfet du pension-

(1) Voyez Document A P.

nat, et le pria de venir examiner l'emplacement et les préparatifs pour la future maison. Ces plans n'aboutirent cependant pas. En retour, l'évêque Cieciszowski obtint du P. Brzozowski en 1817 d'envoyer chaque année six séminaristes à Romanow pour y étudier la rhétorique et la philosophie ; ces études terminées, ils allaient suivre les cours de théologie à Vilna.

Iliński, voyant les résultats si heureux et si rapides de son collège de Romanow, conçut la pensée d'ouvrir quelques collèges semblables dans le Royaume du Congrès, et dans ce but il se mit en rapport, par l'intermédiaire du P. Raciborski, avec Mgr Skaszewski évêque de Lublin. L'évêque répondit que l'on aurait des fonds, car les biens des anciens Jésuites étaient encore considérables et se trouvaient aux mains du gouvernement : « Nous nous efforcerons tout « d'abord nous aussi évêques, disait-il, de représenter au « monarque ce besoin (de l'éducation). Je connais les huit évê« ques latins du Royaume ; aucun ne serait indifférent à ce « projet ; le plus grand obstacle viendrait des ennemis de la « religion, dont le nombre s'est beaucoup accru chez nous. « L'empereur seul pourrait mener cette entreprise à bonne « fin, car ceux qui dirigent l'éducation n'en voudraient en « aucune façon (1). »

Mais ces discussions devenaient déjà inutiles ; car peu de mois après cette lettre, la Compagnie était chassée de l'empire.

Quant au collège de Uszwałd (Livonie), voici ce qui arriva. En prévision de prochaines hostilités contre Napoléon, le ministre de la guerre ordonna en 1809 de changer Dunabourg en forteresse. Il fallut donc fermer le collège des Jésuites. Ce fut une perte de 316.000 roubles pour la Compagnie, qui demanda une indemnité. Le gouvernement offrit près du collège de Polotsk quelques bâtiments dont la valeur n'at-

(1) *Arch. jes. pol.*

teignait pas 12,000 roubles. Après de longs pourparlers, on donna un village de 1,000 habitants, appartenant à la starostie de Dunabourg et qui touchait à l'ancienne propriété des Jésuites à Uszwałd. On y bâtit un collège et un noviciat. Pendant la construction, les novices habitèrent à Pusza. En 1812 ils étaient 24, en 1814 leur nombre descendit à 14. Enfin en 1819 on transporta le noviciat à Uszwałd.

Cette maison avait été changée en collège depuis 1817 ; dès 1815 on y avait ouvert des classes. Peu auparavant (1813) on ouvrit à Krasław une nouvelle résidence avec un collège de quatre classes. C'était une fondation du comte Waclaw Plater, qui avait en ferme perpétuelle la starostie de Dunabourg. Ne voulant point que cette propriété perdît le village de 1,000 habitants que l'on avait offert aux Jésuites de Dunabourg, il s'offrit à fonder une résidence pour les Pères dans sa propriété de Krasław. Cependant deux ans plus tard les classes de Krasław furent fermées et la résidence licenciée, je n'ai pu en découvrir la raison.

Ainsi donc, pour compensation du collège de Dunabourg, la Compagnie reçut un collège et une résidence avec des classes ; elle ne fit point en cela de pertes d'argent, mais les supérieurs y trouvèrent beaucoup de difficultés. Cette émigration de Dunabourg, qui fut très pénible, jointe aux embarras d'une nouvelle construction, avança la mort du P. Rogaliński, recteur et maître des novices, et fournit aux autres Pères et aux Frères un champ peut-être trop vaste pour s'exercer à la patience et à la pauvreté religieuses (1).

4. Il nous faut maintenant porter nos regards d'un autre côté et nous transporter par la pensée, des mines d'Irkoutsk et des postes militaires du Caucase jusqu'à la capitale du monde chrétien. Quarante-un ans après la destruction de la

(1) Tiré des lettres du P. Général et des catalogues de la province de la Russie-Blanche.

Compagnie, se réalisa pleinement et de la manière la plus brillante ce qui avait fait l'objet des profondes convictions, de la foi inébranlable de presque tous les Jésuites, au moment même de la destruction ; ce qui avait été l'objet des désirs ardents, des prières incessantes des ex-Jésuites dispersés par le monde, des Jésuites conservés dans la Russie-Blanche. La bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum*, publiée par le pape Pie VII, rétablissait la Compagnie de Jésus dans le monde entier. Quelle est l'histoire de cet événement ?

Nous avons dit plus haut que la révolution avait donné le signal du renversement de l'ordre moral et social, par la destruction de la Compagnie, destruction à laquelle consentit un pontife pieux mais trop faible. Comme inauguration du rétablissement de l'ordre moral et social, Pie VII promulgua la bulle qui ressuscitait la Compagnie. La génération précédente, élevée dans les principes révolutionnaires, s'était acharnée à l'œuvre de destruction. Le sang de quatre millions de créatures humaines, versé au nom des droits de l'homme, ne fut pas la seule conséquence des principes posés par cette secte infernale qui avait pullulé sur les ruines de la Compagnie détruite. L'esprit révolutionnaire s'incarna en Napoléon. Cet homme commença par l'orgueil, régna sur la France et l'Europe par l'arbitraire et le despotisme, termina par la chute et la honte. On peut lui appliquer les paroles que la Sainte Écriture dit d'Alexandre le Grand : « Il livra beaucoup de « batailles, prit les villes les plus fortes de toutes les na- « tions, mit à mort les rois de la terre ; il passa jusqu'à « l'extrémité du monde, s'enrichit des dépouilles des nations, « et la terre se tut devant lui. Et il assembla de grandes « troupes et fit une armée très forte, *son cœur s'éleva et* « *s'enfla* ; il se rendit maître des peuples et des rois et les « assujettit à lui payer tribut. » Et ensuite ? « Après cela il « tomba malade et connut qu'il devait mourir (1). »

(1) I Machab., I, 2-6.

Son orgueil et sa puissance atteignirent leur point culminant, au moment où il entraîna l'Oint du Seigneur comme captif de guerre dans les prisons de France. En signant l'ordre de faire le Souverain Pontife prisonnier, il signa le décret de sa propre chute. La violence qu'il exerça sur l'Église et sur son chef visible, combla la mesure de ses iniquités. Depuis ce temps tout fut conjuré contre lui : « Le monde entier sem-« blait tombé en ruines, et de tous les cœurs la prière s'éle-« vait au ciel pour demander la chute du vainqueur de tous. « Une comète qui parut en ce temps-là, sembla à tous, même « à ceux qui étaient libres de préjugés, présager la chute de « cet homme extraordinaire. Mais Napoléon sentait davantage « la crainte envahir son âme, quand chaque jour les mots « *patrie*, *indépendance*, retentissaient plus fortement à ses « oreilles (1). » La vengeance de Dieu lui fit entreprendre l'expédition de Russie. Il avait dit que l'excommunication ne ferait pas tomber les armes des bras de ses soldats; les armes tombèrent des bras de ses soldats dans les steppes glacées de la Russie, et les débris de la Grande Armée furent anéantis dans les champs de Leipsick.

5. Cependant Pie VII, pendant sa longue captivité à Fontainebleau, réfléchissait à la cause de tant de malheurs qui s'étaient abattus sur la société chrétienne ; et pour y remédier, il conçut le dessein de rétablir la Compagnie de Jésus. Nous avons à ce sujet le témoignage du cardinal Pacca, compagnon inséparable du Souverain Pontife pendant sa captivité.

« Une des premières opérations, dit-il, que le Pape désira « faire, fut celle si glorieuse pour lui du rétablissement de « la Compagnie de Jésus. Dans les entretiens que j'avais « chaque jour avec lui, durant notre exil de Fontainebleau, « nous avions souvent parlé des graves préjudices causés à

(1) César Cantu, tom. XII, 248-250.

« l'Église et à la société civile par la suppression de cet « Ordre, aussi justement célèbre dans l'éducation de la « jeunesse que dans les missions apostoliques. J'avais « donc lieu d'espérer que le Pape ne serait pas éloigné de « songer un jour à ressusciter les Jésuites à Rome, ainsi que « dans toutes les contrées qui, à l'exemple de l'empereur Paul « de Russie et de Ferdinand IV, roi de Naples, les avaient « réclamés pour leurs peuples. »

Napoléon, humilié par la défaite de Leipsick, menacé dans la capitale de la France, fit ouvrir au commencement de 1814 les portes de la prison de Fontainebleau. Mais les États de l'Église étaient occupés par l'armée de Murat, roi de Naples. Pie VII s'arrêta à Nice, et ce ne fut que le 24 mai 1814 que, passant par Modène et Bologne, il rentra triomphant à Rome. Écoutons la suite du récit du cardinal Pacca :

« Arrivé à Rome le 24 mai 1814, les entretiens de Fontai« nebleau se présentèrent tout à coup à mon esprit ; mais « suivant les vues de la politique humaine, cette opération « me paraissait encore peu mûre; et à cause des circonstances, « je la regardais peut-être comme imprudente et très diffi« cile. Nous étions à peine échappés aux tempêtes soulevées « par la secte philosophique qui rugissait au seul nom des « Jésuites et nous ignorions ce que diraient les cours étran« gères du rappel d'un Institut dont peu d'années aupara« vant tous les souverains catholiques avaient exigé l'entière « suppression.

« Malgré ces motifs, vers la fin de juin, environ un mois « après notre retour à Rome, je voulus faire une tentative « sur l'esprit du Pape et je lui dis un jour à l'audience : « Très « Saint Père, il faudra reprendre de nouveau notre conver« sation sur l'ordre de Jésus ; et sans que j'ajoutasse autre « chose, le Pape répliqua : Nous pouvons rétablir la Compa« gnie à la prochaine fête de S. Ignace. Cette réponse spon-

« tanée et inattendue me surprit et me remplit de consola-
« tion » (1).

6. Déjà de sa prison de Fontainebleau, au mois de décembre 1813, Pie VII qui, malgré la vigilance de ses gardes, trouva toujours moyen d'être en rapport avec le monde catholique, envoya au général de la Compagnie un bref par lequel il rétablissait les Jésuites en Angleterre, en Irlande, en Amérique, dans les îles de l'Archipel (1).

7. Le P. Brzozowski était bien informé des dispositions du Souverain Pontife, ainsi que des événements qui se passaient en Occident. Le 14 avril 1814, il écrivait au P. Landes, provincial : « Déjà se lèvent des temps plus heureux ; les Belges
« se mettent en mouvement, ils désirent avoir de nos Pères.
« Le P. Fonteyne me parle de cela ; je lui ai répondu et lui
« donne les instructions nécessaires. »

Dans la prévision du retour du Pape, le général prépara un mémoire qui devait lui être présenté : il lui demandait le rétablissement complet de la Compagnie ; et le P. Panizzoni, provincial d'Italie, devait remettre au Saint-Père une supplique plus étendue sur le même sujet.

Cependant à Paris, après l'exil de Napoléon à l'île d'Elbe, on établit un corps législatif. On publia la liberté de la presse et des cultes et l'on fit prêter au nouveau roi de France serment de fidélité à la constitution : « Tout cela ne promet pas
« beaucoup, écrivait le P. Brzozowski, le 24 avril ; mais Dieu

(1) *Memoires inédits du cardinal Pacca*, cités par Crétineau-Joly dans son *Histoire de la Compagnie de Jésus*, Tome VI, chapitre 1er.

(1) « J'ai reçu un rescrit du Saint-Siège par lequel nos Pères sont rétablis
« en Angleterre, en Irlande, en Amérique et dans les îles de l'Archipel. Cette
« nouvelle peut se communiquer aux Nôtres dans les collèges. Que tous
« rendent grâces à Dieu pour ce bienfait, mais en silence, sans que rien
« transpire aux étrangers et sans révéler les desseins de Dieu. » (Lettre du R. P. Brzozowski au P. Provincial, 13 janvier 1814).

« peut faire changer tout en bien. » Il recommanda donc aux PP. de Clorivière et Barruel, deux Pères de l'ancienne Compagnie, de s'entendre avec les autres ex-Jésuites, « dont il ne « restait plus que très peu en France, » de préparer un mémoire adressé au roi constitutionnel et lui demandant le rétablissement de la Compagnie en France Il conseillait cependant d'user d'une grande prudence, « afin que les jan-« sénistes et les athées, pressentant ce dont il était question, « ne ruinassent point ce projet dès le commencement. »

Près du tsar, vivait à Paris le ministre des affaires étrangères, le comte Tolstoj, ami des Jésuites ; la parole de ce ministre était influente dans les conseils du Congrès de Paris. Le P. Brzozowski s'adressa donc à lui et le pria d'appuyer le projet des ex-Jésuites français. Cette affaire ne fut point agitée dans les conférences des monarques. Le P. de Clorivière et son compagnon, voyant que la Charte constitutionnelle de la France laissait pleine liberté à toutes les associations, ne s'occupèrent plus de présenter leur mémoire à Louis XVIII, et au mois d'octobre 1814 ils ouvrirent le collège de la rue des Postes à Paris, prirent la direction des séminaires épiscopaux à Bordeaux, Forcalquier, Amiens, Soissons, Montmorillon, Sainte-Anne-d'Auray.

8. Cependant Pie VII, comme il l'avait promis dans son audience au cardinal Pacca, publia le 7 août 1814 la bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum*, qui rétablissait la Compagnie. J'ai entre les mains l'exemplaire de cette bulle envoyé au mois d'octobre 1814 par le cardinal Pacca au général de la Compagnie à Pétersbourg (1).

La promulgation de la bulle du rétablissement de la Compagnie était véritablement providentielle, non seulement parce qu'elle venait à temps au secours du monde catholique aux abois, non seulement parce qu'elle était désirée et souhai-

(1) Voir document AQ.

tée par les princes chrétiens, qui, quarante-un ans auparavant, avaient exigé la suppression de l'Ordre, et qu'elle était par là même une réhabilitation solennelle de la Compagnie ; mais aussi parce que ceux qui y prirent la part principale, ceux qui en furent les auteurs, auraient dû, selon les calculs humains, y faire plutôt une puissante opposition.

« Barnabé Chiaramonti (Pie VII), écrit dans ses mémoires « le cardinal Pacca, étant jeune bénédictin, avait eu des maî-« tres et des professeurs anti-jésuites, qui lui avaient ensei-« gné les doctrines théologiques les plus opposées à celles de « la Compagnie de Jésus. Or tout le monde sait les impres-« sions profondes que laissent dans l'esprit les enseignements « de la jeunesse. Pour moi, on était parvenu à m'inspirer « dans mon adolescence des sentiments d'aversion, de hai-« ne, et je dirai même une sorte de fanatisme contre cette « illustre Société. Il suffira de dire qu'on m'avait mis entre « les mains, avec ordre d'en faire des extraits, les fameuses « *Lettres Provinciales*, en français d'abord, puis en latin, avec « des notes de Wendrock (Nicole), plus détestables encore « que le texte ; la *Morale pratique des Jésuites* par Arnaud, « et autres livres du même genre, que je lisais et croyais « de bonne foi. Qui aurait pu prévoir alors que le premier « acte du bénédictin Chiaramonti devenu pape, au sortir « d'une affreuse tempête, en présence de tant de sectes « acharnées contre la Société de Jésus, serait le rétablisse-« ment de cette Compagnie dans l'univers catholique, et que « je serais alors celui qui préparerait les voies à ce nouveau « triomphe et auquel le Pape confierait l'agréable et honora-« ble exécution de ses ordres souverains ? Témoin à Rome « des deux époques mémorables de la suppression et du « rétablissement de la Compagnie, j'ai pu juger des différen-« tes impressions qu'elles produisirent.

« Le 17 août 1773, jour de la publication du bref *Dominus ac* « *Redemptor*, on voyait la douleur et la surprise peintes sur

« tous les visages. Le 7 août 1814, jour de la résurrection de « la Compagnie, Rome retentissait de cris de joie, d'acclama- « tions et d'applaudissements. Le peuple romain accompa- « gna Pie VII depuis le Quirinal jusqu'à l'église du Gesù, où « l'on fit la lecture de la bulle, et le retour du Pape à son « palais fut une marche triomphale. J'ai cru devoir entrer « dans ces détails pour saisir l'occasion de laisser dans mes « écrits une rétractation solennelle des discours imprudents « que j'ai pu tenir dans ma jeunesse contre une Société qui « a si bien mérité de l'Église de Jésus-Christ (1). »

9. Cet acte de promulgation du rétablissement, dans l'église du Gesù à Rome, fut solennel et fort touchant. Le Sacré-Collège et les patriciens de Rome, ainsi qu'une foule innombrable du peuple, étaient présents à cette solennité, dont la Compagnie célèbre chaque année la mémoire en prescrivant aux prêtres d'offrir la sainte messe, aux scolastiques et aux frères de faire la sainte communion en action de grâces. Le P. Panizzoni, provincial d'Italie et vicaire-général, âgé de quatre-vingt-sept ans, reçut au nom du P. général la bulle des mains du Pape ; il était entouré de 86 vieillards, Jésuites de l'ancienne Compagnie, qui, les larmes aux yeux, saluaient le jour de la résurrection de leur mère bien aimée. Parmi eux on remarquait le P. de Montalto âgé de cent vingt-six ans ; il avait été cent huit ans jésuite. A ce cortège vénérable se joignait une longue suite de jeunes hommes de naissance patricienne : Altieri, Pallavicini, Patrizzi, d'Azeglio Ricasoli, Pianciani, Sineo della Torre, Manera, Secchi ; c'étaient les premiers novices qui, dans la maison de Saint-André, commençaient leur vie religieuse. Au mois de janvier 1815 se réunit à eux le roi de Sardaigne Charles-Emmanuel, âgé de soixante-six ans, aïeul du roi Victor-Emmanuel.

(1) Mémoires historiques du cardinal Pacca, part. III, ch. 8. — Cité par Crétineau-Joly, tom. V, ch. 7.

10. Si l'on excepte le Collège Romain, qui ne fut rendu aux Pères que par Léon XII, toutes les maisons de l'ancienne Compagnie furent remises aux Jésuites par Pie VII, à Rome et dans les États Pontificaux. En 1815, Ferdinand III introduisit les Pères dans son duché de Modène. Ferdinand VII d'Espagne, petit-fils de Charles III, auteur principal de la destruction, les reçut dans son royaume par un décret du 19 mai 1815.

A l'exception du prince du Brésil, régent de Portugal, tous les monarques catholiques approuvèrent, au moins par leur silence, la bulle du rétablissement de la Compagnie. C'était l'annonce de la restauration universelle de la société en Europe, renversée par la Révolution.

De leur côté, les loges et les sectes de tout acabit, enflammées d'une nouvelle colère contre la Compagnie rétablie, résolurent de lui livrer un nouveau combat. Le théâtre principal de cette guerre fut cette même Russie, dans laquelle, comme le genre humain dans l'arche de Noé, la Compagnie avait trouvé son salut.

LIVRE SIXIÈME

CHAPITRE I[er]

Les sociétés bibliques en Russie

1. Le P. Brzozowski forme le projet de s'établir à Rome.
2. La société biblique en Pologne et en Russie.
3. La Maçonnerie protégée par Alexandre.
4. Siestrzencewicz entre dans la société biblique ; les Jésuites refusent d'en faire partie.
5. Galitzine se brouille avec les Jésuites.
6. Conversion du jeune Galitzine.
7. Le ministre commence à persécuter les Jésuites.
8. Retour d'Alexandre après le congrès de Vienne.

1. Pendant ces touchantes solennités de Rome, le R. P. Brzozowski implorait vainement à Pétersbourg la permission de se rendre à la Ville Sainte. Il voulait établir le siège de la puissance suprême de l'ordre dans la capitale de la chrétienté, au pied de la Chaire apostolique, comme le demande l'Institut et selon la coutume des généraux antérieurs. Toutes ses démarches près des dignitaires moscovites restant inutiles (on lui disait d'attendre le retour de l'empereur), il s'adressa directement au tsar, par l'entremise de Serra Capriola, ambassadeur de Naples à Pétersbourg. Il comptait tellement sur une réponse favorable, qu'il commanda pour deux mille roubles une voiture de place et un chariot à provisions, afin de se mettre en route pour l'Italie au mois de mars 1815.

Mgr Raczyński, primat de Gnesne, et Mgr Woronicz, évêque de Cracovie, lui préparèrent dans leur palais une réception

cordiale et voulaient le garder quelques jours; le primat offrait même ses propres chevaux pour le voyage de Rome (1). Mais, selon les paroles du général : « Après la promulgation « de la bulle, le diable, craignant sans doute pour son royaume « de ténèbres, avait mis le trouble partout » (2). La bulle de rétablissement avait été promulguée, il est vrai, avec la permission du tsar; on l'avait imprimée et le ministre Galitzine l'avait envoyée à tous les évêques. Mais cette mesure avait fort mécontenté le métropolitain et plus encore les loges de la Maçonnerie illuminée (3). De plus, à Pétersbourg soufflait déjà un vent défavorable à la Compagnie; ses protecteurs les plus zélés devenaient ses ennemis acharnés. Il devait en être ainsi : les eaux du déluge avaient disparu, l'arche que Dieu avait préparée pour la Compagnie n'était plus nécessaire.

Ces événements demandent que nous les développions davantage.

2. Les guerres de Napoléon avaient rapproché l'Angleterre de la Russie et en général de tous les pays qui étaient en guerre avec l'empereur des Français. Comme gage et preuve en même temps d'une amitié sincère, l'Angleterre obtint en 1811 que la société biblique de Londres, « ce bazar gigantes« que qui couvre toute l'Europe et qui fait d'une œuvre de « zèle une spéculation commerciale », pût ouvrir une succursale à Pétersbourg.

Le but de cette société était religieux en apparence et soidisant profitable à la cause du christianisme, car elle répandait le plus grand nombre possible d'exemplaires de l'Écriture-Sainte traduite dans presque toutes les langues vivantes. L'origine de cette société est très simple et bien connue.

(1) Lettre au P. Tywankiewicz, provincial, 27 octobre 1814.

(2) Lettre du 29 octobre.

(3) Voyez document AR.

L'église anglicane, qui n'était autre chose que le protestantisme allemand adapté à une hiérarchie et à des cérémonies empruntées aux catholiques, fut toujours imprégnée de cet esprit de critique et de recherches minutieuses, esprit particulier aux protestants, et la Bible était pour cette église la suprême et unique règle de foi. Il fallait donc d'abord répandre cette Bible en Angleterre ; on la donna à tous sans distinction et sans exception, afin que chacun pût à sa guise se l'interpréter à lui- même et se façonner ses théories et ses convictions religieuses (1). Le prosélytisme anglican faisait un devoir d'essayer la même chose sur les autres nations et de porter la Bible jusqu'à Pékin ; peu importait que les Chinois, au lieu de lire ce livre, en agglutinassent les feuilles pour faire des paravents ou des semelles de souliers. L'esprit mercantile des Anglais sut donner à cette opération une direction commerciale ; la société biblique était religieuse et marchande à la fois et elle inonda littéralement le monde entier de ses volumes.

Mais on ne faisait point partout de la Bible le même usage qu'en Chine ; au contraire on lisait assidûment les livres de l'Écriture, qui n'étaient pas toujours fidèlement traduits, qui souvent même étaient interpolés ; on soumettait les articles de la foi catholique l'un après l'autre au libre examen protestant ; de là sortait le scepticisme religieux, l'indifférence et enfin la haine contre l'Église catholique. La société biblique devint bientôt une secte dangereuse, au moins nuisible pour le catholicisme ; elle fit tourner beaucoup de têtes et donna beaucoup de soucis au clergé catholique.

Il en fut ainsi entre autres en Pologne, dans le duché de Varsovie, où Stanislas Potocki, ministre de l'instruction publique et des cultes, était maître des loges maçonniques. Nous avons à ce sujet le témoignage du primat Mgr Raczyński. Le

(1) Voyez document AS.

29 octobre 1814, il écrivait de Varsovie : « Puisque je sais par « expérience que mes lettres sont interceptées et ouvertes, « quelques-unes même détruites, j'envoie celle-ci en double... « Les incrédules nous ont tellement enchaînés, nous évêques, « que nous ne pouvons plus faire un seul pas pour défendre « la religion, sans qu'ils y mettent obstacle. Ils ont accaparé « l'administration des revenus publics ; ils tiennent dans leurs « mains la force armée, les journaux, les imprimeries, les « librairies ; mais ce qui me pénètre d'une plus profonde « douleur, c'est la nouvelle société biblique, composée de « protestants incrédules et d'ecclésiastiques ignorants ou « indifférents pour les intérêts de la religion. Cette société a « déjà conquis la protection d'un des plus grands monarques; « ils veulent donner le coup de grâce à la religion catholique. »

Ce mal répandu dans le duché de Varsovie, trouva le terrain étonnamment préparé à Pétersbourg. Le ministère des cultes était entre les mains du prince Galitzine, qui estimait dans les Jésuites la science et la haute vertu morale, et qui n'appuyait leurs travaux apostoliques que par des motifs politiques. Mais à côté de ces religieux, dans quel avilissement, surtout dans quelle ignorance gisait le clergé de la religion orthodoxe (1), de la religion de l'État ! Le ministre des cultes le voyait nécessairement ; nécessairement aussi il désirait relever la science de ce clergé, afin que la religion de l'État eût des représentants plus éclairés et par là même plus dignes.

La société biblique, qui laissait à chacun la liberté de faire des recherches dans les choses de la foi, parut au ministre un instrument excellent pour arriver à son but. Du reste n'étant point lui-même schismatique de conviction et ne pouvant se convertir à la foi romaine par des considérations politiques, il inclinait vers ces investigations religieuses, afin d'apaiser le cri de sa propre conscience.

(1) C'est-à-dire le schisme russe. (N. T).

3. Il ne faut pas non plus oublier que les loges maçonniques et celles de la Maçonnerie illuminée se multipliaient librement dans toute l'étendue de l'empire russe. A Vilna par exemple, le prélat Dłuski était à la tête de la loge ; il attira à la secte des prélats, deux curés ex-piaristes, et il publia, dans le *Courrier de Lithuanie*, sous le titre : « Lettres d'un rabbin de Lisbonne à un rabbin de Brześć », un écrit rempli de blasphèmes contre la religion catholique. Presque chaque ville capitale de palatinat et de cercle avait sa loge, comme Mińsk, Nowogrodek, Nieśwież, Słuck, et, chose triste à dire, les prêtres eux-mêmes siégeaient dans les conseils de la Maçonnerie (1).

Les loges se développaient également dans la Russie proprement dite et jusque dans la Sibérie, mais spécialement à Pétersbourg. Le tsar Alexandre s'en déclara le protecteur ; son buste brillait au-dessus du fauteuil du président. Ce fut seulement en 1822 que, convaincu des tendances anti-monarchiques de la secte, il fit fermer les loges ; mais la Maçonnerie ne cessa point, elle se transforma en Carbonarisme. Ces sectaires donnèrent la main à la société biblique ; n'avaient-ils pas avec elle un but commun, le renversement de la religion catholique ?

4. Pour comble de malheur, le métropolitain Siestrzencewicz, malgré ses quatre-vingt-trois ans, conservait toujours ses habitudes protestantes. Habitué à faire tout ce que désirait le ministre, non seulement il entra dans la société biblique et par son exemple y entraîna le métropolitain des Uniates, Bułhak, et quelques prêtres de la capitale ; mais de plus il invita dans une lettre pastorale le clergé de son immense diocèse à s'enrôler dans cette société, à lui faire des dons et des offrandes ; et les exhortant à lire la Bible, il n'hésita

(1) Szantyr, I, 229.

pas à citer le texte falsifié des décrets du concile de Trente.

Son appel fut entendu : l'évêque de Samogitie édita une bible sans commentaires dans la langue du pays ; l'évêque de Kamieniec se fit inscrire parmi les membres de la société; d'autres, tels que Poźniak, administrateur de Mińsk, et Cywiński, official de Vilna, contribuèrent aux cotisations et assistèrent aux séances du comité biblique (1). Semblable à un hideux parasite sur un arbre gigantesque, la société biblique croissait et se développait en Russie sur le tronc de l'Église catholique. Mais dans la capitale même de l'empire, à Pétersbourg, pour lui donner une autre importance, pour y attirer surtout l'aristocratie russe, il fallait gagner les Jésuites, qui jouissaient sans contredit d'une haute considération dans la société élevée de Pétersbourg. Galitzine invita donc le général de la Compagnie à entrer dans la société. Evidemment la proposition du ministre fut repoussée. Le général Brzozowski, comme beaucoup de prêtres en Lithuanie, comme le P. Pohl, provincial des PP. Lazaristes, répondit que le concile de Trente défend de lire l'Écriture Sainte dans une traduction non approuvée par le Saint-Siège et non accompagnée d'un commentaire et de notes explicatives. Sur les instances réitérées du ministre, le P. Brzozowski consentit à désigner les deux PP. Perkowski et Azuma, comme censeurs ou plutôt correcteurs de la Bible de Wujek, dont on imprimait alors une nouvelle édition. Le ministre l'exigeait absolument, soutenant que, sans les noms de deux Jésuites en tête de la bible, le volume exciterait des soupçons parmi les fidèles et ne serait pas même reçu par eux. Le P. Brzozowski pouvait d'autant plus volontiers accorder cette condition, si honorable pour la Compagnie, qu'il empêcherait de cette façon toute falsification dans la traduction de Wujek (1). Le ministre

(1) *Ibid.*, 300-302.

(1) Le P. Wujek, jésuite (1540-1597), a fait une traduction polonaise de l'Écriture Sainte, que le Saint-Siège a approuvée et qui jouit en Pologne, on peut le

cependant ne fut point content de cette concession ; piqué au vif par le refus du P. général, il commença à se montrer froid pour lui, soupçonneux à l'égard des Jésuites. Le métropolitain partageait la disposition du ministre : le refus du P. général condamnait sa conduite, indigne d'un évêque dans cette affaire.

5. Dès le 3 mars 1814, le P. Brzozowski écrivait au P. Provincial : « Notre Prince G. n'est plus ce qu'il était ; ce chan-
« gement est dû à ses vains soupçons ; il prétend que nous
« avons vanté notre religion devant nos pensionnaires aux
« dépens de la religion grecque. Soupçons futiles, mais qui
« les dissipera ? Qui, sinon Dieu, en qui seul nous mettons
« notre confiance ? »

Les soupçons se changèrent bientôt en haine déclarée. Les Jésuites préparaient pour l'imprimerie un nouveau catéchisme, dans lequel était mentionnée la doctrine catholique sur la lecture et la traduction de l'Écriture Sainte ; il fallait l'*imprimatur* du ministre des cultes. Galitzine parcourut le catéchisme et se mit dans l'esprit que c'était une machine de guerre pour renverser la société biblique. Poussé par le métropolitain, il refusa l'autorisation.

Les rapports étaient donc tendus ; il suffisait d'une occasion pour déclarer une guerre ouverte à la Compagnie ; l'occasion ne se fit pas longtemps attendre.

6. Le P. général, dans une lettre au recteur de Polotsk, écrit le 15 janvier 1815 : « Une grande tempête s'est élevée ici,
« excitée par l'ennemi de tout bien, à cause d'un neveu du
« prince Galitzine, qui, passant les fêtes de Noël chez quel-
« qu'un de ses cousins, lui a déclaré catégoriquement qu'il

dire, des privilèges de la Vulgate ; car le texte latin est peu cité en chaire, mais le texte du P. Wujek est de rigueur, bien que d'un style déjà suranné aujourd'hui. (N. T).

« voulait devenir catholique. Aucun de nos Pères n'a pris la « moindre part dans cette affaire, et c'est notre seule consolation. Le prince ne veut pas me croire sur ce point ; il a « déjà écrit à l'Empereur (Alexandre était au congrès de « Vienne). J'écris aussi à Sa Majesté, mais je ne puis le faire « que par le prince lui-même. En attendant, grande rumeur « dans la ville; c'est une tempête et une forte tempête. Il nous « faut crier au Seigneur et le prier de commander aux vents « et de rétablir le calme. »

Quelques semaines plus tard (26 février), le P. Korycki, secrétaire du P. Général, écrivait au même recteur de Polotsk : « Des personnes assez importantes et de grande autorité nous « affirment que, dans cette affaire bruyante (1), une réponse a « déjà été donnée par le Tsar ; en voici à peu près la teneur : « Il n'aime point que, pour une pareille bagatelle, pour « un enfant, on fasse tant de bruit dans la capitale ; et il ne « veut plus entendre parler de cette affaire. D'autres ajoutent « que l'Empereur, informé du fait, aurait dit qu'il ne connaît « point l'état véritable des choses ; mais en tout cas, il connaît très bien et apprécie mieux que d'autres les services « que rendent les Jésuites dans son empire ; ces religieux ne « méritent pas d'être chassés ou détruits pour cette unique « affaire. »

« S'il en est ainsi, une inspiration divine a pu seule dissiper cette tempête » (2).

Cependant les choses ne paraissaient pas si riantes. Ces *personnes distinguées*, tout probablement des dames de la cour, inquiètés à la suite de cet événement, étaient mal informées, ou bien encore elles avaient donné pour la réponse authentique du tsar ce qu'elles désiraient que le tsar répondît.

Voici l'histoire véritable de ce fait, petit en apparence et

(1) In strepitoso negotio.

(2) Collectio litt. A. R. P. Brzozowski. (*Arch. Jes. pol.*)

dont les conséquences furent de la plus haute gravité. Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que les premiers magnats russes mettaient leurs enfants au pensionnat de Pétersbourg. La loi de Catherine défendait sous les peines les plus sévères tout prosélytisme ; la prudence seule commandait de n'en pas faire. Les Pères évitaient donc, avec les pensionnaires schismatiques, toute discussion religieuse ; ils avaient même accordé qu'un pope schismatique vînt au collège faire le cours d'instruction religieuse et un certain Ignatowicz conduisait les pensionnaires aux offices grecs dans la *cerkiew* (1), place de Kazan.

Parmi ces jeunes gens, avaient été mis au pensionnat en 1812 deux Galitzine, neveux du ministre ; l'aîné avait treize ans. D'une intelligence vive, cet enfant était un zélé partisan de sa religion grecque ; et au milieu de ses condisciples, comme dans les salons, il la défendait avec ardeur. En 1814, il suivait le cours de philosophie et brûlait du désir de convertir à la religion grecque son professeur, le P. Rozaven, qui de son côté aimait beaucoup cet enfant, à cause de ses talents,

(1) C'est le nom générique des églises grecques, unies ou schismatiques. (N. T.)

Dans une lettre du P. général, du 23 mai 1813, je trouve ces mots : *Catechismus rossiacus non bene successit*, *l'examen de catéchisme russe n'a pas bien réussi*. — Pour expliquer ces paroles, voici l'histoire du fait. Ce pope catéchiste, partant sans doute de ce principe que les grands seigneurs n'ont pas besoin de religion, ne prit point sa charge au sérieux. Parfois il venait donner sa leçon après boire, et le P. Zaleski, qui surveillait les éleves, eut plus d'une aventure amusante avec le professeur. Quand arriva l'examen, le pope indiqua d'avance à ses élèves les questions qu'il devait leur poser. Or en 1813, pendant l'examen lui-même, il se trompa et fit à l'un de ses élèves une question autre que la question convenue. L'enfant lui dit naïvement : C'est impossible, Monsieur ; ce n'est pas ma question, c'est celle de cet élève, et il désignait du doigt son voisin. Le pope embarrassé perdit sa présence d'esprit, s'embrouilla dans toute la suite des questions, et voilà comment *l'examen de catéchisme russe ne réussit pas.*

Les Pères ne s'en inquiétèrent pas trop, car les magnats eux aussi ne faisaient guère apprendre que pour la forme le catéchisme russe à leurs enfants.

de son application à l'étude et de la pureté étonnante de ses mœurs. La naïveté de l'élève amusait le professeur; à ses objections et à ses doutes il répondit d'abord faiblement, tournant la chose en plaisanterie. Mais comme le jeune homme s'enflammait et que pour vaincre son professeur, il prenait des leçons de théologie russe chez un certain pope qui avait le titre de docteur; comme il apportait à la dispute des arguments sérieux, le P. Rozaven se crut dans l'obligation de lui ouvrir les yeux, de lui démontrer la vérité de la foi catholique. Le jeune homme écoutait, proposait et développait toujours de nouveaux doutes. A la fin, les rôles furent changés; d'apôtre du schisme, il devint un converti à l'Église catholique, et le jour de Noël (1814) il fit sa profession de foi. Dans l'espace de douze années que dura le pensionnat de Pétersbourg, ce fut le seul exemple de la conversion d'un élève schismatique à la religion catholique. Encore cette fois l'initiative ne vint-elle pas des Jésuites.

Le jeune Galitzine ne fit pas le moins du monde un secret de sa défaite; au contraire, se trouvant pendant les fêtes de Noël à un dîner chez son oncle, il déclara hautement qu'il était catholique. Comme le ministre lui représentait qu'il exposait ainsi sa carrière et se préparait un triste avenir, puisque en Russie on n'était point libre d'abandonner la religion grecque, il répondit qu'il était disposé à sceller de son sang sa foi nouvelle.

Le ministre, irrité et furieux, avertit par un billet le recteur du collège, le P. Czyż, que les jeunes Galitzine ne rentreraient plus au pensionnat. On les retira en effet et on les mit à la cour comme pages de la tsarine. On leur prodigua les plaisirs et le luxe; on entoura l'aîné, Alexandre, des popes les plus instruits, qui devaient, par des disputes savantes, le convaincre de la vérité de la religion grecque. Ces efforts demeurèrent inutiles; Alexandre resta fidèle à la foi romaine, partit pour la France et se déclara à Paris ouvertement catholique. Mais

en revanche les foudres de la colère du ministre indigné tombèrent sur les Jésuites.

Selon toute probabilité, il faut admettre que dans toute cette affaire, le plus grand rôle fut joué par les intrigues des popes schismatiques. Le ministre Galitzine cédait beaucoup à leur influence, si l'on en croit une lettre du P. Billy, écrite de Pétersbourg, le 1er mars 1815, au P. de Clorivière, provincial de France (1). Ces popes soutenaient le zèle schismatique du jeune Alexandre ; et qui sait s'ils ne fomentaient point son idée enfantine de convertir au schisme quelqu'un des Jésuites, sachant bien que, dans ce combat inégal, le jeune champion succomberait ? Peut-être ne s'attendaient-ils pas à le voir devenir catholique ; mais les disputes elles-mêmes sur la religion grecque avec un jésuite, pouvaient leur servir à elles seules de prétexte pour accuser les Jésuites de prosélytisme au milieu de leurs pensionnaires schismatiques, reproches éternellement adressés aux Pères.

7. Le P. Général, pour couper court à de nouvelles manœuvres et à de nouveaux soupçons, déclara au ministre des cultes qu'à partir de la nouvelle année scolaire, c'est-à-dire du 1er janvier 1815, il ne recevrait au pensionnat que les enfants des familles catholiques. Il s'offrit même à transporter le pensionnat catholique à Polotsk pour l'année 1816. Il demanda au provincial s'il y avait assez de place et lui dit d'en préparer à temps, s'il n'y en avait pas ; mais toutes ces concessions, tous ces sacrifices, ne détournèrent pas le coup dont la Compagnie était menacée. Le ministre, toujours excité par les popes, fit du tapage, prétendant que la religion grecque tomberait, et avec elle l'empire du tsar, si les Jésuites restaient plus longtemps en Russie. Il fit surveiller les Pères par sa police, suivit chacun de leurs pas, interpréta hypocritement chacune de leurs paroles. Il était entretenu dans cette dispo-

(1) Cette lettre est citée par Crétineau-Joly, tom. VI, chap. 1er.

sition par le métropolitain, qui, selon les termes du P. Brzozowski, marchait « la main dans la main avec le prince et « faisait tout ce qu'il désirait » : « Hier (7 août 1815), écrit le « P. Général au P. Landes, recteur de Polotsk, le métropoli-« tain, à l'instigation du ministre, m'a écrit pour exiger que le « sermon du P. Balandret fût envoyé au ministre des cultes, « qui veut savoir ce que ce Père a dit dans son sermon sur les « Francs-maçons et sur l'Écriture Sainte. » D'autres chicanes ne faisaient pas défaut : on ne remboursait point les frais de route des missionnaires d'Odessa et l'on retenait leur pension ; on mit trois mois entiers à délivrer le passe-port d'un candidat à la Compagnie, qui venait d'Allemagne ; pour deux autres on traîna deux mois : « *Ferrea patientia hic opus est ! il faut ici une patience de fer* ! » disait en se plaignant le P. Général.

La circonstance la plus fatale cependant pour la Compagnie, c'est que, dans les salons de Pétersbourg, on s'occupait moins du retour des Bourbons sur leur trône et du congrès de Vienne, de l'exil de Napoléon, enfin du grand rôle politique que jouait en Europe le tsar Alexandre, que des Jésuites et des quelques dames de la haute société qui, rompant avec le faste et le luxe, s'étaient retirées du bruit de la cour ; ce qui faisait croire qu'elles étaient devenues catholiques (1). La capitale était prise de la manie du Jésuitisme.

(1) Le retour des esprits au catholicisme dut être bien prononcé, puisque peu d'années plus tard, le P. Rozavden put songer à la conversion de la Russie : « La noblesse de Pétersbourg est nombreuse, dit-il, et si l'on avait ici la « liberté de religion qui, je l'espère, ne tardera pas à venir, chaque magnat « converti pourrait exercer une influence immense sur la conversion de ses « sujets. Les dogmes russes du reste ne diffèrent qu'en peu de points de la « doctrine catholique... Bien plus, il y a espoir que toute la famille impériale « sera bientôt catholique, ou du moins ne fera pas opposition à la foi romaine. « Paul Ier la protégeait et montrait une grande inclination vers elle. Son fils « Alexandre a été nourri dans ce même esprit, au moins jusqu'en 1815 ; et « sa femme, princesse de Wurtemberg, écrivait à une dame de la cour, avant « qu'éclatât la persécution contre les Jésuites, que si elle n'était pas impéra-« trice, elle se ferait catholique ; ce sont les paroles de Tertullien, parlant des « empereurs romains. Constantin, fils aîné du tsar et vice-roi de Pologne,

Au milieu d'une pareille disposition des esprits, le tsar Alexandre arriva à Pétersbourg. Chose difficile à croire, il était mécontent, irrité contre les hommes. Mme Krüdner, qui avait donné ses conférences mystiques devant les monarques assemblés pour le congrès de Vienne et qui cherchait plus particulièrement à influencer Alexandre, en l'appelant l'*Agneau Blanc de Dieu*, comme Napoléon était son *Agneau Noir*, fit croire au tsar qu'il était prédestiné à réunir en une seule toutes les confessions chrétiennes, afin que, sur le fondement d'une religion commune à tous, pût fleurir la paix et le bonheur des peuples de l'Europe. C'est sous l'influence de ce mysticisme féminin que fut rédigé l'acte lui-même de la Sainte-Alliance, en un style mal imité de la Bible ; c'est sous la même influence qu'Alexandre rentra dans sa capitale avec la conscience de sa mission, qui devait s'étendre au loin (1). A cette mission religieuse s'opposaient bien les vols accomplis sur les peuples et les royaumes, vols ratifiés par le traité de Vienne ; mais qu'importe ? A cette mission religieuse s'opposait la déloyauté, « *fides græca* », avec laquelle Alexandre, roi de Pologne en même temps que tsar de toutes les Russies, fit aux Polonais des promesses qu'il ne devait jamais tenir ; mais qu'importe ?

« marié à la princesse Łowicka, une catholique, *est mort catholique* dans les « bras de sa femme à Witepsk. J'ai sous les yeux une lettre écrite par cette « princesse peu de jours après au comte Iliński, sénateur. Cette lettre ne « laisse aucun doute sur ce point. (*Ms. Arch. Jes. pol.*)

(1) Cantu, XII, 322.

CHAPITRE II

Expulsion des Jésuites de Pétersbourg

1. Conversion de Madame Narychkine.
2. Siestrzencewicz propose l'expulsion.
3. Arrestation des Pères.
4. Retour à Polotsk.
5. Appréciation du comte Joseph de Maistre sur cette expulsion.
6. Mesures prises dans la Compagnie contre le prosélytisme indiscret.
7. Répugnance d'Alexandre à chasser les Jésuites de Russie.
8. Le P. Brzozowski demande au tsar la permission de partir pour Rome.
9. Le mal s'accroît en Russie avec les sociétés bibliques.
10. Siestrzencewicz falsifie les lettres pontificales.
11. Il demande l'expulsion des Jésuites.

1. Ce mysticisme du tsar convenait excellemment aux plans dressés par Galitzine pour chasser les Jésuites de Russie. Il n'était pas difficile en effet de représenter à l'empereur que la société biblique avait précisément pour but de réunir les confessions chrétiennes en prenant la Bible pour base ; que le principal et le seul obstacle à cette œuvre étaient les Jésuites, défenseurs fanatiques de l'Église romaine ; que cet accord religieux si désiré ne pourrait donc régner dans l'empire tant qu'ils y résideraient.

Pour comble de malheur, Alexandre se sentit froissé par les Jésuites de la manière qui pouvait lui être la plus sensible. Ce monarque avait une faiblesse étonnante pour les fem-

mes ; il savait s'insinuer habilement près d'elles et « leur bai-« sait la main à toutes indistinctement. » A notre avis, cette faiblesse, beaucoup plus que le mysticisme de la baronne Krüdner, fit vieillir son esprit avant le temps, le remplit de dégoût et de mélancolie.

Depuis quelques années, il s'était épris en Pologne d'une très belle dame, la femme de Narychkine, inspecteur des théâtres. Alexandre avait eu deux enfants de cette dame ; et ces relations, qui rappelaient celles de Louis XV et de Mme de Pompadour, étaient connues de toute la capitale. On en parlait même au pensionnat de Pétersbourg ; cependant on ne s'en scandalisait pas trop, car c'était chose reçue chez les magnats russes d'être marié par bienséance et de se faire venir de ses terres de belles femmes avec les provisions de chaque mois.

Mais la favorite du tsar était polonaise et catholique. Sans aucun doute, pendant la longue absence du tsar, se réveilla chez elle le remords de la conscience, et le désir lui vint de sortir d'un état honteux et humiliant pour une femme ; elle alla donc se confesser aux approches de Pâques au P. Perkowski, jésuite. Le confesseur lui refusa l'absolution jusqu'à rupture complète de ses relations coupables et réparation du scandale donné. A son retour, le tsar trouva sa favorite convertie et apprit en même temps la cause du changement ; de là son ressentiment, non contre le Jésuite confesseur, mais contre l'Ordre tout entier.

2. Galitzine le savait ; je n'ai pu découvrir comment il mena plus loin son intrigue et rendit violent et injuste le tsar, qui par sa nature était doux et aimait la justice. Szantyr, contemporain des événements et presque témoin oculaire, soutient que « le prince appela le métropolitain et lui demanda « son avis à ce sujet. Siestrzencewicz, ravi de l'occasion, pro-« posa l'expulsion des Jésuites et envoya, après l'avoir copiée

« dans l'histoire, la manière dont cette expulsion avait eu « lieu dans les autres pays . (1) »

Quoi qu'il en soit, à la mi-décembre 1815, l'expulsion des Jésuites hors des limites de la Russie était décidée ; le renvoi de ceux de Pétersbourg devait servir de préparation à ce bannissement général. Le seul homme qui prit en main la cause de la Compagnie fut le comte Iliński ; ce sénateur défendit les intérêts de l'Église catholique contre le métropolitain lui-même, chose triste à dire ; il les défendit en s'exposant à la disgrâce du tsar, qu'il encourut en effet. Presque à la veille de la signature du décret, il se rendit plusieurs fois chez le ministre Galitzine, lui représenta l'indignité du plan de réforme proposé par le métropolitain, plan qui dépouillait de toute autorité le Collège de Justice. Le ministre lui répondit : « Je sais que vous êtes le protecteur des Jésuites — Que « Votre Excellence demande les avis et les conseils des autres « membres du collège. » — « Ce sont tous des Jésuites », repartit Galitzine. » — « Que Votre Excellence du moins s'in- « forme quel est à ce sujet l'avis des catholiques séculiers « qui siègent dans le conseil du sénat. » — « Eux aussi sont « partisans des Jésuites, » répondit Galitzine (2).

Ainsi donc le ministre moscovite identifiait la Compagnie avec le Catholicisme, appelant Jésuites ou alliés des Jésuites tous les défenseurs de l'Église.

Ce fut la tactique des pseudo-libéraux dans la suite, de tous les sectaires et des potentats qui combattirent la sainte Église. Dans un tel état de choses, tout salut était impossible. Le 20 décembre 1815, le tsar signa l'oukase qui chassait les Jésuites de Pétersbourg (3).

3. L'exécution de cet oukase se fit la nuit suivante (du 20

(1) SZANTYR, I, 315.

(2) Lettre écrite en français par le comte Iliński au tsar, 19 mai 1816 (*Ms. arch. Jes. pol.*)

(3) Voyez Document AT.

au 21 décembre, v. s.). Les Pères prenaient déjà leur repos, les scolastiques et les frères devaient s'approcher de la sainte communion le lendemain, fête de S. Thomas. Vers le milieu de la nuit, on sonne à la porte du collège ; le F. Benner, portier, accourt : « Qui est là ? » dit-il. — « Ouvrez. » — « Les clefs sont chez le P. ministre. »

Le Frère effrayé courut chercher les clefs et ouvrit. Le gouverneur de Pétersbourg, le général Viajmitinof entra suivi d'une troupe de soldats ; on plaça deux sentinelles à la porte : « Conduisez-nous à la chambre du Général. » — Le P. Brzozowski, vieillard septuagénaire, entendant du bruit dans son antichambre, se leva, prit sa soutane et voulait sortir : le gouverneur le prévint : « Impossible ! » lui dit-il, et il plaça deux soldats dans la chambre du général, deux dans l'antichambre, puis donna lecture au P. Brzozowski du décret de bannissement. Le vénérable vieillard répondit tranquillement : « La volonté de Sa Majesté Impériale sera exécutée (1) ».

On procéda de la même manière dans toutes les chambres, sans toutefois y répéter la lecture de l'oukase. Dans chacune, on plaça un soldat à l'intérieur et un autre devant la porte ; même dans trois chambres qui communiquaient entre elles et dans lesquelles habitaient des professeurs, un soldat fut

(1) Non seulement à ce moment critique, mais pendant les quatre années suivantes, qui furent perpétuellement agitées par des nouvelles alarmantes, la tranquillité d'âme du P. Brzozowski fit l'étonnement de tous et remplit de courage ses Frères en religion. Aussi les Pères de Polotsk, à l'occasion de sa fête, lui offrirent-ils cette belle pièce de vers, œuvre du R. P. Landes :

Tempestas sævit : decumanis fluctibus acta.
Vel ruet in scopulos vel vada cæca ratis,
Desperant omnes, vox omnibus una : perimus !
Tam prope mors miseris quam prope pontus adest.
Non nisi Navarchus placido maris ore tumultus
Despicit, et : quid, ait, turba pusilla, times ?
Nobiscum Deus est, cui parent ventus et unda :
Jussa tumere tument, jussa silere silent.

Le P. Załęski donne ensuite une traduction polonaise en deux strophes.

placé aux portes de communication. On voulait par ce moyen empêcher les Pères d'avoir aucune relation les uns avec les autres. A huit heures du matin, les domestiques du collège portèrent le déjeuner dans les chambres, le dîner à midi, le souper à six heures. On mit sous les scellés les papiers de la chambre du P. Général seulement, ainsi que les archives, la bibliothèque et les cabinets de physique et d'histoire naturelle.

Cependant un grand nombre de chrétiens pieux vinrent, selon leur coutume, à six heures du matin, pour entendre la sainte messe. Les portes de l'église étaient fermées, des soldats stationnaient à la porterie du collège. Qu'y avait-il? Qu'était-il arrivé? On soupçonna la réalité et aussitôt avec la rapidité de l'éclair se répandit la nouvelle de la captivité des Pères. Comme le gouvernement du tsar Alexandre n'était point tyrannique, on ne craignit point de témoigner de la compassion aux prisonniers. Une foule de peuple se pressa tout autour du collège, on s'entretenait par les fenêtres avec les Pères; on leur jetait des billets, des lettres, de l'argent; on leur donnait le dernier adieu; la tristesse était générale.

4. Les Pères eux-mêmes ne savaient pas où on les conduirait, en Sibérie ou en prison. Ils craignaient surtout pour le P. Général. Vers huit heures du soir (21 décembre), on les réunit au réfectoire; des sentinelles restèrent dans le corridor. La joie et l'allégresse de se retrouver ensemble était indescriptible. Les larmes étaient dans tous les yeux; on se pressa autour du P. Général. Au milieu de la salle était un monceau de fourrures d'officiers, de bonnets, de bottes fourrées: «Veulent-ils donc nous déguiser en soldats?» se dit-on en plaisantant. Le chef de police entra, suivi du colonel Aderkass et de quelques officiers; il s'inclina devant le P. Général et les Pères, demanda un petit moment de silence et donna lecture de l'oukase impérial. Puis montrant le mon-

ceau, il dit à chacun de choisir un costume en rapport avec sa taille, car la route était longue et le froid rigoureux. Un fou rire, une gaieté folle d'enfants, accueillit cette proposition de métamorphoser des Jésuites en officiers russes. On permit aux Pères d'emporter avec eux ce qu'ils voulaient : linge, ustensiles de cuisine, provisions même de bouche. On passa sans dormir cette nuit du 21 au 22 décembre ; enfin sur le matin du 22, on entendit dans la rue comme le bruit d'une tempête qui se lève brusquement. On court aux fenêtres, on aperçoit un escadron de cavalerie, toute une série de traîneaux russes couverts, attelés de chevaux de poste. Aussitôt retentissent dans les corridors les mots : « En voiture ! » Ces paroles furent répétées par les soldats de garde, qui déjà s'étaient pris d'affection pour leurs prisonniers. On fit monter dans chaque traîneau deux Pères, sans différence d'âge et de dignité ; le nombre des exilés était de vingt-six.

Malgré le froid d'une nuit d'hiver, toute la population catholique de Pétersbourg veillait. Une grande partie avaient passé la nuit dans les rues et sur les places. Malgré la tristesse et les larmes, le silence était profond et solennel, et l'on pouvait entendre chaque commandement du chef de police. Bientôt tout fut prêt pour le départ ; au moment décisif le cœur des prisonniers battait : vers quelle porte allaient se diriger les traîneaux ? partaient-ils pour la Sibérie ou vers leurs Frères de la Russie-Blanche ? Bientôt un ordre retentit : « Route du midi ! » Les prisonniers de répondre : « Gloire à Dieu ! nous retournons vers nos Frères ! »

Les traîneaux se mirent en mouvement ; en tête et à la fin du convoi chevauchait un officier de police ; chaque paire de traîneaux était accompagnée d'un soldat (1) ! On changeait de chevaux aux relais de la poste. Les maîtres de poste, ayant

(1) Le colonel Aderkass demeura quelques jours dans le collège pour que le P. Czyż, recteur, et le P. Krukowski, procureur, lui remissent les comptes et le mobilier de la maison.

reçu de Pétersbourg l'ordre de tenir prêts cinquante chevaux, avaient compris qu'un grand personnage du gouvernement ou quelqu'un des princes devait voyager, et ils se préparèrent de leur mieux à le recevoir. Quel fut leur étonnement quand ils aperçurent devant eux vingt-six officiers jésuites! Heureusement cette caravane était suivie de grands traîneaux chargés de nourriture, de bière et d'ustensiles de cuisine; es catholiques de Pétersbourg avaient abondamment pourvu de tout les exilés. Il fallut passer les fêtes de Noël à l'un des relais. On transforma en chapelle une petite chambre. Le P. Général et quelques Pères dirent la sainte messe, les autres firent la sainte communion: « Nous sommes mieux ici, disaient-« ils, que Notre-Seigneur dans l'étable de Bethléem », et ils conservaient leur entrain et leur joie.

Un officier russe supérieur, qui venait d'arriver par la voiture publique et qui avait eu à Borodino les deux jambes emportées par un boulet de canon, saisi du spectacle que lui offraient les Pères, se mit à blasphémer: « Où donc est la « justice de Dieu ? » s'écria-t-il. « Pourquoi vous chasse-t-on « comme des malfaiteurs, vous qui êtes innocents et saints? » On calma la fureur du russe en lui prouvant que précisément cet entrain, cette joie que rien ne peut troubler, était la plus grande récompense de l'innocence. Les Pères l'invitèrent à partager leur souper; ils se quittèrent en bons amis et il continua son voyage vers Pétersbourg.

Quand les exilés arrivèrent dans les biens du collège de Polotsk, le P. Général déclara qu'il ferait, ainsi que ses frères les trois jours de route qui restaient encore, avec les chevaux des fermiers; l'officier de police y consentit, c'était pour lui un moyen d'empocher l'argent du trésor économisé sur la poste; il emmena l'escorte et retourna à la capitale (1).

(1) Je tiens tous ces détails de la bouche du P. Ciechanowiecki qui, alors jeune professeur, faisait le cours inférieur de latin (1e classe) au collège de Pétersbourg et fut expulsé avec ses Frères. Il mourut en 1866 à Szrem

5. A Pétersbourg on regrettait partout les Jésuites. Leur vertu, leur dévouement et leur science commandaient le respect. Il ne manquait pas d'hommes cependant qui, malgré leur compassion pour les exilés, reprochaient aux Jésuites français, les PP. Rozaven, Balandret et Jourdan, d'avoir été imprudents dans l'affaire de la conversion des dames de Pétersbourg. Rien ne peint mieux la disposition de la capitale qu'une lettre du comte de Maistre, écrite sous l'impression du moment, le jour même de la déportation ; elle est adressée à *M. le comte de... à Turin* ; nous la citons d'autant plus volontiers, qu'elle nous permet en même temps d'apprécier quelles conséquences fâcheuses eut à Pétersbourg l'expulsion des Jésuites.

Saint-Pétersbourg, 21 décembre 1815 (2 janvier 1816).

= Monsieur le comte,

« J'arrache un instant au tumulte de la journée pour vous « faire part d'un événement qui retentira dans toute l'Europe. « Ce matin M. le général de Viajmitinof, gouverneur de la « ville et de la province de Saint-Pétersbourg, est venu, en « vertu d'un oukase impérial, arrêter tous les Jésuites. Des « gardes sont placés dans leur cour, dans le corridor de leur « maison, et jusqu'à la porte de chaque religieux. Ce soir ils « doivent être enlevés (du moins tout l'annonce) ; on assure « que la proscription s'étend à l'Ordre entier, même en « Pologne. On accuse ceux de la capitale d'avoir fait des con- « versions et d'avoir dit en chaire *qu'il ne peut y avoir « qu'une religion vraie et sûre pour le salut.* Il paraît incon-

(Grand-Duché de Posen). Son récit s'accorde pour les choses essentielles avec celui de M. de Maistre et celui qu'a fait le P. Nizard dan s une lettre à l'un de ses Frères en religion.

Des fragments de cette lettre du P. Nizard ont été publiés par le P. Carayon : *Documents inédits, document T, Missions des Jésuites en Russie*, p. 231. Dans le même document, p. 263, le P. Carayon donne une autre relation anonyme sur le même sujet. (N. T.)

« testable que plusieurs personnes du premier rang avaient « passé à l'Église catholique ; mais les Jésuites avaient opéré « ces conversions, comme ils ont fait lever le soleil ce matin. « Il y a quarante ans qu'ils sont ici ; par quelle merveille « n'auraient-ils pas converti un seul russe jusqu'en l'année « 1815 ? Ces conversions ne sont qu'une loi du monde qui « s'exécute d'elle-même et qui est placée bien plus haut que « l'homme. Dès que la science paraît dans un pays non « catholique, tout de suite la société se divise : la masse « roule au déisme, tandis qu'une certaine tribu s'approche « de nous. Dans tous les pays protestants, il ne reste plus « un seul protestant éclairé ; tous sont sociniens, excepté « cette foule plus ou moins nombreuse d'hommes qui don- « nent dans ce moment un si grand spectacle au monde.

« Je ne crois donc point que les Jésuites soient les auteurs « du changement qui s'est fait ici dans les esprits ; ils peu- « vent s'en être réjouis et l'avoir approuvé, mais pas davan- « tage. Le premier mouvement part de bien plus loin ; mais « toutes ces considérations sont vaines ; l'arrêt sera exécuté « sur le champ. Suivant l'usage, ces Pères ne pourront pré- « senter aucune défense en leur faveur ; aucun de leurs amis « n'a pu les voir ni leur apporter aucun secours...

« Je regarde le culte catholique comme suspendu et même « comme supprimé. On ne manquera pas de dire que nous « aurons d'autres ministres, mais je vois déjà ce qui arrivera.

« Les suites de cet événement sont immenses et bien « autres qu'on ne le croit. Il y a longtemps que le philoso- « phisme n'aura pas remporté une si grande victoire sur la « religion. Je regrette beaucoup ces messieurs, qui ont élevé « ma jeunesse, à qui je dois de n'avoir point été un orateur « de l'assemblée constituante ; qui étaient ici des gens très « exemplaires, d'excellents sujets de l'Empereur, et même « dans un sens de puissants gardiens de l'Église grecque, « paradoxe apparent qui ne sera cependant qu'une vérité

« ordinaire, dès que le temps m'aura permis de l'expliquer.
« Les Jésuites iront ailleurs prier pour l'Empereur ; nous
« devons souhaiter ardemment qu'ils soient exaucés.

« Ce mémorable événement renforce les raisons qui m'ex-
« cluent de ce pays, où j'avais formé tant de liens. Avec une
« famille surtout, on ne peut se passer d'une liberté absolue de
« culte, et le nôtre est supprimé de fait. L'échauffement des
« esprits et l'extravagance des soupçons étaient tels au sujet
« de ces conversions, que j'ai été soupçonné moi-même d'en
« avoir opéré dans la plus haute société. Cette belle imagi-
« nation m'aide à juger les accusations portées contre les
« Jésuites (1). » =

Le comte de Maistre mit en un plus grand jour cette vérité dans une lettre de condoléances adressée, au P. général au commencement de 1816.

= « Mon très cher et très révérend Père,

« Je n'ai point d'expressions pour vous témoigner toute la
« part que j'ai prise à votre malheur, qui est en même temps
« celui de vos amis et de toute notre Église. Au moment
« même où les ordres de Sa Majesté Impériale à votre égard
« me furent connus, le 21 décembre dernier, je fis toutes les
« démarches nécessaires pour découvrir s'il y avait quelque
« moyen possible, c'est-à dire permis, de vous approcher et

(1) *Lettres inédites du comte Joseph de Maistre, Paris. 1853, Tome I, Lettre 112.* Dans une autre lettre (janvier 1816), adressée au même comte, M. de Maistre parle longuement de la Convention chrétienne de Paris, conclue entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, et dans laquelle les monarques de l'Europe avaient dit que « *tous les chrétiens ne sont qu'une famille, pro-*
« *fessant la même religion, et que les différentes dénominations qui les*
« *distinguent ne signifient rien.* » Puis il fait à la fin de cette lettre la digression suivante : « Je crois devoir ajouter une chose singulière, c'est que le dé-
« cret prononcé contre les Jésuites est le meilleur antidote contre toute consé-
« quence dangereuse qu'on voudrait tirer de la Convention de Paris. En effet
« dans la même semaine où, par la publication de la Convention, les Autri-
« chiens, les Prussiens et les Russes sont déclarés chrétiens d'une même
« famille, les Jésuites n'en sont pas moins foudroyés pour avoir voulu pro-
« poser à quelques Russes d'embrasser la religion des Autrichiens. (*Ibid.,*
« *lettre 114*).

« de vous apporter les consolations qui auraient dépendu de « moi. M'étant assuré du contraire, je me tins parfaitement « tranquille, comme il convient à toute personne sage, sur- « tout à un ministre étranger. Vous me rendrez au reste, je « n'en doute nullement, la justice de croire que je n'ai cessé « de m'occuper de vous et de votre famille, et de partager les « angoisses communes. Maintenant que le coup est porté, il « ne vous reste qu'à vous consoler, en considérant que votre « Société a toujours été distinguée par un grand caractère « qu'elle partage honorablement avec la religion même que « vous servez avec tant de zèle et d'intelligence : *Toujours « combattue, elle avance toujours*. Il faut encore vous conso- « ler en songeant que le décret même qui vous interdit les « deux capitales, est la pièce la plus honorable que vous puis- « siez présenter à vos contemporains et à la postérité. Tout « prince défend sa religion contre toute attaque étrangère, « rien n'est plus naturel. L'Empereur de Russie a craint « votre prosélytisme ; mais, quoique irrité contre vous, il n'ex- « prime rien de plus que cette crainte, d'où il résulte à l'évi- « dence que pendant quarante ans vous n'avez pas commis « une seule faute, ni comme sujets, ni comme prêtres, ni « comme instituteurs ; car cette faute vous eût été certaine- « ment reprochée dans cette occasion. L'honneur de votre « Ordre sort donc intact de cette affaire ; car pour ce qui est « de votre prosélytisme, amis et ennemis diront en Europe : « *C'est un bataillon renvoyé pour cause de valeur*, et toujours « vous aurez pour vous la plus grande des consolations,

Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa.

« .....J'ai demandé à quelques russes sages et instruits com- « ment ils pouvaient s'expliquer à eux-mêmes que pendant « quarante ans on ne vous eût pas seulement soupçonnés « d'avoir converti une seule servante russe, et par quelle « étonnante merveille il arrive aujourd'hui qu'une foule de « personnes, également distinguées par l'esprit et par la

« moralité, aient fait tout à coup ce mouvement de *conversion*
« vers la grande unité. Tous ont reconnu le phénomène;
« mais quant à l'explication, elle ne peut être comprise uni-
« versellement. Tous les esprits religieux, à quelque société
« chrétienne qu'ils appartiennent, sentent dans ce moment
« le besoin de l'unité, sans laquelle toute religion s'en va en
« fumée. C'est déjà un grand pas ; mais que cette unité ne
« puisse s'opérer que par nous, c'est une vérité qui, tout
« incontestable qu'elle est, ne peut cependant être admise,
« sans une longue et terrible résistance, puisqu'elle choque
« tous les genres d'orgueil et tous les préjugés imaginables.
« Pendant cette lutte, quelques personnes et même quelques
« familles pourront prendre les devants ; et si le char de
« la vérité, avançant au milieu des obstacles, vient à passer
« devant quelque révérend Père Jésuite, je crois bien qu'il
« ne se dispensera pas de se mettre à la suite et de pousser.
« Voilà, je crois, tout le mystère, mon très révérend Père ;
« du moins c'est ainsi que je le conçois. L'opinion s'est trom-
« pée en vous regardant comme cause première (1) ». =

6. Ces observations du profond penseur et philosophe nous dispensent d'une plus longue discussion critique sur l'expulsion des Jésuites de Pétersbourg. On raconte que la seule faute de la Compagnie fut qu'en présence de son zèle aidé d'une science étendue, le schisme grec, partie intégrante de la politique du tsar, commençait à chanceler ; que cependant ce zèle des Jésuites n'alla point jusqu'à une imprudente propagande, puisque la conversion de quelques personnes de la haute société russe, au nombre de vingt tout au plus, est due à l'aurore d'une liberté religieuse telle quelle, qui se levait sur les ténèbres de la Russie barbare et esclave, et à la possibilité de s'instruire de quelque chose. Les intelligences supérieures, électrisées par ce changement et ne pou-

(1) *Ibid.*, lettre 113.

vant trouver la paix dans la froide religion d'état, se tournèrent, ou vers le déisme environné de tout un cortège de sectes, ou vers l'Église catholique. Or, de même que les Jésuites savaient s'opposer aux tendances déistes, ainsi devaient-ils appuyer tout retour au catholicisme.

Le R. P. Brzozowski, aussitôt après son retour à Polotsk, qui désormais allait être sa résidence, adressa le 8 janvier 1816 une circulaire aux Pères de la province. Il y rappelle que St Ignace, fondateur de la Compagnie, regardait comme un mauvais augure que ses enfants ne fussent point persécutés ; aussi n'avaient-ils presque jamais vécu dans le calme et la paix : « Réjouissons-nous donc dans le Seigneur, ajou-« tait le P. Général, de ce qu'il a daigné nous visiter mainte-« nant ; et de même qu'en peu de temps nous avons reçu tant « de bienfaits de sa main, ainsi recevons avec actions de grâ-« ces de cette main miséricordieuse l'épreuve qu'il nous « envoie. Soyons assurés que celui qui nous a humiliés sera « avec nous au milieu de la tempête et saura l'apaiser quand « il le voudra. »

A la même époque cependant, quelques amis sincères de la Compagnie, tels que le prélat Szantyr, invitèrent le P. Général à réparer sa faute d'avoir permis aux Pères français de faire une propagande inutile dans la capitale d'un pays où l'Église catholique et la Compagnie avaient trouvé une telle protection. Il lui conseillait donc de chasser de la Compagnie les auteurs de ces quelques conversions et de les livrer au bras séculier pour qu'ils fussent punis selon les lois du pays.

Le Père Général n'accéda point à cette proposition, qui au au fond était injuste. Il répondit à ceux qui le pressaient (ce qui du reste était la vérité) que la conversion de quelques dames de Pétersbourg était due, non à la propagande des Jésuites, mais plutôt aux voyages en pays étranger, à la lecture des livres et à ce mouvement religieux qui avait été visible dans la capitale sous le gouvernement de Paul Ier et que

soutenait le comte de Maistre par la puissance de son génie Il citait par exemple la comtesse Rostopchine, qui ne connaissait point les Jésuites français et qui était devenue catholique à Moscou.

Il fallait cependant faire quelque chose. Le 19 janvier 1816, le R. P. Général envoya à toutes les maisons un avertissement qui devait être lu publiquement au réfectoire :

« La diminution de la plus grande gloire de Dieu, qui, par « suite de notre exil de Pétersbourg, a déjà eu lieu en beau« coup de choses et que nous aurons encore à déplorer en « beaucoup d'autres à l'avenir, au grand dommage et pré« judice spirituel des catholiques, doit nous servir d'avis et « d'instruction ; autrement le zèle inconsidéré ou plutôt l'im« prudence d'un seul peut fournir des armes aux ennemis « de l'Église et faire naître l'espoir criminel, que le même pré« texte qui nous a fait chasser de la capitale, nous fera expul« ser aussi de toute la Russie. La conquête d'une seule âme « n'est point capable de compenser les préjudices causés à « un million d'autres qui, privées de l'éducation et de l'ins« truction catholiques, devraient aller à leur perte.

« Voulant donc satisfaire à mes obligations, pour plus de « sûreté et de prudence, afin de préserver de la ruine dans « ce pays la foi catholique et notre Compagnie, j'enjoins de « la manière la plus sévère à tous et à chacun en particulier « de n'oser ni attirer ni recevoir à la religion catholique « aucun des sujets de la nation russe. »

Le P. Brzozowski invoque à ce propos l'exemple des Souverains Pontifes et de Saint Vincent de Paul, qui donnèrent de pareils ordres aux missionnaires apostoliques et aux Dominicains en Turquie, et il termine en menaçant de chasser de la Compagnie ceux qui transgresseront ses ordres (1).

7. Ces moyens de prudence ne servirent cependant de rien.

(1) *Ordinationes generalium.* — (Mns. in-folio, p. 30-32.)

Le sort des Jésuites était décidé depuis 1815, leur expulsion de la Russie n'était plus qu'une question de temps. Les mobiles mis en œuvre pour chasser les Pères de la capitale de l'empire, furent employés avec une activité fiévreuse pour hâter la catastrophe suprême ; loin de diminuer, chaque jour ils prenaient de nouvelles forces.

La société biblique et les sectaires des diverses loges maçonniques, les popes et Siestrzencewicz, les professeurs des universités et les soi-disant patriotes russes et polonais : tout se conjura pour perdre la Compagnie. Le mouvement était conduit par la main habile du ministre Galitzine, et le tsar Alexandre n'opposait que la faible résistance de sa douce nature.

Entre ce monarque et les Jésuites existait un lien caché. Il y avait un secret de famille que les Jésuites n'avaient point cherché à pénétrer et auquel plusieurs d'entre eux avaient été initiés. Alexandre ne descendait des Romanoff que par les femmes ; par les hommes il descendait des Holstein-Gottorp. Son aïeul, le tsar Pierre III, avait pour mère Anne Petrówna, fille de Pierre le Grand, et pour père Charles-Frédéric, prince de Holstein-Gottorp. Pierre III était protestant et son véritable nom était Charles-Pierre-Ulric. La tante de Pierre III, la tsarine Elisabeth, lui fit épouser Catherine, fille d'Alexis, le fit passer à la religion grecque et le nomma son successeur. En 1761, il devint tsar sous le nom de Pierre III ; attaché cependant toujours au protestantisme, il se mit avec fureur à faire des réformes religieuses et par là mit en révolution le clergé moscovite.

Dans sa vie privée, il ne fut pas plus heureux ; dissolu lui-même, il épousa une femme coquette et licencieuse. Les querelles domestiques prirent de telles proportions qu'il renia la paternité du nouveau-né, Paul, et résolut d'enfermer sa femme Catherine dans un couvent pour cause d'infidélité. Mais Catherine l'emportait sur le tsar en intelligence et en perversité ; sans attendre à être dans les fers, elle publia que

son mari était devenu fou et ordonna à son favori Orlow, qui devait être le vrai père de Paul, de mettre à mort Pierre III dans sa prison.

Ce doute sur la légitimité de sa naissance, la certitude de l'attentat commis par sa propre mère sur Pierre III, le soupçon que sa première femme avait été victime d'un pareil attentat : tous ces souvenirs empoisonnaient la vie du tsar Paul Ier, étaient cause de sa mélancolie et de ses accès de fureur. Il ne faisait pas mystère des souffrances de son âme devant le P. Gruber, en qui il avait une confiance sans bornes.

L'héritier présomptif Alexandre ne pouvait ignorer que les Jésuites étaient dépositaires du secret. Il honorait d'autant plus la mémoire de son père, que l'on parlait à mots couverts du catholicisme de Paul Ier, et les Jésuites étaient les seuls à pouvoir donner à ces bruits une certitude et une authenticité historiques.

Bien donc que des considérations d'état ordonnassent d'éloigner ceux dont on *craignait la vertu convertissante*, selon l'expression de Feller, cependant Alexandre le fit par force, car cette expulsion était contraire à ses idées d'égalité et d'unité des confessions chrétiennes. Il ne le fit point sans combattre avec lui-même et il adoucit comme il put le sort rigoureux des exilés.

8. Le P. Général connaissait cette disposition du monarque et il n'abandonna point l'idée qu'il caressait de se rendre à Rome, où les intérêts de son Ordre l'appelaient. Plusieurs fois, il avait demandé l'autorisation par les ministres, mais toujours inutilement.

Le 31 août 1816, il adressa donc au tsar la lettre suivante :

« Dans le temps que l'affaire du neveu du ministre des cul-
« tes éclata, je voulus envoyer une supplique à Votre Majesté
« pour lui exposer les faits, mais les ministres la rejetèrent ;
« et en même temps qu'on envoyait à Votre Majesté des accu-

« sations contre mon Ordre, on m'ôtait tout moyen de lui
« faire parvenir ma défense. Ne pouvant faire agréer ma jus-
« tification pour le passé, je pris des mesures pour l'avenir
« et déclarai que, afin d'écarter tous les soupçons, je n'ad-
« mettrais désormais dans nos collèges que des élèves pro-
« fessant la religion catholique. Je remis ma déclaration
« entre les mains du ministre de l'instruction publique et du
« ministre des cultes, et depuis le mois de janvier 1815 aucun
« élève de religion grecque n'a été reçu dans le pensionnat,
« malgré les vives instances d'un grand nombre de parents..
« Voilà, Sire, la preuve la plus certaine du grand désir que
« j'ai d'éloigner tout ce qui peut être suspect au gouverne-
« ment.

« Je supplie Votre Majesté Impériale de m'écouter encore
« un instant. Si mon Ordre était tel qu'on l'a dépeint à Votre
« Majesté, on en aurait trouvé quelques preuves dans mes
« papiers. Voilà huit mois qu'on les examine ; et loin d'y rien
« trouver qui puisse offenser le gouvernement, on a dû avouer
« à Votre Majesté que dans ma correspondance la plus secrète,
« toutes les fois que l'occasion s'est présentée de parler de
« votre personne sacrée ou de son gouvernement, je l'ai tou-
« jours fait avec les sentiments de respect et de vénération
« qui sont dans mon cœur. Je ne demande pas, Sire, que
« Votre Majesté revienne sur ce qu'Elle a fait ; nous nous
« soumettons avec une entière résignation et sans le moindre
« murmure à ce qu'elle a prononcé. Que l'Ordre demeure à
« jamais exclu des capitales de l'empire ; le séjour nous en a
« été trop funeste. Notre ambition se borne à nous rendre
« utiles dans les lieux où Votre Majesté daignera nous employer.
« Votre Majesté sait que nous n'avons pas moins d'empresse-
« ment à nous dévouer au service pénible des missions catho-
« liques de la Sibérie, qu'à accepter des emplois moins obs-
« curs et plus agréables. Notre dévouement sera toujours le
« même, et le plus ardent de nos vœux est de prouver à

« l'univers que le souvenir des bienfaits de Votre Majesté est « gravé dans nos cœurs en caractères ineffaçables. Mais nous « avons besoin aussi d'avoir quelque assurance que nos efforts « sont agréables à Votre Majesté Impériale et qu'Elle ne nous « regarde pas comme des cœurs ingrats, indignes de ses « bontés. J'ose lui en demander un gage en la suppliant de « m'accorder une grâce que je sollicite inutilement de ses « ministres depuis plus de dix-huit mois : c'est de pouvoir « faire avec deux Pères de mon Ordre le voyage de Rome. Ma « reconnaissance envers le Souverain Pontife et les affaires « essentielles de mon Ordre m'y appellent depuis longtemps. « Je me croirai heureux de manifester dans les pays étrangers « ce que mon Ordre doit à Votre Majesté et les sentiments « dont je suis pénétré (1). »

C'était là cependant une démarche hasardeuse et décisive ; car si d'un côté cette prière était juste, parce que le général d'un Ordre déjà répandu dans le monde entier ne pouvait résider ailleurs que dans la capitale de la chrétienté ; d'un autre côté le refus donné à cette demande était l'annonce que la faveur du monarque ne sauverait point la Compagnie de la ruine.

9. Tout aussi se réunissait pour hâter cette perte. Nous avons déjà dit comment, de 1815 à 1822, la Maçonnerie, l'Illuminisme et les sectes de tout genre, s'étaient fortifiées en Europe. Le tsar Alexandre, qui se piquait de libéralisme, appuyait ces efforts des sectaires, qui déclamaient avec emphase sur l'humanité. Il usait ce qui lui restait encore de sentiment, à s'enthousiasmer pour la délivrance des Grecs. Ce qui s'était passé en France et en Allemagne à la veille de

(1) *Arch. Jes. à Rome.* — Crétineau-Joly, tom. VI, chap. 1er.
Il est difficile de ne pas trouver digne cette lettre du P. Général. Seul peut ainsi parler à un monarque un homme conscient de son innocence, un homme sachant aussi que le monarque lui a certaines obligations.

la grande révolution, se pratiquait maintenant en Russie, sur une plus petite échelle (1).

Dans des conditions si favorables pour eux, les comités bibliques se multipliaient de plus en plus. A Pétersbourg et à Moscou se développait l'illuminisme. Le matérialisme dominait dans les maisons d'éducation. Dans les universités, on prouvait que Dieu est le *calorique parfait*, et l'âme humaine le *calorique imparfait*; on élevait les sciences naturelles à une sorte de culte religieux, la philosophie chrétienne et la théologie étaient négligées ; chaque professeur se créait un nouveau système, on suivait les idéologues allemands, Kant, Wolf, etc.

Au milieu d'une pareille atmosphère, rien d'étonnant qu'une poignée de Jésuites ne pût subsister ; leur multiplication rapide dans l'occident de l'Europe excitait encore la haine de leurs adversaires de Pétersbourg.

10. Près du tsar il n'y avait personne qui prît leur défense ; ils y avaient en revanche de nombreux et puissants ennemis, à la tête desquels se trouvait le métropolitain catholique lui-même. Dès le mois d'août 1815, le P. Brzozowski écrivait au P. Landes : « Entre le Collège de Justice et le métropolitain, « il y a désaccord ; ils s'accusent les uns les autres auprès du « ministre Galitzine : le Collège de Justice veut sauvegarder « les canons de l'Église, le métropolitain s'attache au minis- « tre. L'indigne juif baptisé Sierpiński mène comme il veut « le métropolitain, et ce vieillard décrépit est d'avis que ce « misérable fait bien tout ce qu'il fait. »

On chassa du Collège de Justice les chanoines qui défendaient avec zèle les droits de l'Église, comme Lochmann et

(1) Szantyr I, 348, Comparez Mochnacki, un des principaux conspirateurs et carbonaristes en Pologne, dans son ouvrage : *Insurrection du peuple polonais, tom. I, p.* 179-315, surtout ce qui concerne la Russie, p. 243-253. (t. p.)

Schlicek, le métropolitain remplit le Collège de Justice de ses créatures, dépouilla ce tribunal de toute autorité et gouverna l'Église, d'intelligence avec le seul ministre. Les anciennes préventions et antipathies de Siestrzencewicz contre les Jésuites furent renouvelées et accrues par le bref que le Pape envoya le 30 septembre 1816. Le Souverain, Pontife y blâmait le métropolitain d'avoir appuyé les sociétés bibliques : « Assurément, disait-il, rien ne pouvait nous causer plus « d'amertume que de vous voir devenir une cause de scan- « dale, vous qui êtes établi de Dieu pour montrer aux autres « les sentiers de la justice ». Pie VII, résumant ensuite la doctrine des Pères et de l'Église sur la lecture de l'Écriture Sainte, reprochait au métropolitain d'avoir falsifié les lettres pontificales et les décrets du concile de Trente : « Vous avez sup- « primé la partie de la lettre où est traitée cette matière. « Une telle conduite, non seulement a fait naître en nous de « justes soupçons sur votre manière de penser en ce point ; « mais citant imparfaitement dans une chose de si grande « importance les paroles du saint concile et celles de notre « prédécesseur Pie VI, vous avez été pour le prochain une « cause d'erreur. Un pareil procédé serait indigne de tout « catholique ; mais que dire d'un évêque de la sainte Église, « que la dignité pastorale a constitué gardien du trésor de la « foi et de la doctrine ? Ne voulant point agir avec lui « selon la rigueur des règles canoniques, mais avec amour », le Pape l'invite à la rétractation solennelle de sa faute et à la réparation du scandale qu'il a donné (1).

11. Ce bref foudroyant ne fut point remis au métropolitain par la voie officielle, il resta enseveli dans la chancellerie de Galitzine ; mais il fut publié dans la *Gazette de Hambourg*. Il en courut de nombreuses copies parmi le clergé de Lithuanie et ce fut un des prélats de Vilna qui en envoya au métropolitain

(1) Szantyr, I, 304-311.

lui-même un de ces exemplaires. Siestrzencewicz frémit de colère : qui donc avait pu informer le Souverain Pontife? Assurément c'étaient les Jésuites. Peut-être ; mais dans le clergé séculier aussi, il se trouvait beaucoup de prêtres qui souffraient cruellement du sort fait en Russie à l'Église catholique et du scandale donné par le métropolitain ; beaucoup qui désiraient remédier à un si grand mal ; et il ne leur fut point difficile d'informer le Saint-Siège. Du reste Mgr Raczyński lui-même, archevêque-primat de Gnesne et ancien jésuite, adressa, au commencement de 1816, une lettre au Saint-Siège ; il y montrait les développements considérables que prenaient ces sociétés bibliques et demandait, en son nom *et au nom des autres évêques polonais*, quel moyen employer contre cette peste, ainsi qu'on le voit par la réponse de Pie VII dans un bref en date du 29 juin 1816 (1). Assurément, le primat n'avait point omis dans sa lettre de mentionner les agissements de Siestrzencewicz.

Quoi qu'il en soit, le métropolitain soupçonnait les Jésuites. Malgré ses quatre-vingt-neuf ans, il était orgueilleux et sensible outre mesure à sa réputation, et cet orgueil devenait chez lui une vanité puérile. Comme on le félicitait de sa santé vigoureuse malgré un âge si avancé : « Il faut être un « sot, répétait-il, pour ne pas aller jusqu'à cent ans. » Il n'y alla point, il mourut à l'âge de quatre-vingt-seize ans (2).

(1) « Ad Principem Raczyński, Archiepiscopum Gneznensem, Pies Papa VII. Postremis litteris nostris policiti sumus tibi *responsum daturos* quam « primum tuis, in quibus ad hanc sanctam Sedem *nomine etiam cæterorum* « *Poloniæ episcoporum*, de societatibus quas vocant biblicis retulisti et quid « in hac reagere deberetis, anobis studiose expostulasti. »

Le Pape répond qu'il faut s'en tenir au décret de la congrégation, du 13 juin 1757, qui défend l'usage des traductions de la Bible non approuvées par le Saint-Siège ou non accompagnées de commentaires des Pères de l'Église. Comme on avait publié (à Varsovie) la Bible polonaise de Wujek, mais sans commentaires, le pape recommande au primat de donner son avis sur cette traduction et d'envoyer ce qu'il en pense à Rome, pour que le Saint-Siège décide en dernier ressort. (*Ms. Arch. Jes. Pol.*)

(2) Le lecteur a pu se convaincre jusqu'ici combien la divine Providence

Le bref pontifical ne corrigea point Siestrzencewicz. Non seulement il ne rétracta rien ; mais encore, comme la bible protestante de Radziwiłłów n'avait pas assez de débit, il y fit mettre le titre de *Bible de Wujek* et l'autorisation de la censure signée par deux Jésuites ; trompés par ce manège, les catholiques l'achetèrent.

Cependant Siestrzencewicz ne cessait point de pousser le ministre à chasser la Compagnie. Ce fut surtout à son instigation que le tsar refusa au P. Général la permission d'aller à Rome. Les ministres cependant n'étaient pas si pressés d'expulser du pays les Jésuites ; ils alléguaient qu'il n'y avait personne pour les remplacer, soit dans les collèges, soit dans les missions. Le métropolitain peu scrupuleux, nous le savons, à conférer des bénéfices à des prêtres de mauvaise vie, à des échappés de couvent, à des vagabonds de toute espèce, déclara qu'en très peu de temps il trouverait le nombre voulu de missionnaires et de curateurs ; en ce qui regardait les écoles, on pouvait les confier à des professeurs de l'université de Vilna, sous le gouvernement de laquelle elles étaient peu d'années auparavant. Il serait difficile de deman-

veilla sur les Jésuites pendant les quarante et un ans de la destruction (1773-1814), pour les préserver, soit contre les ennemis de l'intérieur en les empêchant de leur nuire, soit contre eux-mêmes en leur suscitant toujours de nouvelles épreuves. Siestrzencewicz semble avoir été placé près d'eux comme un mauvais génie, de la malice duquel Dieu s'est servi pour le bien de ses serviteurs. Dès 1775, nous le trouvons à l'œuvre, et il y restera, toujours le même, jusqu'en 1820 ; que dis-je ? S'il faut en croire le P. Gilles Henry, la destinée vraiment malheureuse de ce triste métropolitain semblait tellement liée à celle des Jésuites, que la mort n'attendait pour le frapper que la sortie de Russie du dernier Jésuite : = « Il était prédit, dit le P. Henry, que le métro- « politain catholique Siestrzencewicz, ennemi acharné des Jésuites, mourrait « au moment où le dernier Jésuite aurait ordre de sortir de la Russie. Ce fut « le 1er décembre 1826 que je reçus ordre du commandant de remettre notre « église et notre mission (de Mozdok) au prêtre notre successeur, et cette même « année et ce même jour le métropolitain mourut. » = (P. Carayon, Document U, p. 116). (N. T).

der à un schismatique, ministre des cultes, plus de zèle pour le succès des missions et des écoles catholiques, qu'au métropolitain lui-même ; malgré cela Galitzine ne se hâta point de chasser les Jésuites.

CHAPITRE III

Expulsion des Jésuites de Russie

1. Mort du R. P. Brzozowski.
2. Oukase d'expulsion ; réponse des Jésuites.
3. Expulsion de Mohilew.
4. Voyage des Pères de Mohilew jusqu'à la frontière.
5. Expulsion dans les autres maisons de la Russie-Blanche.
6. Expulsion à Riga.
7. Expulsion dans les missions d'Odessa, du Volga, du Caucase et d'Astrakhan.

1. Le P. Brzozowski s'était déchargé d'une grande partie de ses fonctions de général sur le P. Panizzoni, vice-général à Rome ; il ne s'était réservé que les affaires les plus importantes. Cependant, malgré la difficulté des communications, malgré les inconvénients nombreux qu'entraînait le fait de la résidence du général à Polotsk : dans toute la Compagnie, qui comptait déjà plus de mille religieux, il ne se trouvait personne qui murmurât contre cet état de choses ou qui se montrât difficile dans l'obéissance due à la première autorité de l'Ordre ; au contraire la vie de ce vieillard était chère et précieuse à tous ; on pressentait qu'à sa mort sonnerait la dernière heure pour les Pères de la Russie-Blanche. Cette existence empruntée de la Compagnie en Russie dura quatre années entières. On vivait au jour le jour, chaque année paraissait être la dernière. Une telle incertitude, fatigante au delà de toute expression, n'arrêta point cependant l'acti-

vité de la Compagnie : tout marchait à l'ordinaire et chacun doit avouer qu'il était besoin d'une force d'âme non commune pour conserver son sang-froid malgré les incertitudes et les nouvelles alarmantes, qui se succédaient sans interruption, et pour continuer en paix des travaux commencés dans des temps plus heureux.

Le P. Brzozowski atteignait sa soixante-dixième année. Déjà à Pétersbourg il avait ressenti dans le bras droit des douleurs rhumatismales qui lui en ôtaient l'usage. Au mois de mars 1819, il eut une attaque de paralysie si violente, qu'il en perdit pour un temps la parole. Les effets de la paralysie se manifestèrent par la difficulté qu'il éprouva à marcher et par la diminution sensible de ses facultés intellectuelles. Cette belle et large intelligence avait besoin maintenant qu'on lui expliquât longuement les affaires, même les moins importantes. Les attaques se répétèrent dans l'été et l'automne de 1819. « Il connaissait bien son état, écrit un témoin contemporain, et se savait au déclin de ses jours ; aussi se prépara-t-il sérieusement à la mort pendant tout ce temps. Malgré les efforts et les soins de quelques médecins excellents, la maladie en vint à ce degré, que, le 14 janvier 1820, étant allé se confesser avant la sainte messe, sa confession finie, il ne put se relever seul ; on dut appeler un Frère et un domestique pour le reconduire à sa cellule. Quatre médecins se réunirent en consultation ; leurs prescriptions furent exécutées avec soin et l'on n'épargna rien pour sauver le malade ; ensuite on donna au R. P. Général les derniers sacrements. Il vécut encore quelques jours.

Le 23 janvier (4 février), vers onze heures du matin, le P. Korycki, secrétaire de la Compagnie, qui était son confesseur, lui donna la bénédiction papale, après laquelle le malade, levant les yeux sur ce Père, lui dit : *Deo gratias*, et demanda le cierge bénit. Pendant ce temps, la communauté, réunie dans la chambre voisine, récitait les prières des agonisants. Le P.

secrétaire demanda au R. P. Brzozowski de bénir la Compagnie. Le moribond leva la main et bénit ses Frères. Tous les assistants éclatèrent en sanglots : « Je vais mourir, ajouta-t-il ; vous, vous serez chassés de Russie. » Ce furent ses dernières paroles ; il perdit ensuite la voix, bien que de temps en temps il donnât des signes de connaissance ; enfin le lendemain 5 février, fête des trois saints martyrs japonais, vers six heures du matin, il remit son âme entre les mains de Dieu. A la cérémonie des funérailles, qui eut lieu le 7 février, assistèrent les Pères Basiliens avec l'archevêque-uni, Mgr Krassowski, l'évêque-uni de Luck, Mgr Matusiewicz, les PP. Bernardins et Dominicains et tout le clergé latin. On déposa le corps dans la petite église de Spas, dans le tombeau des Pères généraux et des Pères assistants (1).

(1) *Ms. Arch. Jes. Pol.*

Je n'ai pas voulu interrompre le récit de la mort du R. P. Brzozowski par une note sur le mot *Deo gratias*, qu'il prononça peu avant sa mort. C'est une formule assez ordinaire en Pologne pour dire *merci*. Ce n'est pas la seule que la politesse chrétienne ait introduite et conservée dans ce pays jusqu'à nos jours. En voici quelques autres exemples : partout où un polonais de la classe du peuple rencontre un prêtre ou un religieux, il s'approche de lui chapeau bas, et lui prenant la main, la baise en disant : *Soit loué Jésus-Christ*, salut auquel on répond : *Dans les siècles des siècles*. Les Ruthéniens disent : *Gloire à Dieu !* et l'on répond : *Dans les siècles*. Tout polonais et tout ruthénien du peuple, entrant dans une maison ou dans une chambre, prononce la même formule, qui sera aussi son dernier mot en sortant. C'est chez eux l'équivalent de *bonjour* et de *bonsoir* chez nous. — La formule change quand ils sont au travail. On leur dit alors en les abordant : *Que Dieu bénisse vos travaux* (proprement : *fortunes Deus !*), à quoi tous les travailleurs répondent : *Que Dieu les bénisse* (proprement : *Des Deus !*). — Si enfin vous rendez un service quelconque, on vous remercie par ces mots : *Que Dieu vous récompense !* formule dont notre *merci* me paraît un abrégé, MERCEDEM *reddat tibi Deus*, ou quelque chose de semblable.

Ces traditions si catholiques se perdent un peu dans la classe instruite, qui les remplace par des formules de pure politesse : *Je tombe à vos pieds*, ou encore : *Je vous baise les mains*. Ils ne font ni l'un ni l'autre, mais les paysans font les deux sans le dire, quand ils se présentent devant leurs seigneurs.

C'était encore l'usage autrefois en Pologne, quand on se quittait, de se bénir

2. Avec la mort du P. Brzozowski, tombait la dernière colonne qui soutenait la Compagnie en Russie. Alexandre et ses ministres éprouvaient quelque honte à faire prendre la route de l'exil à un vieillard que tant de fois ils avaient honoré de leur confiance et de leur amitié, et qui toujours s'était montré digne de ces égards. Quand enfin il fut descendu dans le tombeau, on résolut d'exécuter le dessein formé dès 1815. La Russie-Blanche n'était plus désormais qu'une province de la Compagnie, gouvernée par le P. Świętochowski ; le P. Petrucci, nommé vicaire général par le P. Brzozowski, résidait à Rome, où il convoqua la congrégation générale pour le 14 septembre 1820.

Selon l'Institut, chaque province envoie, pour l'élection du général, deux députés avec son provincial. Le P. Świętochowski, provincial de la Russie-Blanche, présenta donc une supplique au tsar, demandant un passe-port pour lui et ses deux compagnons. Le métropolitain profita de la circonstance pour terminer avec les ministres l'affaire de l'expulsion des Jésuites. Il se servit du même argument qu'employa plus tard le parlement de Berlin (1872) : « Il « est dangereux pour l'état, disait-il, que la première auto- « rité de l'Ordre réside hors de la Russie. » Galitzine s'appropria le sophisme du métropolitain et le fit entrer dans le document qu'il présenta à l'empereur, pendant un festin, pour le lui faire signer ; c'est une habile exploitation du bref de destruction de Clément XIV, après lequel il répète aussi les vieilles objections, augmentées d'objections nouvelles sur le prosélytisme des Jésuites, et de déductions sophistiques sur leur ingratitude envers la Russie (1).

mutuellement par un signe de croix. Aujourd'hui l'usage est tombé ou à peu près ; le mot seul reste avec le sens vulgaire de *se quitter*, tandis qu'en réalité et originairement il signifie *se faire mutuellement un signe de croix*, puis *se bénir mutuellement*. — Ne pourrait-on pas dire quelque chose de pareil de notre mot si beau *Adieu ?* (N. T.).

(1) Voyez Document AU.

Comme cet oukase ne fut pas publié uniquement dans l'empire, mais que tous les journaux libéraux et anti-catholiques le reproduisirent dans toute l'Europe, élevant jusqu'aux nues la raison et le libéralisme du tsar et de son ministre, le R. P. Święlochowski recommanda au P. Rozaven d'écrire en français une réponse critique au document ministériel, dont les auteurs véritables étaient le comte Tourgenef, conseiller secret, et le comte Capo d'Istria. Je n'ai pu découvrir si cette apologie des Jésuites de la Russie-Blanche a été imprimée dans un écrit public. On peut la regarder comme un travail collectif, car chacun de ses points fut discuté à fond dans le conseil du P. Provincial (1).

De même que la nouvelle de l'expulsion des Jésuites attristait la noblesse et une grande partie du clergé dans la Russie-Blanche, de même elle fut pour les loges maçonniques une cause de véritable joie. Déjà, lors de l'expulsion de Pétersbourg, on avait chanté dans les festins maçonniques :

Les marauds sont chassés de la capitale !
La raison a recouvré ses droits !
La puissance de la droite d'Alexandre
Lui (à la raison) donne ce privilège.

Le général est tombé avec ses soldats ;
Sa puissance ne les séduira plus,
(En leur disant) que la fraternité avec le Christ
Les a élevés au-dessus des autres hommes, etc.

L'hymne se termine par l'éloge des sociétés bibliques :

Les peuples du grand empire,
Bien que différant dans les rites de leur foi,
Se réuniront pour apporter à leur monarque
Les dons de leur fidélité (2).

3. D'après l'oukase, les Jésuites devaient quitter d'abord Witepsk et Mohilew. Dans toutes les maisons, les commis-

(1) Voyez Document AV.

(2) Cette seconde pièce de vers a pour titre : *Triomphe des francs-maçons après l'expulsion des Jésuites de Pétersbourg, 21 décembre 1815.* (N. T.)

sions d'expulsion se présentèrent le mercredi saint 24 mars. Celle de Mohilew était composée du chef de police Hinzel, du conseiller Bohdanowicz et d'un certain Majewski, prélat digne de son métropolitain Siestrzencewicz.

Ce Majewski avait été autrefois élève des Jésuites. Aucun commissaire, dans tout l'empire de Russie, ne fut aussi acharné que lui contre les Pères. Il avait cependant reçu du gouvernement, comme tous les autres, l'ordre exprès de traiter les bannis avec les plus grands égards. On réunit tous les religieux de la maison dans la chambre du R. P. Didier Richardot, recteur du collège, et on leur donna lecture du décret de bannissement ; ensuite la commission présenta la formule suivante à signer :

« Je soussigné, membre de la Compagnie de Jésus, déclare « que mon désir est de rester pour toujours en Russie ; c'est « pourquoi, me conformant aux constitutions de la Compa- « gnie, je veux abandonner cet Ordre (*sic*) et entrer dans « un autre. De mon plein gré je renonce à toutes les obliga- « tions que j'ai contractées dans la Compagnie de Jésus, « quand j'en aurai obtenu la permission de l'autorité ecclé- « siastique supérieure. »

On découvrit plus tard que dans les autres collèges on n'avait présenté à personne de semblable formule. C'était donc là une invention de Majewski (1). Le P. recteur répondit qu'une affaire aussi grave que la vocation, demandait plus de réflexion. On remit donc la conclusion de l'affaire à une heure après midi.

Le dîner fini, la communauté se réunit pour la seconde fois devant la commission. Le P. recteur parla le premier et fit la réponse suivante : » J'ai juré de servir Dieu fidèlement jus- « qu'à la mort dans la Compagnie de Jésus ; je veux et désire

(1) Disons une fois pour toutes que le P. Załęski ne donne pas tous les actes de folie et de mesquine cruauté auxquels s'abandonna cet énergumène à l'égard de ses anciens maîtres. (N. T.)

« tenir mon serment ; je ne prends donc point la plume ; cette « formule n'est pas pour moi, je me range à la volonté et à « l'ordre de l'empereur et je sors de l'empire. »

Tous sans exception suivirent l'exemple du recteur ; il y avait en tout 24 religieux. Quelques jours plus tard cependant, se trouva un Judas, le F. coadjuteur Antoine Verezumski. Son apostasie affligea ses compagnons et lui attira le mépris même des enfants, qui lui criaient : « Vous n'étiez pas digne « de porter l'habit de saint Ignace, car vous êtes inconstant. »

Le collège fut cerné par la troupe. On prit les clefs de la bibliothèque, des cabinets scientifiques, de l'office et des dépôts. On mit l'église sous les scellés ; et ayant appelé un juif, on pesa et on évalua l'argent et l'or de l'église. On défendit aux Pères d'aller en ville. Sans tenir compte des soldats, de nombreux habitants de Mohilew et des environs, vinrent au collège ; et les élèves, qui étaient à ce moment en vacances, accoururent malgré le dégel, de vingt à trente lieues, jusqu'à Mohilew. « Combien fut triste pour nous ce spec« tacle ! raconte le P. Galicz. Ces enfants entraient dans les « chambres de leurs maîtres avec leurs parents ; et ne pou« vant à cause de la douleur prononcer une parole, ils ne fai« saient que fondre en larmes. » Le peuple s'assemblait devant les fenêtres, s'agenouillait dans la rue et demandait la bénédiction des captifs.

A la vue de l'église sous les scellés, la population éclata en plaintes et en sanglots : « Les soldats eux-mêmes qui « montaient la garde près de l'église, bien que schismati« ques, ne pouvaient à ce spectacle retenir leurs larmes. »

Le cruel Majewski défendit même aux Pères de célébrer la sainte messe le jour de Pâques ; il ne put cependant empêcher le *bénit* d'avoir lieu (1). On l'avait envoyé abondant de

(1) Le *Bénit* est un repas traditionnel en Pologne, qui se fait le dimanche de Pâques et les deux jours suivants. Tous les membres d'une même famille se réunissent pour y participer ; les amis se visitent pour partager l'œuf de

la ville et de la province ; et comme les années précédentes, il y eut beaucoup d'hôtes à venir au collège. Les plus grandes marques de bienveillance furent données par la maison du maréchal-gouverneur Holynski, par les maisons des Makowiecki et des Sianożęcki. Othon Sianożęcki avait été le dernier préfet de la congrégation de la très sainte Vierge et il demanda pour lui comme une grande faveur d'emporter de la chapelle de congrégation le tableau de l'Immaculée-Conception de Notre-Dame, pour le placer dans une chapelle qu'il bâtirait sous ce titre dans ses propriétés.

Chaque jour, des élèves, oubliant le bénit, arrivaient des vacances pour dire adieu à leurs maîtres bien aimés ; d'autres, qui résidaient dans la ville ou dans les environs, passaient leurs journées au collège, et ce n'était qu'avec peine que très tard le soir on parvenait à les renvoyer chez leurs parents ou dans leur pension.

Ceux qui témoignèrent la plus grande douleur et s'abandonnèrent à une sorte de désespoir, ce furent les musiciens du collège (1) : c'étaient des jeunes gens pauvres entretenus aux frais du collège, et qui, après avoir appris divers instruments, cherchaient ensuite à gagner leur vie, soit dans la musique militaire, soit comme organistes dans les paroisses. Leur seule obligation était qu'après avoir fini leur cours de musique, ils devaient pendant trois ans former d'autres jeunes gens, comme on les avait formés eux-mêmes. Majewski dispersa ces pauvres enfants, qui errèrent par la ville, exposés au froid et en proie à la faim. Prévoyant le prochain départ de leurs bienfaiteurs, ils se réunirent pour leur faire

Pâques et se souhaiter tous les biens que le cœur peut désirer. Dans les grandes maisons, les maîtres servent à table tous leurs employés. Les pièces principales du *bénit* ont un caractère symbolique et le nom de ce repas polonais vient de ce que le prêtre l'a *bénit* le samedi saint.

Il y aurait beaucoup à dire sur le *bénit* ; on peut consulter avec intérêt l'ouvrage intitulé *La Pologne*, par M. l'abbé Péreyve. (N. T.)

(1) Voyez tom. I, p. 8.

leurs adieux : « Où habitez-vous maintenant ? » leur demandèrent les Pères.— « Nous errons par toute la ville », répondirent-ils, « demandant chaque jour un nouvel abri à la cha-« rité. » On leur donna pour la dernière fois une abondante aumône.

Je note ces détails, qui se répétèrent dans chaque collège, prouvant à quel degré on estimait et on aimait la Compagnie, et combien l'éducation des Jésuites était loin d'être démoralisatrice, puisqu'ils savaient implanter dans les cœurs de la jeunesse la reconnaissance et le dévouement.

Le premier jour d'avril on distribua aux prisonniers des habits d'hiver et des valises. Les habitants de la ville offrirent leurs voitures, pour épargner aux Pères la fatigue dans les chariots de la poste. Le lendemain 2 avril se donna le dîner d'adieu. Le maréchal-gouverneur s'y trouva avec quelques adjudants du quartier général, autrefois élèves du collège de Pétersbourg. Ils avertirent les Pères que la commission avait déjà fait venir les voitures.

« Tous refusèrent de toucher à la nourriture, et se levant « de table, sans pouvoir presque dire un mot à cause de la « douleur, ils se firent mutuellement leurs adieux. Après ce « repas si court, ou plutôt après ces courts moments donnés « aux larmes et à la tristesse, on nous appela devant la « commission. » Majewski remit aux partants quelques ducats ; aux uns trente, à d'autres vingt ou dix, à d'autres rien, d'après ce que chacun avait écrit dans l'inventaire de ce qu'il possédait. Et pourtant le tsar avait ordonné de remettre trente ducats à chacun sans distinction. Jusqu'aux frontières de la Russie, le soin de fournir à tous les besoins des Pères était confié à un officier et à deux gendarmes qui devaient les escorter et qui leur rendirent de bons services sur la route.

4. Le premier détachement, formé de douze Pères et Frères, partit ce jour-là même (2 avril), assez avant dans la soirée,

par une pluie battante mêlée de neige : ils occupaient quatre voitures attelées chacune de six chevaux (1).

Malgré la pluie, le peuple était là debout et tout en larmes, demandant la bénédiction des Pères. Lorsque la dernière voiture se mit en mouvement, la foule, cédant à son émotion, courut après à travers la ville ; et de cette masse de peuple s'élevèrent de tels sanglots et de tels gémissements, que la police fut obligée de les modérer et de les apaiser, mais le peuple n'écoutait point les agents, et pleurant toujours il conduisit les Pères jusqu'aux faubourgs (2).

Le voyage se fit par Daszkówka, Bychów, Rochaczew, Mińsk, Możyr, Owrócz, Ostróg et Dubno, jusqu'à la barrière de Radziwiłłów. Tant qu'ils voyagèrent dans la Russie-Blanche, les exilés étaient attendus à chaque station par de nombreux amis : les Chomętowski, les Duchowiecki, les Gruszecki, les Rossachacki, les Mickiewicz, les Wojdzban. Même le général de division Cwileniew alla au-devant des Pères avec son état-major. Les choses changèrent de face dans le gouvernement de Mińsk, où la franc-maçonnerie comptait de nombreuses loges. La nouvelle de l'arrivée des Jésuites s'étant répandue dans cette province, les chefs de la Maçonnerie venaient dans les hôtelleries étaler leur joie devant les exilés, se per-

(1) Ce détail paraîtra sans doute exagéré à plus d'un lecteur : six chevaux pour trois hommes ! Voici le texte même du P. Galicz : « Quatre forts che- « vaux de poste ne pouvaient tirer une de nos charrettes. Nous fûmes « contraints de descendre, autant pour notre sûreté que pour alléger les « voitures, et de patauger dans ce bourbier. On attela à une seule charrette « tous les chevaux de nos quatre véhicules, puis on alla tirer de la même « façon les trois autres. Jusqu'à ce que l'on trouvât une meilleure route, il « fallut vingt-quatre chevaux pour nos quatre voitures. » (N. T.)

(2) A Uszwałd, les Pères, en montant dans leurs voitures, aperçurent le peuple étendu sur la route comme s'il eût voulu par ce dernier acte protester contre l'expulsion et la rendre impossible. En vain l'officier chargé d'accompagner les exilés, somma la foule de se lever ; personne ne bougea. Il ne put s'ouvrir un passage qu'en frappant à coups d'épée. (Relation du P. Janszewski). (N. T.)

mettre même des observations ironiques et des railleries. Frappante aussi était la différence entre le peuple des campagnes de cette province et celui de la Russie-Blanche. « Ici les « paysans étaient d'une rusticité grossière et ignoraient les « premiers principes de la religion. Nos cochers blessaient « nos oreilles par leurs paroles et leurs chants obscènes. « Nous les reprenions vivement; mais comme les avis ne ser- « vaient à rien, nous remplacions le pourboire par des répri- « mandes et de sévères leçons. Il nous arriva parfois de nous « entretenir avec quelques pauvres paysans de Mińsk. Ils « déploraient avec larmes leur misère, l'attribuant aux fré- « quents changements de leurs maîtres, hommes en général « sans religion. » Les seigneurs perdaient leur argent comme des prodigues dans les loges, et le peuple des campagnes était la victime de cruels intendants ou de juifs rusés (1).

Pendant leur voyage, les Pères trouvèrent cependant plusieurs occasions de se consoler de leurs épreuves. Très souvent ils rencontraient des amis, qui se rendaient en toute hâte à Polotsk pour dire adieu aux Pères et pleurer avec eux ; ils arrivaient à certains endroits avec leurs Frères des autres collèges. On se saluait, on se racontait à loisir ses douleurs et ses joies. Partout, même dans les gouvernements les plus infestés par les loges, les religieux et le clergé leur témoignèrent beaucoup d'affection et de bienveillance (2).

(1) L'épigramme suivante flagelle une pareille administration :

Le paysan dans la misère porte aux Juifs le reste de ses maigres provisions,
Il donne à son maître le peu qu'il a gagné par ses larmes et ses sueurs ;
Le seigneur, dans le secret des loges, entouré de ses frères libres,
Au milieu des festins, parmi les danses, joue son rôle avec orgueil.
Pendant que, fier de ses projets, il se réjouit des applaudissements,
Le gouvernement morcèle ses propriétés pour payer ses dettes ;
Le chagrin et la misère, compagnons de la débauche,
Chassent le paysan de sa chaumière et le seigneur de son palais.

(2) Tous ces détails sont tirés des *Mémoires du P. Jean Galicz*, l'un de ces douze qui, les premiers, partirent de Mohilew pour l'exil. Il écrivit ces Mémoi-

5. Dans les autres collèges de la Russie-Blanche, les commissions ne se montrèrent point tracassières comme celle de Mohilew. « Nos Frères, écrit un contemporain, faisaient des « promenades quand il leur plaisait, visitaient leurs parents « et leurs amis, consolaient les prisonniers et les pauvres, « et leur offraient les secours de leur ministère et de leurs « aumônes. Le peuple se réunissait plus nombreux qu'à l'or- « dinaire dans les églises et se pressait au confessional et à « la sainte Table afin de recevoir une dernière fois les Sacre- « ments des mains de ceux qui jusque-là avaient dirigé leurs « consciences par leurs soins paternels et avec un zèle admirable. » Partout comme à Mohilew, les Pères furent accompagnés à leur départ des regrets et des sympathies des habitants, des larmes et des sanglots du peuple.

A Polotsk, un dominicain monta en chaire le jour de Pâques et prêcha sur le texte : « *Voici le jour que le Seigneur a fait ;* « *réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse, alleluia !* » L'auditoire éclate en sanglots ; le prédicateur, sans paraître le remarquer, insiste et répète par trois fois : « *Réjouissons-* « *nous et tressaillons d'allégresse, exultemus et lætemur* ; » les sanglots deviennent si forts, qu'à peine peut-on entendre la voix de l'orateur. Des faits semblables se produisirent dans chacune de nos églises paroissiales, car on n'avait point mis ces églises sous les scellés.

Mais la soif de l'or empêcha de témoigner plus longtemps des égards aux Pères. On ne remit point aux exilés dans tous

res en 1821 au collège de Montmorillon. C'est le même P. Galicz, plus connu sous le nom francisé de P. Galicet, qui fut pendant quatorze ans recteur du collège de Fribourg en Suisse, collège célèbre dans toute l'Europe. Cinq cents jeunes gens de presque toutes les parties du monde y recevaient leur éducation, beaucoup de seigneurs et de nobles polonais y envoyèrent leurs enfants.

Le P. Séjourné a donné une courte notice sur le P. Galicz, à la fin de la vie du P. Jeantier.

les collèges la somme de trente ducats marquée par le gouvernement ; on ne les fournit point suffisamment d'habits et de provisions pour la route ; en revanche, on se mit à piller avidement et à dilapider leurs biens même sous leurs yeux. Les bibliothèques et les cabinets scientifiques devaient être employés au profit des écoles ; on en sauva à peine la dixième partie, principalement à Polotsk. Notre église dans cette ville fut remise aux PP. Dominicains et dans la suite aux schismatiques. Ces derniers y honorent comme martyr le B. André Bobola, mis à mort, on le sait, par les cosaques schismatiques. Son corps, exempt de corruption depuis deux siècles, est exposé dans cette église à la vénération des fidèles : les schismatiques se sont contentés de lui ajuster une barbe, un bonnet et une tunique de pope. On ferma l'académie ; il ne resta que les classes inférieures ; depuis on a installé dans les bâtiments du collège une école de cadets. La bibliothèque et les tableaux furent donc transportés, partie à Pétersbourg, partie à Kiew. On mit à profit la circonstance et chacun emporta ce qu'il put. Le colonel Aderkass, qui dirigeait l'expédition, retint pour lui les volumes les plus richement reliés ; par suite, plusieurs ouvrages arrivèrent incomplets dans les maisons auxquelles était destinée la bibliothèque. Ici comme partout la fortune des Jésuites, amassée par la fatigue, le travail honnête et le sacrifice, périssait sans profit pour personne.

6. A Riga seulement, grâce à la noblesse des sentiments du gouverneur du Hamel et du général-gouverneur Pauluzzi, les Jésuites éprouvèrent un sort moins cruel : — « Sa Majesté,
« prévenue et irritée, écrit un témoin oculaire, signa aveuglé-
« ment, pour complaire aux illuminés, aux francs-maçons,
« l'abolition de la Compagnie dans ses États, avec ordre d'ex-
« porter tous ses membres hors des frontières.... Ce mani-
« feste foudroyant, publié dans toutes les langues, atterra la

« communauté des catholiques de Riga ; le public bien pen-
« sant, la noblesse, les deux pasteurs et le général-gouver-
« neur en versèrent des larmes. Dans la gazette de Ham-
« bourg, on rend justice à la conduite sage et prudente des
« Pères Jésuites de Riga. Les Russes eux-mêmes en furent
« indignés, mais que faire ?.... le coup était porté. Son Excel-
« lence Mgr. le gouverneur fit venir le P. Coince, lui commu-
« niqua les ordres de Sa Majesté, que le Père reçut avec rési-
« gnation. Elle l'assura qu'on mettrait à l'exécution du décret
« tous les égards que méritaient les Pères de la Compagnie
« à Riga, qu'on en retrancherait tout l'odieux et qu'il avait
« donné des ordres en conséquence, comme aussi de fournir
« aux Pères tout ce dont ils pourraient avoir besoin. En effet
« Son Excellence se montra très bienveillante envers sept
« de nos Pères, passant par Riga pour se rendre à Polangen.
« Il les délivra de leur odieuse escorte, les invita à dîner chez
« lui, leur fit faire des habillements et donna à chacun, outre
« huit ducats par tête pour aller jusqu'aux frontières, le sur-
« plus de ce qui manquait aux trente ducats qu'on leur avait
« si injustement retenus à Polotsk. » =

Sur ces entrefaites arriva de Dunabourg le doyen Skrybniewski, accompagné des soi-disant Jésuites Boniface Leśniewski et Eybell (1), afin de prendre en main l'administration de l'église et des établissements de Riga. Le supérieur, le P. Coince, leur répondit qu'il ne les connaissait pas. Ils lui dirent : « Nous sommes munis d'ordres de l'empereur et du
« métropolitain. — Je ne reconnais pas l'empereur, répon-
« dit le P. Coince, puisqu'il m'a renvoyé ; je ne reconnais
« pas davantage le métropolitain, puisque maintenant je
« ne dépens plus de lui ; l'oukase se borne à nous chasser
« de Riga, l'église n'appartient pas à la commune, mais

(1) Boniface Leśniewski était un jésuite ; dans le catalogue de 1819-1820, je le trouve missionnaire à Dagda, mais aucun Eybell n'a été jamais dans la Compagnie ; malgré cela on le faisait passer à Riga pour un ex-jésuite.

« aux catholiques ; de même les écoles et l'hôpital sont « la propriété de la ville. » Le chanoine irrité se rendit chez le gouverneur civil du Hamel. Pendant ce temps, le P. Coince assembla les syndics et le conseil d'administration de l'école et de l'hôpital, leur rendit ses comptes, tout le temporel de l'église, et en tira une quittance signée de tous. Le gouverneur-général Pauluzzi, dans une lettre particulière du 13 juillet 1820, remercia le P. Coince pour sa noble conduite à Riga ; et le chanoine-doyen dut se contenter de recevoir les registres de l'église et de viser la quittance prouvant qu'il les avait reçus en bon état.

A la fin de juin seulement, on se prépara au départ. Un dîner d'adieu se fit chez le gouverneur-général, toute l'aristocratie de Riga y fut invitée. On y remarquait le gouverneur civil du Hamel, son épouse, la lieutenante-générale d'Elmpt, le colonel Wakulski, les dames de Budberg, le comte de Brown, etc. = « Nous étions six à partir : le R. P. Joseph Coince, le P. Krukowski, le P. Ledergew, le scolastique Krupski, qui fut depuis pendant de longues années « maître des novices dans la province d'Autriche, le Fr. coadjuteur Siwocha et le candidat Zaleski. On ne peut se « figurer la foule extraordinaire de catholiques qui assaillit la résidence pendant ces trois jours de tribulation. Les pauvres se prosternaient, se collaient à la porte « du P. Supérieur, jetant les hauts cris. Pendant tout ce « temps, à peine fut-il possible de pénétrer dans la maison. « Des conseillers, un bourgmestre et d'autres personnes « marquantes ne purent y parvenir. A peine Son Excellence « la marquise de Pauluzzi put-elle réussir à se faire ouvrir « un passage...

« Nos paroissiens fidèles et reconnaissants allèrent jusqu'à « border le rivage de la Duna ; ils y passèrent la nuit sur des « bateaux, craignant qu'on ne les trompât sur notre départ et « voulant dire un dernier adieu aux exilés. » =

Mais les Pères, pour éviter l'amertume d'une telle séparation, s'embarquèrent dans la nuit du 2 juillet au Boldras, où ils devaient attendre le vent favorable pour se rendre dans la Baltique sur le vaisseau *Amalia*. Les bons habitants de Riga l'ayant appris, firent voile jusqu'au Boldras pour revoir encore une fois les Pères. Comme autrefois les habitants de de Milet quittèrent S. Paul, ainsi ce bon peuple se sépara le cœur brisé et tout en larmes de ceux qu'il ne devait plus revoir (1).

7. Si le gouvernement de Russie voulait se délivrer des Jésuites comme corps religieux, il désirait les conserver dans le pays comme des hommes nécessaires aux écoles et aux missions. De là cet article additionnel dans l'oukase, invitant chaque Jésuite en particulier à profiter de la faveur du tsar et à rester dans le pays ; de là les instances des gouverneurs et fonctionnaires pour que les Pères remplissent comme autrefois, mais en qualité de prêtres séculiers, les devoirs de leur vocation. S'il en était ainsi dans la Russie-Blanche, où cependant le voisinage de la Lithuanie et de la Pologne permettait plus facilement de trouver des professeurs et des prêtres, ce fut bien autre chose dans les missions, surtout à Odessa et dans le Caucase. Le gouvernement ne pouvait nier les avantages qu'apportaient ces missions à la civilisation, il ne pouvait refuser de reconnaître dans les missionnaires une haute vertu, un parfait dévouement. Ce n'étaient point là des bénéfices riches et attrayants, personne ne recherchait les postes occupés par les Pères, et les honoraires de 300 roubles par an ne compensaient pas la centième partie du travail vraiment apostolique que réclamaient ces missions. Encore ne parlons-nous pas de la difficulté qu'éprouvaient les Pères à apprendre des langues dépourvues de grammaire. Les mis-

(1) P. Carayon. *Missions des Jésuites en Russie, Notes historiques sur l'établissement des Jésuites à Riga, par le P. Ledergew, p. 221-231.*

sionnaires Jésuites étaient populaires ; le gouvernement du tsar n'avait point envie d'irriter ces populations, sur lesquelles il n'avait pas encore affermi et rendu stable son autorité; il fit donc toutes les concessions possibles pour retenir les Pères. Il leur permit de continuer à vivre sous la règle de S. Ignace, de rester sous l'obéissance de leurs supérieurs; il leur demanda seulement, tout en gardant le caractère religieux, de changer leur habit et leur nom. Aucun des trente-trois Pères et Frères ne céda à la tentation ; tous répondirent unanimement : « Nous voulons rester Jésuites et en garder « le nom.» Malgré la fermeté de cette réponse et de cette attitude, on garda jusqu'en 1826, dans les missions du Caucase, les PP. Henry et Vojszwiłło ; car alors seulement on trouva pour les remplacer un prêtre arménien.

Nous ne pouvons donner plus de détails sur les adieux des Pères à leurs chers colons du Volga et d'Astrakhan, dont la moralisation leur avait coûté tant de peines, tant de larmes et tant de sueurs. Il nous suffit de rappeler ici, sur les missionnaires d'Astrakhan les paroles de Koustodiew, impartial dans le sujet qui nous occupe : « Encore aujourd'hui (1865), « il se trouve des gens à Astrakhan, qui se rappellent leur dé- « part. Non seulement les catholiques, mais beaucoup de « Russes schismatiques les reconduisirent en pleurant à une « grande distance hors de la ville » (1).

(1) *Semaine de Pétersbourg*, causeries ecclésiastiques, 17 avril et 6 mai 1865. (t. p.)

CHAPITRE IV

Les Jésuites à Tarnopol et dans les paroisses en Galicie.

1. Entrée des Pères en Autriche.
2. Le baron von Hauer et Mgr Ankwicz.
3. Passage des Jésuites à Léopol.
4. Le baron von Hauer établit les Jésuites en Galicie.
5. Difficultés avec Mgr Ankwicz.
6. Fondation du collège de Tarnopol.
7. Les Jésuites dans les paroisses.
8. Les cures changées en maisons de mission.
9. Les Jésuites à Łancut.

1. Ainsi donc les 358 Jésuites qui en 1820 formaient la province de la Russie-Blanche, prirent la route de l'exil ; 345 se dirigèrent sur l'Italie et autres pays occidentaux par la frontière de l'Autriche. Le premier détachement, qui arriva le 19 avril (1er mai) à la barrière de Radziwiłłów, était le même (12 Pères et Frères) qui le 2 avril avait quitté Mohilew. A 5 heures du soir, « escortés de cosaques portant leurs enseignes, » ils arrivèrent à la douane autrichienne éloignée d'un kilomètre de la frontière russe, on leur signa leurs passe-ports, les Juifs les voiturèrent jusqu'à Brody, où se devait accomplir le reste des formalités d'usage.

Les exilés virent avec joie qu'ils commençaient leur vie errante à l'étranger avec le mois de Marie, et chantèrent à cette divine Mère un cantique pour implorer sa toute-puissante protection (1).

(1) Voy. Doc. AX.

Mais le gouvernement autrichien ne savait rien officiellement du présent que faisait des Jésuites à l'Europe le tsar de Russie. « Comme le commissaire autrichien avait besoin de « viser nos passe-ports, raconte le P. Galicz, le P. Chludziński « se présenta devant lui en compagnie de deux autres Pères « au nom de tous. Cette déférence charma le commissaire, « qui reçut nos Pères avec une grande politesse ; mais après « une conversation de quelques heures, il leur déclara, non « sans un grand regret de sa part, que le passage extraor- « dinaire des Pères Jésuites à travers l'Autriche, surtout « dans les circonstances critiques du moment (1), le jetait « dans de grands embarras. Pardonnez-moi donc, leur dit-il, « mais avant d'avoir reçu des instructions du gouverneur de « Léopol je ne puis ni vous laisser continuer votre route, « ni laisser entrer en Autriche ceux de vos confrères qui « arriveront à Radziwiłłów. Heureux ceux qui sont déjà à « Brody, mais ceux qui viendront ensuite devront s'arrêter à « la frontière russe. »

Le 3 mai arrivèrent les Pères de Witepsk, conduits par le P. Landes. De Brody, le P. Chludziński leur écrivit de ne point passer la barrière ; « mais le commissaire russe de Radziwił- « łów, raconte un des Pères de Witepsk, nous pressait d'en- « trer en Autriche ce jour-là même. A la douane russe, con- « tre notre attente et contre leurs habitudes, les employés « se hâtent de nous signer nos passe-ports, visitent superfi- « ciellement nos malles, et poussant un cri de joie nous « ouvrent la barrière. Nous finîmes par avoir des soupçons « en voyant les Moscovites agir avec tant de précipitation, « surtout quand nous les entendîmes exciter les postillons « de Radziwiłłów, ivres et probablement dans le complot, à « franchir vite la frontière. Nos cochers couraient donc comme « des furieux et notre dernière voiture sortait de Russie

(1) C'était le moment où éclatait la révolution d'Espagne ; tout était en fermentation dans l'Ouest et en Allemagne.

« quand le caporal de la garde autrichienne se réveilla enfin « (car le malheureux s'était endormi !). Se rappelant alors les « ordres de son commissaire, il arrêta nos voitures et les fit « retourner vers la Russie, mais les Moscovites grossiers « refusèrent d'ouvrir et se moquaient de nous et du pauvre « diable. Nous restâmes ainsi près d'une heure en plein « champ près de nos voitures. Le rire narquois des Moscovi- « tes, la colère de l'Autrichien, notre position singulière dans « cette bagarre, nous faisaient rire et pleurer tout ensemble. « Le commissaire de Brody arriva enfin, blâma les Russes, « gronda son subordonné ; et ne pouvant ni nous permettre « d'entrer en Autriche ni nous faire rentrer en Russie, il nous « assigna pour logement provisoire un méchant petit corps « de garde.

« Notre situation ne pouvait faire envie à personne ; à ciel « découvert, sur un terrain neutre de quelques centaines de « mètres, nous devions attendre dans l'incertitude la réponse « des hautes autorités de l'Autriche. »

Mais là encore le caractère fortement trempé du Jésuite sut prendre gaiement son parti : « Sur cette langue de terre, « nous fondâmes le collège de Witepsk ; l'imagination vive « et plaisante suffit à tout ; les rivières et les ruisseaux du « pays natal *Simoentis ad instar* n'y manquaient pas. Chacun « avait son office : l'un était cuisinier, l'autre procureur, le « troisième ministre. Aussi le P. Landes (à qui le commis- « saire avait permis de venir à Brody pour traiter des affai- « res), nous envoyant des lettres, nous les adressait-il *in* « *campo penes Radzivilloviam* (1). »

Enfin le 5 mai arriva de Léopol l'ordre du gouverneur von Hauer de laisser passer la frontière à tous les exilés.

2. Ce n'est pas ici le lieu de décrire l'état moral et religieux de la Galicie, pays dans lequel une grande partie des Pères

(1) *Mémoires du P. Galicz, p. 93.*

de la Russie-Blanche devaient trouver un abri et du travail pendant un demi-siècle. Parmi le grand nombre des fonctionnaires et les quelques évêques de Galicie, il se trouva deux personnages surtout qui devaient influer d'une manière décisive sur le sort des Pères, le baron von Hauer, gouverneur de Galicie, et Mgr Ankwicz, archevêque latin de Léopol.

Le baron von Hauer, un des fonctionnaires les mieux disposés pour les Polonais, accorda aux bannis tous les bienfaits que lui permettait sa charge, dans l'organisation de la monarchie autrichienne à cette époque. A la demande du commissaire de Brody, s'il fallait laisser traverser l'Autriche aux Jésuites, non seulement il donna sur-le-champ une réponse favorable, mais il alla jusqu'à dire, en présence de plusieurs hauts fonctionnaires, qu'il fallait les recevoir avec tous les égards dus à des confesseurs de la foi. C'est lui qui le premier eut la pensée de remettre en leurs mains l'éducation de la jeunesse en Galicie ; et aussitôt, comme autrefois Tchernichef à Pétersbourg, il défendit les intérêts de la Compagnie à Vienne près de Sa Majesté François Ier.

L'archevêque de Léopol, le comte Ankwicz, malgré les défauts qui sont à mettre sur le compte de l'éducation ecclésiastique du temps, était un prêtre de mœurs irréprochables et qui se montrait zélé pour le bien spirituel de son troupeau ; il ne connaissait point cependant les Jésuites, ni leur règle, ni leur vocation. Manquant beaucoup de prêtres dans son archidiocèse, il reçut avec joie la nouvelle de l'arrivée des bannis de la Russie-Blanche, et déjà avant le temps leur assignait dans sa pensée 46 cures vacantes et pour le plus grand nombre mal rétribuées. Les dispositions de Mgr Ankwicz étaient celles de Mgr Ziegler, évêque de Tyniec (de Tarnów depuis 1826), et de Mgr Gołaszewski, évêque de Przemyśl ; manquant extraordinairement de clergé diocésain, ils étaient prêts à recevoir à bras ouverts les Jésuites exilés.

3. Cependant à la douane de Radziwiłłów arrivaient toujours de nouvelles divisions des Jésuites de la Russie-Blanche. Le 9 mai parurent les Pères de Polotsk, ayant à leur tête le R. P. Świętochowski, provincial. Le P. Landes, leur cédant la place à Brody, se mit en route avec ses compagnons pour Léopol, où ils furent reçus avec la plus grande charité par les PP. Dominicains, peu nombreux dans leur vaste monastère. Bientôt cependant il n'y eut plus assez de place, car chaque jour amenait un nouveau détachement de cette garde du corps du Souverain Pontife. Le 24 mai, il y avait à Léopol plus de cent Jésuites. On les logea chez les Carmes, les Bernardins, les Franciscains, et aussi dans les maisons des chanoines Jachnowski, Hoffman et Bem. L'histoire de la Compagnie mentionne, avec l'expression de la plus vive reconnaissance, l'accueil bienveillant que trouvèrent les exilés chez le clergé de Léopol ; en particulier elle donne de grands éloges au prélat Poniatowski, à l'archevêque nommé Mgr Stefanowicz et à M. l'abbé Strzeszkowski, qui céda aux Jésuites sa propre maison.

« Il est difficile et presque impossible de décrire la bienveil-
« lance et la charité dont fit preuve à notre égard le clergé
« de cette ville, dit le P. Galicz. Du 11 au 30 mai, nous eûmes
« sous ce rapport presque à chaque instant des gages incon-
« testables et dont jamais nous ne perdrons le souvenir. Les
« prélats, les chanoines et les congrégations religieuses
« pourvoyaient à tous nos besoins. Les prélats, rivalisant
« les uns avec les autres, nous invitaient à leur table ; et ce
« n'était pas sans une certaine jalousie qu'ils apprenaient
« qu'ailleurs il y avait un plus grand nombre des Nôtres que
« chez eux. C'était à qui nous traiterait le mieux, à qui nous
« aurait plus nombreux chez lui. Les religieux, ne pouvant
« à cause de leur pauvreté venir autrement à notre secours,

« cédèrent leurs chambres à nos Pères et s'offrirent à nous « rendre tous les services possibles » (1).

4. A partir du 24 mai commença la seconde partie du voyage vers l'Occident. Les Pères se rendaient par Vienne en Italie et en France, où déjà existaient des maisons et des provinces de la Compagnie ; on n'avait point en effet grand espoir que l'empereur d'Autriche voulût garder une partie des exilés dans ses états, bien que, suivant le conseil du gouverneur, on eût présenté une supplique au pied du trône.

L'émigration de Léopol commença par le départ des PP. Korycki, Pietroboni, Raymond Brzozowski et Billy, qui se rendaient à Rome pour l'élection du général. Chaque jour un détachement se mettait en route. Les novices se rendirent directement en Italie, sous la conduite des PP. Podobieński et Lubsiewicz ; les autres Pères prirent la route de Vienne.

Le P. Landes avait reçu du P. Provincial pleins pouvoirs pour traiter avec le gouvernement au sujet de l'établissement de la Compagnie en Galicie. D'abord ces négociations ne promirent pas beaucoup ; l'empereur, irrité de la conduite maladroite des Paccanaristes, qu'il avait regardés à tort comme une branche de la Compagnie de Jésus, déclara, peu avant son voyage de Prague, au comte Saurau, chancelier aulique, qu'il permettait bien aux Jésuites de traverser ses états, mais que n'étant pas reconnus, en Autriche comme ordre religieux, ils ne pouvaient y faire un long séjour ; qu'il ne leur permettait d'y exercer aucune fonction de leur ministère, à moins qu'ils ne consentissent à se séculariser. Le comte Saurau communiqua ces volontés de l'empereur au gouverneur de Léopol, qui, sans rien changer pour cela à son dessein, prépara, de concert avec Mgr Ankwicz, une seconde supplique à l'empereur, lui demandant qu'il fût permis aux

(1) *Ibid.*, p. 99-102. — *Annal. colleg. Tarnopolitani sub anno 1820.* Ms. *in-fol.*

Jésuites de s'établir en Autriche aux mêmes conditions que les autres religieux.

Ces deux dignitaires ignoraient que les Jésuites ne voulaient ni ne pouvaient accepter ces conditions. Le gouverneur cependant, voulant appuyer l'affaire plus efficacement, fit lui-même le voyage de Vienne. Il trouva les esprits déjà mieux disposés, grâce à l'activité et aux bons procédés du P. Landes. Ce Jésuite, muni des lettres de recommandation qu'il avait apportées de Léopol, était allé faire visite et présenter ses hommages aux principaux personnages, en particulier au comte Saurau, autrefois élève de la Compagnie au *Theresianum*, à Mgr Hohenwarth, ex-jésuite, archevêque de Vienne, au comte Leardi, nonce du Pape, au baron Penkler, conseiller de la cour, que nous connaissons déjà, à Metternich, chancelier de l'empire.

Aussitôt donc que l'empereur fut de retour, on lui remit cette seconde supplique ; et le gouverneur de Léopol, à l'audience qu'il reçut de Sa Majesté, renouvela sa demande, représentant les avantages nombreux que la Compagnie devait apporter à la religion et aux sciences dans la Galicie, qui souffrait du manque de prêtres et de l'insuffisance des écoles. Sa Majesté chargea le comte Saurau d'arranger cette affaire. Après quelques semaines de négociations, on convint que l'empereur assignerait sur la caisse de l'éducation une pension annuelle de 300 florins par tête pour 50 Jésuites, et qu'en retour le P. Provincial s'engagerait à ouvrir à Tarnopol un collège composé de six classes avec un cours de philosophie et de mathématiques de deux ans, à ouvrir et à entretenir un pensionnat de nobles à Léopol ou dans une autre ville, et à aider les évêques dans les paroisses, ministère pour lequel on avait obtenu pour sept ans une dispense du souverain pontife. On se tira d'abord, par un compromis tacite, de la question si épineuse des prétendues lois joséphistes, qui interdisaient aux religieux de correspondre avec leurs géné-

raux à Rome et les mettaient sous l'autorité absolue des évêques. L'empereur ne refusa point catégoriquement l'affranchissement de cette loi, et les Jésuites ne renoncèrent pas à l'espérance de parvenir à conserver leur institut dans son intégrité (1).

5. Les Jésuites rencontrèrent des difficultés incomparablement plus grandes chez l'archevêque Mgr Ankwicz. Comme il avait résolu de se servir d'eux pour les paroisses, il était mécontent qu'ils ouvrissent des classes à Tarnopol. Il ennuyait les professeurs par des examens scolaires, et en outre il demandait à chacun des Pères un examen non seulement de théologie morale et dogmatique, mais aussi d'histoire ecclésiastique, d'exégèse, etc. Lui-même était présent, souvent il interrogeait. La théologie d'alors en Autriche ne concordait pas toujours avec la théologie catholique ; de là pendant les examens une vive polémique ; l'archevêque s'impatientait, s'emportait, criait, traitait de « scandaleuse » la doctrine des Jésuites, souvent en présence de ces religieux eux-mêmes. Toujours il était mécontent des examens, et pourtant toujours il donnait l'approbation nécessaire pour les confessions et voulait avoir le plus possible de Jésuites dans les paroisses.

Il ne permettait pas non plus aux Pères de prêcher ; et à Tarnopol ils ne purent point monter en chaire avant le milieu de l'année 1821.

L'archevêque était évidemment prévenu contre la Compagnie. Outre la formation qu'il avait reçue à Vienne, son secrétaire, M. Piar, influait aussi sur sa disposition. Aussi lorsque quelques années plus tard, voyant les travaux des Jésuites et dans les paroisses et dans l'enseignement, il se convainquit de leur vertu et de leur dévouement, principalement de leur zèle pendant le jubilé à Léopol, il changea nota-

(1) Voyez Document AY.

blement de procédés ; il se montra affable dans les examens ; bien plus, il se fit instruire et demanda qu'on lui donnât par écrit ce en quoi la théologie autrichienne était défectueuse ; enfin il résolut de donner aux Pères une solennelle satisfaction. Peu avant son départ pour l'archevêché de Prague (1833), il vint à Tarnopol et, ayant réuni les Pères surpris d'une telle convocation, il leur demanda publiquement pardon pour les amertumes qu'il leur avait causées, surtout dans le commencement ; et lorsque le P. Pierling, provincial, lui fit sa visite d'adieu à Léopol, l'archevêque lui dit : « Est-ce « que vous me pardonnez du fond du cœur, si je vous ai con- « tristé en quelque chose ? Mais pourquoi dire *si*? Est-ce que « vous me pardonnez tout le mal que je vous ai fait? » De Prague même il entretenait encore avec les Pères de la Compagnie une correspondance fréquente et cordiale.

6. On soutenait, non sans fondement, que l'empereur avait dessein de confier aux Jésuites le collège de Tarnów ; mais le conseiller de la cour, Krieg, opposé aux Jésuites, donna une telle direction aux affaires, qu'on envoya les Pères dans une misérable bourgade juive, perdue à l'extrémité de la Galicie. Tarnopol, en 1820, ne comptait pas plus de 8.000 habitants, la plupart juifs, logés dans des huttes couvertes de chaume (1). Les seuls bâtiments remarquables étaient l'ancien château de Tarnowski, possédé alors par la famille des Korytowski, la caserne bâtie par les russes, et le couvent des Dominicains fondé par la famille des Potocki. A cette époque il n'y restait que deux religieux ; le reste du couvent était occupé par les bureaux du fisc, par une école primaire et par

(1) Voici un fait certain arrivé vers 1830. Un vaurien mit le feu à la ville de Tarnopol ; convaincu à l'audience et interrogé sur les raisons qui l'avaient poussé à ce crime : « Je trouvais la ville trop misérable, répondit-il ; je vou- « lais, en la brûlant, forcer à la rebâtir plus belle. » Comme cet ami du progrès et du beau avait d'autres peccadilles sur la conscience, entre autres le meurtre d'un enfant, il fut pendu (N. T.).

le curé. Le prieur des dominicains, le P. Życiński, remit ce couvent avec l'église, le jardin et le terrain adjacent, en présence du starostat Thürmann, au P. Zranicki, à raison de 600 florins de loyer par an. Immédiatement arrivèrent six Jésuites : l'école primaire fut transportée ailleurs dans la ville. Dans les salles évacuées, on ouvrit la première et la seconde classe de latin ; plus tard, M. Bykowski, curé, qui était bienveillant pour les Pères, sortit de la maison ; et enfin, au mois de juin 1822, la caisse et les bureaux disparurent.

Au commencement de 1821 le collège de Tarnopol comptait 43 religieux. Ces Pères eurent beaucoup à souffrir ; ils étaient trop à l'étroit et leur pension était insuffisante. Payée à la fin de décembre 1820 pour 50 personnes, elle dut être répartie entre 152. Heureusement les Pères trouvèrent de généreux bienfaiteurs, en tête desquels il faut placer Mgr Stefanowicz, archevêque nommé de Léopol, et M. Korytowski. Ils reçurent aussi à la frontière les ducats donnés par le tsar et touchèrent en partie des sommes assez importantes prêtées autrefois par eux à des habitants de la Russie-Blanche ; autrement ils auraient dû mourir de faim. En même temps, on commença le travail des confessions et l'on introduisit la dévotion des Quarante-Heures. Le P. Poloński, célèbre par son éloquence, parcourut les paroisses voisines, prêcha à l'occasion des fêtes patronales. En un mot, une année ne s'était pas encore écoulée, et déjà les Pères s'étaient créé une Russie-Blanche dans le pays de Tarnopol.

Ils entretenaient surtout de bons rapports avec le clergé grec ; les processions se faisaient en commun et les sermons étaient prêchés en polonais dans les cerkiews aux grandes solennités : cette bonne entente prouvait au peuple l'unité du dogme malgré la différence des rites.

En 1821, on posa la première pierre du pensionnat. Le renom de ce pensionnat fut tellement grand, que dès la pre-

mière année il fut impossible de loger la jeunesse noble qui demandait son admission et qui venait, non seulement de la Galicie, mais aussi de la Styrie, du Tyrol, de la Carinthie et même de la Silésie prussienne. Cette même année, on ouvrit les classes supérieures. Le nombre des écoliers monta de 87 à 257. L'année suivante, on ouvrit le cours de philosophie pour 70 élèves, et le collège compta 394 écoliers. Les professeurs eurent beaucoup à faire pour contenir cette jeunesse tapageuse, qui venait de divers collèges, et dont les mœurs n'étaient pas toujours irréprochables ; et ce qui augmentait les difficultés, c'est que, faute d'un bâtiment spécial, les classes se faisaient dans des maisons privées, auxquelles on n'avait souvent accès que par les cuisines; de plus, le directeur proprement dit de ces écoles était le starostat Thürmann, auquel on devait en référer pour toutes les affaires un peu importantes.

Enfin, au mois d'octobre 1823, l'empereur François s'arrêta à Tarnopol en se rendant à Czerniowce, où il devait avoir une entrevue avec le tsar de Russie. Il fut ravi de la réception que lui firent les Pères et du progrès des écoliers ; il ordonna d'élever un nouveau bâtiment pour le collège ; aussitôt on se mit à l'œuvre. Mais la construction fut si mal conduite que, lorsqu'on posa les poutres qui devaient porter le toit, un des murs s'écroula, remplissant de terreur toute la ville ; on bâtit si lentement que le collège ne fut prêt qu'en 1826. Le nombre des élèves s'accrut alors à un degré inconnu jusque-là en Galicie. Ils étaient 309 dans les classes du gymnase ; il y avait plus de 130 philosophes et l'on dut partager en deux sections la première et la seconde classe de latin (1).

7. D'après le rescrit de Vienne en date du 4 juillet 1821, les cinquante Jésuites qui devaient recevoir sur le trésor de l'éducation chacun une pension annuelle de 300 florins, n'étaient

(1) *Annales colleg. Tarnop.* — (Ms. in-folio. — Arch. Jes. Pol.) —

destinés qu'au collège de Tarnopol et au pensionnat qui devait se fonder à Léopol ; et parmi eux, ceux-là seulement devaient s'occuper des paroisses, qui n'étaient point nécessaires au provincial pour les classes. Cependant, non seulement l'archevêque de Léopol, mais les deux autres évêques de Galicie demandaient instamment au provincial le plus grand nombre possible de Jésuites pour les paroisses ; et comme l'institut interdit ce ministère aux membres de la Compagnie, on s'adressa au souverain pontife Pie VII par l'entremise du R. P. Fortis, général, pour obtenir la dispense de cette constitution. Le pape l'accorda pour sept ans, mais en même temps il fit remarquer que cette brèche aux constitutions ferait une grande blessure à l'institut (1). Les Pères en étaient profondément convaincus ; aussi le P. provincial n'usa-t-il de la dispense pontificale que selon l'esprit de l'institut, qui ne permet point à un Jésuite de rester sans compagnon ; il fit en sorte que les Pères ne fussent point dispersés seul à seul comme vicaires, mais qu'on leur confiât l'administration des paroisses, à la vérité les plus mal dotées et qui demandaient le plus de travail, mais où ils pussent pourtant résider deux ou trois ensemble. Les Jésuites prirent donc la direction de vingt-trois paroisses dans l'archidiocèse de Léopol.

On s'imaginerait difficilement combien les Pères eurent à souffrir dans ce ministère. « Les églises étaient désertes et « délabrées ; point de mobilier, point de linge ; le presbytère

(1) Pourquoi ? La réponse est facile : la dispersion des religieux dans les paroisses rend à peu près impossible la discipline religieuse ; de plus, cette dispersion est nuisible aux religieux eux-mêmes, car elle les arrache au recueillement propre à leur vocation, elle les déshabitue de la règle et de la promptitude à obéir aux supérieurs, elle les expose à mille distractions inutiles et même à de vrais dangers pour leur vertu.

L'une des causes de la chute des ordres religieux en Autriche a été sans contredit et est encore cette dispersion des ordres religieux dans les paroisses et dans les chapellenies.

« mal fourni, souvent sans fenêtres, exposé au froid, au « vent et à la pluie. De plus, l'insuffisance la plus grande de « nourriture, de meubles et ustensiles indispensables ; pas « même de bourg dans le voisinage où l'on pût acheter du « pain. Le peuple était grossier et appauvri par l'ivrognerie; « les hameaux dépendants de la paroisse, dispersés sur une « étendue de quatre et même sept lieues (1). Parfois les « Pères devaient prendre leur logement dans les huttes des « paysans ; pour leur faire de la place dans une paroisse, on « mit dehors une truie avec sa progéniture (2). »

Cet état misérable dura une année entière, car il fallut tout ce temps avant que la pension destinée aux Pères passât par tous les bureaux de l'état. Les Pères n'eurent pas tant à supporter dans les deux diocèses de Przemyśl et de Tarnów; ils furent chargés de douze paroisses comme curés ou à titre de vicaires.

8. En Italie et à Rome on ne voyait pas d'un bon œil la dispersion de cinquante-cinq Jésuites dans les paroisses. Le duc de Modène, Maximilien d'Este, dans une lettre au recteur de Modène, en augurait mal : « Les Jésuites de Galicie, « disait-il, commencent sous de funestes auspices, tant qu'ils « hésitent à déclarer sans détour qu'ils veulent s'en tenir à « leur institut. Ils espèrent qu'à un moment favorable, ils « arriveront à se soustraire aux lois joséphistes; c'est le con- « traire qui arrivera. Ils ne secoueront pas le joug de ces lois,

(1) Ces distances paraîtront exagérées à beaucoup de lecteurs. Le P. Załęski n'en donne pas la raison, parfaitement connue dans le pays. C'est que les Ruthéniens en Galicie sont mêlés aux Polonais ; autrement dit, les grecs et les latins vivent ensemble et chaque rite a un nombre de paroisses en rapport avec celui des habitants qui le professent. C'est ainsi que la paroisse latine de Zbarasz est dispersée dans vingt-trois paroisses ruthéniennes, celle de Turka dans plus de quatre-vingts. (N. T.)

(2) Voyez Document AZ.

« mais ils seront jetés sur le pavé et un jour viendra où il « leur faudra sortir d'Autriche (1). »

Pour le provincial aussi, ce service des paroisses était fort pénible ; chaque semaine lui arrivaient des rescrits et des demandes, soit du gouvernement, soit des consistoires; tout changement de personnel entraînait une longue correspondance avec l'administration des cercles, avec le consistoire, avec le doyen ; que faire cependant ? On fait beaucoup quand on fait son devoir. Au bout de sept ans, le provincial présenta une humble supplique à l'empereur (24 avril 1827), demandant que l'on délivrât la Compagnie du fardeau des fonctions paroissiales ; prévoyant cependant l'inutilité de sa demande, il écrivit au P. général afin d'obtenir la prolongation de la dispense pontificale pour un an. En même temps, il présentait à l'empereur un nouveau plan : c'était de changer en résidences les maisons occupées par les Pères dans les paroisses. Les Jésuites n'aideraient les prêtres séculiers que pour le catéchisme, les sermons, les confessions; les baptêmes au contraire, les mariages et les enterrements seraient exclusivement laissés au curé. Ce programme fut approuvé à Rome ; Léon XII, favorable à la Compagnie et qui devait rendre aux Jésuites le Collège Romain et deux autres maisons, accorda les dispenses pour un temps illimité ; à la fin l'empereur, ne pouvant, à cause de l'insistance des évêques, délivrer complètement les Pères du soin des paroisses, approuva le programme susdit par un décret du 29 novembre 1828. En vertu de cette loi, les cures de six paroisses firent place à des maisons de mission dépendantes des supérieurs, et dans lesquelles s'observaient les règles et les coutumes de la Compagnie.

9. De ce nombre était la maison de Łancut. Le comte Potocki demanda d'abord trois Pères pour aider le curé de la paroisse, et les entretint à ses frais. Trois ans plus tard, le

(1) *Arch. Jes. Pol.*

curé, M. Gajewski, étant mort, le comte Potocki se rendit en personne près de l'empereur et lui remit (11 mars 1824) une supplique dont j'ai la copie fidèle sous les yeux. Il le priait de vouloir bien remédier à la démoralisation du peuple, qui s'abandonnait au vol avec fureur; il proposait de fonder à Łancut un petit collège pour quatre Jésuites et de leur confier l'administration de la paroisse et de l'école primaire. Dans ce but, il priait l'empereur de lui permettre, sans consulter le consistoire de Przemyśl, de donner aux Jésuites la cure de Łancut. Si les revenus ne suffisaient pas pour leur entretien, il fournirait le surplus.

L'empereur reçut le comte avec la plus grande bienveillance et l'assura que le consistoire ne ferait aucune difficulté: « Il en sera ainsi, dit-il, car c'est ma volonté »; il ajouta cependant: « Mais les Jésuites accepteront-ils? »

Au bout de six mois, l'affaire était arrangée avec le gouvernement, mais le comte n'avait pas encore reçu la réponse du provincial. La cure de Łancut étant un bénéfice séculier, devait être changée en bénéfice régulier, et il fallait pour cela l'autorisation du pape.

Le comte adressa, par le consistoire de Przemyśl, une supplique à Léon XII, qui la renvoya au général de la Compagnie ajoutant qu'il accordait volontiers toutes les dispenses nécessaires. Dans le conseil du général, les avis se balancèrent longtemps (1). On prit des informations près du provincial et de ses consulteurs; enfin on accepta dans les derniers jours de 1826 les offres du comte, à la condition cependant que l'administrateur de la paroisse, ainsi que les Pères qui devaient l'aider, seraient nommés par le provincial, qui n'aurait qu'à informer le consistoire des nominations ou des changements faits dans le personnel. Le comte voulut de

(1) Dans les archives se trouvent jusqu'à quatre documents *pour et contre* l'adoption de la cure de Łancut, envoyés au P. Général.

plus avoir un cinquième jésuite comme confesseur et aumônier de son château.

Des arrangements furent pris pour l'entretien des Pères, et cet état de choses dura jusqu'en 1848, année où fut dispersée la Compagnie de Jésus en Autriche, et la cure de Łancut rendue de nouveau aux prêtres séculiers. En 1853, quand les Pères furent rétablis dans l'empire, ils reprirent leurs fonctions curiales à Łancut et y restèrent jusqu'à 1885 ; à cette époque, le R. P. Jackowski, provincial de Galicie, les retira définitivement de cette paroisse.

CHAPITRE V

Établissement définitif des Jésuites en Galicie.

1. Fondation du noviciat à Starawieś.
2. Collège de Jarosław.
3. Donation du monastère de Tyniec aux Jésuites.
4. Épreuves des Pères de Tyniec.
5. Question de la correspondance avec le général de la Compagnie.
6. Travaux des Pères pendant le jubilé de 1826.
7. Décret autorisant les Jésuites à vivre selon leur Institut.

1. Dans l'arrangement fait par le P. Landes avec le gouvernement, on avait promis aux Jésuites l'ouverture d'un noviciat. La base de toutes les congrégations religieuses, c'est un noviciat bien ordonné. Les lois autrichiennes d'abord voulaient que chaque couvent eût son noviciat, que l'on y reçût les jeunes gens seulement à la fin de leur philosophie et qu'on ne les admît pas à la profession avant vingt-quatre ans accomplis. L'effet de ces lois fut l'extinction à peu près complète des ordres religieux. Le P. Świętochowski, provincial, dans sa supplique à l'empereur en date du 20 mai 1822, demanda qu'il lui fût permis de correspondre avec le P. Général, qu'il n'y eût qu'un seul noviciat pour toute la province, qu'il fût libre de recevoir les élèves des collèges avant leur philosophie, qu'il ne fût point obligé de fournir à l'entretien des novices qui sortiraient de la Compagnie.

Quant à la profession, l'usage des Jésuites n'étant de la faire qu'à l'âge de trente-trois ans, le provincial déclarait

que selon l'institut on faisait dans la Compagnie après le noviciat les vœux simples. Après quelques remontrances de la part du gouvernement, on accorda quelques points en 1824, on donna une réponse négative pour les autres.

Il s'agissait maintenant de désigner un endroit pour le noviciat. L'évêque de Przemyśl, Mgr Golaszewski, très favorable aux Jésuites et qui avant sa mort (1824) fit les vœux simples de la Compagnie, proposa le couvent de Tyniec, dans lequel n'habitaient que trois bénédictins. Après de longues discussions par lettres entre l'évêque, le gouverneur et la chancellerie impériale, parut un décret (24 septembre 1821) donnant aux Jésuites le couvent habité jadis par les Pères Paulistes à Starawieś avec la chapellerie qui dépendait de Brzozów (1). Le même décret fait mention d'un collège qui devait s'organiser à Sanok sous la direction de la Compagnie. Le starostat de Sanok reçut l'ordre de prendre sur les anciens biens des Jésuites la somme nécessaire et de l'employer à la réparation du bâtiment de Starawieś, depuis longtemps abandonné, de racheter pour 1.400 ducats une ferme qui jadis avait appartenu aux Paulistes (2). La chancellerie impériale fit même demander la liste des biens que les Jésuites avaient autrefois possédés en Galicie, avec l'indication des lieux où ces biens étaient

(1) Les religieux de Saint-Paul-Ermite furent amenés de Hongrie à Starawieś par l'évêque de Przemyśl, Janus Dolewa, vers 1430 ; ce prélat leur éleva un couvent et une église en bois dans laquelle il plaça le tableau miraculeux de l'Assomption de la très sainte Vierge. Mgr Fredro, évêque de Przemyśl, construisit en 1725 la belle église et le couvent qui existent aujourd'hui. Les Pères Paulistes, chassés par les édits de Joseph II, se réfugièrent partie en Hongrie partie à Cracovie, près de l'église de Saint Stanislas, évêque. Leur monastère de Starawieś resta abandonné et négligé jusqu'en 1821. A cette date il fut donné aux Jésuites, qui bâtirent immédiatement un second étage.

(2) Le commissaire du cercle de Sanok, M. Maksen, mit les Pères Jésuites en possession du couvent de Starawieś. Son père, employé autrefois en Moravie, avait promulgué aux Jésuites le bref de destruction et raconté à son fils le regret et le chagrin qu'il éprouvait à ce sujet. M. Maksen fils témoigna aux Pères une grande joie en leur remettant la maison de Starawieś, et toujours il se montra bienveillant pour eux. *(Annales colleg. Starav. Mns. in-f°)*

situés. Mais à quoi bon? Près du comte Taafe, gouverneur de Léopol, se trouvait le tout-puissant Krieg, qui toujours trouvait des difficultés afin de rendre inutile ou d'ajourner le décret de la chancellerie impériale. Jamais on ne rendit à la Compagnie le collège de Sanok, et les anciens biens des Jésuites en Galicie ne profitèrent aucunement au noviciat.

Heureusement l'année suivante arriva à Starawieś Mgr Raczyński, ex-jésuite, primat de Gnesne, que nous connaissons déjà. Ce prélat déposa deux ans avant sa mort ses dignités entre les mains du Souverain Pontife, visita les Pères à Tarnopol et à Starawieś et mourut à Przemyśl en 1823, témoignant qu'il voulait reposer à côté de ses frères, dans le cimetière de Starawieś. Ce prélat laissa au noviciat la somme de 2.000 ducats (1).

Le premier supérieur de Starawieś fut le P. Suryn, que nous avons vu supérieur d'Astrakhan. Il fut bientôt remplacé par le P. Lubsiewicz, qui prit le titre de vice-recteur. On fit venir d'Italie huit scolastiques pour finir leurs études ; quatre prêtres séculiers venus de Vienne, commencèrent le noviciat : c'étaient les Pères Stœger, Rinn, Dinter et Günther (ce

(1) Mgr Raczyński était entré dès sa jeunesse dans la Compagnie de Jésus en Pologne. Après la suppression, il devint archevêque de Gnesne et Posen et primat de Pologne. Il eut le bonheur de sauver la foi dans les provinces tombées sous le joug de la Prusse à la fin du XVIIIe siècle. Prodigue de sa personne pour les plus humbles ministères, de son argent pour les œuvres catholiques, soit dans sa patrie, soit dans les missions, ce vénérable prélat, digne des plus beaux siècles de l'Église, n'eut pas plus tôt appris la résurrection de la Compagnie de Jésus, qu'il écrivit au Souverain Pontife pour lui demander un successeur et solliciter le privilège de redevenir enfant de Saint Ignace, malgré ses 74 ans. Il dut encore pendant quatre longues années attendre la réalisation de ses vœux, car Pie VII avait mis la condition que Mgr Raczyński, avant de se retirer, préparerait tout pour que l'Église de Pologne n'eût pas à souffrir de cette faveur. Aussitôt libre, le saint prélat se rendit au noviciat de Saint-André ; mais à la nouvelle de l'expulsion des Jésuites de Russie, sacrifiant son repos pour n'écouter que sa charité et son dévouement, il repassa les Alpes et vint recueillir ses Frères exilés et soulager leur détresse. (*Extrait du ménologe du P. de Guilhermy, Assistance d'Allemagne.*) (N. T.)

dernier sortit du noviciat et fit tout le bruit que l'on sait avec sa théologie condamnée à Rome).

Bientôt les évêques de Hongrie, apprenant que les Jésuites étaient si près d'eux, prirent la Compagnie sous leur protection. Le primat de Hongrie, Mgr Rudnay, entretenait à ses frais et aux frais de son clergé, sept novices hongrois de nation, payant pour chacun une pension annuelle de 300 fl. La pensée du primat s'étendait loin dans l'avenir : espérant que les Jésuites rentreraient en Hongrie, il voulait avoir déjà des hommes tout prêts. D'autres évêques de Hongrie envoyèrent aussi des candidats, firent des aumônes au noviciat; lorsqu'en 1825 s'agitèrent les destinées de la Compagnie en Autriche, ils agirent de concert avec le primat auprès de l'empereur, pour qu'on ne troublât point la paix des Jésuites. Les lettres de ces dignes prélats, qui respirent un profond respect et une sincère bienveillance pour la Compagnie, sont conservées aux archives des Jésuites de Pologne.

2. L'évêque de Przemyśl, Mgr Gołaszewski, donna avant sa mort une nouvelle preuve de son attachement à la Compagnie. Le gouvernement lui demanda d'où l'on devait prendre les sommes nécessaires à l'entretien des Jésuites qui ne pouvaient point travailler dans les paroisses ; l'évêque répondit que l'ancien collège de Jarosław, habité alors par trois dominicains seulement, devait être rendu aux Jésuites comme à ses anciens possesseurs, à la condition que huit Pères y résideraient à poste fixe ; trois resteraient à Jarosław, les autres iraient aider les prêtres séculiers dans les paroisses voisines. Ces paroisses, où l'on comptait 66.000 âmes, n'avaient pour veiller à leurs intérêts spirituels que 37 prêtres, dont le plus grand nombre étaient épuisés par l'âge et la maladie (1). De fait, deux Jésuites résidèrent à poste fixe à Jarosław, jusqu'en 1825. Le 9 août de cette année, le gouvernement déclara que

(1) *Arch. Jes. Pol.*

la fondation du collège de Jarosław demeurerait suspendue jusqu'à un temps illimité (1).

3. Après l'ouverture du noviciat de Starawieś, commencèrent des négociations avec le gouvernement pour la création d'une maison de théologie, car la Compagnie ne pouvait s'arranger de la manière dont on expliquait la théologie dans les séminaires diocésains (2) ; ces négociations n'aboutirent pas.

Tout d'abord, sans attendre la décision définitive, on résolut d'ouvrir un cours de théologie selon l'esprit de l'institut, mais grand fut l'embarras pour le choix du lieu où on devait le placer. Selon l'usage de la Compagnie, les humanités et la rhétorique se faisaient dans la maison du noviciat à Starawieś. Pour le cours de philosophie, on envoya les scolastiques à Tarnopol ; il n'y avait que la théologie pour laquelle on manquait de place. L'ancien couvent de Tyniec, célèbre dans les annales de la confédération de Bar, était abandonné ; la manie des réformes qui s'était emparée de l'empereur Joseph II, avait condamné au dépérissement la nombreuse abbaye des religieux de Saint Benoît qui y faisaient leur résidence et dont le supérieur portait le titre d'abbé de cent villages, *Abbas centum villarum.* Deux bénédictins de Tyniec s'étaient retirés à Tuchów, cédant par testament aux Jésuites leur couvent et les biens adjacents. Tyniec fut désigné pour la résidence de l'évêque du diocèse érigé en 1785 et composé d'une partie de l'ancien évêché de Cracovie. Mais Mgr Ziegler établit sa résidence en Bochnie et bientôt (1826), avec la permission du gouvernement, il transporta à Tarnów le siège et le titre de son diocèse.

Dans le bâtiment de Tyniec, le starostat mit sous les scellés la bibliothèque et les chambres, à l'exception de quelques

(1) *Protocolum Provinciale.*

(2) Voyez Document BA.

appartements qui furent donnés pour servir d'habitation au curé M. Lubowski, à un certain Textoris, bailli du village, qui exerçait les fonctions de curateur du monastère. Le P. Święto-chowski tourna ses regards vers ce mémorable bâtiment, situé sur les bords de la Vistule, et condamné à une ruine inévitable, et présenta une requête à Mgr Ziegler pour qu'il daignât le céder à la Compagnie. Depuis longtemps déjà ce prélat désirait faire occuper ce couvent par des religieux, à quelque règle qu'ils appartinssent ; mais, comme il l'avoue lui-même dans sa supplique au gouvernement, il avait inutilement invité des Bénédictins étrangers à venir s'y établir ; vainement il avait cherché en Galicie d'autres religieux. Tous les ordres, manquant de personnel, avaient eux-mêmes abandonné leurs couvents. Il saisit donc *des deux mains*, comme il le dit lui-même, cette bonne occasion qu'il n'attendait plus, mais qu'il désirait ; et le 3 avril 1826, il adressa une supplique au gouvernement pour que le couvent de Tyniec fût donné purement et simplement aux Jésuites de Galicie, comme maison de théologie. Il fit ressortir les avantages matériels de cette mesure, car le provincial prenait sur lui de faire couvrir le toit et de réparer la partie du bâtiment qu'occuperaient ses religieux ; il montra combien de messes se célébreraient chaque jour dans cette maison pour l'empereur, pour le gouvernement, pour le pays ; il se plaignait du manque de clergé dans son diocèse, du manque de maisons de retraite pour les prêtres qui voulaient réparer les forces spirituelles de leur âme par les exercices spirituels. « On remédiera excellemment à tous ces déficits, disait-il, par « l'ouverture du collège de Tyniec. » En un mot, l'évêque remua ciel et terre pour atteindre son but. Aussi bien n'était-il pas besoin de grands efforts. Le prince Lobkowitz, gouverneur de Galicie, dont les ancêtres avaient fondé trois collèges de Jésuites en Bohême et dont la famille avait fourni deux Jésuites, appuya avec chaleur la demande de l'évêque. Le

gouvernement, ne sachant que faire d'un bâtiment qui tombait en ruines, et voyant qu'on ne lui demandait ni argent ni dépenses, accéda à la prière de l'évêque.

4. Le 18 octobre 1826 partirent de Starawieś, sous la conduite du P. Perkowski, six prêtres, neuf Scolastiques et deux Frères, pour leur nouvelle résidence ; l'évêque et le starostat donnèrent des ordres au curé, pour qu'il abandonnât la maison ; et dès la fin d'octobre 1826 on commença les cours de théologie (1).

Les commencements de cette maison furent difficiles ; il n'y avait point de poëles dans plusieurs chambres ; faute de bois, on ne faisait point de feu dans les autres ; l'hiver fut extraordinairement rigoureux, les vivres étaient chers. Pour la moindre chose, il fallait envoyer à Cracovie, payer l'octroi et les barrières sur la route ; la fondation du collège était plus que modique, puisqu'elle s'élevait à peine à 2.400 fl. par an. Ajoutons encore qu'il fallait supporter les frais considérables de réparation, sans aucun espoir de remboursement dans le cas où l'on voudrait abandonner cette maison. Les Jésuites n'avaient pas même leur église, car le curé s'en servait comme de paroisse, et ce ne fut qu'en 1827 que la paroisse fut transportée dans l'église de Saint-André. Mgr Ziegler vint en aide à la pauvreté des Pères en leur donnant 200 florins pour le vin de messe et les pains d'autel. L'abbesse de Staniątki, Mme Théophile Duval, femme d'un cœur magnanime et d'une grande vertu, envoyait de temps en temps des voitures chargées de farine, de légumes et de provisions ; dans son monastère elle faisait confectionner ou raccommoder le linge d'église, les ornements, etc. Elle fut une vraie mère pour les Jésuites de Tyniec qui, en novembre et décembre 1826, avaient à lutter contre la faim, le froid et toutes sortes de

(1) Les Archives des Jésuites Polonais renferment six copies officielles des documents concernant l'affaire de Tyniec.

privations et se livraient cependant à l'étude de la théologie.

A leur grand regret, ils n'avaient devant eux aucun champ ouvert pour les travaux apostoliques ; la population peu nombreuse de Tyniec, adonnée à la boisson, ne se pressait pas de venir à l'église. Il fallut quatre années de catéchismes et d'appels réitérés du haut de la chaire, pour que le peuple renonçât à sa funeste passion et revînt à la pratique des Sacrements. En 1827, les sept hongrois dont nous avons parlé plus haut, vinrent faire leur cours de théologie, apportant avec eux les 1.800 florins de pension donnés par Mgr Rudnay; mais le collège comptait vingt-sept religieux, c'était trop peu de 4.200 florins pour les nourrir. Bientôt la maison compta trente personnes, souvent on fut dans la détresse, mais, disons-le, les bienfaiteurs ne manquèrent pas ; à leur tête il faut nommer l'abbesse de Staniątki, que les chroniques appellent la *Mère de Tyniec*.

L'active charité de ces personnages était d'autant plus nécessaire, que les Pères de Tyniec subirent une cruelle épreuve. Dans la nuit du 2 mai 1831, après un jour exceptionnellement beau, s'éleva un orage terrible ; la foudre tomba sur l'écurie, nouvellement construite ; aussitôt l'incendie envahit le couvent et l'église ; et, faute d'échelles et de pompes, il fut impossible de rien sauver. Il ne resta après ce désastre que des pans de murs calcinés et quelques appartements fortement voûtés du rez-de-chaussée, où les religieux se logèrent comme ils purent jusqu'au mois de juillet. Cette fois encore, la charité des bienfaiteurs fit des merveilles ; ecclésiastiques et séculiers rivalisèrent de zèle et de dévouement. Les uns donnaient des secours en argent, d'autres offraient leurs maisons.

Le P. Morelowski, recteur de Tyniec, remercia pour tant de preuves de bienveillance, mais il n'accepta point les résidences qu'on lui offrait, car la dispersion aurait nui à la discipline religieuse, et il logea les incendiés de Tyniec dans le

cloître des Pères Réformés de Wieliczka. Survint un automne pluvieux, froid ; les cellules, inhabitées depuis fort longtemps, étaient humides. Les Pères tombèrent gravement malades ; alors la Mère Duval leur offrit pour l'hiver trois bâtiments dépendants de son monastère. Grâce à ses soins maternels, les Pères recouvrèrent la santé (1).

5. En même temps que les négociations sur la méthode des études, avaient lieu d'autres arrangements avec le gouvernement sur la libre correspondance des Jésuites avec leur Général à Rome (2). Cette question fut très difficile à traiter ; car Mgr Ankwicz, opposé par principe à toute autorité du Général, prenait parti pour l'empereur et l'encourageait à maintenir ses droits souverains ; il prouvait que l'autorité du

(1) *Historia et Litteræ annuæ Collegii Tynecencis* (1826-1831). (*Mns. in-folio, Arch. Jes. Pol.*)

Puisque je fais mention de la Mère Duval et des bienfaits des Bénédictines de Staniątki, il n'est pas hors de propos de rapporter ici une légende conservée dans le monastère de ces religieuses. Longtemps avant la destruction de la Compagnie de Jésus, il y a plus de 150 ans, les Pères Jésuites de Cracovie étaient les confesseurs des religieuses ; après la destruction, ce furent des ex-Jésuites qui remplirent ce ministère. L'abblesse du couvent, la Mère Malachowska, eut un songe ou une vision : un jeune Jésuite, à la tête d'un cortège nombreux de ses Frères, s'arrêta devant l'abblesse et lui dit : « Je suis Stanislas « Kostka, je conduis mes Frères de ce côté, ils auront besoin que ton monas- « tère vienne à leur aide : ne leur refuse point ton secours. » Les Jésuites vinrent en effet en 1820, et Madame Duval, qui avait succédé à Madame Malachowska, se rappelant l'apparition de saint Stanislas, fut une véritable mère pour les Jésuites exilés de Russie. Depuis ce temps, les Bénédictines de Staniątki n'ont point cessé d'être des bienfaitrices pour les Jésuites de Cracovie.

(2) En quoi consiste proprement ce lien, cette union des jésuites avec le P. Général ?

Les principales attributions du Général sont :

1° L'acceptation ou le refus des nouvelles fondations ;

2° La nomination des provinciaux et des recteurs ;

3° L'admission des religieux à la profession ;

4° La dimission de la Compagnie pour ceux qui la demandent eux-mêmes ou pour ceux qui l'ont méritée ;

5° La faculté et le droit qui appartient à tout Jésuite de communiquer directement avec le P. Général, sans passer par les autres supérieurs.

Général constituait un état dans l'état. L'évêque Ziegler, de son côté, tout en s'accordant sur le fond des choses avec les Pères, différait cependant sur l'exécution. Il soutenait que ces rapports avec le Général devaient se faire par l'entremise de la chancellerie impériale, comme les évêques le pratiquaient dans leurs rapports avec le Souverain Pontife ; en un mot, il étendait *l'exequatur* du pouvoir séculier à l'administration du Général de la Compagnie (1).

Seul le primat Rudnay, mettant à profit la présence de l'empereur à la diète hongroise, travailla avec les autres évêques ses collègues, pour que le monarque se laissât fléchir aux justes prières de la Compagnie (2). A Vienne, la cause des Pères était appuyée par Benoit Sartory, le baron Penkler, sa fille et son petit-fils, le baron Münch, conseiller d'état, qui jouissait d'une grande considération à la cour ; mais toutes ces intercessions furent inutiles. Le P. Lœffler, envoyé à Vienne comme procureur de la Compagnie, ne gagna pas beaucoup plus. Comme de plus on demandait aux Jésuites de jurer « qu'ils resteraient à jamais dans les États de Sa Majesté Impériale » ; comme l'on exigeait des attestations écrites de

(1) L'original de la lettre écrite par Mgr Ziegler au P. Landes porte la date du 17 février 1825. En voici le texte, émaillé de germanismes : « At vero non « tollitur substantia sacri Instituti, dum ad certas regulas commercium lit- « terarum restringitur, quemadmodum id penes episcoporum nostrorum « cum Sede ap. communionem obtinet ; immo vero majori commodo provi- « sum, quod curatior sit cancellariæ status supremae cursus atque recursus, « quam rei veridariæ vulgaris multoties incurius (*sic*) et negligens expeditio. » (*Arch. Jes. Pol.*)

Cette lettre fut écrite à la suite de celle que le baron Penkler avait adressée à Mgr Ziegler, le 31 janvier 1825, et dans laquelle il recommande au prélat de prendre avec les autres evêques le parti de Sa Majesté l'Empereur et de démontrer que l'autorité du Général restreint celle des évêques. Le prélat dit la même chose plus clairement encore dans une lettre au P. Landes en date du 31 mai 1825, lettre dans laquelle Mgr. Ziegler élève jusqu'aux nues l'agent autrichien à Rome, *candidissimum Genotti*.

(2) Lettre de l'abbé Jordański, recteur du séminaire de Strigonie, 12 avril 1825, au P. Landes, recteur de Starawieś.

leur propre main, « qu'ils n'appartenaient à aucune asso-« ciation secrète et qu'ils n'y appartiendraient jamais », le P. Lœffler présenta à l'empereur, au mois de juin 1825, la supplique suivante :

« Nous, Jésuites expulsés de Russie, prosternés très hum-« blement aux pieds de Votre Majesté Impériale, nous nous « déclarons reconnaissants pour les bienfaits que Votre « Majesté Impériale nous a témoignés en nous permettant de « traverser ses états et en y retenant une partie d'entre nous « pendant plus de quatre ans. Nous conserverons partout « dans nos cœurs le souvenir impérissable d'une si grande « munificence. Mais aujourd'hui, voyant qu'il ne nous est « point possible de vivre selon notre règle ni d'être utiles « aux états de Votre Majesté Impériale, nous faisons appel à « Votre bonté et Vous prions de nous autoriser à reprendre « la route de l'exil, afin que, réunis à nos Frères, nous ayons « la consolation de vivre, jusqu'à notre dernière heure, con-« formément à notre profession religieuse (1). »

A ce mémoire, le P. Lœffler joignit la supplique suivante, qui devait tout terminer : « Puisque notre sort est si mal-« heureux que nos demandes aient paru inexécutables à « Votre Majesté Impériale, nous bénissons la main de « Dieu, dans laquelle sont les cœurs des rois et qui, pour « nous éprouver, nous a préparé un nouvel exil. Nous bai-« sons avec humilité cette main qui nous dirige, et nous « recevons avec résignation la croix qu'elle met sur nos « épaules. Cependant nous osons encore une fois nous « approcher du trône de Votre Majesté, et nous vous prions, « Sire, Vous dont le cœur ne repousse point les affligés, « d'adoucir la rigueur de notre sort en nous accordant ce « qui suit :

« 1° Pour faciliter l'émigration des cinquante Jésuites aux-

(1) Original de la lettre du recteur de Modène au P. Świętochowski, écrite au nom du P. général, le 11 février 1824 *(Arch. Jes. Pol.)*.

« quels le trésor fournit une pension, nous vous prions de faire « délivrer cette pension ; pour couvrir les frais de route des « autres, nous vous prions de faire donner une somme cor- « respondante à la valeur du bâtiment construit par la Com- « pagnie à Tarnopol, bâtiment qui peut être adapté aux « bureaux de l'administration (il s'agit du pensionnat que « les Jésuites avaient bâti de leurs propres deniers sur le « terrain des Dominicains).

« 2° Nous prions Votre Majesté Impériale de donner les « ordres convenables pour nous adoucir les difficultés d'une « route déjà si pénible (1). »

L'empereur François ne fit point donner de passe-ports ; il fit espérer au P. Lœffler que ces affaires pourraient s'arranger. Cet état d'incertitude pénible dura deux années entières, qui parurent bien longues. Malgré cela, les Jésuites ne changèrent en rien leur genre de vie ; ils remplirent leurs fonctions avec énergie et dévouement comme aux temps les plus heureux, sans omettre toutefois d'employer les moyens qui pouvaient servir leur cause. Dans ce but, ils s'adressèrent aux évêques de Hongrie et les prièrent de renouveler près de l'empereur leur demande du retour des Jésuites en Hongrie.

Les citoyens de Tarnopol et ceux de Sanok, alarmés de la nouvelle qui courait sourdement sur le départ des Jésuites de Galicie, adressèrent, le 1er novembre 1825 et le 2 février 1826, une pétition aux États de Galicie. Les bourgeois de Tarnopol priaient les États de transmettre leur demande au pied du trône et d'intercéder humblement auprès de l'empereur pour obtenir la conservation des Pères et de leur collège de Tarnopol. Les habitants de Sanok, dans une adresse un peu plus concise, louaient la moralité de l'éducation donnée par les Jésuites, et demandaient que Sa Majesté daignât conserver à jamais l'ordre des Jésuites dans leur pays (2).

(1) *Arch. Jes. Pol.*

(2) Le P. Załęski met en note les noms des 53 signataires de ces deux adres-

On répondit de Léopol laconiquement qu'il n'était officiellement question, ni d'expulser les Péres Jésuites de Galicie, ni de leur retirer l'éducation de la jeunesse (1).

6. Les choses en étaient là et personne ne prévoyait l'issue de cette affaire, quand arriva en Galicie la bulle de Léon XII promulguant le jubilé. Tous les évêques de Galicie recoururent aux Jésuites pour la prédication. Mgr Ankwicz le premier, par une lettre écrite de sa main en date du 2 mai 1826, demanda au P. provincial quelques prédicateurs pour le Jubilé (2).

On envoya de Tarnopol les PP. Budźko et Łyko ; et pour entendre les confessions des Allemands, le P. Stœger. Ces Pères prêchèrent dans l'église des Jésuites de Léopol devant un public plus nombreux qu'on n'en avait vu depuis longtemps.

A Léopol, comme dans d'autres endroits, l'usage n'était plus de donner de mémoire les sermons ; le prédicateur lisait d'ordinaire dans la chaire son travail ou celui d'un autre, et nombre d'auditeurs bâillaient ou sortaient de l'église. Le P. Budźko, lithuanien vigoureux et missionnaire actif, monta en chaire, revêtu du manteau de la Compagnie et la croix en main, et prècha les grandes vérités. On admirait l'éloquence et le zèle du prédicateur, mais on se répétait : « Les Jésuites « sont arrivés et l'enfer avec eux. » On avait en effet oublié l'enfer et le ciel.

Ce fut une véritable mission. L'archevèque, entouré de son Chapitre, assistait aux prédications et pontifia solennellement. Heureux du succès inespéré de cette station, il demanda au P. provincial d'établir une résidence à Léopol. Après la mission dans l'église des Jésuites, le P. Budźko prêcha encore

ses. Sur celle de Tarnopol, il y avait 29 signatures ; 24, sur celle de Sanok.

(1) *Arch. Jes. Pol.*

(2) *Arch. Jes. Pol.*

le jubilé dans plusieurs communautés de la ville, à l'hôpital et à la prison.

Par sa droiture et son caractère ouvert, il sut gagner l'archevêque et les hauts dignitaires de l'état ; il s'employa avec ardeur à l'affaire du collège de Tyniec et ne revint à Tarnopol qu'à la fin de l'automne, après avoir bien travaillé dans la chaire et le confessionnal et rendu à la Compagnie d'importants services.

A Tarnopol une mission de trois jours commença le jubilé, et une seconde mission semblable le termina en novembre.

Dans le diocèse de Tarnów, les Pères de Tyniec parcoururent les villages voisins, catéchisant et prêchant ; ils entendirent plus de 19,000 confessions (1). Le P. Charles Snarski, missionnaire infatigable, travailla deux mois entiers, allant d'une paroisse à l'autre. Il écrivait lui-même à son provincial, le 12 novembre 1826 : « Sur l'invitation de Sa Grandeur « (Mgr Ziegler), j'ai travaillé pendant soixante jours dans « son diocèse, prêchant deux et trois fois chaque jour. Je « n'avais personne pour m'aider. Seul Dieu Notre-Seigneur, « dans sa miséricorde, a soutenu et renouvelé mes forces, « au milieu des obstacles que je suis arrivé à vaincre avec « sa grâce, au milieu des déboires que j'ai éprouvés de temps « à autre. Je suis aussi bien portant à la fin de mes travaux « qu'avant de les commencer. A l'exception de deux parois- « ses, nulle part je n'ai trouvé le peuple, je ne dis pas pré- « paré, mais averti même de la mission. Mais Dieu Notre- « Seigneur a partout disposé les cœurs. Le peuple est venu « par milliers aux instructions et les seigneurs des villages « donnaient le bon exemple. Partout j'ai quitté avec cette « conviction que Dieu a choisi ce temps pour donner des « preuves spéciales de sa miséricorde. A Jordanów un inter- « valle de cinquante années avait effacé dans les cœurs des « montagnards tout vestige du bien qu'avaient jadis produit

(1) *Hist. Dom. Tynecensis.*

« les travaux de nos anciens Pères dans ce pays. Ces pauvres « gens ne savaient plus pour quelle fin ils étaient en ce monde. « Leurs intelligences, leurs cœurs paraissaient aussi durs et « aussi incultes que les montagnes qu'ils habitent. Tous les « jours leur ardeur à entendre les vérités divines s'accroît, « et tous les jours ces vérités leur deviennent plus intelligi- « bles » (1).

Dans le diocèse de Przemyśl, les travaux des Pères ne furent pas moins consolants. Dans l'église seule de Starawieś on entendit 77.000 confessions (2).

Le clergé séculier, édifié par un tel exemple, commençait à imiter les Jésuites, et les mœurs du peuple s'améliorèrent visiblement. Les starostats, qui à cette époque exerçaient le droit de surveillance même sur les affaires ecclésiastiques, firent au gouvernement des rapports très élogieux ; les doyens en firent autant au consistoire. Le prince Lobkowitz, gouverneur de Léopol, et les évêques en écrivirent à la chancellerie impériale.

7. L'empereur François devint plus conciliant. Il avait déjà permis, par un rescrit du 22 janvier 1827, que le directeur des classes de Tarnopol ne fût point le starostat, mais le provincial de la Compagnie ; le starostat ne devait plus que visiter les classes de temps à autre.

Le 18 novembre de la même année, Sa Majesté porta un décret autorisant les Jésuites à vivre selon leur Institut. En voici la teneur :

« Espérant que les Jésuites, dans mon royaume de Galicie, « rendront d'utiles services par l'instruction et l'éducation « de la jeunesse, comme aussi par les secours temporaires « donnés aux pasteurs qui ont charge d'âmes ; qu'ils met- « tront un frein salutaire à l'impiété et à la corruption des

(1) *Arch. Jes. Pol.*

(2) *Annales colleg. Staraw. sub anno 1286.* (Ms. in-folio).

« mœurs ; qu'ils feront de leurs élèves de bons chrétiens et
« des sujets fidèles ; et que par là-même ils contribueront à
« la véritable civilisation et au bonheur de mes sujets : je
« veux bien agréer la demande respectueuse qu'ils m'ont
« présentée et je leur permets de vivre dans mon royaume
« de Galicie selon les constitutions de leur Ordre et selon
« les vœux qu'ils sont émis, conformément à leur Institut.
« En conséquence : 1° Je leur permets de continuer, sans
« qu'on puisse les inquiéter, à correspondre, pour le main-
« tien de la discipline, avec le Général de leur Ordre sur les
« objets qui ont rapport à leur régime intérieur et à leurs
« constitutions approuvées par l'Église.

« 2° Néanmoins pour les fonctions sacerdotales, la célébra-
« tion du service divin, la prédication, le ministère de la
« confession et les secours temporaires donnés aux pasteurs
« des âmes, les Jésuites doivent être soumis aux évêques ;
« en sorte que le régime intérieur et le maintien de la disci-
« pline religieuse soient les seuls points réservés aux supé-
« rieurs de l'Ordre selon leur Institut.

« 3° De peur que les membres de l'Ordre envoyés au
« dehors ne deviennent étrangers à la vie de communauté,
« les secours donnés dans le saint ministère en Galicie doi-
« vent avoir lieu d'une manière conforme aux statuts de
« l'Ordre, c'est-à-dire sous la forme de mission, et le P.
« Provincial s'entendra avec les Ordinaires des lieux, soit
« pour les Pères qui y seront destinés, soit pour la durée des
« missions.

« 4° Pour ce qui regarde les études théologiques faites
« dans les maisons de l'Ordre, ils continueront à se confor-
« mer à ma décision du 24 août 1827 (nous y reviendrons
« plus loin). Quant aux autres études, je permets qu'ils
« suivent la méthode prescrite par leur Institut et que la
« direction en soit confiée aux supérieurs de l'Ordre. Cepen-
« dant les classiques dont ils se serviront dans les écoles,

« doivent être soumis à l'inspection et à l'approbation des « autorités compétentes, et les écoliers subiront les examens « de la manière qui est prescrite dans mes États.

« 5° Les réversaux seront abolis ; dans le cas cependant où « quelque religieux sort du pays ou y vient de l'étranger, il « doit à cet effet obtenir auparavant ma permission impé- « riale. Cette mienne volonté suprême sera portée à la con- « naissance du Provincial et lui servira de direction. Si dans « l'exécution surviennent quelques doutes, il faut s'adresser « à moi par mon gouvernement pour les résoudre.

« Enfin je recommande au P. Provincial de préparer sans « retard, d'ici à huit jours au plus, un rapport exact de l'état « présent des collèges, afin que l'on puisse connaître par- « faitement leur dotation, leur personnel et leurs charges.

FRANÇOIS. »

Par ce décret l'existence de la Compagnie en Galicie paraissait à jamais affermie. Le quatrième article du décret cependant donnait à l'évêque de Przemyśl la surveillance des études théologiques faites dans la Compagnie et ordonnait de soumettre à l'approbation d'une *Commission des Études* (1) les manuels employés dans les écoles publiques. Ces deux points devinrent une source nouvelle de négociations qui durèrent neuf ans, entre la Compagnie et la commission susdite.

Pour donner une idée de cette question, fort ennuyeuse pour l'historien, il suffit de dire que, depuis 1820 à 1827, c'est-à-dire jusqu'au décret de novembre, la commission des études avait adressé au P. provincial, uniquement en ce qui concernait les professeurs et les maîtres, 77 décrets ou rescrits différents, parmi lesquels 50 ont trait aux examens publics de ces mêmes professeurs et à l'étude de la théologie dans les maisons de l'Ordre.

(1) *Studien Hof-Commission.*

Ce ne fut que plus tard, après l'avènement de Ferdinand I[er], que les Jésuites obtinrent enfin liberté complète, comme nous le dirons au chapitre suivant.

CHAPITRE VI

L'archiduc Ferdinand d'Este, bienfaiteur insigne de la Compagnie de Jésus en Galicie.

1. Les Pères de Tyniec vont s'établir à Neu-Sandec.
2. L'archiduc Ferdinand d'Este, gouverneur de Galicie.
3. Réforme du *ratio studiorum.*
4. Visite de l'archiduc au collège de Tarnopol.
5. Fondation du collège de Sandec.
6. L'archiduc fait rendre aux Jésuites leur ancienne église à Léopol.
7. Fondation du collège Saint-Nicolas à Léopol.
8. Courte durée de cet établissement.

1. Nous avons laissé à Wieliczka, dans la maison des Pères réformés, les théologiens de Tyniec. Ce séjour ne pouvait être que temporaire, il fallait penser à trouver une nouvelle maison. Le P. Lœffler, qui succéda en 1827 au P. Świętochowski dans la charge de provincial, présenta une requête au gouvernement pour que l'ancien collège de Jarosław fût rendu à la Compagnie ; le gouvernement refusa et offrit en échange le couvent étroit et mal entretenu des Norbertins, fondé à Neu-Sandec par le roi Jagellon. Les Pères de Tyniec y étaient appelés par les pieux habitants ayant à leur tête leur bourgmestre, M. Denis Vójcikowski. Les conditions faites par la petite ville et par le gouvernement étant convenables, les Jésuites acceptèrent.

2. En 1831, était arrivé en Galicie, comme gouverneur

civil et militaire, l'archiduc Ferdinand d'Este, frère du duc de Modène François IV. Élevé dans les anciennes traditions de la maison de Habsbourg, ce prince aimait sincèrement les Jésuites. Distingué par sa valeur, dont il avait donné des preuves à Ulm, il jouissait à la cour d'une grande influence. Prince au cœur noble, il s'opposait souvent aux tendances du gouvernement d'alors et défendait la justice et le bon droit.

Le premier en Galicie, il nomma starostats quelques polonais, au grand scandale des bureaucrates. A son arrivée, les Jésuites respirèrent; ils venaient de trouver en lui un défenseur et un bienfaiteur. Dans le même temps à peu près, la nomination à l'archevêché de Léopol de Mgr Pistek, évêque de Tarnów (1) et dévoué à la sainte Église et à la Compagnie, rendit facile à l'archiduc l'accomplissement de ses bons desseins à l'endroit des Jésuites. Son premier service important fut d'empêcher la commission des études de poursuivre les Pères de toutes « ses exigences » pour les manuels de philosophie et de religion, et de faire cesser mille autres tracasseries mesquines. Il faut encore attribuer à l'intervention de l'archiduc le décret du 29 mai 1836, émané de la chancellerie impériale et accordant aux Jésuites une liberté complète dans l'enseignement des collèges et dans leurs études théologiques.

3. Dès avant la promulgation de ce décret, le P. Pierling, provincial, qui en avait été informé, désigna le 2 mai 1836

(1) Après l'archevêque Ankwicz, transféré à Prague, le gouvernement envoya à sa place l'archevêque de Goritz, Mgr François-Xavier Luschin. Ce prélat pieux et très charitable, voyant la grande misère du peuple et n'y pouvant remédier malgré l'abondance de ses aumônes, convaincu d'ailleurs que l'ignorance de la langue polonaise l'empêchait de remplir consciencieusement ses obligations, demanda à l'empereur de revenir à son ancienne église. Son administration ne dura que quelques mois. Alors l'empereur désigna pour métropolitain de Galicie Mgr Pistek, fils d'un meunier de Bohême.

une commission formée des PP. Etienne Załęski, Hawrylowicz, Brown et Raphaël Markijanowicz, pour régler les cours de philosophie et des classes à Tarnopol.

Le système d'enseignement des Jésuites, le *ratio studiorum*, avait été composé par une commission de six Jésuites de différents pays, désignés par le P. Général Aquaviva en 1583, et ce plan avait été approuvé par la septième congrégation générale. Les Jésuites suivirent ce *ratio* pendant près de deux siècles, jusqu'à la suppression de la Compagnie, dans leurs nombreuses académies et collèges.

A la fin du siècle dernier, les sciences exactes et naturelles ayant pris une importance plus grande; dans notre siècle l'étude de l'histoire universelle et de la littérature nationale s'étant aussi développée déjà dans la Russie-Blanche, les Jésuites avaient introduit dans leurs classes des cours de sciences, et la première congrégation générale tenue à Rome après le rétablissement de la Compagnie (octobre 1820) décréta que le *ratio studiorum* du P. Aquaviva serait adapté aux exigences du temps. Dans ce but elle recommanda au R. P. Fortis, général, la nomination d'une commission spéciale (1).

Les nombreuses occupations du P. général, accablé d'affaires par les nouvelles fondations de collèges et de maisons, rendirent impossible l'exécution de la réforme. La seconde congrégation depuis le rétablissement de la Compagnie (janvier 1830) recommanda que le *ratio studiorum* fût le plus tôt possible approprié aux temps actuels. Le R. P. Roothaan, général de la Compagnie, répondit qu'il était persuadé de la nécessité de cette réforme ; que cependant il convenait de ne rien décréter sous ce rapport qui n'eût d'abord été confirmé par l'expérience dans toutes les provinces (2).

Dans la suite, il désigna sept députés pour la révision du

(1) *Institutum Soc. Jesu. Romæ*, 1869, tom. I, p. 438.

(2) *Ibid.*, p. 446.

ratio studiorum. Ce travail fut terminé en 1834, imprimé et envoyé dans les provinces de la Compagnie.

Le P. Pierling nomma alors une commission de quatre Pères à Tarnopol, leur remit ce *ratio studiorum* déjà modifié, et leur recommanda de noter en détail ce qui, dans ce système, ne pouvait être appliqué aux circonstances présentes en Galicie. Ils devaient aussi avoir égard à ce qui avait été introduit d'utile dans les autres bonnes écoles ; à ce qui, tout en étant contraire à nos usages en général, paraîtrait utile, vu le caractère et les besoins de la Galicie et les exigences des hommes bien pensants (1).

J'ai entre les mains les actes de ces Pères députés pour régler les études. Ils tinrent huit séances. Voici leurs décrets sur la distribution des matières de classes :

« 1° En philosophie, selon l'esprit du *ratio studiorum* et de « la commission impériale des études, doivent être expli- « quées : la philosophie théorique et pratique, l'algèbre, la « géométrie, la trigonométrie, les sections coniques et la « physique, et de plus l'histoire universelle et l'histoire natu- « relle. L'étude de l'histoire universelle en particulier est « nécessaire pour corriger beaucoup d'erreurs des historiens « modernes. On laissa la géométrie analytique et les mathé- « matiques supérieures, comme matière supplémentaire, seu- « lement pour les élèves les plus capables. On rejeta des « études philosophiques la philologie et l'enseignement de « la religion, que l'on renvoya aux classes inférieures.

« 2° Pour les classes du gymnase, on marqua l'enseigne- « ment de la religion, le latin, le grec (à partir de la seconde « classe), l'allemand, l'histoire, la géographie et les mathé- « matiques. Quant à la langue polonaise, on régla que, ayant « égard au décret de la cour du 22 décembre 1818 (2), cet

(1) *Ms. Arch. Jes. Pol.*

(2) Décret rejetant le projet de l'abbé Zacharyasiewicz, inspecteur des écoles, qui demandait qu'on enseignât la langue polonaise dans les classes.

« enseignement ne devait pas être obligatoire, mais on l'ensei-
« gnerait publiquement, comme il avait été jusque-là d'usage,
« deux fois la semaine dans les heures qui suivent les
« classes (1). »

C'était là, pour le dire en passant, le premier exemple en Galicie d'un cours public de littérature polonaise. Le P. Jean Markijanowicz en fut chargé pendant de longues années. Les Pères Jésuites conservèrent ce système d'études dans leurs collèges jusqu'en 1848; et pour couronner leur ouvrage, après avoir obtenu à cet effet un décret spécial de l'empereur, en date du 18 juin 1836, ils introduisirent, dès cette année même, la congrégation de la très sainte Vierge dans le collège de Tarnopol, et deux ans plus tard dans celui de Sandec.

4. La liberté complète accordée dans l'enseignement aux Pères de la Compagnie, ne fut point la seule preuve que l'archiduc leur donna de sa haute bienveillance ; au commencement de son administration, il résolut de visiter la Galicie, et dans les premiers jours de septembre 1833 il arriva à Tarnopol. Le R. P. Pierling, provincial, alla le recevoir et lui présenta les 49 Pères et Frères du collège. L'archiduc les salua avec une grande bonté et leur déclara que le lendemain matin il entendrait la sainte messe dans l'église et qu'il visiterait ensuite le collège et les classes. Il n'y avait que cinquante pas de sa demeure à l'église; les élèves du collège firent la haie sur son passage. Après avoir entendu la sainte messe, son Altesse visita les Pères chacun dans sa chambre, leur demandant avec sollicitude leur nom, leur patrie, les études qu'ils avaient faites, leurs occupations actuelles. La visite des classes dura trois heures ; l'archiduc interrogeait lui-même sur la religion, les mathématiques et l'histoire naturelle. Il fut charmé de la joie et de la sérénité qui rayon-

(1) *Ms. in-folio, p. 17. (Arch. Jes. Pol.)*

nait sur le front des enfants : « C'est une preuve de leur moralité », disait-il. Il quitta le gymnase au moment où les élèves rentraient chez eux ; se retournant vers cette foule d'étudiants : « Pour le plaisir que vous m'avez causé aujour-« d'hui, dit-il, je vous convoque pour demain à la revue mili-« taire. » Il invita à dîner le P. provincial avec le P. Cytowicz « recteur du collège, les assura qu'il emportait la meilleure impression du collège de Tarnopol et que sa bonne opinion sur les Jésuites s'était encore accrue dans cette visite.

Quelques semaines plus tard, il envoya aux Pères de Tarnopol une belle collection de médailles et de monnaies : « C'est pour enrichir votre musée », écrivait-il. Il offrit encore une somme importante pour l'achat d'une campagne.

Grâce à la protection et à la générosité de l'archiduc, le collège de Tarnopol fut plusieurs années encore un foyer de science dans la Galicie orientale. En 1837 on y comptait 479 élèves, parmi lesquels 144 suivaient le cours de philosophie. Le vice-gouverneur Krieg vint aussi visiter les classes ; et malgré son mauvais vouloir pour la Compagnie, il fut forcé de rendre justice à la formation des jeunes gens. Il ne se montra mécontent que des leçons de philosophie.

A Tarnopol, comme dans tous leurs collèges, les Jésuites rompaient la monotonie de la vie de collège par mille industries que leur suggérait l'amour pour les enfants. Aussi beaucoup d'anciens élèves de Tarnopol m'ont-ils affirmé que leurs années de collège avaient été les plus belles de leur vie. Dans leur sollicitude, les Pères veillaient sur ces jeunes gens, même en dehors de la maison ; leur charité trouvait plus d'un moyen de venir délicatement au secours des plus pauvres.

5. Deux mois avant son voyage à Tarnopol, l'archiduc avait visité les Jésuites de Starawieś et de Sandec, et dans ces deux endroits il avait laissé des marques de sa munifi-

cence ; il poussa la délicatesse jusqu'à remettre de la main à la main les sommes qu'il offrit aux recteurs de ces deux maisons, afin d'éviter les lentes procédures de la bureaucratie.

Cette bienveillance de l'archiduc stimula le gouvernement, qui avait proposé de donner aux Jésuites un collège à Sanok et cherchait des prétextes pour ne pas tenir sa promesse. En vertu d'un rescrit du 3 août 1833, il remit aux Pères de Sandec l'ancien collège des Piaristes de cette ville ; mais partie à cause du manque de professeurs possédant la langue allemande, partie faute de logement, la Compagnie ne prit la direction de ce collège que le 2 septembre 1838. Le nombre des élèves ne dépassa jamais 250 à Sandec. Outre le peu de temps que dura ce collège, il faut encore attribuer son faible développement à la fondation des trois collèges et pensionnats de Léopol, de Linz et d'Inspruck, fondations qui nuisirent aussi à Tarnopol.

Il était impossible de former en si peu de temps un nombre suffisant de professeurs capables et expérimentés. Ajoutons qu'il n'entra presque point de Polonais dans la Compagnie jusqu'en 1832, à cause des préjugés qui régnaient dans la nation contre les Jésuites. On chargea donc des basses classes de jeunes professeurs qui avaient à peine cinq ou sept ans de religion, silésiens et allemands pour le plus grand nombre. Ces religieux, qui ne connaissaient ni les besoins moraux du pays ni le caractère national, et à qui l'expérience faisait défaut, ne réussirent pas toujours auprès de la jeunesse polonaise, on le comprend facilement ; et malgré les meilleures intentions, ils froissaient les enfants par leurs procédés peu délicats ; naturellement l'éducation en souffrait.

On remédia à ces inconvénients en 1846, en divisant la province de Galicie-Autriche en deux provinces indépendantes l'une de l'autre. A partir de ce moment, on forma, parmi les jeunes Jésuites polonais, un grand nombre de professeurs

capables de remplacer les Pères âgés qui sortaient de l'enseignement.

Mais l'année 1848 arriva et la Compagnie fut dispersée.

6. Revenons à l'archiduc. Quand il eut fini son voyage à travers la Galicie, il appela le P. provincial pour s'entendre avec lui sur l'ouverture d'un collège à Léopol. Le Père se rendit à cette invitation, en compagnie du P. Rinn, qui savait bien la peinture. Ferdinand, qui, il l'avouait lui-même, ne permettait à personne de faire son portrait, autorisa le jésuite à le peindre, et tout en posant il s'entretenait avec le provincial des affaires de la Compagnie.

Dès 1826, nous l'avons vu, Mgr Ankwicz avait voulu retenir les Jésuites à Léopol et leur donner l'ancien couvent des Trinitaires avec l'église Saint-Nicolas ; mais le prix élevé le détourna de son projet. L'archiduc se saisit de cette idée et, dès 1833, il fit les démarches nécessaires près de la chancellerie impériale ; lui-même se rendit à Vienne et poussa cette affaire avec tant d'ardeur, que le P. Pierling, alors provincial, ne craignit pas d'écrire à l'archiduc : « Aucun de nos « procureurs n'aurait pu s'occuper des affaires de la Compa« gnie avec plus de soin et d'activité, avec plus de dévoue« ment et d'amour que ne le fait Votre Altesse Impériale (1). » Bientôt cependant l'archiduc se convainquit qu'il se passerait des années avant qu'il pût conduire l'affaire à bon terme. Il imagina alors un autre plan.

La belle église des Jésuites, sous le vocable des saints apôtres Pierre et Paul, ne servait qu'à la garnison et aux élèves de l'académie. La rendre à ses anciens possesseurs, la faire desservir par quatre Jésuites, deux pour les Polonais,

(1) Lettre datée du 14 février 1834. Dans les archives des Jésuites polonais se trouvent treize lettres de l'archiduc aux PP. Pierling et Perkowski ; sept de ces lettres traitent des phases diverses par lesquelles passa dans la chancellerie impériale l'affaire du pensionnat de Saint-Nicolas à Léopol.

deux pour les Allemands; préparer ainsi les commencements pour un plus grand collège qu'il pensait fonder à Saint-Nicolas : telle fut la pensée à laquelle ne put résister l'archiduc. L'archevêque Pistek ne pouvait qu'appuyer ce projet ; il fallait craindre un peu plus de difficultés à Vienne, car l'ancien collège des Jésuites avait été changé en bureaux du gouvernement ; les biens du collège avaient été en partie vendus, en partie versés dans la caisse de l'éducation ; il n'était pas possible même de penser à obtenir la plus petite partie de l'immense bâtiment ni des revenus, autrefois considérables.

Mais l'archiduc ne se laissa pas arrêter. Il loua et meubla des appartements pour les Pères et dit au P. provincial de demander au gouvernement qu'on lui rendît seulement l'église. Le Père suivit ce conseil, et onze jours plus tard, le 20 août 1836, arriva de Vienne une réponse favorable.

Dès le lendemain, l'archevêque remit solennellement les clefs de l'église à ses nouveaux administrateurs. Ainsi revint aux Pères de la Compagnie, après 63 ans, cette église, dépouillée en partie de son argenterie et de ses décorations, mal entretenue et négligée ; mais c'était toujours l'église des Jésuites (1).

(1) L'archevêque, revêtu des ornements pontificaux et entouré d'un nombreux clergé, descendit du maître-autel jusqu'à la porte de l'église et adressa aux Jésuites agenouillés les paroles suivantes : « Soyez les bienvenus, Nos Très « Chers Fils, je vous rends l'église bâtie par vos Pères et que l'injustice des « temps vous avait enlevée. Grâce à la sage Providence de Dieu et aux efforts « du pieux archiduc, vous prenez possession de ce temple, dans lequel vos « Pères ont travaillé avec zèle. J'ai la confiance que vous n'y travaillerez pas « avec moins d'ardeur au salut des âmes rachetées par le sang de J.-C. et « confiées à ma sollicitude. Cherchez donc, comme le dit l'Évangile, d'abord « le royaume de Dieu, et tout le reste vous sera donné par surcroît. Entrez et « suivez-moi. »

Alors Sa Grandeur remit les clefs de l'église au P. provincial. Le cortège s'avança vers le maître-autel, et l'on chanta le *Veni Creator*, ensuite le prélat pontifia solennellement ; et le P. provincial, avec le P. Joseph Perkowski, supérieur de la nouvelle mission, dirent la sainte messe aux autels de Saint Ignace et de Saint François-Xavier. M. Penka, professeur de théologie, pro-

A cette époque, Léopol était une ville à moitié allemande. Non seulement les fonctionnaires de l'état, mais aussi une grande partie du clergé et des habitants étaient de la Bohème et de l'Allemagne. Partout dans la ville, aussi bien à l'église que dans les écoles, dans les rues et dans les magasins, on entendait parler l'allemand. A l'exception des patriotes polonais, personne ne trouvait mauvais cet usage. Il fallait donc des sermons en allemand. L'archiduc Ferdinand n'était point ennemi des Polonais ; au contraire il les nommait, quand il le pouvait, aux postes les plus élevés; mais d'un autre côté, il ne comptait pas se ranger parmi les patriotes. Quand donc il introduisit les Jésuites à Léopol, il mit comme condition qu'il y aurait deux prédicateurs allemands, pour l'entretien desquels il assigna en 1842, sur sa cassette particulière, 40.000 florins, comme le principal et seul fonds de la mission de Léopol (1).

En 1840 la Compagnie célébrait son troisième centenaire ; cette même année eut lieu la canonisation de saint François

nonça en allemand le discours d'inauguration et n'épargna point les louanges à la Compagnie de Jésus. *(Hist. Dom. Miss. Leop. — Ms. in-4°, p. 10)*.

C'est ainsi que 235 ans auparavant l'archevêque Sólikowski avait introduit dans son église cathédrale de Léopol, comme missionnaires, les deux premiers Jésuites qui vinrent dans cette ville, les PP. Martin Laterna et Gaspard Nahaj ; en 1608, ils ouvrirent un collège d'enseignement secondaire dans une maison de bois, là même où aujourd'hui s'élève l'église des Pères et les vastes bâtiments de leur ancien collège, fondé par Mme Elisabeth Sieniawska.

(1) L'acte de cette fondation, ainsi que son acceptation par le P. Markijanowicz, provincial, est écrit en allemand et se trouve aux archives de la résidence de Léopol. Il y est dit expressément que, dans le cas où la Compagnie ne serait plus en état d'administrer cette église et de s'acquitter du service divin, le capital restera cependant la propriété des Jésuites et sera employé de préférence au profit de la province de Galicie.

En 1848, lorsque la Compagnie fut dispersée, le gouvernement demanda qu'on lui rendît cet écrit. Le R. P. Baworowski, provincial, le remit entre les mains de l'archiduc, qui était alors à Vienne ou à Modène. Le prince déchira l'ancien document et écrivit un nouvel acte de donation de cette somme au profit du P. Général de la Compagnie à Rome ; « Il désirait ajouta-il, que cet argent fût employé à l'entretien des Pères Jésuites, quand ils rentreraient à Léopol. »

de Hieronimo. Comme préparation à cette double solennité, le supérieur de Léopol fit donner dans l'église la première retraite de trois jours que l'on eût vue depuis le moment de la destruction. Il fit venir de Freinwald, en Silésie, le P. Beckx (aujourd'hui général de la Compagnie), qui résidait chez la pieuse princesse d'Anhalt-Cœthen. Ce célèbre prédicateur donna les sermons allemands ; les Pères de Léopol prêchèrent les sermons polonais : la solennité de la canonisation dura trois autres jours.

Cette nouvelle mission, qui jusqu'en 1842 n'avait aucun revenu fixe, trouva bientôt des bienfaiteurs.

Le P. Perkowski, supérieur, suivant la tradition de la Compagnie, s'occupa avant tout de la gloire de la maison de Dieu ; et, disons-le, il possédait un talent rare pour ordonner les cérémonies de l'Église avec bon goût et dignité. Dès 1842 et 1844, on renouvela l'église à l'intérieur et à l'extérieur, grâce aux dons offerts par des âmes généreuses. Alors commença une noble rivalité ; et dans les autres églises on se prit lentement, mais avec persévérance, à restaurer la maison de Dieu, jusque-là négligée et délabrée ; on imita l'ordre, la propreté et l'exactitude des Jésuites. On secoua petit à petit les chaînes dont le Joséphisme avait garrotté le clergé de Galicie, ne lui laissant aucune initiative et l'habituant à l'apathie. Le gouvernement en effet s'était chargé de tout régler, sans en excepter les cloches, les cierges et même l'accompagnement de l'orgue pendant la préface et l'élévation.

Nous ne devons pas omettre ici de mentionner le don que fit de sa bibliothèque aux Jésuites de Léopol le conseiller d'état du royaume de Pologne, M. Calasanz Szaniawski. Les quatre mille volumes qu'il offrit aux Pères, venaient fort à propos ; car outre que l'ancienne bibliothèque de la Compagnie à Léopol avait été dilapidée, les Pères manquaient d'argent pour se procurer de nouveaux livres ; et d'un autre côté la censure était si difficile pour les livres étrangers, que l'ex-

jésuite Kœhler de Breslau ayant légué sa bibliothèque à ses Frères de Galicie, on ne put obtenir la permission de l'entrer en Autriche ; et quand à Tarnopol on fit venir de France quelques ouvrages, il ne fut possible de les recevoir qu'à la condition de ne les point sortir de la maison. Ces difficultés furent levées, au moins pour une partie des volumes de M. Szaniawski, qui avait été censeur des livres ; et l'on put faire venir cette bibliothèque de Varsovie (1).

7. En même temps que la maison de mission près de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, s'éleva la résidence de Saint-Nicolas, qui bientôt fut changée en collège et en pensionnat de nobles ; déjà dans le premier rescrit de l'empereur François (27 août 1820), nous le savons, il était fait mention d'un pensionnat *devant s'ouvrir à Léopol ou ailleurs.* Le gouvernement de Léopol retardait toujours l'exécution de ce projet, s'excusant sur le manque de ressources. Ce fut encore inutilement qu'en 1822 le P. Świętochowski remit un programme très détaillé du futur pensionnat à Léopol (2) ; l'affaire traînait indéfiniment en longueur. Enfin l'archiduc, à son arrivée comme gouverneur de Galicie, fit examiner les registres de l'académie et trouva six fondations provenant de sources différentes et montant à la somme de 497. 586 florins autrichiens. Comme elles avaient été faites pour des écoles, à différents titres, Fer-

(1) M. Szaniawski écrivait de Vienne le 5 février 1839 au P. Pierling, provincial : « Ma bibliothèque, dont la partie ascétique est aujourd'hui la propriété « de la Compagnie de Jésus, était destinée depuis longtemps dans mon esprit « à l'utilité publique de quelque institut établi pour veiller à la garde des « principes orthodoxes et salutaires, par l'éducation chrétienne et l'ensei- « gnement de la jeunesse, par le redressement des diverses erreurs de l'opi- « nion publique et par la diffusion des véritables lumières. Mon désir à ce « sujet m'a été inspiré par la reconnaissance que je dois à Dieu pour sa miséri- « corde sans bornes, dont j'ai fait l'épreuve en beaucoup de circonstances de ma vie. » (*Arch. Jes. Pol.*)

(2) *Arch. Jes. Pol. — Ms. in-folio, p. 14.*

dinand résolut de s'en servir pour fonder le collège des nobles à Léopol.

Conformément aux désirs de l'archiduc, si dévoué à la Compagnie, le R. P. Roothaan autorisa les Pères à se charger de la paroisse Saint-Nicolas, attenante au collège ; mais grande fut la difficulté d'obtenir de la commission des études l'ouverture du pensionnat.

La chose se comprendra aisément : la commission des études, piquée au vif de voir que le décret de Ferdinand (1836) exemptait de sa juridiction les écoles des Jésuites, ne pouvait en aucune façon accorder dans la ville principale de Galicie, l'ouverture d'un pensionnat pour cent élèves et des cours pour les facultés de droit et de philosophie, qui seraient à peu près totalement indépendants de son autorité. Le plan primitif de cet établissement, fait sur une vaste échelle et promettant un second *Theresianum* ou un second pensionnat royal de Varsovie, fut donc réduit à celui d'une simple pension pour des étudiants. Bien que l'archiduc réclamât à diverses reprises, disant qu'il avait reçu des assurances favorables de l'empereur, l'aréopage de Vienne gagna sa cause. Un rescrit officiel de l'archiduc, en date du 21 juin 1839, fait connaître au provincial qu'au lieu du pensionnat pour cent élèves et des cours publics, il convient d'ouvrir seulement un pensionnat pour cinquante jeunes gens, qui suivront les cours dans les écoles de l'état à Léopol, et il invite le P. provincial à dresser un plan de maison et à composer son personnel en rapport avec ces dispositions. Le P. Provincial répondit avec raison qu'il avait connaissance, il est vrai, d'un établissement d'enseignement, mais qu'il n'avait rien entendu au sujet d'une pension d'étudiants. On lui laissa comprendre que les choses s'arrangeraient avec le temps et qu'il serait possible d'obtenir la permission pour une maison privée d'études. Le F. Fidèle Stadler, architecte habile, qui avait été reçu dans la Compagnie par le R.P. Brzo-

zowski à Pétersbourg, dressa le plan et le devis du bâtiment que l'on devait d'abord construire ; mais le pensionnat ne put être ouvert définitivement qu'en 1842, bien que l'on eût reçu quelques enfants dès 1841 pour satisfaire au désir de l'archiduc (1).

8. Une institution comme le pensionnat de Léopol, pour se développer et pour devenir utile, a besoin d'hommes, de liberté et de temps. L'archiduc supplia le provincial de placer à la tête du pensionnat *un homme capable* (2). On fit venir de Fribourg, en Suisse, le P. Jean Galicz, recteur du célèbre pensionnat de cette ville. Il était difficile de trouver, peut-être même dans toute la Compagnie, un homme plus distingué. Le P. Raphaël Markijanowicz, provincial, avait obtenu, dès le mois de septembre 1841, que les classes se feraient pour les pensionnaires dans la maison et que les enfants n'auraient que les examens semestriels à subir devant les professeurs de l'état. On désigna donc pour professeurs des hommes comme le P. Nizard, le P. Franzelin, depuis professeur célèbre de théologie au Collège Romain et revêtu par Pie IX de la pourpre des cardinaux ; le P. Adolphe Kamieński, plus tard préfet général et recteur de Tarnopol pendant 20 ans ; le P. Szczepkowski, plus tard provincial. Le P. Markijanowicz lui-même, après son provincialat (1844), professa pendant quelque temps les mathématiques dans le

(1) L'ouverture solennelle du pensionnat se fit le 2 octobre 1842, en présence de l'archiduc Ferdinand, des trois archevêques de Léopol, de l'évêque de Przemyśl et d'un cortège nombreux de la noblesse et des autorités militaires. Le R. P. Raphaël Markijanowicz, provincial, développa dans un discours latin le prix et l'importance de cette nouvelle institution et remercia l'archiduc, auteur de la fondation. Trois autres discours, répondant à la circonstance, furent encore prononcés ; entre autres le jeune professeur Adolphe Kamieński démontra en polonais les avantages de l'éducation publique sur l'éducation privée. Le petit discours d'un jeune pensionnaire de dix ans émut l'archiduc lui-même et termina la fête.

(2) *Einen tüchtigen Rector.*

pensionnat. De son côté, la Compagnie n'omit donc rien de ce qui pouvait développer et faire réussir cet établissement. Mais cette institution péchait par la base. L'archiduc Ferdinand avait à ses côtés, dans la ville même de Léopol et comme vice-gouverneur, le baron Krieg, mal disposé pour les Polonais et les Jésuites. Cet homme sut se donner de l'importance par son obséquiosité bureaucratique et paralysa les efforts de son maître. L'archiduc était à peu près en guerre ouverte avec la commission des études, qui restreignait la liberté d'enseignement nécessaire aux Jésuites. Cette aversion de la commission fit commencer le pensionnat, sous prétexte de manque de fonds, par 19 élèves ; en 1843, il y en avait 45, parmi lesquels 30 aux frais de l'état. Au moment où, les premières difficultés vaincues, cette institution eût pu se développer, éclatèrent les troubles politiques de 1846. L'archiduc, nous en dirons plus loin la raison, dut quitter la Galicie, et les Jésuites restèrent à la merci de la commission, qui leur était contraire, ou plutôt du ministre de l'instruction publique, Pillersdorf ; et par surcroît, les menées du parti démocratique les livrèrent au mépris et à la haine des citoyens. La noblesse polonaise fut loin de se distinguer par son courage ; elle eut peur de cette fraction tapageuse, qui alors donnait le ton à l'opinion publique, et ne s'empressa point de mettre ses enfants au pensionnat des Jésuites. Le nombre des pensionnaires n'atteignit jamais soixante. On retardait à dessein l'achèvement des bâtiments ; et comme il fallait lutter à la fois contre tant de courants, il fut impossible, dans l'espace de six ans, de donner de l'importance à cet établissement et de le développer convenablement.

Cependant il est sorti du pensionnat de Léopol plusieurs hommes qui, dans les carrières publiques, occupent aujourd'hui un rang honorable et des postes importants.

CHAPITRE VII

Œuvres des missions populaires en Galicie jusqu'à la dispersion de 1848.

1. Le choléra en Galicie.
2. Commencements de l'œuvre des missions en Galicie.
3. Difficultés avec les Ruthéniens.
4. Missions du P. Antoniewicz après les massacres de 1846.
5. Missions dans les Carpathes en 1846.
6. Justification de l'archiduc Ferdinand d'Este.
7. Dispersion des Jésuites de Galicie en 1848.

1. Il nous faut maintenant parler brièvement des travaux apostoliques les plus importants de la Compagnie en Galicie. Le choléra, qui, en 1831, fit 100.000 victimes dans cette seule province, donna beaucoup d'occupation aux Jésuites (1). A Tarnopol il commença à sévir au mois de mai, le collège fut licencié en juin. Au mois d'août la contagion atteignit sa plus haute période, on ferma l'église et les offices se célébrèrent en plein air ; on organisa un hôpital pour les cholériques. Jour et nuit les prêtres administraient les sacrements aux mourants, à l'hôpital, dans les maisons de la ville et des villages environnants. Le mal s'arrêta à la fin de septembre ; 1.300 personnes avaient succombé à Tarnopol.

(1) Le choléra morbus prit naissance en 1817 dans les marais voisins de l'embouchure du Gange. En six années, il s'étendit sur une largeur de plus de mille lieues, sur plus de deux mille lieues de longueur, à travers la Chine, Siam, le Bengale, etc. En 1828, des régiments russes, revenant de la Géorgie, l'apportèrent en Europe.

Les Pères se dévouèrent avec un égal empressement dans les autres collèges et maisons ; et bien que tous se fussent courageusement exposés, il n'en mourut que deux, le P. Norbert Korsak et le P. Kisielewicz.

2. A Léopol les Pères firent l'office de chapelains à la prison, qui renfermait 1.200 détenus. Ce poste pénible fut occupé pendant vingt-deux ans par le P. Nikolka. Ce religieux sut se concilier le respect des employés et l'amour des prisonniers, qu'il conduisait fortement. Seuls les détenus politiques se plaignaient parfois que le P. Jésuite les exhortait avec trop d'insistance à s'approcher des sacrements et à entendre la sainte messe.

Nous passons sous silence les ministères courants, tels que retraites, confessions, prédications, occupation quotidienne dans les maisons de la Compagnie. Disons un mot des missions (1).

Le véritable travail des missions ne commença qu'en 1834, année où, sur les instances de la comtesse Borzęcka, le gouvernement permit pour la première fois aux Jésuites de donner une mission de huit jours dans les propriétés de cette dame, sur les frontières de la Silésie. L'exemple de cette comtesse fut suivi par d'autres ; huit Jésuites travaillèrent dans ces missions ; le clergé des environs les aidait pour les confessions, qui duraient depuis le grand matin jusqu'à la nuit close ; cent mille personnes prirent part à ces missions et l'on distribua plus de 80.000 communions. Le P. Charles Snarski, jésuite de la Russie-Blanche, mort à Śrem, seulement en 1862, se distingua par un talent spécial pour parler au peuple. Un jour qu'il faisait à Nagoszyn l'examen de conscience sur les manières différentes de voler, à l'usage des serviteurs et des ouvriers, comme il répétait les paroles de saint Augustin : « Le péché ne sera point pardonné jusqu'à res-

(1) Voyez Document BB.

« titution du bien volé », il s'éleva un cri général des maîtres : « Nous pardonnons, nous faisons grâce de tous leurs « torts à nos gens de service ; que leurs âmes seulement « soient sauvées ! » L'ivrognerie et son compagnon, le vol, étaient les péchés capitaux du peuple mazovien, et l'expérience prouva que les missions étaient un excellent remède à ces maux. On introduisit, mais avec un peu trop de zèle, la société de tempérance, et les prêtres des paroisses suivirent cet exemple ; en quelques lieux, on réussit à extirper tout à fait cette passion mortelle du paysan polonais ; en d'autres, elle disparut pour quelques années. A Léopol on se souvient encore aujourd'hui de la grande mission de quinze jours donnée dans l'église cathédrale, et de la procession de clôture, dont la longueur surpassait tout ce qu'on avait vu de mémoire d'homme.

Cette mission fut dirigée par les PP. Snarski et François Kijnowski ; les instructions furent données aussi par d'autres prêtres, tant religieux que séculiers, souvent dans l'église, mais plus souvent à la porte principale, car toute la place de la cathédrale était remplie de fidèles.

Cette mission de Léopol fut le dernier ouvrage et la dernière consolation de l'archevêque Pistek, qui, bien qu'étranger et de manières peu cultivées, laissa dans l'archidiocèse de Léopol un souvenir plus durable que tous les autres archevêques qui s'étaient succédé depuis Mgr Wacław Sierakowski. Il mourut le 2 février 1846. Les Jésuites perdirent en lui un véritable père et un ami.

3. Ces travaux spirituels des Jésuites avaient leur mérite au point de vue politique, car ils s'étendaient aussi sur les Ruthéniens, entretenaient l'Union et par là même paralysaient la propagande moscovite, qui dès 1843 s'appliquait à pénétrer non seulement en Galicie, mais encore au milieu des Slaves de Hongrie et d'Illyrie. Dans la Galicie orientale, comme à

Tarnopol, à Piencaki, à Liizkowce et en partie à Léopol, les Ruthènes se pressaient en foule aux confessionnaux des Pères Jésuites, parce qu'ils y trouvaient toujours un prêtre et n'avaient rien à payer pour le sacrement de pénitence. Les Pères entretenaient les meilleures relations avec les prêtres uniates ; ils prêchaient dans les *cerkiew* et réciproquement invitaient les prêtres grecs aux solennités de l'Église latine. Environ la moitié des élèves à Tarnopol se composait des fils des prêtres ruthéniens, et les Pères leur témoignaient autant d'affection qu'aux élèves de nationalité polonaise. Les Jésuites étaient si indulgents pour les Ruthènes, qu'ils allaient jusqu'à fermer les yeux, si quelques élèves polonais, afin d'obtenir une bourse fondée pour les Ruthéniens, passaient au rite grec, ce qui n'était pas encore défendu et l'a été depuis par le Saint-Siège.

Malgré cela, en 1842, les Ruthéniens et probablement leur métropolitain, Mgr Lewicki, se plaignirent à Rome que les Jésuites portaient les Ruthéniens à changer de rite. Ils trouvèrent dans le cardinal Ostini un puissant protecteur. Ce cardinal, favorable du reste aux Jésuites, écrivit au P. Beckx à Vienne, recommandant confidentiellement aux Pères de Galicie de se corriger de *leur latinisme*, c'est-à-dire de leur désir de convertir les Ruthéniens au rite latin. Le P. Beckx, qui était alors procureur de la Compagnie à Vienne, demanda des informations à trois supérieurs, les PP. Brown, Ciechanowiecki, Perkowski ; au P. Rinn, et enfin à l'archiduc Ferdinand. Il envoya ces informations au cardinal, ajoutant que la plainte des Ruthéniens était une calomnie, et demandant avec instances que l'on fît une enquête chez les Jésuites et que l'on montrât qui d'entre eux avait poussé les Ruthéniens à rejeter leur rite, où ces faits s'étaient produits, quels Ruthéniens avaient été l'objet de ces excitations. Une correspondance, qui dura deux ans, s'établit alors entre Rome, Vienne et les Jésuites de Galicie. J'ai entre les mains quinze lettres du

P. Beckx sur cette matière. On voit que dès avant 1848 l'affaire de l'Union en Galicie n'était pas aussi satisfaisante qu'on se plaisait à la représenter (1).

4. Les missions les plus importantes au point de vue religieux et politique, furent celles du P. Charles Antoniewicz dans le diocèse de Tarnów, quelques semaines après les massacres de 1846. L'archiduc Ferdinand d'Este, très innocent dans toute cette affaire, comme nous le dirons bientôt, et effrayé par l'horreur des événements, ne vit que la religion capable d'apaiser les esprits. Il invita le P. Pierling, provincial, à envoyer des missionnaires de la Compagnie de Jésus dans les endroits où la fureur du crime sévissait davantage. Le choix tomba sur le P. Antoniewicz, récemment ordonné prêtre, et sur le P. Skrocki. Le P. Antoniewicz, autrefois militaire, marié et père de cinq enfants, était entré dans la Compagnie de Jésus après la mort de sa femme et de ses fils; il y apportait avec lui sa vaste érudition. Toute la Pologne connaît ses écrits, ses prédications, ses instructions, qui respirent une simplicité vraiment évangélique. On y admire en même temps l'élévation des pensées et la puis-

(1) Dans une lettre adressée au cardinal Ostini, en date du 18 novembre 1842, le P. Beckx écrivait : « *Multi ex Græcis unitis in Galicia tenui filo* « *cum Ecclesia cohærent : beaucoup d'Uniates en Galicie ne tiennent à* « *l'Église romaine que par un fil léger.* Les tentations et les dangers, par « suite des insinuations incessantes de la Russie, vont chaque jour croissant ; « aussi est-il besoin d'agir près de ces peuples avec une grande prudence. « Des documents publics nous apprennent (il ne faut jamais l'oublier) que la « Russie schismatique, avec l'habileté et la perversité qui lui sont propres, « prodiguant même l'or et l'argent pour arriver à ses fins, a travaillé depuis « longtemps et travaille encore davantage maintenant à faire passer au « schisme tous les Uniates, en quelque pays qu'ils soient. Elle y travaille « par ses émissaires, non seulement en Galicie, mais encore en Hongrie, en « Illyrie, etc. »

Ainsi donc, il y a 44 ans, les Jésuites donnaient l'éveil sur un danger dont le Saint-Siège a depuis averti les évêques du rite grec-uni par un bref particulier.

sance de la parole. Il terminait son cours de théologie à Sandec, quand l'ordre du P. provincial lui arriva : « J'avoue, « écrit-il dans ses *Mémoires sur les missions de l'année* 1846, « que cette nouvelle me causa une grande tristesse et me « fut très pénible. Je sentais la grandeur et l'importance de « ma mission, je connaissais l'insuffisance de mes forces. « Il n'était point facile de ramener à Dieu un peuple en « fureur et résolu à tous les crimes, de l'exciter à la douleur « et à la contrition, de lui faire reconnaître l'indignité de sa « conduite, lui qui s'en faisait une gloire ; de le porter à « réparer, dans la mesure de ses forces et du possible, les torts « qu'il avait commis ; de renverser les espérances diverses « qu'il avait conçues d'une liberté et d'une indépendance chi- « mériques, et de lui en faire comprendre la vanité et l'impos- « sibilité ; et tout cela dans le temps même où les passions « bouillonnaient encore dans les cœurs, où fumait encore le « sang versé, où toute autorité divine et humaine. foulée aux « pieds, n'exerçait plus son influence sur les esprits. Il fallait « s'arrêter sur cette terre couverte de sang, voir couler ces « larmes, vivre entre le désespoir des victimes et le crime des « assassins, et du haut de la chaire dans les églises profanées « foudroyer les vices, consoler la douleur, apaiser le déses- « poir, montrer dans toute leur grandeur et leur puissance « les jugements de la justice et de la miséricorde divine. »

Toute la consolation du P. Antoniewicz était que la volonté des supérieurs, et par suite la volonté de Dieu, lui avait confié cette dure mission. Lui et son compagnon donnèrent quinze missions de huit jours depuis le mois de mars jusqu'au mois d'octobre ; on les demandait encore dans beaucoup d'endroits ; le peuple lui-même les appelait ; mais le gouvernement, après le départ de l'archiduc, defendit de continuer les missions et contraignit l'évêque de Tarnów, Mgr Vojtarowicz, de renoncer à son siège, parce qu'il avait osé blâmer les excès des paysans.

Au paroxysme de la folie (1), succéda, chez ce peuple en délire, la prostration et l'horreur, châtiment effroyable qui pèse sur la conscience du criminel, châtiment qu'il porte avec lui partout comme le galérien traîne son boulet.

De plus les intelligences étaient dans un trouble étonnant; les coupables ne savaient pas si ce qu'ils avaient fait était bien ou mal, s'ils avaient mérité un châtiment ou une récompense, et n'avaient personne à consulter, personne à qui se fier. L'éloignement de la prière et de l'église, la méfiance pour le prêtre, étaient autant de tristes manifestations de cette prostration et de ce malaise qui confinaient au désespoir.

Lorsque les missionnaires parurent la première fois et saluèrent le peuple, selon l'usage, par la belle invocation: *Soit loué Jésus-Christ!* dans toute la masse des gens réunis qui attendaient l'instruction, à peine quelques-uns répondirent-ils entre leurs dents: *Dans les siècles des siècles.* « Eux, si polis d'or-
« dinaire, si respectueux pour les Pères, ne se découvraient
« point devant nous ; ils nous regardaient d'un œil sombre et
« soupçonneux, comme s'ils eussent voulu sonder toutes nos
« pensées » (2).

(1) Il n'y a pas d'autre nom pour ces cruautés d'un peuple qui du reste était soumis, paisible et patient, cruautés que ce peuple ne s'expliquait pas lui-même. Écoutons le P. Antoine Vicz :

« O Père ! me disait assez souvent quelque vieux paysan (et ses larmes cou-
« laient en abondance), ô Père ! j'ai vécu tant d'années sans avoir jamais fait
« de tort à personne ; et maintenant, avant la mort, il me fallait charger ma
« conscience de pareils crimes ! »

« Hélas ! disaient d'autres, plusieurs fois avant la moisson nous mourions
« de faim ici ; quelqu'un nous accusera-t-il d'avoir pillé les granges des sei-
« gneurs ? — Quand je demandais à l'un des coupables, touché déjà de repen-
« tir : Pourquoi donc as-tu été si cruel envers ton seigneur ? souvent je rece-
« vais cette réponse : Je ne sais pas moi-même ce que je devenais alors ;
« quand bien même on m'aurait dit de tuer mon propre père, je l'aurais fait. »
(*Souvenirs des missions*, par le P. Charles Antoniewicz.)

(2) Voyez plus haut, p. 247, ce que nous avons rapporté des formules chrétiennes de politesse en usage dans la Pologne. Tout prédicateur, avant de faire le signe de la croix au commencement du sermon, salue le peuple en disant : *Soit loué Jésus-Christ !* et tout l'auditoire répond à haute voix : *Dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.*

Le P. Antoniewicz, sans se formaliser de rien, commença avec sa cordialité naturelle à parler au peuple de ses champs, des semailles, de la famille ; sous l'influence de cette parole simple, sincère, le cœur du peuple se fondit comme la cire ; ensuite on chanta avec le peuple les litanies de la sainte Vierge et ce chant acheva la victoire. Déjà le peuple ne regardait plus avec défiance et en ennemi le missionnaire qui montait en chaire.

Ainsi en fut-il en beaucoup d'endroits, mais non partout. A Lipnica (bourg allemand), les paysans avaient mis à mort cinq victimes, et des traces de sang se voyaient encore sur les murs de la chapelle de Saint Jean-Népomucène, à côté de laquelle on avait achevé une des victimes. Le peuple, après la première instruction, se mit à murmurer tout haut et à dire que les missionnaires étaient vendus aux seigneurs, et ils les menaçaient de la mort. Le P. Antoniewicz monta en chaire, et voyant le peuple rassemblé et menaçant, commença directement par ces mots : « Vous dites que nous « sommes vendus aux seigneurs et envoyés ici par eux. « Nous sommes vendus, c'est vrai ; nous sommes envoyés « ici, c'est vrai ; mais non par les nobles, non par l'empereur ; « car en ce lieu nous ne connaissons, nous ne craignons ni « empereurs, ni seigneurs, ni paysans ; nous connaissons et « craignons celui-là seul qui nous a envoyés ici vers vous, et « c'est à lui seul que nous rendrons compte de chacune de « nos paroles. Si vos crimes ne vous suffisent pas, si vous « désirez encore tremper vos mains dans le sang innocent, « approchez (il se découvrit la poitrine) : je ne crains ni vos « fléaux ni vos couteaux, car il n'est pas question pour moi « de ma vie, mais de votre salut, et en mourant je vous « crierai encore : « Mon Frère, convertissez-vous à votre « Dieu ! »

A ces mots le peuple resta comme foudroyé ; depuis ce moment, il se réunit en masse, humble et respectueux, et

les vieillards de l'assemblée demandèrent pardon aux Pères pour leurs paroles inconsidérées.

A Gromnik, dont les habitants avaient tué quelques nobles dans un village voisin, entre autres le propriétaire du village, le P. Antoniewicz usa d'un autre moyen pour les attendrir. Les paysans de Gromnik étaient tellement audacieux, qu'ils se vantaient de leur forfait et allaient jusqu'à braver dans l'église la malheureuse veuve et ses cinq enfants; les vieilles paysannes se poussaient à l'envi dans le banc de cette dame. Le P. Antoniewicz fixa les yeux sur ces orphelins en grand deuil, dont les habits noirs tranchaient si douloureusement avec les vêtements blancs du peuple. Transporté de douleur et les larmes aux yeux, il représenta si vivement au peuple son crime abominable et frappa si juste, que ces malheureux comprirent enfin pour la première fois l'infamie de leur conduite; et quand le Père leur montra cette veuve et ces orphelins, les sanglots éclatèrent dans l'église. La mission de Gromnik fut une des plus importantes; de tous côtés et de fort loin, le peuple accourait en foule et se pressait aux exercices.

Il est difficile d'entrer dans les détails; il faudrait rapporter en entier le petit livre d'or, *Souvenirs des missions*, que le P. Antoniewicz écrivit dans la suite, à la demande du P. Perkowski. Partout le peuple, défiant au commencement, s'attachait bientôt de tout cœur aux missionnaires. De tous les environs, on accourait à la mission; partout les confessionnaux étaient assiégés et l'on distribuait la sainte communion depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. Bien que le clergé séculier et les Pères Bernardins aidassent les missionnaires, il était impossible d'entendre tous les pénitents. Le peuple se rendait de six à dix lieues en véritable procession à l'église de Sandec, où tous les jours jusqu'à trois heures de l'après-midi sept Pères Jésuites restaient au confessionnal. Plusieurs confessions duraient une heure

entière ; car bien que les meurtriers fussent relativement peu nombreux, des villages et des bourgs presque entiers avaient pris part au pillage. De là l'obligation de restituer, question difficile et embarrassante ; car la plus grande partie des objets volés se trouvaient dans les mains des juifs, et le peuple était comme auparavant réduit à la misère. Partout suivit le rapprochement du peuple et de la noblesse. Les veuves des victimes et leurs orphelins voyaient les plus effrontés meneurs du carnage tomber à leurs pieds et demander pardon au nom de Dieu.

La présence aux exercices de la mission de beaucoup de nobles et d'hommes instruits, que l'on voyait auparavant rarement à l'église, leur piété exemplaire et leur participation aux sacrements, influaient salutairement sur les dispositions du peuple, qui répétait à haute voix : « Oh ! pourquoi « donc, pourquoi les missionnaires ne sont-ils pas venus ici « quelques mois plus tôt ? Ce malheur ne serait pas arrivé ! » On comptait jusqu'à cinquante mille le nombre de personnes qui prenaient part à ces missions. La dernière et la plus nombreuse se fit à Wywiórka, près de Tarnów. Le peuple avait mis à mort, dans une auberge de ce village, vingt-quatre prisonniers. A défaut d'église pour la mission, on transforma en chapelle une vaste bergerie toute neuve. Plus de 12.000 personnes assistèrent à la procession de clôture, et parmi les habits blancs on remarquait de nombreux vêtements de deuil. Ecoutons le P. Antoniewicz : « Les paysans portaient « la grande croix de mission ; l'ordre régnait dans cette foule, « visiblement émue de regret et de honte, et pénétrée de « douleur, spécialement à la vue de cette taverne. Ils détour- « naient leurs regards de cette maison qui, témoin de leurs « horribles forfaits, semblait les leur reprocher encore. On « planta la croix de mission. Je montai sur une estrade éle- « vée entre l'auberge et la croix. Ému jusqu'au fond de l'âme, « j'adressai la parole à tout ce peuple ; je lui montrai l'au-

« berge et lui rappelai ses crimes ; je lui montrai la croix et
« promis la miséricorde de Dieu à ceux qui, par leurs larmes, leur pénitence et leur amendement, s'en rendraient dignes. Le silence qui jusque-là avait régné dans toute l'assemblée, fit place alors aux gémissements, aux larmes et aux soupirs. Je réunis ce qui me restait de forces afin de mettre à profit cette disposition des esprits ; quand j'eus fini, les gémissements s'apaisèrent peu à peu, comme les échos d'un tonnerre éloigné ; le peuple me bénit lorsque je descendis de chaire ; il me remerciait, se jetait à mes pieds, et ce fut avec peine que je pus monter en voiture » (1).

Malheureusement il n'y avait personne pour faire germer cette semence de la pénitence et du repentir, jetée pendant les missions dans le cœur de ce peuple malheureux. On ne permit pas aux Jésuites de s'en occuper plus longtemps ; les prêtres des paroisses étaient peu nombreux, surtout depuis que plusieurs curés, enveloppés dans quelques conspirations, avaient été jetés en prison. Il n'était donc point possible au clergé séculier de s'occuper de ce peuple comme l'exigeaient les circonstances.

La miséricorde de Dieu pardonna au repentir, mais sa justice réclamait des châtiments ; d'autant plus que le gouvernement ne rendit personne responsable, même parmi les chefs des bandes de pillards ; au contraire il les récompensa par des sommes d'argent et des terres. La moisson de 1846, après une belle floraison, fut très insuffisante. Aussi dans les mois qui précédèrent la moisson de 1847, régna-t-il une famine effroyable. Bientôt sévit le typhus ; la mort frappa ceux qui s'étaient les plus signalés par le meurtre et le pillage; dix ans ne s'étaient pas écoulés que, dans tous les environs de Tarnów, il ne restait plus en vie un seul de ces misé-

(1) *Souvenirs des missions*, p. 89 (t. p.).

rables ; ils avaient « fondu » avec leur avoir, leurs biens et leurs familles (1).

5. Dans le même temps, à la prière de l'archiduc, on envoya les PP. Lipiński, Tock, Étienne Załęski et Perkowski en mission chez les montagnards des Carpathes, qui, on le sait, avaient préparé la révolution de février contre le gouvernement. Des missions furent données dans une dizaine de bourgades. Les missionnaires ne parlèrent pas beaucoup de la politique à ces pauvres gens ; mais en revanche ils attaquèrent l'ivrognerie, enracinée chez eux. Grâce au zèle des missionnaires, tous les environs entrèrent dans la société de tempérance et y persévèrent depuis ce temps. Encore aujourd'hui (1875) le peuple de ces contrées est un modèle de travail, de sobriété et de droiture, et il est étonnamment attaché aux Jésuites. En 1861, deux Jésuites étant allés visiter l'*œil de la mer* dans les Carpathes, le peuple, reconnaissant l'habit de la Compagnie, arrêtait les Pères sur la route et aux relais, leur parlant de la mission de 1846 et bénissant Dieu de ses résultats.

6. Aujourd'hui on regarde à peu près comme un axiome historique que ni l'empereur, ni l'archiduc Ferdinand d'Este, gouverneur de Galicie, ne savaient rien des préparatifs des massacres ; à plus forte raison tient-on pour certain qu'ils ne donnèrent point d'ordres à ce sujet. L'archiduc, homme droit et noble, se montra toujours favorable aux Polonais, nous l'avons déjà vu plus haut. Malgré les rapports de Sacher, directeur de la police à Léopol, sur les complots de la noblesse, l'archiduc assura le gouvernement de Vienne que

(1) La vie du P. Antoniewicz, de sainte mémoire, a été écrite en allemand par M. Ferdinand Speil, docteur en théologie et directeur spirituel au grand séminaire de Breslau. L'ouvrage a été traduit en français par M. l'abbé Th. Moccand, 2 vol. in-12. Paris, Téqui, 1879.

tout était dans l'ordre le plus parfait, que les complots n'existaient que dans l'imagination des fonctionnaires trop zélés. Sa conviction à ce sujet allait si loin, qu'il ne voulait entretenir qu'une poignée de soldats en Galicie ; encore ne leur distribuait-on point de cartouches. La noblesse affermissait l'archiduc dans cette disposition ; elle venait chez lui, lui faisait sa cour, mais elle commettait la faute de parler haut et en public, même dans les hôtels, d'un soulèvement qui devait avoir lieu.

L'archiduc, ayant appris le soulèvement des paysans et les nombreuses arrestations de nobles et de prêtres, se hâta de se rendre dans les cercles de l'ouest. A Bochna, il fit relâcher immédiatement les deux PP. Jésuites Kawecki et Walużyniec, que les paysans avaient arrachés de Staniątki avec deux prêtres séculiers, et qu'ils avaient assommés à coups de fléaux près d'une auberge sur la route de Bochna. Le starostat de l'endroit avait enfermé les Pères dans une chambre sans feu, sans meubles, et ne leur avait donné pour toute nourriture qu'une cruche d'eau froide.

Parmi les captifs, il y en avait beaucoup qui appartenaient en réalité au complot de la noblesse (1846) ; l'archiduc leur donna de sérieux avertissements. A Tarnów, après les massacres, les veuves et les orphelins se jetèrent aux pieds du prince, demandant protection ; les femmes des prisonniers imploraient la liberté pour leurs maris. Ce spectacle émut profondément l'archiduc ; il résolut de déposer sa charge de gouverneur, ce qu'il fit en effet lors de son retour à Léopol au mois de juin 1846 (1). Le comte Stadion, envoyé de Vienne en qualité de commissaire pacificateur, et qui dans la suite fut nommé gouverneur, fit relâcher sans jugement ni enquête beaucoup de nobles qu'on avait jetés en prison ; on jugea sommairement les plus coupables devant un tribunal présidé par Kraus. Nous touchons cette question, parce

(1) Voyez document CB.

que la Pologne démocratique, qui accable toujours de ses plus fortes calomnies les hommes qui lui sont favorables, répandit le bruit que l'archiduc Ferdinand d'Este avait ordonné les massacres de Tarnów, et que le Jésuite Perkowski, son confesseur, lui en avait donné le conseil. Bien que cette nouvelle ne méritât aucune foi, même au premier coup d'œil, puisque le confesseur de l'archiduc n'était ni le P. Perkowski ni aucun Jésuite, cependant elle s'accrédita au point que le P. Pierling, provincial, se vit forcé d'éloigner de Léopol ce vénérable religieux pendant quelques mois et de l'envoyer dans les missions des Carpathes dont nous venons de parler.

7. Les travaux du parti patriote ne cessaient point; ils se fortifiaient même, par la négligence des organes du gouvernement et par la sévérité excessive des châtiments infligés aux soi-disant coupables politiques. L'esprit de la révolution s'empara des esprits en Galicie comme dans toute l'Europe ; le mot de *constitution* devint le mot d'ordre général et produisit un effet magique. On criait : « Les peuples demandent la liberté ; « arrière le despotisme ! » Mais derrière ces peuples travaillaient les loges et les sectaires. Aussi au nom de cette même constitution, qui devait rendre la liberté aux citoyens de l'Autriche, recueillait-on des adresses pour demander l'expulsion des religieux. Le conseil de la nation établi à Léopol, exigea que le pensionnat des Jésuites prît part aux fêtes religieuses et nationales. Les élèves du pensionnat, en compagnie des PP. Antoniewicz et Xavier Kijnowski, assistèrent à la promulgation solennelle de la constitution ; dans ces jeunes têtes s'alluma la flamme du patriotisme, comme c'est l'usage en pareille circonstance ; malgré cela ils conservèrent à leurs professeurs leur ancienne soumission et leur attachement accoutumé.

Cependant, en présence de ce mouvement général, surtout devant la révolution à Vienne, l'empereur Ferdinand, ne

sachant plus que faire, signa ce que lui présentèrent les ministres ; parmi les actes présentés par le ministre Pillersdorf, il y avait une adresse de l'académie de Vienne, demandant qu'on expulsât d'Autriche les Rédemptoristes ou Liguoriens et les religieuses de la même règle ou Liguoriennes. Le ministre de son côté ajouta à la pétition « les Jésuites », disant que les Liguoriens ne sont qu'un rameau de l'ordre des Jésuites. Par un rescrit de sa propre main, en date du 11 mai 1848, l'empereur supprima les ordres susdits dans toute l'Autriche. A cette nouvelle, les patriotes de Léopol firent du tapage, le 17 mai, devant la maison des Jésuites à Saint-Nicolas ; ils brisèrent les fenêtres et en seraient venus à de plus graves excès si la troupe ne les avait dispersés. Cet acte indigne fut impitoyablement flagellé par les femmes du peuple de Léopol, qui, sans égard pour les titres illustres, criaient tout haut à cette canaille patriotique : « Et c'est vous « qui voulez rétablir la patrie, vous qui insultez les couvents ! « Quel mal vous ont donc fait ces prêtres ? »

Le conseil national envoya des députés demander pardon au provincial pour cette infamie, qui, comme le soutenaient ces députés, avait eu lieu à l'insu et contre la volonté de la nation (*sic*).

En pareille circonstance, il n'y avait qu'à licencier au plus tôt le pensionnat et à se disperser. Au mois de mai, on renvoya les enfants dans leurs familles ; dans le courant de juin les religieux s'en allèrent chercher un abri, qui dans les maisons de la noblesse, qui dans les couvents et dans les presbytères, qui dans sa propre famille. Le 1er juillet, le recteur du pensionnat, le P. Brown, remit à la commission des études les bâtiments et tout ce que le gouvernement y possédait ; le pensionnat fut changé en hôpital militaire ; l'université s'y établit, lorsque les bâtiments qu'elle occupait eurent été incendiés pendant le bombardement de la ville ; on y organisa un jardin botanique et la paroisse fut rendue aux prêtres séculiers.

Dans ce même mois de juin se dispersèrent les Pères des autres collèges et maisons de Galicie ; quelques vieillards et quelques malades seulement reçurent la permission de rester dans les maisons de la Compagnie. L'administration de toutes les paroisses et églises fut confiée à des prêtres séculiers. A Sandec, la maison des Pères fut changée en caserne et dans la suite en collège ; on voulait même faire de l'église un magasin. Déjà le commissaire du district se présentait, demandant qu'on lui remît le mobilier et les ornements de l'église. Le P. Ciechanowiecki, supérieur des quelques religieux laissés dans la maison, apporta avec lui un in-folio du concile de Trente, et après avoir demandé au commissaire s'il comprenait le latin, il lui lut la censure du concile (1), lançant l'excommunication contre ceux qui ravissaient d'une manière quelconque les biens ecclésiastiques. Le commissaire, qui n'était point préparé à cette réception, sortit et ne revint plus.

Le collège de Starawieś servit d'hôpital aux Russes qui se rendaient en Hongrie (2) ; ensuite il resta presque désert jusqu'en 1852, année dans laquelle, après le retour des Jésuites en Autriche, les Pères s'y établirent en plus grand nombre qu'auparavant.

Le collège de Tarnopol fut loué par le gouvernement aux Juifs, pour en faire un hôpital ; ils y avaient déjà transporté leurs lits et leur mobilier, lorsque les habitants, s'en étant aperçus, arrivèrent en foule et jetèrent par les fenêtres toutes les guenilles des fils d'Israël. Dans la maison des Pères habita le curé avec son vicaire et quelques Jésuites âgés portant l'habit des prêtres séculiers.

Le P. Baworowski, provincial, envoya les jeunes gens terminer leurs études en Belgique et en France, surtout à Laval ;

(1) Sess. XXII, cap. 11.

(2) Un petit détail sur le passage de ces bons moscovites. Ayant dans la cour du bois de chauffage à discrétion, ils préféraient aller chercher à la bibliothèque des livres qu'ils jetaient au feu. (N. T.)

quelques Pères se rendirent dans les missions d'outre-mer. Trente et un religieux, jeunes prêtres, scolastiques et frères coadjuteurs, mal affermis dans leur vocation, sortirent de la Compagnie à la suite des excitations de leurs familles ou pour d'autres raisons. Ajoutons 24 Jésuites que la mort moissonna de 1848 à 1853, et nous comprendrons quel déficit se trouva dans cette nouvelle province de Galicie, mère de toutes les autres, et qui au moment de la dispersion ne comptait que 170 religieux(1). Il fallait que cette province, elle aussi, partageât le sort de la nation polonaise. De cette province est sortie la Compagnie entière, qui dès 1838 comptait 16 provinces, 173 collèges et maisons et 3.067 religieux ; en 1848 le nombre des Jésuites était de 4.752(2).

Les Pères de la Russie-Blanche, qui avaient quitté l'empire des tsars au nombre de 358, n'étaient plus que 125 en 1848 ; ils étaient dispersés, comme en général tous les Polonais, dans toutes les provinces. Le décret de bannissement du mois de mai n'en trouva que 60 en Galicie ; dix ans plus tard, il n'y en avait plus que 28 ; en 1874, seulement 13, pour la plupart vieillards usés par l'âge et s'inclinant vers le tombeau ; en 1883, le P. Charles Pniewski et le P. Ignace Poczobut étaient les seuls survivants ; le P. Pniewski mourut en Italie au mois de mai de cette même année. Enfin le P. Ignace Poczobut a succombé à un cancer le 3 janvier 1885 au collège de Tarnopol (3).

(1) *Catalogues de la Compagnie.*

(2) Voyez ci-dessus, (tom. I, p. 470, note) le nombre des Jésuites aujourd'hui.

(3) Le R. P. Ignace Poczobut était parent au troisième degré du célèbre astronome polonais du dernier siècle, le P. Martin Poczobut. Né le 23 mai 1794, il entra dans la Compagnie le 15 juin 1812. Il lui a été donné de célébrer ses trois cinquantaines de Compagnie, de sacerdoce, de profession. Trois mois encore avant sa mort (21 septembre 1884), il a célébré le soixantième anniversaire de sa prêtrise.

CHAPITRE VIII

Missions en Silésie, dans le grand-duché de Posen et en Prusse

1. Aperçu général sur les missions données par les Jésuites en Silésie. dans le duché de Posen et en Prusse après la révolution de 1848.
2. Missions en Silésie.
3. Missons dans le grand-duché de Posen.
4. Missions en Prusse et dans le duché de Varmie.
5. *Sodalitas Ignatiana* pour les prêtres.
6. Organisation des retraites sacerdotales et des missions par Mgr Ledóchowski dans l'archidiocèse de Gnesne et Posen.
7. Conclusion.

1. La dispersion fut regardée par les Pères eux-mêmes comme une œuvre providentielle. Un champ d'action incomparablement plus vaste, plus fécond, s'ouvrit à leur zèle par les missions en Silésie, dans le grand-duché de Posen et en Prusse. Ces missions réveillèrent l'esprit catholique au milieu du clergé, relevèrent la foi et la moralité du peuple et de la noblesse, préparant ainsi tous les rangs de la société à ce rude combat qu'ils devaient soutenir, vingt et quelques années plus tard, contre le prince de Bismarck.

Après la chute de la révolution de 1848, qui, excitée par les loges, avait éclaté trop tôt, les missions populaires étaient une arme sûre et éprouvée pour ramener le peuple dans la ligne du devoir et l'arracher à l'incrédulité. Justement à cette époque, un nombre important de Jésuites allemands et autrichiens, qui n'avaient pu s'occuper dans l'enseignement à

cause des lois de l'état ou d'autres circonstances, n'attendaient qu'un moment favorable pour s'employer à ce ministère des missions ; c'est de 1850 à 1857 que date l'époque de la réaction catholique en Allemagne et en Prusse, grâce aux grandes missions populaires. Les protestants de la vieille école regardaient au commencement cette œuvre avec défiance et avec crainte ; mais voyant que ces Jésuites tant décriés, sans se laisser aller à des polémiques contre Luther, annonçaient seulement les grandes vérités : la fin de l'homme, la mort, le jugement, les récompenses et les châtiments éternels de l'autre monde ; exposaient tranquillement les dogmes catholiques ; voyant que leurs discours simples, mais pleins de cœur, avaient une influence salutaire sur la moralité du peuple, parce qu'ils réveillaient en lui le sentiment de la religion : les protestants, dis-je, saluèrent avec joie les Jésuites, qu'ils appelaient leurs *Confrères* (1), venaient écouter leurs instructions, louaient en public leurs travaux, comme le fit par exemple le protestant Wolffgang Menzel, célèbre par ses principes libéraux et ses travaux historiques et littéraires (2).

Nous faisons mention de ces événements, parce qu'en beaucoup d'endroits de Silésie et de Prusse, où les Jésuites de Galicie donnèrent leurs missions, les protestants formaient plus de la moitié de la population ; partout au commencement régnaient ces mêmes préventions des protestants contre les Pères de la Compagnie, et partout suivit ce rapprochement et cette bonne entente avec eux. A Græfenhain, par exemple, en Silésie, le pasteur protestant était assis pendant chaque sermon dans le banc placé en face de la chaire et écoutait

(1) Amtsbrüder.

(2) *Die Mission auf Katolischem und protestantischem Gebiete.* — Voyez la Revue de Posen, 1851, tom. I, p. 350 (t. p.)

Menzel s'est déshonoré à la fin de sa carrière. Dans ses dernières années, il passa au service du prince de Bismarck et s'éleva avec autant de fureur contre le catholicisme qu'il l'avait noblement défendu auparavant. Il mourut en 1873.

avec une attention soutenue le discours du P. Harder, jésuite; entonnait et chantait avec les catholiques le motet avant la bénédiction du Saint-Sacrement, par laquelle se terminaient les exercices de chaque jour. A Auras, le bourgmestre venait avec sa femme et ses enfants entendre assidûment le missionnaire jésuite, l'invitait à venir le visiter chez lui et le recevait comme eût pu le faire le plus zélé des catholiques. A Spandau, près de Berlin, foyer du luthériansme prussien, beaucoup de luthériens de la capitale se pressaient aux instructions : « Nous n'avions vu jusqu'ici les Jésuites que sur le théâtre, « disaient-ils ; comme il nous paraissent tout autres en « mission ! » Dans les grandes missions de Breslau, de Lignica de Brzeg, les protestants formaient presque la moitié de l'auditoire. Dans le duché de Posen, dans la Prusse occidentale et dans le duché de Varmie, ils ne se contentèrent pas d'assister aux missions, ils les appuyèrent de leurs offrandes ; l'un d'entre eux donna au curé 50 thalers et les légumes de son jardin. Ils permettaient à tous leurs gens d'assister aux missions et quelques-uns payaient ces journées comme des journées de travail, pourvu que leurs gens assistassent aux instructions et renonçassent à l'eau-de-vie. Pendant la procession du Saint-Sacrement, les juifs eux-mêmes et les protestants se tenaient très convenablement et dans l'attitude du respect, bien qu'ils n'assistassent à la cérémonie que comme simples spectateurs. Les femmes protestantes emportaient avidement l'eau de Saint Ignace et en éprouvaient des effets vraiment miraculeux (1).

C'est là proprement que se montra l'esprit de la Compagnie, qui sait s'accommoder aux besoins moraux du peuple et du temps. Au dix-septième siècle et aux dix-huitième, les Jésuites se présentaient avec une polémique inflexible et implacable contre l'hérésie ; car alors le luthéranisme était encore lui-même, il était assez puissant et menaçait la sainte Église ;

(1) Lettre du P. Baczyński, missionnaire (*Arch. Jes. Pol*).

mais au dix-neuvième siècle, réduit au pur rationalisme ou transformé en religion officielle de l'état, menacé dans sa propre existence, il cessait déjà d'être menaçant pour le catholicisme. Les Jésuites se conduisent donc avec lui comme s'il n'existait pas ; ils ne touchent ni la différence de ses dogmes, ni ses blessures ; ils cherchent seulement à ressusciter le sentiment religieux dans les masses en leur rappelant les vérités éternelles ; ils cherchent à faire revivre l'esprit catholique par une explication simple mais solide des dogmes de la foi. Les plus intelligents des protestants se sentaient touchés de reconnaissance pour cette indulgence des missionnaires, et il était vraiment consolant de voir comme dans les gares ou dans les wagons quelques pasteurs protestants saluaient un Jésuite (et le fait arrivait souvent), en lui serrant cordialement la main, et l'appelant avec politesse : *Monsieur mon Confrère* (1). Mais ce sont là des faits encore trop récents ; les Pères à qui revient tout l'honneur dans ces missions vivent encore ; nous nous bornerons donc à quelques mots, malgré la peine que nous éprouvons à ne pas tout écrire.

2. Le cycle principal des missions de Silésie, dont nous parlerons d'abord, va de 1851 à 1857. La Silésie prussienne, tant dans les montagnes que dans la plaine, renferme un million de catholiques. Le voisinage des protestants, les mariages mixtes, les loges maçonniques semées dans les bourgs et auxquelles jusqu'en 1844 appartenaient beaucoup de prêtres, quelques chanoines de Breslau et l'évêque Siedlnicky (2) ; le

(1) Herr Amtsbruder.

(2) Grégoire XVI ordonna à cet évêque franc-maçon de déposer l'épiscopat en 1844. Le zélé Mgr Diepenbrock, élu à sa place, invita les chanoines à quitter ou les loges ou leurs stalles. Quelques-uns prirent ce dernier parti. Siedlnicky habita, pendant de longues années, près de Breslau ; vers 1868 il passa au protestantisme, et, malgré ses 70 ans, épousa une jeune fille de 19 ans ; il mourut en 1871. Ainsi la maçonnerie étendait ses ravages, même dans les rangs de la hiérarchie catholique.

catholicisme allemand de Ronge, la grande pénurie de prêtres catholiques : tout cet ensemble rendait chancelants les principes catholiques de ce peuple. Bien que les apostasies fussent très rares, l'indifférence religieuse en revanche était générale et conduisait droit au matérialisme et à la corruption des mœurs. Mgr Diepenbrock désirait avec zèle remédier à ce mal, mais le manque de prêtres rendait impossible, ou du moins renvoyait à un avenir éloigné, tout remède plus radical ; car chaque année il mourait en moyenne cinquante prêtres et on en ordonnait à peine vingt. Sur ces entrefaites, Dieu dans sa miséricorde envoya un secours puissant et inattendu.

Dans la ville de Piekary Niemieckie, ancienne résidence des Jésuites de Grande Pologne, s'établirent quelques Jésuites chassés de Galicie ; un asile leur avait été offert par le curé, M. Jean-Louis Fitzek. Au commencement de 1849 arriva à Piekary, pour consacrer une nouvelle église, Mgr Diepenbrock ; il y resta huit jours et, comme il ne savait point le polonais, il se servit de l'un des Pères pour les instructions pastorales au peuple avant et après l'administration du sacrement de confirmation. Ayant connu de plus près l'esprit et l'institut de la Compagnie de Jésus, pressé d'ailleurs par beaucoup de curés zélés, il résolut de se rendre à Berlin pour écarter les difficultés que faisaient les lois prussiennes aux prêtres nouveaux venus. Le 29 août 1850, parut un décret ministériel au nom du roi, permettant aux Jésuites étrangers de donner des missions dans le diocèse de Breslau, pourvu qu'ils fussent munis de passe-ports et ne complotassent rien contre le gouvernement.

Malgré cette autorisation, on ne commença cependant la première mission à Piekary que le 12 juillet 1851. Elle s'ouvrit par les vêpres solennelles, auxquelles assistèrent 5.000 personnes. Les jours suivants, le peuple des montagnes de Silésie arriva en procession de vingt lieues et plus, et les Polonais du voisinage passaient comme ils pouvaient la frontière

pour venir assister aux instructions. Les PP. Antoniewicz, Załęski, Praszałowicz et Baczyński parlaient pour les Polonais ; les PP. Wojtechowski et Harder pour les Allemands. « Nous « étions là très nombreux, écrivait le P. Antoniewicz, et tous « nous ne formions qu'une famille, la famille du bon Dieu ; « beaucoup de frères et de sœurs se joignirent à notre réunion, « on passa même la frontière et l'on vint de la Silésie autri- « chienne, de l'autre côté de la Vistule, du pied des Carpathes ; « car pour qui aime Dieu sincèrement et de tout son cœur, il « n'y a ni éloignement ni frontières. Les frontières ont été « marquées sur la terre par les hommes, Dieu le voulant et le « permettant ainsi ; mais entre l'homme et Dieu, il n'y a d'autre « frontière que le péché. » Chaque jour vingt prêtres étaient au confessionnal ; on distribua jusqu'à 30.000 communions, car après la mission les Pères restèrent encore sept jours entiers à Piekary pour entendre les confessions. On donna en diverses localités huit grandes missions de huit jours et une petite ; tous les exercices : sermons, sainte messe, confessions, se faisaient en plein air dans le cimetière ou sur la place publique. A la petite mission de Bytom, il y eut jusqu'à 20.000 personnes.

Qui le croirait ? et cependant c'est un fait, les missions dans les montagnes de la Silésie réveillèrent chez le peuple le sentiment de la nationalité polonaise. En se voyant si nombreux, le peuple polonais, entouré de l'élément allemand, pensait en lui-même : « Nous sommes ici dans ces contrées « encore plus nombreux que les Allemands, qui nous domi- « nent ; nous existons encore, nous vivons, nous avons « conscience de nous-mêmes. » Les sermons polonais, prononcés en langage pur, éminemment populaires et accessibles aux intelligences, eurent un succès extraordinaire, exercèrent une puissance qui tenait du prodige. Ce malheureux peuple les écoutait avidement, dégustait chaque mot, restait des heures entières comme cloué sur place,

malgré le soleil ou la pluie. C'est que jusque-là il n'avait entendu de ses prêtres silésiens qu'un polonais corrompu et rempli de germanismes. La plus grande partie des prêtres étaient allemands ; en un an ils avaient appris assez de mots polonais pour être en état, vaille que vaille, d'entendre les confessions, mais ils ne connaissaient point les propriétés de la langue et ne comprenaient point l'esprit du peuple polonais. Ce n'était point la faute de l'évêque ou du clergé, mais celle des circonstances. L'absence de bourgeoisie et de noblesse polonaise en Silésie, les écoles allemandes et toute l'organisation du pays, qui tendait à le germaniser : telle était la cause multiple du très petit nombre de prêtres polonais pour le demi-million de Polonais que renfermait le diocèse de Breslau. On n'ordonnait chaque année que quelques prêtres capables de s'exprimer tant bien que mal en polonais, et qui en tout cas ne parlaient pas plus correctement que le peuple des campagnes.

De semblables missions eurent lieu encore l'année suivante. A défaut des Pères de Galicie, elles furent données par des Jésuites westphaliens : les PP. Roh, Gaslacher, Prinz, Maximilien Klinkowstrœm, etc. La première grande mission se donna à Frankenstein, la seconde à Neisse ; à Breslau on donna à la fois, pendant quatorze jours, devant une foule innombrable de catholiques, de protestants et même de juifs, trois grandes missions, dans trois vastes églises : à Notre-Dame, à Sainte-Dorothée, et dans l'ancienne église des Jésuites; tant le peuple était affamé des vérités éternelles, tant les intelligences avaient toutes besoin de croire quelque chose. En même temps on donnait une quatrième mission dans l'église de Sainte-Croix pour la garnison polonaise, mission à laquelle prit part la population slave de Breslau. A Oppeln, avant la fin de la mission, les catholiques qui appartenaient à la secte maçonnique, abandonnèrent les loges et se confessèrent; et comme pour expier les ovations que de

concert avec leurs frères des loges, ils avaient faites à Ronge en 1848, ils organisèrent en l'honneur des missionnaires des illuminations et des marches aux flambeaux.

Le successeur de Mgr Diepenbrock, Mgr Fœrster, se montra également zélé pour soutenir les missions populaires ; mais quand il voulut ouvrir une résidence pour la fondation de laquelle M. l'abbé Fietzek avait réuni 3.000 thalers, il rencontra une opposition invincible de la part du gouvernement. Malgré cela les Jésuites restèrent en Silésie ; le P. Harder eut sa résidence fixe à Neisse, d'où il sortait pour aller faire ce qu'il appelait des « *escarmouches* », c'est-à-dire pour donner des missions de trois jours, principalement dans les localités où les deux tiers et parfois les six-septièmes de la population étaient protestants.

Il est impossible de donner le nombre exact de ces missions si utiles du P. Harder. Le peuple y venait de plusieurs lieues, car on comptait aux instructions au moins 3.000 personnes ; et cependant souvent la paroisse n'avait pas plus de deux cents âmes. Ce prêtre valait à lui seul toute une armée ; outre ces missions, nous le voyons donner des retraites chaque année à nombre de communautés religieuses d'hommes et de femmes, à Berlin, Breslau, etc.

L'époque la plus brillante des missions de Silésie fut en 1855. On avait fait venir d'Autriche les PP. Schmude, Max. Klinkowstrœm et Weiss. On commença le cours de ces missions à Lœwenberg, où, sur une population de 8.000 âmes, l'on comptait à peine 700 catholiques ; en revanche les loges maçonniques et la secte de Ronge avaient pris de grands développements. Les préventions contre la Compagnie étaient si fortes que, dans les premiers sermons, les missionnaires furent obligés d'en appeler à la saine raison des auditeurs et de les inviter à venir entendre la doctrine que les Jésuites enseignaient et à juger d'après cela.

Dans les trois années 1855, 1856 et 1857, les Pères donnè-

rent plus de vingt missions grandes ou petites, tant pour les Allemands que pour les Polonais. Ces travaux continuèrent les années suivantes, et il n'y eut pas un doyenné où l'on n'eût fait quelques missions. Ajoutons les exercices spirituels donnés chaque année à plusieurs reprises aux prêtres, aux religieux et religieuses, aux pensionnats, aux écoles, à des particuliers et à des familles entières, et nous aurons une idée assez exacte des travaux de la Compagnie en Silésie.

3. Les missions du diocèse de Breslau firent naître le désir d'en avoir dans l'archidiocèse de Gnesen et Posen, limitrophe du précédent. Voici comment la chose arriva. Mgr Viale-Prela, nonce du Saint-Siège, vint à Breslau, dans les premiers jours de novembre 1850, pour donner le pallium cardinalice à Mgr Diepenbrock. Il alla ensuite à Posen ; et, dans les visites qu'il fit à Mgr Przyłuski, archevêque de Gnesen et Posen, il s'entretint longtemps avec lui de l'état de l'Église dans son diocèse. Comme le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, inclinait beaucoup vers le catholicisme, le nonce insista avec force pour que le prélat, profitant des circonstances, introduisît dans son diocèse les ordres religieux que Frédéric-Guillaume III avait chassés précédemment (1820-1826). L'archevêque accéda aux demandes du nonce; et, comme les Jésuites étaient déjà connus en Silésie, il les fit venir pour donner des missions. Il était d'ailleurs porté à prendre cette décision par les entretiens sérieux qu'il avait eus avec les membres les plus distingués de la noblesse à Posen, tels que M. Stanislas Chłapowski de Czerwonawieś et M. Désiré Chłapowski, général de l'armée polonaise en 1831.

Dès la première mission, à Krobie (1852), on compta 20.000 personnes. Toujours prompte à donner et à se dévouer, la noblesse exempta pour un ou deux jours de leur travail les gens de service et les envoya aux instructions ; et chose plus importante, elle vint assister avec le peuple aux sermons,

se confessa, s'approcha de la sainte Table et reçut le sacrement de confirmation, que l'évêque suffragant Dąbrowski donna à 11.000 personnes. Dieu bénit visiblement les missionnaires; leurs instructions, surtout celles du P. Antoniewicz, exerçaient sur tous sans distinction une influence remarquable; elles étaient simples et populaires, mais annonçaient les vérités éternelles avec la force et la puissance que donne la foi à des hommes de Dieu. Aussi à la fin de la mission, la noblesse, ayant à sa tête le vieux général Chłapowski, remercia-t-elle les missionnaires pour ces instructions, que l'on avait extrêmement goûtées, bien que les Pères n'y eussent mêlé aucunement la politique.

A la fin de la mission de Krzywina, où peu auparavant les paroissiens en étaient venus à des mesures de violence sur la personne de leur propre curé, la noblesse de Posen conçut la pensée de fonder une maison de mission, et dans ce but adressa une lettre au P. général, l'assurant qu'elle se chargerait à l'avenir de l'entretien des Pères. D'autres missions furent prêchées, d'autres annoncées et promises; mais à cause du choléra, qui commença à sévir dans la seconde moitié de juillet, on les remit à l'année 1853.

Voici ce que dit sur les missions la *Revue de Posen*, revue la plus sérieuse peut-être qui ait jamais paru en Pologne: « Il n'est plus besoin aujourd'hui de dire avec quel zèle les « missionnaires ont travaillé dans notre province, quelle élo- « quence ils ont déployée, quels heureux résultats ont eu « leurs fatigues et leur dévouement. Ces faits sont notoires « et connus de tous; quiconque surtout a pris part aux mis- « sions n'oubliera jamais, d'un côté cette incomparable acti- « vité jointe à une cordialité attrayante et joyeuse, cette « harmonie de doctrine et d'efforts, cet heureux ensemble « d'aptitudes et de talents qui se complètent mutuellement « chez les Pères Jésuites; d'un autre côté, le spectacle magni- « fique et édifiant présenté par cette réunion de prêtres et

« de dignitaires ecclésiastiques, par ces masses de peuple « réuni au pied de la chaire, par ces processions perpétuelles « et nombreuses qui arrivaient chantant des cantiques, et « principalement par ces rangs pressés de pieux fidèles qui « s'approchaient de la Table sainte. En vérité la plus grande « gloire des Jésuites, c'est d'avoir su produire par leur « parole tant de fruits de salut et de bénédiction » (1).

Assurément l'archevêque Przyłuski et le prince-évêque Foerster partageaient ces sentiments ; car, après le retour de la Compagnie en Galicie en vertu d'un décret écrit de la propre main de l'empereur François-Joseph (20 juin 1852), lorsque le P. Baworowski, provincial, résolut de rappeler tous les Pères du duché de Posen, de la Prusse et de la Silésie, ces deux prélats le prièrent, par des lettres dont l'original se conserve dans les archives de la province, de ne point faire ce tort à leurs diocèses (2).

(1) Année 1851, tome II, p. 475 (t. p.).

(2) Voici le texte exact de ces lettres :

1° *Lettre de* Mgr Przyłuski.

« Il est venu à ma connaissance que les Pères missionnaires domiciliés à « Obra, ayant reçu une autre destination, doivent quitter cette province. « Cette nouvelle m'a d'autant plus contristé, que mes diocésains m'ont exprimé « des désirs plus ardents de conserver ici à l'avenir ces religieux, dont les tra- « vaux dans la vigne du Seigneur ont déjà produit tant de fruits salutaires « dans l'âme de mon peuple. Aussi, obéissant à des motifs personnels et « ayant égard aux vœux de mes diocésains, je crois devoir supplier humble- « ment le R. P. Provincial de vouloir bien me laisser pour l'avenir le nombre « de Pères strictement nécessaires pour continuer avec fruit les missions « dans les archidiocèses confiés à mes soins. L'amour que je porte à la Com- « pagnie et dont j'ai donné des preuves, m'est un gage que Votre Révérence « aura égard à mes désirs ».

Posen, 5 décembre 1853.

L'archevêque de Gnesne et Posen,
L. PRZYLUSKI.

2° *Le nouvel évêque de Breslau faisait la même demande dans une lettre un peu plus étendue.*

« Le départ du P. Harder de mon diocèse est une perte que j'aurais bien « voulu éviter. Si par la grâce de Dieu tous les Pères de votre Compagnie, dès

4. On travailla aussi d'une manière infatigable les années suivantes. Que dis-je ? Après avoir obtenu une résidence fixe, d'abord à Obra, puis à Srem, on étendit le champ des travaux apostoliques jusqu'en Prusse et dans le duché de Varmie, où Mgr Geritz appelait gracieusement par lettre les missionnaires. Les annales de ces missions présentent de nombreux détails touchants et instructifs, formant une belle page des annales de l'Église en Pologne, et suffisent à remplir tout un volume fort intéressant. Cependant, forcés de nous borner pour ne pas sortir du cadre que nous nous sommes tracé, nous dirons seulement que de 1856 à 1867, époque où les missions, principalement dans l'archidiocèse de Gnesne et Posen, prirent une nouvelle direction, on donna, dans les terres polonaises dépendantes de la Prusse, environ cent grandes missions et un même nombre de petites, ainsi que des retours de mission. Partout on introduisit la société de tempérance contre l'abus de l'eau-de-vie. Dans le seul diocèse de Culm, sur 223 paroisses, 164 entrèrent dans cette société. Le principal promoteur de ces institutions salutaires fut le P. Théophile Baczyński. Cet apôtre zélé, de 1850 à 1861, prit part à 97 missions en Silésie, dans les trois diocèses de Gnesne et Posen, de Varmie et de Culm. Voici ce qu'il écrit

« leur première entrée dans mon diocèse, ont su, par leur conduite exem-
« plaire, prudente et vraiment sacerdotale, illustrer la sainte Église et la
« Compagnie de Jésus et forcer leurs ennemis les plus acharnés à reconnaî-
« tre et à respecter leurs vertus ; si par là ils ont mérité la reconnaissance
« de mes diocésains, je dois avant tout rapporter l'honneur de ces avantages au
« P. Harder..... J'apprends aussi que les autres Pères qui résident dans mon
« diocèse, doivent être rappelés. Mon dessein n'est pas de nuire en quoi que
« ce soit aux intérêts de la Compagnie, qui peut-être a besoin d'un semblable
« rappel ; mais il est de mon devoir de faire remarquer à Votre Révérence
« que si les Jésuites se retirent entièrement de Silésie au moment où, heu-
« reusement victorieux de préjugés si enracinés, ils ont su se gagner l'opi-
« nion publique, cet acte pourrait bien leur créer pour l'avenir de plus gran-
« des difficultés, s'ils voulaient s'établir ici de nouveau. » (*Arch. Jes. Pol.*)

dans une de ses lettres sur les résultats de la société de tempérance : « Les juifs et les protestants étaient stupéfaits « de voir qu'après la mission le peuple ne voulait plus boire « d'eau-de-vie et travaillait incomparablement davantage. « Un propriétaire juif fut si édifié de cette tempérance, qu'il « en fit des remerciements publics aux missionnaires et « enjoignit qu'à partir de ce moment on donnerait à ses gens « du lait en place d'eau-de-vie. L'administrateur des biens « royaux, voyant comment le peuple dans l'hiver travaillait « sans boire d'eau-de-vie, écrivit aux gouvernement pour « obtenir la permission de donner de la bière ou du lait ; et « comme dans la diète du pays quelques spéculateurs protes- « tants déclaraient que les missions ruinaient le revenu des « boissons, M. Eulenburg, premier président de Kœnigsberg, « déclara publiquement que si vraiment les missions exer- « çaient une influence aussi salutaire sur le peuple, les dépu- « tés devaient les encourager et remercier les missionnaires « de ces heureux effets, puisque la boisson est ce qui ruine « le plus une nation au point de vue moral et matériel. Dans « l'ancienne Prusse spécialement, où toutes les missions se « donnaient aux frais du peuple et du clergé, on fit tant d'of- « frandes pendant la mission, que non seulement les dépen- « ses furent couvertes, mais encore on remit aux missionnai- « res une forte aumône. Le peuple ne cessait de remercier « tout haut les Pères ; il répétait qu'il regrettait seulement « de n'avoir pas connu plus tôt ces saints exercices. » Les curés aidaient le peuple à se maintenir dans la tempérance, les nobles renversaient les distilleries ou les changeaient en brasseries.

On n'omit point non plus les autres moyens pour conserver le peuple dans la piété et la sobriété ; ainsi l'on introduisit, presque dans chaque paroisse où se donnait une mission, les congrégations du Sacré-Cœur de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie. Le P. Baworowski, provincial, étant allé à

Rome en 1853 pour l'élection du T. R. P. Beckx, général de la Compagnie, en rapporta le privilège de distribuer le scapulaire de l'Immaculée-Conception. Notre peuple est attaché du fond du cœur à ce genre de dévotion ; aussi dans chaque mission passait-on des heures entières à donner ce scapulaire, que le peuple appelait le *scapulaire de la mission*. Ce qui dans chaque mission touchait davantage et que personne ne pouvait contempler sans verser des larmes, c'était l'acte solennel du pardon demandé à leurs parents par les enfants avant leur première communion ; c'était la procession de clôture appelée aussi des *quatre états*, dans laquelle les jeunes filles, les jeunes gens, les femmes, les hommes (chaque état rangé sous son étendard et chantant des hymnes et des cantiques) s'avançaient comme au jour de la Fête-Dieu autour du Saint-Sacrement ; c'était enfin la plantation de la croix de mission.

5. En présence des masses du peuple contrit et priant au pied de la croix de mission, l'esprit religieux se fortifiait même chez les prêtres. Le diocèse de Culm fut le premier à donner l'exemple. Là, dès 1852, travaillèrent les Jésuites de la province d'Allemagne.

Sur leur initiative s'établit la société de prêtres connue sous le nom de *Sodalitas Ignatiana* et qui existait depuis peu de temps dans le diocèse de Przemyśl, grâce aux soins de MM. les chanoines Skrzyński et Lobos ; elle avait pour but d'introduire les missions pour le peuple et les retraites pour les prêtres.

Les retraites ! Ce mot était jusqu'alors, du moins chez nous en Pologne, odieux et détesté, car il signifiait une pénitence imposée aux prêtres pour une faute très grave. Cependant la signification propre de ce mot est tout autre : le prêtre, semblable à une mère, nourrit dans la chaire et au confessionnal le peuple fidèle ; en mille circonstances, il est obligé de lui

fournir la nourriture saine des principes et des enseignements moraux. Les occupations nombreuses qu'entraînent avec eux les devoirs du ministère, les soins de l'administration et de l'intérieur d'une maison, distraient l'esprit du prêtre et ne lui laissent que peu ou point de temps pour la lecture des livres spirituels, pour la méditation, en un mot pour le recueillement de l'esprit ; elles l'attiédissent même à son insu et le rendent moins fervent dans sa sainte vocation. Pour compenser donc ce qui lui manque de cette nourriture spirituelle dont il doit fortifier les fidèles, pour secouer cette poussière des fautes quotidiennes, pour résister à l'envahissement insensible des maximes du monde, pour rentrer dans le sanctuaire de son âme et recueillir son esprit : un excellent moyen, le seul à peu près, ce sont les exercices spirituels, les retraites. Ces exercices avaient encore le grand avantage et l'heureux effet de réunir ensemble un grand nombre de prêtres, de les rapprocher mutuellement, de renouveler des connaissances qui dataient du séminaire, d'établir de nouveaux rapports. L'échange des pensées, la communication des idées et des convictions, le commerce des vieillards avec les jeunes prêtres, la participation à la même prière : tout cimentait l'union des cœurs et des esprits dans le clergé.

Aussi la persécution religieuse le trouva-t-elle préparé. On y compta peu d'apostats ; tout au contraire, suivant l'exemple de ses évêques, le clergé s'exposa volontiers à l'amende et à la prison.

Un maître dans l'art sacré de donner les retraites, fut le P. Kułak, mort à Śrem en 1871. Il eut pour l'aider dans ce travail les PP. Praszałowicz, Cych, Perkowski, Czeżowski. On donnait chaque année des retraites à plusieurs reprises, à Gnesne, à Gostyn, à Wilkowa, à Posen. En 1855, 250 prêtres firent les exercices ; les années suivantes, il y en eut autant et même davantage. Il est bon de remarquer que, jusqu'en

1867, l'autorité ecclésiastique ne fit sous ce rapport aucune prescription, chacun se rendait de bon gré et librement à ces retraites et en retirait de grands fruits.

Il est vrai qu'au mois de décembre 1855, Mgr l'archevêque Pzyłuski adressa à son clergé une lettre circulaire dans laquelle il invitait chaque prêtre, sans toutefois créer d'obligation, à faire autant que possible chaque année les exercices spirituels, sous la direction des Jésuites.

Les instituteurs suivirent l'exemple des prêtres. En 1857, 61 instituteurs dans le duché de Varmie firent une retraite de trois jours ; ceux de la Grande Pologne firent la même chose à différentes reprises à Gnesne et à Posen.

Les missionnaires furent encore chargés d'autres fonctions également importantes et utiles, telles que retraites dans les communautés et pensionnats. Il faut comprendre la vie religieuse et l'éducation chrétienne pour apprécier l'importance de ce ministère sacré. Souvent aussi à la fin d'une mission, les Pères donnaient trois jours de leur ministère aux prisonniers, et les directeurs des prisons étaient les premiers à demander cette faveur et à s'en montrer hautement reconnaissants.

En lisant les lettres des missionnaires (j'en ai eu plus de cent entre les mains), écrites à leur provincial, sans prétention, souvent même à la hâte, au milieu de la nuit, après les fatigues d'une mission, on se demande avec étonnement comment un si petit nombre d'ouvriers apostoliques ont pu supporter tant de travaux accablants pour le corps et pour l'esprit.

6. Le nouvel archevêque de Gnesne et Posen, Mgr Halka Ledóchowski, depuis prisonnier pour la foi et pour les droits de l'Église, désirait avant tout rendre encore meilleur le clergé de son diocèse, soutenir et régler une fois pour toutes l'œuvre salutaire des missions et des retraites. En 1867, il appela le P. provincial, alors le P. Szczepkowski, et le pria de lui fournir le nombre nécessaire de Pères pour donner chaque année à

son peuple dix missions, et la retraite à ses prêtres et aux séminaristes. Pour ne point être à charge aux paroisses et aux curés, il offrit sur sa cassette mille thalers chaque année aux missionnaires pour couvrir leurs frais de voyage. Son plan était tellement arrangé, que chaque paroisse avait une mission tous les dix ans ; et tous les deux ans, chaque prêtre était obligé de faire une retraite. Tous les ans et quelquefois deux fois par an, les séminaristes de Gnesne et de Posen faisaient une retraite en même temps que l'archevêque. Mgr Ledóchowski, veillant à l'ordre des exercices, avait sa place au milieu des séminaristes à la chapelle, entendait avec eux les instructions et faisait les méditations. Son exemple était suivi par ses évêques suffragants, Mgr Cybichowski à Gnesne, Mgr Stefanowicz à Posen. Ces exemples salutaires contribuaient beaucoup au succès de la retraite.

Les prêtres faisaient la retraite annuelle, comme autrefois, à Posen, à Gnesne et à Gostyn. Depuis 1869 elle eut lieu à Srem. Là des prêtres venaient aussi des diocèses de Culm et de Varmie ; quelques-uns faisaient pour cela près de cent lieues.

On mit à exécution le nouveau plan de missions dans les doyennés situés sur les frontières du Royaume du Congrès et de la Silésie, sans toutefois omettre les missions ordinaires dans les grandes villes ; en 1869 arriva un contingent de nouveaux prêtres à Srem, résidence où neuf Pères étaient uniquement désignés pour donner des missions exclusivement polonaises, ou des missions mixtes pour les Allemands et les Polonais.

7. Ainsi donc la génération actuelle des Jésuites ne s'est en rien écartée de l'esprit primitif de la Compagnie. Dieu, dans sa miséricorde, s'est servi des Pères Jésuites pour préparer le clergé par les retraites, le peuple catholique par les missions, à supporter avec courage le coup que leur destinait le prince

de Bismarck, instrument des loges maçonniques contre l'Église catholique dans le royaume de Prusse. Faut-il donc s'étonner que ces Pères soient tombés les premières victimes de la persécution religieuse?

On sait qu'après sa victoire inespérée sur la France, le prince de Bismarck jeta le masque et commença le combat contre l'Église. Fidèle aux traditions des ennemis du catholicisme, il songea d'abord à vaincre ceux qui, selon la parole de Frédéric II, formaient la « garde du corps du Pape. » Les chambres libérales de Berlin se mirent à son service ; au mois de mai 1872, on publia une loi condamnant les Jésuites à sortir de l'empire d'Allemagne. On s'inquiéta peu de motiver ce décret, on dit laconiquement *qu'ils étaient dangereux pour le pays* (1) ; et l'on n'essaya même pas de donner une réponse aux arguments convaincants de la fraction des conservateurs catholiques.

Si jamais la maxime « la force prime le droit » eut une application, ce fut en cette circonstance. L'expulsion des Jésuites de la monarchie prussienne fut différente essentiellement des décrets semblables de bannissement portés dans d'autres pays, en Italie par exemple ou en Autriche en 1848. Dans ces pays en effet, on dispersa la Compagnie comme corporation ecclésiastique, en conservant à ses membres le droit de citoyens et la liberté personnelle. Le gouvernement prussien agit dans cet acte illégal avec une logique impitoyable. Il chassa du royaume les Jésuites étrangers, bien qu'ils fussent munis de passe-ports légalisés, bien qu'ils ne fussent convaincus d'aucune faute et d'aucune tentative contre la tranquillité publique. Quant aux Jésuites qui étaient citoyens prussiens, non seulement il les priva de ce droit et leur enleva le libre exercice de leurs fonctions sacerdotales, mais de plus il fit une violence révoltante à leur liberté personnelle ; il fit interner dans des villes ou des provinces protestantes des citoyens

(1) *Sie Sind Staatsgefæhrlich.*

prussiens modestes, paisibles, et qui peu auparavant avaient été décorés pour des services publics.

Ce fut en vain que plus de deux millions de catholiques présentèrent une adresse ; le prince de Bismarck trouva dans cette démarche la preuve nouvelle d'une conspiration de la Compagnie dangereuse pour l'état. L'Europe libérale applaudit à cette violation des droits de l'homme, parce qu'elle s'appliquait aux Jésuites. Mais qui sait si un avenir prochain ne prépare point à ces libéraux de terribles représailles ? Ce n'est pas la première fois que les Jésuites rencontrent des adversaires aussi intraitables que le prince de Bismarck. Regrettés par le clergé et le peuple, dont ils ont su se gagner l'estime et l'amour, assurés par le témoignage de leur conscience d'avoir bien employé les vingt-deux années de liberté que Dieu leur avait accordées dans le royaume de Prusse, d'avoir travaillé comme des ouvriers infatigables et préparé les serviteurs du Christ à une résistance généreuse, ils secouèrent la poussière de leur chaussure et s'en allèrent travailler ailleurs.

Deux ans à peine après les décrets de Bismarck, les 200 Jésuites westphaliens et polonais condamnés à l'exil ou à l'inaction, étaient surchargés d'occupations utiles et salutaires. Les Pères westphaliens ont ouvert de grands collèges et des pensionnats dans l'Amérique du Nord et des résidences en Danemark, et leur nombre s'est accru continuellement de 1872 à 1885. Les Jésuites de la province polonaise ne sont pas non plus restés inactifs. Sous la protection paternelle de Sa Majesté l'empereur François-Joseph, ils se sont dévoués aux collèges et au ministère apostolique en Galicie ; plusieurs sont allés dans les missions étrangères, en Amérique, en Asie et en Afrique ; et ce qui pour les enfants de la Compagnie est une grande consolation, sur plus de cinquante religieux de la province de Pologne qui résidaient en Prusse au moment de l'expulsion, il ne s'en est pas trouvé un seul

que les édits de Bismarck aient fait renoncer à sa vocation (1).

Dans d'autres pays aussi, l'extrême gauche, suivant à l'aveugle la Chambre de Berlin et animée du même esprit, demanda avec instance l'expulsion des Jésuites ; et malgré des insuccès momentanés, elle ne cesse point de poursuivre l'exécution de son dessein. Il peut se faire que Dieu dans sa miséricorde détourne ce nouveau malheur de l'Église et de la Compagnie; mais de quelque nature que soient ces décrets de bannissement, ils ne prendront point les Jésuites au dépourvu. Cette

(1) Les Jésuites de Pologne eux aussi voient leur nombre et leurs occupations se multiplier; et à l'heure où nous traçons ces dernières lignes, de nouveaux champs se sont ouverts à leurs travaux apostoliques.

Dans la presse, quel bien n'opère pas le petit *Messager polonais du Sacré-Cœur*, qui chaque mois se tire à plus de cent mille exemplaires? La *Revue universelle* (Przegląd powszechny) ne fait que commencer et déjà elle obtient dans toute la Pologne un succès mérité. Les *Missions catholiques* illustrées ne le cèdent pas en leur genre aux deux publications précédentes. Je ne dis rien de beaucoup d'autres publications détachées, faites par les Pères polonais et vendues au prix coûtant, qui vont porter la lumière catholique dans les esprits des populations et fortifier leur foi.

Dans le ministère apostolique, il y aurait beaucoup à dire sur les missions populaires en Galicie, surtout dans le pays ruthénien, où les travaux des Jésuites en 1882 ont arrêté et refoulé en Russie le schisme moscovite. Mais je dois dire comme le P. Załęski et encore plus que lui : ces faits sont d'hier et ne se peuvent publier de sitôt.

Encore une réflexion sur le séjour des Pères de la Compagnie en Pologne. On rapporte que, dans les derniers temps de l'ancienne Compagnie, notre Frère sacristain de Léopol aperçut un soir, à la fin de la visite au Saint-Sacrement en usage dans cette province avant le coucher, un Père qui restait seul dans la chapelle de la Sainte Vierge, où la communauté faisait cette visite; le Frère sacristain voulant fermer la porte et aller prendre son repos, s'approcha de ce Père et le pria de se retirer. « Je suis votre frère Stanislas « Kostka, répondit le mystérieux personnage, et je demande à la Sainte Vierge « que la Compagnie ne sorte jamais de Pologne. » La mémoire du fait miraculeux n'a été conservée que par un habitant de Léopol, qui le tenait des anciens Jésuites. C'est de lui que les Pères de la nouvelle Compagnie l'ont appris en 1820, à leur retour en Galicie.

Si l'on ne veut pas admettre l'apparition de S. Stanislas, au moins ne peut-on se refuser à constater l'accomplissement fort étonnant, pour ne rien dire de plus, de cette prophétie depuis un siècle dans la Pologne démembrée. En effet de 1773 à 1820, les Jésuites vécurent dans les provinces polonaises prises

armée, composée de troupes légères, se disperse et se reforme avec rapidité : dispersée sur un point, elle se reforme sur un autre et donne avec courage sur les ennemis de la sainte Église ; et même au milieu de sa dispersion, les armes ne lui tombent point des mains.

La Compagnie de Jésus doit cette vitalité inépuisable qui lui est propre, par dessus tout à un don spécial de Dieu; elle la doit aussi à sa règle, à l'esprit que lui a communiqué son illustre fondateur S. Ignace de Loyola.

par la Russie ; chassés de Russie en 1820, ils vinrent en Galicie, où ils restèrent jusqu'en 1848. Dispersés par la révolution de 1848, ils furent reçus dans les provinces polonaises qui relèvent de la Prusse. Là, malgré les vexations mesquines de la police, ils opérèrent un grand bien par les missions et les retraites, comme il a été dit dans cet ouvrage. Enfin, expulsés de Prusse en 1872 et ne pouvant rentrer dans l'empire des tsars, ils attendent dans la Galicie, province polonaise dépendante de l'Autriche, que de meilleurs jours se lèvent pour l'Église et la Compagnie dans les deux empires du Nord.

Dans ce qui suit, le P. Załęski parle de l'état de l'Europe en 1874 et 1875. Depuis ce temps, la Compagnie de Jésus a été dispersée en France, et la Maçonnerie au pouvoir menace les Jésuites et tous les religieux d'une persécution plus radicale encore. L'avenir est entre les mains de Dieu, qui saura tirer le bien du mal ; à nous d'attendre son heure dans la souffrance et dans la paix. Quoi que fasse l'enfer, il n'aboutira jamais qu'à sa propre défaite et n'empêchera jamais de se réaliser cette parole de l'Écriture : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* (Rom., VIII, 28.) (N. T.)

DOCUMENTS

DOCUMENT S (Voy. liv. IV, ch. I, p. 4)

Je ne pense pas qu'il y ait au monde aujourd'hui un homme sérieux qui révoque en doute ce que dit ici le P. Załęski. Cependant je crois bon, pour empêcher au moins de crier à l'exagération, de transcrire une page de Condorcet. Elle mettra clairement sous les yeux de qui ne veut pas s'aveugler, le plan infernal de ces monstres à face humaine qui, sous divers noms, cherchent depuis un siècle le renversement de tout bien, le triomphe de tout mal. Je ne commenterai point, je souligne seulement les termes menteurs employés par cet infâme, et je donne en note leur traduction en langage des honnêtes gens.

« Bayle, Fontenelle, Voltaire, Montesquieu et les écoles « formées par ces grands hommes, combattirent en faveur de « la *vérité* (a), employant tour à tour les armes que l'érudition, « la philosophie et le talent d'écrire peuvent fournir à la « *raison* (b) ; prenant tous les tons, employant toutes les « formes, depuis la plaisanterie jusqu'au pathétique, depuis « la compilation la plus savante et la plus vaste (1) jusqu'au

(a) *erreur*.

(b) *impiété*.

(1) L'*Encyclopédie*, œuvre de Voltaire, de d'Alembert et de Diderot. Voltaire l'appelait « un gros fatras où il y avait trop de pauvretés »; d'Alembert, « un habit d'arlequin où il y a quelques morceaux de bonne étoffe et trop de haillons » ; — Diderot, « un gouffre où ces espèces de chiffonniers (auteurs auxiliaires non ou mal payés) jetèrent pêle-mêle une infinité de choses mal vues, mal digérées, bonnes, mauvaises, détestables, vraies, fausses, incertaines et toujours incohérentes et disparates, etc. »

« roman et au pamphlet (1) ; couvrant la *vérité* (c) d'un voile « qui ménageait les yeux trop faibles et laissait le plaisir de « la deviner ; caressant les *préjugés* (d) avec adresse pour leur « porter des coups plus certains ; n'en menaçant jamais plu- « sieurs à la fois ni même un seul tout entier ; consolant « quelquefois les *ennemis de la raison* (e), en paraissant ne « vouloir dans la religion qu'une demi-tolérance et dans la « politique qu'une demi-liberté ; ménageant le *despotisme* (f) « quand ils combattaient les *absurdités religieuses* (g), et le « culte quand ils s'élevaient contre les *tyrans* (h) ; attaquant « ces deux fléaux dans leur principe, quand même ils parais- « saient n'en vouloir qu'à des abus révoltants ou ridicules ; « et frappant ces arbres funestes dans leurs racines quand « ils semblaient se borner à en élaguer quelques branches « égarées ; tantôt en apprenant aux *amis de la liberté* (i) que la « superstition, qui couvre le despotisme d'un bouclier impé- « nétrable, est la première victime qu'ils doivent immoler, la « première chaîne qu'ils doivent briser ; tantôt au contraire « la dénonçant aux despotes, cette superstition, comme la « véritable ennemie de leur pouvoir, et les effrayant du tableau « de ses hypocrites complots et de ses fureurs sanguinaires ; « mais ne se lassant jamais de réclamer l'*indépendance de la*

(1) Une société secrète, dont Voltaire était le chef honoraire, d'Alembert le chef actif, fut établie à Paris chez le baron d'Holbach ; et c'était aux membres de cette société que Voltaire écrivait en signant : *Écrasons l'Infâme*. Elle avait pour but de composer et de colporter, jusqu'au fond des campagnes, de mauvais livres contre la religion et la royauté. (*Voyez* BARRUEL, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, tome 1er.

(c) *mensonge*.

(d) *croyances religieuses*.

(e) *défenseurs de la religion et de la société*.

(f) *royauté*.

(g) *dogmes de la foi*.

(h) *rois*.

(i) *impies et scélérats de toute sorte*.

« *raison* (j), la *liberté d'écrire* (k), comme le droit et le salut « du genre humain ; prenant enfin pour cri de guerre : « *raison* (l), *tolérance* (m), *humanité* (n) » (1).

Ces trois derniers mots de Condorcet sont de la même famille que les trois dont la Révolution a souillé tous nos monuments publics : *liberté*, *égalité*, *fraternité*, et dont un siècle de maux nous a donné l'interprétation : *mensonge*, *vol*, *assassinat*. C'est en résumé toute la prétendue *République Française*, qui n'est ni république ni française, mais uniquement *la Révolution*,

Ce monstre à qui Satan commit tous ses pouvoirs.

Le principe unique de la Révolution, c'est la haine de Dieu et de l'homme image de Dieu ; son œuvre exclusive, c'est l'infamie dans tous les genres ; son effet adéquat, c'est la ruine universelle ; dans le temps, ruine de tous les intérêts matériels, intellectuels et moraux ; dans l'éternité, ruine des âmes par la damnation.

Quant aux menteurs infâmes et homicides qui ont accepté d'exécuter le plan infernal, Notre-Seigneur a tracé leur portrait : *Vos ex patre diabolo estis et desideria patris vestri vultis facere. Ille homicida erat ab initio et in veritate non stetit, quia non est veritas in eo ; quum loquitur mendacium, ex propriis loquitur, quia mendax est et pater ejus* (2).

(j) *le* non serviam *de Satan.*

(k) *liberté de corrompre les esprits et les cœurs.*

(l) *impiété.*

(m) *liberté du mal.*

(n) *haine de l'homme.*

(1) *Esquisse d'un tableau de l'Esprit humain* (1791).

(2) Jo., VIII, 44.

DOCUMENT T (Voy. liv. IV, ch. I, p. 16.)

Chose vraiment frappante ! On détruisait la Compagnie comme inutile, comme dangereuse pour la paix de l'Église et des monarques, pour le bonheur des peuples. Et pourtant Clément XIV lui-même retenait l'ex-jésuite Lazari comme consulteur de l'index et correcteur des livres orientaux ; un autre ex-jésuite, Angeri, était théologien du pape ; Maroti, secrétaire des lettres latines ; Aquasciati, consulteur des rites. Le successeur immédiat de Clément XIV, le pape Pie VI, remet à l'ex-jésuite Zaccaria, et après lui à l'ex-jésuite Sozzi, la direction de l'école diplomatique nouvellement fondée et de laquelle sortent les nonces pontificaux.

Les séminaires épiscopaux des états de l'Église, à Tivoli, Segni, Agnani, Gubio, Vezula, Centi, Velletri, Seti, Sinigaglia, Cita del Castello et Ferentino, sont dirigés par les ex-jésuites Zios, Zarzoza, Galan, etc. Pie VI, imitant l'exemple des évêques, donne à l'ex-jésuite Cerasola la direction du séminaire de Subiaco qu'il vient d'ouvrir. Les évêques des autres pays catholiques en font autant, surtout en Westphalie. Non seulement la charge de théologal et la direction des séminaires ecclésiastiques, mais encore la conduite spirituelle des religieux et des religieuses, même au for de la conscience, était confiée aux Jésuites par les évêques. Il était impossible de donner à la vertu et à la science de la Compagnie supprimée, une plus grande preuve de confiance, de lui rendre un témoignage plus éloquent.

Lorsque en 1775 on célébra le jubilé publié par Clément XIV, dans la seule ville de Paris, sur vingt prédicateurs, on comptait seize ex-jésuites. La même proportion existait dans les autres villes catholiques. Les églises cathédrales, les collégiales, n'avaient point ordinairement d'autres prédicateurs que des ex-jésuites.

Un grand nombre d'entre eux fondèrent des œuvres de charité, des hôpitaux, des asiles. Le parlement du Languedoc, qui lui aussi avait voté l'expulsion des Jésuites, fit célébrer en 1784, aux frais du trésor public, des funérailles magnifiques à l'ex-jésuite Jean Serane, appelé le « Père des pauvres » ; toutes les autorités et les corporations furent représentées à cette cérémonie. Les conseillers de Soleure, en 1799, élèvent à l'ex-jésuite Crollalanza une statue et gravent sur le piédestal l'inscription suivante :

« *La ville de Soleure a aimé, admiré, pleuré en lui le père* « *des pauvres, la mère des malades, le frère de tous, un* « *homme docte et très humble, dont la douceur ne se dément* « *tit jamais, pendant sa vie, à sa mort, dans le tombeau* » (1).

D'autres villes, surtout en Italie, accordèrent le droit de cité à des jésuites espagnols, leur confièrent différentes fonctions ; même en 1789 il se trouva dans l'Assemblée nationale deux députés ex-jésuites, les PP. Delfau et San-Estevan. Crétineau-Joly a compté 21 ex-jésuites nommés évêques de 1775 à 1800. L'ex-jésuite Hohenwart devint archevêque de Vienne ; le P. Avogadro, évêque de Vérone ; le P. Sailer, évêque de Ratisbonne, etc. Certainement Crétineau n'a pas voulu faire une énumération complète ; que dis-je? il ajoute : « Beaucoup refusèrent, dans l'espérance de voir se recons« tituer la Société de Jésus. »

Enfin qui pourra compter les ex-jésuites qui devinrent chanoines, doyens, vicaires-généraux et curés ? « Si vous ren« contriez, dit Châteaubriand, un ecclésiastique âgé, plein de « savoir, d'esprit, d'aménité, ayant le ton de la bonne com« pagnie et les manières d'un homme bien élevé : vous étiez « disposé à croire que cet ancien prêtre était un Jésuite (2). »

(1) *Pauperum patrem, ægrorum matrem, omnium fratrem, virum doctum et humillimum ; in vita, in morte, in feretro, suavitate sibi similem, amabat, admirabatur, lugebat Solodurum.*

(2) *Mélanges.*

On voyait même, comme avant la suppression des ex-jésuites confesseurs des princes : les PP. Belasi et Viel à la cour de Bavière, le P. Parhammer à la cour de l'empereur François Ier. Les chaires des académies et des classes étaient occupées en grand nombre par d'anciens jésuites. Ces hommes disparaissaient jadis, perdus au milieu de leurs frères en religion, dont la science peut-être cédait à la leur, mais qui les égalaient pour le travail ; maintenant qu'ils sont à l'œuvre seuls et isolés, ils étonnent par leur érudition et leur science. Tels, le P. Nekrepp, directeur de l'académie impériale des sciences orientales à Vienne ; le P. Jean Tuberville, directeur de l'académie de Bruxelles ; le P. Jean Molnar à Pesth. Les ex-jésuites Mako, Schœnwisner, Luino et Lecchi sont professeurs de numismatique, d'archéologie et d'architecture à Vienne. L'évêque-électeur de Mayence confie à des jésuites les écoles dans son électorat ; le grand duc Léopold charge Ximenez d'enseigner en Toscane la physique et la géométrie ; le P. Panizzoni est installé par le même prince professeur de mathématiques à Prato ; l'ex-jésuite Eckel met en ordre le musée de numismatique à Florence. Les académies se disputent l'astronome Boscovitch : Louis XVI lui offre la place de directeur d'optique pour la marine, avec une pension de 8000 livres tournois ; Christian VII de Danemark invite l'astronome Hell à se rendre à Ward'hus en Laponie ; Liesganig reste, sur le désir exprès de Joseph II, professeur de mathématiques à Léopol, où il prépare la première carte exacte de la Galicie et de la Bukowine.

Non seulement les sciences exactes trouvèrent, dans les membres de la Compagnie supprimée, de vaillants travailleurs ; les chaires des écoles, des professeurs expérimentés ; la tribune sacrée, des prédicateurs zélés et éloquents ; mais encore les erreurs et les doctrines perverses du siècle eurent à compter avec les débris de cette grande armée dispersée. Contre le Fébronianisme, combattit avec persévérance Fran-

çois Feller, aidé par nombre de ses anciens compagnons : de Doyar et Navez, Ghesquier, de Saive et Corneille de Smet, surtout Zaccaria, dont nous avons déjà parlé, qui réfuta victorieusement le Fébronianisme dans son ouvrage : *Anti Febronius vindicatus*, et força moralement l'auteur de ces erreurs, l'évêque Jean-Nicolas de Hontheim, dit Febronius, à se rétracter et à se soumettre humblement au Saint-Siège. L'ex-jésuite Grosier prend en main, après Fréron, la rédaction de l'*Année littéraire* ; Geoffroi rédige le *Journal des Débats*. Quelques ex-jésuites, à la tête desquels se trouve le P. Berthier, continuent la rédaction du *Journal de Trévoux*, qui combattit énergiquement les doctrines des sophistes et découvrit les artifices variés des sectaires. En même temps, le P. Berthier continue l'*Histoire de l'Église gallicane* du P. Longueval.

Les ex-jésuites espagnols, exilés en Italie, fréquentent les bibliothèques publiques et enrichissent les feuilles littéraires du fruit de leurs recherches continuelles. Le *Journal de littérature et de belles-lettres* du protestant Christophe de Murr révèle au monde l'histoire de la persécution de la Compagnie en Portugal et en Californie ; ce savant publie dans ces volumes de très-curieuses recherches philologiques sur la langue chinoise, envoyées par des missionnaires ex-jésuites, etc.

En un mot, les ex-Jésuites, après la destruction comme jadis la Compagnie à l'époque de sa puissance et de son plus grand développement, travaillaient dans toutes les sphères, au milieu de toutes les classes de la société. Nous répétons que cette activité d'hommes dispersés et qui n'ont aucun plan d'ensemble, aucune direction, ne pouvait donner aux ennemis de l'Église et des états, des coups aussi vigoureux qu'autrefois, lorsque les individus réunissaient en commun leurs travaux et leurs efforts et combattaient ensemble sous la conduite énergique du général siégeant à Rome, et des

supérieurs provinciaux et recteurs qui commandaient sous sa direction. Mais si aux entreprises subversives des sectaires et des maçons, qui prenaient chaque jour des proportions plus gigantesques, l'on oppose les travaux des ex-jésuites dans l'intérêt de la religion ou de la science, il est certain que ces nobles efforts pour la cause du bien disposaient l'opinion publique des conservateurs de tout culte et de toute nuance à recevoir avec joie le rétablissement de la Compagnie.

Telle est la double cause qui provoqua surtout le retour des Jésuites.

(*Voyez* Crétineau-Joly, *tome V*, *ch.* 6).

DOCUMENT U (Voy. liv. IV, ch. I, p.17)

Je donne ici la pièce de vers composée en l'honneur de la Compagnie, par le P. Michel Denis, touchant souvenir d'un fils à la mémoire de sa mère. Cette élégie a été traduite en vers français, en vers allemands et en vers polonais.

FATUM JESUITARUM

(posonii, a. 1800)

Pauca sodalitii superant jam membra beati,
Cujus ego quondam pars quotacumque fui ;
Cujus in excidium solers armavit Avernus
Quidquid ei toto militat orbe mali.
Venales pretio linguæ, mordacia scripta,
Confictique metus, livor, opumque sitis,
Agmine nos facto circum fremuere ; nec usquam
Cura laborantes ulla levare fuit.
Nil juvat ingenuis teneram formasse juventam
Artibus, et mores edocuisse bonos ;

Tot claros genuisse viros, quos nescia mortis
    Innumeris loquitur fama voluminibus;
Semina divinæ legis sparsisse per urbes,
    Oppida et agrestis fumida tecta casæ ;
Pulvillis regum morientum, inopumque grabatis
    Advigilasse, pari nocte dieque fide ;
Tinxisse extremas sudore et sanguine terras,
    Quas oriens Phœbus lustrat et occiduus :
Ut regio nusquam nostri non plena laboris
    Pro Christo et sancta relligione foret.
Nil juvat : Exigimur laribus, disjungimur atque
    Fraterno inviti solvimur officio.
Proh ! tantum potuit vis conjurata malorum !
    Tantum hominum cæcæ pectora noctis habent!
Scilicet aurea sæcla tibi reditura putabas,
    Europa, a nostri clade sodalitii?
Credula ! tolle oculos, partem circumfer in omnem,
    Et quæ sit facies rerum hodierna, vide!
Adspicis infestos populos, agitataque regna
    Alterum in alterius proruere exitium ;
Templa profanata et pollutas cædibus aras,
    Undique et horrenti diruta tecta situ ;
Cive domos vacuas, desertaque rura colono,
    Perfugium miseris vix super exulibus.
Insultat cœlo impietas ; reverentia legum
    Nulla ; fides cessit, fasque, pudorque procul.
Omne ruit temere frenum indignata juventus,
    Et florem ætatis deterit ante diem.
Non ego sum Nemesin qui cœlo devocet, aut qui
    Cuncta hæc de nostro funere nata velit.
Sunt tamen, averti aut minui potuisse ruinam,
    Qui, nostro incolumi corpore stante, putent.
Signassemus enim præclaram sanguine causam,
    Aut populis nostra mens rediisset ope.

Hæc alii. Mihi non tanta est fiducia nostri :
Supremi veneror Numinis arbitrium ;
Quodque licet, tumulos obeo, sparsasque per orbem
Complector fratrum pectore relliquias.
Queis ubi summa dies jam fessum junxerit ævo,
Hæc erit ad tumulum spes mihi fida comes :
Posteritas, quæ non odio nec amore feretur
Pensabitque mei gesta sodalitii :
« Cœtum hominum talem, dicet, nec prisca tulere,
« Nec, conata licet, sæcla futura ferent. »

(N. T.)

DOCUMENT V (Voy, liv. IV, ch. II, p. 20).

Votum seu Suffragium ab Eminentissimo Cardinali A. datum in Caussa Jesuitarum, 1775.

Obsequor mandatis Sanctitatis Vestræ, et sine mora suffragium meum scriptum mitto, simulque profiteor, me id ipsum citra fatigationem composuisse, cum totum scriptionis meæ argumentum deprompserim ex prolixa, quam accepi, epistola doctissimi et neutiquam præoccupati cujusdam episcopi transalpini, ex qua abunde perspexi viri illius sensa eadem omnino esse cum sensis meis.

Dico itaque caussam Jesuitarum generatim spectatam, esse caussam gravissimam, prout etiam gravissima totius orbis judicio fuit, quoad tandem cum sonoro strepitu ventilanda proponeretur. Sacri et profani principes in hac caussa desudant longo spatio non jam mensium, sed annorum complurium ; hostes æque ac fautores Societatis caussam hanc, tanquam centrum et scopum multarum maximi momenti designationum intuebantur ; et tamen, post tanti temporis decursum, post tantas et tam intricatas tractationes, dici cum veritate non potest caussam esse finitam, et ultima sententia decisam, ita ut non possit in judicium vocari. Quamvis autem

Societas per Breve a Clemente XIV editum, ipso facto abolita esset atque destructa ; nihilominus gravis caussa Jesuitarum ab alio summo Pontifice de novo examinari legitime debet, et in judicio, cum debita solemnitate ac forma juris, tractari, ob rationes sequentes :

1° — Examinari hæc caussa adhuc semel debet, quia per revisionem semel debet recognosci. Videtur quidem, ut verum dicam, prolata sententia, eaque publica, et decretoria ; sed Roma, et Ecclesia, orbisque universus versantur adhuc in tenebris, ubi, quomodo, quando, quibus formulis judicii, discussum fuerit negotium tanti momenti, et tantæ consequentiæ. Meretur itaque gravissima hæc caussa revocari ad examen, eo quod hactenus forma legitima et canonica id factum non fuerit.

2° — Debet examinari, ut justitia præstetur toti corpori Societatis, quæ per Breve Clementinum extincta supponitur. Societas non fuit umquam vocata in jus, non fuit audita, non defensa ; quis itaque credat quod fuerit (Deus scit) a quonam accusata ? Huic illustri corpori remanet semper jus inviolabile, quod leges omnes, æterna, naturalis, evangelica, et civilis flagitiosissimo vilissimoque in terris homuncioni semper concessere.

3° — Examinari debet hæc caussa, ut præstetur justitia in particulari omnibus membris Societatis. Congregatio hominum non est phantasma, nec chimæra, sed consistit ex illis hominibus qui illam componunt. Societas condemnata aliud non est quam singuli jesuitæ condemnati ; Societas aliud non est quam ipsissimi socii. Jura Societatis sunt jura sociorum, et injustitia facta corpori est injustitia facta membris. Debent itaque Jesuitæ exauctorati in judicio esse præsentes ; et hoc illorum jus indubitatum est et sacrosanctum. Jus hoc equidem impediri potest per injustitiam præponderantem, sed auferri penitus atque aboleri numquam poterit. Jesuitæ fortassis non revocabunt jura sua in domos, in reditus, in

bona mobilia a famelicis usurpatoribus dilapidata ; sed revocabunt potius jura sua contra violentiam illam quæ eos secundum speciem exteriorem prostituit tamquam viros non amplius Deo sacros, quum tamen Deo esse sacrati cupiant, ob acceptam ab Ecclesia et apostolica Sede inviolabilem, invincibilem, et solemnem consecrationem.

4° — Examinari hæc caussa debet, ut justitia præstetur Instituto et constitutionibus Societatis. Non per cavillationem loquor, dum jus attribuo constitutionibus Ordinis religiosi; neque paradoxum videatur, dum assero in judicio legitimo defendi et vindicari posse institutum Societatis legitime confirmatæ. Immo leges fundamentales alicujus instituti sunt punctum illud ipsissimum in quo se fundant et firmiter nituntur omnia jura corporis et membrorum, et ex quo corpus æque ac membra suam desumant exsistentiam. Si leges illæ fundamentales, quæ constituunt vinculum et spiritum alicujus societatis semel infamantur, evertuntur, et annihilantur : ipsa evanescit societas ejusque individua recidunt in nihilum ; immo in aliquid pejus nihilo, ob infamiam adhærentem. Institutum Societatis Jesu, quod, ex ipsorum etiam hostium saltem perspicaciorum testimoniis, opus est eximia arte perfectum, reclamat contra innumeras injurias quas tempore tam diuturno pertulit, et contra impietatem quæ illi est imputata. Accusabatur corpus Societatis, sed in hanc usque diem non patescit, utrum accusatio solum in ejus individua, an vero in regulas et constitutiones intentetur. Utrumque affirmatur et utrumque negatur cum portentosa contradictione quæ unicuique non præoccupato nec excæcato demonstrat iniquitatem accusationum et accusatorum. Ex harum sensu, modo sunt pessimi Jesuitæ singuli, et optimæ constitutiones atque institutum ; modo institutum pessimum, et Jesuitæ ex omni parte optimi. Hoc certum est Constitutiones esse in se ipsis sanctas, approbatas semper a tota Ecclesia et Romanis Pontificibus ; et tamen ab adversariis Jesuitarum, non semel nec

in unico tantum regno, publice esse infamatas, quum tamquam ridiculæ, seditiosæ, humanæ societati ipsique humanitati contrariæ, pseudo-evangelicæ, proscinderentur ; nec tamen fuere umquam in judicio defensæ, in tribunalibus auditæ, etc. Debent itaque etc., etc.

5° — Debet examinari hæc caussa ad præstandam justitiam ipsimet justitiæ, id est, honori, pietati, nulloque partium studio corruptæ integritati omnium Prædecessorum Clementis XIV, et ipsius Sedis Apostolicæ. Multi sunt, et ornatissimi viri catholici, qui palam profitentur nullo tempore per 17 omnino sæcula, immo inde ab ipso S. Ecclesiæ exordio prolatam esse sententiam sanctæ Sedi tam probrosam, quæ inapellabile tribunal Religionis tantopere macularit, ac novissimam illam a Clemente XIV, se solo, sine consilio aut consensu sacri Collegii, prolatam, in suo Brevi abolitionis. Tota culpa attribuenda est tribunalis præsidi, si tamen culpa in eo combinari potest cum aperta, qua urgebatur, violentia, et cum sacrilega quam patiebatur, correctione. At vero necesse est tribunal sanctum, et apostolicam Sedem a tam turpi macula liberari, et ad notitiam publicam proferri quidquid S. Sedes, et Sanctissimus Pater, et cum ipso non pauci alii, perspectum habent de adhibitis fraudibus et machinis violentis, quibus extorta e manibus Prædecessoris fuit sententia, adnitente quodam suo indigno et venali ministro.

6° — Denique hæc caussa examinari debet ad defensionem Ecclesiæ Romanæ Catholicæ. Jesuitæ fuere accusati et oppressi non ex alterius culpæ titulo quam quod in corde, in fide, in moribus et professione, in instituto et charactere sibi proprio, Pontifici et Romanis Pontificibus cari. Alii quidem tituli prætexuntur ; sed hoc solum est verum illud et obstinatione plenum motivum, ex quo omnes persecutiones contra Jesuitas sunt excitatæ ; hoc solum est verum illud et exosum delictum totius Societatis. Totus mundus sanior hoc novit, hoc videt, hoc dicit. Qui id negant, pauci sunt Presbyteri, et

multi Religiosi, qui simulant se non agnoscere, vel quia cæci, aut ex affectuum collisione insani, non agnoscunt nec vident hanc veritatem aliis palpabilem et manifestam. Clemens XIII gloriosæ memoriæ rem hanc clare et minutatim descripsit in multis epistolis ad Galliæ episcopos datis ; immo hæc evidentissima veritas publice promulgata fuit in variis libris ipsorummet heterodoxorum, qui se aperte Societatis, Summi Pontificis et Romanæ Ecclesiæ hostes profitentur. Societas impetita et eversa absolute non fuit alio fine, quam ut postea Romanus Pontifex, Ecclesia, et Religio catholica posset majori cum securitate impugnari; nec suppressio Jesuitarum agitata unquam fuit, nisi ad detrimentum Ecclesiæ, ad opprobrium rei catholicæ, ad eversionem Religionis, ad augmentum atheismi et brutalis materialismi, ad firmamentum libertinismi universalis.

Itaque ad defensionem et gloriam Romanæ catholicæ Ecclesiæ et fidelium orthodoxorum, est omnino necessarium ut tota caussa Jesuitarum novo examini subjiciatur, discutiatur, et pertractetur.

Hactenus dicta proficiscuntur ex suppositione quod Societas per Breve Clementinum vere fuerit abolita et reipsa extincta ; sed multæ sunt et invincibiles rationes realem hanc abolitionem negandi. Nemo inficiari poterit hujus ordinis extinctionem a Clemente XIV fuisse conceptam, propositam et intimatam ; at certo non potuit, et fortasse non voluit quidem, ad ipsam exsecutionem perducere. Corpus Societatis Jesu non est extinctum, sed plane exsistit ; aliud quippe est, plura Societatis membra esse suppressa, ut dicitur, et extincta ; aliud non amplius exsistere corpus Societatis. Extinctio, non aliter ac mors ipsa, est indivisibilis ; itaque extinctio, de qua sermo est, vel fuit totalis, id est integræ Societatis ; vel partialis tantum, id est membrorum quorumdam : si partialis tantum fuit, qualis revera est, non est extinctio et mors vera, eo quod homo quilibet, nisi mo-

riatur totus, et adhucdum spiret, dici non potest reipsa et vere mortuus.

Jam observa, utrum reipsa et vere mortua atque extincta fuerit Societas. Jesuitæ in Gallia sunt adhuc Jesuitæ, quum ex una parte potestas sæcularis, auctoritatem ad eos abolendos requisitam non habens, eos extinguere non potuerit; et ex altera parte potestas sacra nihil contra eosdem egerit, nec abolitionem iis denuntiarit. Pari ratione in aliis provinciis, nemine ignorante, nec inscia Sede Apostolica, ipsoque, quod non ex vano dicitur, conscio Clemente XIV (Sanctitas Vestra noverit, utrum hoc verum non sit et firmum) exsistunt adhuc Jesuitæ, eo quod Breve Clementinum nulla forma legitima eis fuerit promulgatum, adeoque non potuerit ipso facto producere veram et canonicam illorum exstinctionem. Igitur Jesuitæ non exiguo numero existunt adhuc tanquam canonice et catholice Jesuitæ et per consequens semper adhuc vivit Societas vereque exsistit. Ad hoc ipsum demonstrandum suppetunt multa alia argumenta, suntque ea ipsissima quæ invicto robore probant dictum Breve Clementinum esse illegitimum, nullum, nulliusque valoris, prout cuilibet usque ad evidentiam patet, si tantum consideret attente circumstantias, motiva, spiritum, finem, formulas, texturam, et totam œconomiam memorati Brevis. Hoc loco non quæritur utrum licita an illicita fuerit hujus Brevis subscriptio, seu utrum Clemens XIV Breve subscribens male egerit necne, siquidem ejus actio fuit deliberata et libera. Totus mundus non præoccupatus pro certo habet factum esse iniquum et plane cæcum; aut ad insaniam usque contra Jesuitas abreptum esse oportet, qui hæc non videat, quum clarum sit, in iis condemnandis nullam omnino observatam esse formam juris, non concedendo iis audientiam, nec defensionem; neque totus processus (Deus scit qualis ille) post Breve editum contra illos instructus, auctoritatem et robur confert modo procedendi ante abolitionem

cum iis observato. Ejus ratio in mortuos inquirendi semper magis condemnat auctorem mortis illis denuntiatæ et infamia replet Sedem Apostolicam, nisi Vestra Sanctitas in tempore succurrat.

Jesuitarum hostes omnem lapidem, sed frustra, movent, spargendo miracula, quibus canonicare volunt abolitorem, ac proinde canonicare abolitionem. Non : non hic quæritur, an licita neque an illicita fuerit ; sed quæstio est an valida sit necne abolitio, quam Jesuitarum adversarii tanquam per Breve pontificium promulgatam jactant. Etiam in hypothesi quod dictum Breve omnibus et singulis individuis Societatis secundum omnes juris et canonum formulas legitime fuerit promulgatum, quæritur an vi Brevis hujusmodi Jesuitæ jam non sint Jesuitæ, an valide sit abolita Societas. Ego pro parte mea affirmo, et citra hæsitationem dico, Breve esse nullum, invalidum, illegitimum, atque non esse abolitam Societatem. Asserti hujus rationes evidentes et palpabiles sunt quam plurimæ et ex earum numero sequentes :

1° Quia Clemens XIV hoc Breve obtulit et promisit, id quod nimium quantum notum est Sanctitati Vestræ et Eminentiss. D. D. Cardinalibus, atque per totum orbem, nescio quomodo, divulgatum fuerit, non sine scandalo omnium bonorum Orthodoxorum ; obtulit, inquam, et promisit hoc abolitionis Breve, quum adhuc esset homo privatus, et antea quam cognosceret, immo quam posset sufficienter cognoscere de caussa. Insuper, quia postea, quum esset Pontifex, nunquam in tribunali, neque ulla adhibita forma authentica, juridica, legitima et canonica, fuit de hac caussa actum.

2° Quia factio quædam Ministrorum, qui actuali lite et discordia cum Romana Curia collidebantur, hanc expetiit, procuravit, et postmodum subscriptionem Brevis extorsit a viro jam compromisso ; immo quia hanc expetiit, procuravit, postulavit, et extorsit ad evertendam Ecclesiam Jesu Christi.

3° Quia in ipsa tractatione hujus negotii aperta violentia

illata fuit Capiti Sedis Apostolicæ, blandiendo fallacibus promissis, et minis horribilibus terrefaciendo.

4° Quia hoc Breve non habet characterem auctoritatis publicæ, neque in eo deprehenduntur formulæ canonicæ, quæ in decretorio judicio tantæ et tam variæ consequentiæ per dispensationem omitti non possunt. Insuper, si est Breve vel epistola in forma Brevis, prout ipse auctor nominat, non dirigitur ad personam particularem, non loquitur cum ullo homine particulari, neque ulli particulari imperat ; et credi potest, a sagaci Pontifice de industria insertam esse hanc labem, cum intentione evidenter invalidandi suum Breve, cui coactus subscripsit.

5° Quia in decretoria sententia et in cursu caussæ, si ita loqui fas est, observatæ non fuerunt leges, sive divinæ, sive ecclesiasticæ, sive civiles ; immo ex opposito contempti fuere canones et in specie solemnissimi illi Ecclesiæ canones, super quibus Pontifex jurat, quosque etiam ipse observare tenetur.

6° Quia in Brevi non alia sententiæ motiva, quam accusationes et calumniæ facile confutandæ, imposturæ palpabiles et ineptæ fabulæ proferuntur.

7° Quia hoc Breve sibimet ipsi contradicit, in una pagina affirmans id quod negat in altera, et in una adstruens quod in altera evertit.

8° Quia hoc Breve, respectu professionis et votorum simplicium ordinis religiosi, ex una parte intendit effectus et novitates quas tota plenitudine sacræ potestatis ipse Pontifex non intendere potest aut prætendere ; ex altera parte, propter confusionem et æquivocationem circa hoc punctum, id relinquit intactum et infectum quod facere aut destruere prætendit.

9° Quia re ipsa et per immediatam consequentiam, hoc Breve est Breve abolitionis omnium ordinum regularium, præcipue monachorum, qui utut reformationis cujusdam sunt indigi, non ideo totalem abolitionem merentur.

10° Quia hoc Breve, quoad spiritum, quoad robur, quoad totam suam œconomiam, foret exterminium omnium jurium temporalium, civilium et naturalium, omnium quoque subditorum et civium.

11° Quia in hoc Brevi inseruntur fallaciæ ad decipiendos Orthodoxos et ad obruendam simplicitatem incautorum; immo quia in eo manifestus est abusus sacræ Scripturæ atque effatorum Evangelii, quæ servire coguntur illi sententiæ, a qua profanantur et corriguntur.

12° Quia absque consideratione imponit præcepta universalia quæ primo aspectu et suo scopo sunt iniqua atque observatu impossibilia : *Mandamus insuper, et in virtute sanctæ obedientiæ præcipimus omnibus et singulis personis ecclesiasticis et sæcularibus, cujuscumque gradus, dignitatis*, etc., ne sine licentia Pontificis quis audeat loqui de suspensione Societatis ejusque instituto, regulis, etc.

13° Quia est e diametro oppositum bullis quam plurimis et solemnissimis sacræ Sedis constitutionibus, quas uno ictu rescindit, quin motiva enumeret, damnatque omnes Jesu Christi Vicarios Prædecessores, atque condemnat in delicatissima materia dogmatis, doctrinæ moralis, disciplinæ, et regiminis ecclesiastici.

14° Quia fuit caussa scandali gravissimi et universalis in Ecclesia Dei, insolenter triumphantibus infidelibus, heterodoxis, pseudo-catholicis, et libertinis, etc., etc.

Rationes hæ demonstrativæ sunt et demonstrari possunt, uti probe perspectum habet Vestra Sanctitas. Omnes possunt defendi, et earum quælibet se sola satis convincit nullum esse et invalidum Breve, et ex consequenti nullam et invalidam esse prætensam suppressionem Jesuitarum. Jam posito quod actu existat adhuc Societas, Apostolica Sedes potest efficere ut illa rursum in mundo compareat, neque pluribus opus est quam ut sancta Sedes id velit et declaret ; neque dubito quin Vestra Sanctitas id sit effectura. Nam sic ratiocinor:

Societas virorum qui divino cultui consecrati, ad normam Evangelii compositi, docti, divinæ gloriæ studiosi, moribus et vita probi, quales ex incorrupto ipsius Ecclesiæ testimonio fuerunt Jesuitæ, et quales, ut verum dicam, ipso abolitionis momento erant ; Societas virorum hujusmodi, quæ et finem, et leges, et media, et ministeria, et institutum, et spiritum Societatis Jesu habeat ; Societas, inquam, hujus naturæ, sive hoc vel illo habitu, hoc vel illo nomine utatur, hac ætate absolute necessaria est veræ Ecclesiæ Jesu Christi. Deplorandæ circumstantiæ hujus sæculi extreme indigent ut, si nunquam fuisset aut exstitisset talis Societas, hodie fundari debeat et stabiliri. Sancta Dei Ecclesia illam necessariam atque opportunam judicavit ob circumstantias sæculi XVI ; eadem Ecclesia id ipsum judicat respectu sæculi XVIII. Hoc sæculo magis quam unquam necesse est fulcire primam Cathedram, et in omnibus mundi partibus statuere propugnaculum contra validissimos incursus impietatis et prædominantis libertinismi. Homines particulares, nullo constricti societatis vinculo, ejusmodi legibus, simili educatione et spiritu destituti, sufficere non possunt ad hunc finem assequendum.

Jam si sancta Sedes voluerit corpus Societatis jam exsistentis reducere in statum primævæ et utilissimæ activitatis, duas cautelas adhibendas esse censeo, utpote necessarias.

Primo quidem, quum solemniter revocantur Jesuitæ, et sub capite legitimo rursus authentice colliguntur, ex ipsorum numero prius auctoritate Pontificia seligi quosdam eorum qui, juxta tenorem Brevis eisdem promulgati, pro solutis et liberis reputati, obedient supremo imperio sponte redeundi ad primum vinculum ; quumque hi sese associaverint illis reliquis qui in provinciis quibusdam adhuc in statu primævo degunt, atque hac ratione compositum fuerit corpus justum in formam Societatis : sanctissimus Pater concedat reciprocam libertatem, ex una parte ordini, ex altera parte individuis quæ tempore prætensæ suppressionis in eo numerabantur ; liber-

tatem ordini ut possit admittere vel non admittere individua, prout superiores ad bonum Ecclesiæ et Societatis expedire judicaverint; libertatem individuis ut redire ad Societatem possint si fuerint admissi, vel perstare in sæculo si animæ suæ opportunius ipsimet existimaverint. Absque hac reservatione, dici non posset Societas digne et solide stabilita. Circumstantiæ Jesuitarum hisce annis summopere fuerunt criticæ et vel maxime periculosæ; occasiones tepiditatis, immo et perversionis fuere continuæ et terribiles; expulsi illi ab ipso Clemente XIV detrusi sunt in media pericula et tentationes. Breve illud concessit eisdem jus aliquod apparens, et jus appellationis ad forum externum, ut vivere possent pro sua quisque libidine, adeoque facillime et naturali via oriri potuit mutatio multorum, et avertat Deus ne plurimorum. Hi vero adstringi non debent ad deponendum habitum quem assumpsere, neque ad assumendum illum quem dimiserant, nec ad repetendam priorem vitam canonicam, nec ad onus pristinum subeundum, quod jam excusserunt, jubente ipso Pontifice, et fortasse paulo post excutient si invitis denuo imponatur.

Secundo, Apostolica Sedes assumat defensionem Societatis quam restituit, edita apologia authentica. Frustra Societas compareret inter heterodoxos, nisi prius honorem restauret ille qui potest restaurare et debet. Absque hac præcautione, Jesuitarum hostes non cessarent unquam a latratibus, atque in faciem objectarent abolitionem, quasi ex merito factam. Societas tulit persecutiones et calumnias, circa Institutum, circa missiones, circa regimen, circa œconomiam, circa rationem studiorum, circa scholas, et vel maxime circa scriptores suos perquam doctos et observandos.

Itaque opportunissima est hæc providentia, qua vindicetur Societas, ejusque corpus et membra in pristinum honoris gradum restituantur, et Jesuitæ non a præsenti tantum oppressione, sed quantum fieri potest, etiam a futura liberentur; quoniam eorum hostes ingenia æque ac linguas effrenes

acuent, ad famam eorum denigrandam. Absque publica, honorabili, authentica, solemni et universali apologia, qua vindicentur Jesuitæ, fructum non ferent labores in salutem populorum ab iisdem suscipiendi.

Atque hac ratione finio meum suffragium, et paucas illas reflexiones, quas ei adjungendas duxi ; meque tam quoad illud quam quoad istas subjicio illi qui penitus agnoscit præsentem necessitatem et criticas circumstantias in quibus hac ætate sancta Ecclesia versatur.

(Christophe de Murr, *Journal, tom. IX, p.* 283-300.)

DOCUMENT X (Voy. liv. IV, ch. III, p. 47).

« Votre Paternité sera bien surprise assurément de recevoir « cette lettre, écrite par un homme que vous connaissez à « peine de nom ; elle vous parviendra sous le pli de l'Impéra- « trice ; Sa Majesté aura la bonté de vous la faire remettre et « de vous faire connaître ma demande et mes vœux. Le pre- « mier et de mon propre mouvement, j'ai prié l'Impératrice « de m'accorder une faveur que j'ambitionne de toute mon « âme, faveur qui est entre ses mains et qu'elle seule peut « m'accorder. Il y a déjà bien longtemps que Dieu m'a mis au « cœur le vif désir de rétablir dans mes états la Compagnie de « Jésus, dont la destruction a été pour l'Église et pour les « royaumes la source de très grands malheurs.

« Après avoir mûri longuement ce projet et détruit les « obstacles qui s'opposaient à son heureuse exécution, j'ai « commencé par réunir dans quelques maisons les anciens « religieux dispersés dans ma principauté ; et je dois vous le « dire, cet essai, avec l'aide de Dieu, a réussi au-delà de « toutes mes espérances. Cependant, Mon Révérend Père, « malgré un si encourageant début, il me semble que je n'ai « rien fait si nous ne donnons pas à de si beaux commence-

« ments une garantie et des assurances d'avenir, sans les-
« quelles mon zèle pour le bien de mes sujets s'en irait au
« vent. J'ai déjà fait ce qui dépendait de moi, et Dieu m'a
« visiblement béni ; c'est à vous, Mon Révérend Père, qu'il
« appartient de mettre la dernière main à l'œuvre.

« C'est pourquoi j'offre mes états à Votre Paternité, afin
« que votre Compagnie y trouve son berceau et y reprenne,
« avec une nouvelle vie, son essor vers une gloire plus bril-
« lante que jamais. La Compagnie subsiste déjà ici dans un
« grand nombre de ses anciens membres ; il ne leur manque
« pour perpétuer son existence, que le lien de la vie religieuse
« et celui de l'autorité. Il est donc convenable, vous le voyez,
« que Votre Paternité les reconnaisse comme les enfants de
« sa famille, en les incorporant à ces glorieux débris que, par
« une admirable disposition de la Providence, l'Impératrice
« votre souveraine a su conserver vivants. A cette fin, il est
« nécessaire que vous ayez la bonté de nous envoyer quel-
« qu'un de vos religieux qui, connaissant bien l'institut et
« muni par vous de pleins pouvoirs, fonde ici une nouvelle
« province et surtout ouvre un noviciat dans mes états. Il
« serait désirable qu'il fût accompagné de deux autres Pères,
« dont l'un pût remplir les fonctions de maître des novices,
« le second quelque autre office en rapport avec ses aptitu-
« des, et je voudrais bien que l'un des trois au moins fût
« italien. Je joins ici une autre lettre qui vous informera
« exactement de tout ; elle a été écrite par un des vôtres,
« dont les conseils et les travaux m'ont beaucoup aidé à mener
« à terme cette bonne œuvre. »

Le prince termine en assurant le P. Lenkiewicz que les Jésuites envoyés trouveront tout préparé pour leur réception, et demande que l'on apporte la plus grande diligence dans cette affaire.

La lettre est datée de Colorno, le 23 juillet 1793.

(*Hist. Albo-Russæ Soc.*, *Part II*, *Cap.* 41).

Quel motif pousse le duc à envoyer au P. Lenkiewicz une lettre si pressante? La crainte de la Révolution, qui déjà était aux portes de l'Italie, ne fut point, paraît-il, la cause principale; ce fut l'état déplorable de l'enseignement. « Depuis la « suppression des Jésuites, les collèges étaient tombés en « discrédit, les classes étaient à peine suivies par quelques « écoliers en très petit nombre. » (Bouffier, *Vie du P. Pignatelli*, p. 216.)

Le prince s'était assuré de la cour de Madrid, dont Florida Blanca (Monino), tout puissant peu auparavant, avait été chassé en 1792. Ce n'était plus le fantôme du jésuitisme, mais le vampire de la révolution, qui effrayait les états de Charles IV; cependant dans les rapports avec Rome, la cour d'Espagne n'oublia point son fanatisme anti-jésuitique.

DOCUMENT Y (Voy. liv. IV, ch. IV, p. 61).

C'est peut être du luxe, mais je me reprocherais de priver le lecteur du texte latin de cette missive, en effet très-curieuse, dont la teneur, rapprochée des démonstrations d'Orcha, forme avec elles un contraste singulier.

ILLUSTRIS, REVERENDISSIME DOMINE,

« Deus, qui scrutatur corda ac consilia hominum, Ipse « occulta cogitationum revelabit. Propositum mihi est neminem condemnare, nisi causa legitime cognita ac omnibus « facti adjunctis penitus comprobatis. Quid ego arbitrer de « Orsensi illa Communitate, apud quam non ingrato animo « hospitatus sum, satis, ut opinor, aperui. Certe nunquam « cogitavi recognoscere quasi adhuc existens illud Institutum, quod Litteris Clementis XIV jam pridem fuisse abrogatum constat. Neque in mea est protestate quidquam ex « iis immutare quæ Sedes Apostolica declaravit. Licet tamen

« meliora semper de te sperare ac de iis quibus præes in Vinea « Domini operariis; quemadmodum suadet mihi non solum « christiana Charitas, sed illa etiam, qua imbuti à tenero « fuistis, eximia erga Sanctam Sedem observantia atque obe- « dentia; quam utinam Vobis nedum animo retinere, sed « factis etiam comprobare plenius contigisset! Nolo enim « vestræ culpæ adscribere quod nulla vestra culpa evenisse « obtestamini. Quod si ita est, non expedit igitur, Illustris ac « Reverende Domine, ut veterem restaures disputationem, « incommodam mihi, Vobis autem molestam. Maximum sit « vestrum solatium, prout fuerat Patrum Vestrorum, laborare « pro gloria Dei, pro salute animarum, pro fidei incolumi- « tate ac propagatione, præsertim instruendo scholasticam « juventutem bonis moribus ac doctrinis. Una cum foliis ac « cathalogo accepi epistolam italico sermone conscriptam: « Cui in hac ipsa respondeo; et qui illam exaravit, habeat « simul grati animi significationem pro suæ charitatis ac « humanitatis officiis. A Patre luminum, a quo omne donum « optimum et omne datum perfectum procedit, fausta omnia « tam Tibi, quam toti cui præes communitati adprecando, « sincero cordis affectu maneo, Illustris ac Reverendissimæ « Dominationis tuæ paratissimus ad omnia servitor.

« Laurentius, Archiepiscopus Thebarum.

DOCUMENT Z (Voy. liv. IV, ch. IV, p. 65).

Quel est donc ce règlement? Quelle est son origine?

Paul Ier voulait réparer les torts faits par sa mère, et dans ce but il se montrait plein de bienveillance pour les catholiques. Il reçut avec de grands honneurs les évêques, lors de son voyage en Lithuanie, et leur distribua des décorations. Comme le morcellement des diocèses, accompli par la tsarine à la suite des partages de la Pologne, était très nuisible à

l'Église et n'avait point été canoniquement approuvé, Paul demanda au Saint-Père d'envoyer un nonce chargé de régler cette question. Pie VI ordonna à Mgr Litta, nonce qui résidait encore à Varsovie, de se rendre à la cour de Pétersbourg, en qualité de légat extraordinaire du pape. Cette affaire fut enfin terminée en 1798. Les anciennes provinces polonaises de Lithuanie, de Podolie, de Volhynie et de la Russie-Blanche, furent partagées comme il suit : un archevêché, celui de Mohilew; six évêchés: Vilna, Telsca, Mińsk, Łuck, Kamieniec, Riga. On donna aux évêques des coadjuteurs avec droit de succession ; on pourvut, bien qu'avec une excessive parcimonie, à l'entretien de ces évêques et de leurs chapitres ; on ouvrit des séminaires ; et pour tous les catholiques de Russie, on créa un tribunal suprême, « *le Collège catholique de justice* », que Siestrzencewicz composa comme aurait pu le faire un protestant ; car si l'on en excepte le président, qui était Siestrzencewicz lui-même, et deux assesseurs ecclésiastiques nommés par le gouvernement : les quatre autres membres du collège étaient des séculiers ; et tous les sept dépendaient du ministre des cultes, lequel était schismatique. Abusant de sa faveur auprès du tsar, Siestrzencewicz conçut la pensée de dominer les religieux ; et dans ce but il prépara le *règlement* dont il est ici question.

Les articles 3 et 21 mettent les ordres religieux d'hommes et de femmes sous l'autorité des évêques locaux, sans la permission desquels il ne leur est pas même libre d'aller dans un autre diocèse.

L'article 7 permet à chaque ordre religieux d'avoir un provincial, un consulteur et un secrétaire ; mais tous les trois doivent être nommés par l'ordinaire du lieu.

Les supérieurs locaux sont nommés également par l'évêque, qui pourra leur adjoindre un vicaire et un procureur (art 8, 9, 11) ; et ces trois officiers auront à surveiller les biens de la maison.

Les provinciaux devront (art. 16), au moins une fois par an, visiter les maisons qui leur seront confiées, et en référer au consistoire ; mais l'évêque du lieu (art. 17) pourra visiter les maisons aussi souvent qu'il voudra par lui ou par un délégué.

Chaque religieux a le droit (art. 13) de porter plainte à l'évêque ou au consistoire contre son supérieur religieux.

Les articles 23 et 24 s'occupent de l'administration des biens des religieux : Les Jésuites, les Basiliens et les Piaristes sont tenus d'enseigner dans leurs écoles, sous la direction de l'évêque du lieu, lequel doit s'entendre avec le gouverneur civil pour l'organisation des études utiles au pays ; les Camaldules, les Cisterciens et tous les ordres contemplatifs, doivent donner une certaine partie de leurs revenus pour l'entretien des écoles et des hôpitaux ; les ordres mendiants doivent travailler à la correction des prêtres qu'on enverra chez eux faire une retraite.

En un mot, chaque ordre religieux est obligé de se mettre tout entier au service de l'état et de travailler pour sa part à son bonheur. Et comme si ces réformes par trop radicales ne suffisaient pas encore, l'article 28 autorise les ordinaires des lieux à promulguer des décrets et des prescriptions, en tout ce qui peut servir au profit général et à l'avantage de l'Église ou à la civilisation, et en tout ce qui ne dépassera point les bornes de leur autorité épiscopale. Quant aux projets qui sortiraient des limites de leurs pouvoirs, ils doivent les soumettre au *Collège de Justice*, qui les examinera et les présentera à l'approbation du sénat. (Szantyr, *Tom. I.*)

DOCUMENT AA. (Voy. liv. IV, Ch. V, p. 73).

Je lis dans la première lettre : « Malgré la consolation que « me fait éprouver la lettre de Votre Excellence, malgré le « désir de vous servir, je dois avouer que, dans les circons-

« tances présentes, cette affaire est très délicate, puisque je « suis convaincu que le Saint-Père est fortement décidé à ne « rien faire contre la volonté de celui qui a été cause d'un « dommage si grand pour l'Église (le roi d'Espagne) ; et la « raison de cette résolution, c'est la crainte de voir fondre « sur l'Église de plus grands maux encore...

« Ajoutez la maladie du Saint-Père, qui est grave, dange« reuse même. La poitrine est attaquée, à la suite d'un éry« sipèle rentré... A mon avis, le mieux serait que la cour de « Pétersbourg prît sur elle d'écarter les difficultés que le « Saint-Père n'arrivera qu'avec peine à surmonter ; ce serait « d'amener le roi d'Espagne à mettre fin à son obstination « (Je sais d'ailleurs que le succès est assuré). Cela fait, le « Saint-Père pourrait agir en toute liberté. Il est le premier à « déplorer les malheurs causés par la destruction de la Compa« gnie ; il s'en est ouvert fréquemment devant moi et devant « d'autres. Du côté donc du Saint-Père, cette affaire serait « arrangée, aussitôt qu'il n'aurait plus à craindre que cette « mesure pût contrister celui qui s'y oppose si obstinément... « Cette Compagnie vivra de nouveau, Votre Excellence peut « en être certaine ; et si par un juste jugement de Dieu, cette « affaire n'aboutit point maintenant que nous voyons par« tout détruire les institutions les plus saintes, cependant « d'ici à peu de temps ce projet sera mis à exécution, puis« que les ennemis même les plus acharnés de cet ordre ne « sont que trop convaincus qu'il faut nécessairement rétablir « cette Compagnie. »

Deux semaines plus tard le Pape recouvra la santé. Marotti eut l'occasion de l'entretenir. Voici ce qu'il écrit sur son audience :

« J'ai la consolation de pouvoir envoyer à Votre Excellence « une joyeuse nouvelle. Le Saint-Père a daigné m'expliquer « sa pensée et sa volonté sur l'affaire que m'a recommandée « Votre Excellence. Tout a réussi selon ses désirs et ses

« représentations, et j'ai l'espoir que cette nouvelle consolera « entièrement les Pères (les Jésuites) et les tranquillisera. « Cependant j'avertis instamment Votre Excellence, sur l'or- « dre du Souverain Pontife, qu'il faut faire à ce sujet le « moins de bruit possible. Mgr Spina seul peut être informé « de cet heureux secret. Oh ! quelle époque importante fera « dans l'histoire la lettre de Votre Excellence ! Je reconnais « maintenant que je suis placé ici par une disposition mer- « veilleuse de la Providence divine. »

Huit jours plus tard, Marotti écrivait : « Sa Sainteté, après « avoir de nouveau pesé cette affaire, se voit obligée de s'ex- « primer en termes brefs et concis, comme Votre Excellence « le peut voir dans la lettre officielle que je joins ici ; cepen- « dant ce laconisme répond parfaitement aux désirs de Votre « Excellence. Dans le peu de paroles du Saint-Père, il y a « beaucoup de choses ; il y a tout ce que Votre Excellence a « demandé. J'ai lu à Sa Sainteté votre lettre, mais j'ai vu que le « Saint-Père était déjà lui-même persuadé de l'authenticité de « l'affaire, qu'appuient les fortes preuves de Votre Excellence. « Il ne reste plus qu'à attendre une occasion favorable « pour que le Souverain-Pontife puisse agir librement. »

Dans la lettre officielle dont vient de parler Marotti, il répond au nonce, qui lui avait demandé quelle conduite tenir à l'égard des Jésuites de la Russie-Blanche : « Le Saint-Père « m'a recommandé de répondre expressément à Votre Excel- « lence que vous pouvez envoyer la pétition de la cour (de « Pétersbourg) et des évêques (de Russie). De plus, vous « pouvez faire tout ce que vous jugerez convenable et avan- « tageux pour ces mêmes Pères Jésuites. En attendant, Votre « Excellence tiendra à leur égard la conduite qu'Elle recon- « naitra la plus capable de répondre aux désirs de la cour « et des évêques. »

Littera del Ab. Marotti, segr. di SS. al Nunzio Apost. Msgr de Litta a Pietroburgo. (*Arch. Jes. Pol.*)

DOCUMENT AB (Voy. liv. IV, ch. V, p. 85).

Copia Testimonii et Supplicis Libelli ad Summum Pontificem Pium VII, 1800.

Beatissime Pater !

« Nos infra scripti hoc interposito jurejurando testamur : Institutum Societatis Jesu in Alba Russia adhuc existens sub dominio Augustissimi Imperatoris Pauli I (quum per Breve Clementis XIVti solvi non potuerit, sed vi Imperalium legum primum, deinde ex approbatione vivæ vocis oraculo facta à Sua Sanctitate p. r. Pio VIto debuerit permanere) non solum sartum tectum integrumque in hanc usque diem perstitisse primævæ inhærens institutionis suæ principiis, easdemque ipsas servans Regulas à So Ignatio præscriptas, et à tot Summis Pontificibus confirmatas, sed etiam summum semper præ se tulisse et præseferre studium erga Sm Sedem et Catholicæ Religionis integritatem. Quare spectata hac tam prudenti et Religiosa vivendi ratione pedibus Sanctitatis Vestræ, Summi Nostri Pastoris, non modo solemne hoc testimonium illi ita debitum præbemus ; sed etiam (propter magnum Cleri tam Sæcularis quam Regularis defectum qui, habita horum populorum frequentiæ ratione, et obeundæ Evangelicæ Concioni, et juventuti excolendæ, a qua et Religionis augmentum, et quies pendet Populorum, omnino est impar) omnibus precibus votisque vehementissimis suppliciter exorantes accedimus Sanctitati Vestræ, ut Pontificio suo Brevi ratam firmamque habere dignetur Canonicam hujus Instituti existentiam, non alia de causa adhuc in Alba Russia vigentis, quam vi Imperialium legum, quæ illi abolitionem nunquam vel permiserunt vel permittunt ; accedente dein approbatione Vivæ Vocis Oraculo emanata.

Hi quidem Viri, quodam timore deterriti, non audent extra

loca in quibus Collegia habent, operam suam impendere; dum interea omnes Populi et Episcopi Catholici Russiæ et Poloniæ vehementer optarent illorum uti et frui Ministeriis. Quapropter omnes asseveranter Sanctitati Vestræ affirmamus fore ut hujusmodi Brevi non modo huic Societati magnum accederet emolumentum, sed omnibus quoque harum partium Catholicis, qui et harum rerum veritatem, et sua desideria hac subscriptione sincero ardentique studio confirmant.

DOCUMENT AC (Voy. liv. IV, ch. VI, p. 91).

Le tsar, tout heureux de cette lettre, répondit le 12 novembre :

Mon Révérend Père !

« On m'a remis votre lettre, datée du 8 novembre 1800. « C'est avec une véritable consolation que j'y ai vu les sen- « timents de bienveillance et d'affection sincère que vous me « témoignez, en votre nom et au nom de toute la Compagnie. « Convaincu de la sincérité de vos déclarations et de la sain- « teté de vos maximes, je me réjouis de vous avoir appelés « dans mon empire, de vous y avoir donné un asile stable « et assuré, d'avoir été utile à un ordre aussi honorable « que le vôtre. Son but principal en effet et sa raison d'être « ont toujours été de répandre dans le monde ces maximes « salutaires qui, servant à corriger et à régler les mœurs, « procurent des fruits précieux aussi bien aux individus qu'à « la société. Pour vous, mon Révérend Père, vous pouvez « être assuré que je suis et serai toujours prêt à vous donner « des preuves de ma bienveillance, tant pour vous que pour « votre Compagnie » (1).

Votre tout dévoué : Paul.

(1) *Hist. Albo-Russæ Soc., (Part. III, cap. 2).*

DOCUMENT AD (Voy. liv. IV, ch. VI, p. 94).

Voici, sur cet ancien Jésuite, une belle page écrite par le P. Gilles Henry :

= « Le P. Desperamus..... lit dans le cœur du P. Mortellaro, « cette vénérable relique de l'ancienne Compagnie, qu'il cher- « che un fidèle dépositaire qui veuille porter son cœur, ses « désirs et ses vœux au R. P. général Gruber, résidant à « St-Pétersbourg. Desperamus l'a deviné et lui dit : *Ecce ego,* « *mitte me.* Alors le P. Mortellaro, lui ayant confié le plus « ardent désir de son cœur, recommanda son messager aux « saints anges. Desperamus part, il traverse les mers ; il entre « en Russie ; il en ignore la langue, mais celui qui connaît le « cœur de Mortellaro et l'ardeur de son messager, lui donne « l'intelligence et le courage nécessaires.

« Aussi ce messager, qui ne connaissait que le délicieux « climat de Chio, bravant toutes les fatigues, les neiges, les « glaces de la Russie, arrive enfin chez le P. Gruber, qui lui « tend les bras et lui ouvre son cœur si plein de charité.

« Le P. Desperamus eut bientôt conquis la confiance du « P. Gruber, dont il devint assistant, charge qu'il remplit « encore sous le généralat du P. Brzozowski ; mais, fixé en « Russie, il n'oublie pas un instant l'Archipel, et bientôt ces « îles vont recevoir deux Jésuites, les PP. Venturi et Motte, « qui viennent fermer les yeux du P. Mortellaro.

« Le vénérable vieillard n'avait cessé, depuis le départ du « P. Desperamus, d'attendre ceux que sa foi lui faisait espérer, « et de prier saint Ignace de hâter l'arrivée des Jésuites de « Russie, pour chanter enfin son *Nunc dimittis.*

« Quelques lettres avaient annoncé l'arrivée des deux mis- « sionnaires en Grèce et promis leur départ prochain pour « Tine. Le P. Mortellaro s'épanchait en désirs, en soupirs ; « mais toujours plein d'espérance, *responsum acceperat non*

« *visurum se mortem nisi priùs videret*, etc. Enfin il put « embrasser ses frères et, sans perdre de temps, il demanda au « P. Venturi de faire ses vœux de profès; chaque instant lui « paraît une année, tant il a hâte d'être inscrit de nouveau au « nombre des membres de la Compagnie. Il avait raison : Dieu « aussi se hâta, en le prenant à lui, de l'inscrire au nombre « des prédestinés. En mourant, il prononça avec la plus douce « allégresse le *Consummatum est.* » =

(P. Carayon, *Documents inédits*, *Document U*, tom. 21, page 246).

DOCUMENT AE (Voy. liv. IV, ch. VI, p. 97).

Au commencement de 1801, voici la composition du collège de Pétersbourg :

P. Gruber, recteur.

P. Cajétan Angiolini, prédicateur italien.

P. Richardot, prédicateur français.

P. Rottenstein, prédicateur allemand.

P. Hattowski, prédicateur polonais.

Ces mêmes Pères enseignaient les langues dans les classes.

Les professeurs des classes étaient :

Le P. Daniel Krukowski.

Les scolastiques Pleszczyński et Sańkowski.

Les FF. Magg et Benner étaient pour les offices de la maison.

Tout d'abord les Pères usaient de la plus rigoureuse prudence. Il n'était permis à aucun d'eux de se montrer dans la ville, sinon pour les fonctions du saint ministère. On n'admettait aucun étranger dans les chambres, sans une permission expresse du recteur, auquel on devait rapporter immédiatement le nom du visiteur et le but de sa visite.

Cette prudence était nécessaire, car la Compagnie avait beaucoup d'ennemis dans la ville; il pouvait donc arriver

facilement qu'un agent de la secte tirât des Pères une parole imprudente et la rapportât immédiatement à l'empereur, qui ne pardonnait point de pareilles fautes, même à ses plus proches amis. « Plût à Dieu que cette prudence si nécessaire eût « été observée aussi les années suivantes ! » ajoute l'historiographe de la Russie-Blanche.

DOCUMENT AF (Voy. liv. IV, chap. VI, p. 98).

Ce document a été placé dans le texte et mis en note (p. 98, n. 2), à cause de son importance.

DOCUMENT AG (Voy. liv. IV, ch. VI, p. 101).

= « A Sa Majesté Impériale, dans ses propres mains,
« à Saint-Pétersbourg.

« Notre très cher Fils !

« Nous ne saurions assez exprimer à Votre Majesté Impé« riale, combien nous avons été pénétrés de reconnaissance « et de joie pour la lettre si obligeante et si amicale qu'elle « nous a adressée. C'est une satisfaction à nous d'être auto« risés par son exemple à observer ces mêmes formes dans « notre réponse et à employer le même langage de l'amitié, « qui répond mieux que tout autre à l'effusion de notre cœur. « L'intérêt qu'elle prend à la demande qui nous a été faite de « donner par notre autorité l'existence canonique à la Société « de Jésus dans l'Empire de Votre Majesté, est pour nous un « motif bien puissant qui nous engage à y condescendre. « Nous ne doutons pas qu'une pareille démarche ne conduise « directement à l'avantage de la religion catholique dans son « Empire, à la culture et à l'éducation des sujets qui la pro-

« fessent, de même qu'à l'extirpation de ces maximes dépra-
« vées contre la religion, l'autorité souveraine et la société.
« Toutes ces considérations, qui sont propres de notre minis-
« tère apostolique, nous font concourir aux sages vues de
« Votre Majesté Impériale, et nous avons le plaisir de lui
« envoyer le bref, par lequel nous venons de donner notre
« sanction formelle à l'existence des Jésuites dans l'Empire
« de Votre Majesté, comme elle nous en a requis par sa
« lettre.

« Comme successeur de Pie VI, nous réclamons le même
« intérêt qu'elle a témoigné à ce grand pontife, depuis le jour
« qu'il a joui dans cette ville de l'auguste présence de Votre
« Majesté Impériale, jusqu'au dernier moment qui a couronné
« ses souffrances. Animés par ce sentiment d'admiration et
« d'amitié pour Votre Majesté Impériale, que nous avons
« hérité de notre prédécesseur, auquel nous tenons par tant
« de liens, nous avons bien un titre d'espérer le même inté-
« rèt et la même bonté de sa part. Mais notre confiance est
« encore mieux fondée dans cette grandeur d'âme de Votre
« Majesté Impériale, qui ne laissera pas certainement l'Église
« Romaine sans l'appui de sa haute protection. Rien ne nous
« tient plus à cœur que de donner à Votre Majesté Impériale
« les preuves les plus convaincantes de la disposition où nous
« sommes de déférer, dans toute l'étendue de notre pouvoir,
« aux désirs de Votre Majesté Impériale et de nous unir à
« elle par les liens les plus intimes. Nous ne cesserons jamais
« de prier le Très-Haut, qu'il daigne répandre sur Votre
« Majesté Impériale l'abondance de sa grâce toute puissante,
« qui est l'objet de nos vœux.

« Rome, le 9 mars 1801.

« Pius PP. VII. » —

(*Copia di Risposta di Sua Santità alla Lettera di sua Maestà L'Imperatore Paolo* I).

DOCUMENT AH (Liv. IV, ch. VII, p. 107).

J'ai douze lettres autographes du P. Gruber au général de la Compagnie (19 mai — 23 décembre 1801).

Lorsque l'affaire de l'église catholique de Sainte-Catherine fut terminée, l'agitation anti-jésuitique des mauvais prêtres et des mauvais catholiques ne cessa point : « Beau-« coup de luthériens et de calvinistes sont nos protecteurs « contre les mauvais catholiques, » écrit le P. Gruber le 21 juin.

Dans une autre lettre du 9 décembre, il dit : « Nous avons « encore beaucoup d'ennemis, excités contre nous par les « prêtres eux-mêmes, qui répandent sur notre compte mille « calomnies ; en vérité ce n'est pas un mauvais signe. »

Restait encore à terminer l'affaire beaucoup plus épineuse de l'académie de Vilna. On avait fait espérer au P. Gruber qu'elle tournerait bien ; il n'osait point cependant la pousser trop énergiquement, « parce qu'il faut attendre, disait-il, « que ce terrible ferment s'apaise quelque peu. » Il invitait seulement le général à préparer le plus grand nombre possible de professeurs capables. Dans ce but, il servit d'intermédiaire près du général aux ex-Jésuites et aux Pères de la Foi, qui voulaient être reçus dans la Compagnie, et étendit sa protection jusque sur ceux des Frères qui étaient d'habiles ouvriers, « parce que, disait-il, ils nous seront nécessai-« res pour la Chine, pays dont la route va nous être ouverte. » (Lettre du 19 mai).

En un mot, il embrassait, dans son large esprit, l'avenir de la Compagnie, n'omettant aucun moyen de la dilater et de la rendre prospère.

En même temps, il s'occupait de la restauration de l'église, dans laquelle il installa des poêles pour l'hiver, construisit une voûte en verre à la naissance de la coupole, pour que la

chaleur ne se perdît point dans les parties élevées du bâtiment. Il était heureux ensuite de voir ses catholiques très contents d'avoir chaud à l'église.

Les classes se développaient rapidement, les professeurs ne pouvaient suffire au travail ; le P. Gruber en demanda de nouveaux.

Les Polonais ne furent point oubliés. Le P. Joseph Kamieński passa quelques jours à Cronstadt, pour entendre les confessions des Polonais qui servaient dans la marine russe.

Le P. Gruber, parlant de ses compagnons, écrivait au P. général : « Je puis dire que je n'ai pas la moindre plainte à « formuler contre aucun d'eux ; une grande charité règne au « milieu de tous Ils remplissent toutes les fonctions ecclé- « siastiques avec la plus grande diligence et à la satisfaction « générale ; c'est notre seule consolation, car nous n'en pou- « vons recevoir d'aucun autre côté. »

Il répète la même chose dans une autre lettre (12 décembre), en louant le zèle de ses Frères : « Leur zèle, dit-il, édifie « non seulement les catholiques, mais encore les schisma- « tiques, qui ne peuvent assez donner de louanges à notre « manière de traiter les choses saintes. »

Mais en revanche les Pères avaient à supporter nombre de contradictions. Craignant que ses lettres ne fussent interceptées, le prudent P. Gruber ne se laisse point aller aux détails ; il les garde pour les entretiens de vive voix et ne parle qu'en général dans chaque lettre : « les Seigneurs qui « nous sont opposés(dans le Collège de Justice), dit-il, veu- « lent ajouter diverses clauses et exceptions à l'oukase (tou- « chant l'église Sainte-Catherine). En vérité Dieu nous fait « passer par le feu et par l'eau avant de nous conduire au lieu « du rafraîchissement et du repos. Je sais avec certitude que « la secte que vous connaissez (les illuminés), s'agite contre « nous avec acharnement......... Nous mettons toute notre « espérance en Dieu seul, qui, au milieu de tant de contra-

« dictions, a conservé notre Compagnie. Je mène ici une vie « très agitée ; et si Dieu ne me secourait de sa grâce, je ne « suffirais point à tant de contradictions réunies. Nous avons « besoin de vos prières dans cette fournaise de Babylone. « Il est difficile de croire quelles calomnies on répand contre « nous ; plus les hommes de bien sont satisfaits de nous, « plus les francs-maçons et les illuminés nous poursuivent « de près ; véritablement il faut un miracle pour que nous « menions à bonne fin l'œuvre commencée. (23 juin). »

Presque dans chaque lettre, le P. Gruber demande des prières pour que Dieu, dit-il, « se laisse fléchir à miséricorde et « détourne les maux qui nous menacent. »

DOCUMENT AI (Voy. liv. V, ch. I, p. 129).

Voici une lettre anonyme qui donne d'intéressants détails sur le rétablissement des Jésuites à Naples.

= « Rome, le 11 août 1804.

« Je vous ai promis, dans ma dernière lettre, des détails sur « le rétablissement des Jésuites à Naples et en Sicile, sous le « général qui est en Russie ; les voici : Le 2 de ce mois, le bref « du pape, en date du 30 juillet, est parvenu au roi, qui fit « venir sur le champ le P. Angiolini, comme procureur-géné- « ral de l'Ordre, et lui cria de loin : « je félicite, je félicite, mais « qui ? ce n'est pas vous, mais moi et mon peuple. Le Saint- « Père ressentira sûrement les effets de ma reconnaissance. « Deux choses m'étonnent et me paraissent inconcevables : « c'est que premièrement les Jésuites, quoique vieux et faibles, « retournent avec tant de joie dans leurs collèges et à leur « pénible genre de vie ; en second lieu, que mes sujets n'aient « pu oublier, depuis 37 ans, les services que vous et les vôtres « leur avez rendus ». La reine, le prince héréditaire et toute la

« famille royale n'en témoignèrent pas moins de joie. La reine « recommanda au P. Angiolini de s'adresser à elle avec toute « confiance dans tous les besoins qui pourraient survenir : « J'irai moi-même, dit-elle, dans toutes les chambres du col- « lège, pour voir si elles sont bien arrangées et pourvues de « tout ce qu'il faut ». Il est aisé de s'imaginer la joie que fit « éclater le peuple napolitain. On fit au P. Angiolini les offres « les plus généreuses, et le roi suspendit tout de suite la loi « d'amortissement pour vingt années en faveur des Jésuites : « Vous n'avez d'autres ennemis que les vicieux », dit-il au « P. Angiolini. De toutes les villes des Deux-Siciles, il vient « des requêtes au roi, et en même temps au P. Angiolini, pour « demander les Jésuites ; « ces requêtes, dit ce dernier, seront « un monument éternel pour la Société ». Toute la famille « royale fit ses dévotions en actions de grâces. Dans tout ceci, « c'est sans contredit la reine, qui, après Dieu, en a été le prin- « cipal instrument, et elle dit qu'à la prière de l'empereur, « elle avait éte obligée de lui donner des nouvelles sur l'af- « faire des Jésuites toutes les semaines. Le 15 de ce mois, les « Jésuites paraîtront dans leur habit, et le roi a ordonné « qu'il y eût grand gala à la cour. » =

DOCUMENT AJ (Voy. liv. V. ch. III, p. 159).

Dans la note qui va suivre, les classes sont comptées suivant l'ordre encore usité aujourd'hui en Autriche, ordre qui est à l'inverse du nôtre. Nous comptons de la *septième* à la *première* (rhétorique) et nous ajoutons la philosophie ; les Autrichiens comptent de la *première* à la *huitième*. La *quatrième* est la seule qui soit commune aux deux systèmes. (N. T.)

L'enseignement était réparti en trois grandes divisions : la grammaire, comprenant quatre classes appelées *parva*, *infima*, *grammatica*, *syntaxis*; l'éloquence, comprenant deux

classes appelées *poetica, rhetorica;* la philosophie, comprenant les deux dernières classes.

Dans les quatre classes de grammaire, on expliquait le latin, le russe, le polonais, l'allemand ou le français, l'arithmétique jusqu'aux proportions, l'histoire ancienne jusqu'au temps des Grecs, la géographie.

Dans les deux classes d'éloquence, c'est-à-dire dans la cinquième et la sixième, on apprenait l'algèbre et la géométrie, l'histoire et la géographie de la Grèce, de l'Empire Romain, de la Russie et de la Pologne.

Enfin dans les classes de philosophie, c'est-à-dire la septième et la huitième, on enseignait la logique, la dialectique, la métaphysique et la physique, l'éthique et la chimie, les mathématiques pures et appliquées, l'économie politique et la physique expérimentale, la géométrie, la stéréométrie, la trigonométrie rectiligne et curviligne, la zoologie et la minéralogie.

DOCUMENT AK (Voy. Liv. V, ch. III, p. 161).

La quatrième de ces lettres, la plus étendue, renferme l'apologie des Jésuites comme ordre enseignant, apologie appuyée sur le témoignage de Bacon, Grotius, Henri IV de France, Richelieu, Frédéric II, Voltaire, Catherine II, le général Dumouriez; puis sur l'autorité de personnages saints et éclairés, comme saint François de Sales et Fénelon. Non content de ces témoignages, de Maistre continue :

= « On peut cependant ajouter à cette recommandation, en « citant ceux qui ont honoré les Jésuites de leur haine ; car « l'on ne trouvera pas un ennemi de l'Église et de l'État, un « seul ennemi du système européen, qui ne le soit aussi de « ces religieux. »

Ici l'auteur cite un extrait d'une lettre de Calvin à Bèze : « Quant aux Jésuites, qui s'opposent particulièrement à nous,

« Il faut les tuer ; ou si cela ne peut se faire commodément,
« il faut les chasser ou au moins les accabler à force de mensonges et de calomnies. » Il ajoute : Et de nos jours, Rabaud
« de St-Etienne, ministre protestant et l'un des membres les
« plus fanatiques de l'assemblée qui a bouleversé la France
« et ensuite le monde, a rendu sur cet article un témoignage
« non moins curieux. En parcourant les causes qui amenèrent et facilitèrent cette funeste révolution, il compte parmi
« les plus décisives la destruction des Jésuites. Il dit : « les
« ennemis les plus violents et les plus habiles de la liberté
« d'écrire, les Jésuites, avaient disparu ; et personne depuis
« n'osa déployer le même despotisme et la même persévérance. »

M. de Maistre termine cette première partie par la remarque suivante : « Tout homme d'état qui réfléchira attentivement
« sur ces témoignages choisis entre mille, sera convaincu
« que les novateurs qui travaillent presque à visage découvert pour renverser ce qui reste d'ordre et de bonheur en
« Europe, n'ont pas d'ennemis plus courageux, plus intelligents et plus précieux pour l'état que les Jésuites : et que
« pour mettre un frein aux opinions qui ont ébranlé le monde,
« il n'y a pas de meilleur moyen que de confier l'éducation à
« cette Société.

« Les révolutionnaires le sentent bien ; aussi pour se
« débarrasser de ces ennemis incommodes, ils s'y sont pris
« d'une manière qui n'a que trop souvent réussi. Ils ont tâché
« de les rendre suspects aux souverains, en les accusant de
« se mêler des affaires politiques. »

A ce reproche, de Maistre répond : « Les Jésuites sont
« engagés par leurs vœux à élever gratuitement la jeunesse,
« dans la religion et dans la science, et à civiliser les nations
« sauvages, sous le bon plaisir des deux puissances spirituelle
« et temporelle. Cette tâche est assez noble et ils sont assez
« occupés dans ce monde. S'il plaît aux souverains de les

« tirer de leur solitude à certaines époques et de les consul-
« ter sur quelques objets, encore une fois les rois sont les
« maîtres et les Jésuites doivent répondre de leur mieux à
« cette confiance, comme tous autres sujets qui seraient dans
« le même cas. »

La seconde partie de la lettre touche de plus près à la Russie. L'auteur accumule les témoignages, empruntés surtout aux protestants et aux impies, pour montrer combien le calvinisme et les sectes qu'il a enfantées, sont ennemis de toute souveraineté ; puis il en vient à l'illuminisme allemand. Écoutons-le plutôt :

« Le calvinisme, fils aîné de l'orgueil, dit-il, a déclaré la
« guerre à toute souveraineté, et toutes les sectes sont filles
« du calvinisme. La plus dangereuse est le jansénisme, parce
« qu'elle se couvre du masque catholique. Les autres sont
« des ennemis déclarés qui montent à l'assaut ouvertement ;
« celle-là est une partie de la garnison révoltée, qui nous poi-
« gnarde par derrière, tandis que nous combattons brave-
« ment sur le rempart. Mais enfin toutes sont sœurs et toutes
« ont le même père. Il n'y a donc plus qu'une secte, compo-
« sée de toutes les autres, amalgamées et fondues dans le
« calvinisme, car les différences de dogmes ont disparu.
« Toutes n'ont qu'un dogme, *c'est de n'avoir plus de dogmes.*
« Il n'y a rien de si connu que la réponse de Bayle au cardi-
« nal de Polignac : « *Je suis protestant dans la force du terme,*
« *car je proteste contre toutes les vérités.* » Voilà le *dogme*
« qui est devenu universel. Il fallait seulement ajouter *et*
« *contre toute autorité*. L'illuminisme d'Allemagne n'est pas
« autre chose que le *calvinisme conséquent*, c'est-à-dire
« débarrassé des dogmes qu'il avait conservés par caprice.
« En un mot, *il n'y a qu'une secte*. C'est ce qu'aucun homme
« d'état ne doit ignorer ni oublier. Cette secte, qui est tout à
« la fois une et plusieurs, environne la Russie, ou, pour mieux
« dire, la pénètre de toutes parts et l'attaque jusque dans ses

« racines les plus profondes. Elle n'a pas besoin, comme dans « le seizième siècle, de monter en chaire, de lever des armées, « et d'ameuter publiquement les peuples. Les moyens de nos « jours sont plus adroits : *elle réserve le bruit pour la fin*. Il ne « lui faut aujourd'hui que l'oreille des enfants de tout âge et la « patience des souverains. Elle a donc ce qu'elle désire. Déjà « même elle a attaqué votre clergé et le mal est plus grand « peut-être qu'on ne le croit.

« Dans un danger aussi pressant, rien n'est plus utile aux « intérêts de Sa Majesté Impériale qu'une société d'hommes « essentiellement ennemie de celle dont la Russie a tout à « craindre, surtout dans l'éducation de la jeunesse. Je ne crois « pas même qu'il fût possible de lui substituer avec avantage « aucun autre préservatif ; car nulle association, et surtout « nulle association cachée, ne peut être facilement combattue « que par une autre. Cette société est le chien de garde qu'il « faut bien vous garder de congédier. Si vous ne voulez pas « lui permettre de mordre les voleurs, c'est votre affaire ; « mais laissez-le rôder au moins autour de la maison et vous « éveiller lorsqu'il sera nécessaire, avant que vos portes soient « crochetées ou qu'on entre chez vous par les fenêtres. » = (*Ms. Arch. Jes. Pol.* Lettre datée de Pétersbourg, 26 juin 1810).

La cinquième lettre, sur la liberté de l'enseignement public, défend les Jésuites contre le contrôle imposé de l'université de Vilna. Joseph de Maistre apporte l'exemple de la France, qui au xvie siècle, s'est trouvée pour l'éducation dans la même position que la Russie au xixe, et pourtant la France laissa aux Jésuites la liberté d'enseigner selon leur institut : = « *Tout « monopole est un mal*, dit-il, *et la conscience universelle « le sent si bien que le mot de monopoleur est une injure*. Or « l'état établit volontairement un monopole, lorsqu'il accorde « un privilège exclusif, qui n'est que la *permission de mal « faire, en se faisant payer davantage*...

« Pour la Russie, il y a une autre raison d'imiter la France « sur ce point. Car ces mêmes sectes, qui ont amené la révo- « lution française, révolution impossible sans la destruction « préliminaire des Jésuites ; ces mêmes sectes s'efforcent de « faire quelque chose de semblable en Russie. Comme la pro- « position directe de détruire les Jésuites ou leur enseigne- « ment, choquerait la justice du souverain, on tâche d'arriver « au but *en tournant*, on dit que *l'intérêt de l'État* (voici le « piège) exige l'unité de l'enseignement ; et l'on propose de « soumettre les Jésuites à l'université de Vilna, ce qui équi- « vaudrait pleinement à un oukase de suppression. » =

Dans les trois premières lettres, de Maistre avait déjà dit : On s'imagine que, lorsqu'on a ouvert un institut, établi et payé des professeurs, tout est fait. Rien n'est fait au contraire, si la génération n'est pas préparée. En France les écoles ont fait beaucoup de bien, ont produit de grands hommes, tant qu'elles ont été sous la direction des religieux. L'Angleterre, bien que protestante ; Napoléon, que personne n'accusera d'avoir été dévot, ont imité jusqu'à un certain point les ordres religieux, exigeant le célibat des professeurs. En Allemagne, on s'est écarté de cette règle, et voici ce qu'en dit un = « témoin « irréprochable, un allemand réformé, grand philosophe « moderne, grand entrepreneur d'éducation et grand admi- « rateur des idées nouvelles : Toutes nos universités d'Alle- « magne, dit-il, même les meilleures, ont besoin de grandes « réformes sur le chapitre des mœurs... Les meilleures « même sont un gouffre où se perdent sans retour l'inno- « cence, la santé et le bonheur d'une foule de jeunes gens, et « d'où sortent des êtres ruinés de corps et d'âme, plus à « charge qu'utiles à la société... (1). » =

Le comte de Maistre conclut donc en disant que soumettre les Jésuites à la suprématie des universités, c'est une mesure

(1) CAMPE, *Recueil de voyages pour l'instruction de la jeunesse. t. II, p. 129.*

insensée et pernicieuse. Puisque des circonstances heureuses ont amené les Jésuites en Russie, il faut s'en servir comme d'une digue puissante contre l'esprit de la révolution, qui s'introduit de tous côtés, mais surtout par l'éducation publique (*Mns. Arch. Jes. Pol.*)

Nous nous arrêtons à dessein sur ces lettres, afin de montrer quelles étaient les dispositions à l'égard des Jésuites dans les hautes régions à Pétersbourg, par quels arguments on les défendait et ils se défendaient eux-mêmes.

DOCUMENT AL (Voy. Liv. V, ch. III, p. 162).

Prenant en considération le désir qui nous a été manifesté par les habitants de la Russie-Blanche, aussi le profit que produit dans les études l'émulation entre plusieurs écoles de même degré : nous avons jugé utile d'ériger le collège des Jésuites de Polotsk en académie et nous lui avons octroyé les privilèges dont jouissent les universités. Dans ce but, nous décrétons en faveur de cette académie les articles suivants :

1° Le collège des Jésuites à Polotsk doit s'appeler désormais académie de la Compagnie de Jésus.

2° L'administration de l'académie relève immédiatement du général des Jésuites.

3° Tous les collèges de la Compagnie, déjà fondés en Russie et qui s'y fonderont dans la suite, seront soumis à l'académie de Polotsk.

4° Dans cette académie, la jeunesse apprendra toutes les sciences marquées par le gouvernement, excepté la médecine et le droit criminel

5° En ce qui regarde l'éducation, l'académie de Polotsk et les collèges qui lui sont soumis, dépendront en dernier ressort du ministère de l'instruction publique. Quant aux autres points, conformément aux constitutions de la Compagnie de

Jésus, ces maisons dépendront de l'autorité spirituelle de leur religion.

6° La Compagnie de Jésus, ayant des revenus suffisants pour l'entretien de ses écoles, ne recevra du gouvernement aucun secours en plus pour l'académie de Polotsk.

D'après ces principes généraux, le général des Jésuites rédigera un projet de règlement pour l'académie de Polotsk ; en particulier il exposera ses droits et privilèges, conformément aux droits et privilèges qui mettaient les académies de cet ordre sur le même rang que les universités. Il exposera aussi en détail quelles sciences on enseignera dans cette académie. Ce projet terminé, il le portera au ministère de l'instruction publique. Là, on le comparera avec les règlements actuels sur l'éducation, puis on le soumettra à notre examen.

Sa Majesté l'Empereur a signé de sa propre main l'authentique de cet acte :

ALEXANDRE

A contresigné : le comte Alexis RAZUMOWSKI

(*Arch. Jes. Pol.* — Imprimé du temps).

DOCUMENT AM (Voy. Liv. V, ch. III, p. 162).

Désirant donner, dit le document, une preuve solennelle de notre bienveillance particulière envers le collège des Jésuites de Polotsk, qui rend de si éminents services par l'éducation et l'instruction de la jeunesse : nous avons résolu de l'ériger en académie, plaçant sous son autorité tous les autres collèges des Jésuites dans l'empire, et le mettant, pour les droits et privilèges, sur le rang des universités. Dans ce privilège, nous avons jugé nécessaire d'énumérer les droits propres des universités et qui conviennent à cet ordre, et nous avons daigné tout régler, pour nous et pour nos successeurs, par notre parole impériale, comme il suit :

1° Le collège des Jésuites à Polotsk, prenant désormais le titre d'académie, sera placé sous notre protection immédiate, et dépendant du ministère de l'instruction publique en tout ce qui regarde la partie de l'éducation, il sera gouverné par le général de la Compagnie de Jésus.

2° Dans cette académie seront enseignés les sciences, les arts libéraux, les langues; le tout sera réparti en trois facultés.

3° La première faculté comprend les langues; la seconde, les arts libéraux et l'étude des sciences philosophiques, naturelles et civiles; la troisième, la théologie et les autres études qui ont rapport à la foi.

4° La faculté des langues comprend : 1° le russe, 2° le français, 3° l'allemand, 4° le latin, 5° le grec, 6° l'hébreu. Dans la suite des temps, de l'avis et avec l'approbation du ministre de l'instruction, le général de la Compagnie peut encore introduire quelque autre langue utile au pays (le polonais).

5° La faculté des arts libéraux, des études philosophiques, naturelles et civiles, comprend : 1° la versification, 2° l'éloquence, 3° la philosophie morale, 4° la logique et la métaphysique, 5° la physique générale, particulière et expérimentale, 6° la chimie, 7° les mathématiques pures et appliquées, 8° l'architecture civile et militaire, 9° le droit naturel, le droit particulier et le droit civil romain, 10° l'histoire universelle.

6° L'académie doit avoir le nombre nécessaire de professeurs pour toutes ces matières.

7° La faculté de théologie et des autres études qui ont trait à la foi, comprend; 1° la théologie dogmatique, 2° la théologie morale, 3° l'Écriture sainte, 4° le droit canonique, 5° l'histoire ecclésiastique.

8° Chaque faculté a un doyen élu pour un temps déterminé dans l'assemblée des professeurs de l'académie.

9° L'élection à toutes les charges et places de l'académie,

doit se faire à la majorité des voix en pleine réunion de l'académie. L'élection est soumise à l'approbation du général, qui la transmet au ministre de l'instruction.

10° Tous les collèges de Jésuites établis dans l'empire et qui s'y établiront dans la suite, seront sous la dépendance de l'académie de Polotsk.

11° Le général de l'ordre, ne pouvant toujours se trouver à Polotsk à cause de sa charge, gouvernera l'académie par le provincial et le recteur de ladite académie, selon la coutume de l'ordre.

Les paragraphes suivants, du 12e au 18e, traitent des fonctionnaires de l'académie, le recteur, les doyens, le chancelier, le secrétaire, le notaire et les bedeaux.

Les paragraphes 19-29 règlent l'autorité du recteur, la censure, les examens, les diplômes, les insignes ou distinctions extérieures, enfin l'exemption des frais de poste et d'impôts.

Sa Majesté l'Empereur a signé de sa propre main l'authentique de cet acte :

ALEXANDRE

Le ministre de l'instruction publique a contresigné :

Le comte Alexis RAZUMOWSKI

(*Arch. Jes. Pol.* Imprimé du temps.)

Aucun monarque catholique ne pouvait accorder le privilège d'une académie avec plus d'égards et d'honneurs pour l'autorité religieuse et spirituelle, que ne le fit le tsar schismatique dans le document que nous venons de rapporter. Il n'est donc pas étonnant que les Jésuites se crussent tenus à la reconnaissance et que la noblesse de la Russie-Blanche, voyant sa province honorée d'un établissement aussi remarquable, s'enracinât dans sa fidélité au monarque et dans son attachement à la Compagnie.

OUVERTURE DE L'ACADÉMIE

L'acte solennel de la remise du privilège, et en même temps de l'ouverture de l'académie, eut lieu le 15 juin 1812. On vit arriver à Polotsk pour cette fête : le prince de Wittemberg, général-gouverneur, Mgr Dederko, évêque de Mińsk, l'archevêque-uni Mgr Krassowski et tous les dignitaires civils et militaires, les maréchaux de la noblesse, les députés des terres et des cantons, et une affluence considérable de bourgeois de la ville ; tellement que la vaste salle des séances publiques se trouva trop étroite pour contenir les hôtes.

Après la célébration de la messe, tout le cortège se réunit dans la grande salle. Mgr Dederko donna lecture de la lettre du métropolitain, qui, ne voulant point poser un acte contraire à ses plans tant anciens que nouveaux dressés pour la ruine de la Compagnie, avait chargé l'évêque de Mińsk de remplir cette fonction. Ensuite le R. P. Brzozowski pria le général-gouverneur de remettre à l'évêque de Mińsk le privilège de l'académie placé sur un coussin de brocard. Le général accomplit cette formalité et de nouveau toute l'assemblée retourna de la salle à l'église. Les élèves, ouvrant le cortège, portaient des bannières de velours aux armes des terres et des provinces de l'empire ; à son entrée dans l'église, toute cette jeunesse se rangea autour d'un trône magnifique, sur lequel brillait richement encadré le portrait du tsar Alexandre ; à côté était préparée une petite table recouverte de brocard pour recevoir le privilège. Un des Pères donna lecture du privilège en langue polonaise ; la musique du collège exécuta un morceau dans la tribune de l'église et les 50 canons de la ville répondirent par une salve sur les remparts. Ensuite le P. général fit un discours latin sur la grandeur du bienfait que le tsar Alexandre avait accordé à la Russie-Blanche par l'érection de l'académie de Polotsk. On lut des pièces de vers composées pour la circonstance en différentes lan-

gues, et on les distribua aux assistants, ainsi que des exemplaires imprimés du privilège.

L'évêque Odyniec éleva ensuite au grade de docteurs en théologie, le P. Lustyg, recteur du collège et de l'académie, et le P. Angiolini, vice-recteur de la même académie. Cette cérémonie terminée, on chanta le *Te Deum* en actions de grâces et de nouveau les 50 canons tonnèrent sur les remparts.

Pendant le dîner, auquel assistèrent plus de cent invités, la musique du collège fit entendre les plus beaux morceaux de son répertoire, et son directeur, le P. Küferlin, exécuta des solos de violon.

Une très brillante illumination, qui se prolongea fort avant dans la nuit, et pendant laquelle se relevaient la musique du collège et celle de l'armée, termina cette solennité scolaire et religieuse.

(*Hist. colleg. Poloc. Soc. Jesu. Anno.* 1812. *Mns. in-folio. Arch. Jes. Pol.*).

CONSPECTUS STUDIORUM IN ACADEMIA POLOCENSI SOCIETATIS JESU.

Tous les ans, les Jésuites de Polotsk imprimaient un *Conspectus studiorum in Academia polocensi Societatis Jesu.* J'ai entre les mains celui de 1818-1819 (*a* 15 *septembris anni* 1818 *ad* 15 *julii anni* 1819). Il compte 26 pages petit in-folio et renferme le programme détaillé de toutes les matières à enseigner, depuis la théologie jusqu'aux cours de langues étrangères. Le nom du professeur est en tête de chaque matière. Ne pouvant donner ici qu'un spécimen de ces programmes, j'en choisis un des plus courts :

LITTERATURA GALLICA

« P. MATTHÆUS MOLINARI, S. J., DECANUS FAC. LINGUARUM, « PROFESSOR LITTERATURÆ HEBRAICÆ ET GALLICÆ, *feria* 4ta *mane* « *ab hora VIII ad IX; Feria* 6ta *post meridiem a I ad II, tra-*

« *det lectiones sequenti modo* : Clarissimorum Oratorum in « genere tum sacro tum forensi, FLÉCHIER, BOSSUET, BOURDALOUE, « MASSILLON, etc. notitiam tradet, aliquas Orationes vel saltem « selecta ex illis loca diligenti subjiciens examini. Nonnullas « adjunget soluto stylo descriptiones ex FÉNÉLON, LA BRUYÈRE, « BARTHÉLEMY, CHATEAUBRIAND, etc. Artem versus gallicos con- « ficiendi peculiaresque regulas Poematum, *Sonnet*, *Rondeau*, « *Vaudeville*, etc, variumque rhythmum in Odis usurpatum « declarabit. Selecta Poemata ab omni obscenitate castigata « percurret ; in Apologis præcipuas LA FONTAINE et LA MOTTE « fabulas ; in Bucolicis eclogas GRESSET ; in lyricis selectas Odas « MALHERBE, J.-B. ROUSSEAU et POMPIGNAN ; in Tragicis ex CORNEILLE « Cinnam et Polyeuctum, ex RACINE Athaliam et Esther, ex « CRÉBILLON Atreum; in comicis ex MOLIÈRE Avarum et Ægrotum « imaginarium. Quid de REGNARD, DESTOUCHES, DU BELLOY et « aliis secundariis dramaticis sentiendum, aperiet. Addet varias « descriptiones ex recentioribus poetis, maxime ex DELILLE « excerptas. Demum breviter indicabit quinam scriptores « apud Gallos primas obtineant, ut adolescentes hac notitia « in comparandis et legendis libris dirigantur.

Ce *Conspectus* est terminé par un tableau général que nous donnons ici. Dans l'exemplaire de Polotsk, ce tableau est sur une seule feuille ; pour plus de commodité, nous avons préféré le mettre en pages (pp. 403 — 408). Mais ne voulant point priver le lecteur de la *disposition matérielle* du tableau de Polotsk, nous en ajoutons (p. 409) un fac-simile réduit. (N. T.)

RDO STUDIORUM IN ACADEMIA POLOCENSI

FACULTAS THEOLOGIÆ	FACULTAS LINGUARUM
Theologia Dogmatica.	1. Litteratura Hebraica et Græca.
Theologia Moralis.	2. Litteratura Latina et Vernacula.
Jurisprudentia Ecclesiastica.	3. Litteratura Rossiaca.
Sacra Scriptura.	4. Litteratura Gallica.
Historia Ecclesiastica cum Geographia Hierarchica.	5. Litteratura Germanica et Italica.

ULTAS PHILOSOPHIÆ ET ARTIUM LIBERALIUM IN QUATUOR CLASSES DISTRIBUTA

CLASSIS 4. ELOQUENTIA	CLASSIS 3. PHYSICO-MATHEMATICA
Poesis cum Litteratura latina et vernacula.	1. Mathesis applicata.
Rhetorica Forensis.	2. Astronomia.
Jurisprudentia universalis et Rossiaca particularis cum Diplomatica.	3. Architectura civilis et militaris.
Eloquentia Ecclesiastica.	4. Sectiones et Calculus.
Historia universalis.	5. Botanica.

CLASSIS 2. PHYSICA	CLASSIS 1. LOGICA ET METAPHYSICA
Physica generalis et particularis.	1. Logica et Dialectica.
Chemia.	2. Ethica, Politica Œconomia.
Physica experiens.	3. Metaphysica.
Trigonometria plana et sphærica.	4. Geometria et Solidometria.
Mineralogia.	5. Zoologia.

DISTRIBUTIO STUDIORUM IN DIES & HORAS TOTIUS SEPTIMANÆ

DIES		IN STUDIO THEOLOGICO	HORÆ
FERIA 2.	ante merid.	Litteratura Rossiaca.	8 ad 9
		Theologia Dogmatica.	9 ad 10
		Theologia Moralis.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Gallica.	1 ad 2
		Theologia Dogmatica.	2 ad 3
		Jurisprudentia Ecclesiastica.	3 ad 4
FERIA 3.	mane	Litteratura Hebraica.	8 ad 9
		Sacra Scriptura.	9 ad 10
		Historia Ecclesiastica.	10 ad 11
FERIA 4.	ante merid.	Litteratura Græca.	8 ad 9
		Theologia Dogmatica.	9 ad 10
		Theologia Moralis.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Germanica et Italica.	1 ad 2
		Theologia Dogmatica.	2 ad 3
		Jurisprudentia Ecclesiastica.	3 ad 4
FERIA 5.	mane	Litteratura Hebraica.	8 ad 9
		Sacra Scriptura.	9 ad 10
		Historia Ecclesiastica.	10 ad 11
FERIA 6.	ante merid.	Litteratura Rossiaca.	8 ad 9
		Theologia Dogmatica.	9 ad 10
		Theologia Moralis.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Gallica.	1 ad 2
		Theologia Dogmatica.	2 ad 3
		Jurisprudentia Ecclesiastica	3 ad 4
SABBATO	ante merid.	Litteratura Græca.	8 ad 9
		Theologia Dogmatica.	9 ad 10
		Theologia Moralis.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Germanica et Italica.	1 ad 2
		Theologia Dogmatica.	2 ad 3
		Jurisprudentia Ecclesiastica.	3 ad 4

DISTRIBUTIO STUDIORUM IN DIES & HORAS TOTIUS SEPTIMANÆ

DIES		IN CLASSE ELOQUENTIÆ	HORÆ
ERIA 2.	ante merid.	Litteratura Rossiaca.	8 ad 9
		Poesis, Litteratura Latina et vernacula.	9 ad 10
		Jurisprudentia universalis.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Gallica.	1 ad 2
		Rhetorica.	2 ad 3
		Jurisprudentia particularis Rossiaca.	3 ad 4
ERIA 3.	mane	Litteratura Hebraica.	8 ad 9
		Eloquentia Ecclesiastica.	9 ad 10
		Historia universalis.	10 ad 11
ERIA 4.	ante merid.	Litteratura Græca.	8 ad 9
		Poesis, litteratura latina et vernacula.	9 ad 10
		Jurisprudentia universalis.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Germanica et Italica.	1 ad 2
		Rhetorica.	2 ad 3
		Jurisprudentia particularis Rossiaca.	3 ad 4
ERIA 5.	mane	Litteratura Hebraica.	8 ad 9
		Eloquentia Ecclesiastica.	9 ad 10
		Historia universalis.	10 ad 11
FERIA 6.	ante merid.	Litteratura Rossiaca.	8 ad 9
		Poesis, Litteratura Latina et vernacula.	9 ad 10
		Jurisprudentia universalis.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Gallica.	1 ad 2
		Rhetorica.	2 ad 3
		Jurisprudentia particularis Rossiaca.	3 ad 4
ABBATO	ante merid.	Litteratura Græca.	8 ad 9
		Poesis, Litteratura Latina et vernacula.	9 ad 10
		Jurisprudentia universalis.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Germanica et Italica.	1 ad 2
		Rhetorica.	2 ad 3
		Jurisprudentia particularis Rossiaca.	3 ad 4

DISTRIBUTIO STUDIORUM IN DIES & HORAS TOTIUS SEPTIMANÆ

DIES		IN CLASSE PHYSICO-MATHEMATICA	HORÆ
FERIA 2.	ante merid.	Litteratura Rossiaca.	8 ad 9
		Mathesis applicata universalis.	9 ad 10
		Astronomia.	10 ad 11
	pst merid.	Litteratura Gallica.	1 ad 2
		Mathesis applicata universalis.	2 ad 3
		Architectura civilis et militaris.	3 ad 4
FERIA 3.	mane	Litteratura Hebraica.	8 ad 9
		Sectiones et Calculus.	9 ad 10
		Botanica.	10 ad 11
FERIA 4.	ante merid.	Litteratura Græca.	8 ad 9
		Mathesis applicata universalis.	9 ad 10
		Astronomia.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Germanica et Italica.	1 ad 2
		Mathesis applicata universalis.	2 ad 3
		Architectura civilis et militaris.	3 ad 4
FERIA 5.	mane	Litteratura Hebraica.	8 ad 9
		Sectiones et Calculus.	9 ad 10
		Botanica.	10 ad 11
FERIA 6.	ante merid.	Litteratura Rossiaca.	8 ad 9
		Mathesis applicata universalis.	9 ad 10
		Astronomia.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Gallica.	1 ad 2
		Mathesis applicata universalis.	2 ad 3
		Architectura civilis et militaris.	3 ad 4
SABBATO	ante merid.	Litteratura Græca.	8 ad 9
		Mathesis applicata universalis.	9 ad 10
		Astronomia.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Germanica et Italica.	1 ad 2
		Mathesis applicata universalis.	2 ad 3
		Architectura civilis et militaris.	3 ad 4

DISTRIBUTIO STUDIORUM IN DIES & HORAS TOTIUS SEPTIMANÆ

DIES		IN CLASSE PHYSICA	HORÆ
FERIA 2.	ante merid.	Litteratura Rossiaca.	8 ad 9
		Physica generalis et particularis.	9 ad 10
		Chemia.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Gallica.	1 ad 2
		Physica generalis et particularis.	2 ad 3
		Physica experiens.	3 ad 4
FERIA 3.	mane	Litteratura Hebraica.	8 ad 9
		Trigonometria sphærica et plana.	9 ad 10
		Mineralogia.	10 ad 11
FERIA 4.	ante merid.	Litteratura Græca.	8 ad 9
		Physica generalis et particularis.	9 ad 10
		Chemia.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Germanica et Italica.	1 ad 2
		Physica generalis et particularis.	2 ad 3
		Physica experiens.	3 ad 4
FERIA 5.	mane	Litteratura Hebraica.	8 ad 9
		Trigonometria sphærica et plana.	9 ad 10
		Mineralogia.	10 ad 11
FERIA 6.	ante merid.	Litteratura Rossiaca.	8 ad 9
		Physica generalis et particularis.	9 ad 10
		Chemia.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Gallica.	1 ad 2
		Physica generalis et particularis.	2 ad 3
		Physica experiens.	3 ad 4
SABBATO	ante merid.	Litteratura Græca.	8 ad 9
		Physica generalis et particularis.	9 ad 10
		Chemia.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Germanica et Italica.	1 ad 2
		Physica generalis et particularis.	2 ad 3
		Physica experiens.	3 ad 4

DISTRIBUTIO STUDIORUM IN DIES & HORAS TOTIUS SEPTIMANÆ

DIES		IN CLASSE LOGICA ET METAPHYSICA	HORÆ
FERIA 2.	ante merid.	Litteratura Rossiaca.	8 ad 9
		Logica, Dialectica, Metaphysica.	9 ad 10
		Ethica.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Gallica.	1 ad 2
		Logica, Dialectica, Metaphysica.	2 ad 3
		Politica Œconomia.	3 ad 4
FERIA 3.	mane	Litteratura Hebraica.	8 ad 9
		Geometria et Solidometria.	9 ad 10
		Zoologia.	10 ad 11
FERIA 4.	ante merid.	Litteratura Græca.	8 ad 9
		Logica, Dialectica, Metaphysica.	9 ad 10
		Ethica.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Germanica et Italica.	1 ad 2
		Logica, Dialectica, Metaphysica.	2 ad 3
		Politica Œconomia.	3 ad 4
FERIA 5.	mane	Litteratura Hebraica.	8 ad 9
		Geometria et Solidometria.	9 ad 10
		Zoologia.	10 ad 11
FERIA 6.	ante merid.	Litteratura Rossiaca.	8 ad 9
		Logica, Dialectica, Metaphysica.	9 ad 10
		Ethica.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Gallica.	1 ad 2
		Logica, Dialectica, metaphysica.	2 ad 3
		Politica Œconomia.	3 ad 4
SABBATO	ante merid.	Litteratura Græca.	8 ad 9
		Logica, Dialectica, Metaphysica.	9 ad 10
		Ethica.	10 ad 11
	post merid.	Litteratura Germanica et Italica.	1 ad 2
		Logica, Dialectica, Metaphysica.	2 ad 3
		Politica Œconomia.	3 ad 4

Artibus amœnioribus : Musicæ, Designationibus, Picturæ,
Militari arti et aliis
Ejusdem generis exercitationibus, feria tertia et quinta, horæ pomeridianæ designantur.

ORDO STUDIORUM IN ACADEMIA POLOCENSI

FAC. THEOL.	FAC. PHILOS. ET ART. LIBERAL.....				FAC. LING.
	CL. 4. ELOQ.	CL. 3. PHYS.-MATH.	CL. 2. PHYS.	CL. 1. LOG. ET MET.	
1...............	1............	1............	1............	1............	1...............
2...............	2............	2............	2............	2............	2...............
3...............	3............	3............	3............	3............	3...............
4...............	4............	4............	4............	4............	4...............
5...............	5............	5............	5............	5............	5...............

DISTRIBUTIO STUDIORUM IN DIES ET HORAS TOTIUS SEPTIMANÆ

DIES	IN STUDIO THEOL.	IN CL. ELOQ.	IN CL. PHYS.-MATH.	IN CL. PHYSICA	IN CL. LOG. ET MET.	HORÆ
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»

Artibus amœnioribus : Musicæ, Designationibus, Picturæ, Militari arti et aliis
Ejusdem generis exercitationibus, feria tertia et quinta, horæ pomeridianæ designantur.

DOCUMENT AN (Voy. liv. V, ch. V, p. 180).

Malgré cela, les Pères avaient le dessein de parvenir aux autres tribus des montagnes, établies jusqu'au fond du Caucase, tribus qui conservaient encore des restes de la foi catholique, qu'elles avaient reçue au XIIIe siècle. Mais ce dessein ne put se réaliser à cause du mauvais vouloir du gouvernement.

A douze milles environ de Mozdok gisent les ruines de la ville de Madziar, qui doit avoir été le lieu originaire des Madgyars de Hongrie. Les restes de cette race appelaient souvent le P. Henry pour leur donner les secours de son ministère. Les montagnards de la Géorgie en faisaient autant. Toutes ces races parlent tartare. En 1809, le gouvernement russe envoya le savant archéologue Klaproth, catholique de nom, qui prit avec lui le P. Henry ; mais ne pouvant supporter son zèle apostolique, il l'abandonna tout malade dans le Caucase. Klaproth a publié en 1823 son *Voyage au Caucase et en Géorgie.* Il y parle de notre missionnaire : = « Le P. Gilles « Henry, dit-il, né dans les Pays-Bas et qui a étudié en « Angleterre (1), a fait en peu de temps de très grands pro- « grès dans la langue arménienne..... Ce jésuite, homme « adroit, conçut, il y a quelques années, le projet d'employer « les membres de son ordre à civiliser les habitants du Cau- « case, qui ne sont pas encore soumis entièrement à la domi- « nation russe, et à les amener au même point où étaient « arrivés les sauvages du Paraguay. Le gouvernement aurait « dû laisser toute la latitude possible à ces religieux, il se « serait ainsi débarrassé d'un soin pénible et dispendieux. « Ce projet, qui avait été approuvé et appuyé par les agents « russes employés sur les lignes, a été envoyé à Pétersbourg « par le P. Henry ; il paraît qu'il n'y a pas été goûté et qu'il « est totalement oublié. » =

(*Voyage au mont Caucase et en Géorgie*, tom. I, p. 330).

(1) Il avait été paccanariste.

DOCUMENT AO (Voy. liv. V, ch. V, p. 180).

Citons d'après le P. Henry quelques coutumes religieuses qui entrent comme dans les mœurs de ces peuples :

= « Leurs prêtres, d'une ignorance extrême, ont corrompu « tout ce qu'ils retiennent encore de nos sacrements et de nos « cérémonies ; dans la confession, le pénitent ne s'occupe « d'aucun péché en particulier, mais le confesseur parcourt « la liste des péchés qui peuvent se commettre et à chacun « d'eux le pénitent frappe sa poitrine en disant : *Peccavi* « *coram Domino*, mais sans déclarer s'il a commis la faute « ou non.

« Le Jeudi-Saint, on fait entrer dans l'église un bœuf cou- « vert de la chape et d'autres ornements sacerdotaux. Le prêtre « récite sur lui des évangiles et des oraisons qui conviennent « à Notre-Seigneur. Puis on tue l'animal et le prêtre ajoute : « *Animabus defunctorum dona, Domine, requiem, et nobis* « *peccatoribus concede remissionem peccatorum.* Alors on dis- « tribue à chacun des assistants une partie de la victime. On « appelle cette cérémonie le *Matagh*, le sacrifice. Or il y a « soixante ans environ, il arriva à Constantinople que le bœuf « ainsi équipé prit la fuite et fut poursuivi par les Turcs, qui « criaient : O Dieu ! ô Dieu ! le Dieu des infidèles s'enfuit ; « saisissez-le, saisissez-le ! Cette mésaventure fut cause qu'au « bœuf on substitua un agneau, dont le caractère est plus « tranquille et qui se laisse plus facilement lier et égorger... « Croiriez-vous que j'ai failli être traité d'hérétique et de blas- « phémateur pour avoir osé dire, dans un sermon, que la « Sainte Vierge s'était rendue à Bethléem montée sur une « ânesse ? C'est que dans ce pays, on a la coutume d'attacher « les courtisanes sur ces animaux et de les conduire ainsi à « travers la ville.

« Lorsque en 1809 le P. Vojszwiłło introduisit la dévotion

« au Sacré-Cœur de Jésus et voulut placer sur l'autel un beau « tableau de ce divin Cœur, le peuple ne voulut permettre en « aucune façon que l'on enlevât de l'autel un vieux tableau « qui s'y trouvait. Enfin le gouverneur M. Del Pozzo étant « entré à l'église, parvint à calmer la population. » = *(Lettre du P. Henry au R. P. Brzozowski.* — P. Carayon *Missions des Jésuites en Russie, p.* 49-107, *passim).*

Il est facile de comprendre quelles difficultés rencontraient les missionnaires au milieu d'un peuple aussi superstitieux.

DOCUMENT AP (Voy. Liv. V, Chap. VI, p. 194)

Woronicz, ayant connu plus à fond la colonie de Romanow par le récit du commandant Oskierko, écrivit de Varsovie, le 27 avril 1815, au P. Raciborski, supérieur de la résidence :

« Comme ancien membre de cet institut et convaincu « depuis de l'utilité de cette Compagnie par l'âge et par les « réflexions que j'ai faites sur l'ébranlement actuel du monde « moral, je ne puis assez me réjouir de voir ce rejeton gran- « dir et grandir sur le sol de ma patrie. Ce sentiment a été « pour moi le premier motif de cette lettre que je vous « envoie par notre ami commun (Oskierko). »

Pour donner une première preuve de respect et de confiance à la nouvelle colonie de Romanow, l'évêque retient une place dans le collège pour son neveu, âgé de neuf ans.

Dans une autre lettre du 6 octobre 1818, il écrit : « Nous n'a- « vons qu'une pensée, qu'un même but, et certainement per- « sonne au monde n'est plus ami que moi de votre Compagnie. « J'ai eu l'occasion d'exposer au Saint-Père combien il im- « porte à toute la chrétienté que cette Compagnie se répande. « Oh ! s'il m'était donné d'être assez heureux pour voir chez « moi quelque jour le R. P. Général, se rendant à Rome ! »

Cieciszowski, à la nouvelle de l'arrivée de deux Pères à

Romanow, écrivit de Luck, le 10 février 1812, à ce même P. Raciborski : « Oh ! que je serais heureux si je pouvais, avant « de mourir, voir dans ce diocèse définitivement établie et « pleine de la vie catholique, votre illustre Compagnie ! A ce « spectacle si désiré par moi, mon esprit tressaillerait « d'allégresse ! »

Dans une autre lettre du 15 janvier 1814, il écrit : « Com- « bien je suis heureux de voir se rétablir dans mon diocèse « votre illustre Compagnie, que je vénère, que j'estime au « plus haut degré, et pour laquelle je professe le plus profond « attachement ! Mes diocésains gagnent beaucoup en ayant « sous leurs yeux les véritables modèles de vertu et de zèle « ardent pour la gloire de Dieu, dont votre Compagnie offre « à tous le spectacle. L'année la plus fortunée sera celle qui « verra le rétablissement de votre Compagnie, si utile à la « sainte Église. J'appelle cette année de tous les vœux de « mon cœur. »

C'est d'après le jugement de ces deux évêques, l'ornement et la gloire de l'épiscopat polonais, qu'il faudrait apprécier l'ordre des Jésuites, au lieu de répéter à l'aveugle les reproches des libres-penseurs, jaloux ou prévenus.

« Dans les établissements que nous possédons ici, écrit « Denis Korzeniowski de Bochonniki, *on apprend* à ceux que « le sort a fait riches, *à dépenser leur fortune*. Je voudrais « que mon fils apprît à devenir capable d'acquérir une « fortune que le sort lui a refusée, sous la direction d'hom- « mes qui se consacrent librement à l'éducation. Il n'y a « pour cela que deux moyens : la vertu et le travail. »

Dans les lettres des parents qui envoient leurs fils au pensionnat de Romanow, j'ai été frappé de les voir presque tous déplorer la corruption des écoles publiques.

Antoine Zagórski de Druszkopol, envoyant son fils à Romanow en 1815, écrit : « J'ai été forcé jusqu'ici de donner à « mon fils une éducation privée, à la maison, bien qu'il y ait

« toujours à cela des difficultés. C'est que je ne voulais point « l'exposer *au danger de perdre ses mœurs.* »

La lettre du comte Tyszkiewicz de Zakutyńce, en date du 22 février 1818, est à fendre le cœur : « J'ai perdu deux fils, « le second quelques jours après le premier ; alors enfin j'ai « compris combien avait été trompée la confiance que j'avais « mise dans la direction et l'éducation des écoles de Lubar « (Volhynie). Ces deux jeunes gens, pendant leur séjour de « quelques années dans ce lieu, non seulement ont oublié « les langues que leurs gouverneurs leur avaient apprises à « la maison, *mais on a négligé complètement de développer « en eux les principes de la bonne conduite et de la morale...* « Comme mes ancêtres ont recueilli dans la joie, pour eux « et pour leurs enfants, la douceur des fruits que procure « l'éducation de cette illustre Compagnie (de Jésus), moi « aussi je confie à cette Compagnie l'éducation de mes trois « plus jeunes fils, qui sont désormais mon unique espérance. « J'espère retrouver en eux la consolation que le désordre et « l'incurie des écoles de Lubar m'ont ravie en perdant les « deux aînés. Je craindrais, en y plaçant mes trois plus jeu- « nes enfants, de perdre cette dernière espérance et ma der- « nière consolation. »

L'académie de Varsovie, ouverte en 1818, était dans un état aussi déplorable : « On y recevait des professeurs aux « idées libérales et des religieux défroqués », écrit Mgr Skarzewski au P. Raciborski, le 2 mars 1820.

Cette corruption des mœurs dans les écoles publiques, nous permet de conclure logiquement que les études ne devaient pas y être florissantes, car c'est une vérité indiscutable et appuyée sur l'expérience et la connaissance du cœur de l'homme, que l'esprit d'un jeune homme adonné à la vanité et aux plaisirs, est incapable de s'occuper au travail constant que demandent les études, travail sans lequel il est impossible d'acquérir une instruction solide.

DOCUMENT AQ (Voy. Liv. V, Chap. VI. p. 201).

La bulle se divise en deux parties :

« Le soin de toutes les églises, confiées à Notre humilité « par la volonté divine, malgré l'infériorité de Nos mérites et « de Nos forces, Nous fait un devoir d'user de tous les se- « cours qui sont en Notre puissance et qui Nous sont fournis « par la miséricorde de la divine Providence, afin que Nous « puissions, autant que le comportent les nombreuses vicis- « situdes des temps et des lieux, subvenir aux besoins spi- « rituels du monde catholique, sans distinction aucune entre « les peuples et les nations. »

Ici le Pape rapporte comment, désirant satisfaire à ce devoir de son ministère apostolique, il a rétabli les Jésuites comme congrégation en 1801 pour la Russie, et trois ans plus tard pour le royaume de Naples.

Là se termine la première partie de la bulle.

Dans la seconde partie, le Souverain Pontife énumère les motifs pour lesquels il a résolu de rétablir les Jésuites dans le monde entier et les rétablit en effet comme ordre religieux avec les mêmes privilèges que leur accorda Paul III.

Nous citons cette partie :

« Le monde catholique demande d'une voix unanime le « rétablissement de la Compagnie de Jésus. Nous recevons « journellement à cet effet les pétitions les plus pressantes « de Nos vénérables Frères les archevêques et évêques, et « des personnes les plus distinguées, surtout depuis que l'on « connaît généralement les fruits abondants que cette Com- « pagnie a produits dans les contrées ci-dessus mentionnées « (la Russie et le royaume de Naples).

« La dispersion même des pierres du sanctuaire (allusion « à la captivité du Souverain Pontife, à l'exil des cardinaux « et d'un grand nombre d'évêques et de prêtres) dans les

« dernières calamités, qu'il vaut mieux aujourd'hui déplorer « que rappeler à la mémoire ; l'anéantissement de la disci- « pline des ordres réguliers, gloire et soutien de la religion « et de l'Église catholique, au rétablissement desquels toutes « nos pensées et tous nos soins sont maintenant dirigés, « exigent que Nous Nous rendions à un vœu si général et si « juste. Nous Nous croirions coupables devant Dieu d'un « grave délit si, dans ces grands dangers de la République chré- « tienne, Nous négligions des secours que Nous accorde la « spéciale Providence de Dieu ; et si, placé dans la barque « de Pierre, agitée et assaillie par de continuelles tempêtes, « Nous refusions d'employer des rameurs vigoureux et expé- « rimentés qui s'offrent d'eux-mêmes pour rompre les flots « d'une mer qui Nous menace à chaque instant du naufrage « et de la mort.

« Déterminé par des motifs si nombreux et si puissants, « Nous avons résolu de faire aujourd'hui ce que Nous avions « désiré faire dès le commencement de notre Pontificat. « Après avoir, par de ferventes prières, imploré l'assistance « divine, après avoir pris l'avis et les conseils d'un grand « nombre de Nos Vénérables Frères les cardinaux de la « sainte Église Romaine : Nous avons décrété, de science « certaine, en vertu de la puissance apostolique et pour « valoir à perpétuité, que toutes les concessions et facultés « accordées par Nous uniquement à l'empire de Russie et au « royaume des Deux-Siciles, s'étendront désormais à tout « Notre État ecclésiastique et également à tous les autres « états. C'est pourquoi Nous concédons et accordons à notre « bien aimé fils Thaddée Brzozowski, en ce moment général « de la Compagnie de Jésus, et aux autres membres de cette « Compagnie légitimement délégués par lui, tous les pou- « voirs convenables et nécessaires pour que lesdits états « puissent librement et licitement recevoir et accueillir tous « ceux qui désireraient être admis dans l'Ordre régulier de

« la Compagnie de Jésus ; lesquels, sous l'autorité du géné-
« ral existant alors (1), seront recueillis et distribués suivant
« le besoin dans une ou plusieurs maisons, dans un ou plu-
« sieurs collèges, dans une ou plusieurs provinces, où ils
« conformeront leur manière de vivre à la règle prescrite
« par saint Ignace de Loyola, approuvée et confirmée par
« les constitutions de Paul III. Nous déclarons en outre (et
« Nous leur en accordons le pouvoir) qu'ils peuvent librement
« et licitement s'appliquer à élever la jeunesse dans les prin-
« cipes de la religion catholique, à la former aux bonnes
« mœurs, à diriger les collèges et les séminaires ; Nous les
« autorisons à entendre les confessions, à prêcher la parole
« de Dieu, à administrer les sacrements dans les lieux de
« leur résidence, avec le consentement et l'approbation de
« l'Ordinaire. Nous prenons sous Notre tutelle, sous Notre
« obéissance immédiate et sous celle du Siège apostolique,
« tous les collèges, toutes les maisons, toutes les provinces,
« tous les membres de cet Ordre, et tous ceux qui s'y réuni-
« ront, nous réservant toutefois, ainsi qu'aux Pontifes romains
« Nos successeurs, de statuer et de prescrire tout ce que
« Nous croirons devoir statuer et prescrire pour consolider
« de plus en plus ladite Compagnie, pour la rendre plus
« forte et la purger des abus, si jamais (ce qu'à Dieu ne
« plaise !) il pouvait s'y en introduire. »

A la fin, le Souverain Pontife exhorte les supérieurs et les membres de la Compagnie à se montrer en tout lieu et en tout temps fidèles à la règle de leur saint fondateur ; il recommande à tous les princes régnants et aux évêques d'entourer cette Compagnie de leur protection et de ne pas souf-

(1) Le texte latin porte : *Sub Præpositi Generalis pro tempore existentis obedientia*. MM. Crétineau-Joly et de Saint-Priest traduisent : *sous l'autorité du général* PAR INTERIM. On regrette de trouver une pareille bévue dans un auteur sérieux comme M. Crétineau-Joly. Quant à M. de Saint-Priest, ce lapsus n'enlève pas beaucoup au mérite de son ouvrage, il porte seulement à conclure que la science du comte est à la hauteur de sa bonne foi. (N. T.

frir que ces religieux soient molestés en aucune manière. Il termine en affirmant encore une fois la validité de cette bulle, nonobstant les constitutions et ordonnances apostoliques qui y seraient contraires, et notamment le bref de Clément XIV, *Dominus ac Redemptor.* (*Sanctissimi in Christo Patris et Domini Nostri Domini Pii divina Providentia Papæ septimi Constitutio, qua Societas Jesu in statum pristinum in universo orbe catholico restituitur.* Romæ, 1814, in-12°).

DOCUMENT AR (Voy. liv. VI, ch. I, p. 208).

Dans la loge des Polonais-Unis, Orient de Varsovie, on chanta, le 24 mars de l'an 5815 de la vraie lumière (24 mars 1815) une élégie ayant pour titre : « *Alarme de la civilisation,* « *à l'occasion du rétablissement de la Compagnie de Jésus dans* « *le monde entier.* » La sottise le dispute à la haine dans cet amphigouri de dix-neuf mortels couplets.

C'est une provocation à combattre la religion catholique. Dans les neuf premiers couplets, l'auteur excite à la douleur les francs-maçons, parce que le fruit de leurs travaux va périr et surtout parce qu'on envoie contre eux les Jésuites, condamnés par Clément XIV. Du dixième au dix-septième couplet, il pousse à la réaction. Comme moyen, il dit qu'il faut déchirer l'honneur des Jésuites pour les empêcher de gagner du terrain (1) et il s'afflige de voir les rois favorables à la Compagnie. Dans les deux derniers couplets, l'auteur adresse une invocation à « l'architecte éternel, père de la nature et auteur du « soleil, le priant de venir en aide aux Maçons, qui déposent « dans ses mains leurs marteaux et leurs truelles. »

(1) Comme ce couplet est intelligible, en voici la traduction :
« Frappez, écrasez, chassez les monstres de Jésuites,
« Prenez en main la massue de l'hercule de Ferney ;
« Afin d'empêcher ces monstres de débiter leurs marchandises,
« Déchirez leur honneur, mettez en pièces leur réputation. »

DOCUMENT AS (Voy. liv. VI, ch. I, p. 209).

Le protestantisme, qui en avait assez de ses propres affaires et qui de plus ne reconnaissait point de sacerdoce proprement dit, ne s'inquiétait point de faire des missions. La vue seule des progrès de l'Église catholique en Asie, le mouvement des Piétistes et les interêts commerciaux de l'Angleterre, firent naître en lui à la fin la jalousie et la pensée d'une propagande, dont l'œuvre principale serait la diffusion de la Bible en toutes langues dans l'univers entier. Cette pensée, mise en avant d'abord au XVIIe siècle, par Spener et Frank, porta le baron Hildebrand Von Canstein à fonder dans la ville de Hall une institution biblique, originairement destinée à servir uniquement le luthéranisme. Une institution semblable fut fondée pour les Anglais en Angleterre, mais ici on conçut bientôt l'idée d'étendre cette institution jusque chez les peuples païens. En 1804, la société biblique de la Grande-Bretagne et des pays étrangers commença ses travaux, après s'être unie avec la société des missions qui existait depuis 1795 ; et elle reçut pour fonction principale de répandre la Bible sans aucun commentaire. Les agents font des voyages aux frais de la société et en même temps s'occupent de leurs propres affaires.

Dans ce même temps, se multipliaient en Angleterre, en Allemagne, à Paris, en Amérique, des sociétés pour aider les sectes protestantes les plus variées. Elles s'efforcent d'avoir partout leurs succursales et leur envoient chaque année une certaine quantité d'exemplaires, soit de la Bible en entier, soit du Nouveau Testament.

Les revenus annuels de la société atteignent le chiffre de 4.000.000 de thalers. Pour avoir une idée de l'activité de la société biblique, il suffit de dire qu'en 1872 il s'est distribué, partie par les colporteurs, partie dans les librairies :

En France....................	80.000 exemp. Bible.
En Hollande....................	12.000
En Autriche....................	152.250
En Danemark....................	27.000
En Norwège....................	25.000
En Suède....................	48.000
En Russie....................	231.000
En Espagne....................	58.690
En Portugal....................	6.430
En Italie....................	35.240
En Turquie / En Grèce / En Égypte	27.840
Dans les Indes....................	171.000
En Chine....................	93.000
Total :....................	967.450 exemplaires.

De cette statistique, il ressort que cette société est surtout répandue en Russie, puisqu'on y a envoyé 231.000 exemplaires en soixante langues.

DOCUMENT AT (Voy. liv. VI, ch. II, p. 223).

Oukase adressé au Sénat dirigeant :

« Revenu, après une heureuse conclusion des affaires extérieures, dans l'Empire que Dieu Nous a confié, Nous avons été informé par beaucoup de notions, de plaintes et de rapports, des circonstances suivantes :

« L'ordre religieux des Jésuites, de l'Église catholique romaine, avait été aboli par une bulle du Pape. En conséquence de cette mesure, les Jésuites furent expulsés, non-seulement des États de l'Église, mais aussi de tous les autres pays. Ils ne purent demeurer nulle part. La Russie seule, constamment guidée par des sentiments d'huma-

« nité et de tolérance, les conserva chez elle, leur accorda
« un asile et assura leur tranquillité sous sa puissante pro-
« tection. Elle ne mit aucun obstacle au libre exercice de
« leur culte ; elle ne les en détourna, ni par des persécutions,
« ni par des séductions, mais en retour elle crut pouvoir
« attendre de leur part de la fidélité, du dévouement et de
« l'utilité. Dans cet espoir, on leur permit de se vouer à l'é-
« ducation et à l'instruction de la jeunesse ; les pères et les
« mères leur confièrent sans crainte leurs enfants pour que
« ces religieux leur enseignassent les sciences et formas-
« sent leurs mœurs. Maintenant il vient d'être constaté qu'ils
« n'ont point rempli les devoirs que leur imposaient la recon-
« naissance et cette humilité que commande la religion chré-
« tienne ; et qu'au lieu de demeurer habitants paisibles dans
« un pays étranger, ils ont entrepris de troubler la religion
« grecque, qui, depuis les temps les plus reculés, est la reli-
« gion dominante dans notre Empire, et sur laquelle, comme
« sur un roc inébranlable, reposent la tranquillité et le
« bonheur des peuples soumis à notre sceptre. Ils ont com-
« mencé d'abord par abuser de la confiance qu'ils avaient
« obtenue, en détournant de notre culte des jeunes gens
« qui leur avaient été confiés et quelques femmes d'un
« esprit faible et inconséquent, et en les attirant à leur Église.
« Porter un homme à abjurer la foi de ses aïeux, chercher à
« éteindre en lui l'amour pour ceux qui professent le même
« culte et pour ses compatriotes, à rendre son esprit étran-
« ger à l'esprit de sa patrie, à semer la zizanie et l'animosité
« dans les familles, à détacher le frère du frère, le fils du
« père, la fille de la mère, à faire naître des divisions parmi
« les enfants de la même Église ; est-ce là l'enseignement et
« la volonté du Dieu qui aime la paix, et de son Fils unique
« Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui a versé pour nous son
« sang très précieux, afin que nous menions une vie paisible
« et tranquille ?

« Après de pareilles actions, nous ne sommes plus surpris « que l'ordre de ces religieux ait été éloigné de tous les « pays et n'ait été toléré nulle part. Quel est en effet l'état qui « pourra souffrir dans son sein ceux qui y répandent la haine « et le trouble? Constamment occupé à veiller au bien-être « de nos fidèles sujets, et considérant comme un devoir « sacré d'arrêter le mal dans son origine, afin qu'il ne puisse « mûrir et produire des fruits amers, Nous avons en consé- « quence résolu d'ordonner :

« 1° Que l'église catholique (de Sainte-Catherine) qui se « trouve ici, soit rétablie dans l'état où elle était durant le « règne de notre aïeule de glorieuse mémoire, l'impératrice « Catherine II, et jusqu'à l'année 1800 ;

« 2° De faire sortir immédiatement de Pétersbourg tous « les religieux de l'ordre des Jésuites ;

« 3° De leur défendre l'entrée dans nos deux capitales.

« Nous avons donné des ordres particuliers à nos minis- « tres de la police et de l'instruction publique pour la prompte « exécution de cette détermination et pour tout ce qui con- « cerne la maison occupée jusqu'ici par les Jésuites, ainsi « que les écoles. En même temps et afin qu'il n'y ait point « d'interruption dans le service divin, nous avons prescrit au « métropolitain de l'Église catholique romaine de faire rem- « placer les Jésuites par des prêtres du même rite qui se « trouvent ici, jusqu'à l'arrivée des religieux d'un autre ordre « catholique, que nous ferons venir à cet effet. »

L'authentique a été signé de la propre main de l'Empereur :

ALEXANDRE.

Pétersbourg, 20 décembre 1815.

(SZANTYR, *Histoire de l'Église*, tom. I, p. 315.)

DOCUMENT AU (Voy. liv. VI, ch. III, p. 248).

TRADUCTION DU RAPPORT

PRÉSENTÉ A L'EMPEREUR

PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

APPROUVÉ ET SIGNÉ PAR SA MAJESTÉ,

A SAINT-PÉTERSBOURG, LE 13 MARS 1820.

— De tous temps les lois de l'Empire défendaient aux Jésuites d'entrer en Russie. Ils trouvaient moyen néanmoins d'y pénétrer sous plusieurs prétextes. C'est pourquoi l'empereur Pierre Ier, connaissant les principes qui ont toujours dirigé leur conduite, ordonna en 1719 d'expulser tous les Jésuites et leurs serviteurs des villes et terres de l'Empire. La déclaration qui annonçait cette mesure, fut rendue publique par son ordre, au moyen de placards suspendus au temple catholique-romain de Moscou.

Le retour de la Russie-Blanche sous la domination de l'Empire y ramena, en 1772, les Jésuites qui avaient habité cette province. Mais déjà en 1773 la bulle du Pape Clément XIV supprima la Compagnie de Jésus. Le chef de l'Église romaine la priva de tous les emplois et de toutes les dignités, et lui ôta la possession de tous ses biens, écoles, collèges et autres établissements ; il en révoqua les statuts et les règlements, et soumit les Jésuites à la juridiction des Évêques à l'égal du clergé séculier. Mais les Jésuites domiciliés en Russie réclamèrent la protection de l'impératrice Catherine II contre le Pape, considéré par eux comme le chef visible de leur Église. Espérant que ceux des Jésuites qui auraient échappé à la destruction générale de leur Société, renonçant à toutes les entreprises contraires à l'ordre établi dans les divers États et qui ont amené leur ruine, se seraient consacrés exclusivement à

l'éducation de la jeunesse catholique-romaine de la Russie-Blanche, qui aurait pu profiter ainsi de leurs lumières, si la charité en eût été la base : Catherine II leur accorda un asile dans les gouvernements de la Russie-Blanche. Non seulement la Compagnie de Jésus y garda ses terres, les paysans y appartenant furent encore libérés de tout impôt foncier. Mais en leur accordant son auguste protection, l'impératrice déclara solennellement en 1774 que cette faveur n'aura lieu qu'aussi longtemps que les Jésuites n'outrepasseront point les bornes des obligations qui leur furent prescrites, et décréta en 1782 que les règlements même de la Compagnie de Jésus ne devaient être exécutés qu'autant qu'ils seraient conformes aux institutions de l'Empire.

Après avoir montré une tolérance aussi bienveillante envers une Société réprouvée par le Pape, son chef suprême, et par toutes les puissances de l'Europe, la Russie avait droit de s'attendre que cette Société resterait fidèle au monarque et obéissante aux lois ; les suites ont prouvé le contraire.

Les oukases et les diplômes du 12 décembre 1772, du 12 mai 1774, du 30 décembre 1778, du 9 janvier 1780 et du 17 janvier 1782, soumettent les Jésuites (que lors de la destruction de la Société, le Pape avait subordonnés aux évêques) à la juridiction de leur évêque diocésain ; mais ne reconnaissant plus l'autorité du Pape et prétextant les règlements de la Compagnie, les Jésuites refusaient d'obéir à leurs chefs spirituels en Russie. En 1782, le Sénat dirigeant leur déclara de nouveau que, conformément au décret impérial à eux connu, ils étaient obligés d'obéir à l'archevêque de Mohilew, leur véritable chef, sans égard aux réglements de leur Compagnie.

En 1800, les Jésuites ont obtenu la permission de desservir un des temples de Saint-Pétersbourg assignés au culte de l'Église catholique-romaine. Le Père Général des Jésuites, profitant d'un réglement daté du 12 février 1769, qui permet

d'établir auprès de ce temple un institut d'éducation, où cependant, d'après sa destination même, les enfants professant le culte catholique-romain, ont seuls pu être élevés, et ayant augmenté sans aucune nécessité le nombre des membres de sa Compagnie, a formé un collège, où bientôt ils commencèrent à recevoir, non seulement des élèves des autres cultes étrangers, mais encore des enfants du rite grec. Peu à peu, poussant leur audace jusqu'au bout et leur ingratitude jusqu'à une désobéissance complète aux lois fondamentales de l'Empire, les Jésuites employèrent toute espèce de séduction envers les jeunes élèves, confiés à leurs soins, ainsi qu'envers d'autres personnes, pour les arracher du sein de l'Église grecque et pour les amener à leur propre croyance. Tirant en outre de grands profits de l'exercice de leurs fonctions sacerdotales, du loyer des maisons appartenant à leur temple (espèce de revenu dont ils ne rendaient aucun compte, malgré les dispositions du règlement sus-mentionné et du décret impérial du 14 mai 1801), ainsi que du prix de pensionnat perçu de leurs élèves : non seulement les Jésuites n'avaient pas libéré leur temple des dettes qui pesaient sur lui, mais l'avaient surchargé de nouvelles. Tous ces procédés, essentiellement contraires aux lois de l'Empire et en partie destructifs de la religion dominante, ont forcé en 1815 Votre Majesté Impériale à porter le décret, qui renvoya les Jésuites de Saint-Pétersbourg et leur défendit l'entrée des deux capitales. Mais la sollicitude de Votre Majesté Impériale pour la prospérité du temple catholique-romain que les Jésuites ont dû quitter, vous a porté, Sire, à ordonner en même temps que les dettes y affectées, dont la somme totale se montait à 200.000 roubles, fussent payées du trésor impérial.

Cependant le renvoi des Jésuites de Saint-Pétersbourg ne leur a pas fait changer de conduite. Les rapports des autorités civiles et militaires s'accordaient à prouver qu'ils continuaient à agir dans un sens contraire aux lois. Ils travaillaient à atti-

rer dans leur croyance les élèves du rite grec qui se trouvaient au collège de Mohilew ; et lorsque, pour leur en ôter les moyens, il fut prescrit que les catholiques-romains seuls pourraient dorénavant y faire leurs études, ils commencèrent à séduire des militaires du rite grec, cantonnés à Vitebsk, pour les rendre infidèles à la foi de leurs pères. De même, en Sibérie, leur conduite ne répond point au but dans lequel ils ont été constitués dans leurs places. Sous prétexte de vaquer aux fonctions de leur sacerdoce, ils fréquentent des endroits où aucun catholique-romain n'habite, aveuglent les gens du peuple, et leur font changer de croyance. Les mêmes principes dirigent leur conduite dans le gouvernement de Saratow. Les bulles des Papes et les lois de l'Empire défendent d'engager les Grecs-Unis de passer au culte catholique-romain ; cependant le Père Général des Jésuites opposait à leurs règlements une autre bulle qui permet aux Grecs-Unis, à défaut de prêtres de leur rite, de se présenter à la communion par devant les prêtres catholiques-romains. Mais les Jésuites dépassent même les dispositions de cette bulle. Ils répandent leur séduction dans des endroits qui ne manquent pas de prêtres du rite grec-uni. En 1815, j'ai rappelé au P. Général des Jésuites le contenu suivant du décret impérial du 4 juillet 1803 : » Cette tolérance, qui porte le gouvernement « de s'abstenir de toute influence sur la conscience des hom- « mes dans les affaires de religion, devrait servir de règle « aux autorités catholiques dans leurs relations avec les Grecs- « Unis, et leur interdire toute espèce de tentative pour détour- « ner ces sectaires de leur culte. Si la religion dominante ne « se permet à cet égard aucun moyen coërcitif, combien plus « une religion tolérée doit-elle s'en abstenir. »

Dans les colonies aussi, les Jésuites, en séduisant les individus de la profession évangélique, répandent dans les familles les germes de trouble et de division. En 1801 les Jésuites employaient jusqu'à la violence pour convertir des juifs,

conduite incompatible, selon les termes du décret impérial du 21 août 1801, tant avec les principes généraux de la religion chrétienne, qui ne souffre aucune coaction, qu'avec les lois positives de l'Empire, qui punissent sévèrement toute espèce de séduction. On a été obligé de réclamer l'assistance des autorités locales pour arracher les enfants juifs de la maison des Jésuites.

Mais si quelques faits ont été réprimés alors, les principes existent encore, et les Jésuites continuent à s'y conformer dans leur conduite, malgré tous les ordres contraires du gouvernement. L'usage même qu'ils font de leurs biens, ne se trouve point en harmonie avec les préceptes de la charité chrétienne. L'état des paysans qui habitent les terres possédées par les Jésuites dans la Russie-Blanche, prouve combien peu cette Société s'occupe de leur bien-être.

Votre Majesté Impériale a rencontré Elle-même quelques-uns de ces malheureux, que les maux physiques ont privés de tout moyen d'existence, munis de passe-ports pour mendier leur pain. Touché de leur extrême misère, vous m'avez ordonné, Sire, d'écrire au P. Général des Jésuites combien il était contraire aux principes chrétiens d'abandonner à la pitié publique des êtres pauvres et faibles, surtout lorsque les Jésuites ont tous les moyens pour venir à leur secours.

Tels sont les faits véritables, relatifs aux Jésuites en Russie. Un État puissant leur accorde un refuge honorable à l'époque même où ils sont poursuivis et dispersés partout ailleurs. Jouissant du bienfait, mais repoussant la reconnaissance, ils outragent ces mêmes lois qui les reçoivent sous leur égide, opposent à leur influence salutaire une désobéissance obstinée, et usurpant le titre de missionnaires, refusé par le règlement de 1769 au clergé catholique-romain en Russie, agissent au milieu d'un peuple éminemment chrétien, comme parmi ces hordes sauvages qui ignorent jusqu'à l'existence de Dieu.

Et lorsqu'en butte à la méfiance générale et au juste mécontentement de l'Europe, les Jésuites sont accueillis en Russie avec générosité : lorsqu'elle leur prodigue les marques les plus sensibles de confiance et d'estime, en leur imposant le devoir sacré d'élever une partie de ses enfants leurs coreligionnaires, de répandre dans leur esprit les lumières des sciences, et dans leur cœur celles de la religion : c'est alors même que, s'armant du bienfait contre le bienfaiteur, ils abusent de l'inexpérience de la jeunesse pour la séduire, profitent de la tolérance exercée envers eux pour semer dans les victimes de leur trahison une intolérance cruelle, minent les fondements des états, l'attachement à la religion de la patrie, et détruisent le bonheur des familles en y portant l'esprit de la discorde. Toutes les actions des Jésuites ont pour mobile l'intérêt seul, comme toutes elles ne sont dirigées que vers l'accroissement illimité de leur pouvoir ; habiles à excuser chacun de leurs procédés illégaux par quelque règlement de leur Compagnie, ils se sont fait une conscience aussi vaste que docile.

D'après le témoignage du pape Clément XIV, « les Jésuites, « dès leur établissement, s'étaient livrés à de basses intri- « gues, avaient des disputes continuelles en Europe, en Asie « et en Amérique, non seulement entre eux, mais encore avec « les autres ordres monastiques, comme avec le clergé sécu- « lier et les établissements de l'instruction publique ; ils « agissaient même contre les gouvernements ; on se plai- « gnait de leur doctrine contraire aux bonnes mœurs et au « véritable esprit du christianisme ; on les accusait surtout « d'être trop avides des biens de ce monde. Toutes les mesu- « res prises par les Papes, pour mettre fin à ce scandale, « ont été inefficaces. Le mécontentement croissait, les plain- « tes se succédaient, les esprits se révoltaient et les liens « mêmes du christianisme commençaient à se relâcher. « Quelques-uns des monarques catholiques, ne voyant point

« d'autre moyen de détourner l'orage qui menaçait de des-
« truction leur Église, se virent obligés d'expulser les Jésui-
« tes de leurs états. » C'est dans ce sens que s'exprimait alors le Pape, dont la pénétration découvrit la cause de tant de maux dans les principes fondamentaux mêmes de la Compagnie des Jésuites, et qui s'est décidé en conséquence de dissoudre cette Compagnie pour rendre l'ordre et la paix à l'Église.

Lors de l'éloignement des Jésuites de Saint-Pétersbourg, il fut déjà question de les renvoyer tous hors de la Russie ; mais Votre Majesté Impériale a décliné cette mesure, par la raison qu'avant de l'effectuer, il fallait trouver des ecclésiastiques connaissant les langues étrangères, afin de pouvoir remplacer les Jésuites dans les colonies, ainsi que dans d'autres endroits.

Maintenant qu'il appert des renseignements pris par moi, que les autres ordres monastiques du culte catholique-romain peuvent fournir le nombre suffisant de prêtres capables de remplir les fonctions de leur sacerdoce dans les colonies ; et que de l'autre côté les Jésuites se montrent plus coupables que jamais, ainsi que je crois l'avoir démontré plus haut, j'ose proposer à Votre Majesté Impériale d'ordonner ce qui suit :

1° Les Jésuites, s'étant mis par leur conduite hors de la protection des lois de l'empire, comme ayant oublié, non seulement les devoirs sacrés de la reconnaissance, mais encore ceux que le serment de sujets leur imposait, seront renvoyés hors des frontières de l'empire sous la surveillance de la police, et ne pourront jamais y rentrer sous quelque forme et dénomination que ce soit.

2° L'académie des Jésuites à Polotsk et les écoles en dépendantes seront supprimées. Ceux des élèves qui se destinent au clergé catholique séculier, continueront leurs études dans les séminaires diocésains, comme dans celui de l'université de

Vilna ; et les élèves appartenant au clergé régulier, étudieront dans les couvents, où des chaires sont établies pour différentes sciences. Quant à ceux des élèves qui ne se destinent point au clergé, ils pourront faire leurs études dans les établissements dépendants des universités et dans les universités elles-mêmes. Le ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique aura soin, en cas de nécessité, d'établir dans les gouvernements de la Russie-Blanche de nouvelles maisons d'éducation pour les élèves qui n'embrassent point l'état ecclésiastique.

3° Pour remplacer les Jésuites dans les paroisses où la connaissance de la langue polonaise est nécessaire au clergé, l'archevêque métropolitain y enverra, des lieux les plus proches, un nombre suffisant de prêtres, soit séculiers, soit réguliers. Il sera pourvu de même aux places évacuées par les Jésuites dans les paroisses dont les habitants ne connaissent point ni la langue polonaise, ni la langue russe, et dont les nouveaux ecclésiastiques doivent être pris parmi ceux qui connaissent la langue de leurs paroissiens. Dans tous les deux cas, les Jésuites ne seront renvoyés qu'après l'arrivée de leurs remplaçants. Les autorités ecclésiastiques du lieu veilleront, par le moyen des Inspecteurs ou Doyens du lieu, à ce que l'exercice du culte ne souffre aucune interruption.

4° Les Jésuites domiciliés dans les gouvernements de Mohilew et de Witebsk, seront renvoyés avant tous les autres ; de manière que ceux d'entre eux qui ne se trouvent soumis à aucune responsabilité relativement à l'administration de biens meubles ou immeubles possédés par les Jésuites, seront transportés hors des frontières sans aucun délai ; ceux au contraire qui ont l'administration immédiate de quelques-uns des susdits biens ne seront renvoyés qu'après les avoir remis.

5° Tous les biens meubles et immeubles possédés par les Jésuites, et tous les documents qui se trouveront entre leurs

mains, seront dûment reçus par les Doyens ou Inspecteurs ecclésiastiques et par les députés, ensemble avec les magistrats des villes et des campagnes et par les Procureurs impériaux. Les inventaires en seront signés par les Jésuites chargés de les délivrer et les magistrats commandés pour les recevoir.

6° Des commissaires de l'administration locale de l'Instruction publique leur seront adjoints, lorsqu'il sera procédé à la remise des bibliothèques, des instruments de physique et de mathématiques, ainsi que de tous les objets semblables qui se trouveront dans les écoles des Jésuites.

7° L'argent comptant remis par les Jésuites, sera placé à intérêts à l'administration des *secours publics*; et les effets, à l'exception de ceux dont l'usage sera trouvé indispensable, seront mis en dépôt et munis des cachets des personnes qui ont assisté à leur remise. Les inventaires, dressés doubles, seront transmis, les uns aux chambres de finances du lieu, et les autres au ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.

8° Les chambres de finances seront chargées de l'administration des biens immeubles, qui seront reçus d'après des inventaires, et ne pourront jamais être confondus avec les domaines de la couronne, les produits de ces biens devant être employés à l'avantage de l'Église romaine et à des usages pieux. Tous les quatre mois, le ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique se fera adresser des comptes exacts de l'administration desdits biens.

9° Les frais du renvoi des Jésuites et de leur remplacement par d'autres ecclésiastiques, seront déboursés des sommes extraordinaires des gouvernements. Le montant de ces sommes sera porté par les gouverneurs civils à la connaissance du ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, à l'effet d'être remboursés des revenus provenant des biens des Jésuites.

10° Les gouverneurs civils seront responsables de tout délai qu'éprouveront la remise des biens et le renvoi des Jésuites. Des rapports constatant l'époque du départ des individus et le chemin qu'on leur fait prendre, en indiquant l'endroit où ils traversent la frontière, seront adressés au ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique par les gouverneurs civils du lieu et ceux des frontières.

11° Ceux des membres de la Compagnie de Jésus qui sont nés dans les gouvernements réunis à l'empire et qui, n'ayant pas encore pris les ordres, voudraient quitter leur Compagnie, pourront rester en Russie, en retournant dans leurs familles, ou en entrant dans quelque ordre religieux. Pourront de même résider en Russie ceux des Jésuites qui, ayant déjà prononcé tous les vœux et reçu les ordres, voudront s'adresser au Saint-Siège pour obtenir l'autorisation d'entrer dans un autre ordre religieux, ou bien de passer au clergé séculier. Il seront tenus en ce cas de déclarer sans délai leur disposition de quitter la Compagnie, et de transmettre de même leur demande à ce sujet au Gouvernement, afin qu'il puisse la faire parvenir au Pape et l'appuyer. Ils seront tenus en outre de ne plus se nommer Jésuites tant qu'ils resteront en Russie, et ils ne jouiront plus des privilèges qui ont été accordés à leur Compagnie.

En cas que Votre Majesté Impériale daigne agréer ces propositions, j'oserais La supplier de charger les ministres de l'intérieur, des finances et moi, chacun pour ce qui le regarde, de l'exécution immédiate des articles ci-dessus.

C'est ainsi qu'un terme sera mis en Russie à l'existence des Jésuites, indociles aux lois et aux autorités de l'état, auxquelles ils devaient, d'après la parole de saint Paul, être soumis, non seulement par la crainte du châtiment, mais aussi par le devoir de la conscience ; ainsi seront éloignés des hommes privés de ces véritables lumières qui descendent d'en haut, sourds à la voix de saint Jacques, dont les saintes

paroles terminent la bulle par laquelle le pape Clément XIV a supprimé la Compagnie de Jésus : « Y a-t-il quelqu'un qui « passe pour sage et pour savant entre vous ? Qu'il fasse « paraître ses œuvres dans la suite d'une bonne vie avec « une sagesse pleine de douceur. Mais si vous avez dans le « cœur une jalousie pleine d'amertume et un esprit de con- « tention, ne vous glorifiez point faussement d'être sages et « ne mentez point contre la vérité. Ce n'est pas là la sagesse « qui vient d'en haut, mais c'est une sagesse terrestre, ani- « male, diabolique. Car où il y a de la jalousie et un esprit « de contention, il y a aussi du trouble et toute sorte de « désordres. Mais la sagesse qui vient d'en haut, est premiè- « rement chaste, puis amie de la paix, modérée et équitable, « docile, pleine de miséricordes et des fruits des bonnes œu- « vres ; elle ne juge point, elle n'est point double ni dissi- « mulée. Or les fruits de la justice se sèment dans la paix, « par ceux qui font des œuvres de paix (1). » =

« Signé : Le Prince Alexandre Galitzine.

DOCUMENT AV (Voy. liv. VI, ch. III, p. 249).

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT

PRÉSENTÉ A L'EMPEREUR DE RUSSIE LE 13 MARS 1820 PAR LE PRINCE ALEXANDRE GALITZINE, MINISTRE DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

= En 1773, la Compagnie de Jésus, proscrite dans la plupart des royaumes de l'Europe et supprimée même par le chef de l'Église catholique, trouva sûreté et protection dans l'empire de Russie. En 1820, la même Compagnie, solennellement rétablie par le Souverain Pontife, rappelée dans plusieurs états d'où elle avait été bannie, et désirée dans beaucoup d'autres,

(1) Traduction faite par les Jésuites de la Russie-Blanche, et conservée en imprimé aux archives de la province de Galicie.

est chassée de Russie, et l'arrêt de sa proscription est dit irrévocable. Catherine II aurait-elle donc accueilli et protégé une Société pernicieuse et justement condamnée? ou bien les Jésuites seraient-ils devenus indignes de la protection du gouvernement russe, précisément dans le temps où leur innocence est reconnue et proclamée par le chef de l'Église et par les gouvernements qui avaient sollicité leur suppression (1)? Lorsque le roi Charles III supprima la Compagnie de Jésus dans ses états, il garda *au fond de son cœur royal* le motif de cette mesure sévère; si le gouvernement russe en avait agi avec la même réserve, je garderais le silence et ne me permettrais pas de prononcer sur des motifs inconnus; mais puisqu'un ministre a exposé au public les raisons qu'il dit avoir déterminé le gouvernement, je puis, sans manquer au respect dû à la personne d'un Souverain que l'Europe révère, relever les inexactitudes du rapport qui lui a été présenté, et opposer à des accusations vagues et non prouvées, des faits certains, notoires, connus de tout Pétersbourg.

(A) Catherine ne les connaissait pas moins, elle savait aussi combien de services les Jésuites ont rendus au gouvernement russe, surtout dans les négociations avec le gouvernement chinois. Je suis persuadé que le prince Galitzine les ignore parfaitement, mais ils étaient bien connus de Catherine et de ses ministres.

(B) Le prince Galitzine pourrait, s'il le voulait, se convaincre par ses propres yeux que les Jésuites n'ont jamais réclamé la

(1) Ferdinand VII, roi d'Espagne, a déclaré, il y a peu d'années (1818), que la destruction des Jésuites avait été le fruit des grandes intrigues et de la rage des ennemis de la sainte foi catholique, et des ennemis des Jésuites en tant que défenseurs de la religion; et Sa Majesté s'étendait ensuite longuement, ecommandant, publiant, reconnaissant l'innocence de la sainte Compagnie de Jésus. Cette déclaration a été insérée dans tous les journaux (Note du P. Rozaven).

protection de Catherine contre le Pape. Il ne doit pas lui être difficile de se procurer la supplique que les Jésuites présentèrent à cette grande impératrice en 1773. Leur provincial, appelé à Pétersbourg par un ordre écrit de S. M., et interrogé par le comte de Tchernicheff sur ce qu'on pourrait faire en faveur des Jésuites de la Russie-Blanche, lui répondit que l'unique faveur que demandaient les Jésuites, était que Sa Majesté leur permît d'obéir au bref de suppression ; ils écrivirent à l'impératrice elle-même pour lui demander comme une grâce que le bref de suppression fût publié et exécuté dans la Russie-Blanche, et ils envoyèrent une copie de leur supplique au nonce du Pape à Varsovie. Voilà de quelle manière les Jésuites réclamèrent la protection de Catherine contre le Pape. Si le ministre ignore ces faits, il est à portée de s'en instruire, s'il veut s'en donner la peine.

Ce ne fut donc point à la prière des Jésuites que Catherine les conserva dans son empire, et il serait trop absurde de supposer qu'une si grande souveraine se soit déterminée par l'unique motif de sa commisération ou de sa bienveillance pour les Jésuites. Cette bienveillance au reste devait être fondée sur quelque mérite connu de ces religieux. Je ne prétends pas diminuer la reconnaissance que les Jésuites doivent à leur bienfaitrice ; mais je ne croirais pas rendre justice à Catherine elle-même, si je ne disais pas qu'en accordant ce bienfait aux Jésuites, elle a eu principalement en vue le bien de ses sujets, dont elle voulait aussi se concilier l'affection ; qu'elle était bien persuadée que les Jésuites étaient dignes de sa bienveillance, et que leur conservation ne pouvait être qu'utile aux provinces nouvellement acquises.

(C) L'impératrice, en conservant les Jésuites, leur avait déclaré que sa volonté était qu'ils continuassent d'exister comme religieux et de vivre conformément à leur institut et à leurs constitutions. Les lois de l'Église catholique conci-

lient les privilèges des religieux avec les droits des évêques diocésains ; les Jésuites ont constamment conformé leur conduite à ces lois, ils n'ont jamais méconnu l'autorité des Papes, ni celle de l'archevêque de Mohilew dans les choses qui étaient de sa compétence. Ils ont toujours été disposés à obéir au bref de suppression, dès qu'il leur serait notifié ; et bien loin de faire aucune démarche pour en empêcher la promulgation, ils ont, comme je l'ai déjà dit, demandé avec instance qu'il leur fût permis de déposer leur habit et de vivre en prêtres séculiers. N'est-il pas singulier que le prince Galitzine accuse les Jésuites de rébellion contre le Pape, tandis que le Pape lui-même ne leur a jamais fait ce reproche ?

(D) En cette même année 1782, l'impératrice autorisa les Jésuites à élire un vicaire-général avec tous les pouvoirs qui, selon leurs constitutions, sont annexés à cet office. Ce n'est pas aux Jésuites à concilier les oukases du Sénat avec les ordres du souverain.

(E) Dans ce paragraphe, le ministre accumule les accusations ; répondons-y par ordre :

1° Les Jésuites sont accusés d'avoir contrevenu à une *loi de* 1769, *en érigeant à Pétersbourg un pensionnat où ils recevaient des élèves du rite gréco-russe.* Mais le Général des Jésuites n'a formé ce pensionnat que forcé par les sollicitations réitérées des seigneurs russes ; il y a été autorisé par l'empereur Paul, qui a fait à l'église catholique les avances nécessaires pour acheter un terrain pour construire les édifices destinés à ce pensionnat ; les Jésuites n'ont rien fait en cachette ; ils ont imprimé et publié, avec la permission de la censure, un prospectus où ils annonçaient que ce pensionnat était directement destiné pour la noblesse russe ; personne ne s'y est opposé. Les seigneurs de la cour, avec le consentement de l'empereur, y avaient leurs enfants. Le prince Gali-

tzine lui-même y avait placé son neveu ; tous les ans il honorait de sa présence les exercices littéraires qui terminaient le cours des études. Comment donc fait-il aujourd'hui un crime de ce qu'il a manifestement autorisé et approuvé ?

2° On reproche aux Jésuites *d'avoir employé toute espèce de séduction envers les jeunes élèves confiés à leurs soins, ainsi qu'envers d'autres personnes, pour les amener à leur communion.* L'accusation est grave, mais elle est dénuée de preuves et démentie par les faits. Dans un espace de treize ans, un seul des élèves du pensionnat des Jésuites a témoigné le désir d'embrasser la religion catholique, mais il s'est adressé en vain à plusieurs Pères Jésuites, aucun d'eux n'a voulu l'admettre à la réception des sacrements : voilà tout le délit et le crime irrémissible des Jésuites. Si dans un de ces pays qu'on appelle intolérants, des parents catholiques plaçaient leurs enfants dans une école luthérienne ou calviniste, et que cet enfant témoignât de l'inclination pour la religion réformée, le gouvernement ne penserait jamais à en faire un crime à ses instituteurs ; et s'il jugeait quelqu'un punissable, ce serait sans doute le père qui aurait eu l'imprudence de confier son enfant à des instituteurs d'une religion différente. Quand un grand nombre des élèves des Jésuites auraient perdu leurs préjugés contraires à la religion catholique, vivant dans une maison catholique et n'y voyant rien que de régulier et d'édifiant, il n'y aurait rien de surprenant, rien à quoi on n'eût dû s'attendre. Quant aux autres personnes que les Jésuites sont accusés d'avoir séduites, quels sont donc ces moyens de séduction qu'ils ont employés ? Tous les jours, en Prusse, en Allemagne, en France, en Angleterre, des individus embrassent la religion catholique, et les gouvernements n'y soupçonnent aucune séduction. Il y a des Russes catholiques qui n'ont jamais parlé à aucun Jésuite. La Russie est pleine de livres où la vérité de la religion catholique est démontrée ; ces livres sont lus, et pour les cœurs et les

esprits dociles, toute séduction consiste dans la force de la vérité.

3° *Les Jésuites n'ont*, dit-on, *rendu aucun compte des revenus de l'église, quoiqu'ils y fussent obligés par un décret impérial du 14 mai* 1801. Mais si nonobstant ce décret personne ne leur a jamais demandé de comptes, à qui les auraient-ils rendus ? Les Jésuites ont toujours été prêts à rendre leurs comptes, et si on n'en a pas exigé d'eux, ce ne saurait être leur faute. Au reste, ces comptes ont été rendus à leur expulsion de Pétersbourg, et en voici le résultat authentique et tel qu'il a été présenté au prince Galitzine lui-même par les syndics de l'église catholique. Lorsque les Jésuites ont reçu l'administration de l'église catholique, le revenu provenant du loyer des maisons montait à 23.000 roubles et l'intérêt des dettes était de 13 ou 14.000 roubles ; le revenu net était donc de 9 ou 10.000 roubles. Lorsque les Jésuites ont rendu l'administration, le revenu des maisons anciennes et de celles qu'ils avaient fait bâtir au nom et pour l'avantage de l'église, était de 56.000 roubles, l'intérêt des dettes était de 24.000 roubles, et par conséquent le revenu net était de 23.000 roubles. Le revenu de l'église a donc plus que triplé sous l'administration des Jésuites. Je souhaite que tous les administrateurs en Russie soient en état de rendre un compte aussi lumineux et aussi satisfaisant. Je pourrais ajouter bien des choses que le ministre dissimule, mais qu'il n'ignore pas. Le mobilier de l'église, les ornements, linges, etc., ont plus que décuplé sous l'administration des Jésuites. Ces religieux ont trouvé à leur arrivée environ 500 livres, et ils en ont laissé 7.000. Ils ont aussi laissé un assez beau cabinet de physique, dont l'empereur, sur la proposition de son ministre, a fait présent à l'église.

4° *Les Jésuites, malgré les grands revenus qu'ils retiraient des maisons de l'église et de leur pensionnat, au lieu de diminuer les dettes de l'église, les ont augmentées.* On vient de

voir à quoi se réduisaient ces grands revenus de l'église, lorsque les Jésuites en ont pris l'administration. Pour ce qui est du pensionnat, je me bornerai à dire que les Jésuites avaient une soixantaine de pensionnaires qui payaient chacun 1000 roubles de pension, qu'ils payaient à l'église un loyer de 7.000 roubles et entretenaient 12 religieux pour l'instruction et la surveillance de leurs élèves. Joignez-y la nourriture de leurs soixante pensionnaires, et que quiconque connaît Pétersbourg prononce sur le profit qui devait en revenir aux Jésuites. Il est vrai que les Jésuites augmentèrent les dettes de l'église de Pétersbourg, mais en voici la raison, qui ne leur fait pas déshonneur. L'église possédait un terrain assez spacieux sur lequel il n'y avait point d'édifice ; quelques catholiques proposèrent aux Jésuites d'y bâtir *une maison* pour l'avantage de l'église et offrirent *de l'argent pour les frais de construction. Chaque année, une partie du capital prêté et ses intérêts* de 5 p. 0/0 seraient remboursés des revenus mêmes de la maison qui serait bâtie (1). Une proposition si avantageuse à l'église ne pouvait être refusée par des administrateurs. En conséquence le Général des Jésuites présenta une supplique à S. M. I. et en obtint la permission de faire construire les édifices proposés. Les avances montèrent à 300.000 roubles, ce qui augmenta notablement la dette de l'église, mais le revenu de la maison nouvellement bâtie était considérable ; on l'employait exclusivement à payer les intérêts et le capital des sommes avancées pour la bâtisse. Au départ des Jésuites, le capital était réduit à 241,000 roubles et le revenu de la maison était de 30.000 roubles. On voit qu'en peu d'années l'église eût possédé cette belle propriété, libre de toute charge. Le ministre dit bien que le trésor impérial a payé 200.000 roubles des dettes de l'église, mais

(1) Dans la copie française de ce document que j'ai entre les mains, ont été passés les mots soulignés dans cette phrase. Je les ai suppléés au moyen d'un *diarium* latin, conservé dans notre bibliothèque de la rue Lhomond. (N. T.)

il ne dit pas qu'en échange de ces 200.000 roubles, le gouvernement s'est emparé d'une propriété de l'église de 30.000 roubles de rente. C'est cependant là un fait dont tout Pétersbourg est témoin.

(F) Le prince parle ensuite de la conduite des Jésuites après leur expulsion de Pétersbourg, et dit qu'à Mohilew ils ont tenté d'attirer des Russes à leur communion ; qu'à Vitebsk ils ont voulu séduire des militaires et les rendre infidèles à la foi de leurs pères ; qu'en Sibérie et à Saratow ils engageaient les grecs-unis à passer au culte catholique-romain. Aux yeux du prince, toute accusation est une démonstration et toute action répréhensible d'un individu est un crime des Jésuites. Voici les faits : A Mohilew, un seul enfant russe a, dit-on, quitté la religion russe pour embrasser la catholique et un Jésuite a été accusé de l'avoir reçu. L'accusation a été examinée et point prouvée ; et quand elle serait prouvée, un seul Jésuite serait coupable. A Vitebsk, un Jésuite, visitant un hôpital catholique, est appelé par un soldat qui demande à se confesser ; le Jésuite entend sa confession. Il se trouve que ce soldat est un grec-uni qui, par ignorance, s'était déjà confessé à un pope russe. Celui-ci, apprenant ce que le Jésuite a fait, le dénonce aussitôt comme ayant séduit un russe. Le soldat a beau protester qu'il n'est pas russe mais catholique, le pope ne veut rien entendre et la dénonciation est envoyée au général en chef, et au prince Galitzine. Les informations prises ont prouvé en faveur des Jésuites, mais le prince n'en persiste pas moins à trouver l'Ordre entier des Jésuites coupable dans cette affaire et à y voir un projet de séduction des militaires et sans doute de toute l'armée russe.

Quant aux grecs-unis, les Jésuites les regardent comme tout aussi catholiques qu'eux-mêmes, et jamais ils n'ont essayé, même par une simple parole, de les engager à changer de rite, le rite grec étant aussi approuvé de l'Église que

le rite latin. Mais conformément aux décisions de Benoît XIV, ils administrent l'Eucharistie aux fidèles de ce rite lorsqu'ils ne peuvent la recevoir de leurs propres prêtres (1). Il n'existe aucune loi de l'Église qui condamne cette conduite. Le prince Galitzine voudrait qu'au défaut de prêtres de leur rite, les grecs-unis reçussent les sacrements des prêtres russes; mais cela ne peut pas être, et une loi qui les y obligerait ou qui les condamnerait à se passer dans ce cas des sacrements, serait une loi contraire à la liberté des consciences, que le ministre dit être respectée par les lois de l'empire.

(G) Le ministre revient encore aux faits anciens et dit qu'en 1801 les Jésuites employaient jusqu'à la violence pour convertir des Juifs, et il cite à ce sujet un fait particulier qui, en le supposant exactement rapporté, ne prouverait que la conduite imprudente ou indiscrète d'un ou de deux individus. C'est à peu près comme si l'on imputait à l'armée russe les actions de chacun de ses soldats, ou au Sénat de Pétersbourg les actions individuelles des sénateurs.

(H) Les Jésuites sont de plus accusés de n'avoir pas pris le soin convenable des paysans qui se trouvaient dans leur bien. Le sort des paysans dans la Russie-Blanche n'est certainement pas heureux, mais les Jésuites n'y peuvent rien : les paysans des différents particuliers ne sont pas dans un meilleur état. On se ressent et on se ressentira encore longtemps dans tous le pays des affreuses dévastations qu'y ont faites les armées ennemies et amies. Le ministre cite néanmoins un fait qui tombe plus particulièrement à la charge des Jésuites. S. M. I. rencontra un jour aux environs de Pétersbourg quelques malheureux mendiants et leur

(1) Surtout que l'archevêque-uni lui-même, Krassowski, leur en donna la permission, comme nous l'avons dit plus haut. L'original de cette autorisation se trouve aux archives des Jésuites de Pologne.

demanda à qui ils appartenaient. Ils répondirent qu'ils étaient des terres des Jésuites et qu'ils avaient obtenu des passe-ports pour aller mendier. Mais ces passe-ports n'avaient pas été donnés par les Jésuites, qui n'avaient ni la volonté ni le pouvoir d'en donner de semblables ; ils les avaient obtenus des officiers de police du district, à l'insu des Jésuites. Ces religieux avaient dans leurs terres des hôpitaux pour les malheureux incapables de gagner leur vie, mais il y a toujours des gens qui préfèrent une vie vagabonde ; et la police, qui devrait les contenir, se laisse souvent ou tromper ou gagner pour une légère somme d'argent. Il n'est pas un seul seigneur en Russie qui puisse répondre qu'il ne se trouve pas de tels vagabonds parmi les paysans qui lui sont soumis.

(I) Enfin le dernier crime reproché aux Jésuites *est d'avoir usurpé le titre de missionnaires et d'avoir agi, au milieu d'un peuple éminemment chrétien, comme parmi ces hordes sauvages qui ignorent jusqu'à l'existence de Dieu.* Les Jésuites, en Italie, en Espagne, donnent le titre de missionnaires à ceux de leurs Pères qui sont envoyés quelque part pour exercer le saint-ministère, pour la raison toute simple que chaque chose doit être appelée par son nom. Cette dénomination a eu constamment lieu, chez tous les peuples les plus catholiques, sans que personne se soit avisé de le trouver mauvais. Jamais on n'avait accusé les Jésuites de regarder comme des hordes de sauvages les Italiens, les Espagnols ou les Français, parce qu'ils avaient des missions dans tous ces pays. — Mais *les règlements de Russie proscrivent ce titre?* — Soit ; aussi les Jésuites ne le prenaient pas dans les actes publics ni dans ceux où le gouvernement pourrait prendre quelque intérêt ; mais qu'entre eux ils désignassent par le nom de missionnaires ceux qui exerçaient le saint ministère en cette qualité et qui ne pouvaient l'exercer autrement : on ne peut voir en cela aucune apparence de désobéissance. Il existe en

Russie une congrégation religieuse qui n'est point connue sous un autre nom que celui de Missionnaires, et le Ministre n'y trouve pas à redire ; le règlement a-t-il donc été fait uniquement pour les Jésuites ?

Voilà donc à quoi se réduisent les motifs de l'expulsion des Jésuites, exprimés dans le rapport du prince Galitzine. Les courtes observations que je me suis permises, suffisent pour mettre le lecteur en état de les apprécier à leur juste valeur et de connaître que ce ne sont que des motifs apparents, mais que les véritables sont demeurés *cachés dans le cœur du ministre*. Si quelqu'un en doutait encore, je puis démontrer jusqu'à l'évidence, que cette énumération de délits et les citations du bref de Clément XIV n'ont d'autre but que de donner le change au lecteur et de lui persuader ce que l'auteur du rapport ne croit pas lui-même.

Lorsque les Jésuites démontraient, par des raisons péremptoires, l'injustice des parlements de France à leur égard, au lieu de leur répondre, un membre distingué de ces parlements se contenta de dire : « *L'autorité ne répond pas* », maxime très judicieuse et surtout très commode. Je ne doute pas que l'auteur du rapport qui est l'objet de ces observations, ne l'adopte volontiers et je ne m'attends à aucune réponse de sa part ; mais quoique l'*autorité ne réponde pas*, lorsqu'elle raisonne, le public peut apprécier ses raisonnements ; et lorsqu'elle se tait sur les raisons qu'on lui oppose, il juge son silence. Or voici le raisonnement unique que j'oppose à toutes les accusations contenues dans le rapport du prince Galitzine : L'impératrice Catherine, qui ne pouvait ignorer toutes les accusations formées contre les Jésuites, leur condamnation en Portugal, en Espagne, en France, et les motifs du bref de Clément XIV, voulut conserver leur Compagnie dans les provinces de la Russie-Blanche, non à leur demande, mais malgré leurs réclamations contraires, dans la persuasion

que leur conservation ne pouvait être qu'utile à ses sujets catholiques. Sa bienveillance et son estime pour ces religieux ne se sont jamais démenties ; jamais elle n'a formé la moindre plainte sur leur conduite, ni de doute sur leur fidélité ou leur reconnaissance. L'empereur Paul fit pour les Jésuites encore plus que n'avait fait son auguste mère. Loin de les traiter en sujets rebelles et ingrats, il les combla de grâces et de faveurs, il leur donna de nouveaux établissements, les appela à Pétersbourg, leur offrit l'université de Vilna, sollicita de Pie VII un bref par lequel ils fussent formellement reconnus pour religieux et eussent le droit d'élire un général ; sa mort seule mit un terme à ses bienfaits. Nous voilà parvenus en 1801, sans que le gouvernement ait jugé que la conduite des Jésuites fût répréhensible et en contradiction avec les lois de l'état. A l'avènement au trône de S. M. glorieusement règnante, les ennemis des Jésuites crurent les circonstances favorables et voulurent les faire renvoyer de Pétersbourg; mais Alexandre, après avoir mûrement examiné cette affaire, jugea les Jésuites utiles dans la capitale, voulut les y conserver et leur remit le bref d'approbation accordé à la demande de l'empereur Paul. En 1812, S. M. I. daigna ériger en académie, avec les privilèges des universités, le collège des Jésuites de Polotsk et, dans le préambule du diplôme donné à cet effet, elle s'exprimait ainsi : « Voulant donner « une preuve non équivoque de notre singulière bienveillance « pour le collège des Jésuites, qui apporte de si grands « fruits par l'éducation de la jeunesse dans les sciences, « nous avons résolu, etc. »

Les Jésuites ne sauraient jamais oublier qu'ils furent redevables de ce bienfait, principalement aux bons offices, à la protection du prince Galitzine et au témoignage favorable qu'il rendit d'eux à S. M. I... Ainsi, en 1812, la rébellion et l'ingratitude des Jésuites étaient encore inconnues ; le souverain les jugeait dignes de sa singulière bienveillance, le prince Gali-

tzine était leur ami, leur bienfaiteur ; et sans doute un ministre aussi éclairé ne pouvait pas ignorer la conduite publique que tenait ce corps religieux dans l'empire depuis quarante ans.

Sur la fin de 1814, parut en Russie la bulle de Pie VII qui rétablissait la Compagnie de Jésus dans tout l'univers et lui rendait tous les anciens droits et privilèges, et cette bulle nous fournit une nouvelle preuve qu'à cette époque les Jésuites n'étaient pas encore coupables ou que le ministre ignorait leurs crimes. En effet, en autres motifs que le St-Père apporte du rétablissement de la Compagnie, il parle des grands fruits qu'elle produisait dans l'empire de Russie ; cette assertion ne parut point dans le temps déplaire au prince Galitzine. La bulle fut acceptée sans aucune difficulté ; et sur la proposition du ministre, S. M. I. permit de l'imprimer et la fit envoyer à tous les évêques catholiques de l'empire.

Tel était l'état de choses relativement aux Jésuites à la fin de 1814. Un an plus tard, le ministre les jugea dignes d'être chassés de Pétersbourg et de tout l'empire. Est-ce que les Jésuites auraient tout à coup changé de conduite ? Mais non le ministre rend le témoignage que leur conduite a constamment été la même, qu'ils ont toujours agi d'après les mêmes principes. Est-ce que ce qui était légitime jusqu'alors serait devenu tout à coup criminel ? Ou bien le ministre aurait-il reçu une illumination subite qui lui aurait fait connaître l'opposition constante de la conduite des Jésuites avec les lois de l'état ? Mais qu'il daigne donc expliquer comment s'est opérée cette merveille. Depuis qu'il était ministre, il avait constamment assisté aux exercices littéraires du pensionnat des Jésuites et avait eu souvent la bonté d'y applaudir ; il avait lui-même demandé et obtenu une place à ce pensionnat pour son neveu : comment a-t-il découvert en 1815 que l'existence même de ce pensionnat était une désobéissance inexcusable et une contravention criminelle au règlement de 1769 ? Jamais il n'avait fait de reproches aux Jésuites de ne point rendre des comptes

qu'on ne leur demandait pas ; comment en 1815 a-t-il vu tout à coup que c'était là un crime digne du plus grand châtiment ? Tous les ans le général des Jésuites lui présentait le catalogue de la Compagnie en Russie ; il y voyait sans émotion les noms des missionnaires Jésuites en Sibérie, à Saratow, à Odessa ; il avait paru satisfait des explications que lui avait données à ce sujet le général des Jésuites, et s'était contenté de défendre de prendre le titre de missionnaires dans les actes publics ; comment en 1815 a-t-il vu que les Jésuites étaient en cela coupables au plus haut degré, et qu'en usurpant ce titre qu'ils portent également dans tous les pays catholiques, ils agissaient en Russie comme dans une horde sauvage? Mais j'interroge en vain : *l'autorité ne répond pas*, le prince gardera le silence. Rien n'est plus prudent et je ne le trouve pas mauvais; mais j'espère qu'il ne trouvera pas mauvais non plus que j'aie élevé la voix en faveur de l'innocence opprimée (1). =

DOCUMENT AX (Voy. Liv. VI, ch. IV, p. 263).

CATALOGUE DES JÉSUITES DE LA RUSSIE-BLANCHE

N. B. — 1° Le calendrier russe (V. S.) fut adopté, dans la Russie-Blanche, vers le mois de mai 1784. Voici ce que rapporte l'historien de la Compagnie à ce sujet : *Antequam discessisset* (*Petropoli Archiettius*), *auctoritate ejus maxime factum fuerat ut calendarium vetus, quo Rossi utuntur, omne etiam catholicorum nomen per terras imperii illius amplecteretur. Jamdiù negotium illud Siestrzencewicius agitabat,*

(1) Copie conservée aux archives de la province de Galicie.

quum rem plenam admodum incommodi videret, cives rosiacos et polonos in Alba-Rossia, communi utentes foro, diversis tamen coactos feriari temporibus... (P. Muśnicki, *Hist. Albo-Russæ, Soc.*, libr. IV, cap. 13).

Il faut donc, pour avoir l'exactitude dans les dates, tenir compte de ce changement, depuis le mois de mai 1784, jusqu'au jour où les Pères, quittant la Russie, reprirent en Autriche le calendrier grégorien (18-30 avril 1820). — Le calcul est facile : Jusqu'au 28 février 1800, il faut ajouter 11 jours à la date julienne pour trouver la date grégorienne ; depuis le 1er mars 1800, il en faut ajouter 12. — Autrement : le 1er du mois russe correspond :

avant	mars 1800	au 12 du même mois dans l'Église catholique ;
après		» 13 » » » » »

2o J'ai donné, autant que j'ai pu, dans le tableau suivant, le nom du lieu où sont morts les Pères Jésuites de la Russie-Blanche. Avant 1804, pas de difficulté, puisque la Compagnie était tout entière dans l'empire des tsars. Mais quand elle put se répandre hors des frontières de la Russie, ses enfants moururent souvent dans des villes ou villages inconnus.

Donc pour aider le lecteur sans encombrer le catalogue, j'ai joint, après 1830, à chaque nom de lieu peu ou point connu, une lettre renvoyant au tableau suivant. Ce tableau donne le nom du pays où se trouve cette ville ou ce village.

a — Alba-Rossia.
c — Austria.
e — Belgium.
i — Buchovina.
m — Gallicia-Austriaca.
n — Gallia.
o — Helvetia.
r — Hollandia.
s — Italia.
w — Posnania.
x — Sardinia.
z — Silesia.

3° Je n'ai point trouvé les catalogues de 1787 et de 1813. Il peut donc manquer des noms pour les deux années 1786 et 1812.

4° Comme les Pères de la Russie-Blanche n'imprimèrent point de catalogue avant 1785, il m'a été impossible de donner, pour la plupart des Pères morts dans la Russie-Blanche, de 1773 à 1784, d'autres renseignements que leur nom et prénom, avec la date et le lieu de la mort. — C'est tout ce que rapporte le catalogue de 1785.

Ce catalogue de 1785, dans cette listes des morts de 1773 à 1784, ne distinguant pas les scolastiques des coadjuteurs temporels, j'ai mis tous les noms de ces scolastiques ou coadjuteurs à la suite des scolastiques, en les séparant un peu des noms de ces derniers.

5° Malgré tous mes soins pour donner complet le catalogue suivant, je sais qu'il y manque beaucoup de noms, surtout des Pères de la Russie-Blanche qui après 1820 ont vécu en dehors de la Galicie. Je remercie donc d'avance tout lecteur qui me signalera des omissions, le priant de m'indiquer les dates de *naissance*, *entrée*, *degré* et *mort* (date et lieu) des Pères dont il me fournirait les *noms* et *prénoms*. J'ai déjà moi-même plusieurs noms ; mais comme la date de la mort me fait défaut, je préfère les omettre, ne voulant inscrire au catalogue suivant que les noms des Pères et Frères qui ont persévéré jusqu'à la mort dans leur vocation.

DEFUNCTI

SOCIETATIS JESU

QUI OLIM

IN ALBA-ROSSIA DEGEBANT

NOMEN ET COGNOMEN	ORTUS	INGRESSUS	GRADUS	OBITUS	
A					
SACERDOTES					
P. Abrahamsberg *Antonius*	16 Novembris 1743	8 Augusti 1772	15 Augusti 1783	29 Maii 1809	Polociæ.
P. Alenkiewicz *Antonius*	15 Junii 1728	3 Augusti 1747	15 Augusti 1764	25 Februarii 1788	Dunaburgi.
P. Ancuta *Augustinus*	...	...	...	3 Januarii 1774	Mohiloviæ.
P. Angiolini *Aloysius*	3 Novembris 1754	27 Junii 1784	...	27 Maii 1793	Polociæ.
P. Angiolini *Cajetanus*	27 Novembris 1748	17 Octobris 1765	15 Augusti 1785	17 Novembris 1816	Romæ.
P. Angiolini *Franciscus*	17 Maii 1750	17 Octobris 1765	15 Augusti 1785	21 Februarii 1788	Polociæ.
P. Angiolini *Josephus*	14 Octobris 1747	14 Octobris 1762	15 Augusti 1785	28 Martii 1814	Polociæ.
P. Arakiełowicz *Gregorius*	14 Augusti 1732	1 Augusti 1749	15 Augusti 1766	15 Junii 1798	Dunaburgi.
P. Arciszewski *Basilius*	1 Januarii 1795	12 Augusti 1811	25 Martii 1829	13 Januarii 1856	Staniątki (m).
P. Averdonck *Aloysius*	27 Aprilis 1750	21 Octobris 1769	15 Augusti 1805	11 Septembris 1808	Odessæ.
COADJUTORES :					
Albinowicz *Franciscus*	6 Decembris 1728	14 Augusti 1760	15 Augusti 1770	1 Septembris 1789	Polociæ.
Averhamer *Augustus*	28 Augusti 1768	1 Septembris 1804	...	10 Martii 1807	Polociæ.
B					
SACERDOTES :					
P. Balandret *Carolus*	17 Decembris 1781	25 Julii 1808	...	7 Julii 1861	Lugduni.
P. Baynilewicz *Andreas*	24 Novembris 1730	14 Augusti 1755	15 Augusti 1772	11 Decembris 1804	Vitebsci.
P. Biernacki *Josephus*	...	...	...	1775 vel 1776	Vitebsci.
P. Billy *Joannes*	18 Martii 1738	21 Septembris 1755	15 Augusti 1809	17 Novembris 1829	Parisiis.
P. Bobiatyński *Joannes*	5 Julii 1781	14 Augusti 1797	15 Augusti 1814	20 Maii 1843	Tarnopoli.

P. Bogurski *Joannes*	22 Junii 1748	2 Octobris 1762	2 Februarii 1804	5 Julii 1806	Polociæ.
P. Bohdanowicz, *Joannes*	2 Julii 1714	15 Augusti 1733	2 Februarii 1747	4 Aprilis 1787	Mohiloviæ.
P. Bokłajewski *Joannes*	8 Septembris 1768	3 Augusti 1786	15 Augusti 1803	6 Octobris 1840	Pieniaki (z).
P. Borkowski *Carolus*	...	...	...	29 Maii 1776	Polociæ.
P. Borkowski *Joannes*	15 Maii 1727	23 Octobris 1742	15 Augusti 1760	31 Julii 1785	Polociæ.
P. Borowski *Franciscus*	1 Novembris 1743	27 Decembris 1759	2 Februarii 1803	15 Martii 1817	Polociæ.
P. Borowski *Michael*	21 Septembris 1736	24 Augusti 1758	2 Februarii 1773	4 Octobris 1795	Polociæ.
P. Bortkiewicz *Antonius*	...	...	...	12 Martii 1784	Auliæ.
P. Bouffal *Michael*	22 Januarii 1788	13 Augusti 1802	18 Novembris 1821	15 Septembris 1835	Staraviesiæ (m).
P. Bouvet *Ludovicus*	24 Januarii 1765	4 Octobris 1804	...	15 Aprilis 1815	Petropoli.
P. Brickmann *Nicolaus*	16 Aprilis 1786	22 Novembris 1802	25 Martii 1821	22 Martii 1841	Liczkowce (m).
P. Britt *Adamus*	1743	14 Septembris 1764	20 Septembris 1808	20 Maii 1824	In America.
P. Brock *Liborius*	22 Februarii 1782	23 Augusti 1805	6 Aprilis 1823	8 Julii 1826	Tarnopoli.
P. Brodowski *Nicolaus*	6 Decembris 1781	14 Augusti 1796	2 Februarii 1815	26 Decembris 1845	Lancuti (m).
P. Bronic *Ignatius*	23 Julii 1748	31 Augusti 1764	...	14 Septembris 1807	Orsæ.
P. Brown *Josephus*	1 Januarii 1801	6 Augusti 1817	15 Augusti 1834	31 Decembris 1879	Cracoviæ.
P. Bryndza *Vincentius*	14 Julii 1788	17 Augusti 1807	3 Aprilis 1826	13 Augusti 1839	Staraviesiæ (m).
P. Brzeziński *Dominicus*	16 Julii 1722	14 Augusti 1739	15 Augusti 1756	18 Junii 1797	Polociæ.
P. Brzozowski *Ignatius*	1 Februarii 1750	14 Augusti 1766	2 Februarii 1784	9 Martii 1814	Polociæ.
A. R. P. BRZOZOWSKI *Thaddæus*	21 Octobris 1749	26 Augusti 1765	2 Februarii 1784	5 Februarii 1820	Polociæ.
P. Buczyński *Vincentius*	17 Martii 1789	20 Januarii 1805	15 Augusti 1822	29 Martii 1853	Lovanii.
P. Budźko *Nicolaus*	17 Septembris 1781	14 Augusti 1798	15 Augusti 1815	15 Octobris 1856	Tarnopoli.
P. Bułhak *Joannes*	...	...	...	16 Maii 1775	Polociæ.
P. Byszkowski *Antonius*	7 Junii 1743	15 Augusti 1760	15 Augusti 1783	6 Februarii 1809	Orsæ.
SCOLASTICI :					
Barszczewski *Romualdus*	7 Februarii 1794	9 Augusti 1811	...	22 Martii 1815	Polociæ.
Biermann *Franciscus*	...	...	...	1780	Mscislaviæ.

NOMEN ET COGNOMEN	ORTUS	INGRESSUS	GRADUS	OBITUS	
Bobrowski *Petrus*	....	....	....	30 Novembris 1776	Mohiloviæ.
COADJUTORES :					
Baltzerewicz *Fridericus*	4 Martii 1803	5 Januarii 1816	....	18 Februarii 1833	Staraviesiæ (m).
Benner *Joannes*	17 Octobris 1766	3 Augusti 1796	15 Augusti 1806	24 Novembris 1847	Staraviesiæ (m).
Bergmann *Gebhardus*	15 Julii 1764	19 Augusti 1802	....	26 Februarii 1808	Polociæ.
Budźko *Petrus*	30 Junii 1725	15 Augusti 1750	15 Augusti 1760	16 Julii 1785	Dunaburgi.
Burckhard *Donatus*	6 Martii 1757	31 Augusti 1787	2 Februarii 1798	22 Aprilis 1815	Polociæ.
Burzyński *Josephus*	19 Julii 1722	15 Augusti 1759	8 Septembris 1769	21 Septembris 1797	Dunaburgi.
Butkiewicz *Aloysius*	7 Junii 1794	3 Augusti 1811	15 Augusti 1825	31 Octobris 1870	Neo-Sandeciæ (m).
C					
SACERDOTES :					
P. Cafasso *Josephus*	29 Decembris 1776	14 Octobris 1804	2 Februarii 1815	24 Decembris 1834	Tarnopoli.
P. Chaniewski *Jacobus*	25 Julii 1778	13 Augusti 1794	15 Augusti 1811	8 Februarii 1839	Lancuti (m).
P. Charkiewicz *Carolus*	....	....	....	17 Aprilis 1781	Polociæ.
P. Chludziński *Ignatius*	17 Augusti 1771	14 Augusti 1789	2 Februarii 1802	12 Aprilis 1837	Tuchoviæ (m).
P. Chludziński *Leopoldus*	19 Novembris 1775	9 Augusti 1790	2 Februarii 1809	29 Aprilis 1842	Tuchoviæ (m).
P. Chmielewski *Ignatius*	21 Julii 1788	22 Augusti 1805	8 Septembris 1818	24 Octobris 1869	Staraviesiæ (m).
P. Chmielewski *Thaddæus*	28 Octobris 1781	10 Augusti 1799	2 Februarii 1814	5 Januarii 1863	Tarnopoli.
P. Chodźkiewicz *Joannes*	....	....	....	15 Februarii 1774	Mohiloviæ.
P. Chomiński *Joannes*	10 Februarii 1750	16 Augusti 1766	2 Februarii 1784	4 Augusti 1816	Chalcii.
P. Chreptowicz *Carolus*	11 Julii 1791	27 Augusti 1811	2 Februarii 1826	9 Aprilis 1867	Tarnopoli.
P. Ciechanowiecki *Paulus*	7 Julii 1794	27 Augusti 1809	15 Augusti 1827	19 Maii 1867	Szremii (w).
P. Cieszeyko *Joannes*	7 Octobris 1776	26 Augusti 1792	2 Februarii 1810	20 Junii 1841	Neo-Sandeciæ (m).

P. Coervers *Joannes*	23 Decembris 1773	6 Septembris 1810	1823.	1 Januarii 1837	Hagæ (r).
P. Coince *Josephus*	11 Septembris 1764	23 Augusti 1805	2 Februarii 1816.	10 Maii 1833	Lavallii.
P. Condrau *Jacobus*	27 Septembris 1779	24 Junii 1805	15 Augusti 1817	20 Aprilis 1837	Tarnopoli.
P. Cornet *Franciscus*	9 Aprilis 1768	23 Julii 1805	15 Augusti 1815	15 Aprilis 1844	Tarnopoli.
P. Cytowicz *Josephus*	6 Octobris 1771	14 Augusti 1792	15 Augusti 1809	17 Junii 1846	Tarnopoli.
P. Czarnocki *Xaverius*	16 Maii 1793	12 Augusti 1810		25 Junii 1823	Parisiis.
P. Czarnyszewicz *Vincentius*	19 Julii 1782	14 Augusti 1798	15 Augusti 1815	7 Julii 1832	Jaroslaviæ (m).
P. Czaykowski *Adalbertus*	10 Aprilis 1720	2 Septembris 1738	2 Februarii 1756.	6 Decembris 1790	Dunaburgi.
A. R. P. CZERNIEWICZ *Stanislaus.*	15 Augusti 1728	16 Augusti 1745	15 Augusti 1761	7 Julii 1785	Polociæ.
P. Czych *Josephus*	2 Decembris 1792	29 Octobris 1810	2 Februarii 1828.	21 Novembris 1865	Neo-Sandeciæ (m).
P. Czyhir *Matthias*	22 Februarii 1795	30 Octobris 1810	12 Martii 1829	3 Augusti 1868	Lancuti (m).
P. Czyż *Andreas*	17 Novembris 1760	13 Augusti 1783	15 Augusti 1798	23 Aprilis 1816	Polociæ.
SCOLASTICUS :					
Coulemont *Joannes*	29 Octobris 1787	21 Augusti 1809		17 Decembris 1811	Polociæ.
COADJUTORES :					
Chmielewski *Andreas*	6 Februarii 1783.	28 Novembris 1804	2 Februarii 1815.	11 Augusti 1855	Tarnopoli.
Christian *Carolus*	19 Novembris 1749	17 Julii 1786	15 Augusti 1796	30 Julii 1801	Polociæ.
Czaykowski *Leo*	18 Septembris 1733	15 Augusti 1764	15 Augusti 1783	31 Martii 1799	Polociæ.

D

SACERDOTES :

P. Dargiewicz *Joannes*	5 Junii 1770	13 Augusti 1787	15 Augusti 1804	26 Junii 1819	Polociæ.
P. Desperamus *Eduardus*	27 Septembris 1737	6 Novembris 1751	2 Februarii 1771.	14 Novembris 1812	Petropoli.
P. Desroziers *Joannes*	21 Maii 1758	25 Junii 1805	15 Augusti 1815.	5 Augusti 1828	Aquis Sextiis (n).
P. Drechsel *Xaverius*	18 Octobris 1779	10 Junii 1801		19 Januarii 1813	Saratoviæ.
P. Dunin *Laurentius*	10 Augusti 1746	21 Augusti 1762	15 Augusti 1805	20 Maii 1824	Romæ.

NOMEN ET COGNOMEN	ORTUS	INGRESSUS	GRADUS	OBITUS	
P. Dunin *Paulus*	15 Januarii 1794	9 Augusti 1809	15 Augusti 1830	15 Augusti 1838	Tarnopoli.
P. Dzierżek *Joannes*	....	....	....	10 Novembris 1773	Mohiloviæ.
SCOLASTICI :					
Dąbrowski *David*	13 Februarii 1799	30 Augusti 1819	....	...Maio 1822	Januæ (s).
Dukszyński *Laurentius*	3 Septembris 1772	14 Augusti 1788	....	8 Maii 1796	Mscislaviæ.
D'Horrer *Josephus*	20 Novembris 1776	15 Augusti 1811	....	12 Januarii 1812	Puszæ.
Dowgiałło *Joannes*	....	....	....	6 Martii 1777	Polociæ.
COADJUTORES :					
Dietz *Antonius*	14 Augusti 1762	21 Julii 1804	....	5 Januarii 1805	Dunaburgi.
Dobkiewicz *Stephanus*	10 Januarii 1776	24 Septembris 1800	....	4 Decembris 1803	Mscislaviæ.
Dołmacki *Basilius*	6 Maii 1724	21 Septembris 1746	26 Januarii 1757	8 Septembris 1791	Faszczoviæ.
Drewnowski *Petrus*	29 Junii 1733	16 Septembris 1752	2 Februarii 1763	5 Decembris 1793	Dunaburgi.
Drozdowicz *Thomas*	24 Decembris 1788	13 Septembris 1807	25 Martii 1819	17 Octobris 1864	Neo-Sandeciæ (m).
Drykszew *Georgius*	20 Maii 1764	12 Novembris 1807	....	17 Martii 1812	Polociæ.
Drykszew *Matthias*	25 Aprilis 1766	13 Augusti 1799	15 Augusti 1809	17 Augusti 1836	Romæ.
Dulewicz *Joannes*	24 Junii 1753	13 Augusti 1784	15 Augusti 1794	12 Decembris 1810	Mscislaviæ.
E					
SACERDOTES :					
P. Eckard *Anselmus*	4 Augusti 1721	12 Julii 1740	10 Octobris 1755	29 Junii 1809	Polociæ.
P. Epinette *Petrus*	24 Septembris 1760	2 Junii 1805	11 Maii 1811	8 Januarii 1832	In America.
P. Estka *Petrus*	4 Februarii 1749	4 Novembris 1766	2 Februarii 1784	19 Januarii 1802	Orsæ.
P. d'Everlange-Vitry *Robertus*	6 Aprilis 1754	11 Martii 1804	15 Augusti 1814	14 Maii 1815	Odessæ.

SCOLASTICUS :					
Eychler *Michael*	....	....	....	24 Aprilis 1776....	Polociæ.
COADJUTOR :					
Erhard *Josephus*	9 Decembris 1758	11 Novembris 1804	....	19 Januarii 1808..	Polociæ.
F					
SACERDOTES :					
P. Feiner *Guillelmus*	27 Decembris 1792	12 Julii 1808......	....	4 Junii 1829.....	In America.
P. Fessard *Joannes*	29 Januarii 1749..	24 Junii 1805.....	15 Augusti 1815 ..	21 Junii 1832.....	Parodii (n).
P. Filipowicz *Petrus*	25 Junii 1751.....	9 Augusti 1765..	15 Augusti 1784...	21 Februarii 1830	Staraviesiæ (m).
P. Flajolet *Ludovicus*	10 Decembris 1769	6 Septembris 1810	....	22 Novembris 1812	Opocznæ.
P. Fœrster *Georgius*	20 Augusti 1786..	1 Septembris 1804	9 Februarii 1823.	14 Novembris 1840	Staraviesiæ (m).
P. Folloppe *Marcus*	25 Aprilis 1763...	23 Augusti 1805..	2 Februarii 1816.	5 Julii 1822......	Lavallii.
P. Forget *Petrus*	25 Januarii 1767..	27 Junii 1805.....	....	8 Decembris 1812	Mohiloviæ.
P. Fournier *Marcus*	2 Septembris 1760	23 Augusti 1805 ..	16 Augusti 1816..	12 Aprilis 1821....	Podkamień (m).
COADJUTOR :					
François *Petrus*	19 Novembris 1762	22 Septembris 1805	....	Septembris 1809	Polociæ.
G					
SACERDOTES :					
P. Galicz *Joannes*	16 Octobris 1794..	8 Augusti 1810..	25 Martii 1829....	4 Januarii 1876..	Tarnopoli.
P. Gavot *Franciscus*	22 Augusti 1766..	18 Januarii 1812..	....	19 Januarii 1830..	Lavallii.
P. Gazowicz *Adalbertus*	2 Junii 1733.....	31 Julii 1755	10 Octobris 1770..	15 Maii 1792......	Vitebsci.

NOMEN ET COGNOMEN	ORTUS	INGRESSUS	GRADUS	OBITUS	
P. Gentil *Carolus*	20 Julii 1777	21 Junii 1805	15 Augusti 1815	10 Octobris 1834	Lugduni.
P. Gieryk *Cajetanus*	3 Decembris 1744	28 Augusti 1763	15 Augusti 1783	2 Februarii 1793	Mohiloviæ.
P. Godlewski *Thomas*	19 Decembris 1728	23 Septembris 1749	2 Februarii 1765	15 Decembris 1800	Mscislaviæ.
P. Gołaszewski *Ladislaus*	....	....	....	22 Martii 1780	Polociæ.
P. Górski *Vincentius*	27 Septembris 1767	13 Augusti 1785	15 Augusti 1802	10 Augusti 1815	Czeczerscii.
P. Gothot *Jacobus*	13 Februarii 1771	23 Januarii 1805	....	14 Novembris 1806	Odessæ.
P. Goylewicz *Josephus*	....	....	....	24 Septembris 1780	Dunaburgi.
P. Grabczyński *Josephus*	2 Decembris 1761	13 Augusti 1786	15 Augusti 1796	1 Martii 1832	Staraviesiæ (m).
P. Grabczyński *Ludovicus*	4 Februarii 1769	14 Augusti 1784	....	30 Martii 1800	Dunaburgi.
P. de Grivel *Fidelis*	17 Decembris 1769	16 Augusti 1803	2 Februarii 1814	26 Junii 1842	Georgetown.
P. Grocholski *Antonius*	13 Julii 1795	31 Julii 1814	2 Februarii 1832	31 Januarii 1880	Staraviesiæ (m).
P. Grodzki *Silvester*	30 Decembris 1750	14 Augusti 1769	15 Augusti 1786	9 Octobris 1802	Mscislaviæ.
P. Grotz *Georgius*	1 Julii 1778	17 Julii 1803	....	2 Decembris 1812	Polociæ.
A. R. P. GRUBER *Gabriel*	6 Maii 1740	15 Septembris 1755	15 Augusti 1773	26 Martii 1805	Petropoli.
P. Guillemaint *Joannes*	21 Maii 1780	21 Junii 1805	15 Augusti 1815	24 Augusti 1857	Truncinii (e).
P. Gumkowski *Stanislaus*	13 Novembris 1741	20 Novembris 1760	15 Augusti 1783	20 Aprilis 1799	Polociæ.
SCOLASTICUS :					
Gruszecki *Michael*	....	....	....	22 Augusti 1780	Polociæ.
COADJUTORES :					
Gordon *Michael*	20 Januarii 1771	24 Septembris 1800	15 Augusti 1811	13 Septembris 1829	Tynecii.
Gordon *Thaddeus*	2 Augusti 1767	24 Augusti 1791	2 Februarii 1802	26 Aprilis 1814	Mohiloviæ.
Górski *Nicolaus*	7 Decembris 1736	4 Junii 1758	15 Augusti 1769	5 Decembris 1791	Orsæ.
Graff *Petrus*	19 Novembris 1780	25 Julii 1806	15 Augusti 1816	8 Junii 1866	Tarnopoli.
Greiner *Laurentius*	9 Augusti 1780	1 Novembris 1801	2 Februarii 1812	22 Martii 1853	Tarnopoli.
Greiner *Matthias*	7 Februarii 1758	1 Novembris 1801	2 Februarii 1812	10 Januarii 1830	Louisenthal (i).

Grym *Jacobus*	20 Julii 1709	18 Septembris 1737	2 Februarii 1748.	16 Decembris 1790	Pociæ.
Gutowski *Joannes*	20 Julii 1784	22 Augusti 1805	2 Februarii 1816.	Februario 1822.	In Italia.
H					
SACERDOTES :					
P. Haraburda *Hieronymus*	4 Novembris 1735	11 Augusti 1750	2 Februarii 1769.	.. Julio 1820	Czeczerscii.
P. Hattowski *Thaddæus*	22 Januarii 1765	1 Februarii 1789.	2 Februarii 1798.	1 Decembris 1807	Odessæ.
P. Hawryłowicz *Petrus*	10 Decembris 1791	20 Augusti 1807	15 Augusti 1825	14 Maii 1854	Staraviesiæ (m).
P. Henry *Ægidius*	14 Aprilis 1772	2 Junii 1805	15 Augusti 1815	26 Decembris 1856	Chio.
P. Henry *Joannes*	15 Septembris 1765	18 Junii 1804	12 Martii 1815	12 Martii 1823	In America.
P. Hercyk *Joannes*	.....	.....	.....	19 Maii 1777	Orsæ.
P. Hlasko *Casimirus*	2 Martii 1784	12 Augusti 1799	15 Augusti 1817	Aprili 1831	In Hibernia.
P. Hluszniewicz *Marcellus*	7 Januarii 1784	11 Augusti 1801	15 Augusti 1818	9 Maii 1829	Zastawna (m).
P. Hochbichler *Joannes*	24 Decembris 1740	10 Octobris 1757	2 Februarii 1803.	27 Junii 1817	Polociæ.
P. Hołownia *Michael*	17 Novembris 1732	22 Augusti 1754	2 Februarii 1772.	13 Octobris 1789	Lozovicæ.
P. Hrynkiewicz *Joannes*	31 Januarii 1766	8 Augusti 1795	15 Augusti 1805	12 Septembris 1846	Tarnopoli.
SCOLASTICI :					
Hryckiewicz *Felix*	8 Mai 1801	10, Augusti 1819	.....	6 Decembris 1830	In Italia.
Hromakowski *Stephanus*	.....	.....	.....	4 Septembris 1810	Dunaburgi.
COADJUTORES :					
Hanus *Joannes*	22 Augusti 1778	17 Septembris 1808	2 Februarii 1819.	5 Martii 1840	Lancuti (m).
Hattowski *Ignatius*	10 Maii 1723	14 Augusti 1747	8 Decembris 1757	23 Martii 1790	Polociæ.
Hillebrand *Clemens*	15 Aprilis 1778	5 Septembris 1805	2 Februarii 1816.	16 Decembris 1851	Tarnopoli.
Hintler *Henricus*	25 Julii 1777	19 Augusti 1802	2 Februarii 1813.	18 Aprilis 1839	Tarnopoli.

NOMEN ET COGNOMEN	ORTUS	INGRESSUS	GRADUS	OBITUS	
I J					
SACERDOTES :					
P. Jackel *Christophorus*	22 Maii 1737	28 Octobris 1760	2 Februarii 1773.	20 Decembris 1802	Vitebsci.
P. Jałloza *Erasmus*	1 Augusti 1772	14 Augusti 1789	15 Augusti 1802	22 Aprilis 1819	Rasnæ.
P. Jamontt *Ignatius*	10 Augusti 1745	10 Augusti 1764	16 Augusti 1787	3 Maii 1788	Puszæ.
P. Janiszewski *Carolus*	25 Octobris 1800	15 Augusti 1818	...	...	...
P. Jankowski *Andreas*	...	...	...	12 Septembris 1782	Auliæ.
P. Du Jardin *Medardus*	12 Augusti 1736	7 Septembris 1738	15 Augusti 1772	2 Aprilis 1799	Polociæ.
P. Illinicz *Josephus*	...	...	...	12 Junii 1774	Polociæ.
P. Infeld *Franciscus*	31 Augusti 1786	20 Julii 1803	5 Februarii 1818.	15 Aprilis 1831	Jakobeny (i).
P. Iodeyko *Jacobus*	20 Julii 1727	25 Septembris 1751	11 Februarii 1770.	12 Januarii 1785	Dunaburgi.
P. Josefowicz *Antonius*	26 Augusti 1782	26 Augusti 1800	2 Februarii 1818.	12 Martii 1820	Mohiloviæ.
P. Jourdan *Jacobus*	1 Maii 1774	15 Octobris 1803	2 Februarii 1814.	1849	Nicæ.
P. Juraha *Matthias*	17 Januarii 1741	14 Augusti 1794	15 Augusti 1804	16 Martii 1809	Polociæ.
P. Jurjewicz *Franciscus*	4 Octobris 1742	27 Augusti 1761	15 Augusti 1784	27 Octobris 1798	Polociæ.
P. Iwanowski *Thaddæus*	29 Decembris 1746	14 Augusti 1782	15 Augusti 1792	31 Augusti 1793	Polociæ.
P. Iwicki *Ignatius*	31 Julii 1783	15 Augusti 1800	15 Augusti 1817	3 Novembris 1823	Kossoviæ (m).
SCOLASTICI :					
Iastrzębski *Vincentius*	18 Maii 1802	16 Octobris 1818	...	1 Martii 1821	Regii Lepidi (s).
John *Josephus*	...	...	...	15 Septembris 1778	Polociæ.
Iwanowski *Gregorius*	...	...	...	20 Novembris 1783	Vitebsci.
COADJUTORES :					
Jakuczyński *Thaddæus*	14 Decembris 1742	14 Augusti 1766	15 Augusti 1784	22 Julii 1786	Mscislaviæ.
Iassowicz *Josephus*	27 Martii 1723	25 Octobris 1752	2 Februarii 1763.	1 Novembris 1796	Mscislaviæ.
Iawgiel *Andreas*	3 Septembris 1740	23 Novembris 1770	15 Augusti 1785	15 Januarii 1794	Dunaburgi.

Iędrzejewski *Josephus*	24 Maii 1718	4 Augusti 1752	15 Augusti 1762	28 Maii 1791	Polociæ.
Juraha *Antonius*	17 Januarii 1741	14 Augusti 1794	15 Augusti 1804	14 Julii 1816	Polociæ.
K					
SACERDOTES :					
P. Kałłuha *Theodosius*	2 Maii 1775	29 Augusti 1791	9 Februarii 1809	20 Julii 1853	Tarnopoli.
P. Kamieński *Josephus*	18 Martii 1762	14 Junii 1780	2 Februarii 1797	29 Martii 1813	Rigæ.
P. Kamieński *Petrus*	1 Augusti 1767	19 Septembris 1785	2 Februarii 1803	10 Junii 1804	Orsæ.
A. R. P. KAREU *Franciscus*	10 Decembris 1763	14 Augusti 1754	15 Augusti 1769	30 Julii 1802	Polociæ.
P. Kawecki *Michael*	7 Novembris 1794	8 Augusti 1810	6 Aprilis 1828	22 Novembris 1859	Lancuti (m).
P. Kiejnowski *Franciscus-Xaverius*	6 Decembris 1802	14 Augusti 1816	2 Februarii 1836	6 Martii 1863	Lancuti (m).
P. Kiejnowski *Ladislaus*	27 Junii 1801	14 Augusti 1816	2 Februarii 1836	6 Octobris 1858	Lackie (w).
P. Kirkor *Antonius*	25 Decembris 1789	19 Augusti 1806	....	13 Maii 1840	Cherii (s).
P. Kirkor *Michael*	20 Novembris 1794	10 Augusti 1808	....	22 Junii 1825	Forolivii (s).
P. Kisielewicz *Bonifacius*	27 Novembris 1787	13 Augusti 1801	....	11 Julii 1831	Lancuti (m).
P. Kladniewski *Vincentius*	18 Septembris 1791	11 Augusti 1807	....	5 Octobris 1836	Sassari (x).
P. Klonowski *Stanislaus*	8 Maii 1711	25 Augusti 1726	15 Augusti 1744	5 Augusti 1788	Albrich.
P. Kłosowski *Matthæus*	23 Septembris 1790	19 Augusti 1806	15 Augusti 1824	21 Januarii 1852	Oporoviæ (w)
P. Kluczyński *Stanislaus*	19 Martii 1744	8 Augusti 1763	15 Augusti 1783	1 Novembris 1810	Polociæ.
P. Klukowski *Thaddeus*	....	....	....	6 Maii 1781	Vitebsci.
P. Koc *Joannes*	26 Decembris 1750	13 Augusti 1770	15 Augusti 1787	12 Februarii 1812	Orsæ.
P. Kognowicki *Casimirus*	10 Februarii 1746	15 Augusti 1764	15 Augusti 1806	22 Martii 1825	Przeworsk (m).
P. Kohlmann *Antonius*	28 Junii 1771	21 Junii 1805	21 Novembris 1812	16 Aprilis 1836	Romæ.
P. Kononowicz *Matthias*	....	....	....	11 Maii 1778	Dunaburgi.
P. Korsak *Antonius*	13 Junii 1764	14 Augusti 1781	15 Augusti 1798	11 Augusti 1831	Staraviesiæ (m).
P. Korsak *Franciscus-Xaverius*	1 Decembris 1792	11 Decembris 1809	15 Augusti 1826	26 Augusti 1848	In Austria.
P. Korsak *Vincentius*	14 Julii 1803	26 Februarii 1818	....	29 Maii 1829	Novariæ.

NOMEN ET COGNOMEN	ORTUS	INGRESSUS	GRADUS	OBITUS	
P. Korycki *Josephus*	23 Junii 1754	13 Octobris 1769	15 Augusti 1787	8 Octobris 1827	Staraviesiæ (m).
P. Kossakowski *Adamus*	3 Junii 1787	23 Augusti 1801	25 Martii 1821	20 Aprilis 1845	Milatyni (m).
P. Kotzaurek *Antonius*	12 Junii 1743	19 Martii 1764		26 Aprilis 1785	Puszæ.
P. Kozakiewicz *Michael*	6 Octobris 1754	30 Augusti 1772	2 Februarii 1790	5 Januarii 1804	Faszczoviæ.
P. Kozłowski *Ignatius*	8 Augusti 1751	14 Augusti 1767	15 Augusti 1784	24 Aprilis 1828	Tarnopoli.
P. Krænzl *Thomas*	19 Decembris 1742	13 Septembris 1760		18 Februarii 1805	Rigæ.
P. Kraśniewski *Hieronymus*	30 Septembris 1746	8 Augusti 1763	15 Augusti 1784	11 Januarii 1800	In Poh..
P. Krasnodębski *Joannes*				30 Novembris 1782	Kras..
P. Krukowski *Bonifacius*	4 Augusti 1777	13 Augusti 1797	15 Augusti 1814	12 Octobris 1837	Philadelphiæ.
P. Krukowski *Daniel*	11 Januarii 1761	27 Augusti 1798	2 Februarii 1809	1 Februarii 1839	Tarnopoli.
P. Kruszewski *Michael*				10 Octobris 1776	Orsæ.
P. Kryński *Vincentius*				10 Januarii 1782	Orsæ.
P. Krzycki *Florentius*	7 Februarii 1745	14 Augusti 1760	15 Augusti 1783	3 Decembris 1808	Orsæ.
P. Kuczewski *Martinus*				21 Septembris 1782	Polociæ.
P. Küfferlin *Remigius*	1 Octobris 1761	26 Maii 1804		3 Novembris 1812	Polociæ.
P. Kułak *Georgius*	29 Novembris 1797	5 Julii 1813	15 Augusti 1832	14 Octobris 1870	Sremii (w).
SCOLASTICI :					
Kamieński *Bonifacius*	19 Junii 1766	11 Octobris 1784		25 Octobris 1795	Orsæ.
Kiryacki *Casimirus*	4 Martii 1796	5 Julii 1813		18 Augusti 1816	Polociæ.
Kochanowski *Carolus*	29 Octobris 1786	30 Octobris 1799		3 Maii 1815	Polociæ.
Kosko *Antonius*	13 Junii 1800	13 Octobris 1817		1 Februarii 1819	Puszæ.
Krzemieniecki *Casimirus*	29 Novembris 1801	9 Augusti 1819		12 Septembris 1822	In Italia.
Kulikowski *Vincentius*	6 Augusti 1795	8 Augusti 1810		10 Decembris 1816	Polociæ.
Krupski *Antonius*				18 Julii 1777	Polociæ.
Kurkliński *Ludovicus*				1779 vel 1780	Polociæ.

COADJUTORES :					
Karpiński *Vincentius*	5 Aprilis 1762	7 Septembris 1792	2 Februarii 1803	13 Aprilis 1821	Bononiæ.
Kemp *Jacobus*	6 Martii 1776	23 Junii 1805	15 Augusti 1815	9 Augusti 1848	Leopoli.
Knobloch *Franciscus*	14 Augusti 1722	30 Augusti 1749	2 Februarii 1760	19 Junii 1790	Mohiloviæ.
Kohlmann *Josephus*	17 Martii 1762	22 Novembris 1804	2 Februarii 1815	23 Junii 1838	Staraviesiæ (m).
Konwalski *Venceslaus*	11 Julii 1743	18 Octobris 1763	15 Augusti 1787	5 Februarii 1788	Polociæ.
Korsak *Joannes*	3 Januarii 1777	5 Augusti 1801	15 Augusti 1811	24 octobris 1838	Staraviesiæ (m).
Kościesza *Martianus*	10 Januarii 1722	27 Augusti 1748	2 Februarii 1759	2 Martii 1792	Polociæ.
Kossakowski *Casimirus*	4 Martii 1729	9 Augusti 1758	15 Augusti 1768	3 Januarii 1800	Orsæ.
Koszko *Antonius*	18 Julii 1716	14 Augusti 1760	15 Augusti 1770	14 Novembris 1786	Mscislaviæ.
Kowalski *Stanislaus*	15 Novembris 1722	14 Augusti 1762	15 Augusti 1772	14 Januarii 1799	Orsæ.
Kramer *Matthias*	18 Maii 1783	13 Junii 1805	....	9 Novembris 1812	Polociæ.
Krassowski *Ludovicus*	25 Augusti 1771	19 Augusti 1803	2 Februarii 1815	29 Junii 1840	Staraviesiæ (m).
Kruszyłowicz *Paulus*	20 Junii 1779	14 Augusti 1801	15 Augusti 1811	5 Augusti 1828	Załosce (m).
Krzywicki *Petrus*	29 Junii 1729	14 Augusti 1762	15 Augusti 1772	17 Aprilis 1799	Dunaburgi.
Kuhn *Jacobus*	13 Junii 1742	25 Junii 1781	15 Augusti 1791	11 Augusti 1807	Polociæ.
L Ł					
SACERDOTES :					
P. Lamprecht *Joannes*	30 Junii 1736	8 Octobris 1760	15 Augusti 1783	25 Junii 1806	Dunaburgi.
P. Lastkowski *Felix*	9 Junii 1749	12 Augusti 1766	2 Februarii 1784	2 Martii 1800	Czeczerscii.
P. Łastowski *Joannes*	20 Maii 1764	14 Augusti 1780	15 Augusti 1797	14 Aprilis 1805	Vitebsci.
P. Łaszkiewicz *Vincentius*	26 Augusti 1776	14 Augusti 1796	15 Augusti 1809	1 Aprilis 1850	Staraviesiæ (m).
P. Ławrynowicz *Josephus*	24 Martii 1756	22 Augusti 1765	2 Februarii 1806	25 Junii 1808	Orsæ.
P. Lenkiewicz *Aloysius*	7 Septembris 1771	14 Augusti 1786	2 Februarii 1805	10 Aprilis 1806	Polociæ.
A. R. P. LENKIEWICZ *Gabriel*	15 Martii 1722	15 Augusti 1745	15 Augusti 1762	10 Novembris 1798	Polociæ.
P. Leonowicz *Nicolaus*	7 Decembris 1718	21 Augusti 1739	2 Julii 1757	27 Augusti 1807	Polociæ.

NOMEN ET COGNOMEN	ORTUS	INGRESSUS	GRADUS	OBITUS	
P. Leroi *Jacobus*	12 Aprilis 1765	19 Novembris 1805	...	13 Aprilis 1813	Dagdæ.
P. Leśniewski *Michael*	29 Septembris 1776	24 Augusti 1791	2 Februarii 1810	15 Octobris 1835	Cracoviæ.
P. Leśniobrodzki *Vincentius*	22 Januarii 1800	16 Augusti 1816	2 Februarii 1834	20 Octobris 1877	Staraviesiæ (m).
P. Liniewicz *Josephus*	30 Martii 1770	30 Aprilis 1803	21 Septembris 1813	9 Septembris 1837	Vall. Aur. (s).
P. Linkenhejer *Jacobus*	29 Novembris 1727	20 Augusti 1743	2 Februarii 1761	5 Martii 1798	Dunaburgi.
P. Lœffler *Aloysius*	9 Februarii 1769	1 Septembris 1783	21 Februarii 1804	12 Maii 1842	Græcii.
P. Łomiński *Xaverius*	15 Februarii 1739	15 Augusti 1754	15 Augusti 1772	18 Julii 1793	Vitebsci.
P. Loupia *Franciscus*	26 Martii 1717	28 Augusti 1733	4 Aprilis 1751	20 Decembris 1791	Polociæ.
P. Lubowicki *Franciscus*	6 Octobris 1724	15 Augusti 1744	30 Novembris 1758	22 Decembris 1801	Polociæ.
P. Lubsiewicz *Joannes*	21 Junii 1758	24 Augusti 1780	2 Februarii 1796	14 Maii 1826	Staraviesiæ (m).
P. Łukaszewicz *Joannes*	...	...	...	...1779	Uzvaldæ.
P. Lustyg *Antonius*	7 Septembris 1752	6 Octobris 1768	2 Februarii 1786	5 Junii 1815	Polociæ.
P. Łyko *Antonius*	16 Januarii 1786	12 Augusti 1800	2 Februarii 1819	1 Augusti 1836	Liczkowce (m).
P. Łyko *Josephus*	3 Julii 1782	13 Augusti 1799	15 Augusti 1816	19 Junii 1842	Tarnopoli.
SCOLASTICI :					
Lipski *Raphael*	...	...	...	2[illegible] Junii 1782	Polociæ.
Laumann *Petrus*	...	...	...	7 Julii 1812	Puszæ.
Łokciński *Philippus*	...	...	...	..1785 [illegible] 1786	Mscislaviæ.
COADJUTORES :					
Lauvers *Guillelmus*	17 Martii 1777	1 Septembris 1805	...	27 Octobris 1807	Polociæ.
Lederle *Gaspar*	29 Decembris 1755	1 Septembris 1804	2 Februarii 1815	...1835	Seduni (o).
Lefebvre *Carolus*	8 Aprilis 1766	18 Septembris 1810	15 Augusti 1822	24 Octobris 1838	In Gallia.
Leichtenstern *Simon*	8 Januarii 1780	22 Septembris 180[illegible]	2 Februarii 1817	...1842	In Italia.
Lemieszewski *Carolus*	5 Novembris 1771	12 Augusti 1795	15 Augusti 1805	22 Februarii 1839	Lancuti (m).

Leszczyński *Joannes*...............	...........1792..	22 Augusti 1813 ..	....	3 Septembris 1820	Ferrariæ.
Lieb *Georgius*.....................	29 Augusti 1769..	10 Junii 1793.....	15 Augusti 1804..	16 Junii 1819.....	Mscislaviæ.
Liniewicz *Ludovicus*...............	14 Augusti 1757..	14 Augusti 1785 ..	15 Augusti 1795 ..	8 Februarii 1798.	Polociæ.
Liouville *Carolus*.................	4 Maii 1779	24 Junii 1805.....	15 Augusti 1817 ..	30 Novembris 1857	Biturici.
M					
SACERDOTES :					
P. Maculewicz *Josephus*............	26 Octobris 1800..	13 Octobris 1817..	2 Februarii 1837.	11 Januarii 1865 ..	Lancuti (m).
P. Magnani *Augustinus*.............	28 Augusti 1746 ..	12 Octobris 1762..	15 Augusti 1783 ..	21 Aprilis 1791....	Czeczerscii.
P. Magnani *Joannes*...............	25 Decembris 1747	29 Novembris 1763	15 Augusti 1785 ..	22 Octobris 1794..	Polociæ.
P. Maître *Ferdinandus*............	7 Martii 1736	29 Septembris 1754	15 Augusti 1770 ..	5 Septembris 1812	Saratoviæ.
P. Malevé *Franciscus*.............	1 Decembris 1770	1 Septembris 1804	29 Junii 1815.....	3 Februarii 1822.	In America.
P. Malevé *Melchior*...............	3 Augusti 1774..	3 Junii 1804......	15 Augusti 1814 ..	12 Augusti 1817...	Astrachani.
P. Marcinkiewicz *Joannes*..........	26 Martii 1772....	14 Augusti 1786 ..	2 Februarii 1809.	21 Julii 1830	Tynecii (m).
P. Markiewicz *Augustinus*.........	23 Junii 1783.....	15 Augusti 1801 ..	15 Augusti 1814...	1 Augusti 1856...	Neo-Sandeciæ (m).
P. Markijanowicz *Joannes*..........	18 Octobris 1789..	10 Septembris 1803	15 Augusti 1814 ..	7 Julii 1858......	Staraviesiæ (m).
P. Markijanowicz *Raphael*.........	14 Octobris 1783..	10 Augusti 1799...	2 Februarii 1817.	23 Decembris 1856	Neo-Sandeciæ (m).
P. Maruti *Josephus*...............	....	....	....	6 Januarii 1783..	Polociæ.
P. Massulewicz *Dominicus*.........	8 Octobris 1743..	14 Augusti 1760...	15 Augusti 1803 ..	5 Februarii 1810.	Dunaburgi.
P. Maszewski *Thaddæus*...........	3 Aprilis 1781....	22 Augusti 1795...	8 Septembris 1812	27 Januarii 1843..	Tuchoviæ (m).
P. Messarati *Antonius*............	26 Decembris 1731	15 Octobris 1755..	2 Februarii 1766.	17 Decembris 1796	Parmæ.
P. Meyer *Joannes*.................	7 Decembris 1765	31 Augusti 1787...	2 Februarii 1804.	14 Martii 1841....	Lincii.
P. Michnowicz *Antonius*...........	8 Septembris 1744	14 Augusti 1760 ..	15 Augusti 1783 ..	9 Junii 1796.....	Dunaburgi.
P. Mihanowicz *Joannes*............	27 Decembris 1783	14 Augusti 1799...	....	30 Januarii 1814..	Vitebsci.
P. Molinari *Matthæus*.............	20 Septembris 1778	4 Octobris 1804..	2 Februarii 1815.	29 Novembris 1861	Staraviesiæ (m).
P. Morelowski *Josephus*...........	5 Martii 1777....	8 Augusti 1790...	15 Augusti 1810 ..	12 Augusti 1845...	Staraviesiæ (m).
P. Moritz *Aloysius*...............	8 Aprilis 1738 ...	9 Octobris 1757..	15 Augusti 1787 ..	24 Januarii 1805..	Tonkosz..

NOMEN ET COGNOMEN	ORTUS	INGRESSUS	GRADUS	OBITUS	
P. Muśnicki *Nicodemus*	10 Februarii 1766.	25 Julii 1781	15 Augusti 1798	16 Januarii 1805	Polociæ
SCOLASTICI :					
Meyer *Victor*	1 Octobris 1784	28 Septembris 1810	...	29 Decembris 1812	Opocznæ.
Mączewski *Josephus*	...	...	...	7 Martii 1780	Orsæ.
Malinowski *Franciscus*	...	...	...	29 Maii 1782	Orsæ.
Moszyński *Ignatius*	...	...	...	...1775 vel 1776	Dunaburgi.
COADJUTORES :					
Magg *Antonius*	27 Julii 1766	1 Septembris 1788	25 Martii 1799	30 Januarii 1809	Dunaburgi.
Matusewicz *Michael*	18 Septembris 1783	16 Augusti 1799	15 Augusti 1814	5 Augusti 1836	Calari (n).
Maximowicz *Ignatius*	5 Julii 1733	18 Julii 1758	15 Augusti 1768	9 Martii 1804	Mscislaviæ.
Michałowski *Adamus*	24 Decembris 1797	30 Julii 1816	6 Aprilis 1828	1 Septembris 1866	Lancuti (m).
Michałowski *Joannes*	31 Decembris 1795	31 Julii 1814	...	1 Aprilis 1840	Romæ.
Michalski *Petrus*	29 Junii 1746	2 Martii 1801	...	15 Augusti 1810	Mscislaviæ.
Mińkowski *Thomas*	18 Octobris 1744	12 Augusti 1764	15 Augusti 1783	24 Aprilis 1792	Polociæ.
Moraczewski *Nicolaus*	3 Decembris 1733	12 Augusti 1755	15 Augusti 1765	29 Aprilis 1790	Polociæ.
Morlock *Fridericus*	10 Februarii 1733.	3 Augusti 1761	15 Augusti 1771	1[illegible] Julii 1810	Dunaburgi.
N					
SACERDOTES :					
P. Nemkin *Petrus*	20 Januarii 1801	30 Augusti 1814	...	25 Novembris 1832	Conimbricæ.
P. Nizard *Vedastus*	4 Februarii 1790.	26 Septembris 1810	25 Martii 1827	21 Septembris 1865	Andegavi.
P. Nowacki *Josephus*	...	...	...	18 Aprilis 1777	Orsæ.

P. Nowagk *Franc.-Xaver*..........	2 Octobris 1748..	15 Octobris 1765..	15 Augusti 1783 ..	12 Decembris 1805	Polociæ.
SCOLASTICI :					
Neyer *Franciscus*	1 Novembris 1754	31 Augusti 1787...	2 Februarii 1798.	23 Aprilis 1818....	Saratoviæ.
Niewiarowicz *Ignatius*............	....	....	....	...........1783..	Polociæ.
COADJUTORES :					
Niedźwiecki *Dominicus*............	4 Augusti 1755 ..	4 Augusti 1781..	15 Augusti 1791 ..	28 Martii 1795....	Polociæ.
Nitzel *Joannes*......................	9 Octobris 1737..	2 Novembris 1768	15 Augusti 1783 ..	23 Martii 1811	Polociæ.
Nitzelberger *Vendelinus*...........	20 Octobris 1764..	13 Junii 1805.....	....	2 Decembris 1813	Puszæ.

O

SACERDOTES :					
P. Obrąpalski *Adalbertus*..........	18 Aprilis 1751 ...	2 Septembris 1769	2 Februarii 1787.	13 Decembris 1812	Polociæ.
P. Obrąpalski *Franciscus*..........	4 Octobris 1803..	16 Octobris 1818..	2 Februarii 1835.	15 Novembris 1858	Staraviesiæ (m).
P. Oeillard *Joannes*................	9 Aprilis 1764 ...	18 Januarii 1812..	25 Martii 1822....	22 Septembris 1843	Tarnopoli.
P. Okuszko *Simon*................	3 Septembris 1796	9 Augusti 1814...	....	5 Martii 1817	Mohiloviæ.
P. Olechnowicz *Stephanus*.........	29 Junii 1735	4 Octobris 1755..	2 Februarii 1773.	25 Aprilis 1794 ...	Faszczoviæ.
P. Olędzki *Matthæus*..............	23 Februarii 1746.	13 Augusti 1770...	15 Augusti 1785 ..	6 Aprilis 1816 ...	Polociæ.
P. Olszewski *Ignatius*.............	6 Junii 1751.....	11 Augusti 1766 ..	15 Augusti 1784 ..	27 Novembris 1788	Polociæ.
P. Olszewski *Thomas*..............	20 Decembris 1734	18 Augusti 1760...	15 Augusti 1771 ..	19 Octobris 1808..	Vitebsci.
P. Orłowski *Ægidius*...............	15 Novembris 1795	31 Augusti 1811...	2 Februarii 1830.	10 Februarii 1844.	Milatyni (m).
P. Orłowski *Thomas*...............	13 Decembris 1743	14 Augusti 1768...	15 Augusti 1783 ..	31 Martii 1827	Zabose.
P. Osiński *Nicolaus*................	6 Januarii 1744..	3 Octobris 1764..	2 Februarii 1808.	5 Maii 1821	Zebrzydowice (m).
P. Ostrowski *Casimirus*...........	28 Februarii 1743.	14 Augusti 1764...	15 Augusti 1783 ..	29 Octobris 1814..	Orsæ.

NOMEN ET COGNOMEN	ORTUS	INGRESSUS	GRADUS	OBITUS	
SCOLASTICI :					
Osmolowski *Andreas*	29 Novembris 1789	24 Augusti 1808	.....	14 Aprilis 1815	Mscislaviæ.
Osmolowski *Joachim*	.....	.....	.....	17 Septembris 1814	Puszæ.
P					
SACERDOTES :					
P. Pancewicz *Thaddæus*	20 Septembris 1768	14 Augusti 1789	15 Augusti 1806	27 Februarii 1832.	Tarnopoli.
P. Paszyc *Cajetanus*	12 Februarii 1719.	8 Augusti 1741	15 Augusti 1759	14 Januarii 1793	Lozovicæ.
P. Pawłowski *Joannes*	9 Julii 1731	2 Septembris 1752	25 Martii 1770	1 Novembris 1791	Mscislaviæ.
P. Perkowski *Josephus*	14 Decembris 1754	3 Augusti 1771	15 Augusti 1788	2 Julii 1823	Mikluszewice (m).
P. Perkowski *Joseph-Ignatius*	17 Aprilis 1781	14 Augusti 1796	15 Augusti 1814	20 Septembris 1857	Staniątki (m).
P. Perkowski *Vincentius*	2 Aprilis 1783	26 Augusti 1800	2 Februarii 1818	25 Septembris 1850	Tarnopoli.
P. Pfeiffer *Columbanus*	21 Novembris 1747	18 Octobris 1765	15 Augusti 1785	28 Maii 1792	Dagdæ.
P. Pierling *Andreas*	7 Martii 1782	30 Augusti 1804	2 Februarii 1815.	12 Novembris 1841	Œniponti.
P. Pietkiewicz *Joannes*	19 Maii 1740	2 Augusti 1766	3 Martii 1812	7 Januarii 1820	Uzvaldæ.
P. Pietroboni *Ignatius*	6 Januarii 1749	30 Septembris 1765	15 Augusti 1802	14 Martii 1831	Januæ (s).
P. Pietrzkiewicz *Ignatius*	5 Junii 1797	8 Septembris 1818	.....	 1842	In Italia.
P. Piotrowicz *Stanislaus*	14 Novembris 1780	30 Septembris 1795	2 Februarii 1814.	26 Novembris 1826	Tuchoviæ (m).
P. Piotrowski *Clemens*	23 Decembris 1776	5 Septembris 1797	2 Februarii 1815.	.. Aprilis 1831	Regii-Lepidi (s).
P. Piotrowski *Laurentius*	10 Augusti 1738	14 Augusti 1762	7 Martii 1773	27 Novembris 1793	Mscislaviæ.
P. Piottuch *Michael*	11 Octobris 1745	9 Augusti 1765	15 Augusti 1783	23 Aprilis 1797	Mscislaviæ.
P. Piskowski *Joannes*	.....	.....	.....	14 Novembris 1780	Polociæ.
P. Platyński *Ludovicus*	.....	.....	.....	6 Junii 1783	Mscislaviæ.
P. Pleszczyński *Antonius*	30 Maii 1770	4 Augusti 1795	2 Februarii 1806.	6 Martii 1816	Uzvaldæ.

P. Ploquin *Joannes*................	4 Aprilis 1766 ...	2 Junii 1805.....	15 Augusti 1815...	9 Februarii 1822.	Venetiis (n).
P. Pniewski *Carolus*...............	7 Septembris 1800	10 Augusti 1819...	2 Februarii 1837.	8 Maii 1883......	Lussingrande (s).
P. Poczobut *Ignatius*..............	23 Maii 1794......	15 Junii 1812.....	2 Februarii 1833.	3 Januarii 1885..	Tarnopoli.
P. Poczobut *Leo*...................	20 Maii 1803......	8 Februarii 1818.	2 Februarii 1838.	26 Novembris 1876	Naroli (m).
P. Poczobut *Martinus*..............	30 Octobris 1728..	15 Augusti 1745...	15 Augusti 1762...	8 Februarii 1810.	Dunaburgi.
P. Podbereski *Casimirus*..........	3 Martii 1780....	29 Augusti 1798...	2 Februarii 1812.	11 Januarii 1815..	Polociæ.
P. Podobied *Josephus*..............	24 Decembris 1800	13 Augusti 1818...	15 Augusti 1835...	19 Januarii 1853..	Neo-Sandeciæ (m)
P. Podobinski *Stanislaus*..........	5 Aprilis 1748 ...	10 Septembris 1767	15 Augusti 1803...	3 Julii 1831......	Staraviesiæ (m).
P. Pogorzelski *Fabianus*..........	....	....	....	22 Februarii 1779.	Faszczowiæ.
P. Poloński *Josephus*..............	1 Septembris 1774	7 Augusti 1791...	....	15 Februarii 1808.	Polociæ.
P. Poloński *Mauritius*.............	22 Octobris 1781..	29 Januarii 1796..	15 Augusti 1815...	17 Januarii 1836..	Tarnopoli.
P. Postol *Antonius*................	11 Octobris 1753..	20 Julii 1772......	15 Augusti 1787...	19 Martii 1810....	Arzam.
P. Powolny *Josephus*...............	28 Septembris 1766	27 Octobris 1805..	....	19 Octobris 1812..	Opocznæ.
P. Poźniak *Stanislaus*.............	23 Aprilis 1769 ...	3 Augusti 1786...	....	23 Aprilis 1800....	Auliæ.
P. Proniewski *Antonius*...........	29 Maii 1798......	8 Augusti 1816...	2 Februarii 1834.	23 Januarii 1862..	Neo-Sandeciæ (m)
P. Przestrzelski *Casimirus*........	23 Februarii 1728.	10 Augusti 1747...	15 Augusti 1764...	14 Septembris 1796	Vitebsci.
P. Przysiecki *Josephus*............	15 Februarii 1763.	14 Augusti 1783...	15 Augusti 1800...	5 Novembris 1832	Neo-Sandeciæ (m)
P. Puel *Aloysius*....	15 Julii 1767......	5 Septembris 1785	....	18 Decembris 1796	Polociæ.
P. Puel *Antonius*..................	12 Aprilis 1770....	1 Septembris 1788	2 Februarii 1804.	5 Januarii 1807..	Polociæ.
P. Puhalski *Stephanus*............	....	....	....	23 Novembris 1779	Polociæ.
SCOLASTICUS :					
Potrykowski *Josephus*............	21 Aprilis 1799 ...	1 Junarii 1816...	....	9 Februarii 1827.	Tynecii (m).
COADJUTORES :					
Pacewicz *Ignatius*................	28 Maii 1738......	13 Augusti 1761...	15 Augusti 1771...	21 Januarii 1806..	Dunaburgi.
Pader *Carolus*....................	26 Januarii 1738..	25 Octobris 1766..	15 Augusti 1785...	7 Februarii 1788.	Polociæ.
Panfiłłowicz *Josephus*............	16 Septembris 1748	17 Martii 1786....	15 Augusti 1796...	31 Januarii 1803..	Orsæ.
Pastori *Dominicus*................	7 Octobris 1768..	2 Martii 1803....	....	20 Januarii 1804..	Polociæ.

NOMEN ET COGNOMEN	ORTUS	INGRESSUS	GRADUS	OBITUS	
Petrulewicz *Marin*...	30 Septembris 1726	29 Januarii 1764..	15 Augusti 1783 ..	17 Decembris 1786	Mohiloviæ.
Piotrowski *Thomas*...	23 Julii 1773	26 Augusti 1800 ..	2 Februarii 1811.	17 Julii 1857......	Staraviesiæ (m).
Polubiesiński *Joannes*...	22 Octobris 1742..	16 Octobris 1762..	24 Februarii 1773.	6 Novembris 1790	Orsæ.
Popp *Ignatius*...	12 Aprilis 1773 ...	20 Septembris 1803	2 Februarii 1814.	25 Januarii 1844..	Staraviesiæ (m).
Przestrzelski *Joannes*...	23 Octobris 1741..	14 Augusti 1760 ..	2 Februarii 1772.	12 Augusti 1812...	Orsæ.
R					
SACERDOTES :					
P. Raciborski *Vincentius*...	31 Decembris 1778	14 Augusti 1793 ..	15 Augusti 1811 ..	26 Decembris 1824	Pilznæ (m).
P. Rahoza *Samuel*...	7 Februarii 1788.	16 Augusti 1803 ..	15 Augusti 1821 ..	5 Octobris 1839..	Neo-Sandeciæ (m).
P. Rakiety *Matthias*...	3 Januarii 1734..	19 Julii 1749......	7 Junii 1767.....	3 Maii 1797... ..	Polociæ.
P. Rantzau *Maximilianus*...	23 Decembris 1789	29 Novembris 1808	....	14 Julii 1825......	In America.
P. Rausch *Osvaldus*...	8 Septembris 1780	10 Novembris 1810	18 Novembris 1821	11 Octobris 1875..	Klagenfurth (c).
P. Rauscher *Joannes*...	14 Januarii 1748..	15 Octobris 1764..	8 Septembris 1796	30 Januarii 1798..	Polociæ.
P. Reiners *Hubertus*...	21 Decembris 1776	6 Septembris 1810	....	2 Januarii 1812..	Odessæ.
P. Rembiszewski *Ignatius*...	8 Februarii 1750.	30 Septembris 1766	15 Augusti 1784 ..	21 Junii 1818.....	Uzvaldæ.
P. Reutt *Casimirus*...	1 Septembris 1782	10 Augusti 1799 ..	2 Februarii 1814.	28 Decembris 1851	Tarnopoli.
P. Reutt *Josephus*...	15 Martii 1739....	9 Septembris 1760	15 Augusti 1783...	7 Januarii 1810..	Mohiloviæ.
P. Reutt *Stephanus*...	3 Augusti 1772...	14 Augusti 1792...	15 Augusti 1803 ..	30 Martii 1844....	Pieniaki (z).
P. Ricca *Franciscus*...	21 Octobris 1755..	15 Octobris 1770..	15 Augusti 1802...	15 Martii 1809....	Polociæ.
P. Richard *Joannes*...	16 Aprilis 1729 ...	2 Octobris 1749..	2 Februarii 1764.	2 Octobris 1812..	Saratoviæ.
P. Richardot *Desiderius*...	29 Januarii 1760..	24 Augusti 1792 ..	2 Februarii 1808.	5 Maii 1849......	Metis.
P. Rogaliński *Jacobus*...	29 Julii 1761......	28 Octobris 1783..	2 Februarii 1800.	17 Martii 1813....	Puszæ.
A. R. P. ROOTHAAN *Joannes*...	23 Novembris 1785	18 Junii 1804.....	2 Februarii 1819.	8 Maii 1853......	Romæ.
P. Rostowski *Stanislaus*...	....	....	....	7 Februarii 1784.	Polociæ.

P. Rószczyc *Dionysius*	8 Octobris 1788	5 Septembris 1804	25 Martii 1822	20 Septembris 1834	Staraviesiæ (m).
P. Rottensteiner *Georgius*	3 Maii 1766	1 Julii 1789	15 Augusti 1804	19 Januarii 1808	Petropoli.
P. Rotth *Michael*	1 Octobris 1721	12 Julii 1737	2 Februarii 1755	22 Novembris 1785	Dagdæ.
P. Rożanka *Josephus*	15 Martii 1795	2 Octobris 1813	16 Augusti 1834	9 Novembris 1869	Staraviesiæ (m).
P. Rozaven *Joannes*	9 Martii 1772	28 Martii 1804	15 Augusti 1814	2 Aprilis 1851	Romæ.
P. Rubowicz *Gabriel*	25 Januarii 1734	9 Septembris 1753	2 Februarii 1771	15 Maii 1806	Dunaburgi.
P. Rusnati *Aloysius*	26 Julii 1751	3 Junii 1768	15 Augusti 1786	26 Augusti 1820	Ferrariæ.
P. Rypiński *Josephus*	11 Octobris 1781	14 Augusti 1796	2 Februarii 1815	19 Augusti 1819	Lozovicæ.
P. Rypiński *Michael*	29 Septembris 1790	8 Augusti 1810	15 Augusti 1825	9 Junii 1840	Neo-Sandeciæ (m).
P. Rypiński *Vincentius*	10 Augusti 1764	1 Octobris 1781	25 Martii 1799	23 Julii 1842	Staraviesiæ (m).
P. Rzewuski *Ludovicus*	14 Augusti 1753	9 Augusti 1770	15 Augusti 1783	25 Augusti 1812	Orsæ.
SCOLASTICI :					
Reutt *Christophorus*	21 Septembris 1780	10 Augusti 1799	....	16 Octobris 1806	Polociæ.
Roschtok *Franciscus*	....	....	....	22 Februarii 1783	Vitebsci.
COADJUTORES :					
Redźko *Alexander*	27 Septembris 1782	18 Septembris 1806	....	26 Augusti 1809	Dunaburgi.
Riederle *Josephus*	11 Maii 1774	25 Julii 1804	2 Februarii 1817	12 Junii 1831	Tarnopoli.
Rogieński *Sigismundus*	19 Novembris 1772	19 Decembris 1806	2 Februarii 1818	6 Septembris 1831	Tuchoviæ (m).
Rostkowski *Franciscus*	4 Octobris 1734	5 Augusti 1763	15 Augusti 1773	9 Aprilis 1804	Polociæ.
S					
SACERDOTES :					
P. Samuyłło *Adamus*	24 Decembris 1783	14 Augusti 1798	2 Februarii 1817	22 Junii 1839	Tuchoviæ (m).
P. Samuyłło *Josaphat*	1 Novembris 1778	3 Augusti 1798	....	7 Junii 1806	Polociæ.

NOMEN ET COGNOMEN	ORTUS	INGRESSUS	GRADUS	OBITUS	
P. Sawicki *Josephus*	....	....	....	6 Octobris 1777	Orsæ.
P. Schedler *Antonius*	24 Junii 1742	28 Octobris 1760	15 Novembris 1785	6 Septembris 1794	Polociæ.
P. Schmitijan *Franciscus*	20 Augusti 1788	13 Junii 1805	15 Augusti 1822	13 Julii 1828	Tarnopoli.
P. Schneilin *Georgius*	14 Aprilis 1780	25 Julii 1808	15 Augusti 1823	20 Junii 1837	Tarnopoli.
P. Schultze *Ignatius*	16 Martii 1787	23 Augusti 1805	6 Apulis 1823	19 Augusti 1830	Tarnopoli.
P. Schwartz *Joannes*	14 Octobris 1728	10 Augusti 1744	2 Februarii 1762	28 Augusti 1796	Dunaburgi.
P. Scordialo *Bernardus*	20 Augusti 1737	17 Octobris 1752	2 Februarii 1771	29 Januarii 1802	Fideuti.
P. Sebastianowicz *Franciscus*	27 Martii 1720	11 Augusti 1739	15 Augusti 1756	2 Augusti 1797	Dunaburgi.
P. Siedmiogrodzki *Josephus*	19 Martii 1793	5 Julii 1813	15 Augusti 1833	3 Februarii 1878	Staniatki (m).
P. Siemaszko *Martinus*	....	....	....	.. 1776 vel 1777	Dunaburgi.
P. Sieńkiewicz *Franciscus*	17 Martii 1787	4 Augusti 1806	2 Februarii 1820	30 Martii 1839	Tarnopoli.
P. Sieńkiewicz *Thomas*	8 Martii 1788	4 Augusti 1806	1823	29 Martii 1826	Kamionka (m).
P. Skiwski *Simon*	18 Julii 1741	27 Julii 1757	15 Augusti 1810	29 Martii 1811	Lixnæ.
P. Sklodowski *Thaddæus*	29 Octobris 1741	21 Septembris 1763	15 Augusti 1783	5 Maii 1804	Vitebsci.
P. Skokowski *Mansuetus*	20 Februarii 1751	13 Augusti 1770	15 Augusti 1787	8 Februarii 1798	Mscislaviæ.
P. Skrocki *Ignatius*	21 Januarii 1799	4 Septembris 1813	2 Februarii 1832	5 Aprilis 1851	Piekary (z).
P. Smolski *Xaverius*	7 Decembris 1739	11 Augusti 1757	15 Augusti 1767	14 Septembris 1798	Puszæ.
P. Snarski *Carolus*	4 Novembris 1779	14 Augusti 1796	15 Augusti 1811	31 Julii 1862	Sremii (w).
H. Soranzo *Antonius*	8 Octobris 1778	21 Novembris 1799	....	21 Octobris 1812	Polociæ.
P. Soroka *Aloysius*	17 Decembris 1769	25 Augusti 1792	9 Februarii 1810	6 Augusti 1841	Staraviesiæ (m).
P. Spiehalski *Nicolaus*	4 Junii 1801	15 Augusti 1818	2 Februarii 1833	11 Novembris 1878	Szoldry (w).
P. Spirydowicz *Michael*	14 Octobris 1792	17 Augusti 1807	15 Augusti 1809	6 Maii 1848	Pieniaki (z).
P. Steidle *Josephus*	31 Januarii 1745	7 Septembris 1808	2 Februarii 1819	24 Februarii 1828	Gura-Humora (i).
P. Stibel *Gaspar*	5 Januarii 1786	21 Junii 1803	2 Februarii 1821	22 Februarii 1857	Staraviesiæ (m).
P. Strusiński *Martinus*	20 Novembris 1735	2 Augusti 1753	15 Augusti 1770	23 Martii 1809	Polociæ.
P. Suryn *Josephus*	29 Augusti 1773	10 Septembris 1793	11 Septembris 1819	8 Decembris 1832	Tarnopoli.

P. Suszczewski *Antonius*	12 Junii 1790	18 Augusti 1810	2 Februarii 1829.	20 Octobris 1859	Neo-Sandeciæ (m).
P. Suszczewski *Nicolaus*	3 Decembris 1789	13 Septembris 1807	15 Augusti 1825	2 Septembris 1836	Staraviesiæ (m).
P. Suszyński *Romualdus*	12 Februarii 1800.	16 Januarii 1818	2 Februarii 1833.	14 Aprilis 1871	Neo-Sandeciæ (m).
P. Sutocki *Antonius*	18 Januarii 1714	18 Octobris 1743	1 Maii 1754	9 Julii 1792	Polociæ.
P. Świętochowski *Stanislaus*	22 Martii 1749	20 Septembris 1772	15 Augusti 1792	9 Februarii 1831.	Staraviesiæ (m).
P. Szadurski *Raphael*	....	....	....	1 Aprilis 1775	Caunat.
P. Szlachta *Basilius*	....	....	....	7 Januarii 1774	Polociæ.
P. Szpak *Clemens*	26 Decembris 1771	1 Augusti 1788	15 Augusti 1805	17 Januarii 1812	Moscoviæ.
P. Szychowski *Petrus*	12 Junii 1797	6 Septembris 1816	2 Februarii 1833.	17 Novembris 1865	Neo-Sandeciæ (m).
P. Szyryń *Franciscus*	....	....	....	27 Junii 1777	Dunaburgi.
P. Szyszko *Vincentius*	8 Octobris 1751	26 Augusti 1769	2 Februarii 1787.	21 Maii 1809	Chalcii.
SCOLASTICI :					
Smolak *Polycarpus*	17 Februarii 1783.	15 Augusti 1800	....	5 Junii 1810	Polociæ.
Steigens *Jacobus*	2 Septembris 1777	2 Julii 1806	....	18 Januarii 1809	Polociæ.
Święcicki *Elias*	1795	9 Augusti 1811	....	25 Maii 1813	Puszæ.
Szczuka *Josephus*	11 Novembris 1787	14 Augusti 1805	....	23 Decembris 1812	Mscislaviæ.
Sasinowski *Franciscus*	....	....	....	Januario 1780	Vitebsci.
Siwicki *Isidorus*	....	....	....	10 Novembris 1781	Dunaburgi.
Szczubielski *Lucas*	....	....	....	13 Martii 1783	Mohiloviæ.
COADJUTORES :					
Sadowski *Vincentius*	29 Decembris 1794	8 Augusti 1810	15 Augusti 1825	26 Augusti 1849	Tarnopoli.
Salcewicz *Andreas*	10 Decembris 1739	22 Martii 1772	15 Augusti 1783	23 Novembris 1808	Orsæ.
Sapryko *Laurentius*	10 Augusti 1782	1 Septembris 1805	2 Februarii 1816.	20 Februarii 1848.	Tarnopoli.
Scheffer *Jacobus*	2 Junii 1765	7 Decembris 1804	2 Februarii 1815.	17 Maii 1830	Tarnopoli.
Schelhorn *Sebastianus*	15 Januarii 1770	5 Augusti 1795	....	26 Februarii 1797.	Polociæ.

NOMEN ET COGNOMEN	ORTUS	INGRESSUS	GRADUS	OBITUS	
Scherer *Georgius*	19 Martii 1752	7 Martii 1816		19 Januarii 1830	Staviaci (o).
Schirmer *Simon*	28 Octobris 1761	17 Julii 1786	15 Augusti 1797	20 Martii 1823	Brigæ (o).
Schmidt *Christianus*	25 Junii 1745	25 Julii 1781	15 Augusti 1791	22 Februarii 1812	Polociæ.
Schmirgiel *Joannes*	16 Maii 1734	23 Maii 1756	15 Augusti 1766	9 Octobris 1801	Vitebsci.
Schœpfer *Franc.-Xaver*	3 Decembris 1761	1 Julii 1789	15 Augusti 1799	12 Aprilis 1808	Polociæ.
Schüffler *Guillelmus*	14 Junii 1750	17 Martii 1801	15 Augusti 1811	2 Decembris 1812	Polociæ.
Siemaszko *Stanislaus*	8 Maii 1740	29 Septembris 1763	15 Augusti 1783	25 Decembris 1809	Mscislaviæ.
Sierzputowski *Martinus*	17 Octobris 1714	17 Octobris 1749	15 Augusti 1760	1 Martii 1789	Łozowice.
Siwocha *Augustinus*	28 Augusti 1795	22 Augusti 1813	15 Augusti 1826	17 Martii 1857	Tarnopoli.
Siwocha *Stanislaus*	23 Septembris 1780	15 Augusti 1811	20 Aprilis 1823	.. Aprili 1831	Regii-Lepidi (s).
Siwocha *Stephanus*	24 Decembris 1770	15 Augusti 1789	2 Februarii 1803	25 Junii 1824	Regii-Lepidi (s).
Siwocha *Thomas*	4 Decembris 1782	29 Martii 1808	15 Augusti 1818	15 Octobris 1847	Staraviesiæ (m).
Skirmontt *Michael*	20 Septembris 1764	14 Augusti 1793		30 Septembris 1797	Dunaburgi.
Sokołowicz *Thomas*	20 Decembris 1723	10 Augusti 1747	8 Septembris 1757	10 Aprilis 1786	Polociæ.
Sommerer *Joannes*	9 Januarii 1754	14 Novembris 1781	5 Februarii 1792	7 Maii 1823	Seduni (o).
Spiridowicz *Thomas*	20 Decembris 1759	6 Februarii 1790	15 Augusti 1800	19 Maii 1812	Polociæ.
Stadler *Fidelis*	26 Martii 1788	18 Septembris 1813	15 Augusti 1824	16 Januarii 1866	Staraviesiæ (m).
Staniewicz *Andreas*	25 Octobris 1730	15 Julii 1771	15 Augusti 1783	28 Julii 1793	Vitebsci.
Stefanowicz *Christophorus*	18 Octobris 1733	31 Octobris 1756	19 Martii 1767	9 Maii 1800	Polociæ.
Swaracki *Matthias*	11 Februarii 1777	20 Augusti 1798	15 Augusti 1809	31 Augusti 1848	Husiatyn (m).
Szarewicz *Josephus*	13 Junii 1723	30 Julii 1764	15 Augusti 1784	18 Aprilis 1798	Mohiloviæ.
T					
SACERDOTES :					
P. Thein *Matthias*	17 Januarii 1737	14 Septembris 1755	2 Februarii 1771	30 Januarii 1805	Mohiloviæ.
P. Toczyński *Casimirus*	27 Februarii 1729	14 Augusti 1754	8 Septembris 1765	30 Januarii 1806	Polociæ.

P. Tomaszewicz *Michael*	29 Septembris 1795	23 Augusti 1813	2 Februarii 1831	28 Martii 1862	Staraviesiæ (m).
P. Tywankiewicz *Vincentius*	5 Augusti 1762	22 Augusti 1781	15 Augusti 1798	22 Aprilis 1828	Tuchoviæ (m).
COADJUTOR :					
Turski *Casimirus*	16 Maii 1770	28 Aprilis 1813	.....	Aprili 1837	Januæ (s).
U					
SACERDOS :					
P. Uszyński *Simon*	.....	.....	.....	15 Augusti 1777	Polociæ.
SCOLASTICUS :					
Ulazowski *Theodorus*	.....	.....	.....	1779 vel 1780	Mscislaviæ.
V					
SACERDOTES :					
P. Van-Everbroeck *Cornelius*	19 Februarii 1784	21 Junii 1805	18 Decembris 1818	17 maii 1863	Romæ.
P. Van-Montfort *Theodorus*	9 Martii 1782	24 Julii 1805	15 Augusti 1815	28 Decembris 1831	Hagæ (r).
P. Venturi *Dominicus*	10 Augusti 1765	23 Decembris 1801	4 Octobris 1812	12 Martii 1823	In Archipelago.
SCOLASTICUS :					
Van-Huerne *Desiderius*	11 Februarii 1780	23 Augusti 1805	.....	25 Aprilis 1816	Uzvaldæ.
COADJUTORES :					
Viestner *Michael*	2 Maii 1754	17 Julii 1786	15 Augusti 1796	16 Maii 1816	Polociæ.
Vœgelin *Ignatius*	11 Martii 1764	4 Octobris 1791	2 Februarii 1801	6 Martii 1811	Polociæ.
Vogt *Joannes*	17 Septembris 1744	8 Augusti 1779	15 Augusti 1782	8 Novembris 1829	Ferrariæ.

NOMEN ET COGNOMEN	ORTUS	INGRESSUS	GRADUS	OBITUS	
W					
SACERDOTES :					
P. Walamowicz *Jacobus*	6 Junii 1730	1 Septembris 1759	11 Februarii 1770	24 Januarii 1798	Dagdæ.
P. Walużynicz *Theodorus*	28 Junii 1787	1 Septembris 1805	2 Februarii 1818	6 Februarii 1854	Staniątki (m).
P. Waschki *Joannes*	22 Augusti 1722	20 Septembris 1744	2 Februarii 1762	1 Aprilis 1808	Dunaburgi.
P. Wasiutowicz *Alexander*	30 Augusti 1803	16 Augusti 1818	2 Februarii 1840	16 Decembris 1876	Neo-Sandeciæ (m).
P. Weigl *Emmanuel*	....	....	....	15 Januarii 1778	Polociæ.
P. Wichert *Hieronymus*	20 Septembris 1734	14 Augusti 1751	15 Augusti 1768	7 Septembris 1816	Orsæ.
P. Wichert *Stanislaus*	24 Novembris 1731	3 Septembris 1748	2 Februarii 1766	2 Aprilis 1800	Orsæ.
P. Wierzbicki *Aloysius*	2 Octobris 1782	15 Augusti 1796	....	29 Decembris 1812	Mscislaviæ.
P. Wilkiewicz *Antonius*	....	....	....	14 Augusti 1777	Dunaburgi.
P. Wissinger *Jacobus*	3 Januarii 1733	27 Octobris 1754	2 Februarii 1772	29 Septembris 1807	Polociæ.
P. Wiszowaty *Leo*	1 Aprilis 1717	12 Augusti 1733	15 Augusti 1748	31 Januarii 1799	Mohiloviæ.
P. Wizgintt *Ludovicus*	1 Septembris 1748	20 Julii 1768	15 Augusti 1785	11 Martii 1803	Dunaburgi.
P. Woydak *Andreas*	1 Decembris 1742	12 Julii 1767	2 Februarii 1804	11 Novembris 1814	Vitebsci.
P. Woyna *Yvo*	13 Novembris 1766	29 Julii 1781	....	12 Maii 1797	Chalcii.
P. Woyszwillo *Joannes*	20 Octobris 1766	12 Augusti 1784	15 Augusti 1801	7 Julii 1842	Tarnopoli.
SCOLASTICUS :					
Wankowicz *Joannes*	....	....	....	9 Octobris 1776	Dunaburgi.
COADJUTORES :					
Wereszczaka *Daniel*	17 Decembris 1750	22 Septembris 1785	2 Februarii 1795	14 Julii 1825	Zastawna (m).
Wibbeken *Martinus*	3 Maii 1782	17 Septembris 1804	2 Februarii 1817	18 Martii 1832	Tarnopoli.
Widemann *Josephus*	13 Septembris 1732	9 Maii 1765	8 Septembris 1787	18 Octobris 1788	Polociæ.

Wiefel *Matthias*	3 Octobris 1784	5 Septembris 1805	2 Februarii 1816.	1 Novembris 1847	Tarnopoli.
Wierzbicki *Michael*	2 Septembris 1723	31 Julii 1781	8 Septembris 1793	15 Octobris 1797	Polociæ.
Windt *Franciscus*	5 Februarii 1759.	17 Julii 1786	15 Augusti 1796	20 Aprilis 1809	Polociæ.
Wintprecht *Aloysius*	18 Februarii 1781.	11 Novembris 1804	2 Februarii 1815.	9 Novembris 1857	Tarnopoli.
Wolski *Antonius*	16 Januarii 1728	14 Augusti 1753	15 Augusti 1763	1 Decembris 1784	Dunaburgi.
Woratyński *Carolus*	6 Januarii 1785	13 Augusti 1801	....	20 Januarii 1808	Polociæ.
Woronicz *Ignatius*	31 Julii 1777	2 Septembris 1805	2 Februarii 1816.	10 Julii 1841	Staraviesiæ (m).
Woyciechowski *Joachim*	14 Decembris 1782	27 Septembris 1800	....	11 Januarii 1805	Petropoli.

Z Ż

SACERDOTES :

P. Żaba *Ignatius*	....	....	....	17 Septembris 1780	Polociæ.
P. Żaba *Josephus*	19 Martii 1775	12 Augusti 1793	15 Augusti 1810	11 Februarii 1813.	Vitebsci.
P. Zacharewicz *Ignatius*	25 Septembris 1772	26 Augusti 1789	2 Februarii 1807.	19 Novembris 1832	Tarnopoli.
P. Zaleski *Ignatius*	....	....	....	24 Martii 1780	Polociæ.
P. Zaleski *Josaphat*	16 Septembris 1785	5 Septembris 1804	9 Februarii 1823.	23 Januarii 1868	Tarnopoli.
P. Załęski *Joachimus*	28 Martii 1742	25 Septembris 1764	15 Augusti 1783	11 Decembris 1809	Polociæ.
P. Załęski *Stephanus*	5 Novembris 1794	9 Augusti 1809	21 Aprilis 1832	8 Februarii 1866.	Staniątki (m).
P. Załuski *Stanislaus*	....	....	....	5 Octobris 1784	Orsæ.
P. Zaranek *Joannes*	20 Octobris 1758	19 Julii 1772	2 Februarii 1792.	12 Octobris 1817	Vitebsci.
P. Zaręba *Jacobus*	10 Julii 1746	14 Septembris 1764	15 Augusti 1783	15 Januarii 1809	Polociæ.
P. Zdanowicz *Cyprianus*	22 Octobris 1725	1 Septembris 1750	2 Februarii 1766.	9 Octobris 1792	Polociæ.
P. Żebrowski *Andreas*	29 Novembris 1744	8 Augusti 1764	15 Augusti 1783	13 Septembris 1815	Mscislaviæ.
P. Zeydler *Joannes*	22 Junii 1722	30 Augusti 1745	24 Januarii 1760	15 Maii 1785	Puszæ.
P. Zgórski *Basilius*	....	....	....	1 Novembris 1775	Orsæ.
P. Żołądź *Vincentius*	2 Novembris 1781	13 Augusti 1799	15 Augusti 1816	15 Februarii 1834.	Kossoviæ (m).
P. Zranicki *Joannes*	7 Januarii 1786	15 Septembris 1800	2 Februarii 1819.	11 Maii 1857	Tarnopoli.

NOMEN ET COGNOMEN	ORTUS	INGRESSUS	GRADUS	OBITUS	
P. Zranicki *Josephus*	7 Aprilis 1776	11 Augusti 1789	15 Augusti 1809	18 Februarii 1839.	Staraviesiæ (m).
P. Zubowicz *Raphael*	24 Octobris 1768	12 Augusti 1786	15 Augusti 1803	23 Januarii 1813	Vitebsci.
P. Żułkiewski *Carolus*	30 Octobris 1740	18 Octobris 1756	15 Augusti 1807	24 Augusti 1829	Staraviesiæ (m).
P. Żydowicz *Joannes*	22 Augusti 1784	5 Augusti 1801	15 Augusti 1818	20 Junii 1834	Novaræ.
P. Żygliński *Felix*	9 Februarii 1774.	13 Augusti 1792	15 Augusti 1809	18 Februarii 1811.	Mohiloviæ.
P. Zyliński *Georgius*	19 Aprilis 1741	12 Augusti 1761	15 Augusti 1783	6 Septembris 1794	Łozowice.
P. Zyrkiewicz *Jacobus*				21 Novembris 1777	Mscislaviæ.
SCOLASTICI :					
Zienkowicz *Joannes*				...1773 vel 1777	Vitebsci.
Zuchowski *Casimirus*				...1775 vel 1776	Polociæ.
COADJUTORES :					
Zaleski *Antonius*	12 Junii 1740	14 Augusti 1783		17 Julii 1791	Mscislaviæ.
Zielonko *Cyprianus*	17 Septembris 1776	9 Augusti 1809	15 Augusti 1819	18 Decembris 1838	Neo-Sandeciæ (m).
Zyrkiewicz *Daniel*	9 Decembris 1774	14 Augusti 1792	15 Augusti 1809	19 Septembris 1841	Staraviesiæ (m).

DOCUMENT AY (Voy. liv. VI, ch. IV, p. 270).

Immédiatement après (27 août 1820), le comte Saurau adressa au P. Landes la lettre qui suit :

« Ce que je vous ai dit de vive voix, il y a peu de temps, à « ma grande consolation, je vous le communique aujour- « d'hui par écrit. Sa Majesté Impériale a résolu de donner « aux Jésuites qui arrivent de Russie un collège en Galicie « avec la rhétorique et la philosophie, et d'ouvrir un pen- « sionnat à Léopol ou ailleurs. Sa Majesté Impériale veut « donc que, pour cinquante Jésuites (parmi lesquels compte « aussi le provincial), capables de remplir ces fonctions, on « ouvre un collège et un cours de philosophie à Tarnopol, « un pensionnat soit à Léopol soit ailleurs. Pour l'entretien « de ce personnel, Sa Majesté a marqué une pension annuelle « de 300 florins par tête, à commencer du premier septem- « bre, et de plus 4.000 florins pour la réparation du bâtiment « des classes. La somme nécessaire pour les autres frais « d'entretien de l'église, de la maison des Pères, du pension- « nat et du collège, sera assignée plus tard et prise sur le « trésor public. En attendant que Sa Majesté en décide autre- « ment, les Jésuites sont exempts, comme les Piaristes et « les Ursulines, de la loi d'amortissement (c'est-à-dire qu'ils « peuvent acquérir des biens), pourvu toutefois qu'ils infor- « ment le gouvernement de toute acquisition nouvelle qu'ils « feront. Sa Majesté Impériale demande aussi que *les Jésui- « tes, en tout ce qui regarde le système des études et la juri- « diction spirituelle, se conforment aux lois de l'État*. Elle « permet cependant de lui faire connaître *en quoi et de quelle « manière ils peuvent en obtenir l'exemption*, afin que l'es- « sence de leur Institut ne soit violée en rien. Enfin Sa Ma « jesté Impériale désire que l'on ouvre au moins une ou deux

« classes au commencement de la prochaine année scolaire. » (*Decretum cancellariæ supremæ aulæ. — Mns. Arch. Jes. pol.*)

Ce rescrit de la chancellerie impériale ne s'accordait pas beaucoup avec la promesse suivante, donnée par l'empereur au P. Świętochowski, provincial, lors du voyage de ce dernier à Rome pour la congrégation : « Je veux conserver les Jésuites en Galicie, *comme ils y étaient autrefois* », lui avait dit l'empereur. En effet, si les Jésuites devaient rester comme *ils étaient autrefois*, les lois joséphistes ne pouvaient pas leur être appliquées. Les Pères se réjouirent cependant de cette promesse : *Volo vos manere ut antiquos Jesuitas*, et s'attendaient à ce que la présentation de leur pétition ne serait qu'une pure formalité ; c'est pourquoi le P. Landes envoya une copie de ce rescrit au P. Tywankiewicz, qui remplissait en Galicie les fonctions de provincial, et lui recommanda non seulement de retenir les Jésuites qui habitaient encore en Galicie, mais d'en faire venir de Suisse et d'Italie ; tellement qu'à la fin de 1820, la province de Galicie comptait 152 religieux. De son côté, le comte Saurau ordonna au comte Taaffe, vice-gouverneur de Léopol, d'exécuter la volonté de l'empereur ; le vice-gouverneur transmit ces ordres au starostat de Tarnopol, M. Von Thürmann.

DOCUMENT AZ (Voy. liv. VI, ch. IV, p. 275).

Je crois devoir donner dans son intégrité le texte latin que le P. Załęski ne fait que résumer. J'en recommande la lecture et la méditation à ceux qui reprochent aux Jésuites de n'aimer que les ministères brillants et faciles :

Mittuntur igitur nonnulli de Nostris, qui curam parœciarum vacantium gerant. Parœciæ autem iis dantur ejusmodi, in quibus, qui habitare vellent, nulli passim inveniebantur

sacerdotes. Inde vero provenire omnino necesse erat, ut templa saltem in aliquibus, tanquam in locis desertis, derelicta atque destructa essent : suppellex eorum pauper, modica aut nulla; habitatio rimis dehiscens, frigori, pluviæ ac ventis pervia ruinæque proxima : prælerrea summa inopia eorum quæ ad usum quotidianum plane sunt necessaria ; non lectus, non mensa aut tabula ad scribendum, non sella, non cella penaria, non locus ipse aut vicinia unde cibi vel vilissimi, impenso quoque pretio, pro tempore parari possent. Adde his distantiam locorum ad parochiam attinentium, alicubi ad octo vel decem milliaria italica in longum vel in latum a templo facile excurrentem, populum sine ministerio sacerdotum passim rudem ac ignarum religionis, in nonnullis partibus superstitioni quoque deditum ac in moribus dissolutum. Hinc autem quanta *ædium* sacrarum paupertas, quanta habitationis incommoditas, quanta ciborum penuria, quantus in visitando populo labor, in instruendo diligentia, in commovendo vis atque gratia cœlestis nostros operarios comitari debuerit, quis ignorat ? Neque illi hæc incommoda brevi tantum intervallo perferebant ; ad id enim temporis multa ex iis sublata non sunt ; tutoque affirmari potest nullius horum sociorum nostrorum sustentationis et habitationis rationem rigidæ paupertatis nostræ limites excedere : aliquorum vero ita miseram hactenus fuisse, ut parum abfuerit quin mendicorum similis esse diceretur ; præsertim quod solido anno, omni pensione destituti, solis eleemosynis ultro oblatis, iisque exiguis, sustentati essent, neque in posterum, suppeditato jam aliquo subsidio vitæ ex ærario publico, tum propter vetusti penitusque destructi domicilii vitia, tum propter inopiam alimentorum in loco difficultatemque ea aliunde conducendi parandive opportuno tempore, admodum melior fore speratur. Quamvis autem operarii nostri in tanta paupertate vel miseria vitam agebant, in nulla tamen re partibus suis defuere, ingentesque laborum suorum fructus, promoventibus pios

eorum conatus Superis, brevi tempore perceperunt. Atque hæc sunt in genere dicta de Nostris, qui curam animarum in parochiis exercent; exinde jam aliqua in specie de iis commemoranda esse videntur; ac primo de incommodis eorum, tum deinde de laboribus et industria, postremo de successu et fructibus laborum.

Non defuerunt profecto loca, in quibus, ut alia incommoda silentio prætermittantur, bini ex nostris, non inventa alia ad habitandum domo, oblatum tandem sibi cubiculum longe angustissimum, ex quo nuper, studio hunc in finem, sus lactans cum porcellis alio translata fuerat, aliquot mensibus incolere, atque fœtorem loci valde inamœnum et importunitatem bestiæ, ad cubile suum sæpius revertentis molestoque cum grunnitu illud deposcentis, præcipue ab initio, tempore hyberno, perferre coacti erant; alii duo in domicilio ruinoso ac per tectum pluviam transmittente collocati, tempestate imbribus obnoxia, nullum invenire potuerant locum, ubi diu noctuque, spatio aliquot hebdomadarum, sese ab aqua tutarentur; iidemque, et præter hos alii haud pauci, Judæis tantum vel pauperibus colonis oppidum aut pagum incolentibus, non solum alios cibos, sed ne panem quidem aliquando habere poterant, nisi hunc mature procurassent, vel aliquot milliaribus italicis conduxissent. Itaque eveniebat aliquibus, præcipue ab initio, ut carnibus, piscibus et ipso pane carentes, vilibusque tantum vescentes jusculis atque pulmentis, bene jejuni integros dies transigerent; alii denique nonnulli dimidio vel integro milliari italico dissiti a templo habitabant, et tempestate maxime fœda, aut via præter modum lutosa præaltisque nivibus operta, frequentare illud singulis diebus, et non raro aliquoties de die, cogebantur; quin tamen vel hoc solatio perfrui ipsis liceret ut quotidie sacrificare possent, eo quod in uno loco, præter omnem eorum expectationem, nullæ vestes sacræ, nullusque calix consecratus inventus fuisset, neque, propter longinquitatem itineris,

ab alio sacerdote, qui ipsemet iisdem opus habebat, facile conduci suoque tempore ad eum remitti possent. Tantis autem Nostrorum in specie malis, nullum ab iis quorum intererat, usque ad hoc tempus adeo efficax remedium adhibitum fuit, ut omni ex parte iis mederetur. (N. T.).

DOCUMENT BA (Voy. liv. VI, ch. V, p. 283)

On expliquait en effet, dans l'esprit de Fébronius, des auteurs condamnés par l'Église ; citons quelques titres et quelques noms :

Enchiridion juris ecclesiastici austriaci, de Rechberger, docteur en théologie à Linz.

Théologie morale, de Charles Reyberger.

Histoire ecclésiastique, de Dannemajer, professeur à Vienne.

Introduction à l'Écriture Sainte de l'Ancien Testament et Herméneutique, par le docteur Jahn.

Archéologie biblique et appendice à l'Herméneutique ou exercice d'exégèse sur l'Écriture sainte, par le même auteur.

Tous ces livres furent mis à l'index (décrets du 17 janvier et 27 novembre 1820, 28 juillet 1827). Malgré cela, ces ouvrages servaient de manuels dans les séminaires du gouvernement.

Ajoutons en passant que, de même que l'on formait le clergé sur des ouvrages non catholiques, de même on donnait à la piété du peuple des livres de prières remplis d'erreurs protestantes, et en apparence approuvés par la censure. En voici quelques-uns :

Motifs d'honorer Dieu, de Krüger.

Dieu est le très pur amour (ce livre fut traduit en polonais et en français).

Livre de piété pour la jeunesse, par J.-B. Zappe.

Dieu souverain Bien (traduit de l'allemand en polonais).

Livres de prières pour les chrétiens catholiques éclairés (*sic*), par le Dr Brunner.

Prières quotidiennes pour les étudiants; *Prières du chrétien orthodoxe*, par le prince de Hohenlohe.

Livres renfermant des lettres venues du ciel et autres jongleries semblables.

Choix de prières expliquées et développées par le pape Pie VI, livre dans lequel se trouve entre autres une prière à Jésus-Christ, pour demander que dans son Église règne la tolérance universelle : *à l'exemple de la douceur que vous avez montrée, en tolérant toutes les autres religions pendant votre vie sur la terre*, etc.

Un homme dont j'ignore le nom, poussa la flatterie jusqu'à dénoncer à l'archevêque les Jésuites comme coupables d'avoir blâmé publiquement des livres de piété approuvés par l'autorité ecclésiastique et qui se vendaient dans les librairies de Léopol. Mgr Ankwicz, offensé, demanda au P. provincial de lui désigner ces livres qui scandalisaient si fort les Pères. Le P. Paul Ciechanowiecki répondit au nom du P. provincial, et énuméra une longue série de pareils livres de prières pseudo-catholiques. Il ajoutait cependant que pas un des Pères de la Compagnie n'avait condamné publiquement ces livres et ne les avait retirés des mains des personnes qui s'en servaient de bonne foi pour prier.

J'ai entre les mains cette lettre très polie, mais énergique, du P. Ciechanowiecki. Mgr Ankwicz, frappé de la justesse des remarques, ne s'emporta point contre les Pères. Mes recherches n'ont point abouti à découvrir comment il remédia au mal.

DOCUMENT BB (Voy. Liv. VI, chap. VII, p. 314).

Afin de rendre plus intelligible au lecteur ce qui va suivre sur

les *missions*, je crois devoir donner ici un abrégé de la méthode suivie en Pologne, par les Pères de la Compagnie de Jésus, dans cette œuvre éminemment catholique.

Cette méthode remonte à l'ancienne Compagnie et a reçu l'approbation de trois ou quatre papes et de dix-sept archevêques ou évêques. Les fruits de salut qu'elle opère sont là du reste, pour prouver son excellence.

Le nombre des prédicateurs d'une mission est ordinairement de quatre. Chacun a son sujet spécial à traiter dans le cours de la mission ; l'un fait le catéchisme, un autre donne les grandes vérités, etc. Chaque sermon dure une heure, en règle générale. Tous les soirs, on annonce les instructions du lendemain ; à midi, avant de renvoyer les fidèles, on leur donne la série des instructions de l'après-midi.

Les prêtres des environs aident les Pères pour les confessions. Il n'y a jamais assez de confesseurs, car il faut estimer, selon les endroits, de dix à quarante mille le nombre des fidèles qui chaque jour assistent aux exercices de la mission ; et sur ce nombre, il y a beaucoup de population flottante. C'est l'usage en effet que les environs à plusieurs lieues viennent passer un ou plusieurs jours à la mission. Ces paroisses viennent et retournent en procession ; et s'il est facile de les amener, il est très difficile parfois de les faire repartir.

Pour ce peuple, catholique jusqu'au fond de l'âme, une mission est une fête ; et il suffit, pour s'en convaincre, de voir ces rudes chrétiens assister debout, du matin au soir, sans interruption pour ainsi dire, à ces exercices qui se succèdent, fort variés sans doute, mais sans laisser un moment de libre, afin de couper court à l'ennui ou même à la distraction. Si ce n'était pas une fête, comment tiendraient-ils aux étreintes de cette *presse* qu'il faut avoir vue pour y croire, et sans laquelle cependant il n'y a pas pour eux de solennité digne de son nom ?

Mais, dira quelqu'un, où peut-on loger tout ce monde, soit

pour les instructions, soit pour la nuit? d'où peut-on tirer les provisions de bouche pour ces foules? A toutes ces difficultés, la réponse est facile : les missions se font dehors, et d'avril en octobre. Une ondée n'empêche pas de rester au sermon ; des pluies permanentes compromettraient fort la mission, parce qu'il n'y a pas d'église capable de contenir ces milliers de fidèles. Pour la nuit, on se retire ou chez soi, ou dans les hôtelleries, ou même on couche dehors. Il se forme des groupes autour de petits feux en plein air ; on se relaie après un certain nombre d'heures, et les chants ne cessent que peu ou point de toute la nuit. Enfin, pour la nourriture, chacun prend les maigres provisions qu'il a apportées dans son petit sac ; beaucoup passent plusieurs jours sans rien prendre. Il n'est pas rare en Pologne de donner la communion à toutes les heures de l'après-midi, même à huit heures du soir et plus tard encore.

Une mission polonaise dure ordinairement dix jours. Elle commence le samedi soir par le chant solennel des Vêpres et le sermon d'ouverture, suivi de la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Voici l'ordre sommaire d'une journée de mission :

5 h. du matin.—Chant à deux chœurs du rosaire de quinze dizaines.

6 h. — Première messe, pendant laquelle le peuple chante l'office de la très sainte Vierge. — Instruction dogmatique suivie de cantiques.

8 h. — Deuxième messe; elle est chantée et suivie d'une méditation sur les grandes vérités.— Chant de cantiques.

10 h. 1/2. —Troisième messe, chantée devant le Très-Saint-Sacrement exposé. — Sermon sur une des parties du sacrement de pénitence. — Bénédiction du Saint-Sacrement, chant de l'Angelus et d'une prière pour les morts.

Il est ordinairement 1 heure de l'après-midi quand le peuple se retire.

2 h. — Fin du chant du Rosaire.

3 h. — Catéchisme sur les vérités fondamentales de la religion.

4 h. — Vêpres ou chant des Litanies de la sainte Vierge.

4 h. 1/2, — Sermon sur les commandements.

6 h. — Méditation sur les grandes vérités. — Bénédiction du Très-Saint-Sacrement. — Résumé succinct des instructions du jour. — Examen de conscience. — Prières nombreuses. — Chant de l'Angelus.

Le peuple se retire en chantant jusqu'à domicile un cantique à Notre-Seigneur crucifié.

8 h. 1/2 du soir. — La grosse cloche de la paroisse tinte assez longtemps ; tout fidèle qui l'entend s'agenouille et récite un *Ave Maria* pour le pécheur qui a le plus besoin de conversion.

Outre cet ordre du jour, il faut noter plusieurs cérémonies et instructions extraordinaires.

1° *La communion des enfants.* S'il y a des premières communions, le curé a dû préparer d'avance les enfants. Il s'agit ici d'enfants de douze à quinze ou dix-huit ans. Tous les soirs, pendant les trois premiers jours, un des missionnaires les prépare à cette cérémonie ; ils se confessent le lundi soir et la messe de communion a lieu avec le plus grand apparat le mardi à 8 heures. Avant la communion, le missionnaire leur fait demander pardon publiquement à leurs parents, et Dieu sait combien de larmes accompagnent les paroles de pardon prononcées à haute voix par les parents.

2° Le mardi, le jeudi et le dimanche de clôture, au lieu du catéchisme, on distribue le saint scapulaire, l'eau de Saint Ignace, etc.

3° Le jeudi, communion générale des grandes personnes, dont les confessions ont commencé le lundi soir, après celles des enfants. Avant la communion, nouvelle scène, cette fois générale, du pardon demandé et accordé. Bien des rancunes

et des haines ont cédé en cette circonstance solennelle, où une sainte contagion du bien s'empare des âmes les plus rebelles et les force avec suavité à ne point résister à la grâce qui les sollicite.

4° Dans toute mission, il y a quatre sermons qui reviennent toujours : un sur la tempérance, vers le milieu de la mission ; le vendredi, à 11 heures, sur la Passion ; le vendredi, à 5 heures, sur le Sacré-Cœur ; le samedi, à 5 heures, sur le Cœur immaculé de Marie.

5° Le samedi, à 10 heures, explication des cérémonies, ornements, etc., du saint sacrifice de la messe, pendant que le prêtre est à l'autel.

6° Le dimanche de clôture, après la grand'messe, sermon sur le Symbole, pendant lequel le prédicateur, la croix à la main, repasse un à un les articles de la foi catholique et à chacun demande à ses auditeurs : « Croyez-vous ? » et tout le peuple lève la main et répond : « Nous croyons. »

Après ce sermon, *procession des quatre états*, ainsi appelée parce que chaque catégorie de la population est rangée à part, sous son étendard : les jeunes filles sous l'étendard blanc; les jeunes gens sous le vert, les femmes sous le rouge, les hommes sous le bleu. Les jeunes filles et les femmes marchent en avant du Saint-Sacrement, les jeunes gens et les hommes derrière. La procession s'arrête à quatre reposoirs, comme à la Fête-Dieu.

A 3 heures, vêpres, sermon sur leurs devoirs aux *quatre états*, rangés sous leurs bannières. — Chant des litanies, procession et plantation de la croix de mission. — Sermon sur la *croix au jugement dernier*.

Suit la bénédiction papale, le *Te Deum*, la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, les adieux aux missionnaires et les prières accoutumées.

Le lundi, après le chant solennel de l'office et de la messe des morts, sermon sur le Purgatoire : procession au cimetière,

où le prédicateur parle aux vivants, au nom de ceux qui dorment leur dernier sommeil; chacun va prier sur les tombes de ses proches, et la procession revient à l'église, où le prédicateur dit un dernier mot pour exciter ses auditeurs à la persévérance.

DOCUMENT BC (Voy. Liv. VI, ch. VII. p. 325).

Je ne puis m'empêcher de mentionner un ouvrage dont la lecture demande beaucoup de patience. Il est écrit en allemand et a pour titre : « *Geschichte des polnischen Aufstandes vom Iahr* 1846, *Histoire de l'insurrection polonaise en* 1846 (in-8°, 396 pages). L'auteur est M. Slama, conseiller secret à la cour impériale. Voici, comme il le dit lui-même dans sa préface, à quelle occasion il a écrit ce livre :

Au conseil d'État en 1861, un député polonais fit des allusions méchantes contre le gouvernement, l'accusant d'avoir poussé aux massacres de 1846 et d'avoir donné des récompenses à ceux qui avaient répandu le sang de la noblesse. M. Slama, qui, avec la charge de conseiller, cumulait celle de sous-chef du bureau de la présidence; M. Slama, piqué au vif, entreprit de faire l'apologie du gouvernement, du starostat Breindel et d'autres pareils fonctionnaires. Il prend pour point de départ que toute pensée de regagner son indépendance, est une rébellion et un crime contre l'empereur d'Autriche ; il montre cependant, sur un ton de reproche, l'insuffisance des gouvernements « paternels » ; il avoue que l'on n'a rien fait pour augmenter le bien-être de la Galicie, que la force militaire n'avait en rien aidé l'autorité administrative, que les starostats en grande partie s'étaient montrés incapables et lâches en présence des premières manifestations de l'insurrection, et l'avaient laissée croître sous leurs yeux. Il accorde que, dans la poitrine des chefs militaires autrichiens, battait

un cœur de lièvre ; et qu'ainsi le gouvernement, aussi bien que les soldats, se sentait obligé à la reconnaissance envers les paysans, qui avaient « tenu fidèlement pour le parti de l'em- « pereur et s'étaient opposés avec courage » à toutes les tentatives d'insurrection. Il attribue les massacres de Galicie, qui firent disparaître près de 500 personnes, partie à la nécessité de se défendre devant l'insurrection, partie aux bandes de pillards, qui se forment toujours dans les temps de trouble.

Il ignore complètement les agitations des commissaires officiels parmi le peuple en janvier 1846 ; en revanche, il s'arrête avec amour sur les efforts tentés par le gouvernement pour contenir les bandes de pillards, sur les soixante procès intentés à ces pillards, procès qui traînèrent et languirent jusqu'en 1848, restèrent enfin inachevés et furent mis en oubli.

En un mot, ce livre est écrit avec partialité. Le fonctionnaire impérial de l'ancienne école n'était pas en état d'écrire autrement, quand même il l'aurait voulu. C'est là pourtant le seul ouvrage puisé aux sources que je connaisse jusqu'à ce jour ; car il a été écrit, d'après les aveux des patriotes, en présence de la commission d'enquête, sur les documents fournis à l'auteur par les bureaux des tribunaux, sur l'ordre exprès du ministre Giskra. L'auteur lui-même ne fut pas seulement un témoin oculaire des événements ; mais en sa qualité de conseiller présidial, il y prit une grande part. En comparant cet ouvrage avec les mémoires de Wiesiołowski et les écrits de Tessarczyk et de Chodźko, on peut se faire une idée assez exacte et conforme à la vérité, de la catastrophe de 1846.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE QUATRIÈME (1-112)

Depuis la mort de Catherine II jusqu'au rétablissement de la Compagnie en Russie (1796-1801)

LIVRE CINQUIÈME (113-204)

Depuis le rétablissement de la Compagnie en Russie jusqu'à son rétablissement dans tout l'univers catholique (1801-1814)

LIVRE SIXIÈME (205-352)

Depuis le rétablissement de la Compagnie dans tout l'univers catholique jusqu'à nos jours (1814-1886)

DOCUMENTS

N. B. — Le premier chiffre marque la page du texte où l'on renvoie au document ; le second, celle où se trouve le document lui-même.

FIN

Paris. — Imp. du Fort-Çarré, 19, Chaussée-d'Antin, (A. Duroy Dr).